UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

# Revue

des

# Études Napoléoniennes

## Les Origines de l'Europe Nouvelle

XIII

P.
Fr. Hist.
R.

# Revue

des

# Études Napoléoniennes

## Les Origines de l'Europe Nouvelle

15-1199
19/6/19

DIRECTEUR : ÉDOUARD DRIAULT

Sine irā et studio.
(TACITE. *Annales*, I, 1.)

SEPTIÈME ANNÉE

Tome Treizième

JANVIER A JUIN 1918

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

# ROME ET NAPOLÉON

## I. — Le chemin de Rome.

La fonction de Rome dans l'histoire avait été de fonder l'Empire, c'est-à-dire d'ordonner le monde, du moins le monde alors connu, le monde de la Méditerranée, en dehors des barbares hyperboréens ou libyens. Dans ces limites, elle avait établi le seul empire qui ait eu parmi les hommes une autorité universelle.

Spectacle grandiose, dont les imaginations sont restées frappées : Rome lieu de l'Empire, le Capitole tête du monde, tous les pays de la Méditerranée rangés sous les mêmes lois par des conquérants qui avaient l'un après l'autre porté leurs trophées par la Voie Sacrée du Forum au temple de Jupiter Capitolin ; — puis, après la conquête, après Alésia et Pharsale, le temple de Janus fermé, le monde organisé pour des siècles dans la « pax romana » génératrice de toutes les prospérités.

Comment la Rome impériale, la conquérante et la pacifique, ne serait-elle pas restée le modèle de tous les régimes politiques de large envergure? Son nom brille dans tout le passé, et brillera dans tout l'avenir de l'histoire des hommes.

Quiconque y règne, quiconque y régnera aura des rêves impériaux; Napoléon plus que personne, parce qu'il était d'abord le Conquérant et qu'ainsi il reprenait pour lui toute la gloire de la Rome antique; toute sa carrière le menait à son tour à la Via Sacra du Capitole.

En effet la tradition impériale ne s'était pas perdue, ne pouvait pas se perdre à travers les siècles, même après les invasions germaniques. Les Barbares, destructeurs de l'Empire, eurent toujours l'ambition, maladroite et vaine, de le restaurer pour eux. Cela ne leur est pas permis ; l'Empire n'est pas pour des barbares ;

des barbares ne sauraient fonder le régime de l'ordre et de la paix : — c'est le secret du génie latin, romain.

Depuis le commencement du moyen âge, les Barbares y ont fait pourtant des efforts d'imitation, mais avec quelle gaucherie!

L'Empire de Charlemagne, « l'Empire d'Occident », est un *faux* empire romain; à peine marque-t-il quelques années de conquête et d'organisation rudimentaire, et il conduit tout droit à l'anarchie féodale.

Le Saint-Empire Romain Germanique, quel barbarisme que l'accouplement de ces deux épithètes! est un *faux* empire romain. Les Empereurs, Hohenstaufen ou Habsbourg, restés barbares, en des pays foncièrement voués au désordre et aux pures actions de violence, au *faustrecht*, ne font que passer de loin en loin à Rome pour se donner des airs d'empereurs romains; ils ne savent d'ailleurs qu'y répandre la terreur. Ils ne tardèrent pas à y renoncer, ne se sentant pas chez eux. Rome était devenue la ville des papes, la capitale catholique, dont l'autorité universelle ne put jamais sortir vraiment du domaine de la religion, fut du reste démembrée par le schisme d'Orient, puis par la Réforme du XVI^e^ siècle.

Depuis les invasions barbares jusqu'à Napoléon, il n'y eut pas d'empire romain, quoique la tradition en fut immortelle et toujours en puissance de réalisation. Rome ne fut plus la Ville Impériale. Le Forum disparut sous une croûte de huit à dix mètres de débris et d'immondices, devint le « Champ des Vaches ».

Cependant la France était restée romaine dans les siècles des siècles; lorsqu'elle cessera de l'être, c'est qu'elle sera morte.

La France dans l'histoire, à beaucoup d'égards, presque à tous égards « province » de Rome, est devenue ainsi sa continuatrice, son héritière.

La Gallia fut toute romaine; elle apprit la langue de Rome, et y prit son nom. Elle eut des institutions romaines; elle fournit le meilleur recrutement des légions romaines de la garde du Rhin. Un moment séparée de Rome par l'anarchie militaire du III^e^ siècle, elle se donna des empereurs gaulois, mais à la romaine. Elle eut des mœurs et des goûts romains, sans doute avec une moindre

délicatesse, comme il arrive aux meilleures copies des parfaits modèles; ainsi elle eut des monuments romains, arcs de triomphe, thermes, temples et aqueducs, qui ne sont pas comparables à ceux de Rome même, mais qui en ont entretenu le souvenir : premier signe de l'éducation de la France, qui ne devait presque jamais s'écarter de la discipline de Rome, consciente qu'elle y trouvait les conditions mêmes de son développement normal.

Les invasions passées, qui certes apportèrent et laissèrent des nouveautés, des institutions et des mœurs différentes, elle reprit cette tradition pour ainsi dire classique déjà, et qui lui était devenue naturelle, même dans les phénomènes de son histoire qui y paraissaient le plus étrangers.

Les Croisades, qui certes ne peuvent pas passer pour s'être inspirées des conquêtes de la République Romaine, tout de même aboutirent à donner à la France, en quelque manière, l'empire de la Méditerranée; et, bien qu'elles aient échoué à la délivrance du Saint-Sépulcre, elles lui laissèrent dans les siècles la mission d'organiser ce merveilleux domaine, qui est toujours le foyer du monde civilisé. Nulle puissance jusqu'ici n'y a mieux qu'elle continué, selon des lois nouvelles, l'œuvre civilisatrice de l'ancienne Rome. Et il n'est pas dit que cette carrière soit près de s'achever, si l'on considère que la grande guerre actuelle, en écartant les influences des Germains et des Turcs,en émancipant définitivement les nations latines, de l'Italie à la Roumanie, doit forcément assurer la restauration de la civilisation méditerranéenne et renouer la chaîne des temps : quelle splendeur nouvelle n'en peut-on pas espérer!

Parce qu'elle avait appris la langue de Rome et calqué sur elle sa propre langue, la France capétienne, lentement dégagée de l'anarchie féodale, emprunta à la Rome impériale ses institutions politiques et administratives; dès Saint Louis et surtout Philippe le Bel, ses légistes s'inspirèrent du droit romain de l'époque impériale et y prirent tout de suite la doctrine de la souveraineté du prince, de la monarchie absolue, et la monarchie absolue conduit logiquement aux ambitions impériales; on les saisit tout au long des siècles, de Philippe-le-Bel à François I^er^ et à Louis XIV; la marque romaine va s'affirmant toujours davantage.

Et, avec une conscience très nette de ses devoirs et de ses droits, cette monarchie nouvelle prenait dans toute sa carrière, pour principe de sa politique étrangère, pour programme de toute son action, la restauration de la France dans les frontières de la Gallia, dans ses frontières romaines, dans ce qu'on allait appeler ensuite les frontières naturelles.

En l'un et l'autre point, dans l'ordre des institutions ou dans celui de la politique extérieure, cette évolution de la France royale fut accélérée par la Renaissance. L'influence désormais décisive des humanités acheva d'orienter la France dans les voies de la tradition antique. Il y aurait certes trop à dire à ce sujet; notons seulement qu'en même temps le rationalisme cartésien et la philosophie du XVIIIe siècle déterminèrent l'évolution politique et sociale dans le sens de l'égalité démocratique, c'est-à-dire de l'abolition des privilèges nobiliaires, tout comme à Rome l'Empire avait marqué la ruine du Sénat et de la puissance de l'aristocratie. En France comme à Rome il fallut peut-être l'Empire à la consécration de l'égalité.

En tout cas la France fille de Rome n'avait pas cessé de refaire en elle l'image de Rome et donc de tendre à l'Empire, dans le temps où le Saint-Empire Romain Germanique n'en pouvait être qu'un grossier plagiat. La France redevenait le lieu, ou au moins le chemin de l'Empire.

Voit-on la ressemblance de Napoléon avec César? Il le disait lui-même à Canova : « Je suis de la race des Césars, et de la meilleure, de ceux qui fondent. » Voit-on se dessiner, d'un moment à l'autre de sa carrière, son effigie impériale?

Elle est vague encore, et presque insaisissable, au temps de la première campagne d'Italie. Tout de même, en y regardant de près, à la loupe peut-être, on y découvrirait déjà des linéaments intéressants, un dessin d'ambition déjà large, sinon impériale : la fondation de la République Cisalpine, pourquoi Cisalpine et non Transalpine? une restauration d'après l'antique sans doute; un souvenir aussi, dit Sorel, du proconsulat de César en Gaule. César avait cherché en Gaule les armes nécessaires à la réalisation de son entreprise impériale; on peut faire la même phrase pour

Bonaparte à Mombello. L'occupation des Iles Ioniennes? Des vues déjà sur la Méditerranée, un grand rêve, le plus cher sans doute à l'imagination de Napoléon, qu'il ne réalisa jamais. La Méditerranée sous la maîtrise anglaise! Quelle douleur pour ce Latin! Et s'il avait su que la France allait laisser à d'autres, aux Anglais encore, la mission de ressusciter les quarante siècles de l'histoire de l'Égypte!

C'est Marengo qui lui a donné l'Italie, et qui a commencé ainsi de déterminer sa carrière impériale. Car l'Empire romain a pour assises principales la France et l'Italie, et s'achève à Rome. Après Marengo, il fut président de la République Italienne. Tout naturellement il devint donc *Empereur*, et, par une conséquence inévitable, *Roi d'Italie;* il prit la couronne de fer des rois lombards, comme Charlemagne; il régna, à la fois sur la France et sur l'Italie, comme Charlemagne. Il fut sacré Empereur par le pape, comme Charlemagne, mais non pas couronné —, il se couronna lui-même —, non pas à Rome, non pas le jour de Noël, comme l'aurait voulu le pape.

C'est qu'au delà de Charlemagne il voyait l'Empire selon le mode romain, le seul vrai. C'était le fait de ses origines et des humanités dont la France entière était pénétrée : après les tribuns et les consuls venait l'Empereur, c'est la loi de l'histoire.

Empereur Roi d'Italie, il était par là l'ennemi mortel du Saint-Empire Romain Germanique. Il n'y a pas de place en Europe pour deux empereurs au sens romain du mot. La grandeur de l'un était la condamnation de l'autre. Le sort en fut décidé à Austerlitz, et le Saint-Empire disparut.

Napoléon laissa d'abord à son empire des caractères féodaux, comme à celui qui venait de disparaître, ou à celui de Charlemagne. Il y établit une hiérarchie de rois, de princes, de ducs, de comtes et de barons, qui lui donna un faux air de ressemblance avec les institutions politiques du moyen âge : il n'avait pas de fils; il croyait avoir besoin de ses frères pour organiser les pays conquis, et sans doute aussi ses conceptions impériales n'avaient pas achevé leur évolution.

Ce système des pactes de famille révéla toutes sortes d'incon-

vénients; il parut surtout funeste à l'unité de l'Empire, donc à son existence même, car il n'y a pas d'empire sans unité de commandement. Mais les frères de l'Empereur, rois par sa volonté, crurent l'être par la volonté de Dieu, et ils aspirèrent tout de suite presque ouvertement à une indépendance totale : prétentions ridicules et vaines. Joseph, parce qu'il était l'aîné, était le plus exigeant, comme si les lois du clan valaient pour l'Empire. Louis préféra abdiquer que d'obéir. Jérôme oublia un peu dans les plaisirs les misères de sa condition subalterne. Murat, rongeant son frein, était prêt à trahir, et, dit-on, rêvait même de disputer Rome à l'Empereur. Si ce dessein valait la peine qu'on s'y arrêtât, il offrirait quelque intérêt, opposant la conception toute moderne de Rome capitale du royaume indépendant d'Italie, à Rome ville impériale, seconde ou première capitale de l'Empire. Mais il ne faut pas s'y attarder : Murat ne fut qu'un mutin, facile à la réprimande et même à la répression, s'il l'eût fallu.

Ainsi l'Empire n'était pas encore dégagé, et il n'eut pas le temps de se dégager tout à fait de ces caractères fédéraux qui retardaient son achèvement sous les lois de l'unité romaine. Le pape à Rome tenait à comparer le nouvel Empire à celui de Charlemagne, parce que Charlemagne avait agrandi les États de l'Église et demandé l'investiture pontificale de son titre impérial.

Le conflit inévitable entre le Sacerdoce et l'Empire s'acheva par la ruine, momentanée, du Sacerdoce : signe des temps, qui ne sont plus ceux de Grégoire VII ou d'Alexandre III. Le pape fut dépouillé de toute sa puissance temporelle, perdit Rome même et, n'y consentant point, fut captif de l'Empereur : suite de son « usurpation »; au temps des Empereurs, des vrais Empereurs, même au temps de Constantin le Grand, le pape à Rome recevait son investiture de l'Empereur, et telle devait être, selon Napoléon, la véritable doctrine des rapports de la papauté avec l'Empire, la première chargée du gouvernement religieux de la chrétienté, mais sous la protection de l'autorité impériale.

Dès lors, Rome rentrait dans l'Empire, selon tout le sens de son histoire antique, la seule qui compte aux yeux de l'Empereur.

A ce moment-là même, l'Autriche vaincue à Wagram, la fille

des empereurs germains devient le plus glorieux trophée de la victoire, et porte au vainqueur les derniers droits impériaux que pouvait représenter sa maison. Il est entendu que le fils de ce mariage de l'Empereur avec la fille des Empereurs sera appelé « Roi de Rome ». Le fils de l'Empereur apprendra à Rome les lois du gouvernement de l'Empire.

Tout aussitôt, parce que l'Empereur veut laisser son empire à son fils, parce qu'il a pu connaître les dangers du système des pactes de famille, il arrive au système dynastique. Dès qu'il possède Rome, il a la conception historique de l'Empire, et il lui faut la réaliser dans les faits. Ce n'est plus Bonaparte à l'entrée de la carrière, c'est Napoléon presque au comble de la puissance; son profil plein, sa physionomie si expressive du conquérant maître du monde achève le beau camée impérial qui semble détaché de la série des empereurs d'autrefois et qui en demeure une des plus parfaites figures.

Et que l'on considère alors la forme où se prépare la définition suprême de l'Empire. Les frères obligés à l'obéissance ou brisés, leurs royaumes ne sont plus que des « provinces », au sens ancien du mot, comme la Gallia l'avait été pour les Augustes : c'est la Germanie, qui garde encore pourtant quelque chose de son incohérence foncière; c'est l'Espagne, la Lusitanie, l'Étrurie, l'Illyrie, en attendant la Dacie. C'est le plus naturellement du monde que Napoléon ressuscite les noms antiques; ils s'imposent à son œuvre, elle les évoque du fond du passé.

Ils soulignent aussi son imperfection. L'Empire est inachevé; il projette à l'est des pointes pénétrantes jusqu'à la Baltique, jusqu'à l'Illyrie, le long de la Save; mais il n'est toujours qu'un empire d'Occident, c'est-à-dire un morceau de l'Empire. Il ne peut être fini qu'en encadrant tous les bords de la Méditerranée. César ne fut Empereur qu'après Pharsale, après avoir vaincu et organisé l'Orient. Napoléon n'est pas le maître de l'Orient, n'est pas le maître de la Méditerranée. Il ira jusqu'au fond de l'Orient; ce sera la guerre suprême; il en réglera les destinées, et il pourra alors venir à Rome conduire son triomphe au Capitole et fermer les portes du temple de Janus.

Cependant, l'Empire a déjà ses grandes voies impériales, voies où passent surtout les légions de la Grande Armée, où passeront plus tard surtout les marchands : c'est la grande voie du Simplon, qui par Venise et Laybach se prolonge en quelques étapes déjà marquées à travers les Balkans vers Constantinople. C'est surtout la grande voie germanique, de Mayence à Dresde et Varsovie sur les chemins du plus profond Orient, de l'Orient mystérieux où sont cachées les destinées de l'Empire.

Et en attendant le couronnement de l'édifice impérial à Rome, des monuments romains s'élèvent à Paris, la première capitale de l'Empereur : c'est le Temple de la Gloire, c'est la Colonne d'Austerlitz, c'est l'Arc de Triomphe de l'Étoile, plus grand, plus imposant que tous les arcs de triomphe de Rome. Mais ce ne sont que des copies. Et Paris prend en vain sous Napoléon quelques-uns de ces caractères romains qui lui sont restés par quelques-uns de ses monuments essentiels; Paris n'a pas le Forum, Paris n'a pas le Palatin, Paris n'a pas la Voie Sacrée. Il n'y a pas à Paris jusqu'ici la Voie triomphale, quoique Napoléon en ait indiqué le dessin, de la place de la Nation à la rue de Rivoli vers les Champs-Élysées et le grand Arc de l'Étoile.

Il faut donc remonter aux sources, au pur style impérial. De la province Gallia, où la tradition impériale avait été depuis vingt siècles conservée et restaurée, le moment est venu de ramener l'Empire à Rome.

Et voilà la place exacte où s'établit le sénatus-consulte du 17 février 1810, aussi expressif au moins que celui du 18 mai 1804, dont il est le complément historique et logique : « La France et l'Italie tout entière doivent être dans le même système », disait Napoléon en 1809 aux députés des départements romains. Évidemment. Et l'on se rappelle ces termes capitaux du sénatus-consulte :

L'État de Rome fait partie de l'Empire.

Rome sera la seconde ville de l'Empire.

Le Prince Impérial portera le titre de Roi de Rome.

Il y aura à Rome un prince du sang ou un grand dignitaire de l'Empire pour y tenir la cour de l'Empereur.

L'Empereur, couronné d'abord en l'église Notre-Dame de Paris,

sera couronné une seconde fois, avant la dixième année de son règne, en l'église Saint-Pierre de Rome.

Pourquoi un second couronnement? Il faut qu'il ait un autre sens que le premier.

Le Roi de Rome est né l'année d'après. Il n'y a donc plus qu'à achever la conquête impériale pour venir en consacrer les résultats et la grandeur au lieu même de l'Empire, à Rome.

Sont-ce là des rêves? Avons-nous noté en tout cela autre chose que des réalités, des faits et des textes? A Rome même nous allons trouver d'autres faits et d'autres textes aussi probants, après quoi les convictions seront forcées.

## II. — Le plan d'une Rome Napoléonienne.

Le décret impérial du 17 mai 1809, « donné en notre camp impérial de Vienne[1] », comportait cet article III : « Les restes des monuments élevés par les Romains seront entretenus et conservés aux frais de notre trésor. »

Le décret du 27 juillet 1811, après la naissance du Roi de Rome, fut plus explicite[2]. Il n'y est pas seulement question d'entretenir et de conserver les monuments élevés par les Romains; il y est constitué un fonds spécial pour les « embellissements de Rome », — une expression redoutable, — à quoi on consacrera un million par an, dont moitié sur les revenus de la ville, moitié sur les revenus du domaine extraordinaire.

« Il sera affecté aux fouilles pour la découverte des antiquités, au perfectionnement de la navigation du Tibre, à la construction d'un nouveau pont sur l'emplacement de celui d'Horatius Coclès, à l'achèvement du pont de Sixte, à l'agrandissement et à l'embellissement des places Trajane et du Panthéon, à la construction d'une halle et de deux tueries, à l'ouverture d'une promenade du côté de la place du Peuple et d'une autre sur l'emplacement du Forum, du Colisée et du Palatin, à l'établissement d'un jardin botanique, etc. »

1. Corr. de Napoléon, XIX, 16.
2. Arch. Nat. AF. IV, 570.

Déjà les fonctionnaires impériaux s'étaient mis à l'œuvre.

Il y avait en vérité beaucoup à faire. Sauf sous les derniers pontificats, notamment de Pie VI, les travaux publics avaient été presque complètement abandonnés, et la simple voirie de la ville était dans le plus déplorable état. Il faut lire dans Madelin les détails pittoresques de ce désordre et de ce laisser-aller : « un gouvernement médiocre et malfaisant », disait-on alors de la papauté[1]. Les églises mêmes étaient généralement mal entretenues; Saint-Pierre avait été délaissé.

A plus forte raison, les monuments anciens étaient-ils négligés; dans le cours des siècles, on avait construit quantité de maisons et d'églises avec les ruines du Colisée ou des temples du Forum. Alors les plus imposants des monuments anciens s'étaient affaissés sur eux-mêmes dans la poussière et dans l'oubli. La Rome impériale avait presque totalement disparu; quelques chapiteaux de colonnes émergeaient à peine de l'universel désastre, heurtés par le pied du passant.

Il est possible que les ruines aient leur charme. On a le droit d'aimer le somptueux vêtement que les lierres, les plantes grimpantes, les lianes fleuries, jettent de siècle en siècle sur les restes des temples, des arcs de triomphe, des voies sacrées. On a le droit de regretter et même de maudire les « restaurations » de monuments anciens ou autres. Tout de même il n'y a pas lieu de regretter les immondices dont était caché le Forum Romain; il y a devoir de conserver, d'entretenir les monuments anciens ou autres; leur beauté n'est pas toute dans le spectacle poignant de leur écroulement; et il faut remercier, sans réserve, tous ceux qui, depuis un siècle, c'est-à-dire depuis Napoléon, nous ont ménagé les émouvants tableaux du Forum et du Palatin. Il y a seulement danger qu'ils n'éveillent, en les évoquant, des ambitions impériales. Mais est-ce un danger?

Quoi qu'il en soit, Napoléon estima qu'il lui appartenait d'entretenir et de conserver les monuments élevés par les Romains, et il y apporta son extraordinaire activité. Peut-on dire que même il y

1. Madelin, 45 et suiv.

mit des soins particuliers : il y voyait la récompense suprême de sa rude carrière, le terme, le triomphe, au Capitole. L'émotion est grande de considérer que, si grand qu'il ait été, il n'a qu'à peine ici commencé la réalisation de son dessein, que le père du Roi de Rome n'a pas vu Rome. — C'est le signe sans doute que son œuvre était d'avance condamnée, qu'il ne peut pas y avoir d'autre empire romain que l'empire romain, que cette formule historique, où s'était faite un moment l'unité du monde méditerranéen, ne peut pas enfermer tout un continent de nations comme l'Europe, ni donc le monde entier, et que la cité humaine se doit organiser selon d'autres lois, celles que nous cherchons dans le sang des révolutions et des guerres.

L'administration impériale que Napoléon installa à Rome travailla comme si elle avait l'assurance du triomphe prochain et d'un avenir séculaire : « Un gouvernement athénien », dit Madelin[1]; ce titre ne convient qu'aux aimables qualités du gouverneur de Rome, Miollis, qui s'efforça de faire vivre autour de sa villa Aldobrandini, malgré les bouderies de l'aristocratie romaine, une société gracieuse et délicate..., et qui y réussit en quelque manière.

Mais si l'on considère toute l'œuvre qui se rapporte à l'application des décrets du 17 mai 1809 et du 27 juillet 1811, c'est-à-dire à l'entretien des monuments anciens et aux « embellissements » de Rome, c'est un « gouvernement romain » qu'il faut dire; il en a toute la largeur de vues et toute l'activité féconde. Il est vrai qu'il n'a rien laissé qui permette d'y ajouter le nom de Napoléon à ceux de César, de Titus, de Trajan, ou même de Septime-Sévère, ni colonne, ni arc de triomphe; mais le jugera-t-on sur les résultats plus que sur les intentions et les premiers efforts? Le décret organique est du 27 juillet, et un an après, à la même date, Napoléon se perdait sur le chemin de Moscou, car tous les chemins ne mènent pas à Rome.

Il y a là tout un ensemble déjà grandiose, quoique éphémère, d'entreprises diverses conduites avec un zèle remarquable et un étonnant esprit de réalisation.

1. Titre de son chap. VI, au livre III.

Tournon, le préfet de Rome, en écrivait dès le 24 octobre 1810 à de Gérando, son collègue à la Consulte[1] : rétablissement de la navigation intérieure dans la ville de Rome; construction d'un pont sur les vestiges du ponte Rotto, l'ancien pons Æmilius; construction d'un pont en fer qu'on ferait couler à Bracciano. Par ailleurs, car Napoléon, on le sait, attachait beaucoup d'importance à l'aménagement des voies navigables, on exécuta de sérieux travaux sur le cours du Tibre, au pont et au canal de Fiumicino; on s'occupa du canal de Rome à Civita Vecchia, du port de Ripa Grande[2]. On vérifia les écluses des canaux, on répara les dommages causés par les torrents, on régularisa la Néra, comme encore on établissait tout un dossier relatif au lac de Trasimène, à son desséchement pour le mettre en culture, au canal de la Chiana. Il fut question de dessécher les Marais Pontins pour en chasser la malaria et de les remplacer par des jardins pour l'approvisionnement de Rome. Là aussi le pittoresque y eût perdu : le regretterait-on?

Dans le même ordre d'idées, c'est-à-dire celui de l'hygiène et de la santé publique, — et il s'agit cette fois d'œuvres qui sont restées — Napoléon voulut que Rome eût des cimetières; ce furent ceux de Saint-Laurent et de Saint-Pierre, l'un oriental, l'autre occidental. Car aux temps anciens les corps étaient brûlés. Les chrétiens furent ensevelis d'abord dans les catacombes, puis dans les voûtes souterraines des églises, chacun laissé libre en ce point, dans des conditions d'insalubrité, où la malaria trouvait du renfort : sous ce climat brûlant, chaque année il fallait fermer quelque église pour prévenir les exhalaisons pestilentielles.

La Consulte de Rome fit construire les deux cimetières et y institua un régime parfaitement adapté aux conditions locales. La chaleur du climat et le sol, qui est de cendre volcanique, poreuse et légère, ne permettent pas de creuser des fosses. On établit donc des voûtes, ou chambres souterraines fortement maçonnées, destinées à recevoir les cadavres pendant un an, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment réduits en poussière pour être enterrés sans danger.

1. Arch. Nat., F1°, 139.
2. *Id.*, *id.*, 156.

Mais enfin, pour en venir aux choses de l'esprit, des soins assidus furent donnés à l'entretien des églises, qui en avaient besoin, à l'église de Saint-Paul-hors-les-Murs, à celle de Saint-Clément, à celle du Gesu, à Saint-Pierre, notamment à ses quatre piliers; des paratonnerres, *parafulmini*, furent installés sur le monument.

La Via Appia fut entretenue, elle était en fort mauvais état. Les Archives, les Bibliothèques, les Musées, furent l'objet d'études et de rapports qui n'aboutirent pas à des résultats importants en si peu de temps, mais où sont les origines de leur organisation contemporaine.

Et c'est avec la même ardeur, la même intelligence, que les fonctionnaires envoyés à Rome par l'Empereur travaillèrent à l'entretien des monuments élevés par les Romains. La commission spéciale fut composée du préfet Camille de Tournon, *Camillus Capitolinus*, comme l'appelait Victor de Broglie, de l'intendant de la couronne, Martial Daru, le frère d'Antoine, et du maire de Rome, duc Braschi. Nos Archives ont d'énormes dossiers de plans et de rapports qui resteront le témoignage de leur activité qui fut merveilleuse, passionnée; ils avaient tous, comme disait l'architecte Sterni, leur principal agent d'exécution[1], « la pensée de réveiller dans toute l'Italie l'enthousiasme du siècle d'Auguste ». Il faut apporter à l'étude de leurs travaux le même enthousiasme, si on veut les bien comprendre, et surtout y retrouver quelque chose de la pensée impériale.

C'est dans cet état d'esprit que tout d'abord, le 23 août 1811, le sieur Scipione Perosini présenta à la commission, qui en référa à l'Empereur, un plan grandiose de palais Impérial à élever sur le mont Capitolin, « la seule résidence qui convienne, disait-il, au plus grand des monarques ». Perosini essaie de se mettre à la hauteur des circonstances en effet exceptionnelles, et de voir grand. Il y est parvenu.

Nous avons ses plans sous les yeux[2]. Il s'agit en vérité de la construction de toute une Rome Napoléonienne. L'accès du Capi-

1. Madelin, 423.
2. Arch. Nat., N. III, n° 10. Rome.

tole est abrupt vers le nord, c'est là qu'était la Roche Tarpéienne. Pour éviter cette chute, notre architecte établit dans cette direction une large voie d'accès, dont la pente s'adoucit, du haut du Capitole, jusque vers la place du Gesu qui est dans l'axe; une voie latérale sera représentée par le Corso depuis la place du Peuple où aboutit la Via Flaminia. Il est dommage que cette grande voie ne soit pas juste en face du Capitole, légère déviation que le monument lui-même corrigera.

Donc sur le Capitole, on élèvera le Palais Impérial. Il sera considérable : il enveloppera l'emplacement du mont Capitolin, du palais des Conservateurs, de l'Ara Cœli, du palais Caffarelli. Il se présentera par d'amples façades à base dorique, surmontée de l'ionique à l'étage supérieur, et, la pente étant accentuée, s'achèvera en terrasses de style corinthien : — un ensemble de palais plutôt qu'un palais; il y aura la résidence de l'Empereur; il y aura les palais des Assemblées, des Corps Constitués; tout autour des bâtiments pour la garde impériale, pour le service; — une puissante masse architecturale, des milliers de colonnes, des portiques et des frontons, des arcs et des stèles, des statues et des bas-reliefs, statues équestres ou pédestres, bas-reliefs de victoires, trophées, inscriptions, renommées, le long des degrés et des rampes qui conduisent toute cette gloire immortelle, tout ce triomphe de pierre au Capitole.

Le morceau le plus réussi, sur le papier, et le plus amoureusement traité par Perosini, c'est la façade sur le Forum; il semble qu'il ait voulu y poser un monument digne de toute la gloire antique qui sortait de cette poussière : une ample terrasse, qui fût descendue doucement, en rampes et degrés majestueux sur « les Jardins du Capitole », c'est-à-dire sur le Forum, vers le Palatin; d'ailleurs notre architecte supprimait tous les monuments antiques ou à peu près; il les remplaçait par du neuf, et l'on peut se demander s'il ne commettait pas, en dehors de ce barbarisme de destruction, une erreur fondamentale d'optique en dressant des bâtiments aussi vastes sur un espace aussi étroit, dont la grandeur est toute dans l'histoire de son passé. On n'en peut heureusement pas juger. Mais sans doute ces plans n'étaient pas plus mauvais

que celui du monument de Victor-Emmanuel II, et ils avaient au moins l'avantage de conduire à la Rome antique au lieu de lui tourner le dos, au lieu de la renier.

Perosini avait un plus louable souci de fidélité et de commémoration historique : du palais Impérial sur le Capitole il ménageait, comme jadis Caligula, un passage de plain-pied, conduisant au Palatin, où l'on devait établir les Jardins Impériaux, sur le berceau de l'ancienne Rome, sur les vestiges de la Roma Quadrata, et sur l'emplacement des palais des empereurs. C'était bien la chaîne renouée des empereurs d'autrefois à celui d'aujourd'hui.

Parmi des erreurs énormes, il y a de la grandeur dans ce dessein, et, si nous l'avons redit, c'est parce qu'il donne une idée de la mentalité des contemporains.

Il fut repoussé par la commission des monuments et par Napoléon, parce qu'il eût comporté des dépenses énormes, la destruction des plus beaux monuments du Forum et du Capitole, ce qui eût suffi à le rendre impraticable, et le ministre de l'Intérieur en écrivait dans ce sens au sieur Perosini, en lui demandant « quelque proposition sagement combinée qui, se renfermant dans de justes bornes, permettrait de rendre justice à son talent et d'accueillir ses projets[1] ».

Nous allons venir en effet, mais sans Perosini, à des combinaisons plus sages, qui portent d'ailleurs, avec plus de respect pour l'antiquité, la marque napoléonienne, en harmonie avec l'ancienne Rome impériale.

## III. — Les Jardins du Grand César et les Jardins du Capitole.

Quand on arrive à Rome, non pas comme aujourd'hui par le chemin de fer, mais comme autrefois par la route, par la grande Via Flaminia, qui vient du Nord, de Florence, d'Ancône,... de Paris, on y entre par la porte du Peuple. On a à sa droite, sauf que la vue est masquée par des maisons, le Tibre, et, au delà, le château Saint-Ange, Saint-Pierre et le Vatican ; à sa gauche, les

1. Arch. Nat. F[13], 1568 A.

hauts jardins du Pincio, qui de plain-pied se continuent par la villa Médicis, vers la Trinité-des-Monts, dans la direction du Quirinal et des Thermes; en face, on a le Corso qui pénètre au cœur de la ville, vers la place Colonna, la place de Venise, le Capitole, le Forum, le Colisée : la grande artère de Rome à travers les siècles.

Prenons le langage de Tournon : « Il faut que le voyageur arrivant de Florence, voyant au loin au bout du Corso le Capitole, et à droite, au delà du Tibre le Vatican et Saint-Pierre, puisse embrasser, dès son premier regard jeté sur la reine des nations, sa gloire passée et sa grandeur présente, le siège de son empire temporel et celui de sa domination spirituelle. » Ce qui est bien près d'embrasser l'univers et l'histoire universelle.

On eut donc surtout le souci de donner à Rome une entrée digne de tant de gloire ancienne et nouvelle. Sous la direction du préfet Tournon, ce fut l'œuvre de Berthault, architecte de Sa Majesté, envoyé à Rome en novembre 1812, avec Gisors, inspecteur général des Bâtiments.

« La place du Peuple, écrit Berthault, dans son premier rapport, dans l'état où elle se trouve, considérée du point de vue de la porte d'entrée, ne laisse presque rien à désirer. Seulement elle a la forme d'un clavecin, ce qui la rend un peu étroite du côté de cette porte. Mais que le voyageur, frappé d'abord de sa beauté, arrive jusqu'à l'obélisque et tourne malheureusement la vue, soit du côté du mont Pincius, soit du côté du Tibre, qu'aperçoit-il? Des masures. Tout à l'heure il se croyait dans Rome; à présent, il se trouve dans un village; il n'est entouré que de cabanes. »

Et il faisait aussitôt ses propositions : — le problème étant de présenter dans leur aspect le plus favorable les points de vue dont on pourra jouir en arrivant à Rome par la porte du Peuple, la place sera régularisée et rendue ovale par la démolition des maisons qui à droite et à gauche la dégradent et présentent un contraste si choquant avec la perspective magnifique et imposante qu'elle offre du côté de la vue du Cours. Cette place ainsi désobstruée laissera voir à droite le Tibre sur les bords duquel s'élèvent majestueusement le mausolée d'Adrien et la basilique de Saint-

Pierre, au sud-ouest la villa Pamfili et au nord-ouest le Mont Marius; à gauche sera le jardin du Grand César à 32 m. 48 au-dessus du niveau de la place.

L'église Sainte-Marie-du-Peuple occupe un des côtés de la porte du Peuple. Il fut question de construire sur l'autre côté un bâtiment quelconque pour assurer la symétrie, ou même de détruire l'église. Heureusement on ne fit pas ce sacrifice à la symétrie, et on se contenta de régulariser la place, sans trop de dégâts.

A droite de l'entrée, Berthault aurait voulu abattre les « cabanes » qui obstruaient la vue jusqu'au Tibre et y établir une promenade disposée en quinconces, avec 1 200 platanes, le long de deux allées dirigées sur l'axe de l'obélisque pour produire le même effet que les deux rues latérales et que le Corso. Il eût prolongé cette promenade jusqu'au pont Ripetta (Cavour); il l'eût garnie de statues et de bancs, en belle vue sur le Tibre, et elle eût abouti à la place du Peuple par un mur circulaire à hauteur d'appui surmonté d'une grille, avec une large porte à deux vantaux[1]. C'était une idée, elle ne fut pas réalisée, car nous sommes alors en 1813, et les événements vont se précipiter dans un autre sens.

En fait, l'œuvre originale de Berthault, — et elle suffit à sa renommée —, est dans l'établissement des Jardins du Grand César ou du Pincio. Lorsque le nom en fut proposé à Napoléon, il hésita, et de sa main il écrivit « Jardins de César le Grand »; puis, réflexion faite, il garda « Jardins du Grand César ».

Il y avait là, en élévation sensible par rapport à la place du Peuple et au Corso, derrière le couvent de Sainte-Marie-du-Peuple, un vaste ensemble de jardins, de vignes, de bosquets, la *Collis hortorum*, s'étendant vers les parcs de la villa Borghèse, vers la villa Médicis, vers la Trinité-des-Monts, vers les anciens jardins de Lucullus et de Salluste, le long du mur d'Aurélien, vers le quartier Ludovisi, dans la direction des Thermes de Dioclétien.

Le mérite de Berthault est d'avoir dégagé en ce sens la place du Peuple en établissant un accès à ces coteaux et en y organisant les Jardins du Pincio, qui sont parmi les plus belles choses dont

1. Arch. Nat., F. 13, 1568 A.

Rome s'est enorgueillie depuis. Deux larges portes, dans la grille qui fut construite le long de la place du Peuple, ouvrent deux belles rampes en pente douce, qui, de paliers en paliers, décorées de massifs et de statues, conduisent aux Jardins du Grand César et aux merveilleux plateaux d'où l'on a sur Rome la vue la plus émouvante, en vérité une vue impériale : la promenade de Rome aujourd'hui, son Bois de Boulogne, mais le nôtre n'a pas un spectacle pareil.

Il y eut à la commission quelque discussion à l'endroit des propositions de Berthault. Certains voulaient que les jardins eussent un caractère pittoresque, une aimable irrégularité, des détours, des surprises parmi les ombrages. Berthault, très classique, on l'a déjà vu, tenait pour un jardin *régulier*, avec des arbres à haute tige, disposés en quinconces, en allées, pour aboutir à la grande *place de réunion* sur le plateau du mont Pincio. Il fut soutenu par Gisors, qui observa que, l'Empereur ayant adopté le nom de Jardins du Grand César, ce ne pouvait pas être un jardin quelconque confondu avec la campagne voisine, vers le parc Borghèse. « Il doit être une promenade grandement disposée, et présenter ces belles lignes horizontales et symétriques que l'eurythmie de l'architecture commande pour la composition d'un jardin qui doit faire partie intégrante d'une production de cet art. Ici des plantations et une place publique, ornée de monuments et d'édifices remarquables, doivent concourir à l'embellissement de Rome ; ici donc l'architecture doit se faire remarquer dans les plantations comme dans les édifices et monuments ; autrement on n'obtiendrait qu'un disparate que les Romains et les artistes de tous pays visitant Rome ne manqueraient pas de reprocher aux architectes qui l'auraient produit, et aux magistrats chargés d'ordonner et de faire exécuter ces objets d'embellissement et d'utilité publique. »

Berthault fit encore remarquer que « le bon goût de même que la décence ne permettent guère d'admettre pour les promenades publiques que des allées, des places de réunion et des quinconces, en rejetant comme inconvenables et nuisibles à la sûreté publique de même qu'aux bonnes mœurs la distribution en bosquets, en allées tortueuses et en petites parties anguleuses ».

Berthault et Gisors l'emportèrent. Dans l'ensemble, les Jardins du Pincio ou du Grand César ont pris la belle ordonnance qu'ils avaient proposée, se sont étagés majestueusement au-dessus de la place du Peuple et de la ville elle-même, se sont prolongés au delà du mur d'Aurélien vers les Jardins Borghèse, se sont ouverts sur la villa Médicis et la place de la Trinité-des-Monts, ont constitué vraiment un « embellissement » dont Rome et ses visiteurs ont senti tout le prix. Il n'était que juste de leur en garder l'honneur, et à Napoléon.

Il nous faut maintenant nous transporter à l'autre bout de Rome, aux « Jardins du Capitole ». Nous n'y saurions prendre de meilleur guide, avec Berthault, que le préfet Tournon, ne fût-ce que pour préciser, par leur témoignage direct, la part qui revient à l'administration napoléonienne dans la restauration du Forum romain, une expression importante de la pensée impériale à la veille du deuxième couronnement.

« On sait, dit Tournon dans ses *Études*[1], que les monuments antiques de Rome sont, pour ainsi dire, entassés dans la double vallée qui s'étend du mont Capitolin au mont Esquilin, c'est-à-dire dans l'étroit espace qui fut le foyer de la puissance romaine, où s'élevèrent le Capitole, le Forum, et le palais des Césars, où furent en un mot le noble siège du patriciat, l'arène populaire et le théâtre des fureurs impériales. » La phrase est arrondie.

Sur 700 mètres de longueur, 600 de largeur, après deux mille ans et 20 « saccagements », étaient debout les restes du Capitole, et ceux des temples de Jupiter tonnant, de Jupiter Stator, de la Concorde, d'Antonin et Faustine, de Romulus, de la Paix, de Vénus et Rome, de Vesta, de la Fortune Virile; les arcs de Septime-Sévère, de Titus, de Constantin et de Janus, la colonne de Phocas, le palais des Césars, les bains de Titus, le grand Cirque et le prodigieux Colisée; enfin, vers l'ancien forum des Césars, les colonnes du temple de Mars Vengeur, le forum de Nerva, la Basilique et la Colonne Trajane.

1. *Études statistiques sur Rome*, 1840; — t. II, p. 261 et suiv.

Cette vallée de ruines avait été exhaussée d'environ 4 mètres par de fréquents incendies et d'autres bouleversements; on y avait laissé déposer les terres provenant des fouilles faites pour construire la nouvelle ville dans la plaine du Tibre, et le Forum était devenu un vaste « immondezzajo ». Le dédain des choses antiques, s'exclame Tournon, avait été porté si loin, même par ceux qui auraient dû veiller le plus attentivement à leur conservation, qu'on adossa au mur du Capitole un amas de débris qui enveloppa dans sa masse les colonnes du temple de Jupiter tonnant, et dans cette colline artificielle un sénateur de Rome construisit ses écuries (!). « Ces profanations vandaliques ne sont même pas d'une date bien ancienne, car je possède une gravure représentant le Capitole en 1550 dans laquelle le dépôt d'immondices n'est pas à beaucoup près aussi élevé qu'il l'était en 1809; il paraît donc qu'on l'acheva à dessein, et qu'on l'aplanit pour servir à la construction des écuries du sénateur, et c'est ainsi que ce successeur d'Agrippa comprenait ses devoirs envers les restes de la grandeur romaine. » Cela assurément était impardonnable.

A l'exemple de ce magistrat inculte, on avait élevé sur ce sol factice des maisons, des greniers, où les colonnes de granit servaient d'appui à d'humbles toitures. Plusieurs fois, en maints endroits, le sol avait été fouillé; puis, la curiosité satisfaite, les terres avaient été rejetées dans l'excavation.

Ainsi, à partir du Capitole, les « immondices » formaient une terrasse qui, touchant presque à l'astragale des colonnes du temple de Jupiter tonnant, s'élevait à 10 mètres au-dessus du sol antique. Une route rapide sur les pentes de ce remblai donnait aux voitures un difficile accès sur la place du Capitole.

Au-dessus de ce monceau de débris, des maisons occupaient l'aire du temple de la Concorde, et d'autres maisons, des greniers étaient bâtis entre la colonne dédiée à Phocas et l'arc de Septime-Sévère, qui, par les soins de Pie VII, avait déjà été excavé de 3 m. 85 jusqu'à la rencontre du sol antique dans un espace elliptique de quelques mètres de rayon.

Le temple d'Antonin et Faustine était enterré jusqu'au-dessus des bases des colonnes liées entre elles par la lourde grille d'une

église dont la façade « du plus mauvais goût » contraste si péniblement avec l'élégance de ce portique.

En face, les colonnes du temple de Jupiter Stator étaient aussi profondément enfouies, et l'immense vasque de granit qui est aujourd'hui au pied de l'obélisque du Monte Cavallo touchait par ses bords au sol et se dégradait sous les roues des charrettes qu'on y introduisait pour les laver.

Plus loin les vastes voûtes du temple de la Paix, fermées par des murailles, servaient d'étables à des bestiaux et de remises à des charrons, et un amas de débris s'élevait jusqu'à la naissance des arcs.

Au delà de ce temple et au point culminant du vallon du Forum placé à 12 m. 80 au-dessus du niveau du sol de l'arc de Septime-Sévère, qui marque le point inférieur de ce vallon, une ligne de mauvaises constructions fermait l'horizon en s'étendant de l'église et du monastère de Santa Francesca Romana à l'arc de Titus.

La contre-pente du coteau vers le Colisée, occupée par une vigne, présentait un relief irrégulier, formé de débris jusqu'au mur extérieur de ce monument, rempli lui-même de dépôts entassés dans toute son aire sur 3 ou 4 mètres de hauteur; ses voûtes entr'ouvertes, ses murs lézardés annonçaient une ruine prochaine accélérée encore par une active végétation, et que le contrefort hardi élevé par Pie VII ne retardait que sur un seul point. Enfin sur les bases du Viminal, les salles du palais de Titus explorées à plusieurs reprises avaient été aussitôt après remplies de terre et étaient presque ignorées.

Le plan français de restauration, non d' « embellissement », fut vaste et rationnel, dit Tournon; il consistait à rechercher le niveau antique, à mettre au jour les bases des monuments, selon les termes mêmes d'une lettre de Raphaël à Léon X à qui il proposait déjà ce déblaiement général et permanent. Il s'y rencontrait de grosses difficultés : acheter et détruire un grand nombre de maisons, enlever les terres, les porter en des lieux où elles ne pussent nuire à d'autres recherches, réparer les monuments en péril de chute, et procurer l'écoulement des eaux pluviales tombant sur ce sol déprimé.

L'administration du préfet Tournon indiqua d'abord un choix : la restauration des temples de Vesta et de la Fortune Virile masqués par des constructions et enfouis sous des décombres; — le déblaiement de l'arc de Janus, qui perdait pour les mêmes causes ses belles proportions; — le dégagement de la Colonne Trajane qui, pressée et presque dérobée à la vue par des masses de bâtiments modernes sans intérêt, s'élevait du fond d'une espèce de puits au milieu d'une place si étroite qu'on pouvait à peine la voir; — même travail au portique d'Octavie, « indignement employé à abriter des marchandes de poisson », au forum de Nerva, au théâtre de Marcellus, à la basilique Antonine, à tous les monuments de l'antiquité susceptibles d'être isolés des constructions modernes et dégagés des amoncellements de terre dans lesquels leur base avait disparu.

Tel était l'emploi du million que le décret du 27 juillet 1811 y consacrait chaque année.

En fait les fouilles avaient commencé tout de suite, dès 1810; elles furent régulièrement et activement poursuivies jusqu'à la fin de l'Empire et au retour du Pape.

Tournon et Berthault en ont dressé un inventaire précis, qui permet de mesurer leur mérite qui fut grand et de leur rendre la justice qui leur est due.

Les trois colonnes angulaires du temple de Jupiter tonnant[1], couronnées d'un admirable fragment d'entablement, chef-d'œuvre de la sculpture d'ornement du siècle d'Auguste, étaient enterrées jusqu'aux chapiteaux, et, en surplomb de près d'un demi-diamètre, ne paraissaient retenues que par la pression des terres qui les envahissaient. Pour les remettre d'aplomb, il fallut enlever les énormes blocs de marbre de l'entablement, et les déposer sur un échafaudage qu'on construisit sur la plate-forme; puis on pratiqua une excavation circulaire autour des colonnes jusqu'au sol antique, c'est-à-dire à 15 mètres de profondeur. Alors on s'aperçut avec effroi qu'elles reposaient sur les restes d'un stylobate tellement rongés par le temps qu'elles n'avaient pour appui que

1. C'est-à-dire du temple de Vespasien.

quelques pierres conservées dans le centre du noyau. « Force fut de reconstruire en sous-œuvre ce stylobate à une profondeur de 15 mètres, et au fond d'une espèce de puits très étroit. Cette construction en sous-œuvre pleine de grandes difficultés très habilement vaincues étant terminée, les tambours des colonnes furent démontés, replacés d'aplomb et solidement assujettis; l'entablement reprit ensuite sa place, et les joints des blocs furent soigneusement mastiqués afin d'éviter toute infiltration.

« Enfin l'enlèvement total des terres autour des colonnes et jusqu'au mur du Tabularium, soubassement du Capitole, le mit en entier à découvert; les colonnes du temple s'élancèrent isolées dans leur noble élégance, et on s'étonna de voir briller dans les airs l'admirable frise sculptée que naguère souillait le pied des curieux. » Et Tournon signale à l'estime de la postérité les architectes romains Valadier et Camporesi qui avaient conduit ce travail délicat.

A côté du temple de Jupiter (ou de Vespasien), l'édifice consacré à la Concorde, ou, suivant d'autres, à Junon Moneta, fut déblayé des constructions vulgaires qui avaient été appuyées contre ses colonnes; son beau portique de granit fut entièrement isolé, et on put ainsi établir sur les murs de soutènement une route qui conduisit au Capitole par une pente accessible aux voitures.

« Alors changea totalement d'aspect ce versant du mont Capitolin si chargé de restes précieux, mais si déshonoré par un honteux abandon, et il suffira de jeter les yeux sur les vues données par Piranesi et autres graveurs et de les comparer à l'état actuel pour comprendre l'étendue et l'importance des travaux entrepris sur ce seul point. »

Au-dessous de ces monuments du Clivus Capitolinus, la colonne isolée qui à l'entrée du Forum disparaissait cachée entre deux vieilles maisons, dégagée par leur démolition et profondément fouillée, fut reconnue par l'inscription de sa base pour un monument antique remanié et consacré à Phocas.

Toujours en remontant le Forum, on déblaya jusqu'à la rencontre du pavé les bases des colonnes du temple de Jupiter

Stator[1]. La vasque de granit qui orne maintenant la place de Monte Cavallo fut dégagée des terres qui l'enfouissaient, tandis qu'en face l'enlèvement des amas de débris amoncelés dans le portique d'Antonin et Faustine mit à nu les bases de ses colonnes de marbre cipolin et découvrit le soubassement de ce monument, au pied duquel on trouva parfaitement conservé le pavé de la Voie Sacrée, « où semblaient empreints encore les pas des vainqueurs marchant au Capitole et ceux des vaincus traînés aux prisons Mamertines ».

D'importants travaux eurent lieu au temple de la Paix[2]. Les constructions modernes disparurent; les terres, les débris de murs et de voûtes furent enlevés, et dessous, un pavé élégamment disposé en marbres précieux fut retrouvé à une profondeur de plusieurs mètres. « Alors les trois voûtes colossales recouvrèrent leurs belles proportions, et on put comprendre le plan de cet immense monument, dont les réparations aux murailles et aux voûtes consolidèrent toutes les parties, et qu'on se préparait même à garantir des infiltrations en les couvrant d'une couche de ciment. »

On rencontra de grosses difficultés en arrivant au seuil qui sépare le vallon compris entre le Capitole et le Palatin, de celui qui est entre le Palatin, l'Esquilin et le Cœlius. Là, entre le temple de la Paix et l'arc de Titus, il y avait une belle église, un vaste couvent et des greniers. On démolit les greniers et une partie considérable du couvent. Mais on conserva l'église, Santa Francesca Romana, très vénérée en souvenir du retour de Grégoire XI qui y a son tombeau. Les deux vallons néanmoins se trouvèrent réunis; le sol fut abaissé jusqu'aux bases du temple de Vénus et Rome, ouvrage d'Adrien. On y trouva beaucoup de débris précieux, soit de la Maison Dorée de Néron, soit d'autres monuments inconnus.

Par la démolition des greniers, l'arc de Titus, qui s'y appuyait, fut isolé; de profondes et anciennes dégradations y furent réparées. Depuis, observe Tournon, on y a exécuté une restauration de mauvais goût, dont l'administration française n'est pas responsable.

1. Ou de Castor et Pollux.
2. Basilique de Constantin, ou encore de Maxence.

Et on arrivait ainsi au Colisée. Longtemps conservé comme une forteresse des barons romains, l'immense monument avait été entamé, surtout dans sa partie méridionale, par les matériaux qu'on en avait enlevés pour construire les palais Farnèse et Barberini. L'enceinte septentrionale avait échappé, et Pie VII l'avait consolidée par un éperon. Mais les voûtes intérieures étaient gravement endommagées. On enleva les terres du côté du nord; un mur fut établi pour soutenir le terrain où passe la route de Naples. Alors l'intérieur fut déblayé; les portiques furent nettoyés; les dalles du pavé furent découvertes; on put circuler sous le triple berceau des voûtes, et « suivre sur les marbres usés les traces du peuple romain se précipitant vers d'horribles plaisirs ».

Les fouilles convergèrent vers l'arène, encombrée de murs elliptiques et concentriques, coupés de murs en ligne droite, qui sans doute soutenaient autrefois un plancher d'où sortaient les décors ou les barrières : — une mine de conjectures pour les antiquaires. Les murs furent repris en sous-œuvre; les voûtes furent consolidées, nettoyées des arbustes qui avaient pris la place des spectateurs, et le Colisée fut assuré d'une longue durée.

Des travaux furent entrepris aux bains de Titus, sur la pente de l'Esquilin, près du Colisée. On en découvrit les galeries ornées de stucs parfaitement conservés, et couvertes de peintures, caissons, arabesques, dorures fraîches et éclatantes : tout un admirable musée rendu à la lumière.

L'arc de Janus Quadrifrons, à peu de distance du Forum Romanum, entre le Velabrum et le Forum Boarium, fut déterré de 2 à 3 mètres, et on entreprit de l'isoler. Près du Tibre, le temple de Vesta (ou d'Hercule vainqueur) fut dégagé; les fouilles découvrirent son emmarchement circulaire, et « ce charmant édifice parut dans toute sa gracieuse élégance..., tandis qu'à ses côtés le temple de la Fortune Virile, bâti par Servius Tullius, également dégagé de l'amas de terre qui cachait son stylobate, montra sa mâle beauté presque contemporaine du berceau de Rome ».

Il y eut d'importants travaux autour de la Colonne Trajane. Elle était comme perdue au milieu de deux églises et de beaucoup d'habitations. On ne toucha pas aux églises, Notre-Dame-de-Lorette

et del-Nome-di-Maria; on supprima seulement deux couvents sans intérêt et quelques maisons, et on eut une place elliptique, dont la colonne occupa un des deux foyers. Le sol fouillé jusqu'au niveau antique, on y retrouva les fondations de la basilique Ulpienne dessinées par des murs et des bases de colonnes, par de vastes espaces pavés en marbre. Le tout fut entouré d'un mur elliptique pour soutenir les terres, et sous les arcades de ce mur on réunit les débris de toutes sortes trouvés dans les fouilles : une sorte de Musée de la Colonne Trajane[1].

Ainsi fut complètement dégagé le monument du vainqueur des Daces, le modèle de la Colonne d'Austerlitz.

Le décret impérial du 27 juillet 1811 avait prévu l'établissement d'un jardin botanique. On en fixa l'emplacement aux Jardins du Capitole, sur le Palatin, en face du temple de la Paix. Une pépinière, qui y fut essayée en 1811, y réussit bien. On se prépara à étendre les plantations sur toute la partie orientale des Jardins Farnèse, depuis la hauteur de l'arc de Titus jusqu'à celle du temple de Jupiter Stator, loin de la poussière des routes. Mais on n'eut pas le temps de développer cette idée.

Ce fut dommage. Car Berthault avait appliqué à tout l'ensemble du Palatin un plan d'une vraie grandeur. Il l'encadrait dans une suite d'avenues larges et droites : de l'arc de triomphe de Constantin, il faisait partir l'avenue de Constantin[2] jusqu'au carrefour de Constantin formé d'une double rangée d'arbres avec une fontaine. Cette avenue avait deux pentes, la première de l'Arc de Constantin à l'aqueduc de Claude, Aqua Claudia, 313 mètres de longueur; la deuxième jusqu'au carrefour, 209 mètres.

Du carrefour de Constantin, en revenant au sud-ouest, on suivait l'avenue des Cirques[3], bordée à gauche par le Cirque Maximus, à droite par les fortes masses des ruines du palais des Césars, où l'on distingue encore la Bibliothèque du Palais, et la loge d'où les

1. Voir aux Arch. Nat., F. 13, 1568 A, tout un dossier relatif aux travaux de la place Trajane, avec des plans et des rapports de Gisors.
2. Aujourd'hui Via di San Gregorio.
3. Via de Cerchi.

empereurs assistaient aux exercices du Grand Cirque. Longue de 581 mètres, l'avenue des Cirques aboutissait à la place de l'arc de Janus. La place de l'arc de Janus aurait pris une forme demi-elliptique entre les deux églises de Sainte-Anastasie et de Saint-Georges-de-Vélabre, celle-ci une des plus anciennes basiliques de Rome. De là se découvrait le Tibre, avec les temples de Vesta et de la Fortune Virile, que l'on dégagerait; au sud-ouest, le temple de Vesta serait bordé d'une avenue avec des degrés descendant au Tibre.

On rentrait au Forum, vers le temple de Jupiter Stator, par l'avenue de Romulus, 315 mètres[1]; mais il y fallait démolir l'église Sainte-Marie-Libératrice.

Ainsi le Palatin aurait eu pour cadre un grand nombre de monuments de l'antiquité romaine, disséminés sur un espace de 256 559 mètres, et dans cet espace se trouvaient « réunis les chefs-d'œuvre des temps les plus brillants de l'architecture et des arts[2]. »

Les Jardins du Palatin dans ce cadre avaient 217 000 mètres superficiels. A l'intérieur, on y ménageait une terrasse pour la vue du Forum; tout autour, des sorties sur l'arc de Titus, sur l'avenue de Romulus, sur l'avenue des Cirques, sur le carrefour de Constantin, sur l'avenue de Constantin.

Dans les jardins, on conservait une partie de la villa Magnani[3], « dont l'intérieur a des peintures de Raphaël (?) et un escalier qui descend aux salles souterraines des Thermes. » On faisait un escalier pour descendre aux bains souterrains de Livie. On démolissait le petit pavillon de la Farnésine et le couvent de Saint-Bonaventure, sauf l'église dont on faisait une orangerie. On assurait des vues sur toutes les pentes. Les revers sud-est et sud-ouest seraient plantés en degrés d'arbres à fruits, les allées disposées en courbes insensibles suivant les pentes et les sinuosités du terrain de façon à ne rien perdre des grandioses spectacles sur la ville et les environs. Notamment au sommet on ménageait un espace découvert, sur lequel on proposait d'élever un monument à Sa Majesté, « qui a rendu, pour ainsi dire, aux Romains ce

1. Vers la Via San Teodoro.
2. Arch. Nat., F. 13, 1568 A.
3. Villa Mills.

mont Palatin, sur lequel se sont successivement élevées la chaumière d'Evandre et la Maison Dorée de Néron ».

Tournon admirait fort ce projet et en recommandait l'adoption. Mais il était coûteux, plus de deux millions : il proposa d'en répartir la dépense sur plusieurs années.

L'Empereur n'eut pas son monument sur le Palatin. Quoique le temps lui ait été refusé, « c'est Napoléon, dit très justement M. Madelin[1], qui a renouvelé par le Forum déblayé le souvenir de la Rome des Empereurs, et cela reste ineffaçable. Il a eu partout le privilège de restaurer les siècles. »

En vérité, il n'a pu qu'indiquer les grandes lignes de la restauration de l'ancienne Rome. On a fait beaucoup après lui : sur le Forum à la Basilique Julia, à l'Atrium des Vestales, aux Rostres, au Lapis Niger. Au Palatin surtout on a fait autre chose que d'aménager des jardins, et au palais de Caligula, à la Domus Tiberiana ou à la Domus Augustana, au temple de Cybèle, à la Roma Quadrata, on a vraiment inauguré la résurrection des palais Impériaux.

Napoléon sans doute n'avait pas l'idée d'une telle grandeur. Quand même, il a laissé sa marque sur toute cette Rome immortelle. Que n'eût-il pas fait s'il y fût venu? On s'efforce d'imaginer son émotion en ce milieu incomparable, le seul au monde qui fût à sa taille : Napoléon au Capitole, au Forum romain! Napoléon au Palatin! Lui seul jusqu'ici eût été capable de faire jaillir de ce sol privilégié les grands siècles d'histoire qui y sont engloutis, et où son œuvre même se fût triomphalement renouée à celle des Empereurs, des Césars et des Augustes ses prédécesseurs.

Et il s'en fallut de peu qu'il ne vînt. On préparait tout pour le recevoir, à l'occasion du second couronnement.

## IV. — Le Palais Impérial du Quirinal.

Pour recevoir l'Empereur à Rome, il y fallait un palais Impérial. Le plan de Perosini avait été écarté comme trop coûteux et fantaisiste : les grandes œuvres d'art ne se peuvent fonder sur la

1. P. 693.

destruction des plus expressifs monuments du passé. Les palais des empereurs romains d'autrefois « dormaient sous les roses des Jardins Farnèse[1] » et leur existence même était quasi méconnue. Et puis le temps pressait; l'Empereur pouvait venir d'un moment à l'autre : il fallut donc tout simplement chercher parmi les palais habitables à Rome celui qui conviendrait le mieux à la grandeur de son hôte.

Il semble qu'on songea au Vatican, la résidence ordinaire des papes. Mais, outre que le pape pouvait revenir à Rome, d'accord avec l'Empereur, et qu'il importait qu'alors il eût son palais auprès de Saint-Pierre, d'autre part il ne convenait pas que l'Empereur eût le sien au delà du Tibre, dans le Transtevere. La Rome impériale est au sud du Tibre, autour du Capitole, et, sur un rapport de Miollis, il parut que le Quirinal était seul propre à la résidence de l'Empereur. Le 25 février 1811, un décret impérial[2] le réunit à la dotation de la couronne, dont les fonctionnaires en prirent aussitôt possession.

Sans doute le Quirinal n'avait rien d'impérial; il était un spécimen assez ordinaire de l'architecture du XVI^e siècle, mais il était assez grand; les papes s'y installaient souvent en été, l'air y étant meilleur qu'au voisinage du Tibre. Et on pouvait l'agrandir encore, ou le compléter de dépendances importantes. Ainsi la Consulte y fut annexée, et la préfecture, qui y était installée, fut transportée à Monte-Citorio, la cour de justice devant être établie au palais de la Chancellerie, par le décret impérial du 27 juillet 1811[3].

Tout cela faisait un ensemble assez médiocre; mais il était possible d'y réaliser un aménagement au moins provisoire. Sterni avait été nommé, par décret du 28 février 1811, architecte des bâtiments de la couronne dans le département de Rome; il fut appelé à Paris en avril pour y expliquer ses plans sur le nouveau palais impérial.

1. L. Madelin, 411.
2. Arch. Nat., O² 1073.
3. Au palais de la chancellerie il y a encore cette inscription, à demi effacée, au-dessus du portail : « *Cour impériale* ». — Cf. un intéressant article de M. A. Coulon dans la *Revue des questions historiques*, 1904, t. II, p. 222-223.

Il y avait beaucoup à faire. Sterni faisait valoir la position du Quirinal, au-dessus de tous les autres monuments romains, au-dessus du Tibre et même du Vatican. Mais, ajoutait-il, « ce palais destiné pour un souverain toujours seul et souvent religieux ne semble pas assez grand pour Sa Majesté, et il manque de tout; les appartements sont très petits, et ce n'est qu'un schelètre (*sic*). Le pape n'en habitait que quelques chambres très mal meublées, et tout le reste était négligé. » Il y avait heureusement des dépendances grandes et commodes.

En effet, en dehors du palais proprement dit et des jardins, Sterni notait deux grands communs, un autre palais sur la place, des écuries et remises, un autre commun sur la rue de la Paneterie, d'autres remises et greniers à quelque distance, des casernes dans le couvent vis-à-vis du palais, sur la rue de la porte Pie, et près du Colisée des greniers à foin pour le service du Quirinal.

Le palais principal[1] comprend un rez-de-chaussée et un premier étage. Le rez-de-chaussée, avec des portiques autour de la cour, a des pièces destinées aux séances des tribunaux, aux congrégations, à la secrétairerie d'État, au logement du cardinal camerlingue. On y peut faire de jolis appartements sur les jardins, en enlevant les grilles qui lui donnent un caractère de prison. En dessous les cuisines sont petites et mal arrangées.

A l'étage supérieur, les appartements sont en partie voûtés, en partie plafonnés de bois; le pavé y est généralement « abominable »; les fenêtres manquent; les voûtes et les parois sont sans ornement; il y a quelques chambres tapissées en damas rouge; pour décoration, quelques mauvais tableaux et des bancs de bois.

Tout cela fait un ensemble fort médiocre, ni confortable, ni majestueux : « On est dégoûté, dit Sterni, de voir la grande porte près d'un angle, à la façade. »

Il faut pourtant en tirer un palais impérial. Sterni dressa le plan des réfections nécessaires, des travaux urgents et des décorations intérieures. Il était impossible d'entreprendre de grosses bâtisses; l'appartement n'eût pas été habitable en un an; il fallait

1. Arch. Nat., $O^2$ 1083*.

aller au plus pressé. Et on prépara donc une distribution des appartements : au premier étage, les appartements de représentation, les appartements de l'Empereur, ceux de l'Impératrice[1]; au rez-de-chaussée, les appartements du Roi de Rome, le salon du Berceau, etc. Avec un escalier partant d'un magnifique vestibule sur la rue du Quirinal, avec les réparations à la Chapelle, à la salle du Trône, on arrivait à un devis de 821 766 francs; les travaux devaient durer huit mois, sauf pour le grand escalier qui demanderait deux ans. On prévoyait dans la décoration des tableaux représentant les grands exploits de Sa Majesté; pour 800 000 francs, on pensait avoir quelque chose de « bien conditionné », plus 100 000 francs pour des tableaux plus petits.

Dans le palais de la Dataria, tout à côté, on installerait l'appartement du Grand Maréchal, un logement pour un aide de camp de l'Empereur, l'appartement de la dame d'honneur de l'impératrice, une salle à manger pour les officiers de la maison; le palais de la Consulte serait pour loger les princes; il est en bon état, il a des écuries pour 60 chevaux.

L'Empereur approuva ces dispositions, recommandant de bien distinguer les travaux urgents de ceux qui l'étaient moins[2] : « Il faut préparer le palais, dit-il, de manière que je puisse l'habiter si je vais à Rome le printemps prochain » (17 août 1811). Et on se mit tout de suite à la besogne. Ce n'était guère que travaux d'appropriation; on alla assez vite. On présenta dès lors à l'Empereur le projet des sujets de tableaux destinés à la décoration : *l'Empereur donnant le Code de ses lois à Rome*; *l'Empereur ordonnant les embellissements de Rome; Trajan distribuant les sceptres de l'Asie*; *Alexandre qui pour éloigner le sommeil tient une boule suspendue au-dessus d'un vase d'airain* (Napoléon, d'un vigoureux coup de griffe, effaça ce sujet, et nous n'avons pas lieu d'en être surpris). Il garda pour le plafond de son grand cabinet de travail : *Jules César dictant des ordres à plusieurs secrétaires*, et chez l'Impératrice, *la Reine Mathilde occupée avec ses dames à broder les exploits de Guillaume le Conquérant son époux.*

1. Voir les plans aux Arch. Nat., O² 1066.
2. *Id.*, O² 1072.

Il adopta un projet de médaille singulièrement heureux : L'AIGLE IMPÉRIAL DE RETOUR AU CAPITOLE.

La fourniture des meubles fut adjugée le 24 juillet 1811. On fit l'inventaire du mobilier du Quirinal, de celui du Vatican à destination du Quirinal. Tout se prépara comme on l'avait prévu. Le cabinet de l'Empereur fut particulièrement soigné; il avait une vue magnifique sur toute l'étendue de Rome qu'il dominait comme un maître : quel prodigieux spectacle : Napoléon regardant Rome en méditant sur l'achèvement de son Empire!

En février 1813, Champagny, devenu Intendant Général de la Couronne, pressait l'achèvement : « Il y a tant de choses à faire à Rome sur un revenu borné et qui le sera bien davantage lorsqu'il y aura un grand dignitaire gouverneur, qu'il faut consacrer de préférence tous les fonds à l'objet le plus important, et cet objet est la restauration et l'ameublement du Quirinal[1]. »

L'architecte Berthault y passa et en fit son rapport le 4 mars 1813. Il y constate que tout est fait avec autant de soin que de solidité, sauf la menuiserie et la serrurerie qui laissent à désirer par suite de l'insuffisance de la main-d'œuvre. Par contre on a la ressource précieuse des marbres d'Italie; les chambranles des portes des appartements de Leurs Majestés sont en beau granit oriental; il est dommage qu'on ne puisse pas en avoir aussi facilement en France. Les portes des appartements sont en acajou, les moulures en bronze doré. Il y a un devis de glaces qui monte, pour celles qui pressent, à 218 127 fr. 50; pour celles qui pressent moins à 76 560 fr. 40. Tout sera prêt dans deux mois, y compris les appartements du Roi de Rome.

Berthault est donc content. Mais il est évident que tout cela est provisoire, et chacun se persuade que l'Empereur, dont l'imagination est magnifique, n'en sera pas longtemps satisfait : dès qu'il sera à Rome, il concevra forcément une autre installation. Il ne s'agit pas de revenir aux somptuosités du plan Perosini; mais Sterni a en tête un plan plus pratique, mieux adapté aux circonstances, et peut-être aussi grandiose. Il faut là-dessus lui laisser la parole :

1. Arch. Nat., O² 1072.

« S'il m'était permis d'exposer mon sentiment, je proposerais un plan dont l'exécution est réservée à notre grand Empereur. Mon projet est absolument digne de lui, j'en réponds, et, avec la même dépense que portent les autres projets énoncés — soit environ un million —, Sa Majesté aurait un palais à Rome correspondant à sa grandeur. Par ce moyen son nom resterait éternel dans cette ville magnifique, et le peuple de Rome serait enchanté de la magnificence de son auguste souverain.

« Voilà mon projet.

« Le palais Quirinal, tel qu'il est présentement, sans rien joindre ou abattre, arrangé suivant les détails que j'ai donnés dans le deuxième projet[1], serait le palais du Roi de Rome. Le palais Barberini serait le palais de l'Empereur. Une immense galerie qui en partie est déjà bâtie communiquerait (*sic*) ces deux grands bâtiments.

« Le palais du Roi de Rome aurait toutes ses dépendances dans la Daterie, la Consulte, Saint-Félix, etc.

« Le palais de l'Empereur aurait le commun des Suisses et tous les autres vastes accessoires du palais Barberini. Ce beau palais sera agrandi par deux corps de bâtiments latéraux et plus bas que la façade, dont celui à droite passerait sur la rue des Quatre-Fontaines soutenu sur des portiques et se réunira à la grande galerie indiquée. L'autre à gauche servira pour le logement des princes, grand maréchal, dames d'honneur, grands officiers, etc.

« Au-devant de ce palais, l'on pourra former une très grande place régulière dans son milieu vis-à-vis la façade qui présentement est embarrassée de petites baraques.

« Pour faire cette place, il ne faut que démolir quelques masures d'aucune conséquence, et son entrée principale sera presque en angle droit avec la grande rue des Due Macelli, place d'Espagne et Babuino, qui en ligne droite conduisent à la place du Peuple.

« Le Jardin du Quirinal sera le jardin fleuriste de l'impératrice. Le jardin actuel du palais Barberini pourra être bien agrandi. L'on devra démolir toutes ses petites maisonnettes entre ce jardin

1. Celui qui a été exécuté, au moins en partie.

et la charmante villa Ludovisi, et en condamnant les deux petites rues d'aucun intérêt qui s'interposent, l'on ferait un jardin superbe dans la réunion de celui Barberini et Plombino, qui réunis aussi avec les jardins de la Trinité-des-Monts et de la villa Médicis appartenant à l'Empereur et la vigne des Pères de Sainte-Marie-du-Peuple appartenant au domaine, on formerait un magnifique et très étendu jardin impérial situé sur une élévation la plus charmante de la ville dont on ne peut pas avoir l'idée.

« Ce superbe jardin impérial formerait la promenade publique de Rome, promenade digne de le héros (*sic*) qui la donnerait et du peuple qui devrait la jouir. Et il sera bien surprenant que la première promenade que aura cette ville où il n'y a que l'idée de cette espèce d'amusement soit la plus belle et magnifique qu'on puisse imaginer. Les vues pittoresques de la ville de Rome que présente cet endroit sous différents coups d'œil renouvelées à chaque instant formeraient des tableaux les plus variés et ravissants. Les petits palais et maisons isolées qui existent dans cette vaste enceinte seront arrangés et destinés à différents sujets champêtres qui pourront en même temps instruire et plaire. L'*Arcadie* devrait être établie dans ce lieu. Ce sera en ces bosquets que les poètes diviniseront les gestes de notre grand Empereur. Ici sera le Jardin des Plantes, l'Odéon et bien d'autres établissements aussi neufs qu'utiles à la ville. Rome renfermerait par ce moyen dans ses murs célèbres et sur le plus bel endroit qu'on puisse imaginer, le Palais, la Place, les Jardins Napoléon, qui par leur ensemble feraient oublier aux Romains leurs anciens empereurs[1]. »

Un beau rêve en vérité, où l'on peut avec Sterni s'attarder un moment. Le Palais et les Jardins Napoléon, presque depuis les Thermes de Dioclétien, auraient occupé tous les hauts quartiers de la ville jusqu'au delà du mur d'Aurélien, jusqu'aux jardins Borghèse; ils auraient régné sur tout l'horizon de Rome, contemplé le Capitole et le Colisée, comme le Vatican et Saint-Pierre, embrassé toute sa glorieuse histoire, lui auraient donné

1. Arch. Nat., O² 1083*.

tout aussitôt une nouvelle marque impériale. Palais en somme faits de pièces et de morceaux, mais bien placés, dans un cadre unique, où de plus magnifiques monuments auraient ensuite grandi à mesure que l'autorité impériale se fût affirmée plus solide et durable. Au premier coup d'œil, Napoléon conquis par ce spectacle et par le prestige d'un incomparable passé, eût trouvé les colonnes, les arcs, et les palais qui auraient continué par lui les splendeurs de la première Rome impériale.

Mais d'abord il fallait qu'il vînt. Il allait venir.

« Napoléon devait venir à Rome, écrit M. Madelin[1]; le système impérial avait, nous l'avons vu, comme conséquence fatale, comme couronnement nécessaire, la mainmise sur Rome, capitale mystique, en quelque sorte, et idéal de l'impérialisme occidental. » Disons tout simplement : capitale mystique, historique et nécessaire de l'impérialisme tout court, ou mieux de l'Empire.

C'est pourquoi, maintes fois invité par Pie VII, au lendemain du Sacre, après Austerlitz, Napoléon s'y était toujours refusé : il n'y voulait pas être un étranger, l'hôte du pape; « il n'y veut aller qu'en maître ». Le moment en est venu puisque le pape a dû céder la place. « Dans quelques années, dit encore M. Madelin, Pie VII aura cédé, consenti à revenir à Rome en grand aumônier de l'Empereur; sous les voûtes de Saint-Pierre, il posera, non sur le front d'un allié, mais sur celui du maître absolu de Rome, la couronne des Césars. C'est en triomphe que de Saint-Pierre il veut monter au Capitole pour y contempler à ses pieds le Forum restauré[2]. »

Assurément, sauf qu'il n'est pas probable que le pape, du moins Pie VII, fût jamais revenu à Rome pour y consacrer la déchéance de la papauté devant les prétentions impériales. L'Église ne peut pas être réduite à la tutelle de l'Empire : trop de siècles ont passé depuis Constantin, et Saint-Pierre ne peut plus être la chapelle d'un grand aumônier de l'Empereur.

Le malentendu était irréparable entre l'Empereur et le Pape.

1. P. 177.
2. P. 154, 159.

Il n'y a pas de conciliation possible entre deux souverains d'autorité également universelle. L'Empire ne se partage pas. Cela d'ailleurs n'était pas pour arrêter Napoléon dans la carrière si puissamment logique de ses ambitions. Il avait déjà franchi l'obstacle puisque le pape était son prisonnier. Rome et son peuple demeuraient réfractaires[1]; pouvaient-ils en quelques mois oublier les siècles du gouvernement pontifical? Comment se seraient-ils souvenus des empereurs d'autrefois, dont les palais étaient engloutis dans la poussière et sous les folles végétations?

Mais quels auraient été leurs sentiments, si Napoléon y était allé, s'ils avaient assisté aux fêtes grandioses d'un triomphe inouï depuis les Augustes, s'ils avaient vu la résurrection des magnificences d'autrefois, si Rome était devenue la ville du couronnement des Empereurs, comme Reims du sacre de nos Rois? Auraient-ils encore boudé devant une telle gloire? N'auraient-ils pas pardonné, oublié même l'enlèvement du Saint-Père? N'auraient-ils pas admiré, et ensuite aimé Napoléon, le nouveau César? Qui fût resté insensible au relèvement du Capitole, de nouveau Tête du Monde?

Napoléon pouvait venir à Rome; il y entrerait parmi les acclamations, et le prestige de sa grandeur eût vite assuré de l'un à l'autre les rapports de la plus parfaite concorde. Norvins écrivait à l'Empereur en 1815 : « Sire, Rome vous attendait avec sa gloire et avec la vôtre. Quelles impressions n'auriez-vous pas ressenties l'une et l'autre si enfin vous vous étiez vus? Le tête-à-tête de vos deux immortalités aurait donné au monde un spectacle nouveau. » — « Tête-à-tête orageux, observe ici M. Madelin[2]; deux immortalités font rarement bon ménage ». — Erreur : pour Norvins, il ne s'agit pas de l'immortalité catholique, pontificale, en tête à tête avec l'immortalité napoléonienne; il s'agit de l'immortalité de la Rome impériale, et non seulement la Rome des Césars et celle de Napoléon s'accordaient, mais elles se complétaient, elles s'appelaient.

Et maintenant, admettra-t-on encore la thèse que soutint Sorel, sur la foi d'Antommarchi, surprenant quelques mots sur les lèvres

1. C'est la leçon du livre de M. Madelin.
2. P. 2.

de Napoléon mourant[1] : l'Italie et Rome abandonnées par l'Empereur à son deuxième fils, au frère du roi de Rome; thèse reprise par M. Madelin[2]. Elle est contredite par toute la politique de l'Empereur depuis la première campagne d'Italie; elle est contredite par tout son caractère; elle le réduit à n'être plus qu'un « Européen », comme Talleyrand, soucieux d'un équilibre de libertés nationales qui n'eût été pour lui qu'une abdication, et à laquelle il ne consentit jamais, même vaincu. Elle lui arrache sa couronne impériale.

Au fait, elle est contredite par ses propres auteurs.

Sorel avait écrit d'abord, dans un chapitre heureusement intitulé le *Proconsulat de Bonaparte* (1796-1797) : « L'Italie est pour Bonaparte ce que la Gaule avait été pour César, non seulement la route du pouvoir, mais le champ de manœuvres et le champ d'expériences de l'Empire. » Encore, dans *Bonaparte et Hoche en 1797* : « Il s'y entoura d'un gouvernement de proconsul romain de la grande époque, conquérant, homme d'État, organisateur de la conquête et pacificateur des peuples vaincus. C'est Jules César en Gaule.... La France n'est pas (pour Bonaparte) le coin de terre incomparable et sacré où dorment ses ancêtres; elle s'étendra partout où le portera son cheval de guerre et où perceront ses aigles romaines. » Et plus loin : « Le Grand Empire n'est que l'immense effort pour imprimer à cet immense *expédient*[3] (la conquête militaire de l'Europe) une figure définitive et régulière, fixer la carte de l'Europe comme nous fixons dans l'histoire morte la carte de l'Empire romain, *Pax romana*. La conception du Grand Empire est toute romaine, comme la République d'où il sort. Il rappelle l'Empire romain parce que les conditions en sont analogues, que le théâtre en est le même, et que les combinaisons du gouvernement des hommes sont limitées. Mais il procède de Rome à travers Charlemagne[4]. » Puis, au delà de Charlemagne, Sorel retrouve Dioclétien : « C'est l'Empire de Dioclétien par

1. Voir *Corr. de Napoléon*, XXXII, 386.
2. P. 6.
3. C'est moi qui souligne. E. D.
4. A. Sorel, *Bonaparte et Hoche en 1917*, p. 70, 78. *L'Europe et la Révolution française*, V, 198; VII, 462.

l'administration, les codes, toute la mécanique du gouvernement, des auxiliaires étrangers, des barbares enrégimentés, des confins militaires, et encore au delà, par l'inconnu des forêts et des plaines sans fin, des Scythes, des Sarmates et des Slaves. Charlemagne donne l'idéal légendaire, Dioclétien les réalités des instruments d'État. »

Comme tout cela demeure discutable! Gardons-en seulement les étapes, Charlemagne, Dioclétien, et achevons l'ouvrage, selon le dessin même annoncé d'abord par Sorel, arrivons à César, monté du proconsulat de la Gaule au gouvernement de l'Empire.

Sorel n'était pas resté fidèle aux prémisses qu'il avait posées parce qu'elles ne s'accordaient pas dans son esprit avec sa thèse fondamentale : Napoléon solidaire, vis-à-vis de l'Europe, de la politique du Comité de salut public, obligé de toujours conquérir pour défendre les frontières républicaines que l'Europe refusait de reconnaître; la conquête de l'Europe devenue un « expédient »; l'Empereur défenseur des frontières nationales : voit-on dans ces propositions l'incohérence de cette conception? La force des choses a entraîné maintes fois l'historien à des formules où éclate l'étroitesse de son système : il vit bien que la politique de l'Empereur était *déterminée* par la politique des gouvernements révolutionnaires, elle-même déterminée, sauf les abus, par la politique de l'ancienne royauté. Mais il arrêta là son déterminisme, malgré les vues qu'en beaucoup d'endroits la carrière de Napoléon lui ouvrait sur le caractère véritable de ses ambitions; il se refusa à en déterminer toute la grandeur, selon la tradition classique, romaine, que la France royale avait commencé de reprendre, et que Napoléon ressaisit d'un coup avec la toute-puissante clarté de son impérial génie.

Albert Sorel lui aussi fut un « Européen » : il démêla avec une incomparable maîtrise le jeu de la politique de l'équilibre; si formidablement bouleversée par l'Empereur, il lui en tint quelque rigueur, ne vit dans la conquête impériale qu'une « hyperbole » insoutenable, mais en même temps s'interdit par là d'en comprendre toute la grandeur et tout le sens historique. Et il le crut capable de céder à un second fils (?) l'Italie et Rome, le lieu de l'Empire!

Et M. Madelin, qui pourtant a adopté la thèse du grand histo-

rien, sans souci de la contradiction, nous fournira là-dessus quelques expressions particulièrement heureuses et profondément vraies : « Napoléon fut un Romain dans les moelles; il en a le sang, il en a le profil. Du Romain antique il a le goût du grand, la passion de la domination, l'imagination démesurée, unie parfois au plus impitoyable réalisme. Il a dans le cerveau la loi romaine inscrite, et dans ses décisions, son style, sa façon de gouverner, il a la manière romaine.... C'est la Rome impériale qui avant tout le sollicite.... Dans tous les temps, son peintre favori est David, son sculpteur Canova, son acteur Talma, son livre de chevet Plutarque. » — Et encore : « L'idée impériale l'achemine par surcroît vers Rome; l'idée impériale dans tous les temps a jeté ceux qu'elle possédait dans le chemin de Rome.... Du jour où Napoléon a rêvé l'Empire, il a rêvé Rome capitale de l'Empire. Il n'a jamais conçu que ces idées fussent séparables[1]. »

A la bonne heure, voilà des formules qu'on peut accepter pour décisives : Rome et l'Empire ne se peuvent pas séparer.

Donc, par delà Charlemagne, par delà Dioclétien, c'est jusqu'à César qu'il faut remonter pour y retrouver la personnification et la définition de l'ambition napoléonienne. Il faut encore répéter ce qu'alors même, en 1812, Napoléon disait à Maret : « Je suis de la race des Césars, et de la meilleure, de ceux qui fondent. » La parenté est évidente, même si elle n'avait pas été consciente.

Mais les différences de temps et de circonstances ne sont pas en faveur de Napoléon : il n'a pas fondé la doctrine de la démocratie impériale, il l'a empruntée à César. Il a fondé un Empire, non pas l'Empire; et son œuvre n'a pas duré. Il eut sous sa domination, avec la Gaule, l'Espagne, la Germanie, l'Italie, tout l'Occident avec des pointes amorcées sur l'Orient; il n'eut pas l'Orient. Il alla chercher Pharsale en Russie,... et ce fut Pompée qui vainquit, c'est-à-dire avec le tsar Alexandre, le Sénat de l'Europe monarchique et aristocratique, la Sainte-Alliance de l'équilibre, et ce fut déjà la chute de l'Empire avant même qu'il ne fût achevé.

ÉDOUARD DRIAULT.

1. P. 149, 150, 151.

# NAPOLÉON Ier ET OSSIAN

## I

Le directeur de la *Revue* a bien voulu me demander d'exposer à ses lecteurs ce qui peut intéresser les études napoléoniennes dans l'histoire générale d'Ossian en France[1] que je viens de publier. Je renvoie pour les détails, les textes et les indications de sources, à l'ouvrage lui-même, particulièrement au livre troisième (*L'Apogée, 1800-1815*). Je ne puis que donner ici l'essentiel des résultats de mes recherches sur la période consulaire et impériale, et je m'efforcerai de dégager avec le plus de netteté possible la part personnelle de Napoléon dans l'ossianisme français de cette époque.

Il conviendrait peut-être de dire d'abord ce qu'étaient les poèmes ossianiques dont il va être question, et où en était l'ossianisme français quand parut Bonaparte. Sur le premier point, on trouvera des renseignements suffisamment précis dans l'Introduction d'*Ossian en France*. Je me contenterai de rappeler que Macpherson, utilisant des textes gaéliques qui appartenaient au cycle ossianique, c'est-à-dire qui racontaient les exploits de Finn, le héros légendaire de l'Irlande, et de son fils Oisin, les transformant dans le fond et dans la forme, les colorant d'une poésie rêveuse et mélancolique qui était en partie sienne et qui rappelait en partie celle de ses modèles, donna en 1760 les *Fragments d'ancienne poésie erse*, en 1761 *Fingal*, en 1763 *Temora*, deux poèmes étendus, accompagnés chacun de plusieurs poèmes moins longs, dont les plus intéressants sont *Carthon*, *Les Chants de Selma*, *Comala*, *Lathmon*, *Sulmalla*, *Dar-thula*, *Berrathon* :

1. P. Van Tieghem, *Ossian en France*, Paris, F. Rieder et Cie (101, rue de Vaugirard), 2 vol. in-8 de 444 et 544 pages.

vingt-deux poèmes en tout. A ce premier groupe attribué au barde Ossian, fils de Fingal, vint s'ajouter en 1780 un second groupe de quatorze poèmes publiés d'après d'autres textes par le Rév. John Smith. Les poèmes de Macpherson furent traduits fragmentairement et à diverses reprises, de 1760 à 1774, dans le *Journal Étranger*, la *Gazette Littéraire*, ou dans des publications séparées ; complètement par Le Tourneur en 1777. Ceux de Smith furent traduits par Griffet-Labaume et David de Saint-Georges, sous le pseudonyme de Hill, en 1795. Ces deux traductions en prose furent réimprimées ensemble en 1798 et en 1810. Elles sont la base à peu près unique de toutes les traductions en vers et imitations de la période napoléonienne.

L'intérêt excité par les poèmes ossianiques avait été vif en France dès le début, et leur succès comme leur influence avaient été beaucoup plus marqués à partir de la traduction de Le Tourneur, qui les faisait pour la première fois connaître dans leur ensemble au public lettré. Les érudits voyaient dans cette poésie nouvelle, dont la plupart admettaient l'authenticité complète, un document précieux sur les mœurs, le langage, les croyances d'un peuple primitif — on faisait vivre Ossian à la fin du IIIe siècle après J.-C. Les philosophes prenaient texte de ces poèmes pour célébrer les vertus de l'homme selon la nature. Les poètes, les âmes sensibles et mélancoliques, y trouvaient l'aliment préféré de leurs rêves, et un domaine nouveau où leur imagination pouvait se donner libre cours. Comme on ne rencontre dans Ossian aucune religion positive, il était devenu par cette raison même le poète préféré des ennemis de toute religion révélée, et son succès était grand à l'époque révolutionnaire. Cependant il n'aurait jamais connu, sans l'influence personnelle de Napoléon, la vogue incroyable dont il jouit pendant une vingtaine d'années.

## II

Dans ce que l'on a publié des lectures et des études de jeunesse de Napoléon, on ne voit pas figurer Ossian. Malgré le succès de la traduction de Le Tourneur, il resta probablement ignoré

du jeune officier au moins jusqu'en 1790. Il est certain, par contre, qu'il le connaissait et le goûtait vers 1794. Le plus ancien témoignage que nous possédions de la prédilection de Napoléon pour Ossian se trouve dans les *Mémoires* de Mme de Chastenay. Elle eut avec le général Bonaparte, à Châtillon-sur-Seine, à la fin de mai 1795, une conversation de quatre heures, surtout littéraire, et dont Ossian fit en partie les frais. Il lui dit son enthousiasme : il lui proposa de lui prêter son Ossian; elle refusa par discrétion. L'année suivante, à son départ pour l'armée d'Italie, il écrivait à Joséphine en lui citant Ossian. Fontanes, en 1797, fait allusion à cette prédilection qui commençait à être connue : « On dit, lui écrivait-il, que vous avez toujours Ossian dans votre poche, même au milieu des batailles; c'est en effet le chantre de la valeur. » Le *Magasin Encyclopédique* parle la même année de « la passion du *héros italique* pour les poèmes d'Ossian ». Partant pour l'Égypte, parmi les 350 volumes de sa bibliothèque portative il fait mettre Ossian. Il paraît, dit Bourrienne, qu'il avait écrit *Océan* pour Ossian comme *Ducecling* pour Thucydide. Mais on devina, ajoute-t-il, car on connaissait sa passion pour ce Barde. Arnault, qui l'accompagnait, nous décrit ce volume « relié en peau de vélin, avec dentelles en or, doublé de tabis, et doré sur tranches ». C'était probablement Le Tourneur en un seul volume, sans doute à grandes marges, comme l'exemplaire de la Mazarine. A bord de l'*Orient*, pendant la traversée, ce volume se trouvait dans la cabine du commandant en chef, sur sa table, auprès du lit. Un jour Bonaparte se fit lire par Arnault le début de l'*Odyssée*. Mais il l'interrompit bientôt pour critiquer ce poème, qu'il trouvait très ridicule. « Et vous appelez cela du sublime, vous autres poètes! répétait-il en riant. Quelle différence de votre Homère à mon Ossian! Lisons un peu d'Ossian. » Et tout aussitôt « il se met à lire, ou plutôt à déclamer, *Témora*, son poème favori ». Arnault ajoute qu' « il lisait très mal »; et nous le savons de reste. Il s'interrompait pour faire l'éloge du Barde : « Ces pensées, ces sentiments, ces images, disait-il, sont bien autrement nobles que les rabâchages de votre *Odyssée*. Voilà du grand, du sentimental, et du sublime. Ossian est un poète, Homère n'est qu'un radoteur. » Un

peu plus tard, il avait fait presque officiellement choix d'Ossian pour son poète favori. Il disait à Népomucène Lemercier, à la Malmaison, devant un portrait-médaillon d'Ossian qu'il y avait fait placer : « Alexandre a choisi Homère pour son poète.... Auguste a choisi Virgile.... Pour moi, je n'ai eu qu'Ossian : les autres étaient pris. » Il s'entretient du Barde avec les hommes de lettres allemands, à Weimar et à Erfurt. A Milan, il invite à sa table Cesarotti, le vénérable traducteur d'Ossian, le fait placer entre lui et le Vice-Roi, et dans la conversation s'étend sur les louanges du Barde. Il demandait à tous les Écossais qu'il rencontrait : « Connaissez-vous les œuvres d'Ossian? » A Sainte-Hélène, recevant une Écossaise, Mrs. Stuart, il lui parla de sa patrie, et beaucoup d'Ossian. Un témoin de sa vie à Sainte-Hélène, Mrs. Abell, nous dit : « Je l'ai entendu parler des poètes avec un certain dédain : il les appelait des rêveurs; cependant, le seul qu'il lui arrivât de lire était, de tous les poètes, certes le plus visionnaire.... » Il s'agit d'Ossian.

Les contemporains attribuaient à la lecture favorite des poèmes du Barde quelques-uns des caractères les plus remarquables du style napoléonien : la sublimité et la brusquerie du ton, la grandeur des images, le tour à la fois abstrait et métaphorique. Dans sa conversation même, quand une grande idée s'emparait de son âme, il *ossianisait*, comme dit l'abbé de Pradt en racontant l'entrevue de Bayonne. Ce jour-là, en revenant du palais du roi Charles, Napoléon assembla sa cour : il marqua de l'enthousiasme pour l'idée du Prince de la Paix, qui avait proposé que la famille royale allât s'établir en Amérique : « ... C'est là, dit Napoléon, ce qui était grand et beau.... Et là-dessus il parla — continue l'auteur des *Mémoires sur la Révolution d'Espagne* — ou plutôt il poétisa, il *ossianisa* pendant longtemps sur l'immensité des trônes du Mexique et du Pérou.... Il fut sublime : je ne l'ai plus revu à la même hauteur. » Le *style ossianique* de l'Empereur fut la cause indirecte des hostilités qui recommencèrent en janvier 1806 entre son gouvernement et le *Journal de l'Empire*. Après Austerlitz, dit Nettement, l'historien du *Journal des Débats*, « il avait dicté une de ses proclamations ossianiques dont les expressions

trop pompeuses parurent contraires aux règles du goût, et de nature à choquer une partie du public ». On en fit une autre; mais la première avait déjà été publiée par le journal : d'où colère de Fouché.

Dans quelle édition Napoléon lisait-il son cher Ossian? Quel est ce volume favori qui, d'après Musset, aurait franchi avec lui la Bérésina, qui en tout cas l'a accompagné dans bien des campagnes? Nous l'avons vu emporter en Égypte la traduction de Le Tourneur. D'après Chateaubriand, c'est la traduction en vers italiens de Cesarotti qu'il avait à Sainte-Hélène. D'autre part, Arvède Barine, en touchant à ce sujet dans un feuilleton des *Débats* (27 novembre 1894), disait avoir reçu d'un ami qu'elle ne nomme pas le renseignement suivant : « J'ai entre les mains les volumes de la bibliothèque de campagne que Napoléon emportait à la guerre et qui le suivirent à Sainte-Hélène. J'ai feuilleté son *Orlando Furioso* et son *Ossian* où son pouce de priseur avait estampillé les pages d'une empreinte jaunâtre. On sentait encore à travers le tabac et le camphre une sorte de patchouli énervant. Sur les marges, des coups de crayon, des points d'exclamation.... » La mention du titre du poème de l'Arioste en italien pourrait peut-être indiquer que l'*Ossian* était italien également; ce serait celui de Cesarotti, comme le disait déjà Chateaubriand. Les éditions de l'*Ossian* de Cesarotti sont nombreuses de 1764 à 1798; plusieurs sont du format in-16, plus portatif que l'in-octavo de Le Tourneur. Dans les vers non rimés (*sciolti*) de l'italien règne une harmonie brève, âpre et passionnée qui convient mieux à Ossian, et qui devait plaire mieux à son admirateur que la prose Louis XVI du traducteur français.

Les contemporains s'étaient déjà posé le problème que fait naître cette préférence certaine, éclatante et fidèle. Comment s'expliquait-elle? D'où venait cette étrange sympathie entre le Barde nuageux, plaintif et mélancolique et l'homme au regard clair, à l'esprit prompt et pratique? Les flatteurs de Napoléon, dit Villemain, « ne manquaient pas de trouver un rapport, une affinité secrète, entre l'héroïsme simple et rude des guerriers calédoniens et la simplicité, la candeur d'héroïsme qu'ils attri-

buaient au héros moderne. » Première réponse, peut-être insuffisante. Une autre est fournie par Sainte-Beuve, qui après avoir dit d'une manière un peu vague que « Napoléon prêtait de son génie à Ossian », ajoute quelques années plus tard : « Napoléon ne trouvait à embrasser dans Ossian que le fantôme du sublime. » De même M. Anatole France l'appelle « un rêveur enivré d'Ossian ». Talleyrand avait déjà dit, paraît-il, que si le général Bonaparte adorait Ossian, c'est que « ses beautés sublimes le détachaient de la terre ». L'explication tentée par Bourrienne voisine avec celle-là : « Comme il y avait du vague dans son esprit, une constante énergie dans son caractère, et qu'il rapportait tout à lui, son esprit se plaisait dans les nuages d'Ossian, et son caractère positif se trouvait comme exprimé dans les hautes pensées de Corneille : de là sa prédilection presque exclusive pour ces deux auteurs. »

Peut-être peut-on tenter de concilier ces divers aspects et d'y ajouter quelque chose. Il peut y avoir eu de cette prédilection trois causes principales, l'une religieuse, l'autre morale, et la troisième littéraire. Napoléon était au fond irréligieux, et l'athéisme ossianique n'était pas pour lui déplaire. Partout ailleurs, il trouvait des héros soutenus et conduits par quelque divinité. Achille, Énée, Godefroi de Bouillon dans le Tasse, baignent dans le surnaturel et croient de quelque manière à un au-delà mystérieux. Le maigre surnaturel d'Ossian, son merveilleux soufflé, l'Esprit de Loda qui apparaît à Fingal, et les ombres au-dessus des nuages, ne doivent pas avoir beaucoup occupé Napoléon. Le seul au-delà dont rêvent les héros du Barde, l'espoir que ses chants répètent et commentent à satiété, c'est la survivance de la gloire dans le souvenir des générations. « Pour moi, disait Napoléon, l'immortalité, c'est le souvenir laissé dans la mémoire des hommes. »

D'autre part, il est certain qu'il admirait les héros d'Ossian, leur vaillance, leur grandeur d'âme, leur pureté, la noblesse un peu drapée de leur attitude, leur vertu austèrement pompeuse, à la romaine — il y a dans Fingal et Oscar du Romain de théâtre — leur passion de gloire, tout ce que rêvait le jeune Bonaparte à ses meilleures heures, tout ce qu'a pu sentir le maître de l'Europe

comme un idéal ou comme un regret. Il faut à cet égard rapprocher l'amour d'Ossian et celui de Corneille, et non les opposer comme fait Bourrienne. Napoléon en effet retrouvait dans Corneille — sans nuages, sans vague et sans mélancolie — la même vertu, le même amour de la gloire, la même pompe dans l'expression. Le poème ossianique de *Lathmon* nous offre l'équivalent de Don Diègue avec ses plaintes sur sa vieillesse, de Rodrigue avec l'enthousiasme de sa jeune ardeur. Il y a plus d'un point commun entre Ossian et Corneille. Même simplification, même esprit héroïque, même tendance à l'hyperbole, même sublime un peu tendu. Que d'ailleurs cet éclat d'héroïsme soit pur diamant dans les meilleurs passages de Corneille ou verroterie dans Macpherson, c'était tout un pour le goût peu exercé de Napoléon.

Une dernière raison plus littéraire, et la plus solide peut-être, c'est que l'Empereur « n'avait pas l'oreille poétique : il ajoutait souvent à un vers une ou deux syllabes, et ne s'en doutait pas » dit Mme de Montholon. La prose vaguement poétique de Le Tourneur devait le charmer, comme l'avait charmé celle de *Paul et Virginie* ou de *Télémaque*. Il n'était pas gêné par un rythme dont il n'aurait pas goûté l'harmonie. Une prose grandiloquente et pompeuse était son affaire. Il y retrouvait avec plaisir de grands sentiments et de grandes images. S'il lisait Ossian en italien, les vers de Cesarotti faisaient d'Ossian un poète italien infiniment plus à son goût que les grands poètes épiques de n'importe quelle langue.

## III

L'influence personnelle de Napoléon transforme le goût qu'un certain nombre de personnes ressentaient pour Ossian en une mode ossianique, en un véritable engouement, qui est, comme tous les engouements, superficiel, un peu ridicule et éphémère. La mode ossianique commence avec la popularité du général Bonaparte. Dès 1797 on sait qu'il aime Ossian; le bruit s'en répand dans la gent littéraire, et la renommée du Barde y gagne beaucoup. Les traductions en vers de courts poèmes ossianiques, les

romances tirées d'Ossian commencent à se multiplier. Marie-Joseph Chénier, Parny, Campenon, Arnault, Baour-Lormian, plusieurs autres moins connus, se mettent ou se remettent à exploiter ce fonds nouveau, plus riche qu'on ne l'avait soupçonné d'abord. On republie la traduction de Le Tourneur complétée par celle de Hill (1798). A une soirée donnée par le directeur Treilhard en 1798, le baryton Laya et Chéron la première basse chantent des morceaux composés par Fontenelle, l'auteur d'*Hécube*, « sur de beaux vers imités d'Ossian » sans doute par Baour-Lormian.

Après le dix-huit brumaire, la place d'Ossian dans l'imagination, la poésie et la musique croît en raison directe du prestige et de l'autorité de Bonaparte. En 1800, Creuzé de Lesser lit au Premier Consul, chez le consul Lebrun, des *Vers sur la Mythologie d'Ossian*. Celle-ci ne sert que de cadre à d'agréables flatteries. La *mythologie* d'Ossian est plutôt inexistante, avons-nous vu, et se borne à peu près à la survie des héros dans les nuages, d'où ils viennent animer les combattants. Beaucoup avaient admis, au moins implicitement, que cette croyance un peu vague peut suffire à remplacer toutes les religions positives. Profitant de ce fait que l'âme de Bonaparte, comme celle de tous ou presque tous ceux qui l'entourent, est vide de toute foi religieuse, Creuzé de Lesser admet le premier que la croyance aux ombres des héros est installée dans la place libre. Cette foi nouvelle convient à des guerriers : « le vainqueur de Mélas » la partage. Du même coup, on substitue, dans le domaine littéraire, une « mythologie » à une autre :

> Adieu les fables des vieux âges,
> Les Dieux des Grecs et des Troyens :
> Vivent les héros des nuages
> Dans leurs palais aériens!

et on substitue, dans le domaine moral, un idéal purement humain et laïque à l'idéal chrétien. Le poète trouve occasion de retracer à grands traits la course triomphale et les principaux exploits de Bonaparte, à qui ont apparu, en Égypte, l'âme d'Alexandre le Grand; sur le Saint-Bernard, celle d'Annibal; en France et dans la paix, celle de Numa. Voilà sans doute qui est ingénieusement

amené. Mais la pièce s'achève par une pointe tout à fait galante : l'auteur se demande où logeront les héros après les victoires de Bonaparte,

> Quand, épuré par ses succès
> Après tant d'horribles orages,
> Le ciel qui luit sur les Français
> Grâce à lui, sera sans nuages ?

Après la paix d'Amiens, la reconnaissance publique emprunte la voix du Barde : dans un poème anonyme *Ossian à Bonaparte* (1803), le Barde conseille au jeune vainqueur de borner là ses exploits :

> Détache, il en est temps, détache cette épée :
> Les Bardes chanteront ton repos glorieux....

et s'enorgueillit d'avoir su lui plaire :

> Mes hymnes quelquefois ont charmé tes instants :
> De l'illustre Fingal les combats éclatants
> Peut-être ont enflammé ta jeunesse guerrière.

La mode ossianique se développe et atteint son apogée. C'est l'époque où Gérard, où Girodet peignent leurs toiles, auxquelles nous reviendrons, où on reprend au Théâtre-Français l'*Oscar* d'Arnault, où Le Sueur compose son opéra des *Bardes* et en fait jouer dans des concerts d'importants morceaux, où Baour-Lormian, d'Arbaud-Jouques, Miger, Taillasson, Despinoy, quantité d'autres, traduisent en vers ou imitent les poèmes du Barde. Cette mode est attestée par les contemporains, par ceux qui se souvenaient de l'avoir vue régner dans leur enfance. « C'est le moment, dit Lamartine en parlant de Napoléon, où Ossian, le poète de ce génie des ruines et des batailles, régnait sur l'imagination de la France. » — « On n'a pas oublié, dit Villemain, cette vogue pour ainsi dire populaire qui s'attachait encore il y a quelques années aux réminiscences des poèmes d'Ossian. » — « Ce goût, dit Delécluze, devint un engouement. Bien que la grécomanie fût alors poussée à l'extrême, Ossian balança la gloire d'Homère. » — Dans la société de jeunes artistes et littérateurs que fréquentait Delécluze, Maurice Quay, Lublin ossianisent avec enthousiasme. Pierre Lebrun, Jouy, classiques de goût tous les deux, le général Miollis,

qui « se promène solitaire sur le rivage, son Ossian à la main, s'entretenant avec lui et la nature dans le plus doux ravissement », bien d'autres, connus ou inconnus, se révèlent admirateurs du Barde. Il a sa place dans des romans, dont le plus lu est la *Malvina* de Mme Cottin, ce livre à succès, qui d'après Alfred de Musset « faisait couler des larmes et répandait l'insomnie dans les pensionnats ». Les journaux, les revues, parlent souvent de lui : il est cité un peu partout. On se met à donner aux enfants des prénoms ossianiques : les plus répandus ont été Oscar, Malvina, Ossian; les Oscar se sont particulièrement multipliés en Suède à cause d'Oscar, fils de Bernadotte, ainsi que les Selma (c'est un nom de ville dans Ossian). — Toute poésie et même toute prose un peu hardie et qui sort de l'ornière classique est appelée *ossianique* : Stendhal donne cette épithète au style de *Delphine*; et le mot finit par s'entendre de ce qui est génial ou surhumain : aussi peut s'expliquer l'emploi moqueur qu'en fait Musset trente ans plus tard, lorsqu'il fait dire « Mon crâne ossianique » au raté Durand, de *Dupont et Durand*.

Il est probable d'ailleurs qu'Ossian bénéficiait d'un certain intérêt nouveau pour les choses celtiques et les antiquités gauloises de la France, intérêt bien superficiel d'ailleurs et peu durable, que l'on rencontre au début de l'Empire. N'oublions pas que Napoléon fonda l'*Académie Celtique* (1807). Ce mouvement celtisant est dû moins à des raisons historiques qu'à des raisons politiques. On veut, si possible, retrouver le fond celtique des Français, par patriotisme, pour réagir contre les influences allemandes et anglaises. Napoléon tient à s'affirmer « empereur des Celtes », comme l'appelait le poète italien Cesarotti. Il semble qu'il y ait là comme une première épreuve indécise de l'œuvre d'archéologie nationale que tentera d'accomplir le second Empire. Les *Mémoires de l'Académie Celtique* et surtout le long *Discours d'ouverture* (1807) du secrétaire perpétuel Éloi Johanneau (le président était Cambry) sont intéressants à étudier à cet égard.

## IV

Cette mode ossianique se manifeste dans le domaine littéraire, en premier lieu par l'abondance des traductions en vers. Les poètes qui versifient Ossian prennent en général pour base la traduction de Le Tourneur, plusieurs fois réimprimée en formats divers depuis sa première apparition en 1777, et à laquelle on avait joint la traduction des poèmes publiés par Smith, traduction donnée d'abord en 1795, nous l'avons vu, par Griffet-Labaume et David de Saint-Georges sous le pseudonyme de Hill. Une belle édition en deux volumes, contenant ainsi l'ensemble du *corpus* ossianique, et précédée d'une longue *Notice* de Ginguené, paraît chez Didot en 1810. Aucune autre traduction en prose ne devait être publiée avant 1842.

La plus importante des traductions d'Ossian en vers est, on le sait, celle de Baour-Lormian. Elle parait en 1801, précédée d'un *Discours Préliminaire* où l'on remarque cette phrase à l'adresse du Premier Consul : « S'il était un héros qui aimât Ossian comme Alexandre aimait Homère, je répondrais par cela même de la bonté de son cœur. » Elle reparaît en 1804 avec quatre poèmes nouveaux, et compte ainsi cinq mille vers. Les rééditions de 1809, 1818, 1822, 1827, n'offrent pas de changements. Ce nombre d'éditions, et la présence, aujourd'hui encore, de la dernière tout au moins sur les rayons de tant de bibliothèques, attestent le succès de Baour-Lormian. L'homme (1770-1854) était cependant une assez piètre figure de littérateur à tout faire : un versificateur habile et dont les vers ne manquent pas d'une certaine harmonie facile, mais dont la traduction du Tasse, les satires, les tragédies, les *Veillées poétiques et religieuses*, n'ont jamais rencontré le vrai succès. Son *Ossian* était son principal titre à la réputation : réputation éphémère d'ailleurs, qui le fit entrer à l'Académie en 1815, mais qui ne l'empêcha pas de vieillir oublié. Oublié, il l'était tout à fait quand Alfred de Vigny alla lui faire sa visite de candidat (*Journal d'un poète*, 1842) et surtout quand il mourut en 1854 et que Ponsard, son successeur, dut composer son Éloge.

Baour-Lormian traduit d'après Le Tourneur et d'après Hill. Il ne traduit pas tous les poèmes d'Ossian, et ceux qu'il traduit, il les taille à son gré, les arrange autrement, les ampute, les modifie : plusieurs noms propres sont de son invention, ceux du texte ne lui paraissant pas assez harmonieux. Il ne réussit que médiocrement dans les longues suites d'alexandrins réguliers : Ossian prend alors entre ses mains le ton monotone et ennuyeux de l'épopée classique. Il est plus agréable dans les stances et les vers libres.

En tout cas, son succès fut grand, sinon auprès des juges délicats et des vrais poètes, du moins auprès du maître. Bonaparte le décora en 1804, lui accorda en 1807 une gratification, plus une pension de 6 000 francs, en 1811 une gratification de 3 000 francs. En échange, Baour s'empressait de célébrer sur le mode ossianique *Le Rétablissement du Culte*, *La Bataille d'Iéna*, *Les Fêtes de l'Hymen*, *La Naissance du Roi de Rome*.

Il faut ajouter que la Restauration le trouva prompt à changer sa cocarde : dès 1815 il rimait une *Épître au Roi*, et il disait en 1819 en parlant de Napoléon : « Pour vous peindre la tyrannie de cet homme, il me suffira d'un seul mot : il m'a flétri d'une pension de six mille francs ! »

Il n'eut pas moins de succès auprès du grand public : on insérait des morceaux de son Ossian dans les almanachs, on les mettait en musique : beaucoup de romances ossianiques du temps sont composées sur ses vers. Mais il faut répéter que le recueil de Baour-Lormian, cette espèce d'anthologie ossianique, faite sur une traduction déjà affadie, n'offre qu'une image tout à fait diluée et infidèle des poèmes publiés par Macpherson et Smith.

Celui-là est le seul qui ait été très lu et très admiré. Mais autour de lui se pressent quantité d'autres versificateurs, qui traduisent ou imitent un certain nombre des poèmes ossianiques. D'Arbaud-Jouques, poète méridional, plus tard préfet, traduit ou imite dix morceaux d'Ossian d'après la traduction italienne de Cesarotti (1801). Fait à noter parce qu'il est unique, et parce que cette version française de la version italienne de la version anglaise d'un texte gaélique imaginaire ne peut prétendre à beaucoup

d'exactitude! — Miger, littérateur instruit et laborieux, qui a quelques vers heureux, donne (1798 et 1804) deux poèmes choisis parmi les plus intéressants. — Le peintre Taillasson traduit, lui quatrième, *Les Chants de Selma* (1802) : mais il s'empresse de nous dire qu'il n'a pas lu ses prédécesseurs. — Lebrun des Charmettes donne deux poèmes (1805); le général Despinoy (1801) apporte la contribution (bien médiocre, il faut le reconnaître) de l'armée française à la gloire d'Ossian. On relève encore un grand nombre d'imitations, tantôt très voisines du texte auquel elles empruntent quelques épisodes, tantôt libres, et c'est un genre nouveau qui devient pour un temps à la mode, le *genre ossianique*, dont certains littérateurs exposent les principes et la théorie. Ces poèmes du *genre ossianique* se succèdent pendant tout l'Empire et le début de la Restauration. Leurs auteurs ne sont guère célèbres : le seul nom connu est celui d'Edmond Géraud. Ce ne sont partout que *Consolation d'Ossian à Sulmala*, *Plaintes de Malvina sur la mort d'Oscar*, *Lémor*, *Chant de Sulmala*, etc.... A côté des imitations, les romances : on chante en s'accompagnant de la harpe, qui fait valoir les beaux bras que le costume à l'antique laisse découverts : or on sait que la harpe était l'instrument des bardes. Pleyel l'a perfectionnée, et glisse en 1809 une petite réclame au bas d'une romance *Ossian ou la harpe éolique* : car il fabrique aussi des *harpes éoliques* qui ont le grand avantage de faire entendre une « musique aérienne » d'un « charme mélancolique » — à condition qu'il y ait du vent. Et ce sont des *romances bardes*, des *romances galliques*, des *romances écossaises : Chant d'Ossian*, *Le Barde au tombeau de sa bien-aimée*, *Songe d'amour*, etc....

Ainsi, depuis les traductions en vers jusqu'aux romances à chanter, l'inspiration ossianique se faisait jour dans la production poétique du temps. On le constate en feuilletant les recueils collectifs qui à trois reprises ont été publiés sous l'Empire à la gloire de Napoléon : la *Couronne poétique de Napoléon le Grand* (1807), les *Hommages poétiques à leurs majestés impériales et royales sur la naissance du Roi de Rome* (1811), *L'Hymen et la Naissance* (1812) : surtout les deux derniers, celui de Lucet et Ekard et celui de Michaud. Des 279 pièces, écrites en grec, en latin, en

français, en italien, en allemand, que contiennent les *Hommages poétiques*, beaucoup puisent plus ou moins à la source ossianique; et cela est d'autant plus intéressant que leurs auteurs ne sont guère des hommes de lettres, mais des amateurs et des novices appartenant aux professions les plus différentes : régents, maîtres d'étude, procureurs impériaux, préfets, conseillers de préfecture, employés aux Droits-Réunis, receveurs de l'enregistrement, avocats, séminaristes, curés, pasteurs, anciens mousquetaires, tailleurs, tapissiers, imprimeurs des écuries, employés aux postes, dames de la Halle, dames du monde... quel déluge d'enthousiasme — ou de servilité! Dans *L'Hymen et la Naissance*, au contraire, se rencontrent les plus notoires hommes de lettres du temps : Arnault, Baour-Lormian, Creuzé de Lesser, Népomucène Lemercier, Parseval, Campenon, Brifaut, Aignan, C. Delavigne, Esménard, Millevoye, et le jeune Soumet, et d'autres. Millevoye y donne un chant bardique qui est germanique : *Hermann* (Napoléon) *et Tusnelda* (Marie-Louise); Arnault y fait reparaître son *Chant d'Ossian* « qui a été exécuté, avec la musique de Méhul, par le Conservatoire Impérial, dans la salle du concert de l'Hôtel de Ville, devant Leurs Majestés, après le banquet offert par le Corps Municipal » :

Prends ta harpe, Ossian, père de l'harmonie!
Invente de nouveaux accords!
Jamais bonheur plus grand n'excita nos transports!
Jamais sujet plus beau n'enflamma ton génie!

A la fin de la pièce, le *Chœur des ombres héroïques* salue l'enfant qui incarne l'espoir de la France.

Le mariage de Napoléon avait déjà fait naître le *Chant des Bardes*, de Talairat, qui a pour décor « l'Olympe des Scandinaves », où se remarque « une place vide avec cette inscription : *Au plus grand des héros : puisse-t-il ne l'occuper que fort tard!* » Dans ce décor les bardes chantent les louanges de Napoléon, et leurs souvenirs antiques détonnent ici d'assez étrange façon :

Il a d'Hercule effacé les travaux,
D'Octave la grandeur, de Titus la clémence!

Citons encore la *Cantate* de la princesse de Salm, qui a l'idée de choisir comme porte-parole deux vieillards, Ossian et Corneille, les deux poètes préférés du maître.

## V

C'est également à l'influence de Napoléon qu'il faut rapporter, au moins en partie, la place qu'Ossian occupa quelque temps au théâtre. Sans doute, la première fois qu'il y fit son apparition, c'était avec la tragédie d'Arnault, *Oscar, fils d'Ossian*, jouée sur le Théâtre de la République le 3 juin 1796, et par conséquent d'une manière tout à fait indépendante des goûts personnels de Bonaparte. Les personnages d'Ossian s'y exprimaient en libres penseurs, en fiers républicains, ennemis de la dictature révolutionnaire; la pièce réussit, grâce aussi au jeu de Talma qui s'y était surpassé. *Oscar* fut repris sous le Consulat, au moment de la plus grande vogue d'Ossian, et à ce titre doit figurer dans un aperçu de l'ossianisme napoléonien. La tentative d'Arnault resta isolée : l'intérêt d'un décor, d'une couleur nouvelle était vite épuisé; et les personnages ossianiques, manquant absolument de dessous psychologiques, ne fournissaient pas grand'chose à la tragédie.

Si le genre ossianique convenait médiocrement à la tragédie de forme et d'esprit classiques qui régnait alors, il offrait à l'opéra un domaine très fécond : ce décor nouveau, ces forêts sombres, ces cavernes, ces palais barbares, ces héros simples et sans complications morales, mais grandioses, ces apparitions de fantômes, ces vierges éthérées et vaporeuses, ces bardes qui déjà dans les poèmes ossianiques chantent souvent en chœur, tout s'y prêtait à merveille. Dès 1800 au plus tard, Le Sueur commençait à s'occuper de son opéra *Ossian ou les Bardes* (paroles de Dercy et Deschamps). Le Sueur était un artiste sérieux et plein de foi dans son art, que la musique religieuse a toujours bien inspiré, et qui avait dans l'authenticité d'Ossian la foi la plus absolue. Quoique les plus remarquables morceaux de l'ouvrage eussent été déjà exécutés aux Concerts spirituels de 1801 et surtout de 1802,

Le Sueur, qui le destinait à l'Opéra, avait beaucoup de peine à se faire jouer, quand Napoléon, mis au courant, aplanit d'un mot toutes les difficultés. La première représentation eut lieu le 10 juillet 1804. Nous avons plusieurs récits de cette première, qui fut un glorieux succès. On se pressait aux portes. Napoléon, accompagné de Joséphine, était arrivé presque au début : il avait donné le signal des applaudissements. Il fit appeler l'auteur après le troisième acte. Le Sueur, qui venait de passer plusieurs jours et plusieurs nuits au travail avec ses décorateurs, ses machinistes, ses musiciens et ses interprètes, couvert de sueur et de poussière, n'osait se montrer. « Je sais ce que c'est qu'un jour de bataille, dit l'Empereur, et je ne prends pas garde ce jour-là à la tenue de mes généraux. » Et l'auteur dut comparaître. « Monsieur Le Sueur, dit Napoléon, je vous salue. Venez assister à votre triomphe. Vos deux premiers actes sont beaux, mais le troisième est *inaccessible*. » Ce dernier mot étonne; mais, quoique Raoul Rochette, dans son éloge de Le Sueur, emploie *incomparable*, c'est probablement le mot exact : Berlioz le rapporte ainsi, lui qui était l'élève de Le Sueur, et à qui celui-ci avait raconté dix fois cette scène mémorable. Dans le français de Napoléon, *inaccessible* voulait dire sans doute *à quoi l'on ne peut atteindre*. — « Vivement ému d'un pareil suffrage, continue Berlioz, et des cris et des applaudissements qui éclataient de toutes parts, Le Sueur voulait se retirer; Napoléon le prenant par la main le fit avancer sur le devant de sa loge, et, le plaçant à côté de lui : — Non, non, restez : jouissez de votre triomphe; on n'en obtient pas souvent de pareils. » Le lendemain, l'artiste vit arriver Duroc, qui lui apportait, d'abord la croix de la Légion d'honneur, puis une tabatière en or, où étaient gravés ces mots : *L'Empereur des Français à l'auteur des Bardes*, et qui contenait six billets de mille francs. Six mois plus tard, une somme égale lui était accordée, en raison du succès persistant de sa pièce; et quand l'Empereur, quelques années après, lui donnait 2 400 francs « pour le papier » qu'il avait employé à écrire ses vingt-deux messes et oratorios, c'est encore l'auteur des *Bardes* qu'il récompensait de façon délicate. Il faisait à Erfurt, devant les rois et les princes de l'Europe, l'éloge

de l'œuvre dans les termes les plus chaleureux. Un jour, il interpelle Le Sueur par les mots d' « Illustre Barde ! » et avec sa brusquerie coutumière lui demande pourquoi il n'écrit plus. L'auteur d'*Ossian* lui répondant qu'il ne trouve pas de collaborateur pour certaines paroles, il lui indique Baour-Lormian. Napoléon et Joséphine signèrent le contrat de mariage de Le Sueur, faveur qu'il obtint seul des écrivains ou artistes de son temps. D'ailleurs le succès de l'ouvrage se prolongeait : il fut joué souvent de 1806 à 1811, remis à la scène le 31 mai 1814, joué encore en 1815, repris le 29 septembre 1817 : en tout soixante-sept représentations, succès rarement atteint jusque-là et depuis. C'est ce succès qui valut à l'auteur le poste envié de maître de chapelle des Tuileries, poste qu'il occupa jusqu'à la fin de sa carrière sous trois régimes différents.

La musique des *Bardes* a été longtemps très goûtée : aujourd'hui elle est plus sévèrement jugée par les artistes et les amateurs. Pour accentuer le caractère ossianique de l'ouvrage, Le Sueur avait mis douze harpes à l'orchestre. Une harmonie grave et sévère, quelque chose de majestueux et d'un peu froid, marquaient l'analogie entre le sujet et les aptitudes de l'auteur pour la musique religieuse. L'Opéra a fait entendre tout récemment (1915) une des parties les mieux venues de l'ouvrage, le *Sommeil d'Ossian*, dans un de ses spectacles du dimanche : à la vérité, le compte de harpes n'y était pas tout à fait. D'ailleurs cette musique un peu froide, ces ombres qui paraissent dans les nuages, ont dû étonner la plupart des spectateurs, complètement ignorants aujourd'hui des poèmes ossianiques. Du point de vue historique, ce qui importe surtout, c'est la diffusion que recevait l'ossianisme, sous l'impulsion de Napoléon, par le succès de l'ouvrage, la richesse et la nouveauté des décors, la couleur particulière de la musique.

L'Opéra-Comique ne voulut pas rester en arrière du Théâtre-Français et de l'Opéra. Méhul, qui avait mis en musique les chants ossianiques d'Arnault, y fit jouer *Uthal*, qui est d'ailleurs un opéra fort sérieux, mais en un acte seulement, avec les paroles de Bins de Saint-Victor (mai 1806). Cet ouvrage se distinguait immédiatement par une innovation des plus hardies : l'emploi exclusif

des altos au lieu de violons dans l'orchestre. Parmi les musiciens, les avis étaient fort partagés sur cette nouveauté bizarre, par laquelle Méhul avait cru pouvoir jeter sur tout l'ouvrage une teinte ossianique : Gossec l'approuvait, mais Grétry s'écriait : « Je donnerais un louis pour entendre une chanterelle. » Il en résultait en tout cas une singulière monotonie. La pièce ne fut jouée que neuf fois. — On classait aussi dans le *genre ossianique* l'opéra-comique de Catel, *Wallace ou le ménestrel écossais* (1817). Notons enfin en 1815 l'apparition d'Ossian dans un genre plus modeste, la pantomime, si à la mode au début du siècle : *Les Chefs écossais, ou la Caverne d'Ossian.* — En somme, Ossian figure sur la scène pendant une vingtaine d'années (1796-1817), qui coïncident exactement avec la période de la mode ossianique.

## VI

La peinture ossianique commence très nettement sous le Consulat, et elle a son origine, elle aussi, dans la prédilection de Napoléon pour les poèmes attribués au Barde de Morven. Au moment où il faisait restaurer et décorer la Malmaison, il chargea l'architecte Fontaine de demander à Gérard et à Girodet de faire chacun pour le grand salon de réception un tableau tiré de la « mythologie scandinave ». On sait que ce terme s'appliquait alors indifféremment aux légendes de l'*Edda* et au monde ossianique. Gérard fut prêt le premier : sa toile était achevée dès 1801. Elle fut achetée, à la débâcle de l'Empire, par Charles-Jean, roi de Suède, qui voulait offrir à sa patrie d'adoption ce monument des anciennes croyances « scandinaves » — c'est même un fait historique intéressant pour établir la confusion dont il vient d'être parlé, et dont les lecteurs d'*Ossian en France* trouveront de nombreux et curieux exemples. — Le tableau périt en mer : des trois répliques exécutées par l'auteur lui-même, aucune n'est restée en France. On peut avoir une idée de l'œuvre par la gravure de Godefroy : d'autres graveurs en ont à maintes reprises reproduit différents détails.

Ce tableau devait s'appeler *Le barde Ossian évoquant les*

*fantômes sur le bord du Lora.* Le vieux barde aveugle, cheveux blancs, longue barbe blanche, assis aux bords d'un torrent écumeux, joue de la harpe aux rayons de la lune qui éclaire les murs crénelés de Selma. Au-dessus de lui paraissent dans les nuages les fantômes de ses aïeux, de Malvina et d'Oscar. C'est toute la poésie ossianique qui respire dans ce tableau, avec son cadre mélancolique, ses légendes héroïques ou touchantes, et la personne même du Barde aveugle dont les accents évoquent perpétuellement le passé.

Girodet conçut tout autrement sa tâche. Après avoir fermé son atelier et consacré quinze mois à Ossian, il invita le Premier Consul, en juin 1802, à venir voir son œuvre. Bonaparte vint en effet, et dit à l'artiste, paraît-il : « Vous avez eu une grande pensée. Les figures de votre tableau sont de véritables ombres. Je crois voir celles des guerriers que j'ai connus. » On a vu dans ces paroles un blâme dissimulé. Il est certain que Napoléon, peu expert en peinture, fut surtout frappé du sujet, et que l'apothéose des généraux républicains morts pour la patrie n'était pas pour lui plaire. En effet, ce que Girodet avait représenté, dans une toile de vastes dimensions, c'était *Les ombres des guerriers français morts pour la patrie, conduites par la victoire, qui viennent visiter dans leurs nuages les ombres d'Ossian et de ses guerriers qui leur donnent la fête de l'amitié.* On reconnaissait les généraux Desaix, Kléber, Caffarelli, Marceau, Dampierre, Dugommier, Hoche, Championnet, Joubert, Kilmaine, Marrot et Duphot, avec La Tour d'Auvergne, tenant des drapeaux turcs ou impériaux, suivis de grenadiers, de chasseurs, de canonniers, de dragons; les chefs fraternisaient avec Ossian, Fingal, Oscar, Cuchullin, Comhal et Trenmor, Evirallina et Malvina, pendant que les soldats français buvaient à la santé des vierges de Morven. Le coq gaulois faisait prendre la fuite à l'aigle de l'Empire. Tout cela se passait dans les nuages, à la lueur des météores : tous les personnages étaient éclairés d'une lumière fantastique et paraissaient transparents. Cette extraordinaire composition excita une admiration mêlée de stupeur. David n'en croyait pas ses yeux : « Il est fou ! disait-il, ou je n'entends plus rien à l'art de la peinture. Ce sont des personnages de cristal qu'il nous a faits là ! »

Les gens du monde, les critiques louèrent fort l'ouvrage de Girodet. Il est malheureusement impossible de savoir ce qu'il est devenu. Il se trouvait à Munich vers 1835 : depuis, on a perdu sa trace. La belle gravure de Garnier permet du moins de s'en faire une idée.

Girodet était d'ailleurs le plus ossianiste des artistes. Il avait laissé un grand nombre de dessins et d'esquisses se rapportant plus ou moins à son grand tableau : et l'on peut restituer à Ossian le sujet d'une toile de ce maître qui se trouve à Varzy (Nièvre), et où l'on voit à tort une étude pour ses *Funérailles d'Atala.*

En dehors de la commande pour la Malmaison, qui fut l'occasion des toiles de Gérard et de Girodet, Ossian a inspiré deux autres peintres fameux, Gros et Ingres. La *Malvina* de Gros (1801), simple esquisse, fut peinte à Rome, ainsi que le *Songe d'Ossian*, d'Ingres, qui date de l'Empire. Ce dernier tableau (inachevé) se rattache directement à l'ossianisme de Napoléon, car il fut peint pour le plafond de la chambre à coucher de l'Empereur dans son palais de Monte-Cavallo. Il se trouve à Montauban. Le même sujet est traité dans un dessin du maître qui se trouve au Louvre : « Le poète endormi voit en songe tous les héros qu'il a évoqués descendre sur des nuages autour de lui. » Citons encore l'*Ossian* de Forbin (1807), la *Malvina* de Mlle Harvey (1806), qui eurent tous deux du succès au Salon ; la *Mort de Gaul, ami d'Ossian*, de Belloc (1817), une *Scène de naufrage tirée d'Ossian*, par Le Mire (1817), le *Dermide* de Dreux d'Orcy (1817). On voit que l'ossianisme, en peinture, ne survit guère à l'Empire. Le romantisme fournit d'autres sujets : la mode a vécu. La peinture ossianique, dont les divers points de vue sont intéressants à distinguer, est directement ou indirectement d'influence napoléonienne.

## VII

Sans doute, tout l'ossianisme français des quinze premières années du siècle ne gravite pas autour de Napoléon. Le puissant courant d'intérêt historique et philosophique, ou de sympathie

sentimentale, qui avait poussé vers les rivages d'une Écosse légendaire tant d'esprits curieux et tant d'âmes sensibles, fait sentir d'autant plus son influence que l'on compte plus de critiques enclins à examiner les origines des littératures modernes, plus de rêveurs délicats, froissés par la vie ou blessés par les révolutions. Dans un coin perdu de la Sologne, Larevellière-Lépeaux, avec ses amis Gérard et Ducis, rend à Ossian un culte qui ne doit certes rien à la mode impériale. Michaud, Ballanche, Sénancour, Nodier ossianisent dans l'exil ou dans la solitude. Chateaubriand, même désillusionné sur le compte de Macpherson, reste toute sa vie sous le charme de Morven, et sa prose est toute pénétrée de la poésie rêveuse et mélancolique du Barde. Mme de Staël, autre ennemie de Napoléon, fait d'Ossian « l'Homère du Nord », et bâtit sur son authenticité tout un système d'histoire littéraire. Les critiques des journaux et des revues discutent infatigablement des mérites et de l'authenticité d'Ossian, et les plus sévères sont souvent ceux dont le dévouement est tout acquis au régime impérial. Il y a donc, et c'est par cette observation que l'on peut conclure, à l'intérieur de ce grand mouvement ossianique si étendu et si varié, quoique parfois discuté ou contredit — de ce mouvement qui est antérieur à l'Empire et qui lui survit — un ossianisme particulier, qui dérive de la prédilection de Napoléon, qui naît et disparaît avec sa fortune, qui se manifeste surtout dans la mode, la poésie, le théâtre et la peinture, et qui ne doit pas être confondu avec ce qui l'entoure, bien que naturellement il se rencontre en beaucoup de points avec des sympathies plus sincères et plus spontanées.

P. Van Tieghem.

# LA MISSION DE L'AMIRAL LEISSÈGUES A ALGER ET A TUNIS 1802

Napoléon écrivait, en 1806, au roi Joseph, que faire de la Méditerranée « un lac français, avait été le but principal et constant de sa politique[1] ». En 1802, il possède la domination des rives septentrionales; restent Malte et les rivages de l'Afrique. J'esquisserai rapidement sa politique à l'égard des Barbaresques à cette époque, politique qui le détermina à faire paraître devant Alger et Tunis une division navale aux ordres de l'amiral Leissègues. C'est cette démonstration qui fait le sujet de ce travail[2].

Pour la réussite de ses projets, il lui fallait, soit obtenir l'adhésion, soit endormir la vigilance des trois puissances auxquelles sa politique devait porter ombrage : l'Angleterre, la Russie et la Turquie. Il devait ménager ces deux dernières, dans l'intérêt de sa politique générale; elles ne pouvaient faire obstacle à ses desseins sur l'Afrique du Nord. Seule, l'Angleterre était en état et en situation de s'y opposer : il n'était pas croyable qu'elle voulût se prêter à favoriser les vues du premier consul. Il ne devait pas se faire cette illusion : néanmoins, il tenta de l'amener à une démarche commune à Alger et Tunis. Son refus lui permettrait d'agir, sans qu'on pût accuser son ambition, puisqu'il aurait à faire valoir qu'il n'avait tenu qu'à cette puissance qu'une démarche des nations mît un frein aux déprédations de ces barbares et que la nécessité lui faisait un devoir d'agir contre eux. Il s'acquerrait en outre la reconnaissance des petites marines. Il tenta, également, d'obtenir

1. Napoléon, *Correspondance*, t. XII, n° 571; au roi de Naples, 21 juillet 1806.

2. Corentin-Urbain de Leissègues, né à Haurac, Finistère, le 29 août 1758, volontaire en 1778, lieutenant de frégate en 1780, de vaisseau en 1791, capitaine de vaisseau en 1793, contre-amiral en 1793, vice-amiral en 1816. Retraité en 1817, il mourut à Paris, le 26 mars 1832.

l'adhésion de la Russie et de la Turquie ; mais ses démarches n'allèrent pas jusqu'à entreprendre une négociation : ce fut envers la Russie un simple acte de politesse et quant à la Porte ottomane, il requit dans son intérêt personnel son concours, bien plus qu'il ne le sollicita.

A Amiens, les plénipotentiaires, d'accord sur la restitution de l'île de Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, durent régler les modalités de sa souveraineté. La neutralité de l'île et de son port fut admise, mais les diplomates anglais proposèrent en outre : « que le principe d'hostilité perpétuelle contre les infidèles fût aboli et le pavillon de l'ordre sous la protection des puissances[1] ». Joseph Bonaparte répondit que l'institution de l'ordre serait, alors, sans objet et qu'en tout cas il ne serait pas possible d'accueillir à Malte les Barbaresques : « à moins qu'ils ne fussent pacifiés avec les puissances d'Italie »[2]. Lord Cornwallis insinua que le roi de Naples pourrait être chargé de cette mission. Bonaparte reprit à son tour les objections de son frère. « Citoyen, écrivait Talleyrand, il est difficile de concevoir qu'on puisse exiger que les princes catholiques continuent à solder les chevaliers de Malte, s'ils ne font plus la guerre aux Barbaresques, lorsque ceux-ci demeurent en état de guerre contre leur pavillon.... Le Premier Consul pense aussi que l'ordre doit rester en guerre avec les Barbaresques, jusqu'à ce que ceux-ci aient eux-mêmes renoncé à cet acte d'hostilité universelle qui est la honte des temps modernes et qu'un accord entre la France et l'Angleterre, digne du siècle où nous vivons, pourrait seul faire cesser[3]. » On voit la thèse et la conclusion. Bonaparte y reviendra avec insistance. Mais, écrivait Joseph : les Anglais « veulent un article vague qui laisse les choses dans l'état actuel ; ils craignent que la paix des Barbaresques avec Malte ne soit étendue aux puissances de l'Italie ». Bonaparte prescrivit, alors, que nos plénipotentiaires fissent insérer au protocole la note suivante :

1. Ducasse, *Histoire des négociations relatives aux traités de Morfontaine, de Lunéville et d'Amiens*. T. III, p. 154.
2. *Ibid.*, p. 146.
3. *Ibid.*, p. 158. Talleyrand à Joseph, 16 janvier 1802.

« Le soussigné a ordre de son gouvernement d'insister sur la proposition récemment faite relativement aux puissances barbaresques, consistant en ce que les quatre puissances s'entendent pour mettre fin au brigandage qu'exercent Alger, Tunis et Tripoli, qui est la honte de l'Europe et du siècle où nous vivons. La seule notification faite par les quatre puissances [contractantes] d'accord, aux Barbaresques, donnera la paix au commerce des États-Unis, du Portugal, du roi de Naples, du roi d'Étrurie, de Gênes, des puissances du Nord. » Bonaparte faisait remarquer qu'il en résulterait, peut-être, une diminution de puissance pour les nations contractantes, surtout pour l'Espagne et la France, le commerce de la Méditerranée leur appartenant principalement, mais qu'il avait : « trop bonne opinion de la loyauté du ministre et du peuple anglais, pour croire qu'ils puissent calculer sur des motifs d'intérêt une question qui doit l'être sur des sentiments de dignité d'hommes européens et de morale publique...[1]. » Il remarquait qu'il fallait ou que les puissances acceptassent de remplir le rôle de l'ordre de Malte à l'égard des Barbaresques, ou que celui-ci restât en guerre avec eux. La proposition était nette; l'Angleterre n'y adhéra pas. Le développement des petites marines ne pouvait que lui être défavorable et à l'avantage de la France qui tenait les pays méditerranéens sous son influence. Les politiques anglais entendaient demeurer en bons termes avec les états barbaresques, dont les corsaires pourraient nuire aux marines italiennes et françaises, en cas de guerre, et dont les ports deviendraient alors utiles à leurs escadres et à Malte pour se ravitailler. Ils se montrèrent irréductibles. Il fallait céder si on voulait signer la paix. Bonaparte pensa qu'il ne convenait pas : « de retarder la signature du traité pour cet article »; « que si le plénipotentiaire n'a eu en vue que Gênes j'obligerai bien, quand il me plaira, les Barbaresques à respecter le pavillon génois[2] ». Ceux-ci, d'ailleurs, lui offraient, alors, d'assez sérieux griefs pour qu'il y trouvât le motif de leur donner une leçon sévère.

Nos rapports avaient été bons avec Alger durant la révolution :

1. Napoléon, *op. cit.*, t. VII, n° 5964, note. Paris, 30 pluviôse an X (19 février 1802).
2. Napoléon, *op. cit.*, t. VII, n° 6007. A Talleyrand, 3 germinal an X, 24 mars 1802.

le dey Hassan se montra « un ami généreux et un allié fidèle », mais le nouveau dey, Mustapha, qui lui succéda en 1798, dut rompre une première fois cette même année et, après une courte paix, en 1801, à la demande du Grand Seigneur, son suzerain purement nominal il est vrai; mais surtout par crainte de la flotte anglaise. A la nouvelle de la cessation des hostilités entre la France et la Turquie, Mustapha demanda par l'entremise du consul de Hollande le rétablissement des rapports officiels. Dubois-Thainville, notre consul, qui « avait fréquenté les Turcs dans diverses missions et qui joignait à l'expérience consommée des affaires la fermeté requise pour imposer au divan »[1], retourna à son poste, porteur d'une lettre bienveillante du proconsul pour le dey qui se montra très sensible aux assurances d'amitié qu'elle contenait. Le 29 décembre 1801, un nouveau traité de paix fut signé, stipulant la liberté du commerce, la suppression de l'esclavage des Français, la restitution de nos concessions d'Afrique, l'exemption d'une année de redevances pour la Compagnie d'Afrique et le remboursement des sommes respectivement dues par la Régence à celle-ci et par la France aux Bacri.

Les rapports cordiaux ne durèrent pas longtemps. En effet, le dey était absolu pour faire « sa volonté dans les cas particuliers », mais il ne pouvait « risquer de mécontenter la marine et les camps » : il était obligé « de souffrir et d'autoriser les injustices ». Il en résultait que tout accord ne pouvait être que passager et incertain. Les traités liaient « les puissances européennes, mais ne liaient jamais les Algériens[2]. » Les nations de l'Europe impuissantes achetaient la tranquillité de leur navigation, soit par un tribut annuel comme les États-Unis, la Hollande, etc., soit par des présents tous les deux ans, sans compter les dons de joyeux avènements, ceux faits aux fêtes du beiram ou à l'occasion des traités. Le dey comme sa milice se croyaient invincibles et la faiblesse des puissances leur permettait d'afficher une arrogance sans borne. Dubois-Thainville avait refusé énergiquement, suivant

1. Plantet, *Correspondance des deys d'Alger avec la Cour de France*, t. I, Introduction, p. 1.
2. Venture de Paradis, *Alger au XVIII^e siècle*, p. 109-110.

ses instructions, de faire des présents : d'où mécontentement de Mustapha.

Les incidents se multiplièrent bientôt : le *Necker* et la *Marie*, bricks chargés de vivres pour l'armée française de Tarente, furent arrêtés par Hassan-reïs, la cargaison vendue et les hommes gardés huit jours comme esclaves.

Le 25 nivôse an X (15 janvier 1802), le vaisseau le *Banel*, armé en flûte, faisait route de Toulon pour Saint-Domingue, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Callamand. Outre les 200 hommes d'équipage, il y avait à bord 500 militaires et passagers civils. Par gros temps, il se perdit, au jour, à l'ouest du cap Tenès[1]. Les malheureux naufragés cherchèrent à gagner le rivage, les uns à la nage, les autres sur des radeaux ou dans les embarcations du bord. Les Arabes accoururent des montagnes, brisèrent les embarcations, détruisirent les radeaux, pillèrent et tuèrent plus de 200 de ces malheureux. Les survivants furent dépouillés, chassés dans les montagnes, où, contraints par la faim et le froid de demander l'hospitalité aux Arabes, beaucoup périrent encore[2].

Dubois-Thainville n'eut connaissance du naufrage que le 7 pluviôse (27 janvier), par une lettre du consul d'Espagne à Oran, Higuero, qui ne donnait aucun détail. La conduite qu'il tint alors lui valut les félicitations méritées de Talleyrand qui le loua « de l'énergie et de l'efficacité des mesures prises pour venir au secours des naufragés et les arracher à la férocité des Arabes ». Notre consul s'empressa de solliciter de la régence toutes les mesures de protection et de secours. Le dey et tous les grands témoignèrent la plus vive sollicitude. Mustapha expédia, sur-le-champ, un courrier au dey d'Oran avec l'ordre d'employer les moyens les plus prompts et de faire marcher toutes ses forces pour obtenir la libération des prisonniers. Dubois-Thainville fit partir avec lui un sieur Figuera pour s'entendre avec le vice-consul d'Espagne pour toutes les dispositions de protections, de secours et d'embarquement. Il

1. Sur le naufrage et les événements qui vont suivre, voir Arch. Mar., BB⁴ 160, f° 242-249, lettres de Dubois-Thainville à Decrès des 8 et 20 pluviôse an X, 27 janvier et 9 février 1802.

2. Arch. Mar., BB⁴ 160, f° 250. Callamand à Dubois-Thainville, 16 pluviôse an X, 5 février 1802.

demanda, carrément, l'envoi de troupes d'Alger, moins éloigné qu'Oran du lieu du naufrage. On lui dit que le naufrage avait eu lieu sur le territoire du bey d'Oran, « et qu'il était contraire au principe du gouvernement algérien de faire marcher dans pareille circonstance des troupes sur un territoire dont la police était confiée à un gouvernement ». Le consul ajoutait : « Ces gens-ci ne sortent jamais de leur routine : *stala usanca* est ici la première maxime d'État ».

Les jours se passaient sans la moindre nouvelle : Dubois-Thainville multipliait ses démarches, pressait l'envoi de nouveaux courriers, sollicitait un mozâbi pour accompagner un sieur Crest qu'il voulait faire partir pour le lieu du naufrage. Le kaznadji refusa par une raison qui écarte toute pensée de mauvaise volonté : il observait « qu'on ne pourrait répondre de sa personne parmi des barbares au milieu desquels les Turcs mêmes n'étaient pas en sûreté ». L'autorité du dey était, en effet, précaire sur les tribus des montagnes ou plutôt elles étaient parfaitement indépendantes. Le 19 pluviôse (8 février), Dubois-Thainville reçut une lettre de Callamand. Il lui mandait son naufrage et donnait quelques renseignements sommaires : 313 hommes étaient arrivés à Oran; une vingtaine, restée au cap Tenès, était encore attendue; enfin, 114 naufragés, au nombre desquels étaient 5 femmes, avaient été rendus au caïd envoyé par le bey d'Oran. Callamand se louait de celui-ci. Notre consul réclama la punition des coupables et la réparation de l'insulte faite à la France. « Vous connaissez le système de ces contrées barbares, voudra-t-on faire une expédition sérieuse contre des misérables montagnards... qui n'offrent rien à la cupidité, le premier motif ici de toutes les mesures? je ne le pense pas[1]. » Il se louait, cependant, du dey et de son entourage. Malgré leur bonne volonté, il doutait d'obtenir les réparations voulues et la libération de tous les prisonniers. Mustapha, pour des raisons que nous exposerons, montra bientôt moins de zèle, si bien qu'en ventôse (avril), notre consul réclamait encore plusieurs naufragés qui auraient été captifs et « des

1. Arch. Mar., BB[4] 160, Dubois-Thainville à Talleyrand, 20 pluviôse an X, 20 février 1802.

réparations proportionnées à la gravité des attentats »[1]. Il recevait des ordres pour insister auprès du dey sur la recherche des prisonniers qui pouvaient se trouver aux mains des Arabes et sur leur délivrance : il insistait, mais n'obtenait rien de Mustapha.

Celui-ci, après avoir montré de la bonne volonté et du zèle, pour satisfaire aux demandes du consul, ne témoignait plus que de l'indifférence et même de la résistance à l'égard de nos réclamations. Chez lui, c'était apathie orientale, impuissance à l'égard des populations arabes, mais aussi et surtout irritation contre le refus persistant de Dubois-Thainville de satisfaire à ses demandes d'argent. « Il se flattait même que les Français auraient encore, comme autrefois, la faiblesse d'acheter de lui, par des sacrifices d'argent, l'observation de la paix[2]. » Mustapha finit par menacer notre consul de le faire embarquer avec tous les Français.

Bonaparte avait ainsi de nombreux griefs contre Alger. « A l'impertinence de vouloir exiger 200 000 piastres, comme s'il était une de ces petites puissances dans le cas de marchander leur amitié »[3], il allait répondre par des mesures énergiques qui feraient sentir aux Barbaresques sa puissance. Il apprendrait à ces peuples qui ne s'inclinaient que devant la force qu'il n'était pas « une de ces petites puissances qui mendiaient leur faveur ». Mustapha, lui fournissant des motifs sérieux de se plaindre, permettait son intervention. Il ne laisserait pas échapper l'occasion, d'autant que sa politique la lui faisait chercher et qu'il fût sans doute intervenu, alors même qu'il n'eût pas eu de justes griefs. Alger, d'ailleurs, se plaira à augmenter ceux-ci en le bravant sans cesse.

La polacre napolitaine, *Saint-Louis-de-Gonzague*, partie de Corfou avec des expéditions françaises, est capturée sous le canon des îles d'Hyères, une barque barbaresque bloque 12 ou 15 bâtiments liguriens à Saint-Tropez; enfin, dans la rade de Tunis, Augé, second du navire le *Patriote*, ayant refusé d'armer un canot pour

1. Plantet, *op. cit.*, t. II, p. 409, Dubois-Thainville à Mustapha, dey d'Alger, Alger, ventôse an X, avril 1802.
2. Bignon, *Histoire de France depuis le 18 brumaire*, t. II, p. 259.
3. Napoléon, *op. cit.*, t. VII, n° 6216, au chef de division chargé, par intérim, du portefeuille des Relations extérieures, 8 thermidor an X (27 juillet 1802).

conduire à son bord un reïs algérien, est enlevé de son navire et, malgré sa nationalité, frappé à coups de corde. Devoize, notre consul à Tunis, avait envoyé un courrier à Dubois-Thainville, pour que celui-ci réclamât la punition du coupable. L'arrestation de navires italiens bravait la politique du premier consul. Il va passer aux actes.

Il écrivait à Decrès le 15 prairial an X (5 juin 1802) pour qu'il fît en sorte que quelques vaisseaux se rendant à Saint-Domingue se montrassent à Alger pour s'enquérir s'il y avait encore des Français du *Banel* prisonniers. « Si vous pensez que cela les retarde trop ou bien que les vaisseaux soient armés en flûte, alors il sera bon que vous fassiez connaître quels ordres vous voulez donner pour montrer dans le courant de l'an XI quelques vaisseaux au Maroc et à Alger »[1]; trois jours après, nouvelle lettre : un corsaire bloquait des liguriens à Saint-Tropez. « Il est déshonorant pour la république que ces misérables barbares insultent nos côtes. Prenez des mesures pour qu'aucun bâtiment de quelque nation qu'il soit ne puisse être bloqué ou pris dans nos mers[2]. »

Decrès s'arrêta au parti de former une division pour paraître devant Alger, en attendant la concentration d'autres forces dans la Méditerranée. Il annonça donc, le 13 messidor (2 juillet), au Premier Consul que le *Scipion* partirait incessamment de Brest pour rallier Toulon où il formerait avec le *Duquesne* une division aux ordres de l'amiral Leissègues qui, successivement, paraîtrait devant Alger et Tunis.

La correspondance de Bonaparte avec Talleyrand et Decrès et ses instructions montrent son irritation et sa décision d'imposer par la force une soumission absolue au dey. Le 18 messidor (7 juillet), il adresse au ministre des Relations extérieures une note lui prescrivant d'écrire immédiatement à Dubois-Thainville, de réclamer la tête du reïs qui avait bâtonné le capitaine français, la restitution du navire parti de Corfou et de celui pris à Hyères, la liberté des esclaves français.... « Il doit faire connaître au dey

1. Napoléon, *op. cit.*, n° 6117. A Decrès, 13 prairial an X (4 juin 1802).
2. *Ibid.*, n° 6124 au même, 18 prairial an X (7 juin 1802).

que s'il continue à écouter les conseils du vekil-hardji qui est l'ennemi des Français, il se perdra; que personne ne m'a jamais insulté en vain, et que, s'il ne se comporte pas comme il le doit, je suis dans le cas de le punir, comme j'ai puni les mameluks; enfin, il prendra un ton très haut et très impérieux parce que effectivement je préfère une rupture avec Alger et lui donner une bonne leçon, s'il y en a besoin, que de souffrir que ces brigands n'aient pas pour le pavillon français le profond respect que je suis à même de les obliger d'avoir... »; puis, ce passage significatif : « prescrivant d'écrire à Dubois-Thainville de bien établir la différence qu'il y a entre les Français et les Anglais; que ces derniers peuvent envoyer des vaisseaux, mais non une armée entière, comme je puis le faire d'un moment à l'autre ». Ainsi apparaît sa pensée de substituer son influence à celle de l'Angleterre. Si le dey résiste, il entreprendra une expédition; et ce n'est pas encore vaine menace, il en a la pensée et il reviendra sur ce projet.

Decrès a l'ordre de demander à Jeanbon-Saint-André, commissaire du gouvernement à Mayence, ancien consul à Alger, un mémoire sur Alger. Le ministre de la Marine lui adressa un questionnaire détaillé. « Le secret devait être gardé pour cette expédition : il lui était recommandé de s'enfermer dans son cabinet, de n'employer aucun secrétaire et de répondre de suite aux différentes questions qu'il lui posait. » Jeanbon-Saint-André reçut cette lettre le 7 thermidor (27 juillet) et dès le 8, il répondait par un long mémoire clair et précis, exact en général, s'excusant de ce que la perte de ses papiers ne lui permît pas de répondre avec toute la précision qu'il eût désiré aux questions posées. A ce moment, la division Leissègues appareillait, mais Bonaparte profitera de ces renseignements, notamment quand il s'adressera à la Turquie, pour la mettre dans son jeu. Jeanbon-Saint-André lui avait signalé, en effet, le coup que porterait à Alger la Porte si elle mettait obstacle au recrutement de la milice. Les événements ne lui permirent pas de tirer profit de ce mémoire, mais ses yeux restèrent toujours fixés sur Alger; une lettre à Decrès, écrite en 1808 de Bayonne, nous révèle sa pensée et le but qu'il poursuivait en cherchant à y établir de toute manière son autorité.

« Méditez l'expédition d'Alger, tant sous le point de vue de mer que sous celui de terre : un pied sur cette terre d'Afrique donnera à penser à l'Angleterre... y a-t-il sur cette côte un port où une escadre soit à l'abri d'une farce supérieure? L'escadre de Ganteaume entrerait-elle à Alger et serait-elle à l'abri d'une force supérieure[1]? »

Leissègues était arrivé à Toulon le 3 thermidor (22 juillet). Il mit son pavillon sur le *Duquesne* qui, avec le *Scipion* attendu de Brest et les corvettes la *Tactique* et le *Furet*, devait former sa division. Dès le lendemain, il recevait l'ordre d'appareiller aussitôt que possible et sans attendre le *Scipion*, ni les instructions arrêtées par le premier consul. Il mouillera « de manière à n'être pas sous le canon des forts et à être maître de ses mouvements. Si Hulin est à son bord, l'amiral le fera mettre à terre immédiatement. Si, au contraire, il est parti sur une frégate ou corvette, il lui fera connaître son arrivée, ainsi qu'à Dubois-Thainville. Si le dey se comporte mal envers l'officier ou refuse de donner satisfaction, il bloquera Alger, s'emparera des corsaires et préviendra Toulon. » Ainsi, si Mustapha ne s'incline pas, ce sera le blocus? et si celui-ci demeure sans effet, Bonaparte sera entraîné à une expédition. Mais auparavant, il va tenter une dernière démarche, adresser une lettre à Mustapha et pour la porter il fait choix d'un soldat que son passé ne paraissait pas indiquer pour une telle mission, de Hulin, adjudant de son palais, de Hulin, l'un des vainqueurs de la Bastille. Sa haute stature et son air martial en imposeraient, pensait Bonaparte, au dey d'Alger[2] et, d'ailleurs, quel besoin avait-il d'être habile diplomate pour remettre un ultimatum, appuyé par les canons d'une escadre? En cas de négociation, Dubois-Thainville serait là. Comme on vient de le lire, Hulin devait partir, « soit sur la division, soit sur une frégate en choisissant le moyen le plus expéditif ».

Énumérant tous ses griefs, dans sa lettre à Mustapha, Bonaparte lui faisait entendre des paroles sévères, où perçait la menace voilée. « Je vous écris cette lettre directement parce que je sais qu'il y a deux ministres qui vous trompent et qui vous portent à vous con-

1. Napoléon, *op. cit.*, t. XVII, n° 13760. A Decrès, 18 avril 1808.
2. Bignon, *Histoire de France depuis le 18 brumaire*, t. I, p. 219, note 2.

duire d'une manière qui pourrait vous attirer de grands malheurs... il ne vous est pas moins nécessaire de conserver cette bonne intelligence qui vient d'être rétablie et qui seule peut vous maintenir au rang et dans la prospérité où vous êtes; car Dieu a décidé que tous ceux qui seraient injustes envers moi seraient punis. Si vous voulez vivre en bonne amitié avec moi, il ne faut pas que vous me traitiez comme une puissance faible; il faut que vous fassiez respecter mon pavillon, celui de la république italienne où je commande et que vous me donniez réparation de tous les outrages qui m'ont été faits.

« Cette lettre n'étant pas à une autre fin, je vous prie de la lire avec attention, vous-même, et de me faire connaître, par le retour de l'officier que je vous envoie, ce que vous avez jugé convenable de faire[1]. »

Le 27 messidor (18 juillet) il écrivait à Talleyrand de communiquer la lettre qu'il adressait à Mustapha à Hulin, et il lui traçait les instructions qu'il aurait à faire connaître à celui-ci. Elles étaient encore plus sévères que sa lettre. Son irritation s'y donnait cours. On pouvait être assuré qu'un gaillard comme Hulin leur conserverait toute leur vigueur.

Il était prescrit à celui-ci de remettre directement sa lettre au dey dans l'audience extraordinaire où il serait reçu. « Il doit lui dire que je désire vivre bien avec lui, mais que je n'ai jamais capitulé avec l'honneur et que s'il ne donne pas des ordres pour qu'on respecte mon pavillon, je suis capable d'aller moi-même à Alger. J'ai détruit les mamelucks parce qu'ils n'avaient pas donné satisfaction aux Français; malheur à qui de gaieté de cœur sera ennemi de la France[2].... »

Et la menace n'était, je le répète, pas simplement pour effrayer le dey. Il donnait ordre que deux autres vaisseaux et deux frégates fussent prêts à partir de Toulon à la fin de thermidor; cinq autres vaisseaux et deux frégates des ports de l'Océan avant le 10 fructidor (28 août). « Ils se présenteront devant Alger assez de temps pour faire connaître que ce ne sont pas les mêmes vaisseaux qui se

1. Napoléon, *op. cit.*, n° 6183, au dey d'Alger, 29 messidor an X (18 juillet 1802).
2. *Ibid.*, n° 1186, à Talleyrand, 29 messidor an X (18 juillet 1802).

sont déjà présentés, et de là ils viendront à Toulon[1]. » On se souvient qu'à peu près à la même date, il demandait à Jeanbon-Saint-André un mémoire sur Alger, ses forces et les moyens de l'attaquer.

Hulin arriva à Toulon le 3 thermidor (22 juillet) dans la nuit; il eut aussitôt avec Leissègues une entrevue. Celui-ci, ses ordres reçus, annonça au ministre qu'il allait mettre à la voile immédiatement sans attendre le vaisseau le *Scipion*, pour lequel il laisserait ses instructions. Le 9 thermidor (28 juillet), Leissègues levait l'ancre : au moment de l'appareillage, le *Scipion* donnait dans la rade. L'amiral lui signala de ne pas mouiller et lui donna l'ordre de débarquer au moyen d'un bateau de pêche les passagers pour Saint-Domingue qu'il avait à bord; puis quittant le *Duquesne*, il monta bientôt à bord du *Scipion* où il fit arborer son pavillon.

La division, retenue par des calmes et contrariée par des vents du sud-ouest, n'arriva devant Alger que le 17 thermidor (5 août), à deux heures après-midi.

Elle mouilla « à portée et demie de canon » des forts qui saluèrent le pavillon de la république de vingt et un coups de canon qui leur furent rendus coup pour coup. Dans le même moment, une division algérienne, composée de huit corsaires, louvoyait pour sortir de la rade; elle reprit prudemment son mouillage.

Un canot sortit du port, portant pavillon français; le consul Dubois-Thainville venait saluer l'amiral et se concerter avec lui et Hulin. Ils décidèrent : qu'il reviendrait le lendemain chercher celui-ci; qu'il l'accompagnerait à la résidence du dey auquel il demanderait de les recevoir en audience extraordinaire et que, « pour donner au caractère dont cet officier était revêtu toute la dignité et l'importance convenables, Leissègues le ferait accompagner d'une députation d'officiers et d'aspirants pris à bord de tous les bâtiments de la division ». Dubois-Thainville n'avait pu qu'exprimer des craintes sur le succès de la mission; aussi, l'amiral donna-t-il à sa division de nouveaux ordres pour la mettre en état de résister à toute surprise ou attaque imprévue et même pour agir hostilement, s'il était nécessaire, sur la division algérienne.

1. Napoléon, *op. cit.*, n° 6187, à Decrès, même date.

Le lendemain, 18 thermidor (6 août), Dubois-Thainville vint prendre au *Scipion* Hulin et les officiers désignés pour lui faire escorte. Ils gagnèrent le port, salués de neuf coups de canon. Le dey ferait-il droit à leurs réclamations ou bien devrait-on passer aux actes pour obtenir sa soumission? c'était la résistance à nos demandes qui paraissait la plus probable, étant donné le personnage auquel les représentants du premier consul allaient s'adresser.

Mustapha, né à Rhodes, était arrivé à Alger comme simple soldat. Le dey Hassan, son prédécesseur et son parent, en avait fait son maître d'hôtel, et puis son khasnadji (grand trésorier). « A la mort d'Hassan, il s'empara de l'autorité par les moyens que lui donnait le dépôt dont il était chargé », rapporte Hulin; il ajoute : « ses moyens de gouvernement ne prirent pour cela aucun accroissement.... Dépourvu de toute connaissance, ses fantaisies et ses caprices sont les seules règles de son administration[1]. » Jeanbon Saint-André nous dit que sa réputation, même parmi les Turcs, était celle « d'un homme profondément stupide, opiniâtre et cruel[2] ». Il aurait pu ajouter qu'il était irascible et avare, passant pour avoir de véritables accès de folie. Enfin, il se regardait commme le premier souverain de l'univers et les puissances européennes comme ses vassales.

Négocier avec un tel personnage et l'amener à respecter ses engagements ne devait pas paraître aisé, ni d'un succès facile, d'autant plus que son divan nous était en majorité sourdement hostile et que les reïs, c'est-à-dire les capitaines de corsaires, engeance redoutable aux deys, se trouvaient menacés par nos plaintes; or, Mustapha était très peureux. De la crainte de Bonaparte ou de la peur de ses sujets, qu'est-ce qui l'emporterait? Dans le divan, le khasnadji, supérieur sous tous les points de vue à son maître, appelait Bonaparte : « l'envoyé de Dieu », mais quelle créance donner au langage de ce personnage dissimulé à l'extrême? nous était-il vraiment plus favorable que le vekil-hadji, ministre de la Marine, Yussuf, renégat géorgien, notre ennemi juré, toujours

1. A. E., *Mémoires et documents*, t. X. Rapport au Premier Consul par Pierre Hulin, commandant des grenadiers de la garde, f° 2 et suiv.
2. *Correspondance de Napoléon avec le ministre de la Marine*, t. I, p. 267.

prompt à prêter l'oreille aux intrigues anglaises, celui-ci même dont Bonaparte se plaignait dans sa lettre. Les autres membres du divan étaient de moindre importance mais, dans la coulisse, se dissimulaient deux étranges personnages, les juifs Busnack et Bacri qui nous étaient tantôt favorables, tantôt secrètement hostiles. Grands commerçants, ayant des agents dans tous les ports d'Espagne, de France et de Hollande, des maisons à Londres, Paris, Marseille, ils renseignaient le dey sur les événements et sur ce qui se passait dans les ports; Hulin dit qu'ils étaient « ses chefs d'espionnage » et on peut accepter son dire, à la condition, cependant, de ne pas prendre les termes à la lettre, et de les entendre en ce sens qu'à la tête d'une grande maison de commerce, au courant des événements et projets politiques, ils en faisaient profiter le dey. Les deux tiers du commerce de l'Algérie passaient par leurs mains; ils visaient, d'après Jeanbon Saint-André, à l'accaparer tout entier. Busnack et Bacri étaient, pour lui, deux hommes très méprisables dont l'influence était très dangereuse. Il les accusait de travailler « avec une astuce et une persévérance incroyable à détruire jusqu'au nom français en Barbarie »; il s'agissait de savoir « à qui d'eux ou de la Compagnie d'Afrique demeurait le commerce de la Barbarie, stipulé par nos traités avec le dey »[1]. Dubois-Thainville les qualifiera « d'auteurs de tous nos démêlés avec Alger ». Talleyrand, sous le Directoire, leur donna un certificat d'honnêteté, mais à une pareille caution une foi aveugle n'est peut-être pas due. Jeanbon Saint-André indiquait un procédé pour les amener à se mieux conduire : c'était de séquestrer leurs biens en France. Bonaparte n'était pas homme à reculer devant un acte d'énergie. La crainte de son courroux les amena, peut-être, à conseiller discrètement au dey de donner satisfaction à ses réclamations.

Reçus avec le cérémonial ordinaire, nos envoyés trouvèrent auprès de Mustapha l'accueil le plus gracieux. La lettre du Premier Consul lui fut remise par Hulin. En prenant congé du dey, Dubois-Thainville, comme lui, étaient convaincus que toutes les

1. *Correspondance de Napoléon avec le ministre de la Marine*, t. I, p. 268-272.

difficultés seraient aisément aplanies. La députation des officiers, en rentrant à bord, remit à Leissègues une lettre de Hulin qui lui rendait compte de l'accueil empressé qu'il avait reçu et lui demandait de faire droit à la requête du dey qui sollicitait le libre passage de la division algérienne, en partance pour une croisière sur les côtes du Portugal. L'amiral fit aussitôt signal à ses navires d'amener les huniers et les perroquets (qui depuis le matin étaient hissés en tête de bois), pour indiquer aux bâtiments algériens qu'il ne mettrait aucun obstacle à leur sortie. Dans la journée, le dey envoya des bœufs et des moutons au vaisseau amiral qui, suivant l'usage, salua ce présent de neuf coups de canon.

Le 19, une lettre de Hulin et Dubois-Thainville lui annonçait que, contrairement à leur espoir, la négociation semblait devoir échouer; le dey, changeant d'avis, revenait sur ses premières déclarations. Le soir, Hulin lui confirmait que des difficultés s'étaient élevées et le priait de lui envoyer un canot, le lendemain, pour rembarquer. Lorsque Leissègues vit le canot revenir avec Hulin, Dubois-Thainville et le personnel du consulat, il crut que la parole allait être à la force qu'il commandait : il n'en était rien; Mustapha, toujours inconstant, avait cédé. Hulin avait tenu un langage énergique, déclarant au dey qu'avant la rupture il entendait lui faire connaître le sort qui l'attendait. Bonaparte était prêt à envoyer une armée de débarquement et à détruire Alger de fond en comble.

Les Algériens réfléchirent : si le « général diable », qui les avait fait trembler par ses préparatifs contre l'Égypte, ne menaçait pas à la légère; si vraiment, ils allaient voir débarquer ses guerriers sur leur rivage? La légende populaire qu'Alger devait appartenir un jour à la France ne se réaliserait-elle pas alors? Mieux valait se soumettre que de courir la chance. Et puis, peut-être, les Bacri, inquiets pour leurs comptoirs, conseillèrent-ils de donner satisfaction à la France. Qu'importait, après tout, quelques esclaves et même la tête d'un reïs! Mustapha céda. Le soir même, les esclaves délivrés arrivaient à bord de la division.

Le 21 thermidor (9 août), Leissègues débarqua, avec une délégation d'officiers, pour se rendre à l'audience du dey. Celui-ci les reçut dans

le plus grand pavillon de ses jardins, de la manière la plus affectueuse et leur fit servir du café et des sorbets. Il communiqua à l'amiral les articles du traité assurant qu'il tiendrait la main à leur exécution. « Il s'entretint avec nous du Premier Consul, rapporte Leissègues, qu'il parut aimer beaucoup et dont il prononçait souvent le nom en l'appelant son ami, je lui témoignai tout le plaisir que j'éprouvais de voir quelle franchise et quelle loyauté il avait mis dans les négociations avec le gouvernement et ma reconnaissance particulière de l'accueil que nous en recevions. Après quelques moments passés en compliments de part et d'autre, nous prîmes congé du dey. Lorsque nous sortîmes, il se mit à sa fenêtre et nous fit plusieurs saluts affectueux de la main et de la tête. » Mustapha envoya au consulat deux chevaux : l'un pour Leissègues, l'autre pour Hulin. Les consuls étrangers donnèrent en leur honneur de brillantes réceptions.

Joignant l'utile à l'agréable, Dubois-Thainville et le premier ministre rédigèrent la convention; puis, on procéda au jugement du reïs Ali-Tatar.

Hulin nous a retracé cette scène, témoignage bien précieux de la promptitude et de la simplicité de la justice à Alger : pas de grimoire, pas de bavardage, pas de dépense inutile ; une justice familiale, mais sévère. Il se choqua d'abord un peu de ses formes expéditives; que ne se souvint-il plus tard des sentiments éprouvés alors!

« J'étais présent au jugement du reïs Ali-Tatar.... Dans ce jugement, le khasnadji décida, sans autre forme de procès, qu'il serait étranglé et que son corps serait jeté à la mer; le khasnadji tira la langue en prononçant le jugement, ainsi conçu : « Puisque Bonaparte le veut », et portant la main à son cou, « il sera étranglé[1] ».

L'exécution allait suivre la sentence, mais Dubois-Thainville provoqua un effet d'audience, et demanda la grâce du coupable au nom de Bonaparte; le geste était habile. Le khasnadji se fit prier, pour la forme, en homme bien élevé; Hulin joignit ses instances à celles de notre commissaire; la grâce fut accordée et Ali-Tatar, ramassant ses babouches, s'en alla sans dépens.

1. Aff. étr., *op. cit.*, Rapport au Premier Consul, précité.

Mustapha avait bien fait de se soumettre : le 28 thermidor, arrivait en rade la corvette la *Mutine*, ayant à bord le capitaine Berge, porteur d'une nouvelle lettre menaçante. Bonaparte demandait réparation éclatante pour tous les griefs dont il s'était déjà plaint : « ... J'ai détruit l'Empire des mamelucks parce que, après avoir outragé le pavillon français, ils osaient me demander de l'argent pour la satisfaction que j'avais droit d'attendre... mais si vous refusez de me donner satisfaction et si vous ne réprimez pas la licence de vos ministres qui osent insulter mes agents et de vos bâtiments qui osent insulter mon pavillon, je débarquerai 80 000 hommes sur vos côtes et je détruirai votre régence[1].... » Il l'informait, enfin, qu'avant de faire marcher une armée, il avait instruit l'ambassadeur de la Sublime-Porte.

L'article 2 du traité de paix avec la Turquie stipulait que les deux puissances devaient prendre de concert des mesures efficaces pour purger de toutes espèces de forbans les mers qui servaient à la navigation des deux États. Interprétant le traité, à sa manière, le Premier Consul écrivait, le 8 thermidor (27 juillet), au chef de division suppléant Talleyrand : « Je vous prie, citoyen, d'envoyer un de vos drogmans chez l'ambassadeur de la Porte qui lui fera connaître les griefs que j'ai contre le dey d'Alger... mais que je crois devoir aux nouvelles relations que nous avons renouées avec la Porte Ottomane de le prévenir avant de faire marcher 30 000 hommes. Que je crois utile qu'il expédie un homme de sa maison que je ferai défrayer et embarquer sur un vaisseau à Toulon, avec une lettre pour faire connaître au dey d'Alger les malheurs auxquels il s'expose, et que s'il ne donne pas raison en tout, je ne laisserai pas pierre sur pierre à Alger et que je m'emparerai de toute la côte d'Afrique[2].... » Il grossissait la voix pour faire trembler, mais la menace n'était pas une feinte; Ghaleb-Effendi, l'envoyé turc, accueillit le message avec un émoi comique. « Il me paraît, écrivit le lendemain Talleyrand, qu'il est impossible d'obtenir de Ghaleb-Effendi d'envoyer un homme à lui à Alger.

1. Napoléon, *Correspondance*, t. VII, n° 6211. Au dey d'Alger, Paris, 8 thermidor an X (27 juillet 1802).
2. Napoléon, *op. cit.*, n° 6216. Au chef de division le 8 thermidor an X (27 juillet 1802).

Il a protesté qu'il ne pouvait se porter à une démarche qui le compromettrait auprès de sa cour, il a juré, par tout ce qu'il a de plus sacré, qu'il perdrait sa tête[1].... » Ghaleb-Effendi, malgré toutes les instances, se refusa à jouer le rôle de décapité par persuasion; tout ce qu'on put obtenir, ce fut une lettre au dey si insignifiante qu'il était impossible de l'envoyer, au dire de Talleyrand. Berge était donc parti avec la lettre du Premier Consul, mais sa mission était devenue sans objet à son arrivée au but de son voyage.

« La présence de la division a produit, ici, tout l'effet que vous en attendiez : elle a totalement changé le système envers nous et j'ai obtenu tout ce que j'ai demandé au nom du Premier Consul[2]. »

La *Mutine*, ayant à bord Hulin et Berge, fit voile pour Toulon le 21 thermidor (9 août). Le premier était porteur d'une lettre de Mustapha à Bonaparte, qui faisait droit à toutes ses réclamations. Il tentait de timides excuses ou esquissait quelques discrètes demandes. Il avait destitué le capitaine qui avait arrêté deux navires français, par considération pour lui, « mais je dois vous informer que mes capitaines ne savent pas lire et que de tous les écrits des étrangers, ils ne connaissent que les passeports d'usage. Telle est la cause de leur erreur. Il convient que vous donniez ordre aux négociants de prendre avec eux quelques signes distinctifs pour que mes gens puissent les reconnaître. » Il prétendait que les 200 000 piastres n'étaient qu'une indemnité pour les pertes que ses bons rapports avec la France lui avaient causées. Il les mendiait. Enfin, et c'est caractéristique, il intercédait pour Bacri et Busnack, le priant de donner des ordres pour qu'on fasse droit à leurs réclamations[3].

Tout en pliant devant la France, le dey gardait, pour nous, la haine et le mépris de tout bon musulman pour les chrétiens; il lui fallait aussi sauver son prestige à l'égard de son odjak. Il se garda donc de montrer dans les formes, ayant cédé sur le fond,

1. Pierre Bertrand, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, 1800-1809, p. 18. Lettre du 9 thermidor an X (28 juillet 1802).

2. A. Mar., BB⁴ 160, f° 257, Dubois-Thainville à Decrès, 25 thermidor an X (13 août 1802).

3. Plantet, *op. cit.*, t. II, p. 504. Mustapha à Bonaparte, Alger, 12 août 1802.

plus d'égard qu'il n'en devait à un roumi. « Pour quiconque est au courant du style diplomatique des musulmans, sa lettre renferme, en effet, un trait des plus significatifs. Un écrit adressé à un supérieur doit énoncer, en premier lieu, le nom du destinataire, puis celui du signataire. La politesse veut qu'on emploie la même formule quand on traite d'égal à égal, et ce n'est que vis-à-vis d'un inférieur qu'il est permis d'adopter l'ordre inverse[1]. » C'est ce que fit Mustapha : « De la part du très haut seigneur Mustapha, ... à notre compagnon et ami Bonaparte.... »

La démonstration navale avait réussi et le prestige de la France s'affirmait; résultat obtenu moins par l'importance de la force maritime envoyée que par la réputation et la crainte de celui dont la légende avait pénétré dans la régence, du fameux « général diable ». Bonaparte pouvait être satisfait et ses agents aussi. Le dey se tirait d'une mauvaise affaire et pouvait se consoler de sa soumission par le style de sa lettre. Ali-Tatar avait conservé sa tête et s'il pouvait méditer sur la fragilité des choses humaines, il devait se réjouir du dénouement de l'aventure; il n'y eut qu'un perdant, ce fut l'infortuné plaignant Augé, le second du *Patriote*, sur le dos duquel l'honneur national avait été insulté. Il attendait, à Marseille, une vengeance terrible; elle lui échappa et quant aux dommages-intérêts qu'il espérait, ce fut le pot au lait de la fable. Il réclama une première fois : les bureaux lui répondirent qu'on prenait bonne note de son cas. La seconde fois, on annota sa lettre; il exagérait et puis, après tout, il avait eu des torts et Ali-Tatar était moins coupable qu'on ne l'avait cru. L'affaire en demeura là.

*
* *

Les résultats obtenus par la présence de sa division à Alger, la possibilité de revenir à Toulon à l'époque fixée avaient décidé Leissègues à se rendre devant Tunis, comme le lui permettaient ses instructions. Au large d'Alger, l'aviso l'*Osiris* lui remettait des dépêches le lui prescrivant. Nos rapports avec le bey n'étaient pas

1. Devoulx, *Le Reïs Hamidou*, p. 54.

tendus comme avec Mustapha; il n'y avait, à vrai dire, aucune difficulté sérieuse, mais il paraissait utile de fortifier notre situation dans la régence.

Nos relations avec le bey Hamouda avaient subi, pendant la Révolution, les mêmes vicissitudes qu'avec Alger : rupture en l'an VII et captivité, assez dure, des Français; armistice de 1800 et nouvelle rupture. Devoize, notre agent, retourna à Tunis, au bout d'un an, porteur d'une lettre volontairement très froide du Premier Consul, et entama des négociations qui aboutirent, finalement, au traité du 23 février 1802, traité qui nous concédait de nombreux avantages. Personne n'eût pu mieux que Devoize faire aboutir heureusement une négociation avec la régence. Le personnage mérite de n'être pas oublié : je rapporte ici le portrait qu'en a tracé M. Plantet.

« Cet ancien officier de cavalerie est doué des qualités les plus séduisantes. La dignité de sa tenue, la mesure de son langage, une conscience appliquée sans cesse à ses devoirs comme à ses droits, la solidité de son jugement, par-dessus tout une fermeté, une droiture de caractère à toute épreuve, une allure fière, un peu hautaine et jusqu'à ce degré mesuré d'arrogance qui ne messied point à son emploi, tout cela ne peut qu'inspirer à la cour du Bardo une haute considération[1]. »

Le bey était assez intelligent pour apprécier son mérite. Il régnait alors depuis vingt ans. Arrivé au pouvoir avec des facultés brillantes, moins désintéressé que ne l'était son père, mais plus instruit des besoins et intérêts véritables de son pays, il manifestera au début de son règne des sentiments élevés, une pénétration rare, un goût particulier pour l'action et le progrès; mais si, dans l'art de gouverner, on peut dire qu'il possédait, à un degré éminent, les qualités propres aux plus grands hommes d'État en Europe, il n'était pas doué des grandes idées qui eussent fait de lui un prince européen : il restait un souverain barbaresque, dissimulé et avare[2]. Son avarice et sa cupidité le portèrent à favoriser la course et jamais il n'y eut autant d'esclaves chrétiens à Tunis

1. Plantet, *Correspondance des beys de Tunis avec la cour de France*, t. III, Introduction, p. XVI.
2. *Id.*, p. IX; Thomas Maggill, *Nouveau voyage à Tunis*, p. 14.

que sous son règne, ce qui amènera l'intervention fréquente de Devoize. Ce rôle provoquera, peu à peu, de l'aigreur chez Hamouda et l'influence française ira diminuant, surtout après que la faveur de Yussuf Sahib-tape (garde des sceaux) aura remplacé celle de Mustapha-Khodja, esclave géorgien, dont il avait fait son beau-frère, et de qui Devoize écrivait qu'on ne saurait compter les bonnes actions, ni citer une seule injustice. A l'époque de la mission de Leissègues, il était mort.

De même que leur souverain, les Tunisiens, adonnés au commerce, habitués par des besoins d'intérêt à avoir des rapports avec les différents peuples, montraient des égards aux Européens. Bref il régnait, à Tunis, une demi-civilisation, et non la sauvagerie comme à Alger. Il en résultait que les esclaves étaient traités, en général, avec assez d'humanité; seul le sort des femmes, vendues généralement pour les harems, était lamentable[1].

Devoize avait refusé fièrement de payer le tribut d'usage, pour avoir le droit de relever le pavillon national, ainsi que les cadeaux d'usage aux fonctionnaires et aux reïs, ce qui produisit « une sensation très favorable pour nous ». Il s'était occupé aussi de protéger nos pêcheries de corail. Il réclamait, également, la reconnaissance du pavillon de la république italienne par les corsaires de la régence; il s'était montré ferme à l'égard de ces reïs en leur refusant des passeports, exigés par le traité pour n'être pas inquiétés par nos croiseurs, quand ils s'étaient rendus coupables de déprédations contre nos bâtiments marchands. Decrès avait même demandé au Premier Consul ses ordres pour modifier les instructions de Leissègues qui étaient toutes pacifiques. Bonaparte se contenta d'ordonner que tout bâtiment tunisien, rencontré sans passeport, serait conduit à Toulon : ainsi les corsaires courraient le risque de capture s'ils ne se soumettaient pas aux décisions de Devoize[2].

Leissègues avait donc une mission toute pacifique : montrer notre pavillon à Tunis et, par sa courtoisie et sa fermeté à l'égard

1. Peyssonnel, *Voyage dans la régence d'Alger et de Tunis*, t. II, p. 28 et 18.
2. A. M., BB$^4$ 160, f° 157-158. Rapports au Premier Consul des 11 thermidor an X (31 juillet 1802) et 9 fructidor an X (27 août 1802).

d'Hamouda, affermir notre influence dans la régence, préparant ainsi le succès de nos vues sur cette région si la rupture avec l'Angleterre venait à se produire.

Ces vues étaient celles qu'émettait déjà Devoize, dans un mémoire du 7 prairial an IX (26 mai 1801). « Il est certain que la domination des Français à Tunis donnerait, d'abord, un débouché sûr pour leur correspondance avec l'Égypte et le moyen d'y faire passer des renforts capables d'y arrêter les progrès des Anglais et de les en chasser si, malheureusement, ils étaient venus à bout de nous la reprendre[1]. » La paix avec Tunis étant signée, il ne pouvait plus s'agir que d'une domination morale, mais le rôle réservé à la régence demeurait au cas où nous reprendrions l'Égypte.

Lors du traité de paix, il avait été convenu que tout individu d'un pays qui, par conquête ou traité, aurait été réuni à la France, se trouverait libéré (traité du 22 février 1802, art. 7); mais le bey, quoiqu'il eût le droit d'exiger la rançon des captifs tombés en son pouvoir, avant cette époque, pour montrer son désir de mériter la bienveillance du Premier Consul, en affranchit gratuitement 36 du Piémont et des îles Caprera et d'Elbe, mais retint tous ceux de ces deux contrées qui avaient été pris dans l'île de Saint-Pierre parce que le roi de Sardaigne s'était engagé par un contrat à les racheter, tous, au prix modéré de 1 000 piastres l'un.

Il nous faut remonter à quelques années en arrière pour connaître les faits auxquels je fais, ici, allusion.

Le 9 septembre 1798, une colonne lamentable de 900 malheureux, parmi lesquels se trouvaient 700 femmes et enfants, deminus, traversèrent Tunis, conduits à coups de bâton au Bardo : c'était la population tout entière de l'île de Saint-Pierre enlevée par une escadrille tunisienne, aux ordres du fameux reïs Mohamed-Arraez-Romeli[2]. Devoize avait fait délivrer une trentaine de captifs,

1. Aff. étr., t. X, *Mémoires et documents*. Mémoire d'un projet d'expédition contre Tunis rédigé par Devoize, Paris, 7 prairial an IX (26 mai 1801).

2. *Revue tunisienne*, t. XII, année 1905, p. 9 et suiv. G. Loth, Le pillage de Saint-Pierre de Sardaigne par les corsaires tunisiens en 1798; Plantet, *op. cit.*, t. III, p. 361, Devoize à Talleyrand, Tunis, 18 septembre 1798 (4e jour complémentaire an VI) et 27 octobre 1798 (6 brumaire an VII).

originaires de la Corse, mais il appartenait au roi de Sardaigne de négocier le rachat des autres. Cependant, une centaine de ces malheureux, ayant été arrachés de la maison de notre vice-consul Romby où ils avaient cherché refuge et protection, ne devait-on pas les réclamer en vertu du privilège d'immunité diplomatique? Talleyrand ne le pensa pas. Il écrivait à Devoize, le 28 janvier 1799 (9 pluviôse an VII) : « Le citoyen Romby n'est, effectivement, qu'un simple agent du consul de Cagliari, ni salarié, ni commissionné par la République et, sous ce rapport, la maison qu'il habite ne peut assurer la franchise aux personnes qui y ont cherché asile[1]. » La rupture avec la régence était venue mettre obstacle aux démarches que notre commissaire des Relations commerciales eût pu tenter, mais Bonaparte était bien décidé à se faire craindre et obéir, et, ce qui allait favoriser les réclamations, le bey haïssait Alger dont il cherchait à s'affranchir ; « la leçon que le dey d'Alger avait reçue avait fait la sensation la plus favorable »[2] et disposait Hamouda à se montrer aimable à l'égard de la France.

La division Leissègues mouilla à La Goulette, le 9 fructidor, (26 août); notre agent se rendit à bord où il eut un entretien avec l'amiral. Il fut convenu qu'ils solliciteraient une audience d'Hamouda et que leurs efforts communs auraient pour but la délivrance des habitants de Saint-Pierre enlevés de la maison consulaire et de quelques matelots corses vendus, en l'an VII, à Constantine. « J'ai eu pour objet, écrira Devoize au ministre, de profiter de la présence de la division pour reproduire la demande de quelques esclaves que nous n'avions pas un droit bien fondé de réclamer et qu'il serait très honorable pour la République de délivrer[3]. » C'est qu'en effet la réussite d'une telle négociation démontrerait notre influence et produirait une sensation favorable dans le pays et non moins en Italie dont ces malheureux étaient, pour la plupart, originaires[4].

1. Plantet, *op. cit.*, t. III, p. 377. Talleyrand à Devoize, Paris, 28 janvier 1799 (9 pluviôse an VII).
2. *Ibid.* Devoize à Talleyrand, p. 437, 2 septembre (15 fructidor an X).
3. *Ibid.*, p. 439, du même au même, du même à Decrès, Journal à Tunis de la division française, etc., 3 septembre 1802 (16 fructidor an X).
4. *Ibid.*, p. 451, du même au même, 22 avril 1803 (2 floréal an XI).

Débarquant le 13 fructidor (31 août) à la marine, Leissègues trouva Devoize, commissaire général des Relations commerciales, titre donné alors au consul, entouré du personnel du consulat et des négociants de l'échelle[1].

A neuf heures, il se rendit au palais du Bardo, situé en dehors de la ville comme on sait. Hamouda le reçut immédiatement et le fit asseoir à ses côtés. L'amiral lui déclara qu'en lui donnant une mission dans la Méditerranée, le Premier Consul lui avait recommandé de se présenter devant Tunis pour assurer Son Excellence de sa bienveillance et de son estime et du désir qu'il avait d'entretenir la bonne intelligence qui régnait entre la République et lui, et l'engager à continuer son amitié au commissaire général et sa protection au commerce et aux négociants français établis dans ses états. Le bey lui répondit par les compliments et les présents d'usage et fit servir le café qu'il prit avec nos représentants. L'amiral note, avec une pointe de satisfaction, que c'est « la marque de la première distinction et la plus grande politesse qu'on puisse faire dans une audience ». Le premier ministre reçut également la visite de Leissègues auquel il offrit gracieusement un beau damas.

Un incident accrut encore l'importance de l'accueil fait à nos marins : une frégate suédoise, la *Troja*, aux ordres du baron de Céderstrom, mouilla dans la rade de la Goulette ; elle ne put obtenir le même salut que le pavillon français. Devant ce refus, elle reprit la mer, après avoir adressé à Devoize ses dépêches pour Tripoli, reconnaissant ainsi notre situation privilégiée sur cette partie de la côte d'Afrique.

Le 15 fructidor (2 septembre), Devoize et Leissègues furent reçus en audience particulière. « Prince, dit ce dernier, lorsqu'il y a quatre ans vos corsaires firent une descente dans l'île de Saint-Pierre, en Sardaigne, et en enlevèrent environ 900 personnes, une grande quantité d'habitants se réfugièrent dans la maison du chargé d'affaires de France, d'où ils furent enlevés quoiqu'ils fussent, alors, sous la protection du pavillon français ; je les réclame à ce

1. Pour le séjour de la division à Tunis, je renvoie, sauf autre indication à : Arch. Mar., BB⁴ 160, f° 171 et suiv. Leissègues au ministre, Toulon, 4 vendémiaire an XI (26 septembre 1802), f° 228. Devoize à Talleyrand, f° 233.

titre et je suis persuadé que, pénétré de la justice de ma demande, vous m'accorderez leur liberté. » Nous réclamions les captifs, non pas parce qu'ils avaient été pris dans la maison consulaire, mais comme enlevés sous la protection de notre pavillon. On saisit la nuance, nous sollicitions un acte de bienveillance. Hamouda put donc répondre qu'il ne pouvait les libérer « parce que le roi de Sardaigne, les ayant reconnus pour ses sujets, s'était engagé envers lui par contrat à lui payer leur rançon ». En réalité, cette question de rançon était la seule qui préoccupât Hamouda, avare et cupide. La rançon était une ressource budgétaire, une forme de centimes additionnels pour les déficits de ses finances, si tant est qu'on puisse appliquer ici nos termes financiers, ressource d'autant plus précieuse qu'elle n'était pas payée par les contribuables. A ce point de vue, Devoize ayant obtenu beaucoup de mises en liberté, notre amitié devenait vraiment un peu coûteuse. Leissègues répliqua et, après une discussion courtoise, le bey conclut en demandant plusieurs jours pour délibérer sur l'affaire.

Les jours qui suivirent se passèrent en fêtes et en réceptions : dîner à la Manouba, maison de campagne du bey dont le premier ministre fit les honneurs aux états-majors et aux résidents français, etc. Il accepta l'invitation que lui adressa Leissègues de venir sur le *Scipion*, ce dont, paraît-il, il avait le plus grand désir.

Le 18 fructidor, il arrivait à bord du vaisseau amiral; il y eut grand déjeuner, offert à lui, à sa suite, au consul batave et aux négociants français, suivi du branle-bas de combat et d'exercices du canon et de la mousqueterie. Le ministre et sa suite s'en retournèrent, charmés d'un spectacle dont ils avouèrent n'avoir point d'idée. En quittant le bord, Yussuf fit distribuer une somme de six mille sequins aux équipages. Leissègues ne voulut pas se montrer moins généreux et, sur le conseil de Devoize, il envoya en présent au ministre des étoffes de brocard, provenant des manufactures de Lyon, « en marque spéciale de reconnaissance des bons offices qu'il rendait auprès du bey, tant au consul général qu'aux négociants français ». Il importait de satisfaire ce personnage tout-puissant auprès de son maître, dont l'appui nous

avait été utile dans plus d'un cas et qui pourrait nous servir dans la négociation entreprise.

Entre temps, Hamouda avait envoyé à l'escadre un présent généreux : j'en donne l'inventaire comme témoignage d'anciens usages. Il y avait mille pains, trente bœufs, quarante moutons, six cents poulets, deux cents pigeons, mille œufs, cinq cents melons et même nombre de melons d'eau, un quintal de sucre fin, de l'huile, des raisins, des herbages, des épices, des bougies, du bois et du charbon : le présent fut salué de neuf coups de canon et les officiers qui escortaient l'envoi reçurent, selon la coutume, cent sequins.

Je passe sur les diverses réceptions faites à nos marins : je m'arrêterai, seulement, à celle que leur offrit le commissaire général des relations commerciales, Devoize, le 23 fructidor (9 septembre) en l'honneur de l'élection de Bonaparte comme consul à vie. « J'ai réuni dans un dîner de trente couverts le général Leissègues; son état-major; le corps des négociants; les agents de toutes les puissances étrangères. Il y a régné la gaieté la plus décente. » Leissègues lui aussi insiste sur la bonne tenue qui régna au banquet. « On y porta la santé du Premier Consul, des gouvernements, des nations amies et alliées : en un mot, cette fête où régna la décence et le plaisir fit voir aux habitants de ce pays quel amour et quelle reconnaissance les Français portent au héros pacificateur. » Le courtisan renaissait plus vite que le monarque. Nous en trouvons un autre témoignage dans une pièce de vers d'un officier du *Scipion*, dont la modestie a dérobé son nom à la postérité. Les archives nous ont conservé ses vers : rendons grâce aux muses! La poésie n'est pas toujours riche, certes, citons-la néanmoins.

Couplets chantés à la fête donnée à Tunis... à l'occasion du consulat à vie du général Bonaparte :

Air : *Avec les Jeux dans le village.*

Dans ce moment d'un beau délire
Chantons ce héros fortuné!
Ce héros que l'Europe admire
Par la victoire couronné.

Que dans cette fête élégante,
Son nom amène le plaisir.
Célébrons cette âme étonnante
Qui sut vaincre et qui sut régir.
. . . . . .
. . . . . .
Buvons, amis, buvons encore
A ce héros victorieux.
Que l'Ottoman et que le Maure
Soient, pour lui, témoins de nos vœux.
Que l'on répète d'âge en âge
Gloire au consul Napoléon
Et qu'il apprenne qu'à Carthage
L'on boit au nouveau Scipion [1].

Je ne sais si Molière eût dit de cette pièce

La chute en est jolie...

mais constatons que, si les dépêches officielles parlent de la décence de la réunion, l'officier loue son élégance. Les salons de Mme Devoize étaient, décidément, une réunion choisie; nous en avons d'ailleurs un témoignage postérieur : celui de Chateaubriand qui s'arrêta, à Tunis, au retour de son voyage en Orient, alors qu'après avoir cherché à Jérusalem les émotions antiques et religieuses, il poursuivait sa route vers les rivages d'Espagne où l'attendaient des émotions plus humaines[2].

Laissant la jeunesse cultiver la poésie et jouir des plaisirs de sa relâche, Leissègues et Devoize reviennent aux affaires sérieuses. Le commissaire général s'était aperçu que c'était le grand nombre d'esclaves demandés qui avait effarouché le bey et non la réclamation elle-même. Hamouda était, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, avare : on lui demandait sa cassette, il ne pouvait s'y résoudre. Devoize écrivait dans une dépêche : le jour où le bey sera convaincu que le roi de Sardaigne est impuissant à payer, il y aura moyen de s'entendre. Hamouda espérait toujours toucher la forte somme, mais Devoize était sceptique. Le roi de Sardaigne sera au moins longtemps hors d'état de remplir son engagement qui s'élève à près de neuf cent mille piastres (2 200 000 francs). Il en donnait une raison, témoignage des difficultés de la vie pour les princes.

1. Arch. Mar., BB⁴ 160, f° 185.
2. Chateaubriand, *Œuvres complètes*, 1837; *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, t. II, p. 200-201.

« Il a été forcé de détourner et d'appliquer à ses besoins personnels le produit des premières collectes de la charité. »

C'est là une forme d'emprunt privé que nous connaissons encore : elle se termine, parfois, assez mal et fournit au ministère public l'occasion de périodes vengeresses.

En attendant que le bey fût bien convaincu de l'insolvabilité de son débiteur, il parut habile à nos négociateurs de réduire notre demande à quelques captifs. La raison, nous l'avons déjà dite, un échec eût porté atteinte à notre prestige, le succès le rehausserait; or, nous apprend Devoize, « il n'est aucune œuvre plus propre à faire ressortir en Barbarie la puissance de la protection de la République que la délivrance d'esclaves, lorsqu'on les obtient gratuitement ».

Leissègues écrivit donc à Hamouda pour solliciter une nouvelle audience qui eut lieu le 24 fructidor (10 septembre). Une série d'incidents compliqua la négociation et faillit en provoquer l'échec complet.

Un Napolitain, arrêté au milieu de nos marins, avoua sous la bastonnade qu'il avait eu des complices, et d'autres esclaves révélèrent que nos matelots leur avaient offert des uniformes et des cocardes. Ils avaient réussi à faire ainsi échapper plusieurs malheureux. Sur la plainte du bey, l'amiral avait dû sévir : un aspirant fut puni sévèrement pour avoir ainsi favorisé l'embarquement de plusieurs esclaves. Or le jour même de l'audience, Hamouda apprit la fuite sur nos navires de deux captifs appartenant à l'un de ses officiers.

Leissègues renouvela sans succès, mais sans insister, la demande des captifs de Saint-Pierre. « Votre Excellence, reprit-il alors, en me refusant la liberté de ces esclaves par les motifs qu'elle m'allègue, accordera, sans doute, celle des vingt-deux individus dont les mères sont nées corses et dont je lui donne ici la liste. » Hamouda lui répondit « qu'entre les esclaves qu'il lui demandait et ceux que les matelots français lui enlevaient, il ne lui en resterait bientôt plus; que deux Napolitains venaient encore d'être enlevés avec le même stratagème dont il s'était plaint et que l'amiral avait promis de faire cesser; que ces esclaves étaient la propriété d'un

de ses officiers auquel ils étaient enlevés, parce qu'il avait cru aux promesses faites. Il ne libérerait donc aucun esclave si on ne livrait pas les Napolitains évadés. » La situation était délicate; refuser, c'était perdre toute chance de succès de notre demande et, cependant, pour notre prestige et notre honneur, il était impossible de faire droit à sa réclamation.

Leissègues répondit qu'il avait fait punir les coupables, mais que l'honneur du pavillon ne permettait pas de livrer les Napolitains. Hamouda était trop intelligent pour en douter; il dévoila, alors, sa véritable pensée. Si on voulait indemniser son officier, il rendrait les vingt-deux esclaves demandés et ne réclamerait pas les fugitifs. Devoize et Leissègues s'étant rapidement consultés accédèrent à sa demande, mais le bey, en négociateur prudent, fit observer que pareil engagement pris jadis n'avait pas été tenu, il réclamait donc qu'une promesse de six cents sequins payable à quatre mois lui fut souscrite par l'amiral : celui-ci accéda à cette nouvelle prétention. Devoize constatait que Leissègues avait pris « le parti le plus conforme à la dignité de son caractère et à la loyauté française ».

Devoize ne renonçait pas à réclamer les autres esclaves de Saint-Pierre, mais il pensait que Hamouda ne consentirait à ce sacrifice que lorsqu'il ne pourrait plus éluder les réclamations. « Il ne se dissimule pas que la France n'a qu'à vouloir pour qu'il doive obtempérer, mais il compte sur le succès des représentations qu'il chargera l'ambassadeur qu'il envoie à Paris de faire au gouvernement sur une demande qu'il considère comme peu fondée ou tout au moins exagérée[1]. »

Hamouda avait résolu d'envoyer au Premier Consul une ambassade pour le féliciter de son consulat à vie. Cet envoyé devait, en même temps, discuter nos réclamations et les combattre. Le bey avait fait choix, pour cette mission, de Mustapha Arnaout, et dans l'audience dont nous venons de parler, il sollicita auprès de Leissègues, le passage de celui-là à bord de son vaisseau. L'amiral acquiesça à la demande. « Nous nous séparâmes très contents l'un

1. Plantet, *op. cit.*, p. 440, Devoize au ministre, 28 fructidor an X (15 septembre 1802).

et l'autre. Leissègues en profita pour lui faire parvenir les plaintes d'esclaves maltraités par leurs maîtres; il en reçut l'assurance qu'à l'avenir ils seraient traités « avec les égards dus au malheur ».

Le 29 fructidor (16 septembre) eut lieu l'audience de congé de l'amiral qui exprima au bey son regret de n'avoir pu obtenir la délivrance de la quantité d'esclaves demandée et son espoir qu'elle serait prochaine. A l'issue de cette audience, on l'invita avec Devoize à examiner les animaux que Mustapha Arnaout devait, au nom de son maître, présenter au Premier Consul : c'étaient six chevaux arabes, deux juments, trois lions, trois autruches, une jeune biche, douze gazelles dont une note nous apprend que trois moururent pendant la traversée. Les présents comportaient, en outre, un cheval pour le ministre des Relations extérieures et un autre pour celui de la Marine. Tous ces animaux furent embarqués le 30 fructidor (17 septembre). La veille avait eu lieu l'embarquement des affranchis : c'étaient presque exclusivement des femmes, des jeunes filles ou des enfants. Leissègues, en faisant allusion à un entretien qu'il eut avec l'une de ces malheureuses, témoigne une pitié qui laisse entrevoir le sort pitoyable des femmes enlevées par les corsaires barbaresques.

Le 2e jour complémentaire (19 septembre), Sidi-Mustapha Arnaout se rendit à bord du *Scipion* avec sa suite et le lendemain, les vents favorables, le temps beau, la division française quittait la rade de Tunis. Elle mouillait, le 4 vendémiaire an XI (26 septembre), sur la rade de Toulon.

« J'ai vu avec plaisir par les deux dépêches, en date des 13 et 14 de ce mois (vendémiaire), dont vous m'avez honoré, que le Premier Consul avait donné des témoignages de satisfaction à la manière dont j'ai rempli la mission à Alger et Tunis[1]. »

Bonaparte pouvait être en effet satisfait, ses instructions avaient été suivies avec intelligence, ses intentions bien comprises et le succès de la mission était, en même temps, celui de sa politique. Alger s'était soumis; Tunis s'était efforcé de gagner, par son obéissance, notre faveur. Notre influence s'affirmait prépondérante

1. A. M., BB4 160, f° 187. Leissègues à Decrès, 23 vendémiaire an XI (14 octobre 1802).

dans les états barbaresques et notre politique n'y rencontrait plus d'obstacles. Nous pouvions compter, non certes sur l'amitié, mais tout au moins sur la fidélité de ces gouvernements, à moins de revers éclatants. Nous avions ainsi quelques cartes excellentes pour la partie qui allait s'engager au sujet de l'empire de la Méditerranée, à la condition que notre marine pût tenir tête à celle de la Grande-Bretagne.

L'Angleterre ne se trompa pas sur les buts de cette politique qu'elle observait d'un œil soupçonneux. Elle renforça, dès le mois d'octobre, ses flottes dans la Méditerranée. Certes la politique barbaresque du Premier Consul ne fut pas la cause déterminante de la rupture, mais elle fut un de ces nombreux indices qui affermirent l'Angleterre dans sa conviction que la politique de Bonaparte et la sienne étaient inconciliables.

André Auzoux.

# MEMOIRES ET DOCUMENTS

## ITINÉRAIRE D'UN VOYAGE FAIT DANS LA TURQUIE D'EUROPE 1807

(*Deuxième et dernière partie.*)

### Portion de la Macedoine et de la haute Albanie.

La première partie de cet itinéraire traitant de la partie de la Turquie d'Europe que j'ai traversé depuis la mer Ionienne jusqu'à la capitale, il est inutile de revenir sur la portion de la Thrace qui y est décrite.

J'avois deux routes à prendre pour rentrer en Dalmatie. La grande voie qui conduit par Andrinople et à travers le Rhodope en Bosnie; en revenant sur mes pas, rentrer en Macedoine par la plaine de Phillipe et de Serès, et continuer ensuite jusqu'en Albanie par les défilés d'Ochrida. La première route avoit été parcouru par plusieurs officiers aussi instruits qu'intelligents, je me descidé à prendre la seconde malgré les difficultés de la saison.

Il ne suffit pas de connoitre un pays sous un seul aspect. J'avois parcouru la Turquie vers la fin de l'été, l'hyver porte de grand changement dans une contrée montueuse où les eaux dont on reconnoit à peine les traces dans la belle saison forment alors des obstacles qui n'ont pas été appercus. Les anciens donnoient le nom de fleuve à des torrents d'hyver que le voyageur attentif cherche inutilement au milieu de l'été. Ces réflexions animant ma curiosité, je quittais Constantinople le 25 novembre pour prendre ma route à travers la haute Macedoine et la chaine élevé qui sépare cette province des Albanies. Ce n'est qu'en remontant les cours d'eau, jusqu'au versant qui leur donne naissance, que l'on peut juger des points où l'on ne peut atteindre; en Turquie plus qu'ailleur, le voyageur réduit à suivre une *route tracée* ne peut juger que par analogie, il faut de plus que le jugement soit rapide, il n'y a pas à revenir sur ses pas.

Depuis Constantinople jusqu'aux plaines de Phillipe j'ai suivi la

route du littoral de la mer Egée. J'ai été bien aise de revoir une seconde fois les positions importantes qui défendent la capitale contre l'arrivée d'une armée venant de la Macedoine.

J'ai observé avec une nouvelle attention les défilés de Mérée, et me suis pénétré plus que jamais de l'importance de la position *de la Cavale* avant d'arriver à Prahousta, où j'ai quitté la route conduisant à Salonique par Orphano, et que j'avois parcouru précédemment[1].

*Route de Prahousta à Serès, 14 heures.* — En partant de Prahousta (aussi apellée *Prava*) pour aller à Serès, il faut suivre le pied des montagnes qui bordent la plaine de Phillipe à l'O. Le terrein à droite de la route est tellement marécageux qu'il ne laisse qu'un passage étroit entre lui et les montagnes à gauche. On ne peut traverser cette plaine qu'en face de Prahousta, ou bien plus au Sud, pour se rendre aux ruines de Phillipe que l'on aperçoit au pied des montagnes à l'E., ou à Drama 8 heures dans le N.-E. de la plaine.

Ces marais sont formés par les eaux tombant des montagnes, et par des sources vives très abondantes sortant du pied du rocher sur la route même. Le peu de pente de la plaine les retient et la rend très malsaine. Une partie de ces eaux s'echappent cependant par un foible ruisseau qui se rend vers le N. dans l'ancien *Strymon* apellé Carra-Sou et rivière de *Drama* par les Turcs.

A une lieue 1/2 de Prahousta les sources qui jaillissent du pied des montagnes y forment un marais tellement profond qu'on est obligé de quitter la plaine, pour entrer dans une autre vallée plus élevée. On y entre en montant une chaussée pavée de 15 à 16 pieds de largeur. A l'extrémité du col qui y conduit il y a un passage étroit resserré entre les montagnes, il seroit facile à défendre. Après être descendu dans ce vallon, on découvre à gauche de la route le village turc de *Dranich*, et un peu plus loin celui de *Paluor* habité par des Græcs. Ce petit vallon est fertile, et bien boisé. On rentre quelque temps après dans la plaine, on continue à la cotoyer par une assez bonne route (quoiqu'embarrassé de gros cailloux roulés par les eaux) jusqu'à un nouveau défilé. Ce passage etroit est resseré entre les montagnes à gauche, et un marais impénétrable à droite. Les Turcs lui ont donné par cette raison le nom de *Portes*; elles sont à l'extremité Nord de la plaine de Phillipe.

Au-dessus de ce passage on laisse dans les montagnes à gauche le gros village de *Croumousta*, et un monastère græc. On tourne à l'Ouest pour entrer dans un nouveau vallon qui lui est continue.

Le terrain sur lequel passe la route est très tourmenté et profondément silloné par les eaux. Cette partie du chemin pratiqué dans des terres

1. Il n'y a qu'une lieue du pied de la plaine près de l'endroit où commence à monter le dervent pavé qui conduit à la Cavale.

crayeuses est très meauvaise, et demandera de grande réparation pour pouvoir y faire passer de l'artillerie. Elle a plus d'une lieue d'étendue.

*Plaine de Phillippe.* — La plaine de Phillippe est bornée au N. par un lit de rocher qui descend des hautes montagnes du Paugée. Ces rochers arrêtent les eaux venant du Sud et rendent la plaine très marécageuse.

Elle est bornée de tous les côtés par de hautes montagnes, et n'est accessible que par le défilé étroit d'Orphano et de Prahousta, sur la route de Salonique, et du côté du N. par le passage des Portes borné par des marais impénétrables. Lors de la bataille de Phillipe, Octave occupoit les défilés de Prahousta à l'Ouest. Brutus et Cassius avoient assis leurs camps au pied des montagnes à l'Est.

La position du camp d'Octave coupoit à ses antagonistes toute communication avec les chemins de Salonique et de la Cavale. Il ne leur restoit plus que les débouchés du N. embarrassés par des marais à travers lesquels il leur fut impossible d'effectuer une bonne retraite.

Après avoir quitté le passage des Portes on trouve un chemin qui conduit à droite à un pont sur le Carra-Sou. De ce pont on compte 4 heures jusqu'à la petite ville de Drama dans le N.-E., gouverné par un Nazir indépendant qu'Ismaël Bey de Serès a retabli dans ses possessions après l'en avoir chassé.

*Ville et canton de Drama, 2 000 hommes armés. Ali aga Nazir.* — Le canton de Drama est riche et bien cultivé, on y recolte du coton et du ris. Nérécop qui se trouve dans les montagnes au N.-E. de ce canton fournit une partie du fer qui alimente les fonderies de Prahousta. Drama est eloigné de 8 heures de cette dernière ville et d'autant de Zilahova. Ali aga qui gouverne ce canton avec le titre de Nazir peut reunir 2 000 hommes, on le dit avare et riche. Il se trouve autant de Græcs que de Turcs sous son gouvernement.

Un peu plus loins que le chemin qui conduit à Drama on voit dans les colines à gauche de la route le village turc d'Alistrade [1]. On arrive à quelques distances de là à un pont de pierre, sur lequel on traverse le Carra-Sou, qui est cependant guéable en été. Une 1/2 heure à gauche de la rivière on voit en face du pont le village d'Anghista qui lui donne son nom.

C'est à Anghista six heures de Prahousta que commence le canton de *Zidna* gouverné par Féta bey fils d'Hassan *Pacha Pamboudji* (Hassan dit le cotonier). Après avoir traversé le Carra-Sou la route suit le pied des colines au N. et conduit deux heures plus loins au village de Rahova bati au milieu de coteaux bien cultivés. Ce village est considérable, il s'y trouve plus de Turcs que de Græcs, tous adonnés à la culture du coton.

1. Alistrade est un bourg ou cassaba de 300 à 400 maisons, Turcs et Græcs, il y a un grand marché à Alistrade.

*Canton de Zigna Fetabey, 2 000 hommes armés.* — Depuis le pont d'Anghista, le Carra-Sou traversant le canton de Zigna prend son cours vers le S.-O. pour se reunir, près de Yenikeu et Zavernick, au *Pondus* des anciens aussi apellé *Carra-Sou* par les Turcs. Ses bords sont ombragés et couverts de paturages. La rivière est rapide, son fond est très inegale et dangereux à traverser à gué sans un bon guide. Les coteaux du canton de Zigna sont cultivé en coton et en bled. On voit des vignes à l'entour des villages, marque assez certaine qu'il s'y trouve beaucoup de chretiens.

On trouve à gauche du Carra-Sou plusieurs villages dont le principal est Zavernick. Keucheck et Perrista se trouvent sur la rive droite eloignés de deux heures les uns des autres. Près de Keucheck il se trouve un pont servant à la communication avec Zavernick eloignés chacun de deux heures de ce pont.

En quittant *Rahova* le chemin qui traverse un pays de coline est montueux et coupé de profonds ravins. On laisse à droite près des montagnes le village de Zilahova, résidence de Féta bey. On voit 1/2 à gauche un beau chiflick lui appartenant; et l'on découvre à 3 et 4 heures dans le S.-O. le lac Takino. On descend bientôt dans la partie la plus elevé de la plaine de Serès en suivant la direction O.

Le canton de Zigna est un des plus riches et des mieux cultivés de la Macedoine. *Feta bey ayau* de ce canton est riche de ses propriétés territoriales et de la dixme qu'il prélève sur la culture des bleds et du coton. Il a été longtemps indépendant, comme le Nazir de Drama, il a finit par reconnoitre la suprémacie du Bey de Serès.

Après avoir traversé les colines coupés de ravins au centre desquels se trouve *Zilahova*, on descend dans la plaine de Serès, en laissant les hautes montagnes à droite. On arrive par la direction N. à un hameau entouré d'arbres et habité par des Græcs jardiniers. On laisse à droite plusieurs villages considérables, et on se rend à Serès par la plaine à travers un terrain pierreux, bien cultivé et coupé de quelques torrents tombant des montagnes, qui vont reunir leurs eaux à celles du Carra-Sou, 2 heures à gauche du chemin.

De ce hameau, la route est partout bonne jusqu'à Serès. On voit à gauche du chemin le village de *Zermousa-Kleu*, 4 heures de Serès, où finit le canton de *Zigna*. Plus loin et toujours à gauche on passe près de celui de *Topoleu*, 2 heures de la ville; et on arrive enfin à Serès après avoir traversé quelques ruisseaux. Sur le plus considérable, il y a des usines près desquels il se trouve un camp considérable de Zingzi ou Bohemiens, dont la plus part sont cloutiers ou forgerons.

Quoique la Poste ne compte que 12 heures de Prahousta à Serès, il y en a au moins 14 heures. Toute la route est carrossable si l'on en excepte

quelques parties qui se trouvent entre les *Portes* et *Rahova*, qui demande quelques réparations, les eaux fluviales faisant de grand ravage dans le terrain crayeu sur lequel la route est pratiqué. De Rahova à la plaine on trouve aussi quelques ravins, mais une fois descendu dans la plaine la route est partout praticable.

*Ville de Serès, 2 0000 habitans, Ismaël bey.* — La ville de Serès est une des plus considérables de la Turquie d'Europe. C'est le marché qui fournit à Salonique la plus grande partie des cotons qui s'exportent en chrétienneté. Quoiqu'elle ne compte que 20 à 25 000 habitans, son commerce attire un grand nombre d'etrangers qui, sans y être etablis à demeure, portent la population de cette ville à plus de 4 0000 ames. Il y a de grands *haus* pour les recevoir, où l'on dépose les marchandises.

Comme il se trouve à Serès un grand nombre de *beys puissants*, ils sont souvent en guerre entre eux, jusqu'à ce que le plus heureux l'emportant sur ses rivaux gouverne alors le pays avec le simple titre de vaïvode; il conserve sa place sa vie durante. Il relève du Romelie Valassi, mais Ismaël bey qui gouverne aujourd'huy cette contrée est trop puissant pour craindre une autorité supérieur, et il est indépendant par le fait. Possesseur de la plus belle portion de la Turquie d'Europe, il peut reunir 30 000 hommes, et les entretenir à ses frais. On scait qu'il a eut le nombre d'hommes à l'armée que l'on rassembla à Andrinople contre les rebelles qui désoloient les environs de la capitale et qu'il les entretint à ses frais plus d'une année.

Serès bati au centre d'une plaine fertile et bien cultivée en cotton et en bled est entouré d'une enceinte beaucoup plus considérable que la ville. Cette muraille peut avoir 12 pieds de hauteur. Elle est flanquée de distance en distance par des tours carrés crenellés pour la fusillade. Ces murs n'ont pas plus de deux pieds d'epaisseur[1].

Ismaël bey possède de l'artillerie de campagne monté à l'autrichienne, il la traîne toujours avec lui dans ses expéditions contre les agas rebelles, et s'en sert contre eux avec succès. On le dit d'un caractère doux protégeant l'agriculture, source de ses richesses, et ennemi de la guerre. Sa passion favorite est la chasse, il a le goût de la campagne, il y a fait batir plusieurs maisons de plaisance qu'il parcoure alternativement. On ne lui connoit qu'une femme qu'il cherit beaucoup, et dont il a un fils qui se melle aujourd'huy de toutes les affaires d'administration.

La plaine de Serès qui s'étend de la baie d'Orphano à Demir-Hissar sur une longueur de 15 lieues, est totalement cultivé en bled et en coton.

1. Route de Serès à Philipopoli. Serès à un village en montagne grande, à 1 heure *Dutli*, de Dutli à Dispat en vallée 7 heures, de Dispat à Pestéra 8 heures, de Pestéra à Philipopoli 10 heures. Le pays est montagneux et se nomme Batahi avant d'arriver au haut du Balkan.

Les nombreux villages de la plaine sont habités par des Græcs cultivateurs, il y en a peu dans la ville [1].

Outre le coton, le canton produit de très beau bled. La Porte ottomane en tire un *Schitéra* ou *annone* considérable pour l'approvisionnement de la capitale. Il s'en exportoit aussi une grande quantité pour la chrétienneté.

La ville est batie sur le penchant des colines qui cernent la plaine à l'Est, elle est eloigné deux heures Est du Carra-Sou, courrant N. et S. au milieu de la plaine. Ses rues sont traversés par de nombreuses sources tombant des montagnes qui vont grossir la petite rivière de Saint-Jean qui coule à quelques cents pas S. de la ville. Elle est commandé par un ancien chateau ruiné, qui présente une bonne position militaire.

Enfin la ville de Serès, la residence d'un des hommes le plus puissant de l'Empire, au centre de la Macedoine, entouré de plaines fertiles et cultivé par de nombreux chretiens, est un point militaire qui doit fixer l'attention. C'est là où doit se reunir une armée qui descendant en Macedoine par les défilés d'Uscup ou d'*Ochrida* voudroit en faire la conquête ou se porter en Thrace.

Plusieurs routes y aboutissent, outre celle qui conduit à Constantinople, par les plaines de Phillipe et la Cavale. Celles de la Bosnie et de la Servie y arrivent en passant par *Comonova* Uragnia, et Keupeurleu sur le Vardar. Une autre conduit vers le Danube, en passant par Melenick et Dubnisa, pour traverser ensuite le Rhodope et le mont Hœmus. La plus interressante pour moi à connoitre etoit celle qui conduit en Albanie par Monastir et Ochrida. C'est celle que j'ai suivi.

On peut se rendre directement à Salonique en allant traverser le Carra-Sou sur un pont de bois 1 heure 1/2 à 2 heures au N.-O. de Serès, près du village Yeuruck de Sacafeha. On passe ensuite par celui de Lankana, cette route est de 16 heures, elle est suivi par les caravanes.

On compte dix heures de Serès à l'echelle d'Orphano, et l'on peut s'y rendre en voiture. Il faut passer le Carra-Sou 2 heures au Sud de la ville, sur un pont de bois. 4 heures plus loins on trouve le gros village de Takino habité par des Græcs. Il donne son nom au lac sur lequel il est bati. On voit plus bas un pont de bois très etroit et fort long qui traverse une lagune formé par la reunion des eaux des deux Carra-Sou, le Strimon et l'Anghista des anciens, et après trois petites heures de marche on arrive au Haudakau près duquel se trouve un grand hau, servant de dépot aux marchandises, et à l'Itchitira de Constantinople. Sortant de ce hau on trouve le bac au moyen duquel on traverse la rivière pour se rendre à Orphano.

1. Serès ol. Sires. Tite-Live en fait mention au sujet du campement de Paul-Emile qui poursuivoit *Persée*.

*Route de Serès à Demir-Hissar, 4 heures. Abdoula pacha, 400 maisons.* — La route qui conduit de Serès à Demir-Hissar suit la direction N.-N.-E. en longeant le pied des montagnes à droite, et laissant le Carra-Sou à gauche hors de vue. La plaine est bien cultivé quoique pierreuse. A 2 heures de la ville on voit des villages sur les colines à droite et un beau chiflick, propriété d'Ismaël bey. La route est très bonne jusqu'à Demir-Hissar situé à l'entrée d'un vallon lattéral s'ouvrant dans la plaine de l'E. à l'O. ; elle peut avoir trois lieues de largeur dans cet endroit.

La petite ville de Demir-Hissar peut contenir 400 maisons. Elle est batie au pied des montagnes qui la couvrent du côté du S.-E. et sur lesquels on voit les ruines d'un chateau qui lui a donné son nom (Demir-Hissar, chateau de fer). La ville est entourré d'une simple muraille crenellé et flanqué de tours carrés d'environ 12 pieds de hauteur. Elle est arrosée par un fort ruisseau venant de l'Est, qui fait mouvoir plusieurs moulins avant d'aller se jetter à une lieue plus loins dans le Carra-Sou. Ce canton est gouverné par Abdoula pacha creature du bey de Serès. On dit qu'il peut reunir mille hommes armés.

On cultive de très bon ris dans les environs de Demir-Hissar. Les montagnes de *Iamacof et Singueul* qui se trouvent à 5 et 6 lieues au N.-E. abondent en mines de fer.

*Route de Demir-Hissar à Pétrich, 6 heures.* — En sortant de Demir-Hissar, après avoir traversé près d'un moulin la petite rivière qui beigne ses murs, on passe quelques colines cultivés en vigne, et la route qui courre au N. est très bonne. Une heure plus loin, on entre dans un défilé étroit d'où sort le Carra-Sou. Le chemin avant d'y arriver courre sur un lit de rocher de 300 pas de longueur. Cette partie est entièrement à créer. En entrant dans ce dervent ou défilé, où la rivière est resseré entre de hautes montagnes, on trouve un grand hau. On voit à gauche de la rivière sur les colines opposées le village de *Véterna* habité en partie par des Græcs. En sortant du hau le chemin est resséré entre les montagnes et le fleuve. Il a besoin d'être elargi dans quelques endroits ce qui est facile étant tracé sur un lit de terre légere et caillouteuse.

A une heure de Derventhau on traverse le Carra-Sou à gué. Dans le tems de la fonte des neiges on se sert d'une meauvaise barque triangulaire pour la communication des deux rives. On remonte ensuite quelque tems la rive droite, le défilé s'élargit, et le Carra-Sou faisant un grand coude en venant de l'O. serpente dans un bassin marécageux, borné au N. et à l'E. par de hautes montagnes.

Ce défilé qui n'a pour ainsi dire que la largeur du chemin et de la rivière peut avoir une heure 1/2 de longueur. Avant de le traverser on laisse à droite sur la rive gauche de la rivière la route qui conduit à Mélénick, 6 heures de Demir-Hissar, et qui s'appercoit dans les mon-

tagnes à l'Est du bassin. De Mélénick, il y a une route qui conduit vers le N. à Gustandil par Dubnitza. On compte 16 heures à Dubnitza, et 6 heures de là à Gustandil. Cette route est suivi par les caravanes.

On marche environ deux heures dans ce nouveau bassin, en se rapprochant quelquefois de la rivière. On voit sur les hauteurs qui dominent sa rive gauche un grand chiflick fortifié appartenant à l'ayan de Demir-Hissar, et on laisse à gauche de la route, 4 heures de cette ville, un autre chiflick entouré d'un hameau, propriété de l'ayan de Pétrich d'où l'on compte encore 2 heures pour se rendre à cette ville.

Un peu plus loins la rivière arrêté par des hauteurs faisant partie des montagnes qui bornent au S. le vallon de Pétrich, reprend la direction N. pour sortir du milieu des hautes montagnes qui là bornent le bassin de Mélénick. Le chemin monte à gauche dans un defilé etroit d'une demie lieue de longueur conduisant vers le S.-O. dans un vallon plus elevé où se trouve Petrich. La route a besoin d'être elargie dans cet endroit. C'est une chaussée etroite et pavée pratiquée dans des colines couvertes de bois.

Petrich est une petite ville de 3 à 400 maisons habités par des Turcs, et gouverné par un bey dépendant de celui de Serès, il se nomme Istam bey et partage le gouvernement du canton avec l'ayan de la ville Hadji Aliman Oglou. La ville est entouré d'une meauvaise muraille crenellé pour la fusillade. La poste est etablie dans un grand hau nouvellement construit et pouvant contenir 200 chevaux et autant de voyageurs. On voit plus de Turcs que de Græcs dans ce canton.

*Observations.* — Les montagnes qui forment le défilé que l'on vient de traverser, et où se trouvent Melenick, s'appellent Singel-dag, celles au N. d'où sortent le Pondus, ou Carra-Sou, *Périnedag*. Il y a deux passages difficiles de Demir-Hissar à Pétrich : le dervent par où le Carra-Sou entre dans la plaine de Serès, et le défilé d'une demie heure conduisant au vallon de Pétrich. Le bassin de Melenick est marécageux en hyver, le reste de la route est ferme et ne demande qu'a être elargi.

*Route de Petrich à Stromjea, 12 heures.* — Le chemin qui conduit de Petrich à Stromjea suit un grand vallon courrant de l'Est à l'Ouest, ayant 1 heure de largeur. Il est bien cultivé et arrosé par une rivière dont le cours depuis *Radovich* est de l'O. à l'Est jusqu'au Carra-Sou dans lequel elle se jette près de Petrich. Les montagnes elevés qui bornent ce vallon N. et S. sont en terre, et couvertes de bois, de paturages et de quelques cultures, on y appercoit plusieurs villages bulgares. A une heure de Petrich on traverse la rivière qui porte ici le même nom, sur un pont de bois. Elle est rapide et encaissé dans cet endroit. Elle est guéable l'été.

La plaine est cultivée en tabac et en bled, on voit des vignes près de

la ville, les environs de la rivière sont marécageux. Après avoir passé le pont on traverse la plaine pour gagner le pied des colines au N. et remonter la rivière entre elle et les montagnes à droite. 3 heures de la ville on arrive à un hau ; là un contrefort qui s'avance du Sud vient resserer la rivière contre la chaine opposé et ne laisse qu'un passage etroit à la route souvent coupé par des torrents. Une demie heure plus loins la plaine s'elargit de nouveau jusqu'au village bulgare d'Yenikeu nouvellement batie à quelques distances dans les colines à droite. Ce village se trouve être à moitié chemin de Petrich à Stromjea.

D'Yenikeu on descend dans la plaine et la traversant ainsi que la rivière, on se dirige de l'autre côté du vallon en passant par plusieurs villages bulgares, pour arriver à Stromjea.

La direction générale du vallon est E. et O., mais il est divisé en plusieurs bassins par des colines peu elevés que traverse la route. On compte 80 villages entre Petrich et Stromjea, ce ne sont pour la plupart que de malheureux hameaux bulgares ou des camps de *Zingzis*.

*Stromjea, 400 maisons.* — Stromjea est une bourgade plus considérable que Petrich, bati au pied des montagnes qui bordent le vallon vers le midi. Les habitans sont cultivateurs et gouvernés par un bey relevant de celui de Serès. Elle est aussi entourée d'une muraille crénellé. Les sources nombreuses qui tombent des montagnes en rendent les environs marécageux. Un ruisseau plus considérable que les autres porte le nom de Villis, il se jette dans la Radovich, à l'Est de la ville. C'est à Stromjea que vient aboutir la route qui conduit directement de Salonique à Istip. Elle traverse avant d'arriver à Stromjea une chaine elevée où le chemin est difficile.

| | | | |
|---|---|---|---|
| De Salonique, on vient à | Ak-bouna . . . . . | 2 h. | |
| — | à Volévod. . . . . | 1 | 30 |
| — | à Kilkish . . . . . | 4 | 30 |
| — | à Douran . . . . . | 6 | |
| — | à Oluvez. . . . . | 1 | |
| — | Costurlu. . . . . | 4 | |
| — | Stromjea . . . . . | 3 | |
| | | 22 h. | |

*Route de Stromjea à Radovich, 4 heures.* — En quittant Stromjea le vallon prend un moment la direction du N.-O. On le traverse vers le N. pour suivre le pied des colines de l'autre côté. La route est partout excellente, pratiqué sur un terrein ferme et graveleux. Plus loins le vallon s'élargit vers le S.-O. et l'on découvre les montagnes qui le bornent vers l'O. en se reunissant aux deux chaines paralleles que l'on a suivi depuis Pétrich.

*Radovich, 300 maisons. Hassan aga.* — Radovich est batie au pied des montagnes qui bornent le vallon au N., à l'entrée d'un bassin lattéral

d'où tombe une des sources de la rivière du même nom. C'est une bourgade de 3 à 400 maisons habité principalement par des chretiens. La ville est entouré de vigne. Hassan Aga qui y commande relève du bey de Serès.

*Route de Radovich à Istip, 6 h. 1/2.* — De Petrich à Radovich le vallon que l'on vient de parcourir dans la longueur de 16 à 17 lieues courre de l'E. à l'O. Près de Radovich, de hautes montagnes le ferment de tous côtés et on prend la direction du N.-N.-O. pour traverser à la tête du vallon quelques hauteurs moins elevés que traverse la route conduisant à Istip. Les trois premières lieues sont très meauvaises, et le terrein est profondément coupé par des ravins où l'on ne trouve que des sentiers descendant et remontant rapidement, des monticules sauvages et couvertes de bois, où l'on ne trouve que deux misérables hameaux Yeurucks. Les trois dernières lieues sont meilleur. La route parcourt un plateau graveleux bordé à droite et à gauche par des vallons cultivés où l'on voit plusieurs hameaux bulgares. A une heure d'Istip on commence à descendre, le terrein est cultivé en vignes basses et très soignées. Cette portion de route demande peu de réparation tandis que les trois premières lieues sont entièrement à créer.

*Ville d'Istip, 1 000 maisons. Moutazar bey.* — Depuis Serès, la ville la plus considérable qui se trouve dans ce canton est Istip, ancien établissement bulgare, bati à mi-côte au S.-E. d'un vallon arrosé par la *Braonista*, aussi appellé Cheftali-Sou par les Turcs (eau d'abricot). Cette rivière vient du N.-E. et passe au pied des murs de la ville où elle recoit les eaux du ruisseau qui la traverse, et entre ensemble dans une gorge profonde par où elle se rend dans le Vardar à peu de distance des plaines de Salonique. La ville contient de 900 à mille maisons; elle est entouré d'une meauvaise muraille crénellé. Elle est principalement habité par des Turcs très fanatiques, elle est gouvernée par Moutazar bey lié d'amitié avec Ismaël bey mais fidel serviteur de la Porte. On voit au S.-O. de la ville les ruines d'un ancien chateau bati sur un pic elevé par les anciens rois bulgares. Deux routes conduisent d'Istip, l'une vers le Nord directement à Comanova, en 12 heures, l'autre vers le N.-E. à Palauka, en 14 heures. Celle de Comanova est carrossable.

*Route d'Istip à Keupeurleu, sur le Vardar, 7 heures.* — En sortant d'Istip, on traverse la Braonista sur un pont de pierre de huit arches, laissant le vallon d'où elle sort à droite dans le N.-E. où l'on voit plusieurs grands villages, il paroit bien cultivé. Tournant à l'O. on gravit des colines qui se rattachent à gauche aux hauteurs sur lesquelles sont les ruines du chateau. On entre après dans une suite de bassins bien cultivés, la route y est bonne. Ces bassins dont la direction générale est de l'Est à l'O. sont séparés par des hauteurs peu considérables sur les-

quelles il y a plusieurs villages. Le terrein de ce plateau est leger et graveleux, on n'y voit aucun cours d'eau, il est bien cultivé par des Bulgares, nation chretienne et industrieuse parmis laquelle on trouve une propreté qui contraste avec la saleté des Albanois leurs voisins. Ils sont la plupart pasteurs.

On trouve moitié chemin de Keupeurleu, 3 h. 1/2 d'Istip, un joli vallon au N. duquel on apercoit cinq villages à droite du chemin et quelques autres hameaux dans la plaine que l'on traverse. Les plus considérables sont habités par des Turcs. On gravit à quelque distance de là un coteau vers le N.-O. au sommet duquel se trouve un hameau bulgare considérable. On descend encore pour remonter un autre coteau cultivé en vigne d'où il reste une lieue pour descendre à Keupreuleu par un meauvais sentier ou une chaussée etroite souvent rompu qui serpente sur le flanc de la hauteur qui domine la ville et le vallon de Keupreuleu.

*Ville de Keupreuleu sur le Vardar. Emin aga ayan. 1 000 maisons.* — Cette ville est batie sur les deux rives du Vardar, l'Axius des anciens. Elle est reunie par un meauvais pont en bois dont les pilles sont en pierre. Cette ville contient de 8 à 900 maisons misérables habités partie par des Turcs et des Græcs. Le canton ainsi que la ville gouverné par un certain Emin aga relèvent du bey de Serès. Le vallon où elle est batie est fort etroit, et le fleuve est encaissé par des hauteurs considérables cultivé en vigne du côté qui regarde le midi. Cette position n'est susceptible d'aucune défense, elle seroit cependant utile à occuper pour la conservation du pont, qui sert à la communication entre Serès et Monastir par Perlépé. L'été il est possible de traverser le Vardar à cheval.

Plusieurs routes aboutissent à Keupreuleu et c'est un des débouchés les plus fréquentés de la Macedoine.

De Keupeurleu on compte huit heures jusqu'à Uscup ol. Scopi vers le N. aux sources du Vardar, et de là en Bosnie par Pristina et Yenibazar. On se rend aussi en Albanie par Uscup Pristina ou Prisrendi, une autre route conduit à Nissa par Comanova et Ukragnia.

La route directe de Constantinople à Scutari par Andrinople et Phillipopoli passe aussi par Uscup.

De Keupreuleu à Yenibazar, 38 heures.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Keupreuleu | à Capilauleu . . . . | 4 | heures. | |
| — | à Uscup . . . . . | 4 | — | |
| — | à Pristina . . . . . | 14 | — | en montagnes. |
| — | à Woutzitrin . . . . | 4 | — | |
| — | Yenibazar . . . . . | 12 | — | |
| | | 38 | heures. | |

Keupreuleu à Nissa, 43 heures.

| | | |
|---|---|---|
| Keupreuleu à Comanova | 9 heures. | |
| — à Wragnia | 10 — | |
| — à L'Escopsa | 16 — | |
| — à Nissa | 8 — | |
| | 43 heures. | |

Keupreuleu à Scutari, 54 heures.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Keupreuleu à Uscup | 8 heures. | | |
| — à Kolkeudéré. | 8 | — | |
| — à Prisrendi[1] | 8 | — | |
| — à Keupri | 8 | — | au confluent du Drin Blanc et du Drin Noir. |
| — à Rappa | 12 | — | chemin affreux. |
| — à Scutari | 10 | — | |

Pour se rendre directement d'Uscup à Constantinople on passe d'Uscup à Comanova.

| | |
|---|---|
| Comanova | 7 heures. |
| Palauka | 10 — |
| Gustandil | 7 — |
| Dubnitza | 10 — |
| Samacof | 8 — |
| Bana | Montagnes. |
| Bazarjick | — |
| Phillipopoli | — |
| Andrinople | — |
| Constantinople | — |

*Route de Keupreuleu à Perlépé, 12 heures.* — En quittant Keupreuleu pour se rendre à Perlépé on monte à l'O. un contrefort qui s'avance dans un vallon dont les eaux venant de l'O. vont se reunir au Vardar. Avant d'entrer dans ce vallon qui débouche à Keupreuleu, on trouve un couvent de derviches fondé par Ali pacha d'Ianina. Suivant la gauche du vallon, on laisse de hautes montagnes à droite, et l'on remonte un ruisseau de l'autre côté duquel on voit le grand village turc de *Chétiljé* et plus loins celui de *Kelsich* à 1 h. 1/2 de Keupreuleu. Ils sont tous les deux au S. du ruisseau dont on remonte la rive gauche. On voit plus loin celui de Dinter toujours à droite du ruisseau. On le traverse ensuite près d'un meauvais pont, et remontant à l'O. quelques colines, où la route est très étroite, on entre dans un nouveau vallon contigu au 1er mais qui en est séparé par des hauteurs peu elevés, et entièrement en terre.

Sortant de ce dernier bassin on descend dans un autre vallon plus resseré et très agreste où l'on ne trouve plus d'habitation. La route y est

1. Comme on ne peut pas passer le mont Prisrendi en tout tems, on va alors d'Uscup à Pristina par Katchianick 14 heures et de Pristina à Prisrendi 12 heures.

quelquefois coupé par des torrents qui coulent de l'O. à l'Est pour se reunir au Vardar. Ce défilé s'appelle *Baboussadéré*, vallon de Baboussa. Il y a environ trois lieues pour arriver aux pieds des montagnes qui forment la tête de ce vallon et où se trouve un grand hau fortifié, moitié chemin entre Keupreuleu et Perlépé. Une heure avant d'y arriver on laisse à droite de la route le hameau d'Orisar, où se trouve un chiflick propriété d'Emin aga ayan de Keupreuleu. Près du hau de Baboussadéré, le vallon se ressère entièrement, les montagnes sont couvertes de bois et de paturages. On traverse un torrent à sa source, pour monter le col qui sépare ce vallon de celui de Perlépé.

*Hau et vallon de Baboussa.* — On commence à gravir la montagne vers l'O.-N.-O. à la faveur d'une chaussée pavée très roide dans beaucoup d'endroits, mais assez bien conservée. On monte environ trois heures toujours au milieu des bois pour arriver au plateau qui couronne ces montagnes. On y trouve un dervent ou Corps de Garde albanois qui y a été placé par Ali pacha pour en défendre ce passage. C'est la limite du territoire sur lequel le bey de Serès étend sa juridiction, et où commence celle d'Ali pacha d'Ianina en sa qualité de *Derventji Bachi* ou Grand Prévot des routes.

Le versant Ouest n'est pas aussi roide que celui que l'on vient de gravir, mais le chemin y est marécageux et très meauvais, la chaussée étant entierement détruite par les eaux sauvages qui y séjournent. Plusieurs sources qui en descendent vont former la rivière *Kaudrisy* qui passe à Perlépé, et se jette plus loins dans le petit Carra-Sou ol. Erigon. Les deux ruisseaux que l'on trouve entre Keupreuleu et le hau de Baboussa, et qui vont se reunir au Vardar, sont appellés dans le pays le 1er le Poto, le second la Boussa.

On parcourt plus d'une 1/2 lieue de meauvais chemin pour entrer et descendre dans le vallon qui en s'elargissant va former la belle plaine où se trouve Perlépé. On laisse à gauche un ruisseau qui fait tourner plusieurs moulins, et à droite de hautes montagnes à l'extremité desquelles se trouve un ancien chateau bulgare, dont les ruines servent d'azile à quelques malheureux Græcs. Ils y ont établi un hameau, malgré la difficulté d'y arriver, il depend d'un village plus considérable situé au pied de la montagne 1/2 lieue N. E. de Perlépé.

*Ville de Perlépé, 500 maisons.* — La petite ville de Perlépé est batie au milieu de la plaine qui commençant au versant O. des montagnes de Baboussa s'étend à l'O. jusqu'aux environs de Félourna. Elle a près de 18 lieues de longueur, sur une largeur de 2 et 3 lieues. Elle est parfaitement cultivé et arrosé par plusieurs ruisseaux qui vont se reunir au petit Carra-Sou ou Karrasmak, qui est l'Erigon des anciens [1].

1. Il n'est pas certain que la rivière de Perlépé, joint au petit Carra-Sou, aille

Perlépé est habité par des Albanois dont plusieurs sont de très riches propriétaires ayant le titre de bey. La ville contient 5 à 600 maisons, elle est entouré d'une meauvaise muraille comme toutes les petites villes que l'on vient de parcourir. Son territoire abonde en bled et en maïs, on y elève beaucoup de bestiaux. Les Turcs sont plus nombreux que les Græcs dans ce canton. Il y a beaucoup de moulins dans les environs de la ville.

*Route de Monastir à Perlépé, 8 heures.* — En quittant Perlépé pour se rendre à Monastir on laisse les hautes chaines du Scardus au N. à droite du vallon, pour suivre la plaine qui s'étend vers le S.-O. La route est partout très bonne et le terrein bien cultivé. A 1 h. 1/2 de la ville le chemin traverse quelques colines boisées, laissant un ruisseau et la plaine à droite. On y rentre bientôt pour arriver 3 heures de Perlépé à un village bulgare où il se trouve un hau. Traversant ensuite la plaine vers le N.-O. la route devient boueuse, le terrein y étant marecageux et couvert de flasques d'eau pendant la plus grande partie de l'année. Les habitans appellent cette inondation *Buar-Kebuar*, on y élève une grande quantité de bestiaux. On trouve un autre village à 2 heures du 1er et près de là une rivière que l'on traverse à gué près d'un pont en pierre en très meauvais etat. Cette rivière est appellé *Carra-Sou* par les gens du pays [1], elle sort de la haute chaine qui borde le vallon au Nord et traverse la plaine du N.-E. au S.-O., prenant son cours vers Felourna, pour se rendre dans le golfe de Salonique.

Après avoir passé le Carra-Sou on gagne la droite du vallon, et on traverse un nouveau ruisseau à gué moitié chemin du Carra-Sou à Monastir, c'est-à-dire environ 1 h. 1/2. Il est appellé dans le pays la Schenitza, et après une heure 1/2 de marche on arrive enfin à Monastir batie au pied des montagnes au Nord et à l'entrée d'un vallon latteral d'où tombe plusieurs ruisseaux qui vont grossir le Carra-Sou.

*Ville de Monastir, 12 000 habitans. Rustan bey Caïmakan. Humet aga, Nazir.* — La ville de Monastir a été beaucoup plus considérable qu'elle n'est aujourd'huy. C'est la residence du Romelie Valassi. Mais depuis l'insurrection des Serviens, il s'est fixé à Nissa ou à Sophie pour être plus près du theatre de la guerre.

La ville ne contient pas plus de 12 000 ames, aujourd'hui gouverné par le Nazir humet aga. Le Romelie Valassi y laisse son Caïmakan nommé Rustan bey, d'une des familles puissantes du canton.

former l'Erigon des anciens. Selon le dire de quelques habitans de Monastir, le Carra-Sou se jette dans le Vardar. Alors l'Erigon seroit formé par d'autres ruisseaux tombant des montagnes qui separent le vallon de Castoria de celui de Felourna et Monastir. J'observerais en faveur de mon opinion qu'on retrouve de nouveau le Carra-Sou au Sud de Félourna, et il est probable que c'est alors l'Erigon qui va former le lac de Pella ou Yénigé.

1. 5 heures de Perlépé le petit Carra-Sou. 1 h. 1/2 plus loin la Schenitza.

Sa position mérite quelque attention; batie à la tête du principal débouché de la haute Albanie dans la Macedoine, par Albassan et Ochrida, elle commande l'entrée de cette province et les chemins qui conduisent directement de Monastir à Salonique et à Serès et même en Thessalie par la riche province de Sarrigueul exclusivement habitée par des Græcs. Aussi Ali pacha qui ne perd jamais l'occasion d'etendre sa puissance a-t-il profité habilement des querelles continuelles qui existaient entre les *Romelie Valassis* et les grands du pays, pour faire donner ces places à ses créatures qui gouvernent le pays l'un avec le titre de Caïmakan du Romelie Valassi, l'autre avec les titres de *Nazir* et d'*Yeurucks cheri bachi*. Malheur au Caïmakan qui ne gouverne pas à son gré, le Nazir qui épie tous ses mouvements en rend compte, ou le chasse, trop heureux alors de ne pas perdre la vie dans la lutte qui s'élève entre lui et le pacha, et dont les habitans sont toujours victimes. C'est ainsi que Monastir a été brulé pour la seconde fois en octobre de 1806, et Humet aga et Rustan bey qui gouvernent aujourd'huy ont été les instruments de cette terrible vengeance.

Les Turcs Albanois sont plus nombreux que les chretiens dans les environs de Monastir. On y trouve beaucoup de villages Yeurucks, dont Ali pacha tire une partie des troupes qu'il maintient en Morée. Les environs sont riches en bled et en bestiaux. Depuis le dernier incendie la ville est entièrement ouverte, quelques collines qui se rattachent aux montagnes vers le N.-E. la dominent et presentent une bonne position militaire à occuper.

Outre la route que l'on vient de parcourir de Monastir on se rend à Salonique

| | |
|---|---|
| par Félourna. . . . . | 6 heures ou 7 en montagnes. |
| Vodena . . . . . | 12 — |
| Yenigé. . . . . | 7 — |
| Salonique . . . . . | 8 — |
| | 33 heures S.-E. |

On va à Janina

| | |
|---|---|
| par Félourna . . . . . | 6 ou 7 heures. |
| Caïlar . . . . . | 8 heures dans la province de Sarigueul. |
| Salista . . . . . | 8 — |
| Grebeno . . . . . | 8 — |
| Keuprio . . . . . | 8 — |
| Krania . . . . . | 3 — |
| Metzovo . . . . . | 9 — |
| Janina . . . . . | 10 — |
| | 58 heures S.-S.-O. |

A Castoria par Félourna. — 6 ou 7 heures.

| | |
|---|---|
| Machala . . . . . | 1 h. 15. On traverse le Carra-sou. |
| Papso-Derrini . . . . | 3 |
| Lougа. . . . . | 1 |
| Castoria . . . . . | 1 |
| | 12 h. 15 S.-O. de Monastir. |

*Route de Monastir à Rèsna, 6 heures.* — En quittant Monastir pour entrer en Albanie, par Ochrida et Albassan, on remonte un vallon vers le N. pendant une heure; il est arrosé de nombreuses sources tombant des montagnes qui le bordent E. et O., et qui se rendant à Monastir forment un ruisseau assez considérable qui se rend lui-même dans le Carra-Sou, il fait mouvoir une grande quantité de moulins qui, rares dans les autres parties de la Turquie, deviennent un objet important à considérer relativement à la subsistance d'une armée.

Les coteaux qui forment la base de ces montagnes sont bien cultivés ainsi qu'une partie de la plaine. On y voit de grands et nombreux villages habités par des Turcs Yeurucks et des Bulgares chretiens.

Après avoir remonté pendant une heure ce vallon qui peut avoir 3/4 de lieue de largeur, on descend insensiblement dans un petit bassin marécageux arrosé par un ruisseau dont le cours est de l'E. à l'O., sur les bords duquel se trouve le hau de *Cajane* à gauche de la route et 3 heures de Monastir. On passe ensuite le torrent à gué et tournant O.-N.-O. on commence à monter pendant une heure par une côte assez douce les montagnes de *Guiavali*. Elles sont couvertes de terre et bien boisées. On decouvre au milieu des bois quelques hameaux albanois entourés de paturages.

Suivant après le plateau qui sert de col à ce défilé on descend à l'Ouest à travers quelques colines couvertes de bois où le chemin est bon jusqu'au vallon de Rèsna.

*Bourg de Rèsna, 200 maisons et lac de Prèsba.* — Ce bourg, six heures de Monastir, est batie au N.-O. du vallon dont la direction est à peu près N. et S. Il contient deux ou trois cents maisons habités en grande partie par des Musulmans. On voit au Sud du vallon, à 3/4 de Resna, un lac considérable en hyver auquel on ne connoit pas d'issue, il est encaissé et est formé par la réunion des eaux qui tombent des hautes montagnes qui bornent de tous côtés le vallon de Rèsna; il porte le nom de Prèsba, le poisson en est peu estimé, tandis que celui du lac d'Ochrida qui n'en est séparé que par une chaine elevé est très recherché; en outre les eaux qui forment ce lac viennent du N. tandis que celles d'Ochrida courent au contraire vers le septentrion. On voit du même côté du vallon, mais 1 heure plus au Nord, un autre grand village; les bords du lac sont peuplés, le vallon quoique marécageux est bien cultivé.

La route de Monastir à Presba est praticable, avec des reparations, à l'artillerie. Les montagnes que l'on traverse sont peu elevées et recouvertes de terre. La partie marécageuse du vallon est facile à combler avec des fascines coupés dans les bois qui bordent la route.

Sortant de Rèsna, on gravit un contrefort peu elevé pour descendre vers le S.-O. dans un vallon qui s'ouvre vers le lac de Presba et y porte les eaux tombant de la grande chaine que l'on va traverser et dont la direction générale est du N. au S. Ce vallon peut avoir comme celui de Presba près d'une demie lieue de largeur. On le remonte une heure pour arriver au pied des hautes montagnes de Magniana Pétrin.

*Route de Rèsna à Ochrida, 6 heures.* — Tournant alors vers le S.-O. on monte un sentier très roide au milieu du bois de chênes, ayant un ravin servant de lit à un torrent à gauche. Dans la région elevée alors couverte de neige, on trouve une grande forect de hêtres qui s'etend à grande distance sur toute la chaîne. Après trois heures de marche dans un sentier pénible pratiqué dans un terrein shisteux, on arrive au plateau nud et elevé qui courrone cette chaine. Le terrein change alors de nature, et la route tournant Ouest sur ce plateau pendant 1/2 heure vous conduit à travers des rochers presque nud à un ravin servant de goutier aux eaux qui tombent de l'autre côté vers Ochrida. Cette montée quoique rapide peut encore être rendue praticable, avec beaucoup de travail, mais le sentier par lequel on descend à Ochrida n'est d'abord qu'un meauvais escalier creusé par le pied des chevaux dans la region elevé, et qui contourne ensuite la montagne par une pente très roide; elle est shisteuse à sa base mellé de quartz et partout profondément sillonné par les eaux. Il faut quatre heures pour la traverser. Il est impossible de pratiquer une route dans cette partie par le peu d'étendue des rampes. On trouve au pied de la montagne un hameau à droite de la route, et un ancien ruiné à gauche, et marchant encore une 1/2 heure en plaine vers le S.-O., on arrive à Ochrida, batie sur les bords du lac du même nom.

*Ville et chateau d'Ochrida ol. Lychnidis, 800 maisons, Djéladine bey.* — Ochrida est une petite ville de 7 à 800 maisons située à l'E. du lac du même nom. Elle est assise au pied d'un promontoire qui s'avance dans le lac, dont la partie la plus elevée est couronnée par un chateau servant de residence au bey qui gouverne cette province. C'étoit autrefois le siège d'un Pachalic à deux queues, relevant de celui de Bérat, mais Ali pacha s'en est emparé et y a placé un commendant qui gouverne en son nom ce canton important par sa position au centre des defilés qui unissent la Macedoine à la Haute Albanie.

Le chateau d'Ochrida batie par les premiers rois bulgares qui y établirent d'abord le siège de leur empire dans le VIII^e siècle est construit des ruines de l'ancienne Lychnidus; on y monte du côté de la ville par

une rampe assez roide. Il faut 1/4 d'heure pour arriver à la première enceinte, qui couvre la plus grande partie du plateau et domine la ville et le pays envirronant. Cette enceinte est flanquée de differentes formes, sans aucun fossé. La porte par laquelle on y entre est défendue par une double muraille crénellé très epaisse. On y voit quelques cannons hors de service. Cette partie de la forteresse renferme une vingtaine de maisons en ruines. Suivant toujours la pente de ce promontoire jusqu'à la partie la plus elevée et coupé à pic au-dessus du lac, on arrive à une autre enceinte eloigné de la première de 500 à 600 pas. Elle courone le rocher. C'est là que se trouve le serail de l'ayan. Son pourtour intérieur peut avoir de 4 à 500 toises de developpement, les côtés en sont irréguliers, il est encombré par une mosqué et d'autres etablissements dépendant du serail, lequel est bati en bois et appuyé sur une petite courtine qui sépare deux tours quarré regardant le N.-O. Comme cette position n'est commandé de nulle part, elle seroit facile à défendre, l'approche en étant difficile; il ne se trouve pas d'eau dans son enceinte, les citernes se remplissent des eaux du lac que l'on apporte à dos de chevaux.

*Lac d'Ochrida et sources du Drin.* — Le lac d'Ochrida peut avoir 6 lieues du N.-O. au S.-E. et environ trois lieues de l'Est à l'Ouest. Il abonde en excellent poisson dont on fait un commerce très étendu; la pêche en est loué 300 bourses environ. Ses bords sont parsemés de plusieurs villages. Il est encaissé de tous les côtés entre de hautes montagnes qui bordent le vallon d'Ochrida excepté du côté du N. où s'ouvre le vallon par lequel le Drin prend son cours à la sortie du lac. Il prend sa source à 7 à 8 lieues Sud d'Ochrida près du monastère du prophète Naoum. On voit plus de Turcs que de chretiens dans ce canton dont les vallées sont riches et bien cultivés tandis que les coteaux et les plus hautes montagnes sont couvertes de bois et de paturages.

*Route d'Ochrida à Jura et Cucuse, 9 heures.* — En sortant d'Ochrida pour se rendre à Albassan on suit deux heures vers le N.-O. les bords du lac. La route est large et unie interrompue quelquefois par des ruisseaux venant du N.-E. au lac. Le bassin d'Ochrida est séparé de celui où coule le Drin, et qui lui est parallele sans être étendu, par un contrefort qui vient mourir à 7 à 800 toises du lac, une heure d'Ochrida, et moitié chemin de *Strouga.*

*Village de Strouga. 2 heures O.-N.-O. d'Ochrida.* — Gros village de 150 maisons batie sur la rive gauche du Drin, et à l'endroit où il sort du lac pour prendre son cours vers le Nord. La vallée qu'il arrose peut avoir dans les environs de Strouga une lieue de largeur, elle se rétrecit ensuite et n'est bientôt qu'une ravine profonde encaissé entre de hautes montagnes où le fleuve cesse d'être naviguable. 8 ou 10 lieues de Strouga il recoit le Drin blanc, 6 lieues de Prisrendi. Ce torrent qui coule dans une

direction contraire à l'autre tombe du Scardus et coule vers le Sud pour se reunir au premier près du hau de Keupri, sur la route qui conduit de Prisrendi à Scutari. Au-dessus de Keupri le Drin noir, grossi des torrents tombant des hautes montagnes qui le bordent de tous côtés, fait un grand coude vers l'Ouest à travers de profondes vallés couvertes de bois, où il ne laisse aucun passage entre les montagnes et le ravin où il coule, avant de déboucher dans la plaine de Scutari. A une lieue 1/2 au Sud de cette ville, il tourne vers le Sud pour aller se jetter à la mer, 2 milles au-dessous d'Alessio dans le golfe qui porte son nom.

On passe le Drin pour entrer à Strouga sur un meauvais pont de bois très etroit, ayant environ 60 à 80 pas de longueur. Le lac comme le Drin est navigable pour des barques très plates. Strouga fait un grand commerce des truites salés qui se pêchent dans le lac en grande abondance. Ce commerce est entre les mains des chretiens qui habitent ces environs.

Sortant de Strouga on suit une chaussée pavée pendant une heure pour arriver au pied des montagnes qui bordent ce bassin à l'Ouest. Tournant ensuite au S.-O. on laisse quelques villages à gauche sur les bords du lac, et on monte un ravin d'où tombe un torrent qui se rend dans le lac. On le remonte une heure. Tournant alors à l'Ouest, on entre dans un col etroit et très boisé. La montée est facile et peut être rendue praticable au roulage en elargissant la route dans quelques endroits, ces montagnes etant recouvertes de terre legère mellé de cailloux.

Cette gorge conduit à un petit bassin marécageux en hyver. On le traverse vers le sud sur une chaussée pavée de 12 pieds de largeur qui conduit bientôt à un autre défilé. Avant d'y entrer, on laisse à droite de la route un hameau albanois batie sur une coline du pied de laquelle sort une source très abondante qui va grossir le ruisseau qui arrose le bassin que l'on vient de traverser. On voit de l'autre côté de ce ruisseau une grande fabrique ruiné. Ce hameau est à 4 heures d'Ochrida.

On sort de ce bassin par une gorge étroite, servant de lit à un torrent rapide dont le cours est à l'Ouest, il est encaissé entre de hautes montagnes couvertes de bois. On en suit les berges et on le traverse alternativement pendant plus de trois heures, sans trouver d'autres routes qu'un meauveais sentier dangereux ou le lit du torrent. Depuis Ochrida et Strouga on ne rencontre sur la route que le misérable hameau albanois dont on a parlé. La gorge sauvage que l'on parcourt après est inhabitée pendant les trois 1res lieues. Elle s'elargit un peu en s'approchant du vallon de l'Escoumis dans lequel elle s'ouvre. La pente de la route est presqu'insensible, et si elle n'etoit pas fréquemment traversé par des bandes de marbre et de pouding extremement dure, il seroit facile d'y pratiquer un bon chemin. Avant de déboucher dans le vallon de l'Escoumis, on appercoit quelques cultures sur les revers des montagnes,

et quelques hameaux epars. On arrive enfin dans une vallée transversale où les eaux du torrent vont grossir celles du fleuve *Escoumis* dont le cours est du Sud au Nord-Ouest. Le chemin tourne à droite, et dans la direction Nord dans cette vallée, laissant le fleuve à gauche. La route devient meilleur et plus large et conduit à un pont en pierre d'une seule arche sur lequel on traverse la rivière, pour se rendre dans les montagnes opposées au village de Cucuse. Il y a environ 3/4 de lieue de ce pont au village. Le chemin qu'il faut grimper pour s'y rendre est une chaussée de 4 pieds de largeur dont les rampes sont très roides. *Cucuse* est à 8 heures d'*Ochrida* et 10 d'Albassan.

D'Ochrida au hameau albanois 4 heures de cette ville, le chemin pourroit être rendu praticable avec quelque travail; mais la gorge qui de là conduit dans la direction Ouest au vallon de l'Escoumis est aussi dangereuse que difficile pour les chevaux en hyver. Le lit du torrent est calcaire, il faut souvent le traverser, et dans les orages, ou lors de la fonte des neiges, il est impraticable, et le passage est alors souvent interrompu entre Ochrida et Albassan. Il faudroit construire une grande quantité de pont sur ce torrent. Le ravage des eaux n'a laissé aucune trace de l'ancienne voie romaine qui de Daratzo se rendait à Ochrida ol. Lychŭdis par *Iscampi* et qui devoit nécessairement passer par ce défilé. Il a environ trois lieues de longueur sur une largeur moyenne de 60 à 80 pas.

*De Cucuse à Jurad, 1 heure.* — La vallée de l'Escoumis est plus large. Le chemin pavé ou coupé dans le rocher n'a pas plus de 3 à 4 pieds de largeur. Il suit la chaine de montagnes (vers son centre) qui borde la rive gauche du fleuve. Cette route pratiqué au milieu des forects qui couvrent ces montagnes est très meauvaise. On trouve à une heure de Cucuse le village de *Jurad* qui donne son nom à ce canton. Ce sont deux misérables hameaux où les voyageurs ne trouvent d'autres refuges contre les intemperies de la saison qu'un hau en ruine où les hommes et les chevaux ont peine à se loger. Il faut tout porter avec soi, même l'orge nécessaire aux chevaux. De l'autre côté du vallon on appercoit quelques hameaux epars dans les montagnes, et au milieu des forects qui s'elèvent jusqu'à la région des neiges. La chaine qui borde la rive droite de l'Escoumis est très elevé, et quelques pics ardus, qui s'élancent au-delà de la region des neiges, dominent tout le système de ces montagnes dont le point culminant doit être les montagnes de Prisrendi, qui est l'*Orbelus* des anciens.

*De Jurrad à Albassan, 9 heures.* — A trois heures de Cucuse, on quitte un moment la direction generale du vallon qui est du S. au N.-O. pour entrer dans les montagnes à gauche et suivre la direction Ouest. On monte par un sentier étroit un contrefort qui s'avance vers l'Escoumis

qui ayant fait un grand coude autour de ce contrefort passe de la direction Nord à celle de l'Ouest. On marche 3 heures sur ce contrefort jusqu'à un vallon latteral qui s'ouvre du S.-E. au N.-O. dans celui où coule l'Escoumis. On laisse ce vallon à gauche et on commence à descendre par un meauvais sentier sur les bords de la rivière. Toute cette route est affreuse.

*Pont sur l'Escoumis, et 1ier Poste du Pachalick de Bérat, 3 heures d'Albassan.* — Traversant ensuite la rivière sur un pont de trois arches nouvellement retabli, on reprend la direction O. pour suivre sa rive droite. Elle est déjà considérable dans cet endroit étant large et rapide. A cent pas du pont on s'arrête à un hau fortifié, premier poste du Pachalick de Bérat. Ibrahim pacha y entretient une garde albanoise. Le pont séparant le territoire d'Ochrida de celui de Bérat, on voit à mi-côte un hameau à droite du chemin et deux autres plus considérables dans le vallon latterale qui s'ouvre sur la rive gauche de l'*Escoumis.*

Un peu plus loins que le hau fortifié on traverse un nouveau torrent à gué tombant des montagnes. Le vallon se ressère ensuite, et le chemin est coupé dans le rocher pendant une demie lieue. Il peut avoir 15 à 18 pieds de largeur, et ne laisse pas d'autre espace entre le fleuve et la montagne où il a été pratiqué. La rive gauche s'elève brusquement au-dessus des eaux. Bientôt après le vallon s'ouvre de nouveau, et offre une belle plaine cultivé en ris et en maïs. A une heure de la ville, l'Escoumis fait un coude vers le S.-O. La route tourne au N.-O. et conduit toujours par la plaine à la petite ville d'Albassan, éloignée de 18 heures d'Ochrida.

*Observations sur la route d'Ochrida à Albassan, 18 heures.* — On a peine à croire qu'il ait jamais existé une grande voie à travers les montagnes que l'on vient de parcourir. La seule trace qui en reste se trouve à une lieue 1/2 d'Albassan, dans le défilé qui a été pratiqué dans le rocher, sur les bords de l'Escoumis. Peut-être continuoit-elle le long du fleuve en suivant les berges du vallon qu'il arrose, pour remonter le torrent qui s'y jette au-delà de Cucuse. Toutes ces montagnes sont couvertes de terre, mais le progrès des eaux y est si rapide que sans les soins les plus assidus rien ne doit resister à leur ravage. Ces montagnes portent comme le canton le nom de Djurad.

*Ville d'Albassan, 1000 maisons, dependante de Bérat, 12 heures S.-O.* — Albassan située au milieu d'une plaine bien arrosée peut contenir près de mille maisons turques. On y fabrique des platines de pistolets et de fusils estimés par les Turcs, ces armes y sont aussi garnis en argent à la manière albanoise. On tire les canons de la manufacture de Prisrendi. La ville est fermée d'une simple muraille, elle a dans son enceinte un vieux chateau flanqué de tours où reside le Pacha à deux queues qui gouverne ordinairement ce canton pour le vizir de Bérat, dont elle est

eloignée de 12 heures vers le S.-O. Caya se trouve à 7 heures Ouest-N.-Ouest et Duratzo à 10, sur les bords de la mer dans le N.-O. On voit beaucoup de villages qui dépendent de ce Pachalick sur les colines qui bordent la plaine. Ils sont habités par des chrétiens des deux rites, qui s'occupent de la culture des oliviers. Il y en a peu dans la ville. L'Escoumis ou Scombi passe à peu de distance Sud de la ville, on la passe sur un pont en pierre pour se rendre à Bérat.

*Route d'Albassan à Tiran et défilé de Kiafa Krabous (ou du Crochet), 8 heures.* — En sortant d'Albassan on voyage une 1/2 heure en plaine le long des colines couvertes d'oliviers qui la bordent à l'Est. On traverse un torrent qui en tombe, et gravissant un contrefort vers le N. à la faveur d'un meauvais sentier souvent rompu par les eaux, on descend dans un ravin profond servant de lit à un torrent considérable qui est probablement l'.... ou .... On remonte ce torrent vers le N.-E. le traversant à chaque instant et en suivant alternativement ses rives, couvertes des rochers qu'il entraîne avec lui. Tournant bientôt vers le N.-O. on le laisse à gauche pour entrer dans les forects qui couvrent ces montagnes, et où l'on a pratiqué une route pavée dans plusieurs endroits mais aussi inegale que le lit du torrent. Cette chaussée dont les rampes sont roides n'a pas plus de trois pieds de largeur. Elle conduit au sommet de cette haute chaine appelée dans le pays *Graba balkans*. Le défilé que l'on vient de traverser se nomme Kiafa Krabous, ou défilé du Crochet, sans doute à cause des nombreux détours que l'on est obligé de faire pour se rendre d'Albassan à Tiran. Ce chemin partout coupé par les eaux est même dangereux pour les chevaux quoique la montée ne soit pas très roide.

On descend ensuite par un sentier assez doux vers le N.-O. dans un vallon à la tête duquel se trouve les sources de la rivière Ismo. On marche deux heures entre ce torrent à droite et les montagnes à gauche. Là elles commencent à s'ecarter, le vallon s'elargit et l'on voit sur les colines qui le bordent des villages au milieu des oliviers et des champs cultivés. Ces montagnes s'appellent comme je l'ai dis *Graba Balkans* en Turc. La séparation des Pachalicks de Bérat et de Scutari se trouve sur le plateau de la montagne que l'on vient de traverser à un col d'où tombe un torrent, qui va grossir .... près d'Albassan.

Deux heures de Tirran les montagnes s'ecartent encore davantage vers le S.-O. On traverse l'Hismo à gué, laissant à gauche l'ancien chateau de Petulla sur le sommet d'un pic elevé, et remontant au N.-O. quelques colines séparées par des vallons couvertes de bois sauvage, on arrive par une route boueuse et difficile en hiver à la ville de Tirran eloigné de huit heures O.-N.-O. d'Albassan. Toute cette route est difficile et impraticable aux voitures.

*Territoire de Scutari. Ville de Tirran, 700 maisons, Amet pacha.* —

Tiran située au pied des colines que l'on vient de traverser est batie au milieu d'un bassin marécageux. Elle contient 6 à 700 maisons construites en bois, habités par des Albanois musulmans, et gouverné par Amet pacha, relevant du vizir de Scutari. La residence est entourré d'une muraille flanquée de tours, elle se trouve hors de la ville qui est ouverte. Les nombreux villages environnants sont riches, situés à mi-montagne et peuplés la plupart de catholiques. La plaine est cultivée en ris et maïs tandis que les colines qui s'etagent jusqu'aux hautes montagnes sont couvertes d'oliviers. L'Hismo ne passe pas dans la ville, elle en coule à quelque distance en suivant la chaine qui borde la plaine au S.-O. et qui s'etend jusqu'aux environs de Duratzo. Cette chaine separe son territoire de Cavahia, qui en est eloigné de 6 heures dans le S.-O.

*Route d'Alessio. De Tiran à Alessio ou Lech, 12 heures N.-O.* — Sortant de Tirran pour se rendre à Alessio on suit d'abord vers le Nord un chemin assez large qui conduit après avoir passé un torrent large et peu profond aux colines qui sont au N.-E. de la plaine. On y marche quelque tems cotoyant les hautes montagnes à l'Est où se trouve de nombreux villages. Le bassin que l'on laisse à gauche est très marécageux et cultivé en ris et maïs, les colines le sont en bled mellé d'oliviers.

*Tiran à Akhissar. ol. Croia, 4 heures N.-E.* — Trois heures de Tiran on descend de nouveau dans la plaine près d'un couvent de derviches abandonné. A 1 h. 1/2 au-dessus sur la droite, dans les montagnes, on découvre le gros village d'Ackeu-Hissar (chateau blanc), residence de *Capelan pacha de Croïa*, il est bati sur les ruines de la patrie du fameux *Scanderberg*. On voit de l'autre côté de la plaine vers le Sud à environ deux lieues dans les montagnes la petite ville de Press.

*De Tirran à Groukasou, 5 heures.* — La route remonte quelques autres hauteurs couvertes de forects et descend dans la direction O.-N.-O., sur les bords du Grouka-Sou, torrent tombant des montagnes à l'Est. On le traverse sur un très meauvais pont de bois, il est cependant guéable presque toute l'année. On trouve un hau sur l'autre rive, bati près des ruines d'une mosqué et d'une autre fabrique.

On rentre de nouveau dans des colines couvertes de bois, pour descendre à 1 h. 1/2 de là dans un autre vallon où il y a un autre hau. Gravissant ensuite un contrefort plus elevé que ces colines on voyage dans une superbe forest d'où l'on découvre le golfe du Drin vers l'Ouest; on descend encore dans un autre vallon s'ouvrant vers l'O. dans la plaine, il est infecté par l'odeur sulfureuse d'eaux thermales qui sortent des montagnes, 2 heures à l'Est. Elles sont si abondantes qu'elles forment dans le vallon un ruisseau d'eau blanchâtre et infecte. La route continue à longer le pied des montagnes, laissant à droite le gros village d'*Ikim* habité par des Albanois musulmans, il est à huit heures de Tiran et batie

à mi-montagne dans les oliviers. Une heure plus loins on trouve un hau dans la plaine et à une lieue de ce hau le fleuve *Matt.*

*Fleuve Matt, 9 heures de Tirran et 3 heures d'Alessio.* — Venant de l'Est, il est considérable en hyver. On le traverse alors dans deux meauvaises barques jointes ensemble et formée chacune d'un seul tronc d'arbre. Elles peuvent contenir quatre chevaux et leurs conducteurs. L'été le Matt est guéable, il faut cependant un guide tant à cause de l'inégalité de son fond que de sa rapidité.

Du fleuve Matt on compte encore trois heures jusqu'à la ville de *Lech ou Alessio.* La route qui est une chaussée de 8 à 10 pieds de largeur traverse un grand marais couvert de bois jusqu'aux bords du Drin, 1/2 heure d'Alessio. On remonte pour y arriver la rive gauche du fleuve.

*Ville de Lech ou Alessio, 300 maisons, un chateau-fort.* — La ville d'Alessio peut contenir 300 maisons la plupart habités par des catholiques. On voit sur un mamelon à droite son ancien chateau qui commande la ville. Le Pacha de Scutari y entretient quelques troupes. On voit dans son enceinte une eglise changée en mosquée qui renferme les restes mortelles de Scanderberg qui fut longtems la terreur du croissan.

Le Drin passe à Alessio, il est large dans cet endroit et recoit des barques de 40 à 50 tonneaux qui peuvent remonter trois lieues plus haut. La ville est à deux mille N.-E. de son embouchure.

Remontant vers le Nord la rive gauche du Drin on entre dans le canton de Zadrina. La plaine qui borde le fleuve s'étend à plus de deux lieues sur la droite jusqu'au pied des montagnes couvertes d'un grand nombre de villages. Elle est parfaitement cultivé en maïs, froment et lin. Le terrein y est gras et profond, ce qui rend cette route difficile en hyver. On voit quelques villages au pied des montagnes qui bordent la rive droite du fleuve depuis Alessio jusqu'à celui qui se trouve en face de Yadrin, village chretien, 2 heures N.-E. de Lech, ou Alessio. Sortant d'Yadrin on passe la *Dibra* qui venant de l'Est se jette dans cet endroit dans le Drin. On traverse cette rivière sur un beau pont de pierre nouvellement construit. Une heure plus loin suivant toujours la rive gauche du fleuve dans la direction Nord, on trouve un autre village et un grand hau. Là on traverse le Drin dans deux meauvaises barques jointes ensemble; elles contiennent 4 à 5 chevaux avec leurs conducteurs. Prenant ensuite vers le N.-O. on laisse le Drin à droite qui fait un grand coude vers l'Est pour revenir à l'Ouest par le Nord baigner les murs d'une mosqué ombragé par de beaux platanes. Le chemin passe entre elle et un village musulman. On suit plus loins la rive droite du Drin laissant à gauche un grand vallon qui conduit à la mer vers l'Ouest, au fond de ce vallon qui est cultivé et bien habité se trouve *Dulcigno.*

1/2 plus loins on traverse le village turc de *Boucherat* où est né

Ibrahim pacha de Scutari de la famille riche et puissante des *Bingali*. Le fleuve tourne un peu plus loin vers l'Est, pour sortir d'un vallon latteral qui s'ouvre dans la plaine de Scutari.

La plaine de Scutari est très marécageuse en hyver. Elle est bien cultivée en maïs ce qui la rend impraticable. Le voyageur est forcé alors de faire un grand détour pour aller joindre le pied des montagnes qui bornent la plaine à l'Est. La route passe près d'un moulin éloigné d'une lieue de Scutari, où l'on reprend la direction du Nord pour arriver sur les bords de la Drinasse, torrent considérable qui a sa source dans le pays des .... au N.-E. Il vient baigner le pied du mamelon sur lequel est assis le chateau de Scutari, residence du Pacha, et se jette à quelque distance de là dans la *Boijana*.

Scutari est batie sur le revers Nord de plusieurs mamelons qui séparent la plaine du lac de Zeuta ol. Lubcatislagus. On compte six heures d'Alessio à Scutari, il faut traverser la Drinasse pour y entrer.

*Pachalick de Scutari.* — Le Pachalick de Scutari est un des plus considérables de la Turquie d'Europe et Ibrahim pacha est le rival en puissance d'Ali vizir d'Ianina; eloigné d'environ 200 lieues de la capitale, les hautes montagnes de Prisrendi et d'Ochrida qui le separent de la Macedoine assurent son indépendance. Sa domination s'étend au Nord jusqu'aux frontières de Cattaro, et parcourant un arc de cercle du N. à l'O. qui passe par Prisrendi, Pristina, Kalkeudéré, pour revenir par le S.-E. entre Albassan et Tirran se terminer à Cavaya, sur les bords de la mer. Il y a environ 35 lieues de Pristina à Antivari sur les bords de l'Adriatique; on en compte autant le long de la côte de Spitza à Cavaya.

Neuf Pachas à deux queues relèvent de celui de Scutari : Soliman pacha de Cavaya; Capelan pacha de Croïa; Amet pacha de Tiran; Dahir pacha de Kalkeudéré; Saü pacha de Prisrendi; Mahalich pacha de Pristina; Moutaï pacha de Yacova; Dervich pacha d'Ypeck; Mehemet pacha de Dulcigno.

Ces contrées sont habités par une Nation guerrière, et malgré l'avarice qui le tourmente, Ibrahim vizir menage assez ses sujets pour n'en être pas haï. Son frère Carra Mahamoud auquel il a succédé aimoit la guerre qui lui a été funeste ayant été tué par les Monténégrins. Celui-ci au contraire est d'un caractère pacifique; perfide et cruel, il emploie la ruse de préférance à la force.

On porte la population de son Pachalic entre 550 et 600 mille habitans.

Scutari peut contenir de 18 à 20 mille ames dont les deux tiers sont chrétiens des deux rites. Elle est commandé par un chateau bâti anciennement sur un mamelon isolé près du confluant de la Drinasse et de la Boïna. Il y est cependant dominé de l'autre côté de la Boïna à la distance de 400 toises, et on le batteroit avec avantage d'une autre hauteur qui se

trouve à l'Est au-dessus de la ville. Il est armé d'une nombreuse artillerie de different calibre qui ne défenderait pas la ville, n'ayant que des feux très plongeants en raison de l'élévation du mamelon au pied duquel elle est située.

Le Pacha de Scutari reuniroit plus de 20 000 hommes en armes, s'il étoit attaqué, parce que tout le monde est soldat en Turquie; mais ses meilleures troupes sont composés de chrétiens, et ils sont aux Turcs dans la proportion de trois à un. Parmi ces chretiens, il faut bien distinguer une peuplade particulière appellée *Mérédites*. Ce sont les meilleurs soldats d'Albanie; on les dit mieux disciplinés que les autres, et ils reconnaissent un chef qui les commande avec le titre de *Prinkleih*. Ils sont enfin descendants des soldats de Scanderberg. Ils habitent les montagnes qui confinent avec le canton de Zadrina, et les monts *Macedoniis* au N.-E., les districts de Croïa, Tiran et Alessio au S.-O.; reunis à d'autres peuplades chrétiennes qui habitent les monts Macedoniis, telles que les *Clementis*, les Palatis et les Ducagini, ils pourroient reunir plus de 15 000 à 20 000 fusils. Jackmark leur chef exerce sur eux la même influence que Wladika sur les Monténégrins.

Les Merédites sont catholiques très superstitieux, ayant la plus grande confiance dans leurs prêtres, ordinairement élevés à Rome, ou de l'ordre de la propagande, envoyés comme missionnaires dans ces montagnes. Lorsque les Autrichiens etoient maitres de Cattaro, ils se les étoient attaché au moyen d'une modique pension de quelques ecus romains, ce qui mettoit tous les chretiens du pays à leur disposition.

Ibrahim pacha de la famille des *Bingalis* est aussi avare qu'il est riche. Les personnes qui approchent le plus de lui assurent qu'il ramasse dans son palais de grande somme en sequins de Venise; il y vit retiré, sans luxe, et laissant sa maison dans le plus grand dénuement. Son pays est relativement moins chargé d'impot que les autres. Ses revenus se composent plutôt du *Malikané* ou ferme général, du *Maksoul* ou revenu des domaines, et des Timars qu'il possède.

L'entretien des troupes est peu de chose, elles marchent sans solde reglé, chaque Pacha étant obligé de rassembler à la première requisition tous les hommes armés de son Pachalic; le Vizir les nourrit et leur fournit des munitions. Aussi pour peu qu'une campagne traîne en longueur, chacun regagne sa montagne, et le chef reste avec le peu de troupe soldé qu'il entretient à raison de 20 paras par jour. On se rachette aussi du service militaire pour une somme d'argent.

Il y a peu de cavalerie en Albanie, la nature du terrein s'y oppose; mais les Albanois forment la meilleure infanterie du Grand Seigneur, ils entendent bien la guerre de montagnes et ne seroient pas à mépriser dans leur pays.

Si la nature du terrein offre des obstacles à chaque pas à une armée qui entreroit en Albanie par les frontières de Cattaro, ils sont bien balancés par les avantages inapréciables d'y trouver des *Amis reunis et Armés* qui attendent avec impatience leurs libérateurs.

J'ai dis que les chretiens etoient les plus nombreux dans le Pachalic de Scutari, ils sont tous armés, reunis sous un chef et formant la principale force du Pacha, tandis que dans les autres cantons de la Turquie, ils sont désarmés et disséminés dans des hameaux eloignés sous le couteau des Turcs Yeurucks qui epient tous leurs mouvements. Il faut ajouter qu'ils possedent aussi le canton le plus fertile de la haute Albanie, celui de Zadrina dans les environs d'Alessio, Croïa, Tirran et Duratzo. C'est de ces chretiens qu'une armée recevroit tous les secours qui lui permetteroient de cheminer dans un pays où les plaines sont inondées une partie de l'année, tandis que les montagnes et les bois forment à chaque instant des défilés faciles à défendre.

Sans la certitude d'y trouver des amis qui reuniroient leurs armes aux nôtres toute opération devient difficile en Albanie.

La difficulté des transports est un des premiers obstacles. Le pays est coupé de torrents et de rivières telles que le Drin, le Matt et la Boijana. On ne trouve nulle habitation dans les plaines, toutes sont situés à mi-montagne. C'est là que les habitans ramassent leurs recoltes, prêt à fuire au premier signal avec leur famille et leurs troupeaux dans des forêts et des montagnes inaccessibles. Sans amis on courre risque de mourir de faim dans les plaines les mieux cultivés.

Les villes n'offriroient aucune ressource, elles sont toutes misérables et approvisionnées seulement une fois la semaine par les villages environnants. A Scutari même, les provisions sont rares, le pain y vaut quatre fois plus qu'en Macedoine.

Ce sont les chretiens qui serviroient de guide aux colonnes, donneroient le moyen de ramasser des subsistances, de confectionner les routes, etc., car on ne doit compter que sur eux pour cet objet, le reste de la population fuira avec ce qu'elle pourra emporter. Les transports se font en Albanie à dos de cheval. On trouve dans les plaines quelques charriots attelés de buffles, pour les besoins de l'agriculture, mais ils ne passent jamais d'un vallon à un autre, les routes ne le permettent pas.

Les Albanois se nourrissent principalement de bled de Turquie, les plaines en sont couvertes; le froment y est moins commun. On cultive beaucoup de ris sur les bords du Matt, et dans les environs de Tirran et d'Albassan.

Le fourrage y est plus commun que dans les autres cantons de la Turquie, où les chevaux se nourrissent de paille haché et d'orge.

Les bestiaux y sont nombreux et petits. On emploie ordinairement les

buffles pour les travaux de l'agriculture. Les habitans se nourrissent de preférence de mouton et de chèvre, elles sont très communes dans ces montagnes.

Les fours sont petits et mal construits, le pain dont se nourrissent les habitans est de bled de maïs mal cuit et forme une nourriture très pesante. Les moulins suffiront à la confection des farines.

On trouve un peu de vin dans presque tous les villages, ainsi que de meauvaise eau-de-vie, mais jamais en assez grande quantité pour les besoins d'une troupe nombreuse.

Les habitans des campagnes sont habillés de la même étoffe qu'emploie les Dalmates pour se vêtir; ils portent comme eux un espèce de coturne dont la semelle est très mince. Dans les villes on trouve des cuirs de buffles pour la chaussure des troupes, mais en petite quantité. On n'emploie que la peau de chèvre pour la confection des maroquins qui forme l'empeigne; aussi on ne trouvera point de ressource pour l'habillement des troupes en Albanie.

Des frontières de Cattaro on peut entrer en Albanie en suivant le meauvais sentier qui conduit de Boudouce à Antivari, par le Pastrowich et Spitza, ou en débarquant au fond de l'anse d'Antivari, eloigné d'une heure de cette ville batie au N.-E. de la baie, à mi-montagne, et défendu par un ancien chateau armé de quelque artillerie.

On compte huit heures de chemin pour se rendre de là à Scutari; les quatre premières sont meauvaises, on voyage sur une route étroite quelquefois pavée, et pratiquée sur le roc vif; dans l'etat où elle se trouve, elle est impraticable à l'artillerie. Descendant ensuite dans le vallon où coule la Boïana, on remonte sa rive droite, le chemin suivant le revers méridional du Montenero, jusqu'à la gorge etroite par laquelle la *Boïana* sort du lac de Zeuta, sous le chateau de Scutari. On la traverse pour entrer dans la ville sur un meauvais pont de bois de 340 pas de longueur. Mais la Boïna étant navigable pour des barques de 40 à 50 tonneaux jusqu'à deux lieues de Scutari, on pourroit eviter la meauvaise partie du chemin d'Antivari, en remontant le fleuve et débarquant dans la plaine même. Il faut cependant observer que le courrant de la Boïana étant très rapide, on ne peut refouler le courrant que par un vent fait.

Le chateau de Scutari ne défend pas la ville, pouvant être tourné au Sud du côté où la Drinasse vient se reunir à la Boïana. Il est d'ailleurs commandé de deux endroits, et n'ayant pas d'eau dans son enceinte, les troupes que le Pacha y reuniroit seroient bientôt obligé de se rendre, ne pouvant soutenir un long blocus facile à former autour de ce mamelon isolé.

De Scutari on marche par la plaine jusqu'au Drin qu'il faut traverser sur de meauvaises barques construites d'un seul tronc d'arbre. Mais de

la Boïana qui n'en est eloigné que de trois lieues il sera facile de transporter celles qui auront remonté la rivière.

On entre ensuite dans le canton de Zadrina presqu'entièrement peuplé de chrétiens, et de là à Lech ou Alessio, six heures de Scutari; cette petite ville bati sur la rive gauche du Drin se trouve à deux milles de son embouchure. Elle est défendu par un ancien chateau situé sur les hauteurs qui la dominent vers l'Orient, mais à une grande distance. Trois heures plus loin on arrive à travers une plaine marécageuse et couverte de bois à la rivière Matt, guéable en été. On suit ensuite le long de la mer la route qui conduit par Duratzo et Cavaya à Bérat, et de là à Janina.

On laisse un peu plus à gauche celle qui conduit le long des collines à Croïa appellé aujourd'huy *Ackeuhissar* et plus loins à travers les forêts à Tiran et Albassan et de là par les défilés de Djurad et d'Ochrida en Macedoine.

C'est entre le Matt et Croïa vers le N.-E. qu'habitent les Mérédites, et le point le plus essentiel à occuper pour y reunir les chretiens seroit Alessio sur le Drin où se trouve le tombeau de Scanderberg encore en grande vénération parmis ces peuplades; les bateaux de 40 et 50 tonneaux remontent à Alessio et même 3 lieues au-delà.

Pour conclure enfin je pense que toute opération en Albanie doit être basé sur l'alliance des chretiens qu'il seroit bon de préparer d'avance à nous recevoir; ils sont dominés par le fanatisme religieux, les prêtres exercent sur eux le pouvoir le plus absolu. En se les attachant on s'assurera de l'amitié de ces peuplades et par eux de la possession tranquille d'un pays devenu si nécessaire à nos relations avec les isles Ioniennes.

C'est avec les ressources de la haute Albanie qu'il faut arriver sur Ali pacha. Sa puissance qui s'étend aujourd'huy sur presque toute la Græce n'est pas aussi bien établie dans son propre pays, qu'il n'a pu asservir qu'après une longue lutte. Il y a de nombreux ennemis et je termine en disant que c'est en opposant les chrétiens aux Turcs leurs oppresseurs que l'on s'assurera de grands resultats dans la Turquie d'Europe et plus particulièrement en Albanie.

Au Quartier Général de Zara,
Le 10 février 1808.

J.-J. Tromelin,
de l'État-Major Général de l'armée de Dalmatie.

# CORRESPONDANCE

## Sur l'œuvre de Ph.-A. Hennequin.

Versailles, 11 août 1917.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec un extrême plaisir, dans le numéro de juillet-août de votre très intéressante revue, l'article de votre collaborateur, M. Charles Saunier; et à ne vous rien cacher ce plaisir a été pour moi d'autant plus vif que nos revues d'art nous ont de plus en plus désaccoutumés de les voir s'intéresser aux artistes français et pour des raisons que rien ne justifie, à ceux surtout dont le nom n'est pas demeuré dans le domaine courant.

Et tel est précisément le cas pour Philippe-Auguste Hennequin. Avec beaucoup de talent, il eut un caractère bizarre, qui lui valut, sa vie durant, toutes sortes de déboires et finalement l'exil, en sorte qu'il est aujourd'hui à peu près oublié.

Il y a là une grande injustice qu'on est heureux de voir réparer, et pour ma part je vous félicite très chaudement, ainsi que votre éminent collaborateur, de vous y être si généreusement employés.

Qu'il me soit seulement permis d'ajouter aux réflexions qu'il a déjà faites certains renseignements qui compléteront peut-être utilement ceux qu'il a eu la bonne pensée de rappeler au public.

Hennequin ne fut pas seulement un des bons élèves de David; il fut mieux encore. Ayant pris à son maître tout ce qu'il en pouvait utilement mettre à profit, à savoir sa science et sa probité d'artiste, il eut en outre ce mérite de garder intacte son originalité, chose rare chez ceux qui fréquentèrent l'atelier de David, — témoin ce malheureux Gros qui immola sa vie et une partie de son talent à la gloire de son maître.

La personnalité de Hennequin se fait jour dans le curieux tableau des *Remords d'Oreste*, dont vous avez donné une si excellente reproduction, mais peut-être éclate-t-elle davantage dans plusieurs autres de ses tableaux qui sont probablement moins connus.

Versailles, cette mine si riche au point de vue *monarchique*, comme aussi *napoléonien*, possède de lui un très beau portrait qu'il vous sera peut-être agréable de faire connaître à vos lecteurs.

C'est celui du marquis de Pérignon (1754-1818), diplomate autant qu'homme de guerre, puisqu'il fut successivement député à la Législative (1791), général de division en 1793, ambassadeur en Espagne et signataire du traité de Saint-Ildefonse (1798), puis de nouveau (1799) à l'armée d'Italie, blessé et pris à Novi, là même où Joubert se fit tuer. L'Empire le créa maréchal, puis sénateur (1804); mais en 1815, il se rallia aux Bourbons, qui lui octroyèrent le titre de marquis.

En rappelant ici ces détails qu'on trouve dans tous les dictionnaires, j'ai moins songé à faire œuvre de facile érudition qu'à attirer l'attention sur ce personnage, dont Hennequin a laissé un portrait très digne d'intérêt.

Le personnage est admirablement campé; il a de l'aisance, il porte beau avec une certaine fatuité. Le dessin est irréprochable; mais c'est par son coloris surtout que l'œuvre tranche au milieu de la banalité qu'offrent tant d'autres portraits voisins, représentant également de grands maréchaux de l'Empire, mais d'une façon bien désavantageuse pour le modèle comme pour le peintre!

Ce n'est pas la seule œuvre que le Musée de Versailles possède de cet artiste. On y peut voir aussi deux autres toiles extrêmement importantes, sans compter un curieux dessin.

L'une de ces toiles est une *Bataille des Pyramides* dont le plus grand tort est d'évoquer un sujet déjà traité par Gros la même année (1806), ce qui n'enlève rien à l'œuvre de Hennequin de ses qualités personnelles : il y a moins de fougue évidemment que chez son grand rival, mais en revanche des velléités de poésie et d'exotisme qui laissent déjà pressentir nos futurs orientalistes.

L'autre toile ne mesure pas moins de douze à quinze mètres superficiels : elle représente la *Cérémonie du camp de Boulogne* où, le 16 août 1804, Napoléon distribua les croix de la Légion d'honneur, au roulement — dit-on — de *deux mille* tambours! L'œuvre est des plus curieuses, un peu décousue, mais toute pleine de jolis détails et de délicieuses figures féminines qui se découpent en charmantes silhouettes sur le fonds ensoleillé de ce vaste panorama.

Quant au dessin, c'est un projet d'*Apothéose de Napoléon le Grand* : une simple esquisse à la plume, à peine relevée çà et là de quelques hachures et d'un frottis d'encre de Chine. L'artiste y a quelque peu abusé de l'allégorie, si ce n'est pour la figure principale, celle de Napoléon, qui est des plus étranges sinon très originale.

Mais je m'aperçois que cette lettre dépasse la mesure d'une « lettre ». Mon excuse est de n'avoir pas su résister au désir de protester contre le dédaigneux oubli où sont tenus tant de nos artistes français, parce qu'ils ont sans doute le tort d'être « français ». Il semble que depuis des

Bataille
des
Pyramides
(21 juillet 1798)
—
Toile, 3,07 × 4,82
s. 1806
—
Musée de Versailles
(n° 1684)

Pérignon,
Dominique-Catherine,
marquis de
(1754-1818)
—
Toile, 2,15 × 1,28
s. 1606
—
Musée de Versailles
(n° 1140)

*Photo : Malitte.*

Œuvres de Philippe-Auguste Hennequin.

années on leur préfère, pour des raisons générales dont nous ne voyons que trop aujourd'hui les effets, une foule d'artistes étrangers, qui sont, au demeurant, des plus médiocres, tant au point de vue du métier, de la laideur des formes, que de la grossièreté des idées, des hommes comme Lenbach, un vulgaire pasticheur, ou bien un « barbare » comme Bœcklin, ou encore des hommes dénués d'âme et de goût comme Franz Stuck ou Hans von Thoma!

En m'excusant encore de la longueur de cette lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage de mes sentiments distingués.

ALBERT FRANCASTEL.

## SUR LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

Mon cher Confrère,

Sur l'article de M. Debidour traitant de la séparation de l'Église et de l'État et, sans m'occuper de son point de vue qui me paraît très discutable, je voudrais appeler l'attention sur certaines affirmations qui me paraissent ou trop générales ou même erronées.

Je ne crois pas que le clergé catholique en général, surtout le clergé des petites paroisses, c'est-à-dire la majorité, fût légitimiste ou même monarchique. Souvent même le « presbytère » n'aurait pas été fâché d'être débarrassé de la protection condescendante « du château ». Il ne pouvait sans doute avoir beaucoup de sympathie pour un gouvernement qui affirmait son peu de souci, sinon ses sentiments hostiles, au sujet de la religion et qui se donnait pour but « d'éteindre les étoiles », se félicitant d'y avoir en grande partie réussi. Mais de là à vouloir une révolution monarchique, parce que « monarchique », c'est une autre question. Il y a là une situation analogue à celle dans laquelle se trouvaient les prêtres de paroisses françaises, lorsque la Constituante commit la faute insigne de décréter la « Constitution civile du clergé ».

Je ne crois pas non plus, tant s'en faut, que Léon XIII eût des arrière-pensées perfides, et songeât à préparer subrepticement le rétablissement de la monarchie en France par sa fameuse proclamation.

Je crois plutôt qu'il était fatigué des prétentions des « légitimistes » qui voulaient *se servir* de la religion plutôt que la *servir* et ne craignaient pas de la compromettre au profit de leur parti; le mot a été attribué à Léon XIII lui-même.

Je ne sais ce qu'il en est. Mais je puis du moins résumer une conversation que le pape éminent avait eue avec un représentant du comte de Chambord. Elle me fut rapportée lors de mon premier voyage à Rome,

il y a longtemps, par un prélat français des mieux informés et d'une grande intelligence, auquel toute confiance est due et que ses fonctions comme ses habitudes rapprochaient de la cour romaine. Ce qui donne plus de portée aux paroles qui vont être rapportées, c'est qu'elles sont antérieures à l'encyclique de février 1892.

Le duc de X*** alla donc trouver Léon XIII et lui dit : « L'Église et la légitimité monarchique sont également les victimes de la « Révolution ». Ce sont deux grands vaincus, mais qui ne doivent renoncer à aucune espérance, étant données les forces dont ils disposent. Ne serait-il pas opportun dans l'intérêt de l'Église plus encore que de la Monarchie, d'unir ces deux forces, d'une façon nette et même solennelle? »

Léon XIII faisait la sourde oreille et ne paraissait nullement entrer dans ces vues. Le duc de X*** piqué devient plus vif, presque impertinent. Il s'étonne que le successeur de saint Pierre, dans la situation précaire où se trouve l'Église, au milieu des dangers qui l'assaillent ou la menacent de toute part, refuse si dédaigneusement le secours qu'on lui offre.

« Moun ser douc », répondit Léon XIII en français italianisé, « vous venez de faire allusion aux orages auxquels est en butte la barque de Pierre. Qui les connaît mieux que moi qui en suis le pilote? trouvez-vous donc naturel que je ne veuille pas augmenter ses dangers et que je ne trouve pas utile d'y associer « votre frêle esquif »?

En réalité, Léon XIII, dans des cas contraires où cette affirmation était vraiment nécessaire, ne faisait que proclamer nettement que la religion catholique n'était théoriquement attachée à aucune forme de gouvernement.

Votre bien dévoué,

R. Peyre.

Erratum.

— Dans notre numéro de septembre-octobre 1917, article de Marcel Blanchard, projets de monument sur le Mont Cenis, p. 177, 1re ligne.

Au lieu de : Mole gigantea montem premiit, alta et ossa...

Lire. . . . . *alter ut ossa.*

---

*Le Gérant :* R. Lisbonne.

---

Coulommiers. — Imp Paul BRODARD.

# L'ANGLETERRE ET LE COMMERCE NEUTRE

## A L'ÉPOQUE NAPOLÉONIENNE ET DEPUIS [1]

De bonne heure dans l'histoire des guerres de l'Angleterre avec les puissances continentales, on reconnut l'importance vitale du commerce neutre; de là vint la politique qui consista à le canaliser selon les besoins de l'Angleterre dans tout conflit particulier. Par exemple durant les guerres d'Espagne sous Élisabeth, un bateau flamand chargé de grains fut retenu à Plymouth par l'adjoint au Maire parce que, comme il l'écrivait au conseil, ce grain irait sans aucun doute en Espagne, et, pensait-il, « si quelqu'un en devait manquer il valait mieux que ce fût une nation étrangère plutôt que nos compatriotes[2] ». Ce raisonnement très pratique a caractérisé la politique de l'Angleterre à l'égard du commerce neutre depuis ce temps jusqu'à présent.

La domination de l'Angleterre sur le commerce du monde pendant les grandes luttes internationales est un résultat direct de sa suprématie maritime qui, en dernière analyse, est fondée sur une très remarquable position géographique. Elle commande stratégiquement l'ensemble du commerce européen[3], non seulement à cause de sa propre position, mais à cause de l'inclinaison de l'Europe occidentale vers le nord, d'où il résulte que les fleuves coulent à la mer du Nord et à la Manche. Cela oblige à naviguer

1. Cette étude a paru en anglais dans *The Military Historian and Economist*, avril 1917.

2. Salisbury Mss., Vol. VI, p. 480 (6 nov. 1596).

3. Cf. les rapports du *Board of Trade* sur le commerce des toiles d'Allemagne. En 1814, après avoir examiné les droits imposés pendant le blocus continental, le *Board* conclut que ces droits ont été originellement imposés au temps où la Grande-Bretagne était en guerre avec presque toutes les puissances de l'Europe, et que par conséquent c'était seulement par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne que les produits et les marchands de ces pays pouvaient faire route vers les autres régions du globe (B. T. 5/23, p. 362).

devant l'Angleterre lorsque la mer a été atteinte, et ce voyage peut être aisément interrompu parce qu'une Providence bienveillante a mis aussi les meilleurs ports sur la côte anglaise de la Manche. Il n'est pas étonnant qu'avec de tels avantages géographiques et providentiels, les Anglais se soient éveillés de bonne heure à la véritable interprétation de ces facteurs fondamentaux de leur destinée, et qu'ils aient considéré le contrôle de la mer comme leur particulière mission. Un système de navigation d'esprit rigoureusement monopoleur, une puissante marine, et un contrôle étendu sur les positions stratégiques des grandes routes du monde, tels furent les éléments du programme. Grâce à une politique remarquable un empire colonial fut constitué, lentement, mais avec beaucoup de consistance, formant un réseau de possessions d'une merveilleuse valeur stratégique; il comprenait le contrôle sur tous les points importants des mers libres, sur les détroits et les places qui en commandaient l'entrée; la possession de l'Inde suggérait un certain droit d'en commander la route, et Gibraltar, Malte, le canal de Suez, Aden, le Golfe Persique devenaient les corollaires de ce principe.

La possibilité de régler le trafic de la mer en faveur de l'Angleterre avait été vaguement entrevue par les Édouards, et avec un peu plus de précision par Élisabeth. Mais ces instinctifs tâtonnements vers un système de sécurité, avec une idée d'agrandissement, devint une politique très claire et très consciente durant la rivalité avec les Hollandais pour le commerce de transport. Avant la fin du XVII^e^ siècle, les Actes de Navigation avaient pris pratiquement leur forme définitive. Leurs principes comportaient franchement le développement de la marine anglaise comme un moyen vital de défense garanti par le renforcement continuel de la flotte anglaise en hommes, en vaisseaux et en provisions navales; puis l'encouragement à la navigation considéré comme une source de richesse, et la protection des produits anglais bruts ou manufacturés.

L'application plus ou moins large qui fut donnée aux Actes de Navigation en temps de guerre est en un sens une mesure de la suprématie britannique sur mer. Dans la guerre hollandaise

de 1664, le commerce de la Baltique fut immédiatement abandonné et les vaisseaux étrangers admis même au commerce de cabotage et des colonies. Mais dans la guerre de l'Indépendance américaine, quoique luttant contre la France, la Hollande et l'Amérique, l'Angleterre ne permit à aucun vaisseau étranger de prendre part au commerce de cabotage ni à celui des produits coloniaux. Le fameux « Règlement de 1756 » prévalait encore, d'après lequel un neutre ne pouvait pas en temps de guerre s'engager dans un commerce qui lui était interdit en temps de paix. Lorsque les États-Unis furent devenus une nation indépendante et donc une puissance neutre dans le futur commerce du monde, ils furent tout de suite dans une position difficile et en quelque sorte anormale. Ils étaient naturellement exclus du commerce colonial auquel leurs marchands avaient pris part avant l'Indépendance. Le souvenir de riches profits était tout ce qui restait du commerce des Indes Occidentales qui continuait, pour ainsi dire, de reposer dans le sillage de leurs vaisseaux, une proie tentante, mais défendue. Heureusement la porte n'était pas entièrement fermée. Par l'article XXX du traité de commerce avec la France, les États-Unis avaient obtenu certains avantages commerciaux dans les Indes Occidentales françaises; ces avantages furent ensuite développés par des arrêts du Conseil Royal et par des ordonnances des gouverneurs de provinces[1].

En conséquence de ceci et d'une très favorable attitude des gouverneurs de provinces et des officiers des douanes, un commerce considérable s'établit entre les Indes Occidentales et l'Amérique, et au moment de la Révolution française il se développa

1. Le professeur Channing regarde l'arrêt du 30 août 1784 comme le commencement de ces mesures. Une référence à un document de la Bibliothèque John Carter Brown qui dit que « la France ouvrit les ports de ses îles à sucre au commerce américain, etc., 23 juillet 1783 », est écartée par cette proposition que « ce document n'a pas été trouvé ». Mais parmi les papiers du *Board of Trade* (B. T. 6/84) il y a en ce sens une « proclamation de Damas, gouverneur de la Martinique, 23 juillet 1783 ». Cf. aussi le témoignage porté devant le *Board of Trade* sur les relations des États-Unis avec le commerce des Indes Occidentales françaises (B. T. 7/9). Une lumière intéressante est jetée sur cette situation par une lettre adressée à Stephen Girard par son frère, en date du Cap, 18 octobre 1783 : « Notre gouvernement ne permettra pas à la farine anglaise d'entrer ici. Tous les autres articles manufacturés dans la Nouvelle-Angleterre sont si abondants que ce commerce exige une ennuyeuse surveillance. » *Girard Papers.*

rapidement en un large commerce de transport avec l'Europe. Les cargaisons entraient dans les ports européens comme biens américains parce qu'elles avaient été apportées d'abord à un port américain et alors transbordées. La surprise fut donc grande lorsqu'après l'ouverture des hostilités avec la France en 1793, la Grande-Bretagne ordonna la saisie et la confiscation des vaisseaux neutres chargés de produits coloniaux français[1]. Beaucoup de vaisseaux furent saisis, ce qui amena les plus vives protestations. Les Américains prétendaient que le commerce des denrées coloniales des Indes Occidentales françaises était légal puisqu'il avait été permis en temps de paix et était bien établi. L'enquête sur les faits fut comme de coutume confiée au *Board of Trade*, qui conclut à la révocation de l'ordre malencontreux. C'est ce que fit le Conseil de Sa Majesté le 8 janvier 1794, les règlements revisés reconnaissant tacitement le commerce indirect. Les nouvelles instructions ordonnaient seulement la saisie des « navires chargés de denrées originaires des Indes Occidentales françaises et venus directement d'un port des dites îles en Europe[2] ».

Ces traits furent encore accentués par les Actes sur la Propriété hollandaise en 1795. Par ces mesures, spécialement par 35 Geo. III, c. 80, l'Angleterre développa un autre point de son système commercial qui, dans les guerres napoléoniennes, comme dans la guerre actuelle, devint un des éléments essentiels de son contrôle du commerce neutre. Par le moyen de ces actes, l'Angleterre se fit l'entrepôt du commerce universel, les minutes du *Board of Trade* montrant qu'ils avaient surtout pour objet d'encourager les importations par l'Amérique des denrées des Indes Occidentales[3]. On leur ajouta trois ans plus tard l'ordre libéral de janvier 1798 : on y jugeait « expédient » d'étendre aux neutres d'Europe les privilèges accordés aux États-Unis, en leur permettant d'amener les denrées « de toute île ou établissement français, hollandais ou espagnol » directement à un port anglais ou à un port de leur propre pays. Ces mesures, avec les actes des gouvernements

1. *American State Papers, Foreign Relations*, III, 262ff.
2. *War in disguise*; ou *The Frauds of the Neutral Flags*, 22.
3. B. T. 5/11.

continentaux, ouvrirent à tout commerce les Indes Occidentales françaises, espagnoles et hollandaises, et la navigation des neutres se développa par sauts.

Les Américains s'en trouvèrent particulièrement favorisés. Ils pouvaient, sans de sérieuses pertes de temps ou d'argent, toucher à un port des États-Unis, payer les droits, décharger leurs cargaisons et recharger leurs navires pour l'Europe. Par cette coupure du voyage, on pouvait soutenir que les marchandises étaient devenues neutres, et la seconde partie du voyage se faisait comme si le bateau était purement Américain. Pendant un temps cette prétention ne fut pas sérieusement discutée, en dépit du fait que c'était équivalent à un commerce direct entre l'ennemi et ses colonies; ce qui n'était pas seulement contraire à l'esprit des Actes de Navigation, mais au vénérable « Règlement de 1756 ». Un certain nombre de navires engagés dans ce commerce furent saisis et amenés devant les cours de l'Amirauté. Manifestement l'essentiel était de savoir si les marchandises venaient d'être importées aux États-Unis. Sur ce point l'Avocat Général déclara que le fait de débarquer les marchandises et de payer les droits dans un pays neutre brisait la continuité du voyage, et ainsi légalisait le commerce[1]. Des décisions sur quelques cas, notamment celui du *Polly*, tendirent à confirmer cette opinion. D'autre part, l'Avocat Général décida aussi — ce qui généralement n'a pas été remarqué — que la participation d'un neutre au « commerce direct entre la métropole et ses colonies n'avait pas été, dans la présente guerre, reconnue comme légale, soit par le Gouvernement de Sa Majesté, soit par ses tribunaux ». Semblablement les Lords Commissaires en appel sur les affaires de prises, siégeant au Cockpit, condamnèrent le *Mercury*, en janvier 1802, pour avoir tenté de faire du commerce entre La Havane et l'Espagne par Charleston. Ils décidèrent que le fait de toucher à un port neutre, etc., ne pouvait pas légaliser le voyage[2].

En dépit des incertitudes de la situation, le tonnage du commerce américain s'éleva de 447 079 en 1793 à 922 298 en

1. *American State Papers, Foreign Relations*, II, 491.
2. Robinson, *Admiralty Reports*, V, 400. — Voir aussi le cas du *Weeks*, mai 1803.

1805 et à 1 089 876 en 1807[1]. En partie à cause de la politique anglaise, en partie à cause de l'action du Congrès, mais plus particulièrement à cause des avantages inusités nés du fait de la guerre, les Américains absorbèrent vite le commerce de transport du monde entier.

Une hostilité ouverte de la part des intérêts commerciaux de l'Angleterre se développa graduellement. Le gouvernement aussi eut peur de perdre la suprématie des mers. Les gens de la marine marchande anglaise étaient attirés par de hautes payes et par la liberté sur les vaisseaux américains, et l'Amirauté sentit la disette de bons marins[2]. Une sérieuse gêne se manifesta dans les Indes Anglaises et en Angleterre même, du fait, en partie au moins, des conditions du commerce neutre. Non seulement les planteurs et les marchands des Indes Occidentales anglaises souffraient de la concurrence des îles françaises et espagnoles plus fertiles, dont les denrées étaient transportées dans les pays neutres et même dans les pays ennemis en Europe, mais les prix étaient par là même abaissés et les denrées coloniales anglaises ne trouvaient plus un marché suffisant[3]. L'impression en est particulièrement marquée dans le remarquable pamphlet de James Stephen « War in disguise, ou The Frauds of the Neutral Flags », publié en 1805. Dans l'esprit de beaucoup de personnages influents, cette situation venait tout simplement de ce qui allait être regardé comme une déviation erronée et ruineuse du vénérable système de Navigation. En outre on savait trop au gouvernement et dans les cercles commerciaux que beaucoup de fraudes étaient pratiquées et une aide sérieuse apportée à l'ennemi sous le couvert du commerce neutre[4].

Les efforts du gouvernement pour faire face à la situation apparaissent dans ses primes et ses « drawbacks » sur l'importation et l'exportation du sucre et du poisson, dans ses blocus, et dans ses autres règlements tendant à ramener le commerce en des mains

1. Seybert, *Annales du Commerce*, table 45.
2. La question fut soulevée maintes fois au *Board of Trade*. — Cf. B. T. 5/14 et 5/15.
3. Cf. B. T. 5/15 et 5/16.
4. La flagrante manière dont cela se faisait était notoire. La destination des navires des Indes Occidentales « To Cowes, and a market », c'est-à-dire une destination vague, devint une phrase à la mode dans les cercles anglais pour désigner le commerce avec l'ennemi. — *War in disguise*, 45.

anglaises. En de telles circonstances il était naturel que le statut du commerce neutre fût examiné de plus près.

L'Angleterre n'avait jamais admis le principe du voyage coupé, et la légalité du commerce était donc une question qui devait être tôt ou tard décidée par les cours. Ce que fut cette décision, tous ceux qui sont familiers avec l'histoire de l'Amérique le savent. C'est le jugement rendu en mai 1805 [1]dans le cas fameux de l'*Essex* venu de Barcelone à Salem et de là à la Havane. Le bateau et la cargaison furent tous deux saisis, la cour déclarant que la cargaison n'avait jamais été destinée aux marchés des États-Unis[2].

La signification de cette décision, confirmée par d'autres semblables qui se succédèrent rapidement[3], était effroyable. Les cargaisons devaient dès lors être une part du stock du pays, et la doctrine du voyage continu devait être observée. Comment ces deux principes sont devenus la base des règlements des Alliés pendant la guerre actuelle, on le sait. Il y a un siècle, la nouvelle règle ajoutée aux ordres de blocus et aux décrets de Napoléon, menaçait le commerce neutre d'anéantissement. La panique frappa les ports de mer des États-Unis à la nouvelle de cette « adoption arbitraire de nouveaux principes en matière de droit maritime ». En dépit de ces protestations bruyantes qui alors accueillirent la décision sur l'*Essex*, et en dépit de la sévère appréciation des écrivains américains depuis, je crois que le jugement était d'accord avec la loi anglaise, et n'était pas essentiellement injuste. L'argument de la cour anglaise a excité aussi trop peu d'attention. Je suis convaincu qu'une étude attentive des faits aurait prévenu beaucoup de critiques injustifiées, et aurait dissipé depuis longtemps certaines erreurs qui là-dessus sont devenues, pour ainsi parler,

1. Robinson, dans une note éditoriale, V, 99, donne la date du 22 *juin 1805*; mais Sir William Grant donne *mai*.

2. Robinson, *Admiralty Reports*, V, 385, où le cas est examiné.

3. Dans le cas de la *Maria*, 18 sept. 1805, le juge, Sir William Scott, posa la règle qu'il y avait délit si les marchandises ne faisaient pas partie du stock général du pays où elles avaient été chargées (*Admiralty Reports*, V, 365-367...) Dans le cas du *William*, un appel fut interjeté par la cour de la Vice-Amirauté à Halifax. En rendant sa décision, Sir William Grant attaqua la fiction du voyage coupé : « Personne, dit-il, n'a jamais supposé qu'une simple déviation de la plus droite et de la plus courte route par où le voyage pouvait être accompli, changerait sa dénomination et cesserait d'en faire un voyage direct ».

une partie du stock commun de l'opinion américaine sur les relations anglo-américaines il y a cent ans.

Les journaux américains et les rapports semi-officiels venus de Londres ont été acceptés sans analyse sérieuse, et les faits de la cause, tels qu'ils ont été apportés et discutés devant la cour, ont été négligés. Ainsi les historiens n'ont pas seulement attribué à tort la décision sur l'*Essex* à sir William Scott (Lord Stowall), mais ils ont mal interprété cette décision elle-même. Henry Adams, par exemple, dit : « Le 23 juillet 1805, sir William Scott prononça son jugement sur le cas de l'*Essex*. Méconnaissant son propre règlement sur le cas du *Polly*, il déclara que la marchandise neutre qui venait de la Martinique à Charleston et de là à Londres était de bonne prise[1]. » Cela est inexact, non seulement quant au juge, mais aussi quant aux circonstances. M. Adams continue : « Dans le droit, sir William Scott était considéré comme un des plus grands juges qui eussent jamais siégé dans un tribunal anglais, un homme de la plus haute conscience, extrêmement délicat sur le point de son indépendance de juge, — un homme de loi dont toute la corporation était fière. En histoire il se fit et il fit sa cour complice d'un acte de piraterie[2]. »

Si M. Adams était seul à condamner avec cette sévérité sir William Scott et la cour de l'Amirauté anglaise sur la décision de l'*Essex*, on pourrait passer outre. Mais des écrivains plus récents ont accepté cette opinion sans autre recherche. « En principe, dit Mc Master, le cas était le même que celui du *Polly*, et il fut porté devant la même cour et devant le même juge; les intéressés attendaient donc le même jugement. Mais à leur grande surprise, le juge s'écarta de ses premiers règlements, il prétendit pénétrer jusqu'aux intentions des intéressés[3]. » Le professeur Channing soutient la même thèse dans son *Jeffersonian System* : « Dans le cas de l'*Essex*, sir William Scott établit qu'en prenant une décision sur le point de savoir si le voyage avait été coupé, la question de l'intention des expéditeurs pouvait être examinée[4] ».

1. Henry Adams, *History of the United States*, III, 45.
2. *Ibid.*, 46.
3. Mc Master, *History of the United States*, III, 226.
4. Channing, *Jeffersonian System*, p. 197.

Le cas de l'*Essex* englobait la légalité du commerce indirect entre l'Europe et les colonies étrangères dans les Indes Occidentales. La marchandise avait été apportée de Barcelone à Salem, et après avoir été mise à terre et rechargée, elle avait continué la route pour la Havane[1]. La première audience eut lieu en août 1803. Le jugement final saisissant le bateau et la marchandise fut rendu en mai 1805. Le premier point qui a été négligé est que le cas fut jugé devant les Lords Commissaires en appel dans les causes de prises, et que le jugement fut prononcé par le juge de la Cour des Rôles, sir William Grant. Il ne serait donc pas déraisonnable d'attendre que la Cour supérieure pût rendre une décision qui apparaîtrait contraire aux précédentes décisions soit dans les cours de vice-amirautés, soit dans la Haute Cour de l'Amirauté elle-même. Nous sommes suffisamment familiarisés avec le travail de notre propre Cour suprême dans ses relations avec les cours fédérales inférieures pour l'apprécier. Mais la décision est assez curieusement en conformité avec les précédents jugements.

Selon les expressions de sir William Scott dans sa décision sur le cas de la *Maria*, l'*Essex* était « le premier cas qui fût présenté à la décision directe de la Cour suprême » sur la question de savoir si « le simple fait de toucher en quelque port, sans importer la cargaison dans le stock commun du pays, n'altérait pas la nature du voyage ». — « Le juge de la Cour des Rôles, continue-t-il, a déclaré que cette thèse que la mise à terre et le paiement des droits en Amérique légalisait le voyage absolument et en toutes circonstances, ne pouvait pas être soutenue, parce qu'elle n'avait jamais été acceptée par la Cour. » En vérité, c'est tout à fait le contraire qui est vrai. « J'ai montré, ajoute-t-il encore, qu'il n'y avait pas une décision dans laquelle une telle thèse ait été affirmée ou reconnue, et qu'il y avait au moins deux décisions qui sont en contradiction directe avec elle, celle sur le *Freeport* en 1803, et celle sur le *William* en 1804[2]. »

D'après ces faits, les formules suivantes du professeur Updyke, dans sa *Diplomatie de la guerre de 1812*, écrite juste à la veille

1. Robinson, *Admiralty Reports*, V, 402.
2. *Ibid.*, II, 369.

de la présente guerre, demandent des modifications radicales. « Les Lords de l'Appel apportèrent à la politique le changement qui convenait aux marchands anglais. L'influence qui fit sortir la Cour de sa première position était commerciale.... Avant cette décision (Essex) les Lords Commissaires de la Cour des Appels avaient soutenu que ce n'était pas un voyage continu si les marchandises étaient mises à terre aux États-Unis et les droits payés[1]. »

Cette vigoureuse critique de la cour britannique, écrite il y a seulement deux ans, montre que l'opinion américaine n'a subi sur ce point aucun changement. C'est de plus une intéressante preuve du manque de sérieuse attention sur ce qui est évident du côté anglais, quand le professeur Updyke, d'accord avec d'autres écrivains, cite le cas du *Polly* comme une preuve de sa dernière affirmation. Le *Polly* ne fut pas décidé par les « lords commissaires de la cour des appels », et le juge, qui dans ce cas fut sir William Scott, ne prit pas cette position sur le sujet du voyage continu. Au contraire il désavoua distinctement toute tentative pour définir ce qui serait universellement estimé comme une preuve d'importation de bonne foi[2]. Il serait, disait-il, fortement disposé à soutenir que le paiement des droits et la mise à terre de la cargaison étaient suffisants, à une condition, c'est-à-dire celle-ci, selon ses propres paroles : « Si la cargaison apparaît avoir été mise à terre et emmagasinée pendant un temps considérable, cela, je pense, donne une forte présomption à cette thèse de la bonne foi, et il appartient à l'autre partie de démontrer comment cela pourrait être simplement insidieux et spécieux ». Clairement donc, cette opinion souvent citée, que la décision sur l'*Essex* est supposée contredire, est loin d'établir le principe que le simple fait de payer les droits et de débarquer la cargaison règle la question. Il élève simplement en ce sens une « forte présomption ». En vérité l'argument de Scott dans le cas du *Polly*, s'il était appliqué sans changements aux circonstances du cas de l'*Essex*, aurait condamné ce navire.

Lorsque l'*Essex* vint pour la première fois en adjudication

1. Updyke, *Diplomacy of the war of 1812*, 77.
2. Robinson, *Admiralty Reports*, II, 369.

en 1803, la Cour soupçonneuse de l'évidence « demanda un acompte des Drawbacks, s'il y en avait, qui eussent été reçus ». — « Cela produisit cette information que, quoique les droits montassent à 5 278 dollars, cependant un certificat avait été délivré de 5 080 dollars, de sorte que sur cette précieuse cargaison, il n'y avait plus que 198 dollars à valoir en dernier lieu; laquelle somme est plus que compensée par l'avantage qui résulte de la négociabilité du certificat. Dans le cas de l'*Eagle*, immédiatement antérieur, il avait été juré par le propriétaire et certifié par la douane que les droits, montant à 1 333 dollars, une somme très substantielle pour la cargaison, de valeur moyenne, d'un petit bateau de 110 tonneaux, *avaient été réellement payés*. Pour le *Polly*, il fut juré d'une manière générale que les droits étaient payés; pour le *Mercury*, qu'ils étaient payés ou garantis; pour le *William*, qu'ils étaient garantis. Pas un mot ne fut dit des drawbacks. Il nous était donc naturel de comprendre les demandeurs Américains, comme ils désiraient certainement que nous les comprenions, quand ils parlaient des paiements de tels droits comme très onéreux pour l'importation en Amérique et qu'ils demandaient l'assurance que tout le compte serait garanti payable à une date postérieure. Si nous avions attribué au fait comme nous le croyions établi un effet aussi décisif, je demande de nouveau quelle inconsistance il y aurait eu à refuser le même effet à un fait d'une nature totalement différente. »

Et le capitaine Mahan déclare hautement[1] que cette décision équivalait à une violation de la souveraineté américaine! je ne puis être de cet avis. Je suis incliné plutôt à regarder cela comme une parfaite application du « Règlement de 1756 », quoique en désaccord avec l'ordre de 1794 et les mesures postérieures sur la base desquelles avaient été établis des intérêts commerciaux très étendus. Le cas n'enveloppait pas simplement la question de l'importation immédiate dans le stock commun des États-Unis, mais aussi l'intention. « Il ne faut pas, dit le juge, supposer que nous prétendions juger quels droits il peut convenir au gouvernement américain d'exiger

1. Mahan, *Sea Power in its Relations to the war of 1812*, I, 103.

ou de remettre, ni que nous soutenions qu'une importation ne peut pas être sincère parce que des droits élevés n'ont pas été payés. Tout ce que nous disons, c'est que dans le fait le paiement d'un très léger droit ne tend pas au même degré à établir la bonne foi d'une importation que le paiement d'un droit élevé[1]. »

Ainsi la décision de l'*Essex* ne contredisait pas les précédents règlements de la Cour, dans le cas du *Polly* ou de l'*Immanuel*. Les cas n'étaient pas les mêmes sur plusieurs points particuliers. L'importante circonstance du drawback semble avoir été introduite pour la première fois dans le cas de l'*Essex*, et sur la question de l'intention il n'y avait pas possibilité de douter que la cargaison n'avait jamais été destinée aux marchés des États-Unis. Il y faut ajouter le fait que le jugement émanait, non de la Cour de l'Amirauté, qui avait décidé sur les cas antérieurs, mais de la Cour des appels dans les causes de prises. En acceptant cette interprétation favorable de l'action de la Cour dans le cas de l'*Essex*, je n'ignore pas que de très fortes influences politiques et commerciales ont pu faire pression sur elle. Je n'oublie pas non plus qu'il est possible que l'analyse par sir William Grant de la décision de l'*Essex* en connexion avec son jugement du *William* un an plus tard peut être un argument dicté par la nécessité de répondre à des critiques hostiles. Mais en dépit de tout cela les faits marquent une directe application de la loi aux circonstances du cas.

On connaît mal en général la décision de l'*Essex* et les points de droit intéressés; mais on sait que la nouvelle politique adoptée par l'Angleterre après la réouverture des hostilités et les sévères mesures restrictives de Napoléon causèrent beaucoup de difficultés et de pertes. Les contemporains, spécialement les Américains, n'étaient pas d'humeur à raisonner de sang-froid. Les

1. Jugement de la Cour d'Appel par Sir William Grant dans le cas du *William*, venu en appel de la Cour de la vice-amirauté à Halifax, 11 mars 1806. — Robinson, *Admiralty Reports*, V, 385. Robinson donne seulement les cas de la Cour de l'Amirauté, mais dans une note à propos du cas du *William*, il y a cette explication : « L'éditeur est heureux de pouvoir insérer dans sa collection des Rapports de l'Amirauté ce jugement très soigné de la Cour d'Appel, qui se réfère aussi à tous les principaux cas qui ont été traduits devant cette Cour, relativement à la continuité des voyages dans le commerce colonial de l'ennemi. » *Ibid.*, p. 365 (A.)

nouvelles de bateaux saisis sur la base, d'abord d'ordres nouveaux supposés, ensuite sur celle de la décision de l'*Essex*[1], le refus par les Anglais de charger des marchandises sur des bateaux américains qui n'allaient pas directement aux États-Unis, la rapide élévation des taux d'assurances, suscitèrent de vifs ressentiments et des récriminations[2]. A l'esprit pratique, mal familiarisé ou hostile à la vieille politique du monopole commercial, il y avait là une autre tentative pour détruire le commerce neutre ou au moins pour le contrôler comme aux jours coloniaux. Beaucoup des amers souvenirs de la guerre de l'Indépendance y reparaissaient. Les intérêts commerciaux des rives de la mer, spécialement dans la Nouvelle-Angleterre, se virent encore une fois menacés, et la presse et les conférences résonnèrent de dénonciations contre les cours anglaises et la politique anglaise.

Des articles éditoriaux dénonçant « les Spoliations infligées au commerce américain » ou « la Ruine de notre commerce » marchèrent avec les récits de la saisie de nos navires. Le *Salem Register* déclara : « Jamais les neutres ne seront parfaitement garantis tant que les marchandises libres ne feront pas les vaisseaux libres, et tant que l'Angleterre n'aura pas perdu deux ou trois grandes batailles navales[3] ». Une monstrueuse masse de meetings furent tenus dans les villes de la côte, et des mémoires furent adressés au Congrès. La Résolution de Madison en 1794 et son discours furent réimprimés, et son « Examen de la doctrine

1. Ce fut quelquefois avant que la cause des saisies ne fût attribuée à la décision de l'*Essex*. Jusqu'en septembre, la presse parle des « nouveaux ordres ». Le 24 de ce mois, le *Palladium* de Boston publiait une lettre de Londres, du 10 août : « Lundi prochain — c'est-à-dire le 12 — un comité de marchands américains se présentera chez les ministres au sujet de la détention de tant de vaisseaux américains. M. Monroe doit avoir un entretien avec lord Mulgrave mardi. Aucun *ordre* n'a été donné de détenir comme on a fait. C'est le décret sur le cas de l'*Essex*, Orne, qui a occasionné les captures. »

Une semaine après, une lettre du capitaine Chase de l'*Huntress*, datée de Londres, 19 août, paraissait dans la *United States Gazette*. Elle se résume ainsi : prises faites parce qu'une grande partie de la cargaison provient de colonies ennemies, et l'importation ne neutralise pas la propriété — décision de Scott — surprise du Consul et du Ministre américain — aucun ordre particulier — incertitude — aucune expérience de circonstances semblables, etc.

2. Pour connaître le sentiment américain, consulter la collection de l'*Aurora* et de la *United States Gazette*.

3. *Salem Register*, 14 oct. 1805.

anglaise », publié en 1805 sous l'impression de ces circonstances, fut distribué au Congrès. Il n'est pas étonnant que Merry, le représentant de l'Angleterre, se soit trouvé un moment fort alarmé. Bientôt cependant, la conscience de l'infériorité militaire des États-Unis, et le puissant résumé de la situation par Randolph, que le pamphlet de Madison n'était qu'un pamphlet d'un shilling contre 800 soldats anglais, rassurèrent le ministre d'Angleterre. En outre il n'était pas facile de forcer la main de Jefferson. Turreau écrivait à Talleyrand le 20 janvier 1806 que le Président avait dit : « Je vois avec peine que notre peuple a une tendance pour le commerce qu'aucune autre espèce d'intérêt ne peut balancer; nous devrions être essentiellement agriculteurs, et pourtant l'agriculture n'aura jamais ici qu'un intérêt secondaire ». L'ambassadeur dit encore : « Il m'assura qu'ils avaient pris 500 bateaux américains, qu'ils n'auraient jamais fait plus de mal s'ils avaient été en guerre avec l'Amérique, que cependant l'Angleterre essaierait en vain de détruire, contre l'Amérique, les droits des neutres ». — « A cet égard, ajouta M. Jefferson, nous avons des principes dont nous ne nous départirons jamais. Nous faisons du commerce partout, partout notre neutralité doit être respectée. D'autre part, nous ne voulons pas de la guerre,... et tout ceci est très embarrassant[1]. »

Le Président restait attentif et patient, tandis que le Sénat, à l'unanimité et presque sans débat, dénonçait les saisies britanniques comme « une agression sans provocation, une violation des droits des neutres et un empiètement sur leur indépendance[2] ». Pendant ce temps le commerce s'ajustait le mieux possible à la nouvelle réglementation, et quoique dans des conditions plutôt précaires, il continuait à prospérer[3]. Mais il subit bientôt un temps d'arrêt, avec le développement du conflit européen et l'adoption de nouvelles et plus rigoureuses mesures contre le commerce neutre. Par le décret de Berlin, de novembre 1806, Napoléon déclara les Iles Britanniques en état de blocus et ordonna péremp-

1. Turreau à Talleyrand, 20 janvier 1806. — Cité par Adams, III, 124.
2. *Annals of Congress*, 1805-06.
3. *American State Papers, Foreign Relations*, III, 175.

toirement la suppression de tout commerce avec l'Angleterre. L'Angleterre répondit par l'Ordre de janvier 1807[1], qui affirma la validité du blocus sur le papier et défendit aux neutres de s'engager dans le commerce le long des côtes ennemies. Comme le décret de Berlin, il ordonnait la confiscation en cas de violation.

Avant que six mois eussent passé, le système continental napoléonien recevait une large, une formidable extension par les victoires de l'Empereur et l'adhésion de la Russie. Par le traité de Tilsit, les ports du continent furent en réalité fermés de la Russie à l'Hellespont. L'Angleterre répondit par les fameux Ordres en Conseil, de novembre 1807, qui coupèrent net à travers le commerce neutre. Les plus importants renouvelaient le blocus sur le papier des ports de l'ennemi et de ses alliés et déclaraient illégal tout commerce des produits et objets manufacturés de l'ennemi. Tous vaisseaux portant des marchandises à un port du continent d'où le pavillon anglais était exclu seraient saisis et de bonne prise. Le commerce neutre avec le continent était défendu sauf avec une licence anglaise et en passant par les ports anglais, « sous tels Règlements que Sa Majesté pourrait juger à propos de prescrire ». Le second des Ordres de novembre a un intérêt particulier pour la présente guerre parce qu'il déclare explicitement illégale la vente de vaisseaux ennemis à des neutres[2].

Par ces Ordres le commerce neutre maritime était aussi effectivement éliminé que le commerce neutre terrestre l'était après Tilsit. Comme Quincy le déclarait à la Chambre des Représentants en février 1807, « en ce qui concerne les États-Unis, il n'y a maintenant plus que deux nations sur le globe, une nation de guerriers terrestres et une nation de guerriers marins[3]». Le

1. Le texte de cet ordre et des ordres postérieurs du Conseil se trouve en beaucoup d'ouvrages. Un texte convenable et officiel se trouve dans les documents parlementaires, Ordres en Conseil présentés à la Chambre des Communes par le gouvernement de Sa Majesté : donné à imprimer le 26 janvier 1808. — Cf. aussi *American State Papers, Foreign Relations*, vol. III. Les Ordres en Conseil étaient tous rendus publics officiellement dans la *London Gazette*.

2. Que le *Board of Trade* eût des doutes sérieux sur la validité de cet Ordre, on le verra dans la minute d'une lettre à écrire à M. Hamilton en ce qui concerne le transfert de navires américains à des Portugais. — B. T., 5/22, p. 51.

3. Discours de Quincy, février 1807, *Annals of Congress*, 9e Congrès, 2e session, p. 612.

commerce avec l'un ou l'autre des belligérants entraînait l'attaque et la confiscation par l'autre; Napoléon le bannissait des ports continentaux s'il venait d'Angleterre ou était frété de marchandises anglaises; la Grande-Bretagne le défendait s'il allait à un port du continent, à moins qu'il n'eût touché à un des siens.

L'opinion sur l'intention et l'effet de ces Ordres varie encore grandement. L'opinion suivante de J. Holland Rose a été sous une forme ou sous une autre généralement répétée depuis le commencement de la présente guerre. Il dit : « Un examen du texte de ces Ordres en Conseil, qui diffère grandement des travestissements de faits trop souvent présentés dans les histoires, suffit à montrer que le gouvernement britannique, tandis qu'il se montrait sévère pour tous les États qui avaient mis librement leurs ressources à la disposition de Napoléon, cherchait cependant à diminuer les difficultés de la situation pour ceux à qui le système continental avait été imposé par la force. Les facilités accordées aux neutres étaient de nature à infirmer l'accusation que le gouvernement de Georges III eût cherché délibérément à ruiner le commerce neutre. Au contraire il cherchait à attirer les vaisseaux neutres dans les ports anglais, mais seulement à des conditions destinées à contrarier les décrets de Napoléon. Le but était clairement, non de ruiner le commerce, mais de rendre le système continental odieux aux neutres[1].»

Ce serait une source de réelle satisfaction que de pouvoir accepter une vue si favorable à la fois du dessein et de l'effet des Ordres. Quiconque est familier avec les débats du Congrès ou avec les rapports envoyés de Londres par des Américains comme Pinckney et Monroe trouverait difficile d'admettre que l'aimable système commercial ici décrit eût la moindre relation avec les ordres qui excitèrent dans le temps une telle animosité. Après avoir étudié les papiers du *Board of Trade* et du Conseil Privé, aussi bien que d'autres témoignages, je suis convaincu que M. Rose est loin d'être dans le vrai. Les Ordres de 1807, comme ceux de 1915, représentent l'affirmation des extrêmes droits d'un

1. *Cambridge Modern History*, IX, 367.

belligérant. Il n'est pas nécessairement injuste de se demander si une nation entraînée comme l'Angleterre en 1807, et aujourd'hui, dans une lutte qui est pour elle une question de vie ou de mort, n'est pas justifiée si elle porte sa puissance maritime à son effet complet pour intercepter les ressources de l'ennemi.

Contre les arguments de M. Rose et des écrivains récents, nous avons les rapports des auteurs des Ordres, notamment les assertions de Perceval, Hawkesbury, Stephen, Canning, Bathurst, alors président du *Board of Trade*, et Georges Rose, son vice-président[1]. Selon tous leurs témoignages, les Ordres tendaient à assurer la suprématie du commerce de l'Angleterre et la destruction de la concurrence américaine. Pinckney déclarait que « les Ordres menaçaient d'une ruine absolue le commerce des États-Unis dans toutes ses branches importantes, et devaient probablement exclure des mers européennes et rejeter sur nos propres rivages, même les produits de notre propre sol[2] ».

D'une importance toute particulière est l'opinion de John Reeves, si longtemps attorney du *Board of Trade*, qui déclarait que la politique des Actes de Navigation était « de subordonner le commerce extérieur du monde entier au développement de notre marine et de notre navigation ». Excitée d'une part par les menaces de Napoléon et de l'autre par la suprématie de la mer qu'elle devait aux victoires de Nelson, l'Angleterre fut plus près que jamais en 1807 d'atteindre le but qu'elle visait. Elle ne détruisait pas le commerce neutre, elle le faisait simplement servir à ses propres desseins. Elle avait besoin des vaisseaux neutres pour lui apporter les produits des colonies et du continent; elle en avait encore plus besoin pour l'aider dans la prodigieuse tâche de faire passer ses produits manufacturés et coloniaux, sous lesquels Napoléon espérait « l'étouffer », à travers les points mal gardés de son système continental.

Plusieurs méthodes étaient employées à cette fin, dont le com-

1. Pour les vues de ces hommes, voyez les débats sur les Ordres en Conseil à différents moments, notamment en février 1808, et encore en mars 1809 : — *Parliamentary Debates* de Cobbett, X, 341; — et XIII, 1160.
2. *Annals of Congress*, 10e Congrès, 1re session, p. 2667.

merce par licences, licences accordées par le gouvernement pour atténuer les rigueurs de ses propres mesures prohibitives, fut le plus important. Dès février 1807, le Conseil privé institua des licences exemptant les vaisseaux de l'opération de l'Ordre de Janvier[1]. Juste comme dans la guerre actuelle, le Président du *Board of Trade* fut chargé par le Conseil de constituer un comité qui « aurait pouvoir d'accorder des licences d'exemption[2] ».

Napoléon suivit l'exemple de l'Angleterre, et dans la subtilité de son système il dépassa son modèle. Il a toujours attribué à l'Angleterre le mérite de l'idée. A Sainte-Hélène, il disait à Las Cases : « Le système des licences commerciales était mauvais sans aucun doute. A Dieu ne plaise que je l'aie adopté comme un principe. Ce fut l'invention des Anglais. » Ce que la loi publique des deux gouvernements défendait était ainsi encouragé de manière flagrante par des permissions et des licences spéciales. On apprécie rarement le caractère colossal que prit ce système. La Cour, en donnant son jugement dans le cas de l'*Eolus*, le 8 août 1810, disait : « C'est un fait parfaitement notoire que nous entretenons le commerce du monde entier sous des papiers simulés et déguisés[3]. »

Durant l'année qui s'achevait en octobre 1809, le Conseil privé délivra plus de 15 000 licences, et « dans le cours de l'année suivante le double peut-être de ce nombre fut mis en circulation à travers le continent, pour permettre aux vaisseaux et aux marins de tous les pays d'importer les produits de l'Europe en Grande-Bretagne[4] ».

Pendant la dernière partie de cette période, des licences permirent même au pavillon français, aussi bien qu'aux vaisseaux construits et armés en France, d'apporter les marchandises ennemies à presque tous les ports anglais[5]. Également étrange fut la pratique des licences pour le commerce vers des ports effec-

1. *Privy Council Register*, 65, 144-5; 542. — Cf. aussi, au 4 février, l'Ordre en Conseil et les instructions aux capitaines.
2. *London Gazette*, 2e supplément, mardi 9 novembre 1915.
3. Phillimore, *Reflections on the Nature and Extent of the License Trade*, 2e édition. London, 1811, p. 32.
4. *Ibid.*, p. 25.
5. Robinson, *Admiralty Reports*, vol. II, p. 132. — Conseil privé, liasses sur l'action du Conseil en janvier et février 1809.

tivement bloqués[1]. Il apparaît fréquemment que le système troublait et inquiétait ceux-là même qui sous la pression des circonstances le développaient. Ainsi la minute suivante de la séance du *Board of Trade* du 10 décembre 1813 : « S'il convenait à la Suède que nous lui accordions licence de commercer avec la France, toute la question de la légalité de notre blocus de ce pays et de nos propres violations pourrait venir dans les plus mauvaises conditions en discussion, à un moment où pour beaucoup de raisons il est au contraire très désirable que toutes les difficultés, que toutes les hésitations sur le sujet du droit maritime soient écartées[2] ».

Naturellement un vaisseau, pour être pleinement protégé, avait toujours à sa disposition une collection de faux papiers, les vrais et les faux garantis ensemble par le serment du capitaine. Le degré où cet état de choses portait la tromperie et la dissimulation est incroyable. Le grand négociant et armateur de Philadelphie, Stephen Girard, alla maintes fois jusqu'à prendre à bord un marin d'origine française qui prenait le commandement à l'apparition d'un croiseur français et qui, par l'emploi qu'il faisait de la langue française, n'avait pas de peine à convaincre l'enquêteur de l'authenticité de ses faux papiers et de la destination française du vaisseau. L'affaire certes comportait des risques que pouvaient seuls courir les plus audacieux et les plus expérimentés. Il n'est donc pas étonnant que « les mêmes individus, les mêmes corporations ou maisons aient apparu avec persistance d'année en année comme les agents de ce système de coopération entre les belligérants ». Des contrebandiers reconnus « comptaient pour grands marchands, puissantes maisons, aristocrates, membres du gouvernement, aussi bien que petits marchands[3] ». Ces hommes seuls maintenaient les relations entre les belligérants, et ils faisaient beaucoup pour miner les systèmes si ostentatoirement proclamés par leurs gouvernements respectifs.

Il est impossible d'entrer dans la question de la contrebande

1. B. T. 5/18, 96.
2. B. T. 5/23, 76.
3. *Ibid.*

illégale, si l'on peut dire. Des ballots, des barriques, des caisses, etc., étaient étiquetés en contradiction avec leur contenu, et un peu de ce que Girard appelait *de la douceur* faisait que les inspecteurs les laissaient passer. Les soies françaises étaient particulièrement demandées en Angleterre, et une pittoresque méthode pour les avoir se retrouve dans une requête des contrebandiers de Dunkerque demandant que les soies leur parviennent dans des toiles imperméables avec des poids lourds. Les paquets étaient alors jetés à l'eau avec des filets dans un endroit déterminé où les pêcheurs anglais venaient les pêcher.

Pendant le siècle de paix relative après la guerre maritime qui suivit l'interruption barbare du commerce neutre et la triomphante affirmation des droits des belligérants, une forte tendance se manifesta en faveur des neutres et contre les prétentions des belligérants. Cela est remarquable dans la Déclaration de Paris sur le droit maritime en 1856 et dans la Conférence de Londres de 1909. Cela apparaît davantage dans l'affirmation maintes fois répétée des droits des neutres par des gouvernements particuliers. Ainsi dans la guerre russo-japonaise la Grande-Bretagne, comme neutre, proclama sans ambiguïté que le gouvernement de Sa Majesté observait « avec le plus grand intérêt que le riz et les provisions allaient être traités comme contrebande conditionnelle, ce qui ne se peut accorder avec la loi et la pratique des nations ». La même position fut prise dans le cas du coton, quand la Russie chercha à arrêter toute importation de cet article chez l'ennemi. Les termes de la protestation anglaise sont remarquables en considération des développements de la guerre actuelle : « La quantité de coton brut qui pourrait être employée pour les explosifs serait infinitésimale en comparaison de la masse de coton exportée de l'Inde au Japon pour des fabrications pacifiques, et traiter d'inoffensives cargaisons de cette sorte comme une pure et simple contrebande serait assujettir une branche de commerce innocent à la plus injustifiable intervention. »

La position neutre fut établie avec un éclat particulier par M. Hay, alors secrétaire d'État, à l'occasion du S. S. *Arabia*. La Russie avait saisi le navire, destiné à des ports japonais et chargé

de matériel de chemins de fer et de farine, à l'adresse de maisons de commerce privées. La cour des prises de Vladivostok voulait que la cargaison fût confisquée. La lettre de M. Hay, du 30 août 1904, dit en particulier : « Quand la guerre existe entre de puissantes nations, il importe essentiellement au légitime commerce maritime des États neutres qu'il n'y ait aucune modification de la règle, aucune déviation du critérium qui détermine ce qui constitue la contrebande de guerre, légalement sujette à la saisie par les belligérants, c'est-à-dire de nature, d'usage et de destination guerrière. Les articles qui, comme les armes et les munitions, sont par leur nature d'usage guerrier évident par soi-même, sont de la contrebande de guerre s'ils sont destinés à un territoire ennemi; mais les articles qui, comme le charbon, le coton et les provisions de bouche, quoique ordinairement innocents, peuvent être d'usage guerrier, ne sont pas sujets à la saisie et à la confiscation, à moins qu'il ne soit démontré à l'évidence qu'ils sont actuellement destinés aux forces militaires et navales d'un belligérant....

« Si le principe qui paraît avoir été affirmé par la Cour des Prises de Vladivostok est admis, il signifie, porté à sa pleine exécution, la complète destruction de tout commerce neutre avec la population non-combattante du Japon ; il prévient la nécessité des blocus ; il supprime toute distinction entre le commerce des marchandises en contrebande ou sans contrebande, et il est effectivement une déclaration de guerre au commerce de toute espèce entre un pays neutre et un pays belligérant. »

Cette tendance vers une reconnaissance de plus en plus étendue des droits des neutres et des populations non-combattantes même ennemies fut encore mieux manifestée dans les conventions de La Haye, et de nouveau dans la Conférence de Londres en 1909[1]. Il est vrai que les règles de la Conférence de Londres n'ont pas été adoptées formellement par les différents gouvernements. Néanmoins elles sont une claire indication de l'attitude prise il y a huit ans.

1. *Déclaration de Londres*, du 16 février 1909, relative aux lois de la guerre navale par une conférence internationale, signée par les représentants des États-Unis, de la Grande-Bretagne, du Japon, de la France, de la Russie, de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de l'Italie, de l'Espagne et de la Hollande.

La situation du commerce neutre, en ce qui concerne les doctrines de la loi internationale, était donc bien meilleure au début de la présente guerre qu'il y a cent ans. Mais, comme les guerres napoléoniennes, cette guerre prit un développement si colossal et toucha de si vastes intérêts qu'il apparut de bonne heure que les doctrines libérales où l'on tendait sur les droits des neutres ne seraient pas acceptées. Elles auraient rendu vaine la suprématie maritime de l'Angleterre. Elle revint donc aux principes énoncés dans le conflit napoléonien, et en faisant ainsi, elle développa avec ses alliés un système de contrôle du commerce océanique qui aurait fait pâlir d'envie les auteurs des Ordres en Conseil.

Le premier Ordre en Conseil en rapport avec la situation fut adopté le 20 août 1914. Il proclama l'intention du gouvernement de la Grande-Bretagne d'adhérer au principe de la Déclaration de Londres, sauf quelques additions et modifications. La manière dont ces additions et modifications se sont développées soutient le gage d'agir en accord avec la déclaration, dit un écrivain, un peu comme la profession de fo de cet homme qui déclarait qu'il obéissait aux dix commandements en supprimant les *ne... pas.*

Après un certain nombre de mesures expérimentales, la pleine force de la nouvelle politique fut finalement définie par l'Ordre du Conseil du 11 mars 1915. Il est à tous égards proportionné à la sévérité du grand conflit mondial désormais déchaîné. Rien d'aussi vigoureux ni d'aussi étendu n'a jamais été tenté dans un état de guerre commerciale. On y lit :

« Aucun vaisseau marchand partant de son port d'origine après le 1er mars 1915 ne pourra poursuivre son voyage vers un port allemand.

« Aucun vaisseau marchand partant d'un port allemand après le 1er mars 1915 ne pourra poursuivre son voyage avec des marchandises chargées dans ce port.

« Tout vaisseau parti d'un port autre qu'un port allemand après le 1er mars 1915, ayant à bord des denrées d'origine ennemie ou de propriété ennemie, peut être requis de décharger ces denrées dans un port anglais ou allié. »

Le premier et le second paragraphes arrêtent *tout* commerce

vers ou de l'Allemagne, qu'il s'agisse ou non de contrebande. Les derniers articles placent le commerce des neutres sous le contrôle de l'Angleterre. La signification de cet ordre au point de vue des neutres est mieux établi par notre propre gouvernement (des États-Unis) : « Il constituerait, si ses stipulations étaient appliquées réellement comme elles s'affirment, une affirmation absolue des droits illimités des belligérants sur le commerce neutre dans toute la région européenne, et une négation presque totale des droits souverains des nations qui sont encore en paix[1]. » Cela dépasse le système de la période antérieure, car ce n'est pas une simple répétition des principes et de la pratique d'il y a cent ans, mais une remarquable combinaison des Ordres du Conseil avec les Décrets de Napoléon.

Les problèmes pratiques nés de son application sont de grande importance. Ici le système assez peu rigide du blocus sur le papier, établi après 1807, fournit encore un précédent. Les sous-marins rendent le maintien du vieux système du blocus extrêmement hasardeux; en outre un blocus local était réduit à une trop petite échelle pour suffire à la solution des immenses problèmes du commerce du temps de guerre que l'Angleterre et ses alliés avaient dès lors à résoudre. Pour réaliser leur dessein d'arrêter tout commerce allant à l'Allemagne ou en venant, le contrôle du blocus fut établi aux approches, c'est-à-dire aux détroits, assez éloignés des ports de l'ennemi. De cette manière, la mer du Nord et la Méditerranée furent aisément fermées au commerce ennemi se faisant par des neutres. Un blocus effectif à longue distance fut ainsi établi enveloppant une aire immense.

Il y avait cependant une très embarrassante situation qui permettait des évasions semblables à celles qui étaient pratiquées pendant la période napoléonienne. Dans l'étendue bloquée, il y avait les États neutres de Hollande, Danemark, Norvège et Suède, en contact économique très étroit avec l'ennemi, tandis qu'en dehors de cette étendue il y avait les autres neutres. Conformé-

1. *Department of State Diplomatic Correspondence with Belligerent governments relating to Neutral Rights and Commerce*, n° 1343. — Le secrétaire d'État Bryan à l'Ambassadeur Page.

ment à toutes les règles reconnues de la pratique maritime, le commerce entre les puissances neutres continue sans obstacle. Mais il fut bientôt évident que, si cela était permis, aucun blocus effectif de l'ennemi ne pouvait être maintenu. Comme Sir Edward Grey le disait le 4 juillet 1915 : « Un blocus limité aux ports ennemis laisserait seulement des routes ouvertes par où toute espèce de commerce allemand pourrait passer aussi aisément qu'à travers les ports de son propre territoire[1]. » Mais tout commerce de l'Allemagne est interdit par les Ordres des Alliés. En outre, n'était-ce pas le moment d'appliquer la vénérable doctrine du « voyage continu »? En vérité les marchandises passant en Allemagne par cette voie à travers la Suède et la Hollande ne devenaient pas une part du « stock commun » du pays, et elles avaient avant tout une destination ennemie. Donc Sir Edward Grey concluait : « Si le blocus peut seulement devenir effectif en s'étendant au commerce ennemi passant par des ports neutres, une telle extension est justifiable. » C'est ce qui fut fait[2].

Pour donner tout son effet à cette politique il faut que tous les vaisseaux marchands neutres suspects puissent être arrêtés et visités. Cela ne pouvait pas être fait à la mer; il fallait donc obliger les neutres à venir dans un port anglais pour la visite. Ainsi le

1. *Parliamentary Debates*, vol. 75, p. 648.

Les excessives importations de coton par la Hollande durant la guerre, très supérieures à la consommation normale du pays, sont révélées dans les statistiques qui furent soumises au Parlement.

*Importation* (pendant les 9 premiers mois de 1915) : 112 294 tonneaux (dont 91 270 venus d'Amérique). — En 1914, 84 777, dont 10 038 d'Amérique.

*Exportation* (pendant les 9 premiers mois de 1915) : 96 138 (dont 93 221 vers l'Allemagne). — En 1914, 60 830 (dont 42 108 vers l'Allemagne).

Comparer à cela le remarquable commerce de fromages de Hollande pour les États-Unis (réellement pour l'Angleterre), après que Napoléon se fut assuré la domination de la Hollande et eut prohibé toute exportation vers l'ennemi. — Rijks Archief, Collectie Goldberg, deel. 208, *Staten van in en Uitvoor.* — Hoekstra, *The Relations between the United States and the Netherlands*, M. S. University of Pennsylvania.

2. Il est impossible ici de discuter les doctrines du « voyage continu » et de la « destination dernière », ou le problème plus subtil encore du changement de propriétaire, une tendance qui n'est pas sans parallèle dans les lois municipales des dernières années. Le cas du *Peterhof* (1866) a été cité par les critiques de la pratique anglaise parce que notre cour suprême a rendu la cargaison au propriétaire. Une lecture soigneuse du jugement (5 Wall. 28) manifeste que la raison en était qu'il n'y avait pas une évidence capable de garantir que la « cargaison avait quelque autre destination directe ». En vérité, si une telle évidence avait pu être établie, la cour aurait décidé contre le demandeur, ce qui est exactement le principe établi par l'Angleterre.

commerce neutre a été ramené sous le contrôle de l'Angleterre, et un autre des grands desseins de la politique d'il y a cent ans a été aussi obtenu.

Il est impossible ici d'examiner les différents moyens qui ont été employés pour assurer l'efficacité des Ordres. Nous sommes familiarisés avec ce fait que maintenant tous les bateaux s'arrangent pour entrer dans un port belligérant sans y être forcé par les croiseurs des escadres du blocus. Cela évite tout ennui. En vérité la navigation est devenue une affaire de licences anglaises, — une autre invention de la période napoléonienne.

J'ai vu soutenir aussi que l'intervention de l'Angleterre dans les courriers postaux neutres était sans précédent. Pour constater combien cela est loin de la vérité, il suffit de lire cette communication adressée à M. Girard, de Philadelphie, par le Consul américain à Londres :

« Consulat américain, Londres, 14 février 1812.

« La lettre incluse était à bord du *Vigilant* (Joshua Coombs, patron), parti d'Amsterdam pour Boston, lequel ayant été envoyé à Yarmouth par un navire de guerre anglais, toutes les lettres qui étaient à bord ont été ouvertes et examinées sous l'autorité de la cour de l'Amirauté, *comme il est d'usage* en pareil cas. Le *Vigilant* étant maintenant relâché, les lettres m'ont été retournées, et j'ai pensé qu'il était de mon devoir de les faire parvenir aux personnes à qui elles étaient adressées.

Je suis

Votre très obéissant et humble serviteur,

« R. G. Beasley.[1] »

A cette inspection des courriers postaux, il faut joindre cette politique que les neutres doivent conduire leurs affaires avec des agents de Londres et des maisons anglaises. Des armateurs neutres se voient refuser du charbon s'ils n'y consentent pas; des manufacturiers neutres sont exposés à manquer des matières premières

1. *Stephen Girard Papers.* Les italiques sont de l'auteur de l'article. — Comparer la pratique dans la guerre sud-africaine.

qui leur sont nécessaires. Car à son contrôle du caoutchouc, de l'étain, de certaines sortes de laine, etc., l'Angleterre a pu constituer tout un système de conventions commerciales cuirassées. Pour obtenir du caoutchouc brut, qu'il vienne des possessions anglaises ou du Brésil neutre, tous les grands importateurs de cacutchouc doivent signer un contrat sous serment de n'en vendre qu'à la Grande-Bretagne et à ses alliés. Les acheteurs américains de caoutchouc, soit brut, soit manufacturé, doivent en retour signer un contrat semblable. En règle générale les expéditions pour le dehors ne sont permises que par la voie des ports anglais, et avec des maisons ou des agents de Londres [1].

D'après cela on peut se demander si les neutres sont mieux à leur aise que pendant les guerres napoléoniennes. Ils ont cet avantage : ils savent que la puissance navale est sincère dans son accusation de commerce avec l'ennemi, et ils ne sont pas exposés aux saisies et confiscations de Napoléon. En somme, sauf les circonstances matérielles, ils sont traités avec beaucoup de considération. Les saisies et les pertes qui sont prouvées injustifiables sont promptement réparées et les restitutions faites. D'autre part les neutres paient de lourds et tragiques droits aux sous-marins, une menace qui peut devenir encore pire à un moment donné.

Pendant ce temps le contrôle de la mer est plus effectif qu'au temps des guerres napoléoniennes, à cause des câbles, des sans-fil et des croiseurs rapides. En Amérique la situation diffère encore de celle d'il y a cent ans en ce sens que nous n'avions pas une grande marine marchande au commencement de cette guerre et que nos intérêts matériels étaient donc, d'abord, affectés d'une toute autre manière. Nous pouvions voir la large extension de la puissance navale sans perte matérielle. Que ce pays ait consenti à une manifeste intervention sur ses droits souverains, il le faut attribuer non pas au fait que nous en profitions, mais à la politique de guerre terrestre ou maritime de l'Allemagne, et peut-être à notre état d'impréparation. C'est devenu un choix entre un moindre et un plus grand mal. Malgré cela beaucoup d'angoissantes ques-

1. Voir le *Netherlands Overseas Trust* par où doit passer tout le commerce avec la Hollande.

tions se posent sur la liberté des mers, et il y a grand besoin d'une meilleure organisation de la base et des objets de la politique de l'Entente [1].

Une déclaration franche des buts visés, et, me semble-t-il, l'abandon de certaines exigences irritantes qui réellement contribuent fort peu aux véritables desseins de la politique anglaise, cela s'impose. Car comme Gilbert Murray le dit : « La querelle historique de l'Amérique, répétée à travers de nombreuses générations, a été avec l'Angleterre... », et quand l'Américain moyen « entend parler d'Ordre en Conseil, de Restriction du commerce, de Droit de recherche, de Liste noire, quelque esprit de critique et d'inquiétude s'élève en lui. » Il faut ajouter à cela que les voies des États-Unis et de l'Angleterre se croisent, que les États-Unis sont au moins de puissants concurrents commerciaux, et nous avons une situation qui demande une intelligence complète et réciproque des deux politiques, dans le passé et dans le présent, si l'on veut éviter les dangers de la suspicion et de l'irritation.

Le capitaine Mahan dit : « Aussi longtemps que l'Angleterre contrôle la mer, les neutres sont les alliés de son ennemie. » Si cette guerre ne comportait que des conséquences commerciales, nous pourrions l'admettre. Mais à côté de ces caractères commerciaux, il y eut de bonne heure de grandes questions morales qui depuis se sont intensifiées et élargies au point d'éclipser tout à fait les intérêts matériels. Si ces questions morales peuvent être résolues et décidément prédominantes, il s'ensuivra inévitablement un ajustement qui éliminera beaucoup des points de friction entre les belligérants et les neutres, et aboutira enfin à ce que Gladstone espérait devoir être « l'œuvre la plus grande de notre temps..., l'établissement de l'idée du droit public comme l'idée maîtresse de la politique européenne ».

William E. Lingelbach [2].

1. Nous rappelons que ces lignes ont été écrites avant l'intervention américaine dans la grande guerre. [N. D. L. R.]
2. Traduit par E. Driault.

# SOUS L'EMPIRE
# LE RECRUTEMENT EN BELGIQUE

Napoléon faisait exercer le droit sévère de recrutement dans les cent trente départements qu'il gouvernait, quand les limites de son Empire se trouvaient portées aux bords du Tibre, du Rhin et de l'Escaut. Forcé de combattre les coalitions, sans cesse battues et sans cesse renouées, le César moderne ne levait pourtant, annuellement, que 60 000 hommes sur le territoire de l'ancienne Monarchie; mais il en demandait jusqu'à 80 000 aux provinces belges, rhénanes et italiennes. Il appelait, de plus, à concourir aux succès que dirigeait son génie, les Polonais, Dalmates, Illyriens, Espagnols et Portugais, les uns volontaires, les autres plutôt enrôlés de force que recrutés. Des documents irréfutables portent, en renseignements, que, de 1792, année où commença l'Épopée glorieuse, jusqu'à 1814, année de la grande invasion, 617 000 étrangers périrent, au feu ou de maladies, en servant un pays qui imposait à ses voisins, sous prétexte d'émancipation, des services extraordinaires.

L'étranger, on le sait, ne se pliait pas volontiers aux servitudes militaires. Employer les préfets, faire agir une gendarmerie souvent brutale, déchaîner la sévérité des tribunaux, voilà les actions nécessaires pour contraindre les recrues à rejoindre leurs régiments; recrues exploitées de-ci de-là par quelques individus intéressés à fausser les rouages de la conscription.

A cette époque, les Flandres, qui avaient pourtant subi la dure domination espagnole, s'insurgèrent presque contre l'autorité d'un empereur ne voulant souffrir aucune résistance à ses volontés qu'appuyaient des Sénatus-Consultes. Les Flandres mépriseront la Wallonie obéissante, et se plairont à tromper, non sans habileté parfois, l'administration française, implantée chez elles.

Fouché, ministre de la police impériale était secondé par le comte Réal, puis par Savary, chargés de faire arrêter les conscrits réfractaires et les déserteurs; ses instructions multipliées allaient toucher des collaborateurs diligents. L'un, Faipoult, qui avait aidé les débuts de Bonaparte, devenu préfet de l'Escaut, se montrait à Gand le plus sérieux fonctionnaire. Les lettres, envoyées à Paris, nous documentent sur ses travaux[1].

Gand, le 9 mai, an 1806. — A Son Excellence, le Ministre de la Police Générale. — Monseigneur. — La désertion qui a eu lieu parmi les conscrits des classes 9, 10, 11, 12 et 13[2], a été effrayante, et je craignais que pour l'an 14, ce fût de même. Voulant prévenir cette calamité, ou au moins en empêcher les progrès, j'ai eu soin, à mesure que j'étais informé de la désertion, ou de la non-comparution d'un conscrit, d'en écrire au maire pour qu'il ait à le faire rechercher; cette mesure avait été également pratiquée pour les classes des années antérieures, mais dans ma lettre, je lui rappelais tous les maux qui pouvaient résulter de la désertion, tant pour la société que pour l'individu qui s'en était rendu coupable; je le chargeais de mander devant lui les pères et mères du conscrit réfractaire, de leur faire sentir à quoi était exposé leur fils dans le cas où il viendrait à être arrêté, la vie malheureuse qu'il allait mener dans le cas où il saurait pour un temps se soustraire à la vigilance de la police; ce à quoi eux-mêmes étaient exposés si on venait à apprendre qu'ils avaient favorisé la fuite de leur fils et de leur faire envisager leur ruine inévitable par l'exécution dont ils étaient menacés dans leurs biens, meubles et immeubles pour le recouvrement de l'amende à laquelle ils allaient être condamnés comme civilement responsables[3].

Par la même lettre, écrite en idiome flamand, et dont je chargeais le maire d'en remettre une copie aux parents du conscrit réfractaire, je lui disais qu'il pouvait assurer les parents du déserteur que si leur fils, quoique réfractaire, se présentait de suite pour rejoindre sa destination, j'oublierais la faute, et qu'au lieu de le faire conduire par la gendarmerie au dépôt de la citadelle de Lille, je le ferais comprendre dans un autre détachement et que je ne provoquerais pas de jugement à leur charge.

J'ai même pris sur moi d'écrire aux maires qu'ils pouvaient donner les mêmes assurances aux parents des réfractaires des classes antérieures quand bien même il y aurait des jugements rendus à leur charge, et que lorsque leurs fils seraient présents sous les drapeaux, je ferais cesser les

1. Arch. nat., Conscription F[7], 3593.
2. 1801, 1802, 1803, 1804, 1805. Faipoult suivait le calendrier républicain.
3. A 1500 francs envers l'Etat.

poursuites qui pourraient être commencées à leur charge pour le recouvrement des amendes auxquelles ils avaient été condamnés.

Cette première démarche a obtenu quelques succès. Le contingent de l'an 14 s'est complété et la classe a présenté moins de réfractaires que les années précédentes, de sorte que trois cents hommes environ de différentes classes, en sus des contingents, s'étaient déjà présentés pour rejoindre, lorsque, par une circulaire sous la date du 5 brumaire[1], j'ai manifesté à ceux des maires qui avaient envoyé le plus de conscrits ma satisfaction sur ce qu'ils avaient fait pour rappeler les conscrits à leurs devoirs et je les ai engagés à redoubler d'efforts; j'ai aussi manifesté mon mécontentement à ceux des maires dont les communes avaient des réfractaires et qui n'en avaient pas envoyé. Je les chargeais de nouveau de faire paraître devant eux tous les parents des conscrits réfractaires et de leur rappeler les avertissements qui leur avaient été donnés et de leur signifier qu'il n'était accordé à leurs enfants que jusqu'au 15 avril pour rentrer, et qu'après cette époque ils ne seraient plus admis.

Cette nouvelle démarche a produit un résultat aussi satisfaisant que je pouvais le désirer, car j'ai eu la satisfaction de faire partir pour le Dépôt général, à Strasbourg, le 5 mars : 271 conscrits; le 5 avril : 250; le 23 dudit : 339; le 25 dudit : 415, et le 5 mai : 221. Total : 1 496 conscrits qui appartiennent aux différentes classes de conscription et qui sont fournis en sus du contingent.

J'ai par cette mesure rendu à l'État près de 1 500 individus qui pour la plupart, ne pouvant trouver d'asile, seraient devenus autant de brigands qui auraient évidemment, malgré la surveillance de la gendarmerie et de la police locale, compromis la sûreté publique. J'ai en outre tranquillisé autant de familles qui se voyaient à la veille d'une ruine totale par suite des exécutions dont elles étaient menacées pour le recouvrement des amendes auxquelles les unes étaient condamnées et les autres sur le point de l'être.

La manière dont j'ai agi dans ces circonstances est, il est vrai, un peu contraire aux règlements sur la conscription qui ne permettent aucune indulgence envers les conscrits qui, une fois, se sont montrés réfractaires à la loi; mais en égards aux motifs qui m'ont porté à agir ainsi, je vous prie de vouloir bien y donner votre approbation.

*
* *

Napoléon va lire ce rapport et consentir à Faipoult l'approbation demandée. Le ministre de la police aiguillonne encore le zèle du

1. 27 octobre.

préfet et l'informe que, sur son territoire, des agences d'exemption et de désertion fonctionnent et qu'il faut, au plus vite, saisir les gens assez habiles pour fausser ou tourner les lois. Deux agents de la police secrète, employés à Gand, Devinck et Lenoir, se mettent en campagne de recherches dès le 10 juin. Devinck, travesti en moine, fréquente les églises, fait l'édification des maisons pieuses; puis écoutant, jusqu'aux portes du confessionnal, il connaît des mépris voués à l'empereur, des rancunes flamandes et d'un marché conclu, par une nuit noire de novembre, dans une maison isolée, à petite distance de la ville, ce qui le porte à adresser à Faipoult un premier rapport :

*La femme Delplanke escroque des sommes d'argent à des cultivateurs de la campagne, sous prétexte de faire réformer des conscrits. Elle mène d'ailleurs une vie scandaleuse.*

Autre son de cloche donné par Lenoir, qui représente « cette citoyenne, en dévote forcenée, passant dans les églises la plus grande partie de son temps ». Cette information devait animer l'ex-jacobin Faipoult qui avait critiqué l'acte du Concordat. Il met rapidement la justice en marche; et cinq rapports obtenus, le voici écrivant, le 10 décembre 1806, à Paris[1].

Depuis quelque temps il est venu à ma connaissance que la nommée Marie-Josèphe Delplanke, domiciliée à Gand, âgée de cinquante et quelques années, s'immisçait dans les affaires de conscription; que moyennant des sommes considérables d'argent, elle entreprenait de faire réformer les conscrits, et en cas de non-réussite elle s'engageait à faire admettre des remplaçants; que beaucoup de gens de la campagne ont été sa dupe, qu'il est arrivé que des conscrits dont elle avait assuré la réforme n'ont pas été réformés; que les remplaçants qu'elle s'était chargée de fournir n'ont point été présentés, et que les conscrits ont été déclarés réfractaires.

Voulant m'assurer jusqu'à quel point les plaintes verbales qui m'étaient faites à cet égard[2] étaient fondées, j'ai, le 18 novembre dernier, chargé un commissaire de police de se transporter au domicile de ladite Delplanke, de s'emparer de tous ses papiers, de me les remettre et de

1. Lettre adressée au « Conseiller d'État chargé du 1er arrondissement de la Police Générale de l'Empire ».
2. Il faut lire : par la police.

conduire cette femme devant moi. Y étant, j'ai, en sa présence, examiné ses papiers. Je n'ai rien trouvé à sa charge.

Après l'avoir prévenue qu'il existait à la prison un conscrit nommé Van Mœre qui déclarait lui avoir donné cent pièces de 6 livres sur l'assurance qu'elle lui avait donné de le faire réformer, elle m'a nié n'avoir jamais eu d'affaire avec cet individu ni avec d'autres pour affaire de conscription. Et sur l'observation que je lui fis : d'où provenait un sac d'argent que le commissaire de police avait vu chez elle? elle me donna pour réponse qu'il provenait de la vente des bons qui lui avaient été donnés lors de leur suppression. N'ayant aucune prise sur elle, je l'ai renvoyée en la prévenant que je la ferais surveiller.

Le 19 novembre, s'est présenté devant moi le sieur Ferdinand Van Mœre, cultivateur à Nieukerke, père du conscrit dont je viens de parler; il m'a déclaré qu'il avait donné cent pièces de six livres à la femme Delplanke sur la promesse qu'elle lui avait faite de faire réformer son fils, et dans le cas de non-réussite, de lui fournir un remplaçant; queson fils ayant été trouvé propre au service, il avait demandé inutilement le remplaçant promis; qu'à force de menaces, il avait obtenu d'elle le remboursement de soixante quinze pièces de six livres et un billet de vingt-cinq autres; il m'a exhibé ce billet écrit et signé de ladite Delplanke.

Dans les premiers jours de ce mois s'est présenté devant moi le sieur Le Roi, cultivateur à Opdorp, père de Jean-Baptiste Le Roi, conscrit de 1806, qui depuis deux mois devait partir pour l'armée. Il m'a dit que son fils était dénoncé comme réfractaire; que ne voulant pas le soustraire à la loi, il représentait que s'il ne l'avait pas conduit plutôt, c'est qu'il avait été trompé par une femme qui, au moyen d'une somme de trois cent quarante pièces de six livres qu'elle lui avait demandé, s'était engagée à faire réformer son fils ou à lui procurer un remplaçant; que son fils n'ayant pas été réformé, il sollicitait depuis longtemps auprès de cette femme un remplaçant ou la restitution de son argent, mais qu'il n'avait pu obtenir ni l'un ni l'autre; qu'elle lui avait cependant offert une lettre de change et qu'il l'avait refusée. Je lui ai conseillé d'aller retrouver cette femme et de prendre la lettre de change. Il y est allé, et le lendemain il m'a présenté la lettre de change, écrite et signée par ladite Delplanke. Elle était écrite en idiome flamand et portait :

*1er décembre 1806. — Bon pour 340 couronnes de francs. Je promets et accepte de payer au 1er mai ma première lettre de change à François Le Roi, en ordre, la somme de trois cent quarante couronnes de francs, reçue en bonnes espèces à mon contentement. — Saint-Pierre, n° 327*[1]. — *Signé : Dame Constantin Delplanke.*

D'après cette preuve non-équivoque des manœuvres de Marie-Josèphe

1. Rue et n° qu'elle habitait à Gand.

Delplanke, j'ai cru devoir la faire arrêter provisoirement, de faire faire inventaire de l'argent qu'elle pouvait avoir chez elle et de le mettre sous les scellés afin d'assurer au nommé Le Roi la restitution des 2 400 livres à lui dues. Un juge de paix et un commissaire de police se sont rendus au domicile de cette femme, mais ils n'y ont point trouvé d'argent. Elle a déclaré à ces fonctionnaires qu'elle s'était servie de l'argent du sieur Le Roi pour payer ses dettes et acheter une pendule qui se trouvait chez elle, laquelle lui avait coûté treize louis. Comme il résulte de ceci et de la lettre ci-jointe de M. le Procureur Général impérial que Marie-Josèphe Delplanke a fait retarder le départ de plusieurs conscrits, qu'elle a par conséquent entravé les opérations de la conscription, qu'elle a compromis les intérêts de plusieurs familles, qu'elle mène une conduite immorale, je pense, Monsieur le Conseiller d'État, qu'il conviendrait de détenir, par mesure de police et pendant *un an*, ladite Delplanke. Je vous prie de bien vouloir me faire connaître à cet égard les instructions de Son Excellence le Sénateur-Ministre. Je crois devoir ajouter que ladite Delplanke, qu'on dit avoir été religieuse, avait pris des habits d'homme et s'était engagée dans le régiment de Latour-Dragons[1] où elle servit quelque temps.

Le préfet se trouve en présence d'une intrigante prenant divers masques et divers costumes, fille de joie à des heures, vantant volontiers ses actions d'ancien dragon, quand elle sabrait les Républicains, distribuant même des pamphlets contre l'Empereur, accusée d'avoir hébergé des espions. Elle affirme avoir eu « des amitiés » avec le général Vandamme. Des subsides lui sont venus d'Allemagne. Sur elle, le Procureur Général impérial, Meaulle, rapportait le 6 décembre : qu'elle avait figuré dans un procès de la cour criminelle du département de l'Escaut. Alors, un domestique mâle entré à son service lui aurait volé cent louis; lui prétendait que c'était là le prix d'un *arrangement spécial*. Pareille allégation, à qui donnait un certain crédit la vie licencieuse qu'elle menait, fit une telle impression sur les juges qu'elle fut déboutée de son accusation. On relevait, en outre, au cours des débats, qu'elle avait tenu caché un conscrit dans son alcôve et que les cent louis enlevés étaient le prix versé par ce réfractaire pour se procurer, ou de viles complaisances ou un remplaçant à l'armée. Toutefois, le domestique

1. Régiment au service de l'Allemagne.

voulut bien rendre la moitié de la somme prélevée, en raison de ce qu'elle provenait du plus honteux trafic.

A Paris, le comte Réal eut à examiner le cas Delplanke. Il trouvait des « faiblesses » à l'accusation. Il envoyait ses considérations au duc d'Otrante « que les exigences de Napoléon fatiguaient en matière de conscription ». Réal craignait, en déférant l'inculpée aux tribunaux, un acquittement possible, ce qui mettrait Faipoult en vilaine posture; qu'alors, une décision de Son Excellence, en cas de renvoi, devait intervenir au titre de sûreté générale.

Tel ne fut pas l'avis de Fouché qui ordonna le renvoi devant la justice compétente. Bénévolement, il voulait se laver les mains de cette affaire. Le préfet fut armé d'un ordre. Bientôt saisie, la cour de Gand condamnait, pour escroqueries, Marie-Josèphe Delplanke à deux années d'emprisonnement; ensuite, elle devait rester sous la surveillance de la police. L'ex-dragon accueillit son jugement par des cris de malédiction.

*
* *

Cette affaire réglée, Faipoult s'emploie à surveiller plus attentivement la conscription. Au cours des années 1806 et 1807, en pays flamand, quelques cents conscrits parviennent à se dérober, et la désertion, sous les drapeaux, quand se font les campagnes de Prusse et de Pologne, atteint un chiffre élevé. Sur un rappel à des sévérités, le préfet écrit à Fouché, le 8 mars 1808 :

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence me fait l'honneur de m'écrire sous la date du 5 mars ; c'est avec une peine bien vive que je vois le département de l'Escaut classé parmi ceux qui ont le plus de déserteurs. Déjà, Son Excellence le ministre de l'Intérieur m'a informé de ce nombre de 327 individus qui ont quitté leurs drapeaux dans le 2e trimestre de 1807. Je lui ai exposé ma conduite. Je vais répondre à Votre Excellence dans les mêmes termes, à peu près.

On a fait rapport à Sa Majesté que dans le cours du 2e trimestre de 1807, 327 conscrits de mon département ont quitté leurs drapeaux, mais je ne puis m'empêcher d'observer que tout déserteur est dénoncé à un conseil de guerre et jugé. Son Excellence le ministre de la Conscription et des Revues a la bonté de m'envoyer les copies des jugements

pour me mettre à même de faire rechercher les coupables. Or, du premier trimestre de 1807, j'ai reçu seulement 106 jugements; du 2e trimestre, 103; du 3e, 106; du 4e, 15. Total de 1807 : 330 jugements.

Veuillez remarquer que ce nombre pour l'année n'est à peu près que le nombre de ceux qui sont annoncés pour être désertés dans le seul 2e trimestre. Je ne sais sur quels documents ont été dressés les états mis sous les yeux de Sa Majesté; ou il y a erreur, ou il y a une grande quantité de déserteurs dont on ne m'a pas fait connaître la désertion.

Mais il convient surtout de me justifier sur la question de savoir si j'ai mis toute l'application que je devais à faire rechercher et arrêter les déserteurs, pour éviter que leur sécurité, comme l'observe Votre Excellence, ne fut un encouragement à la désertion.

J'ouvre un registre; je parcours les États de quinzaine que m'envoye la gendarmerie; je trouve, 1°, que dans le cours de 1807 la gendarmerie a arrêté et renvoyé à leurs corps : 127 déserteurs; 2°, que 140 autres ont profité de la voie ouverte à leur repentir et ont été amnistiés. Total des déserteurs arrêtés et amnistiés : 267. Voilà, Monseigneur, ce qui concerne les déserteurs; mais dans la même année, la gendarmerie a arrêté 552 conscrits réfractaires, et ce n'est là qu'une faible partie des hommes rentrés pour l'armée.

Il n'est pas de moyens que je n'aye mis en usage pour engager les conscrits réfractaires à rentrer dans leurs devoirs sans attendre l'arrestation qu'ils ne pouvaient éviter tôt ou tard. Je doute qu'ailleurs on ait obtenu autant de succès. Le nombre des conscrits de toutes les classes de ce département, rentrés volontairement dans le devoir, expédiés sur les corps et dont l'arrivée est constatée au moyen des États rapportés par leurs conducteurs, est de 1629. Il suit de là que le département a fourni beaucoup plus d'hommes que les contingents ne le prescrivaient.

Dans les classes :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| An III, | il a été fourni | 1 714 hommes. | On devait fournir | 1 024. | Excédent. | 690 |
| 1806 | — | 1 615 | — | 1 349 | — | 266 |
| 1807 | — | 1 536 | — | 1 404 | — | 132 |
| 1808 | — | 1 482 | — | 1 398 | — | 84 |

Voilà des résultats, Monseigneur, établis sur des documents authentiques et dont les preuves sont en mes mains. Si avant de mettre sous les yeux de Sa Majesté le nombre isolé des déserteurs de ce département dans tel ou tel trimestre, on avait daigné compter le nombre des jugements qui m'ont été envoyés et qui, seuls, peuvent me faire connaître les désertions; si, ensuite, en ne parlant que du nombre des déserteurs qui m'ont été notifiés, on avait mis à côté le nombre de ceux arrêtés par la gendarmerie, celui des amnistiés; si, pour donner à Sa Majesté quelque connaissance de la conduite de l'administration sur tout ce qui

tient à la composition de l'armée, on avait énoncé le nombre des conscrits arrêtés, les excédents de contingents fournis, les conversions opérées par l'influence des maires, sans moyens de rigueurs et d'après un sentiment plus conforme aux inclinations paternelles de Sa Majesté, je doute qu'elle eût mis le département de l'Escaut au nombre de ceux dont les administrateurs méritent d'être notés défavorablement devant elle.

La première des récompenses qui puisse flatter un homme d'honneur est, Monseigneur, la justice rendue à ses actions et à ses intentions. La jouissance la plus vive pour un serviteur de Sa Majesté est la persuasion qu'elle connait l'ensemble des efforts qu'il fait pour remplir ses devoirs. Le représenter aux yeux de l'Empereur, dans un rapport isolé, sous un jour déplorable, sans mettre en note tout ce qui, dans la même matière, dénote les succès qu'il a obtenus, c'est le peindre sous des traits qui ne sont pas les siens; c'est l'exposer au plus cruel désagrément qu'un français puisse éprouver : la défaveur de son souverain.

Il m'est facile de rendre compte à Votre Excellence des efforts que j'ai faits pour arrêter l'esprit de désertion, trop réel parmi les habitants de ce pays, par une cause qui ne dépend pas de moi — car cette cause est, d'un côté, l'aisance dont jouit ici tout homme laborieux, et de l'autre l'éloignement où l'on était autrefois de toute habitude ou profession militaire. J'ai constamment eu, dans chaque canton, un commissaire spécial chargé de surveiller la conduite des maires ou de leur prêter main-forte en agissant à leur place, car un maire de village, qui redoute l'incendie ou quelqu'autre attentat sur sa personne, n'ose souvent arrêter directement les réfractaires ou les déserteurs; chaque commissaire avait toujours à sa disposition une ou deux brigades de gendarmerie, huit ou dix gardes-champêtres et quelques soldats de la compagnie de réserve; ils arrêtaient les pères ou les mères des réfractaires en 1806 et en 1807; plus de 300 ont été arrêtés et détenus jusqu'à ce que leurs enfants se fussent présentés; c'est cette voie qui m'a fait retrouver le plus de réfractaires. Outre cette force constante, j'ai envoyé de nombreux détachements de chasseurs à cheval, le 13 février 1807, dans la commune de Maëter, le 2 mars dans celle de Welden, le 21 avril dans les cantons d'Alost et de Herzele, le 25 avril dans le canton de Nevele, le 12 août dans la commune de Nieuwerkerken. Les autres années, mêmes dispositions ont été prises. J'ai fait cerner plus de 30 églises au moment du service divin pour arrêter tous les réfractaires qui s'y trouvaient. Nombre de battues simultanées, où toutes les brigades se mouvaient à la fois, ont eu lieu.

Enfin, j'ai traduit aux tribunaux, successivement, les nommés Seigneur, maire d'Orroir, Jean Hage, adjoint d'Exœrde, Van den Abeele adjoint d'Opbrackel, Permemau adjoint de Waesmunster, de Calawsé

adjoint de Vracène, van Cappenolle maire de Ruyen, Delbeque maire de Berchem, Van Hoorebecke commissaire de police de Steydinge, Dobbelacre et Dewieger, gardes-champêtres d'Adegen, Meschack homme d'affaires à Gand, Degraève écrivain à Gand, Théodore Prach d'Anvers. Tous ces gens étaient, ou receleurs de réfractaires, ou coupables d'escroqueries par rapport à la conscription. J'ai traduit au tribunal une nommée de Geyter, femme soupçonnée d'enseigner aux conscrits les moyens de se faire des plaies artificielles. Enfin, j'ai destitué une multitude de gardes-champêtres, accusés de négligences dans leurs fonctions.

Voilà ce que j'ai fait, Monseigneur. Je n'ai pas perdu de vue un instant cette matière si intéressante. J'ai fourni à l'État beaucoup plus de monde que le département n'en devait. Je continuerai de développer le même zèle, mais si il ne suffit pas, j'ai la franchise de déclarer à Votre Excellence que je ne pourrai pas faire plus.

Heureusement que, par degrés, les habitants changent de penchant; les levées de la conscription se font avec moins de difficultés et si les conscrits ne sont pas traités avec rudesse dans les corps, si on prend quelque soin de ne pas décourager des hommes qui n'entendent pas le français, on peut espérer que successivement les désertions seront moins fréquentes.

La mesure à laquelle je me suis le plus attaché, Monseigneur, a été l'arrestation momentanée des pères et mères des conscrits réfractaires; c'est en effet celle que j'ai remarqué faire une plus profonde impression sur les esprits; elle a eu certainement pour résultat la conviction où se trouve la presque totalité des habitants que rien n'arrête plus les recherches de l'administration tant qu'un réfractaire n'est pas arrêté. Cette impression d'une part, de l'autre les exhortations des maires dont beaucoup sont pris actuellement dans un ordre de gens éclairés et indépendants, enfin les conseils des ecclésiastiques qui peuvent beaucoup dans les campagnes, tout cela change tellement les opinions que dans la conscription de 1808, je n'ai eu que 177 réfractaires tandis qu'il y en avait eu 458 dans celle de 1807. Cet amendement est bien sensible.

Je n'ai pas autant de moyens pour découvrir les déserteurs que les réfractaires, car : 1° beaucoup ne reviennent pas dans le païs ; 2° les pères et mères ne sont pas responsables; 3° on ne me les notifie pas tous, comme je l'observais plus haut; la gendarmerie est extrêmement affaiblie par les hommes qu'on a pris pour les envoyer à l'armée. On vient d'extraire 70 hommes de la compagnie de réserve; tout cela diminue les moyens de l'administration. Mais le peu qui me reste sera toujours, Monseigneur, principalement employé pour diminuer un mal qu'on pourra constamment regarder comme trop grand, pour peu qu'il existe.

Ce plaidoyer du préfet devait déplaire à Fouché qui, contre Faipoult, avait alors à exercer la vengeance des mauvaises rancunes. Faipoult, ambassadeur en Italie, s'était permis de désigner « concussionnaire » le policier exerçant la charge de second commissaire auprès de la République cisalpine. Le duc d'Otrante dit à Réal : « Qui ne réussit pas entièrement dans une mission, quelque délicate qu'elle soit à remplir, doit être considéré comme un homme impropre à servir ». Napoléon, oubliant que Faipoult avait été, à Gênes, en 1796, son plus précieux auxiliaire, entendit l'accusation d'incapacité sortir de la bouche du ministre de la police et décida le rappel. Faipoult protestait, en vain, contre cette mesure. Pauvre, il se trouvait contraint d'aller servir le roi Joseph en Espagne.

*
* *

Qui allait le remplacer à Gand? Ce fut le baron d'Houdetot, instamment recommandé à l'empereur par la comtesse du même nom. On le bourre d'instructions avant son départ. Il ne doit pas, envers ses administrés, être sévère, mais terrible. Arrivé à son poste, en octobre 1808, il se fait remettre les registres de la conscription et ne trouve à opérer, quant aux réfractaires, aucune action de justice. Fouché est prévenu que « tout va bien » quand, au bord de l'Escaut, les marchands de faveurs et d'hommes allaient se livrer, impunément d'abord, aux trafics les plus honteux.

Quelques mois passent, dans une quiétude entière pour M. d'Houdetot. Il voit ses Flamands assagis, trop tôt ou trop vite. Sa surprise est vive quand un nommé Philippe Leyns vient, le 26 février 1809, l'informer que des dénonciations osent le représenter comme un escroc quant à une affaire de conscription qui remontait au 10 octobre 1806. Appelé à la préfecture, Leyns réédite ce qu'il a déjà écrit.

Le nommé Van Ostende de Nazareth lui avait versé 1 800 florins, prix d'un remplaçant pour ce conscrit. Il s'abouchait avec un certain François Bischop, fixant sa vente à 1 400 florins. Ayant des dettes criardes, 400 florins étaient versés, l'engagement signé.

Le reliquat, mille florins, passait en garantie à Van Ostende qui s'ordonnait d'en verser les intérêts à Leyns. Mais à peine enrôlé, Bischop réclame les dits intérêts, disant qu'on a surpris sa signature dans un moment d'ivresse. De plus, il prétend à recouvrer les 400 florins qui constituent, dans cette affaire, les bénéfices de Leyns. Finalement, la justice est saisie de cette affaire. Leyns entend garder ses bénéfices. Mais le préfet lui donne tort et lui ordonne, sous peine de répressions sévères, de ne plus s'occuper désormais des affaires de conscription. « Sûr moyen, écrit-il à Fouché, de dégoûter ces marchands d'hommes. »

Une question d'influence, traversée de trafic, va suivre, sous forme de procès-verbal, dont la saveur, au moins, mérite de fixer notre attention.

L'an 1809, le 24 du mois de may, nous, Charles Bruggman, adjoint-maire de la commune de Waterdyk, arrondissement d'Eeclot, étant instruit par la rumeur publique que des individus avaient abusé de la crédulité de dame Angéline Geraert, veuve de Josse de Schepper, et de Joseph de Schepper son fils, conscrit de la classe de l'an 1806, tous deux demeurant à Waterdyk, faisant entendre à cette femme et à son fils qu'à l'aide d'un crédit imaginaire dont ils se disaient jouir à la préfecture du département de l'Escaut, et moyennant une somme d'argent plus ou moins forte, ils trouveraient le moyen de faire placer le susdit conscrit à la fin du dépôt. Considérant qu'une telle machination, si elle existe, constitue le délit d'escroquerie défendu par la loi et de nature à être puni,

Nous adjoint-maire susdit, afin de recueillir la vérité, avons fait appeler devant nous la dite veuve de Schepper, laquelle étant comparue, nous lui avons requis de dire et de déclarer vérité sur les faits ci-dessus, à quoi obtempérant, elle a dit et déclaré :

— Il y a deux ans, mon fils Joseph, conscrit de la classe de 1806, fut sur le point d'être appelé à marcher suivant l'ordre de son numéro; Jacques van Deene, maire de la commune de Bouchante, faisant aussi les fonctions de secrétaire de mairie de Waterdyk, me faisait entendre que le fils unique d'une veuve était exempt de marcher comme étant placé de droit à la fin du dépôt, parce que mon deuxième enfant était imbécile et moi-même estropiée et fort en âge; mais qu'à cet effet il fallait un certificat du maire de ma commune pour constater tout cela, qu'il devait aussi coûter de l'argent et que je lui ai donné neuf couronnes de France pour compter, disait-il, à la préfecture, à Gand, afin d'être écouté, ajoutant que sans argent, il ne pouvait pas opérer.

Pierre van Blaschaert, ex-maire de Waterdyk, a exigé pour ledit certificat seize couronnes, sans quoi il ne voulait le délivrer, et lui ai donné chez lui et dans sa chambre un louis d'or et lui ai dû souscrire une reconnaissance de trois cents autres louis que quelques mois après j'ai payée en décompte sur mes prétentions contre lui. Au surplus, j'ai dû donner à Jacques Deene, fils du maire de Bouchante, actuellement employé comme chirurgien à l'hôpital militaire de Gand, une somme de soixante couronnes de France, pour compter, disait-il, à la préfecture, afin de faire placer mon fils à la fin du dépôt. En outre, j'ai dû souscrire à son profit une lettre de change de trois cents francs, payable en trois payements, à raison d'un tiers par mois ; me croyant dupe, j'ai refusé de l'honorer, disant qu'il avait à me citer en justice, s'il se croyait en droit; à quoy il a répondu qu'il était en état de faire marcher mon fils. Ledit fils Van Deene est encore porteur de cette lettre de change. Mon fils, qui avait été placé à la fin du dépôt (section de la 24e division militaire) a effectivement dû marcher au mois de mars dernier. Il est incorporé au 4e régiment, 5e bataillon, 1re compagnie, actuellement en garnison à Paris.

Le préfet fit rendre, aux trois compères, argent et lettre de change, et ils connurent le régime, assez dur, des prisons impériales.

M. d'Houdetot allait retrouver Philippe Leyns dans une nouvelle affaire de conscription, que lui signalait, le 28 septembre 1811, Olivier, commissaire de police à Gand.

Ce commissaire faisant, le 27, à cinq heures du soir, une tournée d'inspection à Grand, faubourg de Bruges, avait remarqué un étranger, portant le costume des Hollandais, fort pressé d'atteler une voiture. Un homme du même habit l'accompagnait, et près d'eux se tenait un jeune homme qui avait toute l'allure d'un remplaçant. Les deux Hollandais, sommés de dire leurs noms, s'exécutèrent sans façon et se firent citoyens de Bruges. Le remplaçant, nommé Machaire Coppée, né à Adegheen, conscrit de 1809, mais non désigné, venait de s'aboucher avec les deux hommes qui cherchaient à l'enrôler. Leur truchement était Leyns, qui se trouvait à l'auberge de l'*Anneau d'Or*, rue Hyppoocrate.... Mais le malin compère avait pris la fuite quand le commissaire s'y présenta.

Le préfet, ses informations complétées, écrivit à Paris, le 5 novembre, qu'après un mois de recherches faites principalement

à Éeclot, pays de Leyns, celui-ci avait été arrêté. A son domicile, on trouvait 57 pièces ayant trait à des trafics de conscription. Par mesure de sûreté générale, on le gardait en prison.

*
* *

Après les désastres de 1812, les levées extraordinaires trouveront, en pays flamand, des résistances que Réal ordonne de briser; instructions du duc de Rovigo, ministre de la Police. Réal mande, le 24 août 1813, à M. Beaucaisne qui occupe, comme intérimaire, la préfecture de l'Escaut :

On m'assure que des bandes de déserteurs de 10 à 20 hommes, armés de bâtons et de sabres, passent l'Escaut, notamment à Burcht, Callebruck, entre Trobokenn et Basels et au passage d'Hingeren, dit Notatoer-Veco. On ajoute que dans un cabaret de Borohein, qui a pour enseigne *La cour impériale*, 4 à 5 individus disaient publiquement, le 11 de ce mois : que les conscrits n'avaient pas marché et que Borohein était leur point de réunion pour massacrer ceux qui voudraient les y contraindre. On dit que l'esprit public est plus mauvais dans cette commune que partout ailleurs. On remarque que dans cette même commune où il y avait en l'an 7 un rassemblement de brigands, et qui fut incendiée, le crieur de nuit vient d'y être attaqué et cruellement maltraité par quatre déserteurs inconnus, qu'il croit Brabançons, et qui menaçaient d'assassiner tout ce qui sert le gouvernement français.

Je vous prie de transmettre aux sous-préfets des ordres pour qu'on redouble de surveillance et d'activité dans votre département. De tous les moïens de répression que je pourrais vous conseiller, le meilleur serait des patrouilles de nuit, composées de la partie saine de la population, qui, le jour et la nuit, agiraient et se croiseraient dans les communes riveraines. Je vous serais très obligé de donner une attention prompte et spéciale à l'objet de la présente, et de m'instruire de vos mesures, ainsi que des résultats que vous obtiendrez.

Beaucaisne, optimiste, répondit que la police faisait son devoir. A Réal, il rappelait un précédent rapport du 28 mai, fixant pour l'Escaut, en 1813, le nombre des déserteurs à 186 et celui des réfractaires à 38. Il ajoutait :

Mais cette situation, vraie alors, ne l'est plus par suite des rentrées volontaires et des nombreuses arrestations qui ont lieu à chaque

moment dans les diverses localités. Une colonne mobile, formée de quelques sous-officiers et gendarmes, auxquels on a réuni un petit nombre de gardes-champêtres et de soldats de la compagnie de réserve, parcourt le département. Au 7 de ce mois (septembre) il était déjà rentré 500 hommes, dont 150 déserteurs et 350 réfractaires. Les uns se sont présentés volontairement; les autres ont été arrêtés par la colonne mobile. Cette colonne poursuivra ses opérations jusqu'à ce que le départment soit entièrement purgé des déserteurs et des réfractaires qui s'y trouvent. Je crois pouvoir vous affirmer, d'après les succès qu'elle obtient chaque jour, que l'époque n'est pas éloignée où il n'en existera plus ici. Les victoires de Sa Majesté vont aussi contribuer à accélérer les rentrées. Déjà, l'esprit public s'est amélioré d'une manière sensible. La confiance vient et toute inquiétude paraît dissipée.

Beaucaisne brode sur du velours. Le voilà tenant pour certaine la soumission des Flamands, surveillés par les garnisaires et la gendarmerie. A son départ de Gand, il certifie que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes; ce que ne publiait point M. Desmase, le nouveau préfet, à qui Clarke, ministre de la Guerre, ordonnait d'éclairer *une nouvelle et grave affaire d'exemptions*, sommation à laquelle il répondait, mais au conseiller d'État Réal, dénonciateur aussi, le 14 décembre 1813 :

J'ai reçu, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 9 de ce mois, copie d'une dénonciation dans laquelle on signale de graves abus qui auraient été commis dans la réforme et le remplacement des conscrits de ce département. On les attribue à M. de Limmer, major du 65e, que l'on assure, ainsi que le sieur Dupré, capitaine au même régiment, d'avoir spéculé sur ces opérations et même sur la levée des Gardes d'Honneur. Une dénonciation toute semblable a été adressée à M. le Directeur Général de la Conscription qui a bien voulu me la renvoyer et me charger d'en vérifier l'exactitude; j'y ai procédé avec autant de soins que de circonspection et je puis dès à présent vous rendre un compte fidèle de ce qui fait l'objet de votre lettre.

M. le chevalier de Limmer, major du 65e régiment, est arrivé à Gand dans les premiers jours du mois de juin dernier et a pris le commandement du département le 15 de ce mois. Ce même jour, le premier détachement des Gardes d'Honneur est parti pour Versailles; les autres n'ont pas tardé à suivre. Le décret de Sa Majesté et les instructions ministérielles confiaient exclusivement aux préfets la désignation des individus qui devaient entrer dans ce corps d'élite, et comme ceux qui

devaient en faire partie appartenaient aux premières familles du département, et que j'avais lieu de craindre qu'elles ne pussent influencer l'opinion des officiers de santé qui devaient visiter les jeunes gens désignés, j'appelai à cet exercice le commandant du département et le capitaine de la gendarmerie pour m'assister de leurs conseils; mais conformément aux instructions, j'ai décidé sur l'admission ou le rejet des hommes appelés, et M. le major n'a donc pu spéculer sur une opération où il n'a été que consulté lorsqu'il y a participé et dans laquelle je dois à la vérité de dire que je n'ai jamais remarqué que son opinion fut autre que ce qu'elle devait être.

Quant au reproche qu'on lui fait de faire admettre à prix d'argent des suppléants impropres au service, je dois observer que depuis l'époque qu'il assiste au conseil de recrutement, il n'y a eu qu'un petit nombre de conscrits qui se sont fait remplacer et qu'aucun des remplaçants admis n'a été renvoyé du corps. Dans les conseils que j'ai présidés, je n'ai jamais vu varier l'opinion de M. le major. Elle n'a jamais été de nature à me faire suspecter sa délicatesse, son impartialité, son dévouement au service de Sa Majesté. J'ai toujours vu en lui un homme d'honneur, un loyal militaire, un fidèle serviteur du gouvernement. Aucune plainte ne m'est parvenue contre lui; je n'ai jamais ouï-dire qu'il ait donné lieu au moindre soupçon de délicatesse; époux et père de famille, sa conduite et ses mœurs sont à l'abri de tout reproche, et j'ai lieu de croire, M. le comte, que les allégations qui vous sont parvenues contre lui sont dictées par des ressentiments personnels ou provoqués par d'honorables refus.

Quant au sieur Dupré, que l'on accuse d'avoir secondé M. le major dans l'abus de ses fonctions et de son influence, je dois observer que ce malheureux officier, atteint depuis longtemps d'une hidropisie pour laquelle il a été opéré sans succès, est tombé dans un état complet de dissolution qui l'entraîne rapidement vers la tombe; il est probable qu'il n'a pas un mois à vivre et l'on ne peut penser que dans ce déplorable état il veuille ou puisse souiller ses derniers moments par les viles spéculations qu'on lui prête.

Tels sont, M. le comte, les renseignements que je puis vous donner sur cette accusation qui me paraît évidemment fausse et calomnieuse. M. le Directeur Général de la Conscription, à qui je me suis empressé de les transmettre, m'annonce par sa lettre du 7 de ce mois qu'il considère ces allégations comme indignes de toute confiance. Néanmoins, comme j'ai vu avec peine la malveillance s'attacher à blesser dans son honneur un brave et loyal militaire qui jouit de l'estime et de la considération générale, j'ai cru devoir remonter à la source et chercher à découvrir l'auteur d'une accusation aussi atroce que mal fondée.

Mes soins n'ont pas été infructueux, et d'après les révélations que j'ai obtenues, j'ai lieu de croire que la dénonciation qui vous a été adressée vient de la dame Lafont, épouse du quartier-maître du 65e, ou que, du moins, elle a été rédigée sous sa dictée. Cette femme qui, antérieurement à son union avec le sieur Lafont, vivait à Bruxelles d'une manière assez déréglée, exerçait la plus étrange influence, non seulement sur son mari, mais encore sur M. Levasseur, major qui commandait ici avant le chevalier de Limmer. Cet officier lui avait laissé un empire si absolu non seulement sur lui-même, mais encore sur ses subordonnés et dans ses bureaux, que tout passait par ses mains, même la correspondance ministérielle et que rien ne se faisait sans son attache; on assure qu'elle a étrangement abusé de la faiblesse de ce militaire.

Elle espérait jouer le même rôle sous son successeur, mais cet officier qui, dans les premiers moments de son arrivée à Gand, y avait appelé son épouse et sa fille, a mis une grande fermeté à réprimer les abus que la prédominance de la dame Lafont avait introduits. Réduite aujourd'hui à une nullité qui blesse également ses intérêts et son amour-propre, cette femme a cherché à se venger en faisant peser sur l'officier supérieur, qu'elle n'a pas pu séduire, des soupçons flétrissants dont elle a espéré sans doute que l'on ne chercherait pas à approfondir l'origine.

En effet, la dame Lafont fut, après de longues réticences, convaincue de dénonciation et rigoureusement punie, ainsi que son mari. Toutefois, nous savons, d'après le journal d'un bourgeois de Gand, van Boeck, que le brave M. de Limmer avait eu des complaisances coupables, mais non rémunérées, envers trois Gardes d'Honneur, dont l'un, très riche, aurait prétendu à obtenir la main de sa fille. Encore, le proverbe se justifiait : « Pas de fumée sans feu ».

*
* *

L'exploitation des dupes, en matière de protection tenue secrète, s'étendait au delà des frontières du département de l'Escaut. Plusieurs agences interlopes y encaissaient de beaux deniers et communiquaient, entre elles, par un langage conventionnel. La plus importante fonctionnait à Paris dans le cabinet d'un banquier véreux. Elle se donnait la spécialité de *protéger* les Gardes d'Honneur d'origine flamande.

Au mois de juin 1813, le sieur Jean-Jacques Lacombe fils,

demeurant chez son père, négociant à Gand, Marché du vendredi, n° 230, fut désigné Garde d'Honneur. Comme tant d'autres, il répugnait à servir, quand la malveillance publiait en Belgique que Napoléon avait laissé 100 000 morts sur le champ de bataille de Lützen. Le 4 juillet, il partit pour Paris, avec le sieur Deville, négociant en toiles, qui lui fit obtenir, du nommé Banès, entrepreneur de messageries à Bruxelles, une lettre de recommandation devant fixer l'attention de M. 'Este, receveur de rentes à Paris, rue Grange-Batelière, n° 8. Or, cette lettre pressait Este de rendre service à Lacombe, relativement à la demande d'un congé de réforme qu'il se croyait bien fondé à réclamer.

Arrivés à Paris, Lacombe et Deville se rendent le 12 juillet chez Este. Ils entendent que le congé, après lequel on soupire, pourrait s'obtenir moyennant la rétribution de 12 000 francs, plus 1 200 francs que le trafiquant demandait afin de payer ses démarches officieuses. Le Garde d'Honneur put verser l'argent demandé et se croire à la veille de sa libération.

Dans l'hôtel de la *Providence*, logeait, posté là à dessein, près de Lacombe, le neveu d'une dame de Pestre, se disant femme d'un commissaire des guerres qui habitait rue Napoléon, n° 8. Lacombe ayant parlé, dans la conversation engagée à table, de sa demande de congé, le neveu lui proposa de le conduire chez sa tante qui pourrait utilement le servir dans cette occasion. Ils s'y rendirent. La dame confirma au Garde d'Honneur ses hautes relations et déclara qu'elle connaissait particulièrement le sieur Este, affilié du banquier véreux.

Quinze jours plus tard, Mme de Pestre demandait au Gantois de lui verser 2 000 francs, somme nécessaire à faire les cadeaux qui devaient appuyer sa demande, se réservant de les lui rendre si un succès complet ne couronnait pas l'entreprise. Puis se reprenant, elle déclarait que cet argent viendrait en diminution des 12 000 francs déjà versés. Elle reçut le 29 juillet l'argent des répondants de Lacombe, Dominique André et François Coutier, négociants, rue Cadet, n° 9. Précautionneux cette fois, Lacombe demanda un reçu. Mme de Pestre le rédigea sur papier timbré ; mais elle fit observer à son protégé que ces sortes d'affaires étant

très délicates, le reçu devait rester entre les mains du sieur Este. Lacombe acquiesça. Este l'enferma dans une enveloppe, apposa dessus un cachet et la remit à Colliez, son caissier, en présence du citoyen Thibault, rabatteur de conscrits.

Pendant six semaines, on sut leurrer Lacombe en lui faisant espérer son congé. Resté à la *Providence*, il est déclaré retardataire et forcé, sous peine d'arrestation, de se rendre à son corps, caserné à Versailles. Au médecin qui l'examine, il fait valoir une infirmité, la luxation fréquente des deux bras, occasionnée par le plus léger exercice. Impropre à servir, on lui remet un congé.

Rentré à Paris le 12 septembre, le Garde d'Honneur va demander le reçu, tiré de Mme de Pestre, au sieur Este. Il essuie un refus, sous le prétexte qu'il s'était mal comporté envers ses protecteurs. On répond enfin à ses nouvelles instances que le reçu a été déchiré, puis on le met brutalement à la porte en le menaçant d'une plainte pour essai d'extorsion de fonds.

Que va faire le Flamand exaspéré, qui ne doit aucune protection aux aventuriers? Il se rend chez le Procureur impérial et dénonce l'agence interlope.

Le banquier véreux, nommé Rollin, échappe aux recherches. Este et la femme de Pestre furent bientôt arrêtés. Celle-ci n'était pas la femme d'un commissaire civil, ainsi qu'elle l'avait affirmé. Les complices eurent à purger la peine de deux années d'emprisonnement, mais chez eux, on ne retrouva point l'argent extorqué au trop confiant Gantois.

Ces procès, qu'aucune relation n'est venue jusqu'ici mentionner, ajoutent au moins une scène de curiosité au grand drame, dont le Corse, incarnant César imperator, tenait le premier rôle, voilà cent ans passés, dans des temps restés inoubliables par leur gloire.

En 1814, après l'abdication de l'Empereur, la Belgique retrouva une liberté fort limitée, sous le gouvernement du prince d'Orange. Les hommes de ses provinces, qui avaient fidèlement servi Napoléon, durent, au cours des Cent-Jours, porter les armes contre leurs anciens compagnons de gloire.

EDOUARD GACHOT.

# LES DERNIERS JOURS DE L'EMPIRE RACONTÉS PAR UN CENT-SUISSE

## D'APRÈS LE JOURNAL INÉDIT DE M. DE MARSILLY (1811-1816)

*(PREMIÈRE PARTIE)*

---

M. de Marsilly appartenait à une famille noble des environs d'Avallon. Son père, Jacques de Commines de la Borde de Marsilly, ayant eu quatre grands-oncles au corps des mousquetaires, y entra lui-même à dix-neuf ans et se battit un peu partout, en Italie, en Alsace, en Bavière, en Bohême, et particulièrement au siège de Prague. M. de Séchelles, sous les ordres duquel il servit, estimait sa valeur et le fils du grand Vauban était son meilleur ami. En 1722, il obtint le brevet de gentilhomme ordinaire du Roi et, à Fontenoy, se conduisit si magnifiquement que Louis XV lui offrit une épée d'honneur. De son mariage contracté le 20 août 1743 avec Madeleine Bonneau de Montjeau[1], il eut six enfants, dont Claude-Charles qui nous occupe fut le quatrième[2]. Celui-ci vint au monde à Paris dans la nuit du 9 au 10 juin 1752 et fut baptisé le lendemain à Saint-Gervais.

Pouvait-il faire mieux que de suivre les traditions paternelles? Aussi n'y manqua-t-il pas. Volontaire en 1771 dans la légion de Flandre, sous-lieutenant deux ans après, il entra en 1777 aux Cent-Suisses de la garde du Roi, où se poursuivit désormais toute sa carrière. La Révolution l'y trouva chevalier de Saint-Louis

1. Fille de Claude Bonneau, architecte entrepreneur des Bâtiments du Roi.

2. Les cinq autres étaient : 1° Marie-Madeleine-Claude, qui épousa Jérôme Le Marié d'Aubigny; 2° Sébastien-Charles-Jacques, marié à Mlle Lamy d'Hangest, dont postérité encore existante, représentée en particulier par M. Henry de Commines de Marsilly à qui nous sommes redevables de ces renseignements généalogiques et que nous saisissons cette occasion de remercier ici; 3° Anne-Josèphe-Louise, qui décéda sans alliance; 4° Sébastien, volontaire de Béniowski, mort à Madagascar en 1775; 5° Louise, mariée au baron de Giou.

et premier exempt français avec rang de lieutenant-colonel. M. de Marsilly ne donna point dans les nouveautés. Parlant des clubs : « Je n'ai jamais fréquenté ces repaires, dira-t-il, même les royalistes... et je dois à cette conduite d'avoir été de tous les voyages du Roi à Saint-Cloud et autres lieux. Ma route m'était prescrite par l'honneur et je ne devais pas abandonner Louis XVI jusqu'au moment où j'ai été réformé.... Je n'ai jamais été partisan de l'émigration. » C'est pourquoi il demeura auprès de la famille royale « dans les moments les plus périlleux » et ne partit que beaucoup plus tard, sous le Consulat, faire en Prusse et en Autriche un voyage sur lequel il est regrettable qu'il ne nous ait laissé aucun détail, car son esprit observateur n'eût pas manqué d'en fournir de piquants sur les cours germaniques où il fréquenta.

Revenu en France, M. de Marsilly qui, en 1783, avait épousé Mlle Béguin de Savigny[1], se fixa à Reims et s'y arrangea une vie de philosophe. « Je sais me créer des occupations et les jours s'écoulent trop rapidement. Je reste le matin dans ma chambre; je lis, j'écris un journal peu intéressant, mais où je me rends compte de ma journée. Sur les neuf heures et demie, je déjeune, réchauffé par un double feu, le soleil et le feu de ma cheminée. Un livre à la main, je savoure un verre de vin, accompagné soit d'un morceau de pâté, soit d'un autre mets. » L'été, M. de Marsilly cultive le jardin de ce qu'il appelle son ermitage de la rue de Chativesle, « occupation qui paraît une bagatelle, mais qui est fort assujettissante, ne prenant d'ouvriers que pour palisser, faire les couches et tailler les arbres ». Le soir, l'ancien Cent-Suisse qui n'aime pas « les assemblées où l'on ne fait qu'un ennuyeux boston » s'en va le plus souvent à la Comédie. Il y admire les débuts de « Mlle Furioso, danseuse de corde », ou de « Mlle Gemini, virtuose italienne »; applaudit *Pierre le Grand*, musique de Grétry, les *Confidences*, de Nicolo, ou le *Maréchal ferrant*, de Philidor; assiste à des ballets réglés sur les sujets les plus imprévus comme celui que l'on dansa le 7 septembre 1810 sur

1. Marie-Anne-Joséphine Béguin de Savigny, née en novembre 1764, fille de Regnault-Joseph Béguin de Savigny, chevalier de Saint-Louis, et d'Elisabeth Lespagnol de Bezannes.

« la mort du duc de Montebello, tué auprès de Vienne », à des pantomimes telles que *La Queue du Diable*, si mal exécutée qu'il s'en alla de dépit, ou à des vaudevilles d'une bien médiocre valeur s'il faut en juger par « *Pépin Coco*, sans sel, sans traits d'esprit, pièce à la mode » et « *Jocrisse, chef de brigands*, bêtise ». Au surplus, M. de Marsilly, expert en l'art de jouer du « cor d'harmonie » a sa place marquée à l'orchestre du théâtre où il fait sa partie en qualité d'amateur. Cela dura jusqu'à la fin de 1814. D'aucuns voulurent alors lui en faire un grief. « Je renonce donc à y aller, puisque cela déplaît. Avant le retour du Roi, j'eusse fait de plus grands sacrifices pour le revoir, à plus forte raison maintenant que j'ai le bonheur de le servir. C'était une habitude prise depuis vingt ans, et je dois à mon cor de n'avoir point été incarcéré dans les années 1792 et 1793. »

M. de Marsilly, d'humeur extrêmement sociable, — rien qu'en 1810, il reçut sept cent cinquante-neuf visites — ne dédaigne pas les dîners. Les plus fins sont le mieux à son goût. Il met comme de l'émotion à parler de celui qui, le 12 août 1810, eut lieu chez M. B... « confié aux soins de M. Delarivière, le cuisinier par excellence ». Sincèrement dévot, il remplit avec fidélité ses devoirs religieux sans se priver à l'occasion de railler doucement certains cénacles féminins, « le superflu de la vertu, de la piété, de l'exemple, du scrupule, et un peu de malice, hélas, chose usitée parmi ces dames de la haute observance. Tout en tricotant, coup de patte sur l'un, coup de langue sur l'autre, mais le tout pour l'amour de Dieu dont elles prennent l'intérêt plus que lui-même. »

M. de Marsilly est membre de la loge maçonnique de Reims, « réunion d'honnêtes gens qui font bonne chère et du bien aux pauvres ». Non qu'il y attache une importance exagérée. « La séance s'est très bien passée, nous apprend-il le 25 juin 1812, fricassée de museaux, discours amphibologiques, même amphigouriques, chansons, cantiques très bien faits, bonne chère et travaux forts longs, tout a été pour le mieux. » A la vérité cette impression n'est pas sans se modifier par la suite. Des altercations se sont produites; M. de Marsilly a dû relever « des propos malhonnêtes et déplacés contre un de ses parents.... Croirait-on

que dans un milieu consacré à la paix... on trouverait pareilles gens!... On voit bien que ce sont des jeunes gens qui règnent dans cette société autrefois simple, mais bienfaisante. Des décorations nouvelles, des manteaux brodés, des panaches, la bonne chère y préside et les quêtes sont mesquines. » Et M. de Marsilly donne sa démission. « La société maçonnique, constatera-t-il le 15 janvier 1816, se réunit aujourd'hui pour inaugurer le buste de Louis XVIII. Cette société est très tombée, tant par sa composition que par son indiscrétion. Cependant elle vient d'envoyer 1 000 francs au Roi. »

Ainsi, dans son journal commencé le 7 avril 1810, arrêté au printemps de 1816, quelques mois seulement avant sa mort, M. de Marsilly nous initie aux menus incidents d'une vie provinciale et réglée. Chaque jour il enregistre la température et la commente, mentionne ses promenades, ses entretiens, ses réflexions les plus diverses. Et sans y chercher, il se dépeint à nous comme le type accompli de ce qu'on appelait aux siècles passés « l'honnête homme », c'est-à-dire qu'il est homme de cœur et d'esprit, chatouilleux sur le point d'honneur, exquisement poli, serviable, fier certes de lui-même et de ses aïeux, mais sans morgue déplacée — un ferblantier de son voisinage a besoin d'un habit noir pour aller à un enterrement, M. de Marsilly lui propose aussitôt le sien —, enfin d'un caractère affable et enjoué. La maladie, car M. de Marsilly, âgé et d'un excessif embonpoint, y est fort sujet, trouble à peine sa bonne humeur. La politique seule l'assombrit. C'est chez lui une passion exclusive, tyrannique, qui le domine au point qu'il n'est plus maître de ses sentiments. M. de Marsilly, loyal, fidèlement attaché à ses convictions, n'en est pas moins humain, entendez qu'il a des rancunes, des préjugés, des colères, et qu'à l'occasion il ne se pique point de se montrer juste pour qui ne pense pas comme lui.

« C'est un compte que je me rendrai à moi-même », écrivait-il, lorsqu'il entreprit son journal. Rien de mieux dit, et le psychologue y trouvera un document sincère sur l'existence intime et familiale d'un homme de l'Ancien Régime égaré au premier quart du XIX^e^ siècle. Mais M. de Marsilly ajoute : « Il ne peut intéresser

personne après moi ». En quoi il est trop modeste, car l'historien y rencontrera aussi son profit. M. de Marsilly, en effet, a assisté à l'entrée des Alliés à Reims en 1814, puis à celle de Louis XVIII à Paris. Redevenu Cent-Suisse, il montait la garde aux Tuileries lorsque le Roi dut les quitter au retour de l'île d'Elbe. Depuis, M. de Marsilly a vécu à Reims, occupé une seconde fois par l'ennemi, et il a rejoint son souverain à Paris après Waterloo. Il a vu et observé dans sa sphère, et ses observations sont curieuses, encore que partiales. M. de Marsilly écrit comme il parle. Rien d'apprêté, point d'art dans son style, souvent diffus, parfois incorrect; mais il a des mots heureux, des traits qui portent, et dans sa façon de raconter les faits, je ne sais quel tour original, peut-être un peu naïf, mais qui ne manque ni de relief ni de piquant.

Jusqu'à l'année 1814, M. de Marsilly ne fut témoin d'aucun événement d'importance. Il n'aperçut qu'une seule fois l'Empereur passant à Reims le 10 novembre 1811. Voici comme il narre l'entrevue : « Le matin le temps a été assez beau, mais sur les onze heures la pluie a redoublé.... La cloche a sonné à onze heures et demie. Les autorités se sont rendues aux promenades, mais obligées de rester en voiture. A deux heures et demie, arrivée de l'Empereur. A peine cette Majesté a-t-elle entendu le compliment du maire qui était dans la boue ainsi que tous les corps, qu'elle a traversé la ville au galop. La confusion s'est mise dans l'escorte; un gendarme et M. Guillaume Mitteau[1] ont été culbutés; ce dernier a été foulé aux pieds des chevaux, la voiture lui a rasé la jambe. L'Empereur criait d'arrêter, les postillons n'entendaient pas, l'Impératrice était effrayée et deux gendarmes qui étaient juchés derrière la voiture ajustaient des espingoles. On dit qu'un homme du peuple était monté par une des roues de derrière à la portière pour voir de plus près le couple majestueux et sacré. Les relais au lieu d'être à l'esplanade de la porte de Cérès étaient dehors les faubourgs, où on avait élevé un arc de triomphe étroit. La route quoique large a des bornes élevées des deux côtés.

1. Membre de la municipalité de Reims.

c'est ce qui a causé la confusion.... Le plus morne silence régnait et l'Empereur était passé que l'on se demandait s'il l'était. »

Il est aisé de voir que M. de Marsilly n'aime point le régime napoléonien. Les plus belles victoires n'arrivent pas à l'émouvoir. « Je crains fort la suite de toutes ces conquêtes », se contente-t-il de répéter. A partir de 1812, le ton devient de plus en plus pessimiste. Dès alors il prévoit la catastrophe finale. Il note les moindres symptômes de désaffection à l'égard des maîtres du jour et les commente sans indulgence. « Il paraît, écrit-il le 24 mars, un décret qui convoque trois bans, le premier depuis vingt ans jusqu'à vingt-six, le deuxième depuis vingt-six jusqu'à quarante, et le troisième depuis quarante jusqu'à soixante. Le dernier ban sera pour garder les frontières de l'Empire. Il pourra aller loin car nous nous étendons depuis Hambourg, Dantzig jusqu'à Rome. Monstrueux envahissement qui épuise nos forces !... L'Empereur est détesté, il prend tout, hommes et argent. On parle d'un emprunt forcé. Les émeutes pour la cherté du pain éclatent en divers endroits. A Caen, en Normandie, le préfet a été blessé dangereusement; on a fusillé dix mutins et l'arrivée de 3 000 hommes a calmé l'alarme et rétabli l'ordre. » Et le lendemain : « Les Français seront toujours les mêmes pour leurs plaisanteries. Notre langue y prête beaucoup. En parlant des trois bans qui peuvent être convoqués d'un moment à l'autre, on appelle le premier les bambins, le second les bamboches et le troisième les bancroches. » — Voici ce qu'on lit un an plus tard à la même date dans les souvenirs de M. de Marsilly : « Je crains une invasion qui sera peut-être prochaine. Chacun s'empresse de prendre femme pour éviter de marcher dans le second ban. On parle d'un notaire de Paris qui ne voulait pas se marier et s'est déterminé à épouser une vieille femme de quatre-vingts ans. » Entre temps il se plaint « du système jacobinique, système destructeur dont le Prince actuel, flagellé par la toute-puissance divine qui insensiblement le marque dans sa colère, est l'agent principal. »

M. de Marsilly, en revanche, conserve un pieux et légitime souvenir à la mémoire de Louis XVI. A chaque anniversaire du 21 janvier il s'attendrit, appelant même le latin à son secours.

« *Infelix dies!* à pareil jour Louis XVI a été immolé par les factieux. *Lugete omnes!* » et quand revient avril : « Autrefois, à pareille époque, j'approchais pendant trois mois du plus saint, du plus vertueux des monarques de l'Europe ». Pour ce qui est des autres Bourbons, jusqu'au dernier moment et malgré que « différents bruits tendent à la dislocation de la machine buonapartique », il ne semble pas se faire de grandes illusions sur leur sort. « L'ami R... croit toujours à la résurrection des Bourbons. Je regarde cela comme bien loin, si cela doit arriver. Rien en ce moment ne l'annonce. Il faudrait de grands revers; notre condition en serait-elle meilleure? » Ces lignes sont du 6 février 1812. Le 15 juin 1813 il reprend : « Le fameux prophète R... est revenu de ses courses dans ses propriétés. Il a beau jeu. Au travers d'idées fanatiques, il voit la rentrée des Bourbons. Il ne faut jurer de rien, car s'il survenait un changement de gouvernement, je ne prévois pas de guerre civile; tout le monde est las; mais il nous faudrait un Bourbon descendu du ciel. Les puissances étrangères le voudraient-elles autrement? »

Arrive 1814. Malgré son antipathie pour l'Empire, force est à M. de Marsilly de lui reconnaître quelques avantages. Alors que chacun s'affole autour de lui : « Quant à moi, avoue-t-il le 19 janvier, je suis rassuré parce qu'il y a bien de la différence de ce moment-ci à celui de la Révolution. Il y a vingt-trois ans, des clubs, des scélérats dictant des lois de sang, des gardes nationales en armes, l'oligarchie (*sic*) au comble; aujourd'hui tous les esprits sont calmes, comprimés par la peur. Chacun attend son sort; point d'esprit de parti, à peine celui du prince; d'ailleurs les autorités sont très bien composées et remplies d'un esprit de sagesse qui fait le repos de l'honnête citoyen. »

Cependant les événements se précipitent. Des régiments traversent Reims. « Il y a eu aujourd'hui comédie, remarque M. de Marsilly le 30 janvier 1814, beaucoup de militaires, peu de bourgeois, la troupe est faible. C'est un triste état en ce moment que d'être comédien et de vouloir faire rire lorsqu'on a tant de sujets de pleurer. » Même note le jour suivant. « On ne peut tenir en place tant on est inquiet, on va aux nouvelles, on

est dans l'attente de fâcheux événements. On ne débite que de fausses nouvelles. On dit sourdement que l'Empereur a été battu. Que de pays qui vont être ruinés par les armées française et étrangères! »

Le 2 février, M. de Marsilly va voir le général de Beurnonville, sénateur, envoyé en mission dans le département. « Je l'ai trouvé changé et très triste. Le peu de paroles qu'il m'a dites annonce qu'il regarde le parti de Napoléon comme désespéré. « C'est un fou, m'a-t-il dit, il a des ministres qui traitent de paix à Chaumont et il ne veut rien entendre. »

Le 4 février : « Chacun cache ses marchandises, effets précieux. Les uns partent pour Paris, la Normandie, les pays éloignés du théâtre de la guerre. Le sénateur Beurnonville a quitté Reims n'ayant pas eu le temps de remplir sa mission. Le maire, le sous-préfet, le directeur de la poste aux lettres, les présidents des tribunaux, tous abandonnent leurs postes et vont à Paris. Plus de perception d'impôts, de droits réunis, les caisses sont soustraites aux Cosaques qui vont bientôt fondre sur nous. Les conscrits rentrent dans leurs foyers. La levée en masse est une vraie masse qui ne bouge pas et attend son sort sans penser à opposer de la résistance. Le général Rigaut[1] donne l'exemple et engage à ouvrir les portes. Les voitures sont chargées, prêtes à l'emmener dans la capitale qui aura probablement son tour. Nous sommes dans la crise.... Nombre de fuyards, de blessés, qui rapportent que l'ennemi est à la Chaussée, village distant de quatre lieues de Châlons. Les cuirassiers (un régiment) ont été surpris par l'ennemi n'ayant pas eu le temps de défaire leurs manteaux. Ils ont été écharpés et l'on commence à tirer des obus.... »

Dans ces conditions, le sang de M. de Marsilly se met à bouillonner. Il oublie tout, son horreur du régime impérial, son âge, ses maladies. Il veut absolument se rendre utile. Il raconte la chose en

1. Rigaut ou mieux Rigau alias Rigaux (Antoine), né à Agen le 14 mai 1758. Soldat au régiment de la Sarre Infanterie (1779); capitaine dans l'armée belge (1788), il rentra au service de la France en 1792. Il se distingua particulièrement à Marengo où il eut un cheval tué sous lui, et à Austerlitz. Général de brigade le 12 février 1807, baron de l'Empire en 1809, il suivit la fortune de Napoléon aux Cent-Jours, et, condamné à mort par contumace le 16 mai 1816, se réfugia aux États-Unis. Il mourut à la Nouvelle-Orléans le 4 septembre 1820.

ces termes : « D'après ces rapports qui ne sont que trop vrais, j'ai mis à exécution le projet que j'avais formé en moi-même, qui était qu'au premier bruit de l'approche des ennemis, *Papa l'Ingambe* prendrait sa vieille carabine et son chapeau à trois cornes.... Je me suis rendu à l'Hôtel de ville et me suis fait inscrire dans la garde nationale. J'ai été commandé de garde de suite. A deux heures et demie je me suis rendu à mon poste qui a été celui de la ville, poste intéressant par la quantité de soldats, officiers, qui arrivaient de toute part. Les citoyens qui composaient ce poste étaient très honnêtes. J'ai trouvé un accord parfait, bien différent des premiers temps de la Révolution. Égards, mutuelles, politesses, la véritable égalité. Je me sais très bon gré du parti que j'ai pris. La nuit a été tranquille; quantité de citoyens allant et venant, emportant des paquets sur des brouettes des maçons allant faire des caches. » *Samedi 5 février.* « Le matin la place de ville était remplie de douaniers venant de Cologne, qui se rendent à Soissons. Ils étaient au nombre de 150 à 200 gardes bien armés et en état de faire un coup de main en cas de besoin. Ils ont été logés par billets. Je les regarde comme aussi dangereux que des Cosaques. »

Le lendemain, dimanche 6 février, les Alliés entrent à Reims. « Sur les cinq heures, 150 Cosaques se sont présentés à la porte de Mars. Ils ont envoyé des parlementaires. Ces derniers introduits à l'Hôtel de ville, le conseil assemblé a jugé à propos de leur ouvrir les portes. La position des magistrats était très embarrassante. Le refus faisait répandre les Cosaques dans les faubourgs où ils eussent commis des excès. Nous ne pouvons nous dissimuler que d'un instant à l'autre nous serons attaqués par des forces imposantes. Les houzards noirs (c'est ainsi qu'on appelle les ouvriers qui habitent le ban Saint-Remi) n'attendaient que le moment de l'entrée des Cosaques pour se joindre à eux, leur indiquer les maisons à piller et causer de grands dommages. Ayant fait une espèce de capitulation, nos magistrats ont sauvé les propriétés et contenu les gueux. J'avoue que c'est un coup hardi de la part des Cosaques, car on pouvait les empêcher d'entrer, mais à quoi aurait servi la résistance? Reims est ouvert de tous les côtés. »

Ces Cosaques, M. de Marsilly, qui les a examinés de près le 7, nous les dépeint ainsi : « Ils ont la plupart le nez écrasé, les yeux petits, véritables figures de Tartares tels qu'on les voit sur les tableaux qui représentent les batailles de la Chine. Ils sont armés de piques, des pistolets à la ceinture et des sabres. Leur habit est blanc avec des capuchons et en long, retenu par une ceinture de cuir qui leur sert de bouton. Leurs chevaux sont petits, nerveux, sans brides, un mauvais bridon.... Ils ont été fort tranquilles cette nuit. »

Le même jour, sur les quatre heures, un détachement de vingt hussards de Brandebourg fait son apparition : « Comme notre ville s'est rendue, nous sommes à l'abri du pillage, mais accablés de réquisitions en tous genres ». A partir du 12 les passages sont continuels. Surviennent d'abord « 350 Prussiens avec des éclaireurs vêtus à la manière des Cosaques, mais leurs lances sont différentes, des drapeaux bleus et noirs y sont attachés... », puis, le 14, le corps d'armée du général York et, le 15, son arrière-garde, ce qui donne à M. de Marsilly l'occasion de rencontrer le général major de Warmsdorff qu'il a connu à Berlin. Celui-ci a le verbe fort haut : « Il dit que les Alliés viennent traiter avec le peuple français, ne voulant plus reconnaître Bonaparte, mais il ne parle pas de remettre les Bourbons sur le trône ». Le soir les Prussiens s'en vont. « Nous sommes maintenant sans logements et sans troupes, excepté nos Cosaques », s'écrie avec contentement M. de Marsilly, qui pendant cette courte période a déjà dû héberger et nourrir trois officiers, deux sous-officiers, quatre soldats et quatre chevaux. Ce n'est pas pour longtemps, car, dès le mercredi 16, 5 000 cavaliers russes envahissent la ville, se dirigeant vers Châlons. Ensuite ce sont un régiment de hussards de même nationalité et un parc d'artillerie. M. de Marsilly reçoit chez lui le prince hetman Oginski de Vilna et ses quatre domestiques, sans préjudice de quatre autres soldats qu'on lui envoie malgré ses protestations. « Je me souviendrai, dit-il, des jours gras de 1814, j'ai beau invoquer ma gaîté, je tombe malgré moi dans mes noires pensées. » Désormais, quoi qu'il en ait, et jusqu'à la fin de l'occupation étrangère, la maison de M. de Marsilly ne désemplira plus. Aussi

bien la situation générale est-elle lamentable. « Les bourgeois sont molestés même en donnant; les pauvres abandonnent leurs demeures ; la misère est au comble. On voit des bandes de femmes et d'enfants implorer des morceaux de pain et de viande, restes dégoûtants des soldats russes. » Les rigueurs d'un hiver exceptionnel apportent un surcroît de souffrance à la malheureuse cité. « Il semble que les Russes aient amené avec eux les frimas et les glaces du nord », disait déjà M. de Marsilly le 21. Et le 28 : « Très grand froid. S'il continue, il ne restera plus d'arbres dans les promenades. La ville en fait abattre, les Cosaques en coupent, les canonniers de même pour faire des essieux. Les bancs des promenades sont enlevés, brûlés, de même que les tourniquets des barrières. Tout ce qui est bois est consumé. Ils démontent les moulins à vent. Toutes les maisons à deux et trois lieues de Reims sont au pillage, sans portes, contrevents ni fenêtres. Deux malheureux ouvriers, obligés de nourrir huit à dix soldats, se sont jetés de désespoir dans leur puits. »

Enfin, le 1er mars, l'ennemi évacue la place. M. de Marsilly assiste à son départ. « Une colonne de quatre divisions, formant 8 000 hommes », défile à ses yeux. « Les soldats chantaient : *Parise, Parise!* » A une heure, il n'en reste plus un seul. Courte trêve, car sur les quatre heures, des Tartares les remplacent « armés de lances et ayant des bonnets en forme de cônes.... On les nomme des Baskirs. » M. de Marsilly observe qu'ils boivent beaucoup de thé et de café et sont commandés par un prince nommé Gagarine. Leur séjour se prolonge jusqu'au 4 mars. Ce soir-là on frappe à la porte de M. de Marsilly. Ce sont deux officiers prussiens, l'air inquiet. Ils entrent, se font servir de la compote de poires, boivent une bouteille d'eau-de-vie et s'enfuient précipitamment. Dans la nuit une violente fusillade éclate ; brusquement toutes les fenêtres s'illuminent. Un corps de 5 à 600 Français vient de reprendre la ville. « C'est aux généraux Corbineau[1] et

1. Corbineau (Jean-Baptiste-Juvénal, Cte), né le 1er août 1776, mort le 20 décembre 1848. Successivement capitaine aux chasseurs de la garde (1806), chef d'escadron à Eylau, colonel du 20e dragons, il fut employé en Autriche, puis en Espagne, où il fut nommé général de brigade. Il commandait la cavalerie du 2e corps lors de la retraite

de France[1] que Reims doit sa délivrance », écrit M. de Marsilly, « plaise à Dieu qu'elle soit de longue durée! »

Le lendemain 5 mars, M. de Marsilly, de faction à la porte de l'État-Major, voit arriver 200 soldats et 23 officiers ennemis prisonniers. Il ne s'étonne qu'à demi de ce succès. « Les Alliés sont lents dans leurs opérations. On pourrait dire qu'ils vont en tâtonnant. Ils n'ont pas de cartes, se fient sur leurs éclaireurs et se gobergent, prenant du bon temps lorsqu'ils sont dans une bonne ville comme Reims. » Tout de même il s'inquiète : « Que sont devenus ces régiments de cavalerie et d'infanterie qui ont traversé la ville, sans compter ceux qui ont campé autour avec une artillerie formidable? 500 cavaliers peuvent-ils nous défendre? » Des députés envoyés par la municipalité à l'Empereur, alors à Berry-au-Bac, pour lui expliquer quels motifs l'ont fait capituler devant 150 Cosaques, sont de retour le 6, à quatre heures du soir. Napoléon s'est contenté de leur répondre : « Messieurs, lorsque je ferai mes commentaires, je ne vous mettrai pas au rang des Césars! »

Le 7, la division russe du général Saint-Priest[2] attaque de nouveau Reims que Corbineau veut défendre malgré la faiblesse de ses forces. Un secours inespéré arrive à ce dernier par la route de Laon, sous la forme d'un millier de cavaliers des 10e hussards, 3e et 4e régiments de la garde d'honneur. Les Alliés reculent sur Sillery. Mais le 12, Russes et Prussiens se rendent maîtres pour

de Russie, au cours de laquelle sa belle conduite lui valut le grade de général de division et les fonctions d'aide-de-camp de l'Empereur. Il se distingua depuis aux batailles de Kulm (1813) et de Montmirail (1814). Chargé d'abord pendant les Cent-Jours de surveiller les tentatives d'insurrection royaliste en Vendée, il se trouvait aux côtés de Napoléon à Waterloo. Mis en disponibilité au retour des Bourbons, il fut élevé à la pairie par Louis-Philippe en 1835.

1. Defrance ou de France (Jean-Marie-Antoine, Cte), né le 21 septembre 1771, mort le 6 juillet 1835. Général de brigade (1805) et écuyer de l'Empereur, général de division (1811), il fit les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Russie, de Saxe, se distingua à Montmirail et battit par deux fois les Russes à Reims (7 et 13 mars 1814). Il devint sous la Restauration inspecteur général de cavalerie (1814), commandant de la 1re division militaire (Paris) en 1819, et écuyer cavalcadour du Roi (1821).

2. Saint-Priest (Guillaume-Emmanuel de Guignard, Cte de), né le 6 mai 1776. Après avoir fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes, il passa en Russie où il prit du service militaire et devint lieutenant général et aide-de-camp de l'empereur Alexandre. En 1812, il était chef d'état-major du corps du prince Bagration; en 1814 il commandait un corps d'armée russe en Champagne. En se retirant de Reims le 13 mars, il fut blessé par un obus à l'épaule gauche. Transporté à Laon, il y mourut le 29 du même mois.

la seconde fois de la métropole champenoise. « Ce sont les Prussiens qui ont appliqué les échelles contre les remparts du côté de la porte de Paris et sont entrés les premiers. Cependant ils ne restent pas en ville et ont été bivouaquer, parce que les Russes étant plus nombreux et ces deux nations ne s'accordant pas ensemble, on les sépare de crainte de disputes qui se terminent toujours par une effusion de sang. » Le général Corbineau, qui n'a pu s'échapper, se tient caché sous le déguisement d'un garçon tonnelier. Saint-Priest interdit le pillage : « peine capitale pour tout contrevenant ».

Au surplus son triomphe est éphémère. L'après-midi du 13, il déploie ses troupes dans la plaine. Le soir, une furieuse canonnade retentit. « Je ne peux nombrer les obus qui ont passé au-dessus de ma maison », dit M. de Marsilly. Le feu cesse à dix heures et demie, et, à minuit, c'est Napoléon en personne qui fait son entrée dans Reims.

L'aube se lève à peine que M. de Marsilly court à la maison de M. Ponsardin fils, rue de Vesle, où l'Empereur est descendu. Il veut parler à Berthier, prince de Neufchâtel, qu'il connaît. Il le trouve « dictant des lettres à trois secrétaires, signant des papiers » et le dialogue suivant s'engage : « Ah! vous voilà, je me rappelle que vous habitez Reims. La mauvaise ville! Se rendre à 150 Cosaques! Vos dames vont au bal, ont des concerts, vont à la comédie! » M. de Marsilly proteste que « chacun reste chez soi, écrasé de logements, de réquisitions ». — « Il est donc passé bien des troupes à Reims? — A peu près 60 000 et une forte artillerie. — De quel côté venaient-ils? — De tous côtés, monseigneur. — Je suis bien aise de vous voir. Lorsque j'aurai besoin de vous, je vous enverrai chercher. » L'entretien s'arrête là. Pourtant M. de Marsilly revient dans la journée et obtient pour un de ses neveux une sous-lieutenance dans le 15e régiment de chasseurs à cheval, politesse qu'il rend à Berthier en gardant à soigner chez lui sa jument « la Daine » qui a reçu un boulet au travers de la cuisse. Le 17, le maréchal va visiter M. de Marsilly : « Je lui ai offert des poires qu'il a acceptées et mises dans sa poche ». Ce même jour, à midi, sonne le bouteselle. L'Empereur s'en va par la route d'Épernay.

Le 18 mars, passage du duc de Trévise et de sa division qui part le lendemain de grand matin par un épais brouillard, laissant 150 dragons pour soutenir sa retraite. Il s'éloigne tout juste qu'à la porte de Mars apparaissent des parlementaires russes. Après un essai de résistance, les Alliés, sous les ordres des généraux Witzingerode et Tzernitcheff, s'installent dans Reims occupé pour la troisième fois. Celle-ci est définitive. M. de Marsilly retrouve les Russes qu'il a déjà logés et le prince Oginski. Le baron de Rosen, ancien commandant de la place, réintègre ses fonctions qu'il cède le 27 au prince Wolkonsky. « Nous sommes entourés, les postes aux lettres interceptées; attendons avec résignation le bien comme le mal », conclut M. de Marsilly.

Enfin, le 4 avril, la nouvelle se répand de l'entrée des Alliés à Paris le 31 mars, de l'établissement d'un gouvernement provisoire et du rappel de Louis XVIII. Du coup M. de Marsilly se remet à porter sa croix de Saint-Louis. Il se souvient qu'il fait partie de la maison du Roi depuis 1777, il revêt son uniforme d'autrefois et, n'y tenant plus, monte en diligence. Le 27 avril, il débarque dans la capitale. Son premier soin est d'aller rendre ses hommages à la duchesse de Trévise « caressante..., s'embrouillant dans ses phrases où tout respire la bonté », puis au prince de Neufchâtel. « J'ai reconnu en lui un homme sensible qui étouffe ses peines, mais paraît déterminé à se porter au bien : *J'ai fait*, m'a-t-il dit, *mon devoir jusqu'au dernier moment; je devais être le dernier à le quitter. Mais que le Roi cherche à gagner l'armée! sans cela je ne réponds de rien. Il* (l'Empereur) *s'est perdu; il nous a perdus. Au surplus je me dévoue à la cause du Roi, j'ai rompu tous mes engagements.* » M. de Marsilly s'inscrit ensuite aux Tuileries chez le duc de Maillé qui doit le présenter au comte d'Artois. « Grande réunion chez le Prince. Beaucoup de députations des départements, des grands seigneurs étrangers. J'ai vu Bernadotte, prince de Suède. Enfin mon tour est arrivé. M. le duc de Maillé m'a demandé mon nom. Le Prince, me reconnaissant, l'a dit en ajoutant : *Je vous vois avec plaisir*. Je ne puis m'empêcher de convenir que j'ai éprouvé la plus vive sensation. Être reconnu du frère de l'infortuné Louis XVI, du petit-fils de Louis XV que j'ai aussi servi, dans ces

lieux souillés, aujourd'hui sanctifiés par la présence d'un Bourbon! Ces doux moments m'ont fait verser des larmes.... Voilà donc vingt-cinq années de malheurs oubliées! » Ce trait peint M. de Marsilly tout au vif. Le soir, il dîne chez le duc de Trévise : « M. le Maréchal a eu la plus grande éducation, ce qui, joint à l'habitude de commander des armées, donne des manières aisées. Toute sa maison se modèle sur lui. »

Le 30 avril, M. de Marsilly fait une espèce de voyage de découvertes à travers Paris. Il ne peut s'empêcher d'en admirer les embellissements : « le quartier des Tuileries, la place de la Colonne, les marchés, la rue de Rivoli, la place du Carrousel. On prétend que Monsieur, en parlant de tous ces changements et embellissements, a dit qu'il n'y avait qu'un homme comme Bonaparte pour faire de semblables choses; parce qu'il ne serait jamais venu dans l'idée d'un roi de France de faire abattre plus de dix mille maisons pour opérer ces changements. »

Le mardi 3 mai, entrée solennelle de Louis XVIII à Paris. Comme l'on pense, M. de Marsilly se tient au premier rang. Ses impressions à la vérité sont assez mélangées. Il ne se défend pas de quelques pressentiments fâcheux; mais il faut lui laisser la parole : « Superbe journée. Dès le matin le tambour rappelle; les troupes se rassemblent et suivent l'ordre réglé entre les chefs d'état-major et M. le marquis de Brézé, grand maître des cérémonies, qui a repris ses fonctions. La garde nationale bordait les rues par où le Roi devait passer. On avait suspendu une couronne au-dessous de la voûte de la porte Saint-Denis et des musiciens étaient placés sur la plate-forme. Vers deux heures, le canon a tiré; les musiciens ont exécuté des airs analogues au jour si désiré des Français; mais j'ai été témoin que les bons étaient bien clairsemés. Un bataillon de la ci-devant garde impériale ouvrait la marche; il était morne, marchait en silence et n'a jamais voulu répondre aux invitations que lui faisaient les maréchaux et généraux qui entouraient la voiture du Roi de crier : *Vivent les Bourbons! Vive le Roi! Vive madame la Duchesse d'Angoulême!* Indigné, j'ai rassemblé, je crois, toutes les forces de ma voix et j'ai crié si fort *Vive le Roi!* que M. le prince de Condé qui était sur le devant de la

calèche, s'est tourné de mon côté et m'a fait signe de la main. Le Roi avait à son côté Mme la duchesse d'Angoulême, les yeux baignés de larmes. Ils saluaient tous de droite et de gauche, mais le peuple avait l'air indifférent, les trois quarts sans cocarde. On eût dit que c'était le jour de la Fête-Dieu. Je n'ai pas entendu de propos ni de cris incendiaires, mais ce n'était pas l'élan du cœur. Cependant les dames groupées à toutes les fenêtres agitaient des mouchoirs blancs et criaient *Vive le Roi!* Le Roi a été à Notre-Dame. En revenant, passant sur le Pont-Neuf, il a vu la statue de Henri IV qui a été élevée en quinze jours sur un très beau modèle, et un ballon s'est élancé dans les airs, distribuant des drapeaux fleurdelysés, au son de la musique et des chœurs de dames et de demoiselles ornant deux péristyles et chantant des vers à sa louange. Il était six heures lorsque le Roi est monté dans ses appartements. Il y a eu beaucoup d'ordre et aucun accident malgré l'affluence du monde. J'ai été étonné dans tout le cortège de voir huit voitures du Roi, attelées de huit chevaux, les voitures fond or, les armes et les lys, telles qu'elles étaient il y a vingt-cinq ans; elles paraissaient avoir échappé à la fureur des temps. Le soir, grande illumination, feu d'artifice sur le pont Louis XVI. De toutes les illuminations, la plus belle était la façade du Corps Législatif (le Palais-Bourbon), c'était un transparent dans le genre italien. »

M. de Marsilly retourne aux Tuileries le lendemain. « J'ai été au Château dans les appartements. Mon uniforme me donne les entrées et mon grade me fait pénétrer jusque dans la salle où se tient le service. Là, j'ai retrouvé d'anciens amis, tels qu'écuyers, gentilhommes ordinaires, huissiers. Nous nous sommes embrassés comme des échappés du naufrage; ils ont repris leur service. On a annoncé le Roi. Les battants se sont ouverts et j'ai vu ce respectable prince, de la plus belle figure, marchant avec peine. Il est très gros, surtout des hanches; il a, dit-on, les jambes ouvertes; elles sont renfermées dans des guêtres de velours noir, il a par-dessus l'ordre de la Jarretière. Il est habillé en uniforme bleu avec des épaulettes d'argent sur lesquelles est brodée une couronne d'or. Il salue de droite et de gauche ou plutôt fait une inclination de

tête très expressive. M. le duc de Berry est petit, les épaules enfoncées, l'air dur, brusque et froid, cependant accueillant avec politesse. Monsieur, ah! il surpasse tout, ouvert, affable. Eh! bien, le bon Roi, homme de tête et d'esprit, gouvernera, et les trois princes monteront à cheval! » Quant à la duchesse d'Angoulême, M. de Marsilly lui trouve « la figure intéressante, l'œil beau, mais humecté de larmes, les pommettes des joues élevées, le nez aquilin, la bouche un peu serrée.... Elle a un beau teint, se tient mal, habitude peut-être contractée par suite des révérences sans nombre qu'elle fait en marchant. »

M. de Marsilly termine la journée en dînant chez Berthier. Le maréchal le présente à son épouse « Altesse, fille de Guillaume de Bavière, oncle du roi de Bavière. Elle est bien faite, le teint très beau, la figure longue, mais l'air très gracieux. Sa dame de compagnie lui ressemble un peu, dame d'un chapitre noble d'Allemagne, dont elle porte la croix avec grâce. J'ai vu arriver la fameuse Mme de Visconti[1], dame d'honneur, se traînant avec peine, appuyée sur le bras du prince. Très bon dîner. Le prince, dans son intérieur, est le même que je l'ai vu autrefois avec ses camarades, bon, affable et dégagé des grandeurs. Il a un garçon et une fille avec lesquels il se plaît à jouer. Parmi les convives, le prince de Visconti et M. de Bongars, premier aide de camp. En sortant de table, nous avons été sur la terrasse et le prince a paru attristé de voir de nombreux escadrons de troupes alliées qui passaient sur les boulevards. Rentrée dans les appartements, la princesse a joué au billard. J'ai fait aussi une partie avec M. de Bongars; M. de Visconti a fait un boston. »

Désormais M. de Marsilly ira régulièrement au « Château » prendre l'air de la Cour. Une agitation fébrile y règne : « On parle déjà de former six compagnies de gardes du corps et de rétablir les quatre compagnies rouges.... Les uns veulent que l'on

1. Joséphine Carcano, comtesse de l'Empire par décret du 29 août 1813, veuve en premières noces de Giovanni Sopranzi, dont un fils, Louis, baron Sopranzi, colonel de dragons, et en deuxièmes noces de François Visconti, ministre de la République Cisalpine en France, mort le 13 mai 1808, d'où Albert, comte Visconti (1790-1805). Ces Visconti appartenaient au rameau de Brignano, fixé à Mantoue et sorti de l'illustre maison milanaise.

reforme le corps des émigrés, les autres celui des Chouans.... Chacun parle pour son saint.... Ces entretiens sont curieux à entendre.... Voilà soixante-douze heures que le Roi est dans Paris, et les prétentions de l'ancien et du nouveau régime s'élèvent de tous côtés.... » Pourtant, observe non sans sagesse M. de Marsilly, « l'essentiel en ce moment n'est pas de créer de nouveaux corps, mais de gagner ceux qui existent, de leur inspirer l'amour du Roi et de leur patrie, de tâcher de leur faire oublier leurs habitudes et de leur boucher les oreilles pour les empêcher d'entendre les perfides suggestions ». Au surplus, si l'on reconstitue les Cent-Suisses, M. de Marsilly aura « des prétentions à y rentrer », encore qu'il n'ait pas émigré, estimant « que le poste d'un bon Français était d'être auprès de son roi ». Il ne resterait d'ailleurs aux Cent-Suisses « que le temps nécessaire pour avoir une bonne retraite ».

Le 9 mai, M. de Marsilly, se promenant à Rueil, « rencontre l'empereur de Russie en équipage simple, attelé de quatre chevaux assez beaux avec des traits de corde et deux cosaques par derrière. On dit qu'il va tous les jours à la Malmaison chez l'impératrice Joséphine. Qu'augurer de tout cela? »

Le 11, il se hasarde à exécuter un projet caressé depuis longtemps : « J'ai attendu dans l'antichambre du Roi le passage de Mme la duchesse d'Angoulême retournant chez elle sachant qu'elle déjeunait avec le Roi... j'ai la noble confiance de l'aborder avec respect : — « Madame, permettez-vous au chevalier de Marsilly, « des Cent-Suisses de la garde du Roi, de se rappeler à l'honneur « de votre souvenir? — Oui, je me rappelle de vous et vous vois avec « grand plaisir. Et M. votre frère? — Il n'est plus, Madame, mais il « a un fils qui désire vous faire sa cour. — Demain à pareille heure « je le verrai avec plaisir. » Salutation profonde, réciprocité de la dame de compagnie. Voilà le chevalier de Marsilly reconnu. Les gardes témoins de cet accueil me font compliment. Oh! que j'étais content! » Il n'en faut point davantage en effet pour combler M. de Marsilly. La journée, du reste, lui réservait d'autres satisfactions du même genre. Il croise en se retirant la députation rémoise venue présenter ses devoirs à Louis XVIII. Vite il se joint à elle :

« M. le baron Ponsardin[1] a prononcé son discours au Roi avec fermeté. Sa Majesté était assise dans son fauteuil, entourée de ses grands officiers. Elle a répondu avec bonté et énergie, résumant le discours, mais n'a pas parlé de se faire sacrer à Reims. La députation a été chez Mme la duchesse d'Angoulême qui a répondu avec intérêt et affabilité. Elle parle très vite et a la voix un peu voilée. Elle a daigné me saluer avec bonté. Le même soir, M. de Marsilly, fait, chez la duchesse de Trévise où il dîne, la connaissance d'un « monsieur fort intéressant, M. de Lesseps, connu pour ses voyages de la Grèce ». Une semaine plus tard, il est de retour à Reims.

C'est là qu'il apprend en juin que les Cent-Suisses sont rétablis sous le commandement du duc de Mortemart[2], petit-fils par sa mère du dernier capitaine, le duc de Brissac, massacré à Versailles en 1792. M. de Marsilly se hâte de lui écrire pour faire valoir ses droits, puis sans même vouloir attendre sa réponse, il reprend le chemin de Paris où il arrive le 7 juillet. Il y reçoit, renvoyée de Reims, la lettre du duc de Mortemart, polie et peu encourageante. « Vu ses infirmités », M. de Marsilly ne pouvait prétendre qu'à sa retraite et il ne dépendrait pas de M. de Mortemart que l'ancien camarade de son grand-père ne fût bien traité. Il voulait d'ailleurs que « la compagnie fût mise sur pied d'activité auquel M. de Marsilly ne saurait suffire ». « J'ai vu clairement qu'on voulait me réformer », s'écrie M. de Marsilly qui se précipite à l'hôtel de Mortemart. Le

1. Pierre-Jean-Nicolas-Philippe Ponsardin, né le 22 octobre 1747, baron de l'Empire par décret du 7 janvier 1814, maire de Reims, député de la Marne, mort le 25 octobre 1819.

2. Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart, né le 20 mars 1787, mort le 1er janvier 1875. Emmené par son père en émigration, il revint d'Angleterre en 1801, se rallia à l'Empire et prit du service militaire. Sous-lieutenant au 1er régiment de dragons en 1806, il fit les campagnes de Prusse et de Pologne, et en 1809 celle d'Autriche comme aide de camp du général Nansouty. Napoléon l'attacha à sa personne en qualité d'officier d'ordonnance en 1810 et lui confia diverses missions importantes, notamment une inspection sur les côtes de Hollande et de Danemark. En 1813, il se distingua à la bataille de Leipzig, mais ne prit aucune part à la campagne de 1814. Dès son retour, Louis XVIII lui donna le commandement des Cent-Suisses et l'éleva à la pairie. En mars 1828, M. de Mortemart alla remplacer à Saint-Pétersbourg M. de la Ferronnays comme ambassadeur. Il se trouvait à Paris en 1830, et c'est lui que Charles X, ayant enfin consenti à retirer les ordonnances, chargea du soin de présider un cabinet libéral que les progrès de la révolution empêchèrent d'arriver aux affaires. Grand-croix de la Légion d'honneur en 1831, le duc de Mortemart devint sous le second Empire sénateur et président du Conseil général du département du Cher.

duc l'accueille non sans un certain embarras. « Il s'attendait à voir un podagre pouvant à peine se redresser. » Après une discussion où M. de Marsilly défend sa cause avec ténacité : « Je vois, monsieur, réfléchit le nouveau capitaine des Cent-Suisses, que vous êtes connu, aimé; présentez un mémoire au Roi; s'il vous accepte, je vous verrai avec plaisir ». M. de Marsilly goûte peu cet avis. Il le suit pourtant, car « il ne faut pas heurter les grands seigneurs, ils se vengent sur vous des mortifications qu'ils éprouvent. J'ai autrefois vécu avec eux, et je les connais. » Sous l'Empire, M. de Marsilly ne disait-il pas, trouvant le prince de Neufchâtel peu empressé à lui rendre un certain service : « Les princes de nouvelle fabrique sont comme les anciens. *Nolite confidere in principibus* »? En ce qui touche M. de Mortemart : « J'ai pu démêler, confesse-t-il, que tout ce qui était vieux lui déplaisait.... Quelle différence dans les gardes du corps! Vieux officiers, vieux gardes, tous sont admis, sauf à leur donner leur retraite au bout d'un certain temps; mais les capitaines des gardes du corps sont tous vieux, ont servi avec les anciens, et notre capitaine, à vingt-quatre ans, ne se fait pas une idée du service tel qu'il était autrefois ».

Le 9 juillet, le duc prend l'ex-Cent-Suisse à part et lui dit : « M. de Marsilly, vous n'avez pas émigré ». « Je lui ai expliqué, riposte notre gentilhomme, ma conduite pendant le cours de la Révolution, la manière dont Mme la Duchesse d'Angoulême m'avait accueilli, s'est rappelée m'avoir vu auprès du Roi dans des instants bien périlleux ». Les choses au demeurant finissent par s'arranger. Le duc devient « un autre homme ». Sortant de déjeuner chez le Roi, il aborde, le 24, M. de Marsilly en riant et lui déclare qu'il s'emploie à lui faire gagner son procès. « Voilà donc du positif et je crois être sûr de mon sort. Le brevet de colonel, dont j'ai le rang depuis le mois de janvier 1792, me sera accordé et la tache de n'avoir pas émigré se trouvera effacée. On ne peut s'empêcher de se récrier contre cette mesure que l'on cherche à prendre pour éloigner des grâces ceux qui y ont droit; elle offense l'homme honnête qui est aussi attaché au Roi que ceux qui ont suivi l'armée des Princes pendant six semaines et n'ont pas pris de parti dans l'armée de Condé, errant dans l'Allemagne, faisant toutes sortes

de métiers, de la chandelle, des souliers, d'autres demandant l'aumône, les plus astucieux s'étant fixés à Hambourg où ils damaient le pion aux juifs. J'ai vu tout cela de mes yeux dans mes voyages d'Allemagne et j'ai été leur dupe pour une livre de thé! » On voit que M. de Marsilly n'aimait point les émigrés; il avait pour cela des raisons assez bonnes. Aussi ne se prive-t-il pas, tout du long de ses souvenirs, de décocher à leur adresse quelques traits dont il y en a qui portent juste. Enfin, le 27 juillet, les vœux de M. de Marsilly sont comblés : « Sa Majesté Louis XVIII m'a accordé les honneurs du service de la compagnie des Cent-Suisses de sa garde avec une pension de retraite d'après mon grade dans l'armée.... Il y avait longtemps que je n'avais éprouvé une joie si vive. »

Donc, M. de Marsilly est entré dans la place et aussi dans les bonnes grâces de M. de Mortemart et de son cousin germain, le marquis de Rougé[1], aide-major des Cent-Suisses. Mieux encore, se trouvant sur le passage de Louis XVIII, le Roi « le remarque par un clin d'œil qui vaut un salut ». Le 13 août, pour la première fois, il aperçoit « le duc d'Angoulême revenu hier au soir. Il est petit, l'œil vacillant, il ressemble à sa mère, princesse royale de Savoie. » Dans la même journée, M. de Marsilly assiste au départ du Roi, allant au-devant de la duchesse d'Angoulême : « Ce prince ne monte pas aussi difficilement en voiture que je le croyais. Le marchepied se déploie en six feuilles. La garniture des gardes est assez nombreuse, parce qu'ils garnissent l'escalier; avec huit gardes suisses nous pourrons très bien faire ce service. »

Mêlé de près à la vie intérieure des Tuileries, M. de Marsilly nous en décrit l'étiquette avec complaisance : « Les courtisans abondent, généraux et autres. Il faudrait que ces gens-là aient une fenêtre au cœur pour laisser voir ce qui s'y passe. » Le 22, il y a

1. Rougé (Bonabes-Louis-Victurnien-Alexis, marquis de) né le 31 janvier 1778, mort le 29 mars 1839. Émigré pendant la Révolution, il fut successivement aide de camp du prince Christian de Waldeck (1794) et sous-lieutenant dans le régiment du duc de Mortemart son oncle. D'abord aide-major des Cent-Suisses, il devint premier lieutenant de la compagnie en 1815. Louis XVIII le nomma pair de France la même année. Élevé au grade de maréchal de camp (1830), il donna sa démission en 1832. Il se trouvait par sa mère Victurnienne de Mortemart le cousin germain du commandant des Cent-Suisses.

présentations : « Elles se font de cette manière. Au retour de la messe, le Roi se place dans un fauteuil, devant la cheminée du salon qui est avant la salle du trône. Derrière lui sont les capitaines des gardes du corps, français et suisses, le premier gentilhomme de la chambre sur la droite, parce qu'il nomme au Roi les personnes qui sont présentées. Celles-ci passent devant le Roi en le saluant et sortent par la salle du trône. La présentation des corps ou des députations est différente. Le grand maître des cérémonies va les prendre à la porte de la salle, fait trois révérences au Roi, que la députation répète. Celui qui porte la parole s'approche du Roi et débite son compliment, défile par la gauche et sort par la salle du trône. Le grand maître des cérémonies est toujours accompagné du maître des cérémonies et d'un aide des cérémonies. »

Le 25 août, on célèbre officiellement la Saint-Louis, pour la première fois depuis vingt-cinq ans sur le sol français. M. de Marsilly est prodigue de détails sur cet événement. En voici quelques-uns : « Nous avons pris nos postes (à l'Hôtel de ville) comme si le service n'avait jamais été interrompu. La fête a été superbe et bien ordonnée. Le Roi est arrivé à quatre heures; il a été reçu par M. le baron Chabrol et les douze maires de Paris, et a été introduit dans une salle bien décorée et illuminée où il s'est assis sur un trône élevé, ayant à ses côtés la duchesse d'Angoulême et les princes, sur la gauche les dames invitées au banquet assises sur des pliants, les seigneurs sur la droite. Après les présentations et les compliments, auquels le Roi a répondu d'une manière noble et touchante, se retournant vers le tableau du grand Henri qui était placé au-dessus de lui, il a juré qu'il ferait ses efforts pour l'imiter, voulant être le père et l'ami des Français. Il a passé dans la salle du banquet où n'étaient placés que les princes et princesses du sang et les dames nommées, telles que les femmes des ministres, maréchaux, etc. A côté de la salle du banquet, était la table des seigneurs de la cour; la nôtre était un peu éloignée et j'ai eu de la peine à la trouver.... Le Roi s'est levé du banquet à six heures environ; il est monté dans les appartements qui lui étaient destinés par un escalier étroit. Nous avions

la garniture des paliers comme il avait été réglé par les capitaines.... Bientôt on a servi le café et les liqueurs. Un rideau s'est levé et une musique délicieuse s'est fait entendre. On a chanté un hymne analogue à la fête. Pendant ce temps, des domestiques versaient aux personnes qui étaient dans cette salle des sorbets, glaces, liqueurs et café. Le Roi a été prendre sa place pour entendre le concert qui a duré une heure. De là, il s'est rendu au bal que Messeigneurs les ducs de Berry et d'Angoulème ont ouvert avec Mmes Chabrol et Frochot.... Nous nous sommes réunis, gardes du corps et Cent-Suisses, sur la place de l'Hôtel de ville, formant une haie mêlée garnissant la voiture du Roi qui s'est retiré à neuf heures et demie. On dit que la table du Roi a été pillée, ou plutôt le dessert, par des gardes du corps galants qui ont offert des rafraîchissements aux dames toutes mourant de faim, étant placées depuis neuf heures dix du matin. On dit qu'il y a eu un très bel ambigu, que le bal s'est prolongé jusqu'à cinq heures du matin. Je n'ai rien vu de tout cela. Le Roi monté en voiture, les gardes du corps et les Cent-Suisses se sont mis en marche pour se rendre à leurs hôtels respectifs. »

Le 1er septembre, les officiers et sous-officiers des Cent-Suisses « traitent splendidement leur capitaine au *Rocher de Cancale* », le restaurant à la mode. M. de Marsilly fut l'ordonnateur du repas qu'il égaya par des couplets, et qui coûta, nous confie-t-il, 36 francs par tête, ce qui fit un total de 720 francs.

Cinq jours après, M. de Marsilly regagne Reims. Il y trouve l'esprit public fâcheusement impressionné. « Le peuple parle du prochain retour de Bonaparte avec les Turcs. L'activité que l'on met dans la perception des droits réunis l'offusque. Monsieur s'était trop avancé dans sa proclamation, car il faut des impôts. L'essentiel est d'en diminuer l'odieux. Le Roi ne craint pas ses amis les royalistes; en les oubliant en ce moment dans les grades qu'il accorde, il est sûr d'eux; mais est-il sûr de l'armée? Chaque moment peut amener une guerre de parti. Les troupes ne cessent de crier : *Vive l'Empereur*, même sous les yeux des Princes. La royauté est sur un volcan et jusqu'ici je ne peux me livrer à des présages heureux. »

Le duc de Berry fait annoncer sa visite le 22 septembre, mais

ayant passé la journée à chasser, il n'arrive qu'à huit heures et demie du soir, alors qu'on n'y comptait plus. Cette désinvolture choque justement M. de Marsilly. « Un bonhomme éclairé sur les intérêts des princes que nous avions perdus depuis vingt-cinq ans dirait : mais est-ce le moment de s'excéder à la chasse lorsqu'on est attendu dans une grande ville, forte de 36 000 âmes, et que l'on a tant de cœurs à gagner? Voilà ce que des courtisans amis du Prince auraient dû lui représenter, mais ils sont toujours les mêmes. Vingt-cinq années de malheurs ne les ont pas changés. » Cependant son humeur se rassérène, car jamais fête ne fut plus réussie. « Le bon ton d'autrefois s'y est montré sous les formes les plus délicates », et puis le duc de Berry n'a-t-il pas interpellé M. de Marsilly en ces termes gracieux : « *Je me rappelle que vous m'avez été présenté il y a quinze jours environ par M. le duc de Mortemart que j'aime beaucoup.* »

D'invraisemblables rumeurs continuent de circuler dans Reims. « On parle du mariage de Marie-Louise avec le roi de Prusse.... Les Anglais demandent qu'on leur rende la ville de Lille et une partie de la Flandre française; le roi de Rome sera couronné à Pâques; les dîmes et les droits seigneuriaux seront rétablis.... Des émissaires sous l'habit de religieux, des colporteurs distribuent de petites feuilles dans les villages... je ne peux m'empêcher de m'attrister sur les faux bruits que l'on fait courir pour tenir l'esprit du peuple en fermentation. Je soupçonne qu'ils viennent d'une société de jacobins qui s'assemblent tous les jours à onze heures et demie dans un cabinet attitré. Ils appellent cela la messe d'onze heures.... Il passe ici des soldats animés d'un mauvais esprit; ils crient sans cesse : *Vive l'Empereur!* Un officier de la garde nationale M. A... a eu la force d'en emmener un au corps de garde de la ville. On prétend qu'on a voulu enlever le Roi à l'Odéon, que la conspiration a été découverte, que le prince de Wagram avait prié le Roi de ne pas y aller ce jour-là, et que le Roi, plein de courage, lui avait dit : *J'irai et vous viendrez avec moi comme capitaine de mes gardes!* Quel malheur qu'un prince aussi courageux ne puisse monter à cheval! »

L'année 1815 débute par un froid rigoureux et persistant. Le

21 janvier, « service expiatoire attendu par les honnêtes gens depuis vingt-trois ans.... Tout s'est passé dans la plus grande décence, mais je crois que peu de personnes ont senti le prix de cette auguste et lugubre cérémonie. » Le 30, M. de Marsilly reçoit son brevet de colonel « à prendre rang du 1er janvier 1792... j'ai été fait lieutenant-colonel le 4 juillet 1784. Avec de la patience je pourrai avoir le rang de maréchal de camp. »

Revenu à Paris le mardi 28 février, il se rend à l'hôtel des Cent-Suisses : « J'ai vu de très beaux hommes, bien tenus, qui paraissent bien disciplinés et on ne peut que complimenter M. le duc de Mortemart et M. le marquis de Rougé ». Mais tout à ses nouveaux devoirs, plein de zèle, M. de Marsilly mêle bientôt la critique aux louanges. « Tous les officiers des gardes du corps se trouvent à la messe ou aux sorties du Roi. Pourquoi messieurs les officiers des Cent-Suisses ne font-ils pas de même? C'est là ce que mon assiduité fera changer. »

M. de Marsilly qui a rencontré aux Tuileries d'anciennes connaissances, « Cherizey, d'Hunolstein, Sainte-Aldegonde, Busseuil », a bientôt de nouveaux sujets d'étonnement. A midi et demi, il assiste « à l'école de théorie expliquée parfaitement par M. le marquis de Rougé.... A deux heures, la compagnie se rend au jardin de l'Infante, où elle manœuvre sous les ordres de M. le duc de Mortemart qui entend parfaitement les manœuvres. Elle durent jusqu'à quatre heures. Je suis dans un autre monde. J'ai servi quinze ans dans les Cent-Suisses avant la Révolution et je n'avais jamais entendu parler de théorie ni de manœuvres. M. de Busset, aide-major, faisait marcher deux ou trois fois la compagnie au printemps pour conserver son ensemble. Nos Suisses étaient si bien exercés lorsqu'ils sortaient des gardes suisses et entraient dans la compagnie, qu'ils marchaient toujours bien et servaient d'exemple aux autres corps, mais aujourd'hui c'est une composition différente. »

Dans ses notes du 3 mars, M. de Marsilly nous apprend qu'il vient de monter sa première garde et nous initie aux détails du service. « Je me suis mis à la tête de la garde et j'ai été au Château où la garde descendante était en bataille dans la salle. J'ai relevé

M. de B.... Le cabinet de l'officier est bien. Les Suisses sont dans un corps de garde un peu reculé. Il y a trois factionnaires, le premier à la porte de l'appartement du Roi au pavillon de Flore, le second à la porte de la salle des Maréchaux et le troisième devant les armes. A six heures, il y a une table de service dont le lieutenant des gardes du corps fait les honneurs, l'officier des Cent-Suisses à sa droite. A cette table mangent deux officiers des gardes du corps, un officier des Cent-Suisses, un officier des gardes de la porte, des officiers de la garde nationale et de la troupe de ligne, total onze personnes. A neuf heures, l'ordre se donne dans les appartements par le capitaine des gardes qui remplace notre capitaine lorsqu'il ne s'y trouve pas. A dix heures l'appel. Deux Suisses du Roi couchent dans la salle des Maréchaux et quatre dans celle du Roi. Le service se fait comme dans une ville de guerre; nombreuses et fréquentes patrouilles. Les grilles sont fermées, excepté celle du pavillon de Marsan. Les cours du Château et l'intérieur sont très éclairés. Le sergent des Cent-Suisses fait deux fois dans la nuit des rondes dans les souterrains du côté de la chapelle et de la salle des spectacles, dans les combles et les manœuvres des machines, où des malintentionnés pourraient se glisser, mais ce n'est pas là où ils se tiennent. Si la police se faisait bien, on les trouverait aisément. Bonaparte a une correspondance suivie avec les ministres, avec ceux qui aspirent à reprendre leurs places, et que leur importe le bonheur de la France?... Il y a déjà des signes de ralliement, la violette. On voit au Palais-Royal, dans les promenades, des jeunes gens de toutes les classes s'en parer, et on ne dit rien. La Cour est dans la plus grande sécurité. Combien cela durera-t-il? A neuf heures du matin, l'officier de service va rendre compte de ce qui s'est passé à son poste au capitaine des gardes.... A dix heures, on sert un déjeuner à l'endroit où l'on a dîné et avec les mêmes personnes. La table est bien servie, sans profusion, mais on est trop économe pour le vin de dessert, une bouteille de vin de Bordeaux pour onze personnes! »

Baron Hennet de Goutel.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

# EUGÈNE BOUDIN A TROUVILLE SOUS LE SECOND EMPIRE

Le mercredi 1er juillet 1863, la diligence, affectée au service entre Pont-l'Évêque et Trouville, avait accompli son dernier trajet. Ce jour-là, on inaugurait la nouvelle voie ferrée construite sur les instances du duc de Morny, le fondateur de Deauville. L'évêque de Bayeux donna sa bénédiction à la gare terminus. Il y eut des discours, un banquet, et le soir, on dansa au casino de Trouville. Il était enguirlandé de fleurs, et « splendidement éclairé au gaz ». La nuit était douce, la réunion brillante; l'ensemble excita l'enthousiasme des chroniqueurs, et l'un d'eux compara ce coin du Calvados au golfe de Naples[1]. On peut tout écrire avec de l'aplomb.

Le chemin de fer amena sur la plage de Trouville une grande affluence de baigneurs. Les gazettes annoncèrent l'arrivée des personnages de marque. Ils appartenaient à la cour, à la finance, à la politique, aux ambassades, à la presse. Quelques-uns étaient simplement des habitués de Tortoni et du Lac. Trouville est lancé. Deauville commence de naître. On fuit volontiers Dieppe et Biarritz où l'étiquette de la Cour se fait sentir. A Trouville, ni culotte ni bas de soie ; Mérimée peut s'y arrêter sans crainte de s'enrhumer. Mais le dandysme sévit, et la mode, cette grande affaire, gouverne les esprits. On étale des toilettes, on se permet des excentricités. Ce monde, le tout Paris riche et huppé que les Goncourt haïssaient au point de souhaiter son anéantissement à l'aide d'une machine infernale, — souhait bien inutile, *l'imbécillité élégante*, comme ils l'appelaient, étant inhérente à toute société polie, — ce monde va être pour un peintre, peu ou point connu,

1. *La Gazette des Eaux*, 9 juillet 1863.

un sujet d'observations et d'études particulièrement attachantes. Eugène Boudin avait alors trente-neuf ans. Il venait d'Honfleur où il était né dans un logis très modeste de marins[1]. Il avait séjourné au Havre, étudié pendant trois ans, comme boursier, à Paris, puis revenu au pays natal, avait poussé une pointe vers le nord, une autre vers la Bretagne pour s'attarder ensuite dans la vallée de la Toucques auprès de Troyon.

Deux expositions au Havre et à Rouen n'améliorent pas une existence précaire. Pour vivre, Boudin fait des travaux de toutes sortes. Mais, entre temps, il accumule des études en suivant son *impression*. Néanmoins, il atteint la quarantaine sans avoir à son actif un succès remarquable.

C'est après 1870 que Boudin signe le *Port d'Anvers*, celui de Bordeaux, ses vues de Bruxelles, de Rotterdam, et tant d'autres toiles connues. Par leur date, elles s'écartent trop de l'Art des deux Empires pour trouver place dans la *Revue*. Aussi notre objectif vise-t-il principalement les *Plages*, peintes au moment le plus florissant du règne de Napoléon III. L'une, la *Plage de Trouville à l'heure du bain*, a figuré en 1900 à la Centennale. D'autres sont restées cachées dans les collections particulières, ainsi que des aquarelles croquées sur place avec une sûreté et une hardiesse incomparables[2].

*
* *

Eugène Boudin exposa au Salon de 1859 une toile qui est actuellement au Musée du Havre, le *Pardon de Sainte-Anne-Palud*. Dans ses *Lettres* au directeur de la *Revue française*, écrites à Honfleur, dans le courant de mai, Charles Baudelaire parlait de ce tableau qu'il donnait pour « fort bon et fort sage[3] ». Ceci noté, il s'étendait longuement sur une série de pastels que Boudin lui avait

1. Le 12 juillet 1824.
2. Quelques-unes de ces aquarelles se trouvent au Petit Palais (Musée de la Ville de Paris), et au Louvre (collection Moreau-Nélaton).
3. Charles Baudelaire, *Salon de 1859*, dans le volume des *Curiosités esthétiques*, édition définitive, p. 333.

montrés dans l'intimité. C'étaient des études de ciels dont la notation et la solitude l'avaient conquis.

Certains auteurs ont trouvé dans cette page de Baudelaire la certitude que Boudin avait été, dès lors, très apprécié. A l'époque où le *Salon* de 1859 parut, Baudelaire n'était pas, comme l'assure M. George Lanoë, un *critique renommé*[1]. Sur ce point, il suffit de consulter ses contemporains. Parmi les meilleurs esprits, beaucoup affichaient à son égard l'ignorance ou le mépris. Sans le connaître, Mérimée le jugeait *niais et honnête*; pourtant, il avouait que dans le livre « très médiocre » des *Fleurs du Mal*, « il y avait quelques étincelles de poésie[2] ». De toute évidence, Baudelaire écrivait pour le petit nombre. Comment donc aurait-il pu accréditer un artiste auprès du grand public? J'insiste sur le fait que dans son *Salon*, il parlait fort brièvement du *Pardon*, mais s'attardait à décrire des pastels que personne n'avait vus. Et, à ce propos, de quoi était-il question? De la solitude universellement abhorrée. Etait-ce, en vérité, le moyen d'attirer l'attention sur le peintre, et de lui faire gagner, par contre-coup, de l'argent? M. G. Lanoë voudrait nous en convaincre. Je crains bien qu'en lisant le texte de Baudelaire, — si toutefois il a pris cette peine, — M. G. Lanoë ait été un peu distrait.

Un autre critique, M. Thiébault-Sisson, apprit aux lecteurs du *Temps* que le succès des tableaux de Boudin, exposés aux Salons officiels de 1864 à 1867, fut *complet*[3]. Fondait-il son assertion sur Baudelaire, E. Chesneau[4] ou Castagnary[5]? Nous allons dire quel fut ce *succès*.

*
* *

Après le salon de 1859, Eugène Boudin délaisse momentané-

1. George Lanoë, *Histoire de l'École française de Paysage depuis Chintreuil jusqu'à 1900*. Nantes, 1905, 1 vol. p. 187.
2. Prosper Mérimée, *Une correspondance inédite*, Paris, 1897, 1 vol., p. 125.
3. *Le Temps*, 6 mai 1913, compte rendu d'une exposition d'œuvres de Boudin, faite à la Galerie Chaine et Simonson.
4. Ernest Chesneau, *Peinture, Sculpture, les Nations rivales*, Paris, 1868, 1 vol., p. 334.
5. Castagnary, *Salons*, Paris, 1892, t. II, année 1875, p. 176.

ment les scènes de la vie bretonne[1]. Quatre années, vides de faits, succèdent à ce premier contact avec la société parisienne. Quatre années d'incertitudes qui aboutissent à un échec au Salon de 1863. Boudin est parmi les Refusés. Aujourd'hui, c'est une très bonne note. Qu'a-t-il fait pendant tout ce temps? M. Jean Aubry nous le dira, peut-être, un jour[2]. Nous savons seulement, d'après le témoignage de ses premiers biographes, MM. Raymond Bouyer[3], et Gustave Cahen[4], qu'il fréquente chez la mère Toutain, à Honfleur, la pléiade des paysagistes attachés à la côte normande. Il cause et travaille avec eux. Il connaît déjà Courbet; il connaîtra bientôt Jongkind. Mais dans cet entourage bien fait pour entretenir ses hésitations, il n'oublie pas les maîtres anciens vers lesquels ses premières aspirations le portèrent. Il pense quelquefois à Guardi et souvent à Van de Velde. Tour à tour, il se les donne pour modèles sans jamais viser à la copie servile. L'audace ne lui manque pas; mais il est modeste avec ses égaux et timide avec ses maîtres. Il écoute volontiers Troyon, Millet, Corot, E. Isabey. C'est un danger, car le choix exige, outre la connaissance, la liberté. Mais ce danger est atténué par le fait que Boudin aime autre chose qu'eux. Il a peint des vaches, des paysans, des arbres. Au fond il n'aime que la mer et le ciel; et dans ses *Carnets*, dont M. G. Cahen a publié des fragments, il marque : « De beaux et grands ciels tout tourmentés de nuages, chiffonnés de couleurs, profonds, entraînants. Rien dessous s'il n'y a rien[5]. » Pourtant les figures le sollicitent derechef. Comment faire accepter au public l'infini désert? En vrai et bon artiste, il se préoccupe surtout de trouver l'accent par quoi l'œuvre d'art se distingue et s'affirme. A une grande probité s'ajoute l'émotion toujours ressentie devant la nature, et à laquelle il cède religieusement. Des doutes, il en a encore, et c'est heureux; ainsi l'œil reste ouvert, et l'esprit en suspens. Les études se multiplient : contours précis, horizons embrumés, mer glauque, remous de la

1. Il a peint d'autres *Pardons*, notamment celui qui figure au Salon de 1868.
2. Jean Aubry, *La vie et l'œuvre d'Eugène Boudin* (*à paraître*).
3. *Gazette des Beaux-Arts*, 1889, t. I, p. 117-124.
4. Gustave Cahen, *Eugène Boudin, sa vie, son œuvre*, Paris, 1900, 1 vol.
5. Ouv. cit., p. 182.

marée montante, course folle des nuées, écume qui s'éparpille, vent qui s'apaise, calme qui renaît. Que peuvent désormais ses maîtres? L'aiguiller sur une voie plutôt que sur une autre. Est-ce lui qui leur demanda ce qu'il devait faire? Il accueille les conseils de Troyon et d'Isabey[1] qui tous deux l'engagent à peindre les plages mondaines. C'est pourquoi Boudin se trouvait à Trouville lorsque débarquèrent toutes les belles dames de Paris avides de humer l'air marin.

*
* *

Les bains de mer étaient en pleine vogue. Leur vertu stimulante, préconisée depuis peu par la Faculté, invitait à des exodes dont le côté burlesque avait été illustré par Honoré Daumier. La série des *Baigneurs* et *Baigneuses* marque l'époque de cet engouement qui bouleversa les habitudes casanières des Parisiens. Dès juillet, l'émigration commence, favorisée bientôt par le développement des voies ferrées. Mais si le trajet s'effectue rapidement, l'installation ménage des surprises. De l'avis d'Aurélien Scholl, les hôtels de Trouville sont des bouges[2]. Rien ne rebute le Parisien. S'il est riche, il fait bâtir. Ainsi Trouville monte à l'assaut de la colline, tandis que de l'autre côté de la Toucques on aperçoit déjà les toits pointus de la villa Morny, ou les tours crénelées des villas Donon et Oliffe.

On apporte à la mer les goûts de la ville. L'architecture est moyenâgeuse comme il sied au temps des Viollet-le-Duc, et pour tracer le plan de sa ville, Morny s'inspire des principes d'Haussmann. On y apporte aussi le goût des toilettes et du luxe, et quelles toilettes! et quel luxe! La princesse de Metternich donnait le ton. C'est tout dire. Ce « remuant petit monstre », comme l'appelle méchamment Horace de Viel-Castel[3], avait là une cour

1. Cf. Gustave Cahen, ouv. cit., p. 68 et 185.
2. *Le Nain Jaune*, 9 septembre 1865.
3. Horace de Viel Castel, *Mémoires sur le règne de Napoléon III*, Paris, 1885, 6 vol.: t. VI, p. 285.

qui suivait et singeait ses fantaisies. La comtesse de Pourtalès et la marquise de Galliffet l'aidaient à la régir. Comme les allures bourgeoises du règne de Louis-Philippe n'étaient pas oubliées, et les falbalas cérémonieux des premières années de l'Empire encore très admirés, dans maintes feuilles du temps, le blâme perce : tant d'excentricités surprennent. Les jupes découvrent la cheville, quelle impudeur! Les écharpes font râteaux, quelle négligence! Les petits chapeaux ronds se portent même dans la journée, quelle audace! On se met des sonnettes au talon, quelle folie! Et tous ces tons criards qu'on amalgame, c'est le carnaval! Tel est bien la réputation de Trouville : on s'y déguise.

Les hommes font comme les femmes. Pour la promenade en calèche après-midi, les braies grises et les bas rouges sont très commentés. Le matin, c'est la tenue du cavalier, même quand on ne sait pas monter. Le comble de l'élégance est de porter du cuir mou dans les entre-cuisses d'un pantalon vert bouteille. Les ducs adoptent le voile, l'ombrelle et la pipe; les princesses, le cigare et la canne. On crie, on s'esclaffe, et on les imite.

Boudin observe cette société bigarrée. Il n'en retient pas les éléments outrés. L'altération de la ligne ou seulement d'un détail typique pour une fin caricaturale ne le préoccupera jamais. De même, il ignore l'inquiétude lyrique qui tourmentait à cette époque Monticelli. Pour rendre l'éternel féminin, il ne peindra ni des monstres ni des fées. Il ne saura pas saisir, comme Constantin Guys, les allures provocantes des biches cotées. Ses bourgeoises et ses grandes dames sont des sujettes ou des amies d'Eugénie de Montijo. Ceci donne la portée exacte des toiles qu'il prépare : ce seront des actualités mondaines, mais dépourvues de la pompe officielle et des superfétations fastueuses chères à Eugène Lami.

Il regarde les formes et les figures pour saisir leur caractéristique en se maintenant, par le fait de son esprit bien équilibré, dans une modération stricte. Un spectacle l'attire : le groupe en plein air sans ordonnance préméditée. Sa valeur pittoresque lui paraît certaine, et sa signification suffisante. C'est une découverte. Les personnages épisodiques ont vécu. Ils ne servent plus d'échelle

Aquarelles par Eugène Boudin (appartiennent au Dr F. Collet).

de proportion comme dans les gravures de Charles Mozin; ils vivent, agissent, et font partie intégrante du paysage.

En utilisant sa découverte, Boudin bat en brèche le romantisme chancelant, et ouvre la voie aux premiers impressionnistes. La recherche du *sujet* devient inutile, et il la proscrit. Mais son initiative sera méconnue, et plus tard, soit par modestie, soit par indifférence, il ne la revendiquera pas. Toute l'école moderne repose cependant sur la liberté de peindre d'après nature n'importe quel spectacle de la vie. Les plus communs ne sont pas les moins suggestifs; mais trop souvent l'interprétation poétique fait défaut. Elle seule, pourtant, communique à l'œuvre d'art ce caractère de pérennité qui est une manifestation de l'absolu.

*
* *

Au hasard des rencontres faites sur la plage, Boudin trace des croquis, lave des aquarelles, — esquisses d'une éloquence singulière dont il s'inspirera pour établir ses tableaux. Or, sur une plage, que voit-on? des groupes en cercle ou en rang d'oignons. On s'asseoit pour bavarder, on se lève pour flâner, on se disperse, on se retrouve, on est agité, paresseux, un peu ahuri. Les expressions sont nulles, mais les attitudes variées. L'atmosphère enveloppe cet ensemble animé. Elle est lourde ou légère, tourmentée ou paisible, et Boudin pousse à fond cette étude de l'impalpable, étude toute nouvelle dont il donnera le goût à Claude Monet. Comme accessoires, les cabines de bain, les chaises en désordre, quelquefois la quille d'un canot, ou un mât. Ici, le monde afflue, c'est marée haute : on se baigne; là, il y a un vide fait par un couple qui s'éloigne. La brise de mer fouette les banderoles, plaque les étoffes, remue les basques, menace l'équilibre des chapeaux. Une dame en nacarat passe devant le peintre. Cette tache l'éblouit, il la note; elle dominera la *Plage de Trouville à l'heure du bain* (1864). Mais comme s'il craignait que cette tache rouge ne soulevât des protestations, il assourdit sa palette pour peindre *Un concert au casino de Deauville* (1865). C'est le jour de l'inau-

guration[1]. Mmes de Metternich, de Pourtalès, de Galliffet sont présentes. Desgranges conduit l'orchestre qui joue, peut-être, l'éternelle rengaine, *Il baccio*. L'assistance compacte, très élégante, un peu houleuse, est massée près du kiosque dont l'architecture métallique rappelle les débuts de cet art tant combattu. Pas de mer, mais un ciel bleu assez vif, seule note soutenue du tableau. L'année suivante, il se plaira de nouveau au papillotage des couleurs en brossant les *Régates à Trouville* (1866). Nouvelle tache rouge, mais moins voyante; même cohue mondaine qui suit l'évolution des yachts luttant contre le flot.

Il y aura d'autres *Plages* de Trouville, à marée basse, et à marée montante; d'autres réunions, d'autres bains, d'autres cabines avec des éclairages et des groupements différents. Comparées à l'œuvre entier, ces toiles sont toutefois en petit nombre. Cependant, jusqu'en 1869, Boudin persista à peindre les mêmes sujets. Mais le succès ne vint pas. Au Salon de 1865, les deux toiles sur lesquelles il fondait de grandes espérances, la *Plage de Trouville à l'heure du bain*, et le *Concert au casino de Deauville* passent inaperçus. Leur nouveauté ne suscite ni curiosité ni commentaires. La critique ne les mentionne même pas. Il faut attendre 1867 pour relever un passage élogieux d'Ernest Chesneau. Castagnary dira son opinion deux ans plus tard. Le public reste indifférent. Les marchands demandent, non des modes, mais des marines. Boudin se décide à rouler les *Régates* et le *Concert* pour employer les châssis à une fin plus utile. Ces toiles seront retrouvées plus tard au fond d'une armoire[2]. Est-ce là le *succès complet* auquel M. Thiébault-Sisson faisait allusion?

*
* *

Au vrai, le monde du second Empire dédaigna les actualités d'Eugène Boudin. L'artiste devra son renom à ses marines. Et en effet, il excellera à rendre, outre le fourmillement des grands

1. 15 juillet 1864.
2. Cf. à une lettre de M. G. Cahen que je tiens par devers moi, et à l'ouvrage cité, p. 69.

bassins marchands, le départ des barques, la rencontre au large, le coup de vent, la houle, le retour de la flottille quand les hommes sont las, et les carènes lourdes. Comme variations à ces harmonies du ciel, de la mer et des gréements, les scènes familières du port auxquelles il fut mêlé dès son enfance : l'étalage du poisson, le tumulte des femmes, le marché, la somnolence des hommes, l'immobilité des barques. L'accent est si vrai qu'il émeut, et le dessin si sûr qu'il captive. Mais l'un et l'autre ne font pas oublier un émule de Boudin, honfleurais comme lui, Alexandre Dubourg qui a traduit, dans le même temps, des scènes semblables avec une vigueur digne d'être signalée.

Plages ou marines, Boudin a cherché avant tout la lumière; seulement au lieu d'exalter son rayonnement par des tons vifs, il a donné sa préférence aux demi-teintes, particulières à la côte normande. L'ascendant du pays natal paraît difficilement contestable. Ainsi Boudin est devenu, — on l'a dit et redit, — le virtuose du *gris*, — gris bleuté, gris ensoleillé, gris d'argent, gris sombre de l'orage, couleur du spleen et du rêve rencontrée partout, aussi bien à Honfleur qu'à Venise ou à Villefranche. D'autre part, sa technique a subi des changements. La pâte épaisse et riche des toiles datées aux environs de 1870 est devenue par la suite plus mince et plus lisse. Sur ce point, il a évolué à l'encontre des Impressionnistes. Toutefois, il faut tenir compte de certaines pochades relativement récentes, comme le portrait de *Mme Pécrus dans son jardin*, du musée d'Honfleur. Elles mettent en garde contre une généralisation trop hâtive, car elles attestent que Boudin avait conservé un goût prononcé non seulement pour la couleur, mais pour la touche nerveuse et hardie. Il y a là un parallélisme de sentiments qui fait le fond même de cette nature d'artiste.

Avec son caractère hésitant, Boudin n'était point fait pour l'action. Aussi s'est-il tenu à l'écart d'un combat qu'avec beaucoup d'autres il avait préparé. Par le fait, son art s'est immobilisé à une époque où le grand mouvement impressionniste s'affirmait. L'influence qu'il a pu avoir au début sur ses cadets, — exception faite de Claude Monet, — échappe à tout contrôle. Est-ce parce

que Raffaëlli a tiré du spectacle de la vie moderne, et de la cité en particulier, ses meilleurs sujets, qu'il faudrait reconnaître entre eux une vague filiation? L'hypothèse serait gratuite.

*
* *

A Trouville, puis à Deauville où il demeura de préférence jusqu'à sa mort[1], Boudin continua de peindre des baigneurs contemplatifs ou bavards. Ce sont des tableautins agréables, de dimensions restreintes, de coloris presque uniforme. Ils rappellent difficilement les œuvres exécutées au beau temps de la princesse de Metternich. Ces dernières ont été groupées à différentes reprises. Constatation faite de leur éclat, on a passé outre. Le monde est si pressé et si distrait! Cependant leur valeur documentaire pouvait suffire à retenir l'intérêt. Mais le discrédit qui enveloppait cette époque s'efface à peine. Le temps accomplit lentement son œuvre. Grâce au recul enfin acquis, les modes d'alors, affranchies du ridicule, prendront bientôt place dans l'histoire du costume. Comme le panier de la Clairon, la crinoline de Rose Chéri possédera ce que le vulgaire appelle un *style*. Dans quelques années, la tournure qui nous fit tant rire naguère sera marquée du même signe.

Déjà, au théâtre, l'heureuse reconstitution de certaines pièces a mis en relief les fastes de la crinoline. A brève échéance, on se disputera les lionnes peintes par Eugène Boudin, à Trouville, sous le second Empire. Images évocatrices d'un monde disparu, elles perpétueront, mieux que les dessins d'Héloïse Leloir, les burnous en grenadine, les robes d'organdi, de mohair, d'alpaga, les châles, les barbes garnies de blonde, les bas rayés, les ceintures à pointe, les chicorées et les glands, les effilés et les passementeries, les capotes et les pailles d'Italie, sans oublier le « suivez-moi jeune homme », le voile de gaze et la marquise. Ce sont des chiffons, des colifichets, des riens; mais ces riens cachent une chose subtile : l'âme d'une société. Et Boudin l'a traduite à sa manière, sous une forme si naturelle et si vraie qu'on ne peut plus l'oublier.

JEANNE DOIN.

1. Survenue le 8 août 1898.

# METZ AU TEMPS FRANÇAIS
## (1830-1870)

### I

Metz en 1830 avait gardé l'aspect d'une vieille forteresse aux remparts solides, aux portes monumentales, aux rues étroites, placée dans un site admirable sur les bords de la Moselle. Sa population comptait 42.000 habitants, et ce chiffre augmenta peu jusqu'en 1870. L'élément ouvrier en formait seulement une partie; la grande industrie n'existait pas, la petite industrie ne travaillait que pour le marché local; Metz était surtout une ville de petite et de moyenne bourgeoisie. Cette bourgeoisie restait en relations suivies avec la campagne voisine, où elle possédait beaucoup de petites propriétés; mais elle vivait principalement de la présence d'une garnison nombreuse, qui dépensait beaucoup. L'aisance était répandue, sans qu'il y eût un grand nombre de grosses fortunes; tout le monde menait une vie simple, économe, sans luxe. « En général, nous dit un Messin de ce temps, Alfred Mézières, le train de maison était inférieur à ce qu'aurait comporté la fortune réelle[1]. » Cette simplicité dans les habitudes contribuait au rapprochement des classes.

Cette population calme, froide, peu expansive, se passionnait cependant pour la grandeur militaire de la France. Elle était fière d'habiter la ville pucelle qui, depuis le siège fameux soutenu par Guise contre Charles-Quint, avait repoussé victorieusement toutes les attaques; elle rappelait que, ni en 1814 ni en 1815, l'ennemi n'avait pu s'en emparer par la force. On conservait toujours vivant le souvenir de Napoléon, de sa gloire beaucoup plus que de ses défaites; on attribuait celles-ci aux traîtres, on maudisé-

1. Mézières, *Au temps passé*, 1906.

sait Bernadotte, Murat, Bourmont. Dans toutes les familles se trouvait au moins un survivant des armées impériales; et ces hommes ne se lassaient jamais de recommencer le récit de leurs campagnes devant les enfants et les jeunes gens. « Ils nous apprenaient, dit Mézières, à ne jamais douter de la patrie, à la considérer comme la première des nations, comme la reine du monde. Soldats obscurs et généraux illustres, ils tenaient tous un langage analogue. » Aussi les fils de la bourgeoisie rêvaient-ils d'entrer à Saint-Cyr ou plutôt à l'École polytechnique; le collège royal de Metz, un des plus florissants de France, les y préparait avec succès.

C'est que l'École polytechnique avait son prolongement à Metz dans l'École d'application de l'artillerie et du génie. Elle datait de 1802; on avait réuni à ce moment l'École d'artillerie de Châlons avec l'École du génie transférée de Mézières à Metz. Nulle part il n'existait un lien aussi étroit entre un grand établissement militaire et la population civile. L'École était le centre moral de la cité. De nombreux élèves étaient des enfants de Metz, fiers de revenir sous-lieutenants dans la ville d'où ils étaient partis collégiens. Le futur maréchal Bosquet a décrit, dans ses lettres à sa mère, la vie des élèves de l'École; son seul sujet de plainte est que les jeunes filles aiment mieux danser avec les anciens qu'avec les conscrits, qui passent pour de médiocres valseurs; aussi les conscrits vont-ils souvent au bal avec de vieilles épaulettes, afin de se faire prendre pour des vétérans.

Beaucoup d'anciens élèves revenaient à plusieurs reprises en garnison, ou comme instructeurs et professeurs à l'École d'application. L'École de pyrotechnie amenait aussi dans la ville un peloton d'officiers spécialistes. Enfin, à cette époque où l'École de médecine militaire de Strasbourg n'existait pas encore, l'hôpital militaire d'instruction de Metz groupait beaucoup d'aides-majors autour de médecins-majors choisis avec soin. Tous ces professeurs étaient à la fois des officiers et des savants : double motif pour plaire à une population qui aimait l'armée comme elle aimait la culture scientifique. Ils s'y plaisaient de leur côté, parce qu'ils trouvaient à Metz un milieu intellectuel supérieur à ce qui existait alors dans la plupart des villes de province. L'activité des esprits

ne venait pas, comme à Strasbourg, du contact avec une civilisation étrangère ; on ne parlait pas allemand à Metz, on y connaissait peu les choses d'Allemagne. Mais les habitants remplaçaient volontiers les plaisirs mondains par la lecture, les conférences, les études archéologiques.

Un des principaux foyers de cette activité fut l'Académie de Metz. Il y en avait eu déjà une au XVIIIe siècle, fondée sous la protection généreuse du maréchal de Belle-Isle ; c'est elle qui avait couronné, en 1784, un des premiers essais littéraires de Robespierre, avant de disparaître pendant la Révolution. En 1819, quelques Messins lettrés s'unirent pour la ressusciter ; ils obtinrent l'appui du maire et du préfet de la Moselle, le comte de Tocqueville, père du grand historien ; en 1828, elle reçut le titre d'Académie royale. Toutes les villes notables de France possèdent quelqu'une de ces associations savantes, parfois un peu somnolentes, mais souvent fécondes en bons travaux sur le passé régional. Ce qui distingua l'Académie de Metz dès le début, c'est qu'elle prit pour devise « l'utile » ; c'est que, tout en s'intéressant à l'archéologie, elle ne voulut pas vivre uniquement dans le passé, mais améliorer le présent, susciter ou récompenser des travaux qui pouvaient servir le développement scientifique ou économique de la région. Elle fut poussée dans cette voie par quelques-uns de ses fondateurs, comme Poncelet, mais aussi par le caractère sérieux et pratique des habitants, qui se contentaient malaisément de discours académiques sonores et vides. L'Académie organisa, par exemple, les expositions départementales de 1825, 1828, 1837 et 1843, utiles à tous les hommes d'initiative de la Moselle.

La plus remarquable des créations de l'Académie fut celle des « cours industriels », c'est-à-dire de cours de vulgarisation scientifique pour les ouvriers : c'était une combinaison de ce que nous appelons aujourd'hui les cours d'adultes et l'enseignement technique. Pareille chose n'existait en France nulle part au commencement de la Restauration. A peine la nouvelle Académie avait-elle été fondée que le projet lui fut soumis par un de ses premiers membres, Bergery. Cet officier savant, professeur à l'ancienne École royale d'artillerie et fixé à Metz, avait une foi

d'apôtre dans l'utilité de l'instruction pour le peuple; tout en préconisant l'instruction primaire pour les enfants, il voulait un enseignement scientifique du soir pour les ouvriers adultes. Effrayée par la nouveauté du projet, l'Académie l'étudia quelques années sans conclure. On apprit alors que Charles Dupin venait d'inaugurer à Paris un cours du soir pour les ouvriers, et que ceux-ci accouraient en foule à ces leçons. Les dernières hésitations tombèrent à Metz; la mairie fournit le local, une souscription publique donna l'argent nécessaire pour les frais de premier établissement. L'Académie était chargée d'organiser et de patronner les cours. Le 8 novembre 1825, Bergery eut la joie de commencer devant quatre cents auditeurs une série de leçons sur la géométrie appliquée à l'industrie. Poncelet, Bardin, Savart collaboraient avec lui pour les sciences; d'autres professeurs bénévoles enseignaient la grammaire et le français. Cette institution devait subsister à Metz pendant nombre d'années et rayonner au dehors; des villes voisines, comme Thionville, imitèrent les cours industriels; et un principal s'en inspira pour créer aux collèges de Thionville et de Sarreguemines des « cours spéciaux », devançant ainsi la fondation de l'enseignement spécial sous le ministère de Victor Duruy.

## II

Une population active et intelligente comme celle-là devait s'intéresser à la politique. Les Messins ont toujours eu le goût de la liberté, de l'autonomie locale, entretenu par les souvenirs de l'ancienne ville libre du moyen âge; mais ils n'ont jamais aimé l'opposition stérile et factieuse, et le gouvernement les a trouvés soumis, pourvu qu'il ne fût pas brutal ni oppresseur. Aussi, malgré leurs sympathies pour l'Empire, la monarchie constitutionnelle organisée par la Charte de 1814 devait les satisfaire. C'était un de leurs compatriotes, ancien avocat au barreau de leur ville, que le comte de Serre, le défenseur le plus remarquable de la tentative faite pour réconcilier les Bourbons avec la France moderne. Mais à mesure que la lutte devenait plus vive entre

royalistes et libéraux, leurs sympathies allèrent à ceux qui revendiquaient l'héritage de la Révolution et de l'Empire. L'opposition libérale trouva pour la diriger un groupe d'hommes jeunes, actifs et intelligents. La plupart étaient des avocats, toujours prêts à défendre les accusés politiques devant les tribunaux ; ils s'appelaient Woirhaye, Charpentier, Parant, et le fils d'un général de l'Empire, le fougueux Dornès, ami du vieux conventionnel Grégoire qui en fit un républicain. Tout près de Metz ils avaient un précieux compagnon de lutte, Émile Bouchotte. Né à Metz en 1796, il était le neveu du ministre de la Guerre de 1793, qui vécut jusqu'à 1840 dans un village des environs ; après de bonnes études classiques, il avait voyagé, vu le monde et, persuadé que la jeunesse française négligeait trop la terre, il s'était appliqué à mettre en valeur une grande propriété à Moncel, près Metz. Appliquant les méthodes que préconisait alors Mathieu de Dombasle, introduisant des machines agricoles à peu près inconnues en France, Bouchotte venait de recevoir les félicitations du Conseil général de la Moselle[1].

Ces hommes d'opposition avaient organisé en 1828 la Société constitutionnelle, ou Comité constitutionnel, qui fonda un journal, le *Courrier de la Moselle*, bientôt en butte aux poursuites du parquet. La Cour royale était dévouée aux Bourbons ; son chef, le premier président Gérard d'Hannoncelles, ancien émigré, comptait d'ailleurs beaucoup d'amis parce qu'il était né à Metz et avait fait toute sa carrière dans cette ville depuis 1805. Le procès le plus fameux intenté au *Courrier de la Moselle* fut jugé le 7 janvier 1830. On était au plus fort de la campagne contre les Jésuites. Dornès dans son plaidoyer s'écria :

*Dat veniam corvis, vexat censura colombas.*

Ce mot de *corvis* provoqua des applaudissements furieux que le premier président parvint à calmer en disant à mi-voix :

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

Le journal fut acquitté[2].

1. V. Nérée Quépat, *Dictionnaire biographique de l'ancien département de la Moselle*, 1887.

2. Abel, Notice sur Dommanget (*Mémoires* de l'Académie de Metz, 1884-85). Je désignerai cette collection par le mot *Mémoires*.

Six mois plus tard survint la Révolution. A la première nouvelle des troubles de Paris l'agitation commence à Metz; les autorités locales disparaissent d'elles-mêmes; le Comité constitutionel, immédiatement investi de tous les pouvoirs, fait appel à Bouchotte qui accepte les fonctions provisoires de maire. Quelques jours après, le nouveau gouvernement lui confirmait ce titre, et le ministre de la Justice, Dupont (de l'Eure), nommait Woirhaye avocat général, Charpentier procureur général; bientôt le premier président légitimiste se décidait, un peu malgré lui, à donner sa démission, et Charpentier le remplaça. Quant à Dornès, il devint secrétaire général de la préfecture.

La ville demeura quelque temps très agitée. La discipline était ébranlée à l'École d'application tout comme dans la garnison, où deux régiments avaient chassé leur colonel. Les généraux déconcertés ne savaient comment réagir. La popularité des nouveaux fonctionnaires leur permit de rétablir l'ordre; Bouchotte surtout rendit pendant quelques mois les plus signalés services. Mais la plupart de ces hommes demandaient à la royauté nouvelle d'aller franchement à gauche, d'adopter la politique du « mouvement ». Ils croyaient d'ailleurs que la Sainte-Alliance allait essayer de restaurer Charles X, et cela suffisait pour réveiller chez eux, comme chez tous les Messins, l'esprit national et belliqueux, déjà exalté par le retour du drapeau tricolore. Louis-Philippe montra bientôt qu'il préférait le parti de la résistance et la politique de paix. Un préfet très énergique, Sers, fut envoyé dans la Moselle et résolut, dès son arrivée, de résister à la domination du Comité constitutionnel.

La brouille commença bientôt entre le préfet et le secrétaire général Dornès. « Il m'avait confessé naïvement, raconte Sers, qu'il ne connaissait rien de beau comme le rôle d'un représentant du peuple en mission. Il rêvait de Comité de Salut public et considérait comme transitoire le passage de Louis-Philippe sur le trône[1]. » Dornès quitta bientôt ses fonctions. Entre la préfecture et la mairie le conflit devint manifeste à propos de « l'association

1. *Mémoires* du baron Sers, 1906, p. 256. L'auteur a longuement raconté sa lutte contre le parti du mouvement.

nationale ». Cette association, née à Metz, réunissait des hommes qui s'engageaient à lutter par tous les moyens contre le retour des Bourbons détrônés. Bien qu'elle parût formée contre le parti légitimiste, le gouvernement la considéra comme dangereuse pour lui, surtout quand il vit l'exemple de la Moselle suivi par un grand nombre de départements. Une circulaire du préfet contre cette association fut approuvée à Paris. Après la formation du ministère Casimir Périer, le maire Bouchotte, l'avocat général Woirhaye furent aussitôt révoqués. Lorsque Louis-Philippe vint à Metz, où l'accueil fut médiocre, Woirhaye voulut le haranguer au nom de la garde nationale : mais on lui interdit de parler.

Le triomphe de la politique de résistance détermina les principaux des hommes du mouvement à franchir le fossé peu profond qui les séparait du parti républicain. Ils entraînèrent à leur suite la Société constitutionnelle, qui prit le nom de « Société patriotique et populaire ». Cette évolution était achevée quand la Société se réunit en séance générale le 15 février 1833. Le président Bouchotte y affirma que la nation revenait de l'effroi qu'avait inspiré longtemps le mot de République. Le secrétaire Dornès montra la nécessité d'accomplir la réforme électorale qui mènerait à la réforme sociale et à l'impôt progressif[1]. L'association, par suite de sa politique nouvelle, s'efforçait maintenant d'atteindre les classes ouvrières : après avoir publié pour elles deux almanachs à la fin de 1831, elle créa un journal populaire, *L'Utile*, coûtant trente-quatre sous par an. Il mêlait l'apologie de la Révolution à celle de l'Empire, publiait des fragments de Jean-Jacques, de Paul-Louis Courier, de Lamennais, des chansons de Béranger, tout en fulminant contre l'exclusivisme bourgeois de Louis-Philippe. Les démocrates de Remilly, surtout Valette, l'ardent apôtre de l'instruction primaire, et le peintre Auguste Rolland secondaient les efforts de leurs amis de Metz.

L'idée d'une réforme sociale avait pénétré dans la région par une autre voie encore. Le saint-simonisme y fut prêché avec succès, particulièrement dans ce milieu de polytechniciens auquel appar-

1. Société patriotique et populaire de Metz. *Séance générale du 15 février 1833* (Bib. Nationale, Lb[51] 1721).

tenaient Enfantin, Jean Reynaud et la plupart des chefs de la secte. Au milieu de 1831, Metz était une des six villes de province qui possédaient une église saint-simonienne organisée. Mais la rupture entre Bazard et Enfantin, surtout la publication des étranges théories d'Enfantin sur la morale sexuelle y jetèrent bientôt le désarroi. Cela n'empêcha pas quelques fidèles d'écrire au Père une lettre d'amour et de dévouement quand il fut poursuivi devant le tribunal correctionnel[1].

La majorité de la population messine était bien loin de la république ou du socialisme. Quand le danger de guerre eut disparu, quand l'enthousiasme pour les Polonais réfugiés se fut apaisé, le parti du mouvement baissa d'autant plus que l'évolution de ses chefs vers les idées républicaines semblait les compromettre dans les émeutes de 1832 et de 1834, odieuses à une ville amie de l'ordre. Ces chefs eux-mêmes, appelés à Paris par leurs amis lors du grand procès d'avril devant la Cour des pairs, assistèrent avec déplaisir aux violences puériles des accusés parisiens; ils revinrent assagis et calmés. Dornès seul garda son ardeur combative et, ne trouvant plus à Metz le milieu qui lui convenait, alla se fixer à Paris où il devint un des principaux rédacteurs du *National*. Bouchotte continua de siéger au conseil municipal comme républicain déclaré, mais peu militant; il fut bientôt absorbé par l'exploitation des grands moulins de la ville, qu'il avait pris à ferme, et conduisit cette grosse affaire pendant trente ans d'une manière aussi profitable pour lui que pour ses concitoyens. Son salon, un des plus brillants de Metz, groupait surtout les opposants libéraux, mais était ouvert à tous les amis des lettres et de la musique. Woirhaye devint le chef de l'opposition, mais d'une opposition modérée, où s'unissaient dynastiques et républicains; il avait repris sa place au barreau et comptait parmi les notables de la ville. Son ami Blanc, propriétaire et principal rédacteur du *Courrier de la Moselle*, y défendait les mêmes idées que Woirhaye.

1. « Cher père, nous avons cru cette circonstance favorable pour vous réitérer, en notre nom et au nom de l'église que vous avez confiée à notre direction, l'assurance du dévouement complet de tous vos fils de Metz. Ordonnez, nous vous le répétons, tous nous sommes à vous tout entiers. » (*Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. V, p. 210.)

Il y avait aussi un groupe légitimiste, qui fonda e soutint longtemps la *Gazette de Metz*. Il comptait parmi ses représentants un avocat très estimé, nommé plus de quinze fois bâtonnier par ses confrères, Dommanget, qui, après quarante ans de pratique ininterrompue, devait faire sa dernière plaidoirie en 1867 à l'âge de quatre-vingt-un ans; plus influent encore était le comte de Coetlosquet, ancien officier, très pieux, renommé pour sa charité. Le parti légitimiste avait cependant moins d'importance que l'opposition de gauche. Le gros des électeurs censitaires dans la Moselle nommait des députés gouvernementaux, comme le premier président Charpentier et surtout Parant, l'ancien opposant de 1830, qui fut sous-secrétaire d'État, conseiller à la Cour de cassation, un instant ministre; malgré les charivaris qu'on lui fit maintes fois quand il revenait, il demeura député jusqu'à sa mort. La ville acceptait aussi la direction de maires conservateurs, tels que le baron Dufour, l'ancien ordonnateur de la Grande Armée. Ce qui contribua beaucoup à l'apaisement politique, ce fut la popularité des fils de Louis-Philippe; le duc de Montpensier fut élève de l'École d'application; ses frères aînés, qui venaient souvent passer des revues, plaisaient par leur élégance et leur courtoisie.

## II

La vie intellectuelle sous Louis-Philippe devint beaucoup plus variée qu'auparavant. Les officiers de l'École d'application y tenaient toujours une grande place. Le plus remarquable de tous, Poncelet, enfant de la ville, brillant élève du lycée, héros des guerres napoléoniennes, était connu des habitants; les ouvriers aimaient l'entendre aux cours industriels, où il avait secondé Bergery avec ardeur; les électeurs le nommèrent conseiller municipal en 1831. Mais trois ans plus tard, il céda aux instances de ses amis et vint se fixer à Paris où il devait devenir général et membre de l'Académie des Sciences. Beaucoup d'autres s'installaient à Metz pour ne plus le quitter. Le colonel Cailly, directeur de l'École de pyrotechnie pendant de longues années, y prit sa retraite en 1844 et devint un conseiller municipal des plus actifs.

Le lieutenant-colonel Boileau, né à Metz, y fit presque toute sa carrière et se chargea d'organiser le Congrès scientifique tenu dans cette ville en 1837. Un autre Messin, le futur général Ardant, pendant qu'il était professeur à l'École d'application, charma le public des cours industriels par ses expériences ingénieuses; l'Académie l'entendit exposer les meilleurs moyens d'irriguer les prairies des environs. Élu député de la Moselle en 1842 et 1846, il contribua beaucoup à faire adopter, à l'époque où se préparait la carte des chemins de fer, la ligne Metz-Sarrebruck, nécessaire pour l'importation des houilles de la Sarre. Bardin, autre officier revenu dans la ville après sa retraite, alla également défendre le tracé de ce chemin de fer devant la commission spéciale de la Chambre des députés. L'Académie de Metz, où tous ces hommes étaient heureux d'entrer, leur devait d'importantes communications scientifiques.

Ce qui fut nouveau depuis 1830, ce fut le développement que prirent les beaux-arts dans cette ville d'ingénieurs et de savants. Il s'y forma une véritable école de peinture sous la direction de Maréchal. Ce fils d'un jardinier de Metz, né en 1801, fut d'abord ouvrier sellier; après avoir étudié le dessin dans un atelier de Paris, Maréchal revint se fixer dans sa ville natale en 1825 pour ne plus la quitter, sauf le temps consacré à ses voyages artistiques, jusqu'à la guerre de 1870. Ses débuts furent difficiles, car la peinture à Metz ne nourrissait pas son homme; cependant les élèves commencèrent à suivre ses leçons, et quelques amateurs, séduits par ses paysages régionaux, achetèrent ses œuvres. Vers 1840, il abandonna la peinture à l'huile pour le pastel, qui lui valut pendant quinze ans de nombreux succès. En même temps, son esprit toujours avide de nouveautés le conduisait à étudier la peinture sur verre et à retrouver la technique de cet art si négligé. C'est de là que lui vint la fortune. L'apologie de l'architecture gothique par le romantisme, puis le réveil catholique décidèrent bientôt les fidèles à réparer les églises, à refaire les vitraux dégradés. Maréchal eut des commandes si nombreuses qu'il put ouvrir de vastes ateliers où l'on faisait des verrières pour toutes les régions de la France.

Son élève Devilly, qui était allé se perfectionner dans la capitale, revint à Metz en 1842; il fut le principal dessinateur des verrières préparées dans les ateliers de Maréchal, tout en se réservant le temps nécessaire pour son art favori, l'aquarelle. Leur ami de Lemud se distingua dans l'art nouveau qui atteignait alors son apogée, la lithographie. Tout près de Metz vivait leur émule, Auguste Rolland, le maire démocrate de Remilly. Tous ces artistes prenaient leurs sujets préférés dans les sites de la région messine; Rolland comme Maréchal employait le pastel, non pas à faire des portraits à la façon du XVIII^e siècle, mais à reproduire des paysages. Le centre habituel de réunion pour eux était l'atelier de Maréchal; le maître les charmait par sa causerie étincelante, par ses expressions primesautières d'enfant du peuple : libéral à tendances républicaines, il accueillait bien les visiteurs de toutes les opinions[1].

De même que Maréchal avait popularisé la peinture, Metz eut un excellent éducateur musical qui fut Desvignes. Fils de comédiens, qui monta sur les planches dès l'âge de cinq ans, chef d'orchestre à quinze ans, ce nomade fut séduit par Metz, y prit domicile et y resta jusqu'à sa mort, survenue en 1853. Compositeur médiocre, mais professeur excellent, il gagna une population jusque-là réfractaire à la musique; Maréchal l'aida en organisant des séances musicales dans son atelier; d'ailleurs Desvignes, causeur aimable et diplomate habile, savait désarmer toutes les résistances. Quand la loi de 1833 eut introduit la musique dans les écoles primaires, il s'offrit à l'appliquer aussitôt et créa des cours où l'on intéressait les enfants en leur apprenant à chanter les vieux « canons » du pays[2]. En 1836, il réussit à faire inaugurer l'école municipale de musique, dont le succès devait être considérable; elle rivalisa bientôt avec l'école municipale de dessin, dont Devilly était un des meilleurs professeurs. Toutes les écoles étaient d'ailleurs soutenues par la faveur générale. C'est en 1838 que le duc d'Orléans disait après les avoir visitées : « Je ne connais pas

1. Atalone, *Maréchal* (*Marches de l'Est*, 1911). Dombasle, *Devilly* (*Mémoires* de l'Académie de Stanislas, 1889).
2. Notice sur Desvignes (*Mémoires*, 1853-54).

de ville où l'on ait autant et aussi bien fait qu'à Metz pour l'instruction publique[1] ».

Tout cela devait redoubler l'admiration presque naïve des Messins pour leur ville ; maintenant ils avaient le droit de vanter *leurs* artistes et *leurs* collections. Cela ne les empêchait pas de bien recevoir les hôtes illustres qui venaient parfois de Paris. En 1837, Lacordaire choisit Metz pour y faire la première série de ces conférences d'éducation religieuse qu'il désirait porter dans les grandes villes de France. Sa prédication, qui dura de décembre 1837 à Pâques 1838, obtint un succès prodigieux. Un autre visiteur célèbre, d'opinions toutes différentes, François Arago, venait chaque année présider les examens de l'École d'application ; très aimé des officiers, il causait avec les notables de la ville dans le salon de Bouchotte ou bien dans celui où le recteur Mézières, le père d'Alfred Mézières, accueillait volontiers les hommes de valeur et les mettait en relations avec les universitaires.

## IV

Cependant la décadence était venue pour le gouvernement de Louis-Philippe, et l'esprit d'opposition reparaissait à Metz comme ailleurs. Le chef reconnu des opposants était toujours Woirhaye, mais sa prudence redoutait un bouleversement trop prochain. C'est ainsi qu'il empêcha Metz de participer à la campagne des banquets. Il écrivait à Dornès en novembre 1847 : « Je ne crois pas que nous verrons la République ; je ne désire pas que nous la voyions, car si elle arrivait pendant notre génération, elle ne pourrait se soutenir et se montrer pour ce qu'elle vaut. Mais si mes prévisions sont erronées, si elle arrive, je la soutiendrai de toutes mes forces[2]. » Woirhaye tint parole en 1848. Il se mit à la tête de la commission départementale qui se constitua le 25 février, et qui fut confirmée le 28 par une assemblée générale tenue à l'hôtel de ville. Cette commission maintint le calme jusqu'à l'arrivée du commissaire choisi par Ledru-Rollin : c'était Billaudel,

1. Maggiolo dans les *Mémoires* de l'Académie de Stanislas, 1890, p. 56.
2. Woirhaye, *Souvenirs de 1848* (*Marches de l'Est*, 1910).

personnage aimable et conciliant qui resta préfet de la Moselle pendant un an. La prédominance des modérés permit à Woirhaye de prévenir la formation des clubs et surtout de faire accepter par diverses réunions publiques les candidats qu'il proposait pour la Constituante. On écarta Bouchotte, qui avait soulevé diverses inimitiés, mais on adopta les noms de concitoyens établis à Paris, comme Poncelet, Dornès et Jean Reynaud, le brillant enfant de Thionville; puis vinrent des propriétaires ruraux et, pour représenter la classe ouvrière, le brave maçon Totain, vieux grenadier de la garde impériale. A cette liste modérée Woirhaye ajouta un peu de rouge en y faisant inscrire le brasseur Antoine, un républicain de la nuance de Ledru-Rollin. Ainsi composée, la liste passa tout entière dans la Moselle; Woirhaye fut élu le premier par 94 582 voix.

Bientôt de nouveaux troubles agitèrent Paris. Aux journées de juin, Antoine tira le canon contre les insurgés; Dornès mourut bravement dans la lutte en encourageant la garde nationale à enlever les barricades. Ces journées tragiques produisirent un grand émoi sur les bords de la Moselle; la bourgeoisie, fière de l'héroïsme de Dornès, fut honteuse d'apprendre que, parmi les transportés de juin, figuraient beaucoup d'ouvriers originaires du pays messin. L'antipathie pour le désordre et pour le socialisme la détacha pour quelque temps, sinon des idées libérales, du moins de la République. Le scepticisme politique fit des progrès rapides. « La population, écrivait un Messin vers la fin de 1848, semble comprendre d'instinct qu'après tout les modifications dans la forme du gouvernement sont pour elle des faits secondaires. Elle se passionne peu, aime avec tiédeur, et ne sait guère haïr[1]. »

On peut suivre cette évolution des esprits dans les lettres d'Eugène Gandar, le futur professeur de la Sorbonne. Neveu du peintre Auguste Rolland, élevé à Metz, il était sorti de l'École normale en 1847; c'était un jeune homme grave, amoureux des classiques, ayant la vocation de l'enseignement. Nommé à l'école d'Athènes, la nouvelle de la révolution de février vint le trouver à

1. *Mémoires*, 1848-49, p. 43.

Rome. Aussitôt il écrit à un ami : « J'ai salué l'ère nouvelle avec l'enthousiasme d'un jeune homme et le sang-froid d'un esprit mûr et réfléchi. Sacrifier ce gouvernement, c'est reculer vers un passé que toute la France a renié, c'est réclamer l'oppression ou l'anarchie. Il faut donc le défendre de toutes ses forces, de sa parole et de sa vie. » Aussi, comme l'ignorance du peuple l'inquiète, il songe à briser sa carrière, à venir à Metz pour travailler à l'éducation du suffrage universel. Cependant les instances de sa famille le décident à continuer sa route vers Athènes. Bientôt les journées de juin l'attristent, mais sans détruire sa confiance : « La révolution depuis cinq mois, écrit-il, a payé les fautes de la monarchie et les siennes; plus sage après une expérience qui l'a rendue vieille en peu de jours, elle saura suivre plus fermement la route que la raison lui trace ». Mais quelques mois plus tard il avoue que le désordre politique l'a mis « dans l'état d'incertitude absolue et de découragement »; cela ne l'empêche pas d'espérer voir reparaître « le temps des sages libertés[1] ».

A son retour d'Athènes, Gandar obtint une chaire au lycée de Metz. Puisque la politique séparait ses concitoyens, il entreprit de les réunir sur le terrain de l'art, de développer chez tous l'éducation donnée par Maréchal et Desvignes. Grâce à lui, l'Union des Arts fut organisée en 1850; cette association débuta brillamment, compta jusqu'à 900 adhérents et put fonder une revue. Mais parmi ces souscripteurs il y avait trop peu de membres actifs, et quand Gandar, qui était l'âme de la société, partit de nouveau pour Athènes, elle disparut après deux ans d'existence[2].

Cependant la réaction provoquée par les journées de juin s'était accordée avec l'enthousiasme napoléonien des Messins pour aider au succès du prétendant bonapartiste. La Moselle l'avait nommé représentant du peuple à une élection partielle, en septembre 1848, avant de lui donner ses voix pour la Présidence de la République. Aux élections législatives de 1849, elle écarta les républicains modérés de la Constituante pour faire passer la liste qui se

1. Gandar, *Lettres et souvenirs*, 1869, t I. (Lettres du 6 mars, du 27 juillet 1848, du 3 avril 1849.)
2. Prost, notice sur Gandar (*Mémoires*, 1867-68).

réclamait du « grand parti de l'ordre ». Le socialisme avait peu de partisans déclarés à Metz, même chez les ouvriers; les sociétés de secours mutuels y étaient depuis longtemps florissantes, mais sans caractère politique. La principale association ouvrière, l'Union des travailleurs, parut trop sage pour qu'il fût possible de la poursuivre judiciairement; on réussit à la dissoudre par voie administrative[1]. La ville laissait faire, sans s'attacher aux exagérés de droite ni de gauche; Louis-Napoléon lui-même, quand il y vint en 1850, fut reçu, d'après le témoignage de l'évêque, « sans enthousiasme, mais sans démonstrations hostiles ».

Un an plus tard le 2 décembre survint. Des gardes nationaux essayèrent d'aller protester à l'hôtel de ville; mais les autorités étaient sur leurs gardes, et l'opposition s'arrêta impuissante. La commission mixte de la Moselle frappa cinq habitants du chef-lieu. Le *Courrier de la Moselle* donna, le 5 juin 1852, une marque de sympathie à ces personnages « des plus honorables »; mais il reçut un avertissement, disant que ces témoignages d'estime « ne peuvent être acceptés par l'administration supérieure qui a le droit et le devoir d'en signaler officiellement l'inconvenance ». La ville, fatiguée de luttes politiques et sociales, de craintes pour l'avenir, accepta le rétablissement de l'Empire sans chaleur, mais sans répugnance.

## V

Pendant les dix-huit ans du règne de Napoléon III, Metz fut représenté auprès des pouvoirs publics par des hommes de valeur, tous originaires de la ville, qui travaillaient à la prospérité de leur petite patrie. L'un des plus importants était le sénateur Charles de Ladoucette. Il descendait du médecin qui avait soigné avec succès Louis XV malade à Metz en 1744; son père, préfet sous le premier Empire, avait été député de la Moselle pendant presque tout le règne de Louis-Philippe. Lui-même se plut à mettre son influence de sénateur au service du département; il

1. Tchernoff, *Associations et sociétés secrètes sous la deuxième République*, 1905, p. 259.

légua une partie de sa fortune à l'Académie de Metz pour instituer des prix de vertu qu'elle distribue encore chaque année. Le député de Metz de 1842 à 1869 fut Hennocque, ancien colonel d'artillerie, qui s'était rendu populaire en 1848 en accueillant généreusement à l'arsenal les ouvriers sans travail; en 1869 il céda la place à l'un des hommes les plus connus de la ville, Ernest de Bouteiller. Fils d'un général d'artillerie qui avait longtemps commandé à Metz, Bouteiller passa par l'École polytechnique et l'École d'application, puis démissionna en 1857 pour se donner tout entier à la ville qu'il aimait[1].

Ni le sénateur ni le député, malgré leurs services, ne pouvaient lutter de popularité avec le maire Félix Maréchal (qu'il ne faut pas confondre avec le peintre du même nom). Né en 1798 à Metz, dans une famille où venaient de se succéder trois générations de médecins, il suivit la profession paternelle et s'établit dans sa ville natale en 1824; on remarqua bientôt le succès avec lequel il avait soigné les cholériques en 1832, le dévouement qu'il déployait depuis de longues années comme médecin des indigents[2]. Personne n'a réuni les meilleures qualités du Messin comme ce travailleur acharné, qui possédait l'art de tout faire paisiblement, sans hâte, grâce à un arrangement de vie où pas une minute n'était perdue. En politique, c'était un libéral, de tendances modérées, toujours soucieux des intérêts de sa commune. Entré au conseil municipal en 1830 et continuellement réélu depuis, il y était resté pendant dix ans à peu près silencieux, écoutant et s'instruisant; puis il se mêla de plus en plus aux discussions d'ordre pratique. En 1848, les réunions publiques l'avaient désigné pour prendre place, à côté de son ami Woirhaye, sur la liste des candidats à la Constituante; mais il refusa au dernier moment d'entrer dans la politique militante. Après la crise de 1851-52, qui avait usé tant d'hommes, il se trouva le maire nécessaire, choisi par la préfecture sans inspirer d'antipathie aux opposants; il conserva donc la mairie de 1854 à 1870. Une chose le

1. Voir la notice d'Abel sur lui (*Mémoires*, 1883-84). Cette notice nous apprend que la tentative de Louis-Napoléon à Strasbourg en 1836 devait avoir lieu d'abord à Metz, mais qu'elle fut prévenue par le colonel de Bouteiller.

2. Voir la notice sur lui (*Mémoires*, 1870-71).

rapprocha du pouvoir : il jugeait le moment venu d'accomplir de grands travaux municipaux; c'était plaire à un gouvernement qui encourageait toutes les villes à suivre l'exemple du Paris d'Haussmann.

Le principal de ces travaux, c'était le grand aqueduc nécessaire pour distribuer dans les rues de Metz les eaux de Gorze, conformément à un plan de Vandernoot, l'architecte de la ville. Cette construction une fois accomplie permit de créer des égouts, des lavoirs couverts, des bains publics. A cela s'ajoutèrent l'agrandissement du lycée, l'édification de l'école de botanique, l'installation du musée, sans parler d'autres travaux que le maire dirigeait toujours avec son activité paisible. C'est ainsi qu'il contribua beaucoup à ranimer, par l'emploi des machines, de vieilles industries messines en décadence, la tannerie et la corroyerie.

Alors que la politique chômait dans les premières années de l'Empire, beaucoup d'hommes intelligents se tournèrent vers les travaux d'histoire et d'érudition. Comme l'Académie ne faisait qu'une place restreinte à l'histoire locale dans son programme si étendu, ils jugèrent qu'une société spéciale avait sa raison d'être. Elle fut fondée par Abel, une des figures les plus originales de la ville. C'était un grand propriétaire des environs de Thionville, qui se fit inscrire au barreau de Metz en 1848, mais qui profita de sa fortune pour ne pas plaider; tout au plus avait-il défendu les journaux républicains poursuivis par la réaction, si bien qu'il fut un instant inquiété par la commission mixte en 1852. Ce personnage frondeur et indépendant était un homme très cultivé, grand voyageur, excellent violoniste, qui jouait avec brio des charades aux soirées de l'ancien recteur Mézières[1]. Une passion particulière pour l'histoire locale avait lié cet opposant irréductible d'une étroite amitié avec Bouteiller, le futur député officiel, qui s'intéressait à chaque pierre des églises et des cloîtres de Metz. Tous deux fondèrent en 1858 la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, qui recruta en quelques semaines trois cents adhérents, et parmi eux de nombreux collaborateurs. C'étaient des amateurs

1. Voir sa notice (*Mémoires*, 1895-96).

comme Salis, ancien officier d'artillerie, un peu revenu de l'enthousiasme bonapartiste qu'il avait déployé en 1848, et tout entier à ses collections de livres et d'objets d'art. Un autre polytechnicien, Saulcy, avait commencé à Metz, en étudiant les monnaies de la ville, sa carrière de numismate et de philologue, avant d'aller s'établir à Paris, où l'Académie des Inscriptions lui ouvrit bientôt ses portes. Mais nul ne devait se donner à la science avec autant d'enthousiasme que son confrère de l'Institut, Auguste Prost. Fils d'officier, petit-fils de banquier, il renonça de bonne heure à toute profession lucrative et partagea sa vie entre Metz et Paris; mais à Paris ses longs séjours à la Bibliothèque Nationale avaient toujours pour objet d'approfondir cette histoire du pays messin, à laquelle son testament devait consacrer plus tard une grande partie de sa fortune[1]. Lequel de ses concitoyens d'ailleurs ne s'intéressait point à l'histoire locale? Félix Maréchal, au milieu des besognes les plus variées, trouvait le temps de s'en occuper.

Pendant ce temps l'activité artistique dont nous avons vu les débuts vers 1830 continuait à se développer. Le peintre Maréchal était toujours là pour la diriger. Il est vrai que le succès de sa peinture sur verre l'avait obligé à donner le pas à l'industrie sur l'art proprement dit. Ses ateliers étaient devenus une véritable usine qui ne chômait point : de 1855 à 1857, plus de 300 verrières en sortirent, commandées pour des églises de toutes les parties de la France. Maréchal gardait cependant l'amour et le sens de l'art, se tenant en contact avec Paris, où Théophile Gautier vantait son œuvre, où Delacroix aimait causer avec lui. Un désastre survenu en 1866, l'incendie de ses ateliers, ne le découragea pas; il refit l'édifice et reconstitua de son mieux les collections détruites. Son influence demeurait grande à Metz. Les ouvriers habiles dans le dessin trouvaient chez lui une carrière assurée; l'un d'eux, Fruticaux, cordonnier jusqu'à l'âge de trente ans, devint ainsi un ouvrier d'art de grande valeur. Les jeunes bourgeois qui s'intéressaient à la peinture pouvaient compter sur ses conseils et ses leçons : il encouragea les natures mortes de Faivre, les fusains de

1. Voir sur lui le tome I de la collection des *Mettensia* (1897), fondée d'après les clauses de son testament, et publiée par la Société des antiquaires de France.

Léon Simon. Un peintre amateur, parent de Rolland et de Gandar, Émile Michel, le consulta souvent sur ses tableaux avant de devenir le critique d'art bien connu de la *Revue des Deux Mondes*[1].

Il y avait donc à Metz un milieu favorable pour l'art. L'enseignement du dessin, bien organisé dans les écoles primaires, préparait d'excellents élèves pour l'école municipale de dessin, qui possédait un directeur consciencieux et enthousiaste, Migette; celui-ci poursuivait de tous ses efforts l'alliance de l'art et de l'industrie, en formant la grande collection de croquis et de modèles qui, donnée plus tard à la ville, s'appela le musée Migette. Quiconque laissait espérer un talent artistique recevait les encouragements de tous : le fils d'un tonnelier, Pètre, alla aux frais de la municipalité faire son éducation de sculpteur à Paris, et paya sa dette par cette statue de Ney qui orne aujourd'hui encore une place de Metz[2].

La musique aussi conservait la popularité que lui avait assurée Desvignes. Un élève de celui-ci, Mouzin, lui succéda comme directeur de l'École municipale de musique: il la fit prospérer, tout en fondant et en dirigeant l'Orphéon. Aimée du peuple, la musique intéressait quelques amateurs éclairés comme le commandant Soleirol, dont la bibliothèque musicale devint célèbre; elle passionnait aussi un personnage savant et original, le comte Durutte, ancien élève de l'École d'application, qui consacra de longues études aux lois de la composition musicale tout en se laissant conquérir par les rêveries bizarres du thaumaturge polonais Hoéné Wronski[3]. Un tel milieu devait être favorable aux vocations musicales; le fils d'un violoniste qui jouait à l'orchestre du théâtre devint Ambroise Thomas. Le compositeur parvenu à la célébrité prit souvent plaisir à présider les grandes fêtes musicales de Metz et contribua beaucoup à faire de l'École municipale de musique un Conservatoire protégé, reconnu par l'État.

Il serait trop long d'énumérer les autres sociétés qui s'étaient formées à Metz. Toutes reconnaissaient la prééminence et le patro-

1. Voir la notice sur Émile Michel (*Mémoires*, 1910-11).
2. Voir Atalone, *Pétre* (*Marches de l'Est*, 1909).
3. Voir les notices sur Soleirol (*Mémoires*, 1862-63), sur Durutte (1881-82), sur Mouzin (1894-95).

nage de l'Académie, et celle-ci le méritait par une activité plus grande que jamais. Son triomphe le plus brillant fut l'Exposition de 1861; des académiciens comme Abel, secrétaire de la section de musique, et Bouteiller, secrétaire de la section de peinture, surent mettre en valeur toutes les ressources de la région. L'Académie partageait aussi l'intérêt général de ses concitoyens pour l'instruction du peuple : deux fois elle aida l'Orphéon, sous l'impulsion de Mouzin, à faire un concours musical réservé aux instituteurs du département. Elle était renseignée sur les écoles de la ville par un de ses membres les plus actifs, Lasaulce, qui dirigea pendant trente ans l'école normale de Metz tout en acceptant les fonctions d'adjoint au maire. L'Académie se renouvelait toujours, en dehors des purs Messins, par des recrues venant de la Cour d'appel ou de l'École d'application. Woirhaye, dégoûté de la politique depuis 1849 et rentré dans la magistrature, succéda au premier président Charpentier avant de devenir conseiller à la Cour de cassation; l'amitié qui l'unissait au maire Félix Maréchal était célèbre à Metz. L'Académie comptait parmi ses membres bien des magistrats fixés définitivement dans la ville, comme le président Orbain grand amateur de théâtre et de musique, le conseiller Malherbe, renommé comme ornithologiste, et le conseiller Victor Simon, infatigable auteur d'articles de géologie ou d'archéologie locale.

Mais c'étaient les officiers qui tenaient toujours le premier rang. Ils venaient en grand nombre, le jeudi et le dimanche, causer avec les dames de la ville au concert de l'Esplanade. Un enfant messin, qui s'appelait Paul Verlaine, a conservé longtemps le souvenir de ces réunions mondaines : « Toilettes, grands et petits saluts, conversations, flirts probablement, agitations d'éventails, brandissage et usage du lorgnon..., toutes ces choses intéressaient à l'extrême mon attention gamine et parfois malicieuse plutôt en dedans, bien que parfois des mots d'enfant terrible m'échappassent sur les gants un peu passés de Madame Une-telle ou sur le trop court ou trop collant nankin du pantalon de Monsieur Chose[1]....» Parmi ces

1. Paul Verlaine, *Confessions* (*Œuvres complètes*, t. V, p. 20).

officiers, il y avait comme auparavant de nombreux Messins de naissance ou d'adoption. Citons, par exemple, le général Didion, un enfant de Thionville qui, revenu à Metz à chacune des étapes de sa carrière militaire, s'y fixa en 1860 après sa retraite et se fit aimer de tous par son affabilité comme par les services rendus au conseil municipal. Tout le monde connaissait également le général Fournier, commandant de l'École d'application et gendre de Poncelet, ou le colonel Virlet, directeur de l'École de pyrotechnie, musicien de première force, grand ami d'Abel et de Mézières.

Quant aux jeunes officiers, aux élèves de l'École d'application, ils demeuraient les enfants gâtés de la ville tout entière. Absorbés par le travail et la discipline pendant la journée, ils se dédommageaient le soir, en se réunissant au café du Heaume et surtout au théâtre, où les acteurs comme les spectateurs obéissaient aux volontés de cette jeunesse tapageuse. On savait que, le 1er novembre, l'arrivée de la nouvelle promotion donnerait lieu à des réjouissances bruyantes. Enfin parfois on avait le plaisir d'assister à la fête du tonneau : si la bombe, aux exercices de tir nocturne, avait atteint la cible représentée par un tonneau, le lendemain l'heureux pointeur traversait la ville au milieu d'un cortège formé par ses camarades et précédé par une musique militaire. Tous les gamins de Metz rêvaient d'entrer un jour à l'École. Les ouvriers l'aimaient aussi, d'autant plus qu'ils connaissaient l'estime accordée par les commandants de l'École aux « artistes mécaniciens », à ces praticiens habiles et ingénieux, comme Savart et Bodin, qui dirigeaient les ateliers de l'artillerie et du génie[1].

## VI

La vie religieuse a toujours été très active dans la vieille ville épiscopale, qui était fière de sa belle cathédrale et qui avait possédé jusqu'en 1789 quantité de grandes abbayes. Le réveil catholique, si marqué dans toute la France entre 1850 et 1870, fut encore

1. Voir la notice sur Bodin (*Mémoires*, 1874-75) et un discours sur le rôle des « agrégés-artistes » à l'Académie (*Ibid.*, 1900-1).

favorisé à Metz par la direction d'un évêque remarquable, Dupont des Loges[1]. Cet homme de santé délicate, qui s'imposait la vie la plus laborieuse et la plus austère ; ce Breton énergique et tenace, qui ne renonçait jamais aux projets mûris par lui dans le silence et la réflexion ; ce gentilhomme de haute mine, qui intimidait la plupart de ses interlocuteurs, acquit peu à peu depuis 1843 une autorité considérable ; sa charité, sa piété gagnèrent ceux de ses diocésains qui avaient été d'abord éloignés par une réserve quelque peu hautaine. Cette influence lui permit de mener à bien quantité d'entreprises importantes. Le petit séminaire fut construit à Montigny-lez-Metz ; le grand séminaire fut réformé, confié aux Sulpiciens. La loi de 1850 lui fournit le moyen de donner aux Jésuites son collège ecclésiastique, bientôt transféré dans l'ancienne abbaye de Saint-Clément ; ce collège, sous l'habile direction du P. Stumpf, fut vite rempli d'élèves. Les écoles des Frères, les établissements des Carmélites et des Petites Sœurs des pauvres prospérèrent également.

Légitimiste convaincu, l'évêque entretenait des relations correctes mais froides avec l'Empire, comme auparavant avec la monarchie de Juillet ou la République. Quand le nonce baptisa le prince impérial au nom du pape, tous les prélats de France, excepté deux, vinrent assister à la cérémonie ; l'évêque de Metz était l'un des deux. Depuis 1860, il prit part à toutes les manifestations de l'épiscopat en faveur du pouvoir temporel de Pie IX. Dans les conflits qui divisaient alors les catholiques, il se rangea du côté de Dupanloup contre Veuillot et fit partie de la minorité au conseil du Vatican. Ce fut la seule occasion où son clergé, ordinairement docile et déférent, se détacha de lui en demandant la proclamation de l'infaillibilité.

Si le catholicisme à Metz était vivant et actif, les groupes protestant et israélite n'avaient qu'à se louer de l'esprit de tolérance général dans la population. La communauté protestante eut plusieurs fois des chefs de valeur, comme le pasteur Michel Nicolas, qui avait réfuté en 1838 la conférence de Lacordaire contre la

1. Voir l'abbé Klein, *Vie de Mgr Dupont des Loges*, 1899.

Réforme. La communauté israélite, fière d'une histoire qui remontait à plusieurs siècles, avait à sa tête des rabbins nés dans la ville. De plus elle posséda longtemps l'École centrale rabbinique, placée sous le contrôle de l'État depuis 1831, mais transférée à Paris sous l'Empire. L'Académie, comme la plupart des sociétés locales, ouvrait ses portes aux hommes de toutes les religions : elle tenait en grande estime un de ses fondateurs de 1819, le libraire Gerson Lévy, bien connu pour son goût des lettres et son activité charitable[1].

La vie politique était demeurée sommeillante pendant les premières années de l'Empire. Un haut fonctionnaire de Metz exagérait singulièrement quand il écrivait en 1853 : « Après les grâces accordées au parti démagogique, la fermentation et le mouvement commencent à reparaître[2] ». Ce fut l'opposition de droite qui s'éveilla la première, après la guerre d'Italie; l'agitation des catholiques en faveur du pouvoir temporel secoua l'inertie des légitimistes. Ceux-ci avaient comme organe *Le Vœu national*, rédigé pendant vingt ans par Vaillant. Quand le comte de Chambord eut publié en 1862 une lettre favorable à la décentralisation, Vaillant commença une campagne régionaliste, secondé par le comte de Puymaigre, érudit et archéologue bien connu à Metz, et par Jules Lejeune, secrétaire des principales œuvres charitables catholiques. Une revue locale, *L'Austrasie*, qui existait depuis 1837, se joignit à cette campagne, dont les meneurs se rallièrent peu après au programme décentralisateur de Nancy. Les hommes de droite formaient un parti catholique beaucoup plus qu'un parti légitimiste.

Les hommes de gauche reparurent sur la scène lors des élections législatives de 1863. Parmi eux se trouvaient d'anciens républicains de 1848. Émile Bouchotte, quoique toujours fidèle à ses convictions, ne se mêlait plus guère à la lutte; sa campagne en faveur du libre échange l'avait rapproché du gouvernement, et il délaissait volontiers la politique pour l'archéologie; son ami Blanc, toujours directeur du *Courrier de la Moselle*, se bornait aussi à

1. Voir Abraham Cahen, *Le rabbinat de Metz pendant la période française*, 1886; notice sur Gerson Lévy (*Mémoires*, 1864-65).
2. Tchernoff, *Le parti républicain au coup d'État et sous le second Empire*, 1906, p. 164.

une opposition très modérée. Mais d'autres se montraient plus militants comme Humbert, un négociant qui était demeuré populaire par son rôle en 1848. Et à côté des anciens il y avait les jeunes, qui se groupèrent autour de *L'Indépendant de la Moselle.* Ce journal, autrefois organe de la préfecture, passa en 1862 aux mains d'Edouard Mayer, fils d'un imprimeur de Metz, qui en fit un journal d'opposition, ouvert aux libéraux de toutes nuances, mais surtout aux républicains. Après les élections de 1863, Ferdinand Hérold, qui en fit la statistique dans *Le Siècle*, donna pour la ville de Metz les chiffres suivants : candidat officiel, 2 669 voix; candidat de l'opposition, 4 722[1]. Les votes des paysans avaient donné la majorité au premier.

Dans les années suivantes, la gauche manifesta une activité de plus en plus grande, surtout en organisant la Ligue de l'enseignement. Jean Macé fonda cette Ligue en 1866. Un professeur de sciences du lycée de Metz, Vacca, répondit aussitôt à son appel et parvint à grouper 130 adhérents, avec le concours actif d'un capitaine de la garnison. Un comité se forma, ouvrit une bibliothèque et des cours, avec un tel succès que Jean Macé put écrire, dans son rapport sur la première année de l'association : « Le Cercle messin me paraît un type à proposer aux autres cercles de la Ligue ». Les promoteurs avaient recruté des membres dans tous les partis, en invoquant l'intérêt de l'instruction primaire, qui touchait toujours les gens de la Moselle; mais les républicains possédaient la majorité dans le cercle et son président, Vacca, était le Vénérable de la loge maçonnique. Cela décida l'évêque à dénoncer la Ligue aux fidèles en 1868, dans son mandement de carême, comme une société d'origine irréligieuse; il blâma l'article des statuts qui lui interdisait de s'occuper de politique ou de religion; il condamnait en même temps les cours de jeunes filles créés par Duruy, ainsi qu'une conférence faite à l'hôtel de ville sur les doctrines de Darwin. Les catholiques messins ne tardèrent point à s'incliner devant la condamnation épiscopale; Jules Lejeune, qui était devenu secrétaire du comité de la Ligue, envoya

1. Tchernoff, p. 404.

sa démission, non sans ajouter ces mots : « Je dois loyalement affirmer que j'ai toujours vu le cercle messin fidèle aux statuts que j'ai signés en parfaite connaissance de cause ». Mais de nombreuses protestations prouvèrent que la nouvelle société rencontrait dans la ville des sympathies agissantes[1].

Le mouvement libéral et républicain s'accéléra dans les deux dernières années de l'Empire. Des avocats de la ville, comme Collignon et Rémond, étaient soutenus par les démocrates des environs, tels que Rehm, président du comice agricole de Thionville, et Marchal, de Mondelange, le type du médecin de campagne dévoué aux pauvres. Leur candidat aux élections était le chimiste messin Barral, directeur du *Journal d'agriculture pratique*, ami de Bixio et d'Arago. Nommé conseiller général en 1868, il échoua aux élections législatives de 1869, mais il avait eu plus de 10 000 voix, le double du chiffre de 1863. Enfin Metz fut une des villes qui donnèrent au plébiscite une majorité de *non*. L'École d'application contribuait à la propagande républicaine ; les polytechniciens, qui manifestèrent maintes fois à Paris leur hostilité contre l'Empire, ne lui témoignaient pas plus de sympathie à Metz[2].

Peu après le plébiscite, la guerre éclata. Ce n'est pas ici le lieu de raconter le siège de Metz. Il suffit de rappeler combien l'activité patriotique et les appels passionnés du conseil municipal contrastèrent pendant deux mois avec la froideur silencieuse du maréchal Bazaine ou le scepticisme résigné du gouverneur de la ville. Le conseil chargea un de ses membres, Auguste Prost, de raconter son rôle pendant le siège. Plus tard il voulut faire entendre son témoignage au procès Bazaine. Félix Maréchal n'était plus là pour le représenter ; le maire de Metz avait succombé à la fatigue et au chagrin, en mars 1871, presque au moment où Kuss, le maire de Strasbourg, expirait à Bordeaux. Ce furent Prost et Bouteiller qui allèrent déposer à Trianon en novembre 1873. Citons seulement ces quelques lignes de la déposition de Bouteiller : « La fièvre typhoïde, la dyssenterie et la

1. Voir Klein, ouvrage cité ; Jean Macé, *La Ligue de l'enseignement à Beblenheim*, 1890, p. 312 et 499.
2. Tchernoff, p. 593.

variole ont fait de grands ravages. C'était triste sans doute, mais on eût souffert bien davantage si on nous l'avait demandé. Les petits enfants sont presque tous morts faute de lait. Les femmes ont aussi payé leur tribut; et pourtant je puis attester, comme président d'une société de secours, comme membre de la commission de bienfaisance, comme conseiller municipal, que je n'ai pas entendu même un seul mot qui indiquait que la ville était impatiente de voir finir cette situation. Loin de là, on offrait tout à l'autorité militaire. Fallait-il du plomb? on disait : prenez les conduites, les tuyaux, le plomb des toitures. Aucun sacrifice ne coûtait pour que le drapeau français restât sur Metz[1]. »

Metz au temps français a connu deux époques particulièrement brillantes, deux périodes où la puissante forteresse fut en même temps un grand centre d'activité intellectuelle. La première de ces périodes va de 1648 à 1685 : la ville, reconnue française par le traité de Westphalie et fière de voir Fabert devenir maréchal de France, était en pleine prospérité; Bossuet y trouvait des contradicteurs éloquents et dignes de lui, les pasteurs Ancillon et Paul Ferry; les écoles, catholiques et protestantes, regorgeaient d'élèves; des artistes de la ville, comme le graveur Sébastien Le Clerc ou des réfugiés fuyant la guerre qui ravageait le duché de Lorraine, embellissaient les monuments publics et les maisons des particuliers. Tout cela fut ruiné par la révocation de l'édit de Nantes. La seconde période va de 1830 à 1870 : nous avons vu que les arts et les sciences jouissaient d'un vif éclat dans la ville transformée, rajeunie par de grands travaux publics. Mais l'annexion à l'Allemagne décida quantité de Messins à partir, à chercher un asile dans cette Lorraine qui leur avait envoyé ses fugitifs au XVII^e siècle; elle provoqua ainsi une seconde émigration plus désastreuse encore pour la vieille cité que celle de 1685.

GEORGES WEILL.

1. Je cite le texte donné par Abel dans sa notice sur Bouteiller.

# NOTES ET NOUVELLES

A propos de l'article de M. Charles Saunier sur l'attirance de l'Art français au dela du Rhin [Cf. le numéro de *Juillet-Août 1917*].

L' « attirance » que l'Art français exerçait au delà du Rhin sur les artistes et le public allemands au commencement du XIXe siècle n'était que la continuation d'un état de choses qui avait dominé pendant tout le XVIIIe siècle et remontait même à la seconde partie du règne de Louis XIV. On peut cependant s'étonner que l'influence de l'art français se soit si bien maintenue en Allemagne, malgré les révolutions intellectuelles et politiques dont la France avait été le théâtre et malgré la lutte nationale qui avait divisé les deux nations. Il n'en est pas moins vrai que l'Art allemand s'associa pour une bonne part, en dépit des écoles nationales qui s'y fondèrent alors, en dépit même de l'école de Dusseldorf, aux modifications qui durant tout le XIXe siècle se manifestèrent dans l'Art français.

Au moment de la chute de Napoléon, le prestige de l'Art français était tel, que, lorsque David dut quitter son pays et prendre le chemin de l'exil, ce régicide, ce révolutionnaire féroce, cet ami de Marat, devenu le peintre favori de la cour impériale, fut officiellement sollicité et avec instance par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III de se retirer à Berlin où le souverain lui offrait la haute direction des Beaux-Arts dans ses états. Les artistes de talent ne manquaient pas en Allemagne. Mais le roi ne doutait pas que cette suprématie accordée à l'artiste français ne parût justifiée à tous les yeux.

Il faut remarquer en effet qu'un grand nombre des hommes distingués qui, dans les diverses branches de l'art, allaient alors donner un nouvel éclat à l'École allemande avaient été les élèves de David ou d'autres artistes français.

Dans l'atelier de David vinrent s'instruire le sculpteur *Tieck*, frère de l'écrivain, le sculpteur *Wichmann*, qui devint bientôt le rival de son premier maître Schadow, le graveur en médailles *Brandt*, le Wurtembergeois peintre d'histoire et de portrait *Schuk*, le peintre et dessinateur de Trèves *Rambaux*, le peintre *Guillaume Wack*, un des fondateurs de l'École de Berlin, sa patrie, lequel, se trouvant à Paris en 1815, comme officier de Landwehr, s'empressa de se faire admettre dans l'atelier du

peintre de Léonidas, puis, après l'exil de ce maître, entra dans l'atelier de Gros où il rencontra son compatriote le peintre *Charles-Joseph Begas* qui y travaillait depuis 1812 et venait d'obtenir de Frédéric-Guillaume III une pension de trois ans dont il profita pour continuer ses études en France.

Parmi les artistes qui jouissaient en Allemagne d'une grande réputation avant que l'influence de David s'y fit sentir, on comptait le plus illustre alors de ses sculpteurs, Dannecker, qui avait été l'élève de Pajou[1], et le créateur de l'École moderne de gravure de l'Allemagne, F. C. Müller qui avait achevé de former son talent et avait conquis sa réputation en France. Le peintre Schenau, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Dresde, avait été à Dresde puis à Paris l'élève du français Louis de Silvestre.

L'atelier de Percier et Fontaine pour l'architecture était considéré comme le premier de l'Europe et jouait le rôle de l'atelier de David pour la peinture. Ils auront pour élèves le Wurtembergeois Zanth et Léon de Klenze, le plus réputé des architectes allemands de son temps.

Dans la période dont s'occupe M. Charles Saunier, et sur laquelle il écrit l'intéressant article qui est l'occasion de ces pages, on pourrait ajouter à *Hittorf*, *Henri Lehmann*, *Rodolphe Lehmann*, *Laemlein*, *Karl Müller*, *Cartius ou Karl Grolig*. *Jules Hentz*, à l'architecte *Christian Gau* qu'il étudie ou qu'il cite, les noms suivants.

Les paysagistes *Édouard Hildebrandt* et son frère *Frédéric Hildebrandt* furent élèves d'Eugène Isabey. Édouard Hildebrandt eut même pendant quelques années son atelier à Paris, avant d'entreprendre ses longs voyages (1843). *Kramer*, *Eschke* furent élèves d'Eugène Lepoittevin; *Adolphe Eybel* fut élève de Paul Delaroche; *Guterbrök*, de Couture; *Suhrlandt*, d'Ary Scheffer; *Simon Meister*, d'Horace Vernet.

Les portraitistes *Ternite*, *Louis Krevel*, le peintre de fleurs *Jacob*, le paysagiste *Schirmer* vinrent se perfectionner à Paris. L'influence que nos paysagistes exercèrent sur Schirmer dont elle modifia nettement le talent quoiqu'il eut reçu la forte empreinte de l'école de Dusseldorf, est particulièrement intéressante à noter.

La gravure française, qui d'ailleurs depuis Nanteuil n'a pas cessé d'être sans conteste la première de l'Europe, est vraiment l'école des graveurs allemands. Les deux plus illustres, peut-être, des graveurs allemands du XIXe siècle, *Joseph Keller* et *Carl Kæpping* nous appartiennent par leur éducation artistique. Joseph Keller se rendit à Paris, déjà âgé de vingt-sept ans, pour avoir des leçons de Desnoyers et de Forster et se mettre

1. Dannecker devait prolonger sa longue carrière jusqu'en 1841. Un monument spécial, une sorte de temple, a été élevé à Francfort-sur-le-Mein pour abriter sa célèbre statue d'Ariane.

en état de lutter avec nos meilleurs burinistes. A l'exposition internationale de 1867, sa *Dispute du Saint-Sacrement*, d'après Raphaël, planche à laquelle il avait travaillé plus de dix ans, obtenait une des grandes médailles d'honneur. Tout différent est le talent de Kæpping, mais il ne fit pas moins d'honneur à son maître Waltner, et obtint un grand prix aux expositions universelles de 1889 et de 1900. La manière de graver de *Mandel* le rattache aussi à notre école.

Il conviendrait d'insister davantage, à l'occasion, sur *Schreyer* qui dut surtout sa notoriété à une scène militaire empruntée à la guerre de Crimée : la *Charge d'Artillerie à Traktir*; sur *Schlesinger*, l'auteur de l'*Enfant volé* et des *Cinq-Sens*; sur Jaroslav Cermak de Prague surtout connu par ses peintures sur les populations de la Péninsule des Balkans, sur *Carl-Joseph Kuwasseg*, paysagiste agréable et varié qui a contribué, si je ne me trompe, à la décoration de l'école des Mines et sur le peintre d'histoire *Herbstoffer*, tous deux Autrichiens, l'un de Trieste, l'autre de Presbourg, tous deux naturalisés français; ainsi que l'architecte, peintre d'histoire et de dioramas, Théodore-Joseph-Hubert *Hoffbauer*, l'auteur des planches de l'ouvrage de *Paris à travers les âges*, édité chez Didot. Il faudrait s'arrêter surtout sur German Bohn, sur Albert-Heinrich Brendel et sur Ferdinand Heilbuth.

A propos de ce dernier, signalons quelques-unes des œuvres les plus remarquées dans les divers genres qu'il a abordés et toutes exposées à nos salons. Citons parmi les scènes historiques : *Ulrich de Hutten recevant de l'empereur Maximilien la Couronne poétique*; *Luca Signorelli près du corps de son fils*; parmi les scènes de la vie ecclésiastique de Rome, où il représente surtout des cardinaux : *La Rencontre au Mont Pincio*, *Cardinal sortant de Saint-Jean de Latran*, *Promenades des jeunes séminaristes*; parmi les scènes de la vie moderne, qui, sauf le *Mont de piété*, un de ses tableaux les plus connus, sont empruntés à la société mondaine : la *Vie de Château*, *Promenades sur le Lac*, *Les Bords de la Seine*. Dans plusieurs de ses toiles, il fait preuve, pour ses fonds, d'un véritable talent de paysagiste. Il s'est distingué aussi comme portraitiste. Son portrait a été fait, si je ne me trompe, par Ricard.

German Bohn, né à Stuttgard en 1813, vint étudier sous Ary Scheffer et Lehmann en 1835. Il fut nommé, en 1852, chevalier de la Légion d'honneur. Ce n'est que dans la dernière partie de sa carrière qu'il revint vivre en Allemagne. La réputation qu'il avait acquise en France contribua à le faire choisir, en 1867, comme peintre de la cour de Wurtemberg, préférablement à d'autres artistes qui n'avaient pas quitté leur pays. Le paysagiste et animalier Albert-Heinrich Brendel, né à Berlin, vint en France en 1851, à l'âge de vingt-quatre ans, y fut l'élève de Couture et de Palizzi, s'attacha à l'École de Barbizon et séjourna en France jusqu'en 1865,

prenant régulièrement part à nos expositions. Quant à Heilbuth, il peut vraiment compter parmi les peintres de notre école, quoique originaire de Hambourg, comme Lehmann d'ailleurs. Les envois de scènes historiques, de tableaux de genre, de portraits qu'il faisait à nos expositions ne cessaient d'intéresser le public par le sujet comme par une exécution brillante et spirituelle. Ayant débuté avec succès au Salon de 1857, c'est à Paris qu'il mourut le 18 novembre 1889, après avoir été naturalisé français en 1876.

Nous avons sans doute oublié plus d'un nom. Ajoutons qu'il y aurait tout un travail à faire sur l'influence de Courbet et du réalisme français en Allemagne et principalement en Bavière. On sait que le « terrible » démocrate révolutionnaire qui devait refuser avec éclat la décoration que lui offrait le gouvernement de son pays, accepta avec reconnaissance la décoration que lui décerna le roi de Bavière. L'influence de Manet et de l'impressionisme ne fut pas moins grande, au moins « théoriquement ». Un auteur allemand, dans une histoire de la peinture française au XIXe siècle, considère Manet comme l'aboutissement de tous les efforts de l'art français depuis plus de cent ans. Eugène Delacroix lui-même, l'auteur de la Galerie d'Apollon, n'a pour principal mérite que d'avoir été le précurseur du peintre de l'Olympia; Manet est un nouveau Velasquez, *Velasquez redivivus.*

ROGER PEYRE.

## NÉCROLOGIE.

Notre éminent collaborateur, le lieutenant-colonel JEAN COLIN, devenu général de division, vient d'être tué d'un éclat d'obus sur le front de l'armée d'Orient. Nous consacrerons à ses travaux historiques un prochain article, car il demeure un des plus remarquables historiens de Napoléon.

---

*Le Gérant :* R. LISBONNE.

---

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

# LES TROIS EMPEREURS

« Rien ne change, tout se renouvelle » — est une de ces formules commodes qui veulent à la fois tout dire et ne rien dire. En histoire, devons-nous lui attribuer tous les mérites d'une de ces vérités qui restent sans appel?

Ces réflexions nous venaient, dernièrement, en feuilletant une série de reproductions de ces fameuses *esquisses* où Gérard a peint de si charmante façon la suite des empereurs, rois et princes régnants — ou aspirant à l'être — de la première moitié du XIX^e^ siècle. Et nous prenions plaisir à interroger la physionomie de ces personnages si divers, comme si chacun d'eux avait pu répondre à notre muette interrogation.

Parmi ces personnages tout chamarrés d'or, de broderies, de croix et des *ordres* les plus divers, trois nous retinrent plus particulièrement, soit par l'attrait exceptionnel de leur physionomie, soit plutôt parce que tous trois furent mêlés de très près à des événements assez analogues à ceux au milieu desquels nous vivons en ce moment. C'étaient les trois grands empereurs d'alors, Alexandre I^er^ de Russie, François I^er^ d'Autriche et Napoléon.

Et nous nous mîmes en devoir de lire sur leurs physionomies l'énigme qui nous préoccupait. Or voici ce qu'elles nous dirent ou plutôt les réflexions qu'elles nous suggérèrent.

*
* *

Alexandre I^er^, le plus attirant de tous, au premier abord, auquel échut l'honneur de régner sur l'un des plus vastes empires du monde, eut encore cette chance d'être immortalisé — je ne crois pas le mot trop fort — par l'un des portraitistes les plus sédui-

sants de son temps, le baron Gérard, dont le talent se trouvait en effet doublé des plus charmantes qualités d'un fin courtisan. Nous ne connaissons pas l'original du grand portrait qu'il en a peint, mais le musée de Versailles en possède plusieurs esquisses qui y suppléent avantageusement : on aurait peine à trouver de plus délicieuses merveilles d'arrangement, de couleur et d'exécution. Bien que ce ne soient que des « ébauches », on y peut deviner tout ce que le peintre y a voulu mettre des traits et de l'allure de son modèle, tant il y a de laisser-aller et en même temps d'intime pénétration dans ces « confidences ».

Des trois esquisses, voici, à notre avis, la meilleure. Le jeune empereur — il a trente-sept ans — est debout sur les marches du trône que voile derrière lui un ample rideau de pourpre. Il semble vouloir haranguer son peuple, sur lequel il jette un regard indéfinissable, un de ces regards qui portent loin à travers un monde de rêveries où s'est, comme l'on sait, complu ce prince si étrangement mystique. Avec cela un air de décision dans toute son allure. Par-dessus le costume de guerre : habit à la française, bottes et culotte ajustée, grand cordon de l'ordre, épée au côté, Alexandre a jeté le lourd manteau de gala doublé d'hermine. La saillie du ventre, le modelé des cuisses s'accusent sous cette blancheur d'une façon toute féminine, ce que ne démentent point la sveltesse du corps, la finesse des traits et des mains. Si l'on nous permettait une comparaison un peu irrévérencieuse, nous dirions que ce personnage a l'air d'un souple animal qui laisse voir les dessous de son beau pelage duveté, d'un de ces félins dont la beauté corporelle a quelque chose de séduisant et d'inquiétant tour à tour.

Et le fait est qu'il y a, décidément, un charme tout féminin dans cette gracieuse figure au masque souriant, aux gestes souples et caressants; mais sous ces gestes et sous ce sourire, il y a aussi je ne sais quoi d'inquiétant, quelque chose de mobile, de fuyant, qui convient bien à ce vrai type de slave, à cet homme aussi prompt, après sa défaite, à s'enthousiasmer pour son vainqueur qu'à se reprendre, un peu plus tard, et à le jouer de la façon la plus perfide. Oui, c'est bien là l'homme dont Napoléon disait : « C'est un fort beau, bon et jeune empereur. Il a de l'esprit plus que l'on ne

pense communément » (Lettre à l'Impératrice, de Tilsit, 25 juin 1807). Et l'on sait, d'autre part, en quels termes l'Empereur Alexandre a raconté à Savary sa première impression : « Je n'ai jamais eu plus de préventions contre quelqu'un que je n'en ai eu contre *lui*, mais après trois quarts d'heure de conversation avec lui, elles ont toutes disparu comme un songe. » (Rapports de Savary du 9 octobre 1807.)

*
* *

Tout à ces réflexions, nous nous rappelions les traits de celui qui eut un si étrange prestige aux yeux pourtant prévenus de son adversaire, comme se les rappelleront en ce moment tous ceux qui nous lisent. Aussi hésite-t-on à faire le moindre commentaire à leur sujet. Tout au plus peut-on se permettre de rappeler ici quelques-uns des portraits qui en évoquent le mieux le souvenir.

Il y a d'abord ceux qui nous ont transmis l'image du général Bonaparte — et ce sont les plus populaires, par exemple ceux de Gros et de David : le *Bonaparte à Arcole* du musée du Louvre et le *Bonaparte franchissant les Alpes* du musée de Versailles ; et de ce même David son *Bonaparte* resté à l'état d'ébauche, mais d'admirable ébauche, digne de figurer auprès de celle de *Mme Récamier*, quoiqu'elle soit moins connue, et enfin à Versailles un crayon de Dutertre, ce précieux historiographe de la campagne d'Égypte.

Viendraient ensuite ceux où est fixée l'image du Premier Consul, en tête desquels se place le merveilleux portrait fait par Gérard au mois de février 1803, et qui est aujourd'hui à Chantilly ; puis la série des *portraits équestres* peints par Gros aux environs de l'an X, et dont le meilleur, le plus héroïque, se trouve à Londres, dans la collection Wallace ; ensuite le *portrait rouge* du musée de Liége, qui peut s'enorgueillir de posséder là, outre un curieux Bonaparte « législateur et organisateur », l'un des premiers chefs-d'œuvre d'Ingres, — portrait qui a sa contre-partie dans un *Bonaparte* singulièrement affadi par Greuze vieillissant, et dont le musée de Versailles possède une assez bonne réplique.

Et ce serait enfin ceux où l'on a cherché à fixer l'image défini-

tive de l'Empereur, les seuls que nous ayions à retenir ici, bien que, de toute manière, ils soient, avouons-le, fort inférieurs aux portraits précédents. Les silhouettes qu'on voit se détacher de si majestueuse façon dans les tableaux du *Sacre* et des *Aigles* ou encore cette face pâle dont l'admirable regard domine la sanglante mêlée de la *bataille d'Eylau* ne sont pas, à proprement parler, des portraits : ce sont des images symboliques de l'Empereur, de nobles et poétiques figures où convergeront toujours, qu'on le veuille ou non, tous les regards, mais dont il faut cependant nous écarter à regret afin de nous rapprocher davantage du modèle vivant.

Parmi les figures impériales qu'on peut vraiment considérer comme des portraits, les plus connues sont celles de Robert Lefèvre et de Gérard : portraits de commande et qui, par cela même, ont gardé quelque chose de guindé ou de trop solennel. On peut les négliger, de même que le portrait d'ailleurs des plus intéressants que Thomas Philips, un Anglais, peignit un jour par surprise, mais qui est, moralement et matériellement, un peu poussé au noir : ce n'est pas là le vainqueur de *Marengo* ni le créateur du *Code*. Négligeons aussi les études de Girodet qui, outre leur intérêt propre, ont encore ce mérite de plaire particulièrement à M. Frédéric Masson, juge compétent autant que difficile : ce ne sont, en somme, que des « études » en vue d'une œuvre que l'artiste aurait pu mener à bien, mais qu'il n'est pas parvenu néanmoins à réaliser.

Ne parlons pas non plus, sinon pour mémoire, du *1814* de Meissonier, auquel M. Dayot a cru cependant devoir accorder une place si haute dans son *Napoléon* : car avec toutes ses qualités ce n'est qu'une œuvre de seconde main et qui, à ce point de vue, reste bien au-dessous des « résurrections » d'un Charlet ou d'un Raffet. Les lithographies bien connues de ce dernier, son *frontispice* pour le « Napoléon en Égypte » de Barthélemy, celles intitulées *l'Œil du maître* ou *la Pensée*, sont en leur genre des évocations aussi parfaites qu'il est possible à un artiste de les imaginer, tandis que l'œuvre si laborieuse de Meissonier ne nous montre, sous l'homme à la redingote grise et au petit chapeau, qu'un *masque de théâtre*.

1. — Napoléon Ier, Statuette bronze (0m,50), auteur inconnu, Coll. privée.
*Photo : Canu.*

2. — François Ier d'Autriche, Aquarelle (0,50 × 0,35), par Lawrence, Musée Condé.
*Photo : Girandon.*

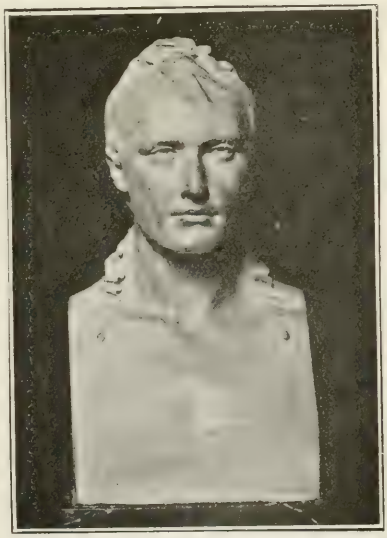

1. — Alexandre Ier de Russie, Ébauche, par Gérard (1810) (B. 0,32 × 0,23).
*Musée de Versailles.*

2. — Napoléon Ier, buste terre cuite, par Houdon (1806).
*Musée de Dijon.*

Une seule œuvre nous paraît devoir retenir finalement l'attention, c'est le buste de Houdon dont a hérité le musée de Dijon qui le garde, on le conçoit, jalousement[1]. Ce buste n'est rien moins qu'un chef-d'œuvre, un peu déconcertant d'abord, tant il ressemble peu à l'image qui nous est familière, mais qui nous révèle, en revanche, toute une partie de l'âme et du génie de Napoléon.

De profil l'Empereur paraît avoir gardé une certaine jeunesse; la bouche est légèrement souriante; le regard encore qu'un peu voilé scrute le spectateur avec une intensité singulière; le front droit, largement découvert — à part la mèche fatidique que retient le ruban qui ceint la tête du triomphateur, respire la force et l'intelligence. Et devant un pareil visage il est bien difficile de résister à sa séduction.

De face l'expression est tout autre. La fatigue a mis son empreinte sur ce beau visage, qui en garde quelque chose de douloureux et de poignant, avec son regard tendu, sa bouche crispée, son front barré d'un pli soucieux. C'est l'image de l'homme parvenu au sommet de sa course lumineuse et qui semble déjà pressentir que tout va lui échapper. Aussi n'hésitons-nous pas à considérer l'œuvre de Houdon comme la plus belle image de Napoléon.

1. C'est à M. Albert Joliet, conservateur actuel du Musée de Dijon, que nous sommes redevables des deux photographies dont on trouvera ici une reproduction.

Ce buste de terre cuite a été légué au Musée, en 1873, par M. Foisset, ancien conseiller à la cour impériale de Dijon. Sur le côté droit, on peut lire cette inscription, qui l'authentique : *Sa Majesté Empereur et Roy, fait d'après nature, à Saint-Cloud, en août 1806*, Houdon F^t^.

L'œuvre de Houdon est capitale; c'est assez dire quelle gratitude la *Revue*, comme nous-mêmes, nous en gardons à M. Joliet.

Admirateur passionné de son grand Musée Bourguignon, nous savions déjà la vénération qu'il a pour les trésors dont il a la garde, ne fût-ce que par la manière dont il a su y aménager la « Salle Rude », qui, par la qualité de ses œuvres et le goût qui a présidé à leur installation, constitue un ensemble digne du Louvre.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que nos impressions personnelles concernant le buste de Houdon, quoique rédigées de souvenir, concordent parfaitement avec l'expression que tous nos lecteurs pourront lire sur la double image de Napoléon, telle que l'a si bien photographiée M. Albert Joliet. Nous sommes heureux de partager au sujet de ce chef-d'œuvre la manière de voir d'un homme aussi compétent.

Dans la première série de ses *Jadis*, M. Frédéric Masson a publié un intéressant article sur l'*Image vraie de Napoléon*; il y parle du buste de Houdon sur le même ton d'enthousiasme, le déclarant « merveilleusement beau et digue de toute admiration ».

*
* *

Que pèsent auprès de lui des personnages comme François Ier et Alexandre Ier! Et bien, dans ce terrible duel engagé par Napoléon avec toute l'Europe, ce ne fut ni l'habile et séduisant Empereur de Russie ni même l'homme de génie qui, en dernier ressort, connurent le triomphe. Le vainqueur ce fut François Ier, cet homme d'intelligence médiocre, ce piteux général, qui fut vingt fois battu à la guerre, ce diplomate plus astucieux que fin et à qui la haine tint lieu tout à la fois de génie, de talent militaire et diplomatique! Il eut ce courage d'ameuter contre son gendre, ce gendre qui l'éclipsait de toutes les manières, tous ceux qui le redoutaient, autant dire toute l'Europe; et après Waterloo c'en fut fait de celui qui avait cru détenir à lui seul une partie de l'univers.

François Ier d'Autriche, tel que l'a peint Lawrence aux environs de 1819, ne paraît point porter sur sa physionomie la trace des soucis qu'auraient dû imposer à un chef d'État d'aussi nombreuses et sanglantes défaites que celles qu'il avait essuyées depuis son avènement, surtout dès que Napoléon eut jeté son épée au milieu de la bataille. Rivoli, Marengo, Ulm, Austerlitz, Wagram, la perte de son titre d'empereur d'Allemagne, tout cela était pourtant bien fait pour assombrir le front d'un monarque! Mais la vanité de celui-ci et son orgueil étaient immenses, et c'est d'un visage souriant qu'à l'époque du traité de Vienne il posa devant Lawrence, lequel lui a donné un air de hauteur qui, sous des dehors de familiarité, dut plaire à son modèle, puisque celui-ci fit faire de son portrait une réplique à l'aquarelle expressément destinée à sa fille Marie-Clémentine, plus tard princesse de Salerne. Cette dernière ne s'en séparait jamais, et c'est cette admirable réplique qui se trouve aujourd'hui au musée de Chantilly.

François Ier, ex-empereur d'Allemagne et empereur d'une Autriche singulièrement amoindrie, a dépassé vers cette époque la cinquantaine; d'apparence il est resté jeune et svelte, et il continue de porter avec une élégante insouciance ce costume de général tout couvert de croix et de crachats très peu en rapport

avec les succès militaires de celui qui s'en pare. Et quant à la physionomie, si avantageuse qu'elle paraisse sous le prestigieux pinceau de ce charmeur que fut Lawrence, elle n'en garde pas moins des traits qui n'appartiennent qu'au modèle, un manque de loyauté et de franchise qui nous défend pour lui de toute sympathie.

*
* *

Voilà, à très peu près, ce que nous ont dit ces fastueux personnages.... Et en les quittant nous voyions se dresser devant nous l'image d'un slave ondoyant et mobile, celle d'un grand capitaine, doué non seulement des plus brillantes qualités militaires, mais encore d'un vaste génie qui lui permit d'oser et d'employer avec succès son esprit aux plus vastes tâches, ayant ce don de divination qui l'aurait dû défendre des entreprises par trop téméraires, mais qui céda, lui aussi, à l'on ne sait quelle folie d'orgueil..., et enfin celle d'un Habsbourg, vaniteux personnage qui n'eut aucune des qualités d'un chef, mais auquel le sort mit par moment en mains les plus précieux atouts, grâce à la complicité de voisins qui n'eurent pas la sagesse de résister aux impulsions d'un homme affreusement jaloux.

Et précédant nos pas, ces personnages nous accompagnèrent hors de leur milieu et hors de leur temps, nous obligeant pour ainsi dire à nous rappeler, chemin faisant, que ce sont là des traits éternels qui se retrouvent partout et toujours et qu'en effet « rien ne change », mais que « tout se renouvelle »!

ALBERT FRANCASTEL.

P.-S. — Un ouvrage inédit sur le premier Empire n'est pas aujourd'hui chose très commune; et un portrait *inconnu* de Napoléon est une rareté qui a son prix. Nous avons la bonne fortune de pouvoir publier une statuette de Napoléon Ier dont il n'existe à notre connaissance qu'une seule épreuve ou du moins deux tout au plus.

Celle qu'on trouvera ici appartient à M. X., avocat et homme

politique éminent, qui, pour la première fois, a bien voulu en autoriser la reproduction; et il est superflu de dire que nous sommes heureux de lui en adresser publiquement tous nos remercîments.

Cette statuette est en bronze, un bronze d'une chaude patine et de belle qualité; elle a 50 centimètres de haut, et ne porte aucune signature. Elle est, en tout cas, de l'époque napoléonienne, étant passée directement des mains d'un ancien conseiller d'État à celle de son possesseur actuel, lui-même très fervent napoléonien.

Debout, dans le costume légendaire d'officier de la garde, l'Empereur a une attitude à la fois grave et hautaine; il porte la main à son épée et de l'autre se découvre d'un noble geste. C'est l'attitude qu'on prête à Napoléon saluant la terre de France au moment du départ du *Bellérophon*; — à moins que ce ne soit l'Empereur saluant les Aigles, un jour de fête, devant le front de l'Armée : ce que laisserait supposer la jeunesse du visage et la sveltesse du corps, qui certes n'est pas encore touché par la cruelle maladie des dernières années.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre est superbe. Le geste, l'attitude et surtout la physionomie ont de la grandeur, et nous ne croyons pas nous abuser en la considérant comme l'une des plus intéressantes effigies impériales que nous possédions. C'est une apologie très supérieure à l'œuvre savante, mais un peu froide de Seurre, dont l'*Homme au petit chapeau* qu'il destinait à la colonne Vendôme rapetisse trop, à tous les points de vue, le héros de la grande épopée. Et l'on est heureux de penser qu'une pareille œuvre est aujourd'hui entre les mains d'un des hommes qui respectent et admirent le plus le grand capitaine et le génial organisateur de notre monde moderne.

A. F.

# NAPOLÉON A BOLOGNE

## (21 AU 24 JUIN 1805)

---

Durant le cours de sa rapide et fulgurante carrière, Bonaparte est allé cinq fois en Italie.

La première, ce fut en 1796 lorsque l'Autriche qui dominait la première coalition fomentée en 1792 ne voulut pas se détacher d'elle et continua la lutte contre la France, alors que dès 1795 la Prusse s'en retirait. Ce fut comme l'on sait pour Bonaparte l'ère des premiers succès où se déploya son génie de tacticien : Montenotte, Millesimo, Lodi, Mantoue, Castiglione, Arcole, Rivoli, le Tagliamento, l'entrée à Milan, puis le célèbre séjour à Mombello. L'année suivante, le 17 octobre, il signait la paix de Campo-Formio qui fondait la république cisalpine dans l'Italie du Nord et faisait reconnaître par l'Autriche la cession de la Belgique à la France et celle de la rive gauche du Rhin, moyennant d'autres compensations territoriales en faveur de l'Empire et de l'Autriche.

La seconde fois c'était en 1800.

Rappelé en Italie par le refus de l'Autriche de compléter au Congrès de Rastatt le traité de Campo-Formio et pour sauver encore le Directoire qui, devant la reprise des armes de l'Allemagne toujours menacée par l'Autriche, l'inertie peut-être bienveillante de la Prusse et à l'instigation de l'Angleterre qui fournissait des subsides, devait faire face.

Bonaparte renouvela ses prodiges de 1796, au passage des Alpes, à la prise du fort de Bard, à Montebello et surtout à Marengo. Le coup fut foudroyant. Ces deux campagnes à quatre ans d'intervalle le rendirent maître de toute l'Italie septentrionale, de la Rivière de Gênes à la frontière autrichienne de l'Isonzo. L'Autriche de qui dépendaient ces pays demanda grâce et signa le traité de Lunéville qui confirmait, en les aggravant pour elle, les clauses de

Campo-Formio. La seconde coalition ainsi dissoute (1798-1801), la France eut désormais ses frontières naturelles de l'Escaut et du Rhin. Objectif qu'elle poursuivait depuis huit siècles. L'Italie du Nord fut reconnue État indépendant, sauf les pays réservés à la France; la Toscane devint un royaume suzerain.

La troisième fois en 1805, Bonaparte devenu Napoléon y revint en pacificateur, en souverain. Il visita toutes les provinces conquises et les organisa, tandis que d'autres comme le Piémont, Gènes et Parme, réunies à la France, reçurent leur administration.

La quatrième fois il y revint encore en vainqueur, après les glorieuses campagnes de Prusse et de Pologne (Ulm, Austerlitz, Friedland).

En effet, deux ans après la paix de Presbourg (déc. 1805) qui restituait Venise à l'Italie, il se rend dans les derniers jours de 1807 à Venise et à Milan et inaugure la route des Alpes ou du Simplon.

La cinquième fois devait être en 1814 année où, sans les événements de Russie, il avait projeté de se faire sacrer Empereur d'Occident à Rome avec l'Impératrice et son fils. Tous ses palais avaient été préparés pour ce voyage, à Turin, Florence et Rome. Mais il ne put accomplir ses destinées avec ce programme, et ses revers l'ayant rendu prisonnier de la coalition européenne contre la France (la cinquième depuis 1792), il ne vit d'Italie que ses côtes et à bord d'un bateau qui le conduisait à l'île d'Elbe, où il resta confiné et surveillé un an.

Mais l'île d'Elbe c'était encore l'Italie et du promontoire où s'élevait sa maison, d'aspect plutôt bourgeois, il embrassait d'un coup d'œil le féerique panorama du canal de Piombino, les sept îles de la mer Tyrrhénienne et toute la côte toscane.

Rentré en France en 1815, il ne devait plus porter ses regards sur la terre latine, puisque la coalition victorieuse l'exila à Sainte-Hélène, au bout de l'Océan Atlantique, et que c'est là qu'il mourut en 1821 à peine âgé de cinquante-deux ans.

Pour l'instant, nous allons raconter ici de son voyage triomphal de 1805 dans la Péninsule qu'il aimait tant, un épisode détaillé,

trois jours de sa vie, dans la célèbre métropole universitaire de l'Émilie. Cette Émilie, il la connaissait bien, puisqu'elle avait été aussi le théâtre de ses premières armes et qu'à Modène et à Reggio, en 1796, en l'organisant en République Cispadane, il lui avait donné des lois. Il était entré à Bologne le 20 juin 1796 et y avait reçu le lendemain les envoyés du Pape et du grand-duc de Toscane[1].

Il avait enlevé cette ville à Pie VI parce que le Pape était en guerre avec la France. Il avait reçu sa demande de paix à Bologne même, avait signé un armistice[2] et y avait ébauché le futur traité de Tolentino qu'il signa un peu plus tard, le 17 février 1797, en ce lieu et par les articles 6 et 7 duquel il se faisait céder Bologne, Ferrare et la Romagne.

Tout se transformait politiquement dans la Péninsule depuis les deux conquêtes napoléoniennes et en 1805, Bologne, vieille cité pontificale, était devenue une des villes du nouveau royaume de Lombardie. Voyons quel accueil Napoléon y reçut et par quels actes mémorables il signala son passage en cette ville. Il est toujours, ici comme à Milan, celui qu'à juste raison les contemporains d'alors ont surnommé dès 1797, *Bonaparte l'Italique*[3].

* *

* *

Après le couronnement de Milan et les fêtes qui s'en suivirent, revues, bals, réceptions d'ambassadeurs et du doge de Gênes, représentations théâtrales à la Scala, course de chars dans l'arène du Forum-Bonaparte, déjà dans tout son éclat de plantations (depuis qu'après Lunéville, l'architecte officiel Antolini avait reçu l'ordre d'y exécuter ses plans), illuminations, promenades en gon-

1. Pour le premier séjour de Bonaparte à Bologne en 1796, consultez G. Ungarelli, *Il generale Bonaparte in Bologna*. 1 vol. in-16, Bologne, 1911.

2. Driault, *Napoléon en Italie*. Introduction, pages 15 et 17.

3. Une médaille frappée à Lyon en 1797 porte son buste avec ce titre et cette date du 26 vendémiaire de l'an VI, qui est celle du traité de Campo-Formio (17 octobre 1797). Une autre fut frappée à Strasbourg avec ce titre, la même année : *All' Italico*.

doles aux lacs, etc., etc., toutes cérémonies ou divertissements auxquels assistèrent la princesse Elisa et son mari, parfois aussi avec l'Impératrice — Napoléon ayant voulu visiter Brescia, Vérone, Legnano et Mantoue, se rendit dans ces villes[1]. Puis il continua son voyage vers Bologne, accompagné de quelques-uns de ses ministres (car plusieurs d'entre eux avaient pris les devants) tels Marescalchi arrivé à Bologne, sa résidence de famille, dès le 15 juin, suivi de Talleyrand qui descend chez lui le surlendemain[2] avec ses secrétaires, tel encore le prince de Massérano, ambassadeur d'Espagne (dont les appartements sont retenus au collège de cette nation sis à Bologne) mais par contre entouré d'une suite militaire et civile extra-brillante, les maréchaux Jourdan et Moncey, les généraux Savary, Mouton, Rapp et d'autres, les chambellans Bentiviglio et de Beaumont, l'écuyer Villeroy, le chirurgien Ivan, Roustam en son magnifique costume turc.

De son côté, l'Impératrice-Reine l'a précédé d'un jour et avec sa propre maison, dans les rangs de laquelle on remarque Mesdames Savary et d'Arberg; elle arrive à la porte Saint-Félix de Bologne, qui, pour la circonstance, avait reçu les armes de l'Empire, le 20 juin à six heures et demie après midi, saluée par de nombreux coups de canon tirés des murs de la ville, par les cloches, la municipalité et la noblesse (*nobilita in gala*[3]).

Sa voiture traînée par des chevaux de poste est échangée de suite, près de la Barrière, par une autre de parade, à huit chevaux, qu'a vue passer Rovatti, témoin oculaire à Modène[4]. Comme à Modène d'où elle sort, elle entre en ville escortée par un détachement du 1er régiment de hussards italiens, par un autre de gendarmes italiens aussi, et par les gardes d'honneur de Modène et

1. Ce voyage dura exactement du 10 au 21 juin 1805. Le monarque assista à une course de taureaux à Vérone, donnée aux arènes devant 30 000 spectateurs.

2. Voyez pièce justificative n° I.

3. Il y avait alors à Bologne une noblesse locale, très jalouse de ses privilèges qu'elle tenait d'une commission présidée par le Podestat. Elle comprenait, en 1805, 60 familles qui avaient été toutes conviées à former le cortège.

La circulaire officielle que nous publions plus loin (Voyez pièce III, A) donne l'impulsion générale, car elle fut envoyée aux villes, et contient toutes les dispositions qui leur sont communes pour la réception.

4. Les voitures de gala de l'Empereur avaient été envoyées à Bologne dès le 16 juin. Voyez pièce justificative n° I.

de Bologne à cheval, les colonels aux portières[1]. Des courriers français et italiens se tiennent à peu de distance.

Joséphine s'arrêta au lycée Ilar, installé dans l'ancien couvent Saint-Jacques, pour y entendre une cantate et se retira ce soir-là de bonne heure dans ses appartements du palais Caprara[2], s'excusant de ne pas assister aux fêtes de nuit par suite de sa fatigue.

Le lendemain 21 juin, à trois heures de l'après-midi, plusieurs courriers se succédant à courts intervalles annoncèrent l'approche du Souverain[3]. Aussitôt les salves d'artillerie se firent entendre de minute en minute, accompagnées du fracas des cloches, des fanfares et des tambours.

Peu de temps après, au milieu d'un fort bruit de grelots et de claquements de fouets — que seuls les assistants du premier rang de la foule purent percevoir, car il s'éleva d'elle une rumeur formidable, sorte d'acclamation qui se propagea comme la foudre —, l'on vit déboucher une douzaine de berlines poussiéreuses, leurs superbes chevaux blancs de sueur, montés par des postillons portant la queue et des vestes vertes, où étincelaient de nombreux boutons d'argent.

Précédées d'un détachement de hussards italiens, d'un autre de gendarmes et de gardes d'honneur bolonais à cheval[4] qui étaient

1. Jusqu'au décret royal du 20 juin suivant, les gardes d'honneur d'Italie étaient d'institution purement municipale.

2. D'après le Statut constitutionnel des Collèges du royaume d'Italie, du 6 juin 1805, Napoléon avait ordonné que la nouvelle Couronne aurait, outre ceux de Milan et de Monza, trois autres palais, l'un à Mantoue, l'autre à Modène, le troisième « à proximité de Bologne ». Un capital de 10 millions en biens nationaux fut affecté à leur construction et installation. — Nous lisons dans les *Mémoires* de Stanislas de Girardin, grand écuyer de Joseph Bonaparte, qu'en novembre 1807, le vice-roi fit préparer le palais de Bologne pour recevoir le roi de Naples, de passage dans la ville, allant à Venise retrouver son frère Napoléon (*Mémoires*, II, 18 et suiv. Voyez aussi *Zanoli. Sulla milizia italiana*, II, 437. Voyez note sur le palais Caprara (pièce justif. n° II).

Après le traité de Presbourg en décembre 1805 et la réunion de Venise et de ses provinces au royaume d'Italie, Napoléon acheta le palais Pisani à Strà, sur la Brenta, et augmenta le palais des *Procuraties* à Venise même.

3. Les courriers du royaume d'Italie portaient alors une plaque en argent derrière laquelle étaient inscrits le nom du titulaire avec la date du décret le nommant. Une de ces plaques est conservée à Padoue, au musée, dans la belle collection de médailles napoléoniennes, legs de M. Nicolas Bottacin. Cette collection possède aussi un bouton de « courrier de l'Empereur » sur lequel sont figurés le chapeau et les foudres emblématiques.

4. Depuis l'Égypte, Napoléon aimait à faire entourer sa voiture, même lorsqu'elle était lancée au grand trot, de coureurs la précédant. Les gouaches et dessins du

allés au-devant de l'Empereur jusqu'au fleuve Panaro, les voitures de voyage s'arrêtèrent en dehors de la porte Saint-Félix, près d'un magnifique arc de triomphe décoré de bas-reliefs[1] et dédié à Napoléon-Auguste, et de portiques élevés pour la circonstance. Sa Majesté y reçut les clefs de la ville des mains du maire Bettini, ancien député au congrès de la Cispadane; le corps municipal et la noblesse lui offrirent ensuite leurs hommages.

Gracieux pour chacun, semblant savourer son triomphe, le roi d'Italie reconnut parmi les notabilités présentes et accueillit avec une particulière distinction les huit députés de l'Institut national et de l'Université qui lui avaient été présentés à Lyon, en janvier 1802. Ils se pressaient encore auprès de lui naguère à Milan au milieu de l'élite de toute la nation. La garde nationale formant la haie avait l'arme au bras.

Les faubourgs de la ville et toutes les rues que devait suivre l'Empereur et Roi étaient remplis d'une énorme population endimanchée qu'on peut porter à 150 000 personnes, de 60 000 qu'elle était en temps ordinaire. Les maisons étaient couvertes de panneaux et de tapisseries, et la rue du parcours ne formait qu'une voûte de feuillage ou d'ornements.

A l'apparition du carrosse royal venu à sa rencontre et dans lequel Napoléon était monté avec Joséphine, carrosse traîné par huit chevaux pur sang, les habitants de cette antique cité voulurent dételer les attelages, malgré le cordon des gardes d'honneur montés les entourant[2]. L'Empereur ne le souffrit pas, mais il consentit qu'on chantât autour de sa voiture un hymne en musique commandé par la commune en son honneur[3] et que 50 choristes entonnèrent. Les paroles étaient d'un poète local, François Tognetti, sous ce titre : *Oraculo*[4]. Les vers y célèbrent comme appartenant

temps du Consulat, une au musée Carnavalet (*vue des Champs-Elysées* où l'on voit l'attelage du Consul), l'autre à la collection Hennin (reproduite dans l'ouvrage de M. R. Peyre) et d'autres encore indiquent ce fait. Les coureurs lui rappelaient, sans égaler leur pittoresque, les *saïs* du Caire.

1. Les bas-reliefs peints par Félix Gianni, les ornements par G. Bertolani, l'architecture par Martinelli et Tubertini.

2. *Gazzetta di Bologna* du 25 juin 1805, p. 401, n° 51.

3. *Ibid.*, journaux du temps.

4. Grand in-folio de 4 pages luxueusement imprimé chez les frères Nasi et Cie, à Bologne, 1805. Plaquette rare.

à Bonaparte, l'ardeur d'Annibal, le génie de César, la résolution d'Alexandre, la grandeur d'Auguste, la clémence de Titus, etc.

En voici un court extrait :

Minerve qui intervient dit :

*Oh primo frà mortali*
*Caro all' esperie genti :*
*Te con festosi accenti*
*Saluto Padre e Re.*

Et le chœur répéta comme refrain :

*Ei le virtú piú belle*
*Tutte raccoglie in se.*

(*Et toutes les vertus les plus belles se réunissent en lui.*)

* * *

Le panorama pittoresque de cette métropole prêtait un air de grandeur épique à la scène.

Bologne est encadrée de montagnes au sud, commençant à un mille de distance tout au plus de ses murailles. Elles présentent un délicieux amphithéâtre de verdure, dont les derniers gradins sont formés par la chaîne centrale qui couronne noblement l'horizon, à quelques lieues plus loin. L'une d'elles est dominée par le vaste monastère de *San Michele in Bosco*.

En face est une autre colline au sommet de laquelle le ministre Aldini, allait bientôt, à l'instigation indirecte de l'Empereur, élever un palais. Il le flanqua de deux colonnades doriques avec fronton et bas-relief formant encore aujourd'hui, pour la ville, une perspective imposante, comme tout ce qui porte le cachet du règne[1].

1. Son architecte fut Joseph Nadi (1780-1814). L'une des colonnades, celle du levant, a été démolie il y a un quart de siècle; en tous les cas le palais était inachevé en 1814, lors de la chute de l'Empereur, et aujourd'hui il s'effrite de plus d'un côté, car il n'est ni habité, ni entretenu depuis la mort d'Aldini. On assure qu'il y a des fresques à l'intérieur. — Stendhal qui passe à Bologne en 1817 écrit ceci (*Rome, Naples, Florence* I, 218, 3e édit.) : « A Bologne, une maison bâtie sur la colline, avec fronton et colonnes comme un temple antique, forme de vingt endroits de la ville un

A l'ouest est le *monte della Guardia* précédé d'un long portique de 650 arcades. Au centre deux hautes et antiques tours, penchées d'une manière effrayante. L'endroit avait été on ne peut mieux choisi pour une de ces apparitions sensationnelles et toujours suivies d'actes retentissants, dont Napoléon aimait à frapper les peuples.

Bologne en effet est comme le boulevard où se rencontrent plusieurs provinces autrefois séparées de l'Italie centrale, et du haut de la « Montagnuola », promenade publique établie par les Français à cette époque, l'œil peut embrasser à la fois ici, les plaines humides du Ferrarais, formées par l'ancienne Émilie, s'estompant à perte de vue vers le Padouan et Venise; là, du côté de Plaisance, Parme et la Lombardie, au sud l'Apennin, l'âpre rempart de la Toscane.

Par les rues aux maisons à basses arcades de l'austère cité pontificale et toutes pavoisées, un concours de paysans aux costumes variés, comme en possédaient alors les différentes peuplades de ces contrées[1], la figure basanée et couverte de chapeaux de feutre, les femmes aux robes claires, aux fichus écarlates, la tête parée de bijoux d'or, donnait à la physionomie de cette entrée du potentat une couleur qu'avivait encore l'éclat du soleil. C'était, pour tout dire, l'Italie de Léopold Robert, et une cérémonie comme Bologne n'en avait pas vu depuis Charles-Quint.

Au moral, dans cette journée, la connaissance que tous les habitants avaient du renouvellement de fond en comble, sur d'autres bases, de l'édifice social, jusque-là sans ressort, par la fondation d'un ordre de choses politiques réunissant leurs aspirations nationales, sous l'égide d'un héros illustrant, comme nul avant lui, avec semblable popularité, la sainte Couronne de Fer, exaltait les

point de vue à souhait pour le plaisir des yeux. Cette colline qui porte le temple et a l'air de s'avancer au milieu des maisons » est garnie de bouquets de bois comme un peintre eût pu les dessiner.

1. Pour les costumes italiens de l'époque, consulter les recueils de gravures en couleur de Martinet, devenus très rares. Le titre de l'un d'eux est *Costumes de différents départements de l'Empire français*, le format est in-8, paru vers 1807, mais surtout pour le nouveau royaume, le recueil d'aquarelles originales du temps et admirablement peintes qui parut en 1916, sous le n° 1124 à la vente faite à Milan de la collection napoléonienne du regretté Dr Louis Ratti. Ces images mériteraient la reproduction. Elles avaient été commandées sur l'ordre de Napoléon, par le ministre de l'Instruction publique d'Italie.

imaginations et répandait une émotion communicative. D'aucuns, parmi les plus instruits, entrevoyaient déjà l'unité de l'Italie[1], ou tout au moins un progrès dans ce sens, comparant le temps actuel à celui qu'ils avaient vécu naguère, où la Péninsule se divisait en dix États très bornés.

D'autres, d'esprit moins avancé, s'en tenaient à la simple réalité d'apercevoir un monarque italien bien à eux et s'impatientaient après lui.

Vingt jours avant l'arrivée des souverains, la curiosité de les contempler se manifestait tellement que sur la route postale à plus d'un mille en avant de Saint-Félix[2], le peuple allait en groupes nombreux aux nouvelles et parlait de la fameuse date. Il ne passait pas de courrier, ni de voyageur particulier qu'on ne les arrêtât pour leur tirer quelques renseignements[3].

Bref, que ce fût par motif de haute méditation historique ou simplement sous l'influence d'un sentiment instinctif, encore un peu confus dans la masse, chacun voulait acclamer le libérateur qui garantissait désormais de son épée invincible les espérances d'avenir. Le moment était incomparable et les Italiens n'auraient pas désavoué alors ces vers d'un poète :

> Comme nous entourions de nos regards avides
> Cet homme, qui si jeune encor
> S'était assis vainqueur au pied des Pyramides
> Et sous les palmiers du Thabor !

Les souverains descendirent au palais Caprara, appartenant à un gentilhomme bolonais de ce nom, ci-devant officier général au service de l'empereur d'Allemagne et devenu un de leurs grands dignitaires [4].

1. Ils devinaient juste : l'idée napoléonienne était là. L'Empereur dit en effet quelques années après, à Canova en 1810, parlant de Rome : « Nous en ferons la capitale de l'Italie et nous y joindrons encore Naples. Qu'en dites-vous? — Serez-vous content? » — On sait en outre que son idée d'avenir avait été de faire d'Eugène ou de son second fils son successeur. Le statut constitutionnel du nouveau royaume portait, qu'après lui (Napoléon), les deux couronnes de France et d'Italie ne pourraient être réunies sur la même tête. — Les guerres qui survinrent et leurs résutats détruisirent tous ces rêves, du moins jusqu'à notre époque.

2. Faubourg de Bologne.

3. *Gazetta di Bologna*, n° du 25 juin 1805, p. 401.

4. A la fin de 1806 l'Empereur et Roi acheta ce palais sur les fonds de sa Cou-

Le 21 au soir, il y eut une illumination générale. Napoléon et Joséphine se rendirent au théâtre du Corso, à l'*Opéra Seria*. Toutes les loges étaient occupées par la noblesse : de là, ils parurent un instant au bal masqué.

Le lendemain matin, 22 juin, à huit heures, l'Empereur et Roi entouré de sa garde se porta à cheval à San Michele in Bosco [1], aux Capucins, et s'étant arrêté, entra au couvent par la porte de la cave, en donnant la main au père jardinier, qui le guidait à travers l'obscurité. Remonté ensuite sur son arabe, il fit plusieurs fois le tour de la colline, plongea son regard sur la ville, et redescendu vers les murs d'enceinte, les suivit depuis la porte de Castiglione jusqu'à celle di Palière, traversa en barquette le canal du Reno qui donne son nom au département, alla à la porte Saint-Félix et retourna à son palais, tout cela en galopant si vite que son escorte très empêchée pouvait à peine le suivre : il y en eut même qui firent des chutes.

L'après-midi il travailla dans son cabinet et fournit les preuves immédiates de l'intérêt qu'il portait à ses peuples de l'Émilie affranchis d'hier ; presque coup sur coup il signait des décrets donnant un bien national de 230 000 livres pour faire les boulevards et la promenade autour des fortifications de Bologne, pour ordonner de jeter les eaux du Reno dans le Pô, très grave question pour ces contrées et bienfait réel, et enfin pour acheter, au profit de la Couronne, le palais Caprara.

Le soir l'Impératrice-Reine seule alla au théâtre du Corso, où l'on jouait un opéra, et au bal[2].

ronne d'Italie et un décret qu'il prit vers 1811 édicta que cette maison faisait partie de son domaine privé (Arch. Nat., O² 1207).

Dès mars 1806 la question de cet achat s'était présentée pour tirer Caprara d'embarras, car il était endetté. Voyez *Correspondance de Napoléon*, n° 10012.

Napoléon lui était reconnaissant de son attachement. C'était le frère du cardinal Caprara nonce à Vienne en 1785 qui venait de sacrer Napoléon à Milan. (Né en 1733, cardinal le 18 juin 1795, mort à Paris le 21 juin 1810.)

1. L'Empereur connaissait déjà la ville, il y était venu en 1796 le 19 juin et avait alors logé au palais Pépoli (manuscrit anonyme du temps) : *Memorie Storiche di Bologna dal 1775 al 1822* p. 44 *verso*). C'est là qu'il avait reçu suppliants les envoyés du grand-duc de Toscane et du Pape. Voyez le premier chapitre de notre ouvrage : *Le Royaume d'Etrurie* (p. 21 à 24).

2. L'ensemble des détails que nous consignons ici est emprunté aux *Memorie Sto-*

La lettre de Napoléon du surlendemain 25 juin 1805 à Eugène, datée de Bologne, est de toute importance pour montrer le bien que le roi fit à la ville de Bologne.

Il signe deux décrets, l'un ordonnant une promenade à la Montagnola et un boulevard à quatre allées d'arbres autour des remparts. Cette promenade ainsi que le grand boulevard circulaire existent encore.

Pour doter les travaux qui doivent être immédiats, Napoléon autorise la ville à réaliser le bien national octroyé.

Enfin il décide le versement des eaux du Reno dans le Pô, travail digne des Romains, opération devant coûter près de 20 millions, mais nécessaire. Il affecte quatre millions à l'entretien des deux Universités de Bologne et de Pavie.

Il veut acheter une maison, charge Duroc d'une note à faire sur les palais de Bologne susceptibles de convenir, il n'a pas le temps de les voir lui-même; il veut que le Vice-Roi ait une installation à Bologne et y réside un mois l'an[1].

L'Impératrice-Reine ne s'arrête pas non plus dans ses habitudes de favoriser le commerce local, là où elle réside. Lors de son passage à Bologne, elle achète à MM. Léonesi, Bigami et Cie des crêpes et gazes pour une somme de 3 081 francs[2].

Le 23, il avait déjeuné avec l'Impératrice à la villa Marescalchi[3],

*riche di Bologna*, manusc. citatum page 65 du dit. Bibliothèque de Bologne, 17 K II, 14 et à la Correspondance du prince Vice-Roi.

1. Napoléon à Eugène. Deux lettres de Bologne du 25 juin. *Correspondance*, 8945 et 8946.

2. « Payé à M. Chefdeville et Cie 3 081 francs pour Leonesi et Bigami de Bologne, suivant deux mémoires dont un de 1 381 francs 6 l'autre de 1 700, ensemble 3 081 livres et en France 3 043 francs. » — Renseignements inédits pris à la Bibliothèque de Gray, dans le registre-comptes manuscrits de l'intendant de Sa Majesté le sieur Ballouhey et légué par lui à Gray sa ville natale où il mourut. Dépense de fructidor an XIII (août-septembre 1805). Registre de l'an XIII (1805-1814). Ces documents devraient être publiés.

3. Cette villa Marescalchi aux lignes simples et à la masse régulière, bâtie en 1804 et embellie dans les années de l'Empire, fut décorée à l'intérieur de fresques en style très pur du temps.

Elle existe encore et a été relativement respectée par ses divers propriétaires dont le dernier, l'actuel qui nous en a fait les honneurs en 1905 est M. Frank, directeur de l'hôtel Brun. Lors de notre visite, il y avait encore de grands canapés, des rideaux et fresques de l'époque, le buste en marbre de la princesse Élisa et d'autres de l'école de Canova ou copiés de l'antique, ayant tous appartenu au ministre de Napoléon. Ils ornaient un petit temple élevé dans son parc environnant.

située à mi-côte de la montagne sous les Capucins, puis il se promena songeur dans les jardins, d'où l'on jouit d'une vue défiant toute description sur le fleuve Panaro, sur Bologne aux lignes moyenâgeuses et toute la Romagne, embrassant lorsque le ciel est clair, dans un lointain bleuâtre, la plaine du Ferrarais jusqu'aux monts Euganéens, et laissant voir à l'Est et au Sud des perspectives variées et superbes sur l'Apennin. San Michele in Bosco est à mi-côte en face. Les couchers de soleil y sont particulièrement enchanteurs.

Ayant poursuivi ce même jour jusqu'au point le plus culminant[1] des terrains avoisinant les Capucins où il avait été la veille et dont il se rappelait depuis 1796 comme d'un des sites remarquables de l'Italie, il parut de nouveau si frappé du spectacle qui se déroulait à ses pieds, qu'Aldini présent à ses côtés, et en très bon courtisan qu'il était, prit pour lui comme un ordre le vœu qu'il entendit tomber de la bouche royale de voir s'élever sur cet emplacement un palais.

C'était une idée d'artiste à coup sûr et qui, vu la difficulté de monter les matériaux sur ce sommet, ne pouvait venir qu'à un très grand seigneur! Mais il n'y avait rien là pourtant de disproportionné à sa taille.

L'homme qui ne voyait en la forêt de Fontainebleau que son *jardin anglais* — habitué qu'il avait été déjà de chevaucher à travers des États entiers et de les échanger comme de simples provinces — était, en suivant ce même barême, bien capable de ne considérer la chaîne des Alpes, qu'il avait été examiner peu avant du haut de la Superga, que comme un accident de terrain de son vaste empire. Tout prenait un aspect moindre à ses yeux qu'aux yeux des autres mortels, parce qu'il avait forcément une notion des distances et des plans à part.

Quoi qu'on pense de ce jugement, à propos de l'incident particulier de Bologne qui nous occupe, Aldini comprit et s'inclina. Dès lors il n'eut plus de repos que le vœu du maître ne fût en train de s'accomplir. Dès le mois suivant il appelait l'architecte

1. Ce point culminant a 244 mètres.

Joseph Nadi, il achetait les terrains[1] de ses deniers privés: puis de nombreux ouvriers s'en emparaient, fouillaient le sol et en faisaient surgir une construction flanquée de trois grandioses péristyles à colonnades, dont la vue à distance du bas de la ville est vraiment imposante. Nous en avons déjà parlé.

Seule la chute de son souverain en 1814 l'empêcha de terminer ce palais très simple et ses trois façades auxquelles accédait de chaque côté un escalier avec vases d'ornement[2].

Aldini au reste s'y serait ruiné presque sans l'aide d'en haut. En septembre 1808 l'Empereur lui prêtait 300 000 francs[3]. Deux ans plus tard en septembre 1810, Aldini lui préparait un projet de décret pour acheter sa terre de Galliéra près de Bologne et demandait encore 300 autres mille francs[4]. En 1811 cette terre fut acquise par la Couronne par voie d'échange avec d'autres biens domaniaux.

Le 25 juin, l'Empereur reçut M. de Gallo, ambassadeur de

1. Jusqu'en 1788 ces terrains avaient appartenu aux Bénédictins.

2. Le côté regardant la ville était pourtant achevé en 1814 et le sculpteur l'avait décoré d'un frontispice en stuc, à personnages allégoriques qu'on voit encore malgré son altération et l'état d'abandon général où ce palais est malheureusement laissé, la ville auquel il appartient depuis quelques années ne voulant pas y consacrer les dépenses voulues pour l'entretien.

Cette composition importante, puisque le fronton ne repose pas sur moins de 8 colonnes, est tout allégorique, car le personnage principal, Jupiter, n'est autre que Napoléon. Elle groupe autour de Jupiter et de Junon assis sur un trône, Vénus Apollon et les Muses. On y distingue aussi Mercure, Cérès, Thémis et autres dieux ou déesses tels : Diane, Sapho, la Musique, laquelle est vue de trois quarts regardant l'Impératrice-Reine. L'aigle à foudres des Napoléons se blottit aux pieds du roi de l'Olympe.

Junon, très jolie sous les traits de l'impératrice Marie-Louise, retient son voile d'un geste gracieux et en se tournant de côté vers une belle déité soutenant une urne. L'artiste a rapproché par un contraste voulu Vénus et Vulcain qu'on reconnaît à ses attributs. Vénus fait le geste de s'éloigner de ce voisin incommode.

Mars assis a la figure très ressemblante d'Eugène de Beauharnais. Deux fleuves accroupis et accompagnés d'attributs de la navigation et de bateliers fleuris, dont l'un est le Panaro, l'autre le Reno, terminent les angles d'extrémités.

Cette page d'art, dont les sujets marquent son exécution de 1811 à 1812, correcte dans les têtes et les accessoires jolis et bien modelés, distinguée et typique de l'époque, fait honneur au professeur Jacques de Maria son auteur qui appartient à l'école de Canova. Elle mérite d'être reproduite et a passé jusqu'ici, comme bien d'autres, inaperçue.

3. *Mémoires du prince Eugène.* Napoléon au Vice-Roi, Saint-Cloud, 21 septembre 1808, t. IV, p. 220.

4. *Ibid.*, VI, p. 401. Lettre datée de Fontainebleau 27 septembre 1810. — Les seconds 300 000 francs ici visés lui furent octroyés cette année-là par ordre royal. Le Trésor de la Couronne les avança sur les revenus du Domaine privé d'Italie (Arch. Nat., $O^2$ 1207).

Naples et ce même jour ayant été fixé pour leur audience, le gonfalonier François Belluomini et les députés de la République lucquoise, auxquels s'étaient joints Derville-Maléchart, envoyé français à Lucques et Belluomini fils, ambassadeur lucquois à Paris, se rendirent en grand gala au palais Caprara.

Suivant à quelques nuances près le cérémonial employé vis-à-vis le doge de Gênes, à Milan, des voitures de la cour, dans lesquelles ils prirent place, allèrent les prendre à domicile.

Dans la salle du trône, il y avait autour de Napoléon, le grand écuyer Caulaincourt, le général polonais Zayonczeck, les ministres Talleyrand, Marescalchi, Maret, Aldini, le comte Caprara, etc.

Tous les actes étant prêts d'avance, l'Empereur et Roi écouta une harangue de F. Belluomini et y répondit. Ensuite fut lue la nouvelle constitution qui érigeait l'ancienne petite république en principauté au profit de la sœur de l'Empereur, Élisa, et de son mari Félix Baciocchi, général et sénateur français.

Napoléon signa enfin le décret nommant les premiers dignitaires de l'État lucquois et la députation prit congé pour se rendre à Gênes où l'Empereur se dirigeait et où elle devait saluer ses nouveaux souverains au nom de leurs sujets.

L'Empereur quitta Bologne ce même jour vers cinq heures, après avoir avant son départ, comme nous l'avons dit, accordé deux millions à l'Université de Bologne, cette Athènes de l'Italie, la traitant ainsi à l'égal de celle de Pavie. Il arriva à sept heures un quart du soir à Modène[1], où il n'avait fait que passer le 21 juin[2] dans son trajet de Mantoue à Bologne et aux habitants de laquelle il avait promis de s'arrêter au retour de Bologne. Puis par Reggio[3] et Plaisance, villes auxquelles il consacre quelques heures, il gagne Gênes où il fait aussi un séjour mémorable.

1. Le recueil manuscrit et contemporain de Rovatti, conservé aux Archives de Modène, ville où il exerçait les fonctions de secrétaire de la Mairie, contient l'aquarelle du carrosse de gala à trois glaces et d'une forme Directoire, réquisitionné par la municipalité, de la famille locale des Jacoli, carrosse qui servit aux souverains. Il avait déjà été prêté l'année précédente au pape Pie VII de passage. Les cochers étaient habillés de rouge et en culotte courte.

2. Rovatti donne aussi le détail de ce premier passage et le relevé des harangues, inscriptions, corps de troupes, etc. Voir aussi dans son recueil le dessin de l'arc de triomphe. *Ibidem.*

3. Voir aux Pièces, sous le n° III, deux documents inédits pour les préparatifs commandés en cette ville par les autorités.

## APPENDICE

### I

**Passage de plusieurs autorités à Modène, se rendant à Bologne, consigné par un témoin, le sieur Rovatti, secrétaire de la mairie de Modène[1].**

13 juin 1805.

La nuit — passent MM. Marescalchi et Aldini, bolonais, le premier, ministre des Relations extérieures du royaume d'Italie près l'Empire français; le deuxième président de la censure des collèges électoraux.

Vendredi, 14 juin.

Passe S. E. M. Talleyrand, ministre des Relations extérieures de l'Empire français, grand dignitaire de la Légion d'honneur, homme d'un rare talent, par lequel il s'est acquis l'estime des diverses principales cours d'Europe qui l'ont décoré de leurs ordres.

Arrivent trois carrosses, dirigés sur Bologne, de S. M. I. et R. Napoléon Ier, tirés par de superbes chevaux au nombre de 20, outre 7 chevaux de selle.

Samedi, 15 juin (page 243).

Matin. — Venant en dernier lieu de Reggio et dirigés sur Bologne, arrivent trois très beaux détachements de gardes impériaux français, un de chasseurs à cheval, le 2e de dragons, le 3e de gendarmes d'élite, à cheval; aux gardes sont réservées les maisons des habitants les plus aisés; aux chevaux on assigne les écuries royales.

Passe le ministre de l'Empire français près la cour royale de Naples.

Le soir. — Passe le marquis de Gallo, ministre de S. M. Sicilienne, ayant assisté au couronnement, à Milan, de S. M. I. et R. Napoléon Ier.

Passe M. Caprara — bolonais — grand écuyer de S. M. I. et R.[1].

### II

**Note sur le palais Caprara de Bologne.**

Les Caprara, d'une famille illustre ayant donné des guerriers et des hommes d'État à l'Empire et à l'Église aux XVIIe et XVIIIe siècles, possé-

1. Archives communales de Modène. Extrait du recueil manuscrit déjà cité du contemporain Rovatti, p. 242 et 243. Vol. de 1805. *Inédit.*

daient à Bologne un immense palais encore existant aujourd'hui et qui en 1806 appartenait à S. E. le comte de ce nom, grand officier de la Légion d'honneur et grand écuyer de Napoléon, premier roi d'Italie.

Pendant son séjour à Bologne, en 1805, Napoléon, qui y était descendu, avait fort admiré la grandeur de l'édifice qui se prêtait admirablement par sa situation au centre de la ville, et surtout par ses appartements nombreux, au logement d'un souverain.

Il le fit acheter par sa Liste civile et le 3 novembre 1806, la vente en fut consentie par le grand écuyer Charles Caprara à l'intendant des biens de la Couronne, Costabili[1].

Tous les meubles et tableaux existant à l'intérieur du palais à ladite époque, entraient également dans le prix d'achat, mais l'acte fut passé pour eux seulement le 13 décembre suivant, ainsi que pour l'immeuble d'ailleurs, chez le notaire Pierre Lonati à Milan (qui demeurait en 1811 en cette ville Contrada dell' Egualianza, n° 3 992). L'importance du prix ne nous est pas connue; cependant d'après deux lettres inédites que nous publions plus loin dans cette même pièce, ce prix semble ressortir à deux millions, pour la maison et les terres de Galliera.

Tout le premier étage de la façade a conservé ses meubles empire fabriqués en Italie. Le bois doré y remplace trop souvent le bronze d'art de Paris. Les autres appartements sont dans le style Louis XIV et rococo, de facture italienne. On y voit de belles tapisseries provenant des anciens Caprara.

Le 20 décembre 1807, sur l'initiative de Napoléon, les collèges électoraux du royaume réunis à Milan, nommaient la fille aînée du vice-roi Eugène, Joséphine, princesse de Bologne. Dans son apanage entrait avec les terres de Galliera, sises dans le département du Reno, le palais de Bologne[2] dont son père avait la jouissance.

L'Empereur ne se souciait donc plus pour lui de la belle demeure des Caprara et il est probable que le comte Aldini — son secrétaire intime pour l'Italie qui était en relations journalières avec lui — caressait le projet de céder à Napoléon à son nouveau passage à Bologne, dans le futur voyage qu'il devait faire à Rome, le grand palais à colonnades ioniques que lui-même alors construisait près de la ville sur la colline des Capucins, pour flatter le goût de son maître, que cette position unique avait, comme nous l'avons dit, enthousiasmé en 1805.

J'ajouterai même que le terme du Statut constitutionnel du 6 juin 1805,

1. Costabili (comte et sénateur du royaume d'Italie), décoré de l'aigle d'or de la Légion.

2. C'est ainsi qu'en 1811, à l'almanach royal, ce palais n'est pas mentionné parmi les biens de la Couronne.

visant le palais de Bologne qui sera situé, dit-il, *à proximité de Bologne*, autorise à penser qu'il y avait déjà entente convenue mais particulière entre Napoléon et Aldini à cet égard.

Le palais s'édifiait et l'Empereur ne jugeait pas tellement urgent d'avoir à conserver pour lui-même la maison Caprara en attendant l'autre, qu'il en disposait en faveur de sa nièce Joséphine [1], à qui en 1813, par un décret signé du quartier impérial de Dresde, le 14 mars, il donna en outre le titre de duchesse de Galliera, du nom d'une terre, toute voisine de Bologne, qui appartenait à son domaine privé depuis 1811. Voici à ce propos deux documents inédits relatifs au paiement et aux arrangements financiers passés entre Napoléon roi d'Italie et le comte Aldini qui lui cédait la terre de Galliera.

Sire,

Le revenu de deux millions de biens que doit la Couronne d'Italie au Domaine privé appartient à ce Domaine pour toute l'année rurale courante, d'après les dispositions de l'article 7 du décret du 27 juin. M. le ministre des Finances du Royaume d'Italie me fait l'honneur de m'écrire sous la date du 15 de ce mois, que la Caisse d'amortissement est prête à payer la somme de 100 000 francs qui représente le revenu de ces 2 millions pour 1811.

Cette réponse ne résout pas bien positivement une question que j'avais adressée à M. le comte Prina[2]. M. le comte Aldini m'ayant dit que l'année rurale commençait en Italie au 1er novembre, il en résulterait que la jouissance de l'intérêt des deux millions commencerait pour le domains privé au 1er novembre 1810; cette explication ne paraît pas s'éloigner de l'opinion de M. le ministre des Finances, puisque par sa lettre du 15 novembre, il propose la remise immédiate des biens-fonds et le payement des 100 000 francs.

Je soumets en conséquence à Votre Majesté la proposition de m'autoriser à demander le versement des 100 000 francs dans la caisse de M. le trésorier général de la Couronne.

Les revenus de novembre et de décembre 1811 seront abandonnés à M. le comte Aldini, parce que la jouissance de la terre de Galliera, reçue en échange, commencera à la même époque pour le Domaine privé.

Je suis avec un profond respect, Sire,

De Votre Majesté Impériale et Royale,

Le très humble, très obéissant serviteur et fidèle sujet.

Le comte Daru[3].

Saint-Cloud, le 23 novembre 1811.

Sire,

Votre Majesté, par le décret du 27 juin, a réglé la dette du Domaine envers sa Couronne d'Italie à 2 millions de francs dont le payement doit être effectué

1. Née à Milan le 14 mars 1807.
2. Ministre des Finances du royaume d'Italie.
3. Archives nationales $O^2$,1207. — Le comte Daru, intendant général de la Maison impériale.

en domaines qui seront cédés au Domaine privé. Le revenu de ces biens doit appartenir au domaine privé, depuis le commencement de l'année rurale courante.

M. le ministre des Finances du Royaume d'Italie m'écrit, sous la date du 15 de ce mois, que ces 2 millions de biens sont expertisés, qu'ils ont été désignés d'accord avec un agent nommé par M. le comte Aldini[1], de sorte qu'il n'y ait point de difficultés pour le choix et l'évaluation de ces biens lorsque M. le comte Aldini les recevra en paiement de sa terre de Galliera.

Si l'acquisition de cette terre peut s'effectuer sans retard, il pense qu'il n'y aura pas lieu à ce que le Domaine privé fasse prendre possession de ces biens, puisque la transmission devra en être faite sur-le-champ à M. le comte Aldini.

Je suis avec un profond respect,
Sire,
De Votre Majesté Impériale et Royale
Le très humble et très obéissant serviteur et fidèle sujet.
Le comte Daru[2].

Saint-Cloud le 23 novembre 1811.

Quand les formalités de l'achat par le Trésor privé furent terminées et que l'acte de donation en faveur de la princesse, née d'Eugène de France et d'Amélie de Bavière, eut été signé, son père le Vice-Roi en fit prendre officiellement possession par l'intendant de son apanage, M. Antoine Ré, conseiller d'État, et ceci à la fin de juillet 1813.

Quoi qu'il en soit, le palais Caprara reçut donc dès 1808 le nom de « Beauharnais » qui lui a été conservé jusqu'à nos jours. Il abrita souvent sous l'Empire d'illustres membres de la famille régnante, Murat, sa femme Caroline, Elisa, Joseph-Napoléon, etc.[3].

La fille du prince Vice-Roi devenue ainsi duchesse de Galliera, ayant épousé le 22 mai 1823, le prince Oscar de Suède, fils du roi de Suède Charles-Jean (Bernadotte) et de Désirée Clary, vendit vers 1830 son palais de Bologne à la famille Ferrari de Gênes, qui prit à son tour le titre de Galliera et en ces dernières années, la duchesse de Galliera légua son palais de Bologne au duc de Montpensier.

Il appartient aujourd'hui à Don Antoine de Bourbon, fils du duc, qui a fait transporter dans l'aile droite surtout beaucoup de bronzes de la Restauration provenant du château de Randan (Puy-de-Dôme), ancienne demeure d'été de la sœur du roi Louis-Philippe.

Parmi les souvenirs du premier Empire qu'on voit encore à l'intérieur du palais de Bologne, nous signalerons un salon de cette aile droite en

1. Ministre secrétaire d'État d'Italie résidant à Paris près de l'Empereur.
2. Archives Nationales, $O^2$1207.
3. Ces divers passages non encore publiés seraient à citer avec détails.

pur style du temps, et la chambre de Napoléon où il y a quelques beaux bronzes parisiens de Ledure et de Denière (un Cincinnatus, un Napoléon en empereur romain avec soubassement en marbre de Sienne, etc.).

(Note écrite en 1894.)

## III

### Mesures officielles prises à Reggio (Crostolo) pour le passage de l'Empereur et roi en 1805.

A

Vincenzo Gabrieli Delegato di S. A. I. seg° Ministro dell' Interno in tutto il Regno d'Italia per gli oggetti della comodità delle Strade della convenienza degli Alloggi, e delle dimostrazioni d'omaggio, e di gioia da farsi a S. M. I. R., nel caso le piacesse di percorrere il suo Regno, ha l'onore di far presenti al sig^r Fadigati regio Prefetto del Crostolo le cose seguenti.

1° Che le Strade da St Illario fino a Rublira verranno migliorate.

2° Che il Palazzo del Sig^r Ignazio Trivelli è bastevolmente grande e decente per alloggiare S. M. I. R. dove e stato altre volte unica abitazione in Reggio, che le convenga; che le case vicine decente potranno servire d'alloggio al seguito nobile di S. M. I. R. Che per ora si potranno predisporre al numero di trenta cinque letti da Padroni, e sessanta cinque da servigio, che ogni articolo di suppellettile, che potesse mancare negli alloggi, converra ricorrere a particolari, uffiziandoli a prestarsi onde evitare le spese, che al caso si potrà far caso degli apparati delle Chiese.

3° Che il sig^r Prefetto si conformerà essattamente al decreto imperiale 24 Messidoro anno XII che ne istruirà tutte le comune del Dip° perchè lo sappiano e lo eseguiscano. Che la municipalità decreterà un monumento dignitoso da erigersi per eternare la memoria di Napoleone I. Che il Decreto verrà presentato a S. M. I. R. dal Prefetto e dal Presidente, allora, quando si recheranno a Milano; che tutte le autorità delle comune d'ogni Classe elettorale quelle, che sono sul passaggio, e tenute a stare al loro posto potrebbero essere invitate alla centrale a fare omaggio a S. M. I. R. e si potrebbero schierare in bell' ordine fuori' della Porta di città a drapelli consegnati per l'una dall' altra recuga distinta; che vi sarà una guardia d'onore composta di gioventù possidente non solo della città ma del dipartimento. Che vi anderanno all' incontro tutti gli aventi carozze. Che infine al seguito del Prefetto che deve recarsi al confine vi sia una carrozza vuota per supplire a quelle dei viaggiatori.

Se potesse sempre, che vi siano aperte le finestre anche nelle terre di passaggio.

Che tutto sia predisposto in dovuta maniera da eseguirsi al primo avviso.

*N. B.* — Oltre queste cose in varii divert[i] si fanno spettacoli illuminazioni, balli, fuochi d'artefici, cantata analoghe, etc.

VINCENZO GABRIELI, delegato.

Reggio, 5 Maggio 1805.

Archives de Reggio (Haute-Italie)
(même rubrique de source que pour la pièce suivante).

## B

### VOYAGE DE NAPOLÉON EN 1805.

La municipalité de Montecchio, représentée nommément par les sieurs Loverzani et F. Campari mande le 1er juin au préfet du Crostolo, en réponse à sa notification du 30 mai dernier (n° 4871) qu'au premier avis venant de lui, elle se transportera au chef-lieu avec son appariteur qui portera la bannière prescrite, afin d'apporter ses hommages au Roi.

Elle s'excuse si à l'arrivée du souverain elle sera peut-être la seule qui ne soit pas accompagnée d'un détachement de garde nationale. Cela tient à ce que son organisation s'est faite si tardivement que l'uniforme n'a pas été prévu. « Si pourtant il vous plaisait de permettre à notre garde de se servir de l'habit bleu ciel (turchino), cela formerait un corps modeste mais distinct. » Les délégués attendent une réponse sur ce point.

(Archives di Reggio titolo 23. Potenze, filza III.)

## C

### DÉPARTEMENT DU CROSTOLO.

(Traduit de la pièce originale en italien manuscrite.)

*La municipalité au Préfet.*

Reggio, 21 mai 1805.

Nous nous sommes déjà assurés de logements convenables pour la suite de S. M. le Roi comme on peut le vérifier par le tableau ci-joint[1], et votre prévoyance a bien voulu déjà retenir que la maison Trivelli doit servir pour sa Majesté.

En ce qui concerne la réception de notre Roi nous avons organisé la garde d'honneur composée d'environ 60 hommes; donné l'ordre de transformer en arcs de triomphe les deux principales portes de cette

1. Il était annexé à la lettre avec les désignations.

ville, par lesquelles il doit passer, en les ornant de trophées, d'inscriptions, etc. Nous avons décidé l'érection en face de son habitation, d'un hémicycle décoratif dans le style grec avec un obélisque placé au centre; et nous avons prescrit que tous les citoyens ayant voitures et chevaux, s'apprêtent de se joindre aux Autorités pour aller au-devant de Sa Majesté et l'escorter, au premier avis conforme qui leur sera transmis.

Avant tout nous prendrons les mesures pour que rien ne soit négligé, quant aux ornements et à l'illumination de la ville entière, dans le cas ou par hasard on s'arrêterait ici.

On a déjà donné l'ordre au théâtre que la loge du gouvernement reçoive une draperie de velours rouge, des sièges modernes et tout ce qui peut manquer.

Nous n'omettrons pas de prendre les dernières dispositions afin de rendre plus brillante la réception d'un si grand monarque. Nous sommes certains que vous participerez aussi avec nous pour tout ce qui dépend de l'Autorité au but auquel tendent maintenant tous nos soins.

Nous avons l'honneur de vous saluer avec la plus grande estime.

G. B. Medici, président.
Campari, secrétaire.

(Arch. de Reggio. Titolo 23. Potenze, filza III.)

D

*La municipalité à M. le préfet du département du Crostolo.*

Reggio, 25 juin 1805.

Après diverses réflexions relatives à la garde d'honneur à cheval qui doit se porter au-devant de Sa Majesté I. et R., nous avons décidé que toute la cavalerie de la garde se portera aux limites du département.

Nous vous en prévenons, Monsieur le Préfet, comme c'est notre devoir et aussi pour que vous donniez à la commune de Bagno les instructions de circonstance pour réserver au-dit corps le logement convenable, du fourrage et le reste éventuellement.

Le logement pourrait se trouver dans la cure (canonica) de Bagno.

Nous sommes persuadés que vous seconderez nos instances sur ces points particuliers et nous sommes en outre certains en complimentant Sa Majesté, d'avoir votre agrément.

Nous vous assurons en même temps d'avoir écrit à ce propos au commandant d'armes et au colonel de la garde en ce qui les regarde respectivement.

A. Vezzani, président.
Campori, secrétaire.

E

CIRCULAIRE. — ROYAUME D'ITALIE.

L'original en italien (*traduction*).

*Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Préfet du département du Crostolo, Reggio.*

Milan, le 13 juillet 1805.

L'objet pour lequel ont été institués dans les départements les Gardes d'honneur ayant cessé[1], leur dissolution, d'ordre de S. A. I.[2], M. le Préfet, est rendue nécessaire.

Dans l'exécution de cette mesure vous n'oublierez pas de manifester aux braves jeunes gens qui ont composé cette garde la satisfaction du Gouvernement, pour le service louable et zélé qu'ils ont prêté dans la très heureuse circonstance du séjour parmi nous de notre auguste Souverain. Vous les ferez avertir en même temps que la raison de leur service n'existant plus, a pour conséquence de leur enjoindre de quitter et de ne plus porter l'uniforme militaire de ce corps dissous.

Mais S. A. I. désirant leur donner une preuve évidente de sa satisfaction, concède à chacun des hommes qui en font partie, même s'ils ne sont pas reconnus fils ou parents d'Electeurs ou de Notables, l'admission dans la garde d'honneur *Royale* instituée par décret du 20 juin, pourvu qu'ils se conforment à toutes les prescriptions dudit décret.

Vous donnerez à cette gracieuse disposition de S. A. I. la publicité convenable afin qu'elle soit connue par quiconque se trouve dans le cas d'en profiter, et pour qu'elle serve de stimulant à la jeunesse d'un département qui voudrait se distinguer, comme l'ont fait leurs braves concitoyens qui ont prévenu et secondé l'appel de leurs autorités pour l'honorifique service cité plus haut.

J'ai le plaisir, M. le Préfet, de vous saluer avec une estime distinguée.

Le Ministre de la Guerre
PINO.

(Lettre inédite.)
(Archives de la ville de Reggio, Titre XXIII, Potenze, filza III.)

P. M.

1. Le voyage de Sa Majesté l'Empereur et Roi.
2. Le Vice-Roi.

# LES DERNIERS JOURS DE L'EMPIRE RACONTÉS PAR UN CENT-SUISSE

## D'APRÈS LE JOURNAL INÉDIT DE M. DE MARSILLY (1811-1816)

(*DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE*)

---

Cependant l'heure approche des grands événements et, durant les deux semaines qui suivent, les notes de M. de Marsilly se font de jour en jour plus anxieuses. « Cette nuit, à minuit, écrit-il le 6 mars, les ministres ont été assemblés au Château. Il en résulte que Monsieur est parti sur-le-champ pour Lyon. Voici les nouvelles. M. de Damas arrive de Lyon et a rapporté que l'Italie s'insurgeait, que des troubles s'élevaient dans le Midi, enfin que Bonaparte était débarqué à Fréjus. Il faut qu'il y ait du positif, du certain, puisque Monsieur est parti si précipitamment. A la Cour on ne croit pas la vérité, on ne la dit jamais, mais notre position est très inquiétante. Le Roi a-t-il des troupes à opposer? Sa maison est-elle organisée? Peut-il compter sur la troupe de ligne? Implorons la Providence et prions-la de détourner de nos têtes le plus grand des malheurs si cet homme qui a bien des partisans rentrait en France.... »

Et le 7 : « M. le duc d'Orléans et M. le duc de Berry, qui devaient partir, restent à Paris. Beaucoup de personnes se sont jetées aux pieds de Monseigneur, l'assurant de leur dévouement. Il y a un nombre considérable de volontaires qui s'offrent à partir et vont se faire inscrire chez M. le comte de Viomesnil. Le Roi a rendu une ordonnance par laquelle il est enjoint de courir sus à Bonaparte et à ses adhérents. Le Roi a donné audience aux ambassadeurs et leur a dit, ce que j'ai entendu de mes propres oreilles : *Dites à vos puissances que cet événement n'altérera pas*

*la paix dont jouit l'Europe ni celle de la France.* On dit qu'Antibes a refusé d'écouter les propositions de Bonaparte et que 100 hommes qu'il avait envoyés en avant-garde ont été faits prisonniers. La Cour ne paraît pas inquiète, mais lui dit-on la vérité?... Le Roi rappelle par un ordre la Cour des pairs et la Chambre des députés. Que d'ennemis contre lui! M. le duc de Mortemart met une grande activité dans le service qu'il fait faire à la compagnie, mais que peuvent faire 100 hommes? Il faudrait 10 000 Suisses équipés, prêts à marcher.... J'ai dîné chez Mme la marquise de Rougé. On a dit qu'Henri de Monaco avait été fait prisonnier par les troupes de Bonaparte. Tout le monde est inquiet. »

*Jeudi 9 mars.* — « Le Roi a entendu la messe dans son appartement, mais on l'a traîné dans un fauteuil roulant au balcon de la salle des Maréchaux, où il a vu défiler la garde nationale de Paris. Enthousiasme. Cris de *Vive le Roi.* La troupe soldée a défilé, même élan. Se pourrait-il que les entreprises téméraires de cet homme soient infructueuses?... Quant à moi je vois tout et je ne vois rien; je suis triste et ne vois que des malheurs. Je ne crois rien aux nouvelles que l'on débite. Il est entré en France, voilà ce qu'il y a de sûr. Le Roi a reçu les dames le soir, il y en avait au moins trois cents. Il y en avait une qui se faisait remarquer par sa tournure et sa manière de se mettre, Mme Phisica[1] (*sic*), c'est une présentée du temps de Bonaparte. Après la présentation, le Roi a reçu la députation des pairs de France. »

*Vendredi 10 mars.* — « Je devais monter la garde. M. de Termes est venu me proposer de monter pour moi, devant aller à la manœuvre mercredi prochain au Champ-de-Mars, où l'on doit faire l'exercice à feu.... J'ai été au Château. Les nouvelles ne sont pas bonnes. On dit que Bonaparte marche sur Lyon, que Grenoble s'est rendu, qu'il a environ 10 000 hommes avec lui. Si les troupes passent de son côté, nous pouvons nous regarder, nous autres de la garde du Roi, comme la provision de la semaine, trop heureux si nous

1. Peut-être s'agit-il de Catherine-Elisabeth de Chazaux de Châteauneuf, marquise de Fisicat, épouse de Jean-François, marquis de Fisicat. Ce dernier, après avoir commandé sous la Révolution un corps royaliste à la Guadeloupe, était rentré en France en 1799. Rallié depuis à l'Empire, il était devenu membre du Conseil général du Rhône.

pouvons être utiles au Roi dans sa retraite, car je prévois que sous peu de jours il ne pourra rester à Paris.... Je suis retourné le soir au Château. Il n'y a pas eu de courrier. Notre position est alarmante. »

*Samedi 11 mars.* — « Cette journée a été très bruyante. Des on-dit désastreux. M. de la Bédoyère a passé du côté de Bonaparte. Le Roi est visiblement trahi, et comment ne le serait-il pas? Il a employé toutes les créatures de Bonaparte. On lit au Château une lettre de M. d'Escars à M. Le Tourneur, major des gardes de Monsieur. Il y est dit qu'il était à Lyon le 9 mars; que l'esprit y était bon, surtout dans la garde nationale. Une autre lettre porte que toutes les gardes nationales du Midi se lèvent. Chacun sait sa nouvelle. A trois heures et demie, passant dans la cour du Château, j'ai entendu les gardes du Roi qui criaient par ordre de Mgr le duc de Berry que M. le duc d'Orléans avait eu un engagement du côté de Bourgoing, à cinq lieues de Lyon, et qu'il avait repoussé Bonaparte. Des exagérations, des on-dit, et pas de forces imposantes auprès du Roi. Cependant les postes des gardes du corps et des Cent-Suisses sont triplés; deux pièces de canon des gardes du corps de plus; des piquets des quatre compagnies rouges au Château. M. le duc de Mortemart doit y passer la nuit, il m'a renvoyé à onze heures. La cause de ces précautions est que le général Lefebvre-Desnouettes trahissait, et que, sur un faux ordre du Roi, il faisait marcher sur Paris 5 000 hommes de cavalerie qu'il commande à Senlis. Il est venu le soir un major qui a parlé au Roi et lui a découvert la trahison du général qui est en fuite. Ce bon prince est trahi par les généraux, par les troupes qui ont les yeux fascinés, ensorcelés. La marine de Toulon l'a trahi, car il était très facile de s'opposer à la descente, si l'on eût croisé. Mais, dit-on, la garde nationale de Paris est bonne. Est-elle instruite? Peut-elle résister, surtout si elle voit ses foyers, son commerce, ses propriétés menacés? Une garde nationale est bonne lorsqu'elle est appuyée par de nombreuses troupes de ligne; sans cela on ne peut pas compter sur elle. A demain de nouvelles scènes. »

*Dimanche 12 mars.* — « J'ai été à l'ordre au Château à huit heures et demie du matin. Les officiers des corps commandés par le

général Lefebvre-Desnouettes sont venus prêter serment au Roi; ils ont reçu trois croix de Saint-Louis. On répand comme une nouvelle certaine que le maréchal Ney est à la poursuite de Bonaparte. Un aide de camp du duc d'Orléans l'a dit au Roi, et M. le duc de Mortemart, qui était auprès de Sa Majesté, nous a fait part du rapport de l'aide de camp. On pourrait croire quelque chose, mais je suis incrédule; j'ai sujet de l'être par tout ce que je vois. J'ai été à la messe de l'aumônier à Saint-Germain-l'Auxerrois (il est très long) et je suis revenu déjeuner. J'ai endossé le grand uniforme. Nous avions une entrée d'ambassadeur où la compagnie était sous les armes; c'est l'ambassadeur des Deux-Siciles. Beaucoup d'officiers au Château, anciens officiers aux gardes qui ne sont ni ne seront jamais employés.... »

*Lundi 13 mars.* — « Monsieur est revenu cette nuit à cinq heures. Il paraît que Bonaparte est à Lyon. Le général Macdonald se porte sur Clermont avec un corps de troupes sur lequel il peut compter, mais il n'a pas de canons. On ne connaît pas la position des maréchaux Ney et d'Albuféra. J'ai entendu au Château les nouvelles débitées par les agents secrets de ces deux hommes que je soupçonne traîtres à la cause du Roi. Le duc de Feltre remplace le duc de Dalmatie qui a tout paralysé dans son ministère de la Guerre. De deux cents pièces de canon à Vincennes, pas une en état; les gardes du corps n'ont ni selles, ni chevaux. Les quatre compagnies rouges sont de même. Bonaparte se présenterait que l'on ne peut lui opposer aucune résistance. On dit qu'il est entre Chalon-sur-Saône et Mâcon, que les troupes sont harassées. On croit qu'il a au plus 6 à 7 000 hommes. Il prend ce qu'il trouve dans les caisses et donne des bons sur le trésor royal. Notre sort est entre les mains de Dieu. Tous nos postes sont doublés, six pièces de canon braquées dans la cour du Château, de nombreuses patrouilles. Il n'osera pas se présenter aux portes de Paris. Quantité d'officiers qui s'offrent de bonne volonté, mais je n'entends pas dire qu'on leur fournisse des armes. »

*Mardi 14 mars.* — « Je suis monté au Château dans la ferme croyance que je ne devais être de garde que demain. Le sous-aide major a oublié de m'avertir du changement. La parade était montée.

Je me suis rendu à mon poste pour vingt-quatre heures, Monsieur a passé la revue de la garde nationale montante. L'esprit est parfaitement bon. La ville de Paris a offert au Roi cinquante millions. La ville de Marseille promet deux millions à celui qui rapportera la tête de cet homme insensé qui veut régner sur un peuple qui ne veut plus de lui. Cependant on voit quantité de jeunes gens avec des bouquets de violettes.... On s'enrôle à l'hôtel des Cent-Suisses pour former un corps de volontaires attachés à la compagnie, qui doit se porter sur les points désignés. Déjà plus de trois cents sont inscrits, ils reçoivent 30 sols par jour. Je vois avec peine la tournure de ces gens-là qui ont l'air de l'écume des habitants de Paris. On s'inscrit aux gardes de la porte, mais la composition est différente. Les gardes du corps qui étaient en quartier à Versailles, à Saint-Germain, sont rentrés dans Paris et occupent l'École Militaire. Les officiers des quatre compagnies rouges sont auprès du Roi et forment un service extraordinaire. Une certaine quantité d'officiers et de gardes couchent dans les appartements, dans le salon de la Paix. Le Roi est entouré de tout ce qu'il a de fidèles serviteurs. Toutes les pièces de canon attachées au service des gardes du corps sont amenées dans la cour du Château. Elles sont ramenées le matin à l'hôtel des gardes du corps. Notre table composée de onze personnes est actuellement de quarante-quatre. Tout le monde mange, est triste, et à peine parle à son voisin. J'ai porté la santé du Roi. J'ai été assez content du capitaine de la troupe soldée qui était à côté de moi, mais actuellement bon, il se laissera entraîner bientôt par le torrent. M. le duc de Mortemart m'a donné le mot (*Sainte-Bathilde et Hesse*). Il est venu visiter mon poste. Rien de nouveau dans la nuit.... »

*Mercredi 15 mars.* — « A neuf heures, j'ai été chez le capitaine des gardes du corps où nous nous sommes trouvés nombreux officiers. L'esprit est bon au Château, plût à Dieu qu'il anime toutes les troupes! Ce qu'il y a de positif, c'est que les complots qui étaient montés dans le Nord sont découverts. Les deux généraux Lallemand sont arrêtés, ainsi que le général comte d'Erlon qui s'est parjuré, car lui et les deux généraux Lallemand ont demandé et accepté la croix de Saint-Louis. Le Roi a reçu les députations du département

du Cher, de la ville de Dunkerque et du département de Seine-et-Oise. »

*Jeudi 16 mars.* — « J'ai été commandé pour aller à la Chambre des députés avec la compagnie qui doit escorter le carrosse du Roi. Sa Majesté s'y rend aujourd'hui à trois heures et demie. Le Roi a entendu la messe dans son appartement. Il a reçu sur les deux heures des généraux et plusieurs autres seigneurs. A trois heures et demie, il est monté en voiture étant descendu par le grand escalier. Le cortège s'est mis en marche, a traversé le Pont-Royal et suivi le quai jusqu'à la Chambre des députés. Trois voitures en avant remplies de seigneurs et de service. Les hérauts d'armes ouvraient la marche, ensuite la voiture du Roi, entourée des Cent-Suisses, le capitaine à leur tête, le capitaine des gardes à la portière droite, les capitaines des quatre compagnies rouges aux petites roues en dedans de la compagnie des Cent-Suisses, quatre gardes du Roi et quatre gendarmes de garde à la tête des chevaux de la voiture du Roi (huit chevaux). Sur le passage du Roi, cri général de *vive le Roi!* — Malgré la pluie qui tombait c'était un très beau coup d'œil à voir, et il eût été plus beau sans l'ondée qui n'épargnait pas plus nos habits que les sarraux des paysans. Le Roi est resté à peu près trois quarts d'heure et s'en est retourné aux Tuileries. Les troupes de ligne et la garde nationale bordaient la haie et étaient animées du plus parfait dévouement suivant les apparences, car peut-on compter sur l'officier et le soldat de ligne? L'arrêté du Congrès de Vienne en date du 13 de ce mois, paraît-il, met Bonaparte hors de la loi, le traite de parjure, de brigand, d'usurpateur, et annonce à la France que les puissances alliées vont diriger leurs forces contre elle pour chasser celui qui a violé le droit des gens. »

*Vendredi 17 mars.* — « On formera trois compagnies, une de chasseurs suisses, commandée par M. de Diesbach, et deux compagnies françaises, chasseurs et voltigeurs. Les gardes de la porte comptent déjà plus de 500 hommes. Les corps de volontaires royaux s'organisent sous les ordres de MM. de Viomesnil et de Latour-Maubourg; mais ils ne serviront, je crois, qu'à protéger la retraite du Roi qui ne veut pas se défendre.... J'ai été me promener au Palais-Royal; tout y est calme. Placards royalistes, appels au peuple. Les

porteurs de violettes savent à quoi s'en tenir. Le grand coup est porté, ils s'attendent à recueillir le fruit de leur conspiration. Peut-être leur joie sera-t-elle de courte durée. »

*Samedi 18 mars.* — « ... Le général César Berthier, frère du prince de Wagram, m'a tout dit. Le maréchal Ney a passé du côté de l'usurpateur ainsi que les troupes qu'il commandait. Il a fait, dit-on, une proclamation, au rapport du général Maison, qui revient d'Orléans regardant tout comme désespéré et Bonaparte avançant à grands pas. Berthier est nommé aide de camp du duc d'Angoulême... je suis rentré à mon hôtel à cinq heures. Visite d'un monsieur A. qui désirerait avoir une audience du Roi. Je lui ai donné rendez-vous à demain et je le présenterai à M. le duc de Duras. Je me suis couché avec des idées bien tristes. »

*Dimanche 19 mars.* — « Troisième garde. Départ du Roi et des Princes à onze heures et demie du soir. Jour de peine et de douleur. Temps pluvieux. M. A. est venu à huit heures et demie du matin. Je l'ai présenté à M. le duc de Duras qui le présentera au Roi jeudi. J'ai vu M. de Busseuil, qui m'a donné des billets de chapelle, M. d'Albignac. Ils sont tous tristes et n'osent pas s'expliquer. Je suis rentré déjeuner et j'ai reçu une lettre de M. de la Tour du Pin qui me prie de monter la garde pour lui. Je me suis rendu à l'hôtel où j'ai trouvé des troupes qui se disposaient à partir. La garde montante, à la tête de laquelle je me suis mis, était prête à marcher le sac sur le dos. M. le duc ne m'a dit qu'une seule parole que je n'oublierai jamais : *Peut-être est-il aux portes de Paris, mais il est depuis hier à Fontainebleau!* Le Roi a été à la messe. Que la musique était belle! Est-ce la dernière fois que je l'entendrai? Le Roi s'est montré sur le balcon. Que de cris de *vive le Roi!* Que de témoignages d'amitié et de respect! Mais ce ne sont que des signes. L'armée abandonne le Roi. Ce bon Roi a été trompé jusqu'au dernier moment. A quatre heures, il a été passer la revue des détachements de guerre de sa maison dans les Champs-Élysées. Pendant ce temps on faisait les malles et on chargeait les voitures. Tous les aides de camp de Monsieur et de Mgr le duc de Berry étaient prêts à partir. Ce n'est que de ce moment que j'ai ouvert les yeux. Je croyais que la compagnie envoyait un simple détachement et

que je resterais avec un piquet auprès du Roi. Je me suis retiré dans mon corps de garde, livré au plus cuisant chagrin. Quel triste dîner! Nous nous sommes dit adieu avec M. de C. A neuf heures, M. le prince de Poix oubliait de donner le mot. A onze heures, M. le marquis de Rougé est venu me demander les cartouches que j'ai distribuées aux Suisses, au nombre de 1 500 à peu près. Le Roi est parti à près de minuit avec Monsieur et M. le duc de Berry. Il y avait trois voitures. Sur les une heure (*sic*), M. le duc de Mortemart est venu et m'a commandé de rassembler la garde et de la conduire à l'hôtel. Déjà la compagnie était rassemblée, prête à partir. M. le duc m'a recommandé de sauver les quatre gros tambours. Il m'a dit adieu ainsi que mes camarades dont j'envie le sort. Beaudignies m'a dit : *Dans trois mois nous nous reverrons!* Je suis sorti le dernier du Château où il y avait encore des gardes du corps fatigués qui dormaient et de vieux brigadiers qui ne savaient où se rallier. Je leur ai expliqué la route que les troupes avaient prise par la rue Saint-Denis. »

*Lundi 20 mars.* — « A six heures et demie je me suis levé. Ne portant plus ni lys ni croix, j'ai été au Château remettre la clef de l'armoire où étaient les cartouches que j'avais distribuées aux Suisses du Roi. J'ai rencontré dans la cour l'adjudant du Château, M. Auger. Il était du régime de Bonaparte et remplissait alors les mêmes fonctions. Il n'avait plus la croix, il avait l'air triste. Je ne lui ai rien dit et lui ai remis la clef. J'ai levé les yeux et j'ai vu que le drapeau tricolore flottait déjà sur le dôme du palais. Je me suis hâté de quitter ce lieu.... J'ai rencontré Riquebourg, contrôleur de la bouche du Roi, M. de Chamilly, premier valet de chambre. A la grille était M. le major des gardes du corps d'Albignac. Nous avions l'air de ne nous être jamais connus. J'ai traversé les quartiers de Paris les plus fréquentés. Tout était calme, les honnêtes gens tristes, la canaille, les enfants criant déjà parfois *vive l'Empereur!*... J'ai été au *Rocher de Cancale* où j'ai vu arriver un jeune officier d'artillerie donnant le bras à une jeune dame, lequel a dit à Mlles Baleine : « Mesdames, permettez-vous que l'on vous présente une des belles de l'île d'Elbe?... » Le mareyeur de cette maison a dit qu'il avait rencontré les voitures du Roi à Saint-Ouen.

ce qui serait la route de la Normandie, ce que je ne crois pas. Le Roi a pris la route de Flandre. On dit que 2 000 gardes nationaux ont protégé sa sortie de Paris jusqu'à une certaine distance. En montant en voiture, il a remercié les chefs de leur dévouement à sa personne, car ils ne voulaient pas le laisser partir. Les dernières paroles du Roi ont été celles-ci : *Il faut quitter Paris, je ne peux compter sur l'armée. Je n'ai que les honnêtes gens pour moi, ils ne sont pas les plus forts et le sang qu'ils verseraient inutilement pour moi m'est trop précieux!...* J'ai été à la police faire viser mon passeport pour Reims. J'ai rencontré sur le Pont-Neuf une voiture attelée de quatre chevaux prenant la rue Dauphine. On disait que c'était la voiture de l'Empereur; des personnes ont reconnu son cocher.... A huit heures et demie du soir, les cris ont redoublé aux environs du Château. J'ai présumé que c'était Bonaparte qui faisait son entrée; les cris ont duré jusqu'à dix heures du soir. »

*Mardi 21 mars.* — « Les cris de joie que j'ai entendus hier au soir étaient effectivement les cris de joie du ramassis de Paris payé pour crier *vive l'Empereur!* Il avait avec lui 500 grenadiers de sa garde et un grand nombre d'officiers généraux qui l'ont porté, dit-on, dans les escaliers.... J'ai été au Palais-Royal. Tout est très tranquille. J'ai traversé le Carrousel; beaucoup de monde se promenant comme si c'était une foire, sans témoigner aucun sentiment d'approbation ou d'improbation. Des enfants groupés aux grilles, car toutes les portes sont fermées, et gagnant leur argent en criant *vive l'Empereur!* J'ai remarqué que l'on avait effacé les mots *Hôtel des Cent-Suisses* et que l'on y avait substitué *Hôtel des Braves.* »

Après quoi, M. de Marsilly, qui n'a plus rien à faire dans la capitale, s'en retourne à Reims où il arrive dans la soirée du lendemain. La ville regorge de troupes qui passent « allant à Paris renouveler leurs serments ». Le samedi saint, 25 mars, se présente « un régiment de cuirassiers. Le quartier-maître en entrant dans l'Hôtel de ville n'a pas crié *vive l'Empereur*, mais *vive la guerre!* » Ce cri paraît à M. de Marsilly du plus sinistre augure. Aussi bien ne faut-il attendre de lui en ce moment aucune appréciation mesurée de la situation. La colère et le chagrin ne le lui permettent

pas. Il lit les gazettes, en critique amèrement le langage. Les divers décrets impériaux « dictés par le génie de 1793 » lui sont matière aux plus véhémentes récriminations. Il prédit les pires catastrophes, en quoi il est bon prophète, et que l'Impératrice ne rejoindra pas son époux, ce que l'événement justifiera amplement. Au surplus il est profondément découragé. « On ne peut s'empêcher de dire que voilà en moins d'un an deux miracles bien étonnants, et si l'entrée de Louis XVIII a été miraculeuse, la rentrée de l'usurpateur ne l'est pas moins. Dieu tout-puissant, les Bourbons ne seraient-ils pas faits pour régner? Vos desseins, vos volontés sont impénétrables aux yeux des hommes! Adorons, souffrons et taisons-nous!... Que peut-il résulter de pire dans notre position? La mort. Eh! bien, elle serait dans ce moment comme dans beaucoup d'autres le remède aux grands maux! »

Sur le sort de Louis XVIII, M. de Marsilly ne sait que fort peu de chose. « Il paraît que le Roi est à Gand. On le disait à Francfort-sur-le-Mein ». Le Midi, l'Orléanais ne semblent pas très bonapartistes « mais ils n'osent pas lever l'étendard de la rébellion ». M. de Marsilly s'affecte du mauvais accueil que la duchesse d'Angoulême a reçu à Bordeaux. Dans la matinée du 8 avril, alors qu'il s'occupe à cultiver son jardin, il voit « arriver trois messieurs. Ce sont des sergents des Cent-Suisses qui retournent dans leur pays et qui traversent Reims avec 80 gardes qu'ils commandent ». M. de Marsilly va donc avoir enfin des nouvelles précises. Il apprend de leur bouche que la compagnie n'a pu passer au delà de Béthune, que c'est le général d'Aigremont qui l'a licenciée à Moreuil, terre appartenant à M. de Rougé. « Il paraît que la compagnie, ainsi que celle des chasseurs et voltigeurs, était animée du meilleur esprit. »

Le 22 avril, M. de Marsilly est invité par la municipalité à aller prêter serment, « acte illusoire, violé tant de fois depuis vingt-cinq années que l'homme honnête, qui y est forcé par les circonstances, le dément dans son cœur sans outrager Dieu ». Aussi imagine-t-il une formule propre à concilier ce qu'il doit aux scrupules de sa conscience avec ce que les nécessités présentes exigent de lui.

Empressé à tâter l'opinion publique, M. de Marsilly ne manque

pas de se rendre régulièrement au café Faber. Il y écoute les propos et remarque, non sans satisfaction, qu'à la fin d'avril l'enthousiasme suscité par le retour de Napoléon a bien diminué. « La joie n'y est pas extrême, les oreilles sont basses, parce que la plupart des habitués, qui aiment Bonaparte, sont incertains de la réussite de cette guerre qui ne peut tourner qu'au désavantage de la France sous tous les rapports. » Pour sa part, M. de Marsilly en est bien convaincu. Il se sépare en cela de l'opinion de quelques royalistes exaltés de ses amis : « 800 000 hommes en France, quoique venant en alliés, m'alarment fort ». En vérité il y a de quoi.

« Les fonds publics baissent, écrit encore M. de Marsilly, plus de confiance, plus de commerce, notre ville sera obligée dans un mois de nourrir plus de 10 000 ouvriers qui seront sans ouvrage.... Le pain est heureusement à bon marché. » Quant au recrutement des nouveaux contingents, il se poursuit régulièrement, mais souvent « les hommes désertent en gagnant leurs dépôts. Sur un détachement de 60 hommes allant à Mézières, 57 ont déserté. Je le tiens du commandant. »

Le général Loison[1], nommé à la tête du département, se rend à Reims le 6 mai et réorganise les gardes nationales de la ville et de l'arrondissement. Il faut bien que M. de Marsilly convienne que celles-ci sont nettement bonapartistes. Il se plaint de leur turbulence : « Passage continuel de gardes nationaux, observe-t-il le 5 mai, qui vomissent des horreurs, arrachent la petite fleur de lys qu'ils aperçoivent sur les papiers collés au mur. » Trois jours après : « On ne peut sortir sans rencontrer des soldats qui insultent et vocifèrent; ils sont sans chefs et rejoignent leurs dépôts. Le peuple a posé un drapeau tricolore au clocher de la cathédrale, dit de l'Ange. Des forcenés, escortés des militaires qui inondent la ville, ont voulu forcer le curé à le bénir. Il s'y est refusé, n'ayant pas reçu d'ordres. Ils s'apprêtaient à enfoncer sa porte, avaient

1. Loison (Louis-Henri, C^te^) né le 13 mai 1771, mort le 30 novembre 1816. Sous-lieutenant dans le bataillon des volontaires de la Meuse en 1791, général de brigade (1795), puis de division (1799), il servit brillamment en Suisse sous Masséna, en Italie sous Bonaparte. Depuis il se distingua à Elchingen, à Austerlitz, et ensuite au Portugal, notamment aux batailles de Vimeiro et Santarem, où sa conduite lui valut le titre de comte de l'Empire. La Restauration le créa chevalier de Saint-Louis et commandant de la 5^e^ division militaire.

déjà dressé des échelles et tiré des coups de fusil dans la serrure, lorsque très heureusement M. Mitteau avec le général Loison ont passé devant la maison de M. le curé, ont dissipé et renvoyé cette canaille en leur disant qu'ils n'avaient pas le droit d'obliger le curé à bénir le drapeau et que, d'ailleurs, la pluie qui allait tomber valait bien son eau bénite. »

Au milieu de cette effervescence la position de M. de Marsilly, connu pour ses sentiments royalistes, devient difficile. Un boucher l'injurie dans la rue; les enfants courent après lui et l'insultent. Ils montent sur les remparts pour le regarder travailler dans son jardin et lui chantent une chanson qui n'est guère décente. Ils s'enrégimentent, tirent de petits canons et des pétards, et s'attaquent aux passants dont l'opinion leur est suspecte. Mais c'est contre la presse que M. de Marsilly tonne avec le plus d'indignation : « Les papiers (20 mai) voyant que rien ne leur réussit, qu'ils ne peuvent persuader que la guerre n'aura pas lieu, qu'il y aura des arrangements qui amèneront la paix, les papiers, dis-je, se montent sur le ton de la plaisanterie. Ils parlent de l'abdication du Roi; ils font l'énumération de ses troupes montant à 343 hommes y compris 103 généraux, la moitié sous les ordres du duc de Berry, l'autre moitié de cette grande division commandée par le Roi en personne. Impies folliculaires, gazetiers plagiaires et faussaires, vendus à celui qui vous paie, soutenant tantôt le noir, tantôt le blanc, vous ne méritez que des coups de bâton, et peut-être les aurez-vous! »

Il ne faudrait pas supposer que la mauvaise humeur de M. de Marsilly l'empêche de discerner quels obstacles s'opposent à la rentrée de Louis XVIII. On lui apporte le 24 mai la troisième adresse du Roi aux gardes nationales. « Elle est courte et bien faite, décide-t-il, mais tous ces moyens ne servent à rien. L'esprit du peuple est égaré. Les Français n'aiment pas les Bourbons dont ils ont éprouvé des bontés, des bienfaits sans nombre depuis dix mois. Ils ne peuvent revenir des peintures affreuses qu'on leur a faites des maux qui tôt ou tard les accableront, comme la dîme, les droits féodaux. Ils préfèrent courber la tête, obéir aveuglément à un homme qui leur a enlevé enfants, maris, tout ce qui était en état de

porter les armes jusqu'à cinquante-cinq ans.... On dit que la désertion des troupes est considérable, je n'en crois rien. Les troupes resteront fidèlement attachées aux principes qui les animent. Quelques généraux, colonels, pourront faire défection, mais la masse restera. » Et M. de Marsilly tourne son irritation contre « les ouvrages de fortification que l'on fait à la porte de Cérès. Ce sont des flèches et palissades qui ne pourront pas tenir un quart d'heure. Les fainéants regardent, dissertent et ne pensent pas au sort qui les attend. » M. de Marsilly n'est pas plus satisfait des royalistes qui font leur partie dans le concert « d'inventions absurdes » que l'on propage : « Ils sont contents. Les Russes sont à Cologne, 5 000 dans la Vendée ; Marseille a arboré la cocarde blanche ; les hostilités vont commencer. Enfin d'après eux tout cela va le mieux du monde. Je suis de leur bord, mais je raisonne. Que de sang va être répandu ! C'est celui de rebelles, me dira-t-on ! Et les campagnes dévastées, les particuliers ruinés ! Je suis sûr que notre bon Roi déplore en lui-même ces moyens et que, si sa cause n'était pas celle des rois, il préférerait retourner à Hartwell plutôt que de régner par la force, car il ne faut pas se le dissimuler, il n'aura jamais en entier le cœur d'une nation habituée depuis vingt-cinq ans aux crimes de la Révolution. »

M. de Marsilly lit le 13 juin « dans les gazettes que le prince de Wagram, relégué ou habitant le château de Bamberg, chez le prince Guillaume de Bavière, son beau-père, voyant avec sa lunette défiler des troupes russes, s'est jeté par la fenêtre. Est-ce étourdissement ou désespoir de voir les étrangers entrer en France? » se demande M. de Marsilly, qui, profondément affecté, fait l'éloge du maréchal dont il eut à se louer dans maintes circonstances.

Voici ce qu'il écrit le jour de Waterloo. « *Dimanche 18 juin.* Pluie toute la journée. *Journal de l'Empire. Nouvelles traduites littéralement* (*sic*). *Charleroi, le 15 juin, à neuf heures du matin.* L'armée française a forcé la Sambre près Charleroi et poussé les avant-postes à mi-chemin de Charleroi à Namur et de Charleroi à Bruxelles. Nous avons fait 1 500 prisonniers et enlevé six pièces de canon. Quatre régiments prussiens ont été écrasés. L'Empereur a

perdu peu de monde, mais il a fait une perte qui lui a été très sensible, c'est celle de son aide de camp Le Fort, qui a été tué sur le plateau de Fleurus en commandant une charge de cavalerie. L'enthousiasme de Charleroi et de tous les pays que nous traversons ne peut se décrire. Voilà donc la guerre certaine », ajoute pour tout commentaire M. de Marsilly, qui ne se doute guère que le sort s'en décide à cette heure même.

*Lundi 19 juin.* — « Les papiers parlent de la victoire du 15 et ils ajoutent que le dimanche 18 on a tiré cent coups de canon à Paris. Serait-ce une seconde victoire sur Wellington? Les papiers découvriront tout cela. Le ministre de l'Intérieur, dans son rapport à Bonaparte, peint les troubles qui agitent la France sous des points de vue alarmants. Les Autrichiens percent du côté de Genève. Il y a eu des prisonniers de faits de part et d'autre. Wellington se retire pour attirer l'armée et la couper. Nos habitués des promenades disent que cela est déjà fait. Ce sont donc des prophètes. »

*Mardi 20 juin.* — « Croyez donc les gazettes ineptes, mensongères, vendues jusqu'au dernier moment au parti qui, grâce à Dieu, est tombé dans la main vengeresse de la divine Providence! Bonaparte fuyant, abandonnant pour la cinquième fois son armée, enfermé dans une voiture suivie de quatre autres remplies de généraux blessés, et son frère Jérôme, plus grièvement blessé que les autres, sont arrivés à dix heures et demie au Moulinet, demandant avec instance des chevaux de poste. Bonaparte est resté caché dans sa voiture. Des aides de camp et domestiques empêchaient les enfants de crier *vive l'Empereur!* On a su à l'Hôtel de Ville que c'était l'Empereur, parce que le courrier a eu l'imprudence, en demandant l'ordre pour les chevaux, de dire *Pour Sa Majesté* et s'est repris en disant *Pour Son Excellence le duc de Bassano.* La voiture de l'usurpateur en fuite a pris la route de Laon où il était passé il y a six jours. Deux voitures ont pris la route de Paris. Le reste des officiers en demi-solde, qui logent à l'hôtel en face de la rue de Chativesle et qui chantaient dès le matin et tous les jours à leur fenêtre *vive le Père la Violette!* sont mornes et tristes, leurs fenêtres fermées. On croit qu'il arrivera cette nuit beaucoup de

troupes. Les boulangers ont ordre de cuire chacun 500 livres de pain. »

*Mercredi 21 juin.* — « Ce n'est pas seulement par Reims que s'opère la retraite de l'armée française. A Laon, c'est un passage continuel, comme ici à la porte de Cérès, de blessés, d'éclopés, d'officiers généraux portés sur des brancards. Depuis hier soir c'est un passage continuel de chariots remplis de blessés, évalué depuis onze heures jusqu'à huit heures du soir à plus de 60 000 hommes. »

*Jeudi 22 juin.* — « Toujours la même affluence de soldats blessés, sans armes, de chevaux de trait, sans caissons ni canons. Il est arrivé à peu près 10 000 cavaliers de différentes armes qu'on a logés dans les villages circonvoisins. Plus de cris dans les rues, les officiers que l'on rencontre sont mornes. »

*Vendredi 23 juin.* — « Enfin les gazettes ont parlé des journées des 15, 16, 17 juin et même du 18. A la première lecture tout paraît victoires, actions éclatantes, l'ennemi en déroute.... On lit : *mais à la fin de la journée de Mont-Saint-Jean une terreur panique s'est emparée des troupes même de la vieille garde. L'on crie : sauve qui peut! Tout est devenu pêle-mêle....* Il est encore arrivé des débris de régiments de cuirassiers mais en bon ordre; c'est l'avant-garde de la division de Grouchy. Cavaliers, soldats et même les officiers désertent. On a établi des vedettes aux portes de Mars et de Cérès. Tout est calme dans la ville; ce n'est pas la faute des agitateurs qui excitent le peuple contre ce qu'ils appellent les royalistes. »

*Samedi 24 juin.* — « On a lu dans les promenades aux régiments de cuirassiers et de carabiniers réunis l'abdication de Bonaparte. La troupe n'a exprimé ni peine ni plaisir. Les braves gens voudraient leur communiquer les sentiments qui les animent en faveur du Roi. Ils ne disent rien, et on voit qu'ils aiment encore celui qui leur a fait verser leur sang à Fleurus et à Mont-Saint-Jean. »

Ainsi la grandeur de la catastrophe ne touche point M. de Marsilly et le silence de cette douleur, plus poignant que de vaines démonstrations, ne lui arrache pas ce mot ému qu'on aimerait à

l'entendre prononcer dans un pareil instant. Mais nous avons dit que cet homme excellent dans le privé, plein d'honneur dans la vie publique, devient un autre lui-même dès qu'il s'agit de politique. A la vérité, l'aventure qui lui survint le lendemain 25 juin n'était pas de nature à modifier ses préventions. Ce jour-là, M. de Marsilly commet l'imprudence de lier conversation avec un groupe d'officiers de dragons. Outré de leurs propos antiroyalistes, il leur fait connaître son attachement pour les Bourbons. Furieux, ses interlocuteurs se saisissent de lui, menacent de le fusiller, le traînent non sans force bourrades jusqu'à l'Hôtel de ville, où ils demandent qu'on le mette en prison. L'adjoint, M. Félix Boisseau, un négociant, M. Vitu, et le commandant de la place, Brasseur, finissent toutefois par arranger les choses et le font relâcher. M. de Marsilly, qui narre l'incident dans ses plus grands détails, regagne son logis, où il a la surprise de trouver sa chambre déjà convertie en chapelle ardente. Il se promet plus de prudence à l'avenir. « A mon âge (M. de Marsilly a soixante-trois ans) on se forme; d'ailleurs les manières de mes mentors sont tuantes. »

Le 26 juin, la division Vandamme, forte de 10 000 hommes, avec un parc d'artillerie de 50 pièces, passe à Reims; le 27, c'est la division Grouchy. Le mercredi 28, un parti de 60 uhlans campe devant les portes de la ville. « Le commandant Brasseur a répondu aux demandes qu'ils faisaient pour entrer qu'il voulait faire une capitulation honorable et qu'il ne se rendrait qu'à une force plus imposante. » — « Nous sommes toujours cernés, continue M. de Marsilly le lendemain, par une ceinture de uhlans hessois qui vivent dans les villages sans se porter à des excès. Pour passer librement il faut avoir la cocarde blanche au chapeau. Des paysans ont été vus dans la ville la portant, mais elle n'est pas dans leur cœur.... Le peuple regarde avec une joie qui tient de la folie les drapeaux tricolores qu'on a placés partout. » Cette situation se prolonge quelques jours sans amener de changement notable. Aux environs, les Hessois pillent la maison du maire de Pourcy et une partie du village de Caurel. Enfin le 6 juillet, arrive un courrier de Paris apportant le *Moniteur* du 5. « On y lit la convention faite le 3 juillet par les commissaires nommés

par les commandants en chef des armées respectives.... Un député, M. Thibaudeau, a proposé à la Chambre une huitième constitution en 104 articles. »

Le 8 juillet, jour du retour de Louis XVIII à Paris, Reims se rend à un corps de 3 000 Hessois qui pénètrent dans la ville à cinq heures du soir. « Le drapeau blanc flotte partout, les cocardes blanches sont aux chapeaux des gardes, des employés du gouvernement. » Le 10, M. de Marsilly fait sa première sortie depuis l'affaire du 25 juin; il assiste le jour suivant au *Te Deum* que la municipalité fait chanter « avec beaucoup de pompe » pour le rétablissement des Bourbons. Le 12, « débat entre les Hessois et les Russes qui se sont présentés pour entrer en ville. Refus des premiers qui ont fermé les portes. Tout cela s'arrangera à l'amiable. »

*13 juillet.* — « Les Hessois seront remplacés par des Russes.... Les Alliés ont déjà fait présenter de fortes contributions, mais le Roi vient de nommer une commision pour les régler. »

*14 juillet.* — « Supplément de logement de quatre Hessois. Il y aura des Russes de logés dans une autre partie de la ville. Beaucoup campent dans les dehors. Il faut avoir de la patience; on réglera la quantité de troupes qui doit rester dans la ville, car je crois que nous aurons les Alliés longtemps. La ville est tranquille malgré les fausses nouvelles. Napoléon II épouse, dit-on, une princesse de Prusse et les Russes et les Prussiens viennent les mettre sur le trône. Notez que l'époux a quatre ans et l'épouse trois ans. »

*15 juillet.* — « Russes et Hessois sont pêle-mêle. Ces derniers partiront sous peu de jours et seront dirigés sur le front Givet, Rocroy, Philippeville. En attendant, les logements sont doublés et l'on devient exigeant. Mes Hessois sont réglés, bien nourris et se contentent de ce que je leur donne. J'ai été voir les parcs d'artillerie russes; dans le premier, au cimetière de la porte de Mars, 25 pièces; dans le second, à la porte de Dieu-Lumière, 10 pièces. »

*16 juillet.* — « M. L. m'ayant dit que la maison du Roi avait repris son service, j'ai été chez le commandant hessois chercher un passeport, puis saluer le général russe Octoroff. Il m'a très bien accueilli et fait promettre de revenir le voir. »

*17 juillet.* — « J'ai toujours huit soldats à nourrir ; cela est fort dispendieux. Hier la ville a été illuminée. On a entendu des polissons crier *vive la Crotte!*... J'ai été dîner chez M. de D. avec un colonel russe, homme de beaucoup d'esprit et d'instruction. Nos seigneurs autrefois ne l'étaient pas autant. »

*20 juillet.* — « Enfin je n'ai plus de logements. Mes quatre Hessois sont partis ce matin. J'ai reçu deux lettres, l'une de M. de Gasville[1], l'autre de M. Baudon, notre inspecteur aux revues. Notre corps est conservé et même sera augmenté, mais le Roi a été obligé de manifester ouvertement son désir de nous conserver, sans quoi nous eussions été supprimés.... Les Prussiens feront le plus grand mal à la France. Ils demandent des réquisitions énormes malgré les commissions établies. Le département de l'Eure est frappé de 4 millions de francs. Leurs soldats sont à la préfecture d'Evreux, à raison de 24 francs par jour, jusqu'à l'entier paiement. Ils ont enlevé le préfet, M. de Gasville[2], qui venait d'être nommé à cette place par le Roi. C'est le fils de mon camarade. »

*21 juillet.* — « Depuis le départ des Hessois chacun se plaint d'avoir été volé. Heureusement que je n'ai rien perdu. Ces corps étaient soutenus par leurs chefs qui ne faisaient pas droit aux plaintes qu'on leur portait. Ils désiraient le pillage de la ville et, malgré la capitulation, sans les Russes, nous eussions payé de fortes contributions. Ils en ont imposé, mais elles n'étaient pas exorbitantes. Ils ont vendu 4 000 francs les palissades à la ville. Ils emportent des souliers, du drap et des chemises. »

*23 juillet.* — « Les généraux russes font faire de la musique dans les promenades, ils nous en donnent pour notre argent.... On a arrêté un Polonais qui répandait le bruit que Bonaparte était entré en France avec une armée de 100 000 hommes.... »

Le mardi 25 juillet, M. et Mme de Marsilly se mettent en route pour Paris. Ils traversent Soissons « rempli de soldats qui n'ont

1. Gasville (Pierre-Charles-Auguste Goujon d'Iville, marquis de), né le 14 novembre 1753, maréchal de camp (1814) et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, mort en 1829.

2. Gasville (Marie-Jean-Maurice Goujon, marquis de), fils du précédent et de Charlotte de Maurès de Malartic, préfet, maître des requêtes, et gentilhomme de la chambre du Roi. Né le 8 septembre 1789, mort le 27 mars 1865, il avait épousé la fille du chancelier Dambray.

pas l'air très royaliste. Le drapeau blanc flotte cependant à la tour. Le commandant Gérard reçoit les généraux alliés, les traite, mais ne veut se rendre que par un ordre du Roi auquel il a remis la ville. La désertion est au comble dans cette garnison composée de soldats de toutes armes. On en fusille de temps en temps, mais ni la hauteur des fortifications ni la mort ne les arrêtent. »

A peine dans la capitale, le 27, M. de Marsilly, par une pluie battante, accourt aux Tuileries. Une surprise désagréable l'y attend : « Nous n'avons plus notre corps de garde, les gardes nationaux qui ont des postes aux escaliers avec nous s'en sont emparés. Je ne suis pas content et j'espère obtenir du changement.... Les gardes de la porte sont fourrés partout. Nos Suisses font le service en pantalons blancs, mais le costume des officiers est ridicule. M. le duc aime ce costume militaire qui tient de l'activité en campagne. » C'est pourquoi M. de Marsilly s'en va réclamer auprès du duc de Luxembourg, capitaine des gardes, du duc de Mortemart, de M. Auger, toujours adjudant commandant du palais. Il obtient gain de cause le 31. « J'ai eu la satisfaction d'installer M. de Fourilles, qui m'a relevé, dans notre ancien poste que j'ai reconquis autant par mon adresse que par mon bon droit. » Entre temps M. de Marsilly se trouve présent, le 27, à l'arrivée de la duchesse d'Angoulême. « Monsieur et M. le duc de Berry ont été au-devant d'elle et Monsieur lui a donné le bras pour aller chez le Roi qui est sorti de ses appartements et l'a embrassée. Tout ce spectacle cause en moi une émotion que je ne puis rendre. » Il s'irrite en revanche contre « les réunions de danseurs et de chanteurs qui ont lieu sous les fenêtres du Roi. Chaque fois que lui ou la duchesse d'Angoulême paraissent, ce sont des cris redoublés. Je ne trouve pas cela décent. »

Le 2 août, M. de Marsilly rencontre l'empereur d'Autriche qui sortait de chez la duchesse d'Angoulême. « Il a pris du corps et a le teint basané. Je ne l'avais pas vu depuis 1801, lors de mon voyage à Vienne. Son train est très simple, une voiture à deux chevaux, ses valets de pied en habits gris unis, chapeaux galonnés d'argent. Il loge à l'hôtel de Wagram, rue des Capucines. Sa superbe et nombreuse musique attire beaucoup de monde le soir. »

Le 8, visite du camp des Anglais aux Champs-Élysées. Le 14, M. de Marsilly est de garde. « J'ai défilé à midi moins un quart au son de la superbe musique des gardes du corps. La nôtre se tait et ne joue que depuis l'hôtel jusqu'à la grille du Château. Elle est composée de trois cors et une trompette. Elle servira au corps des chasseurs qui sont attachés à la compagnie, car on distingue les chasseurs d'Alost, les voltigeurs suisses, nombre de petits individus qui encombrent l'hôtel et qui seront probablement réformés, malgré les efforts de M. le duc qui ne peut s'habituer à la vue d'un corps de 100 hommes. A quatre heures, on a chanté les premières vêpres pour la veille de l'Assomption. Monsieur y est venu. C'est la première fois qu'il paraît en public. Le Roi l'a fait entrer dans la tribune, car il faut un ordre particulier. Il était en grand pantalon gris. Il y a plusieurs versions sur cette retraite du prince. Je tiens d'un de ses gentilshommes ordinaires que Monsieur a eu ordre de rester chez lui, et le sujet le voici. Monsieur a représenté au Roi sa faiblesse, qu'il était entouré de mauvais ministres et qu'il finirait par avoir le malheureux sort de son frère Louis XVI. Il a eu ordre de ne plus paraître au Conseil. Deux jours après cette scène, le prince de Bénévent s'est présenté chez S. A. R. qui l'a très mal reçu en lui disant : « Au moins vous ne nierez pas que c'est vous qui m'avez expulsé du Conseil! » Le prince de Talleyrand lui a répondu : « Monsieur, lorsque vous serez roi vous me remercierez! » Que conclure de tout cela? On se perdrait dans les conjectures, le mieux est de se taire et d'attendre les événements. »

Le vendredi 25, fête de Louis XVIII. « Les Empereurs et le Roi de Prusse sont entrés à cheval au château des Tuileries, entourés d'un nombreux état-major. Ils ont monté le grand escalier et le Roi, environné de sa maison, a été au-devant d'eux jusqu'à la première porte de la salle des Maréchaux. Ce prince, en les embrassant, leur a dit : *Mes frères, je suis bien sensible au bonheur de vous voir. J'accepte avec bien de la joie les vœux que vous voulez bien faire pour moi.* Ils sont entrés avec le Roi dans les appartements, suivis des fils, neveux et cousins. Ils sont restés à peu près un quart d'heure. S. M. l'empereur d'Autriche a salué

particulièrement le comte de Diesbach qui est son chambellan. J'ai trouvé dur le regard du roi de Prusse, il a plus de corps que lorsque je l'ai vu à Berlin en 1802. Ces monarques qui dictent des lois sont sortis par l'escalier du pavillon de Flore. La vénerie représentée par MM. de Girardin, de Bongars et de Beauterne, a présenté un panier de gibier au Roi, suivant l'ancien usage. A l'issue de la messe, les généraux, gens de la cour, ont défilé devant le Roi ; à trois heures les ambassadeurs, à sept heures et demie présentation des dames.... »

Le lendemain 26, promenade du Roi au faubourg Saint-Antoine. « Messieurs les officiers des gardes, qui étaient à cheval autour de la voiture, nous ont rendu l'enthousiasme des habitants. Drapeaux blancs aux fenêtres, plus de mille coups de fusil, pétards ; enfin, si l'on avait voulu attenter aux jours du Roi, c'en était fait, et le meurtrier eût été inconnu.... Ce faubourg, que l'on dépeignait sous des couleurs désavantageuses, vient de donner des preuves ostensibles de son amour pour le Roi. »

Le 30, M. de Marsilly va visiter la duchesse de Mortemart qu'il trouve « très parlante. Il y avait auprès d'elle M. le comte de Castellane[1], jeune colonel qui a servi sous Bonaparte, et qui croit que le Roi, la France, ne peuvent être bien servis que par les sabreurs de l'usurpateur. Il dénigre les anciens officiers français. Je pense différemment de lui. Les batailles de Fleurus, de Marengo ne feront pas oublier celle de Fontenoy, le siège de Valenciennes. Je lui ai raconté cela avec politesse et j'ai vu qu'il ne me donnait pas tort. »

Le 2 septembre, paraissent les ordonnances qui suppriment deux compagnies de gardes du corps, les quatre compagnies rouges, les gardes de la porte. « On n'entend que des plaintes, mais cela se passera, les vieux seront pensionnés, les jeunes placés. J'ai fait en aperçu le calcul des officiers tant supérieurs que gardes... qui sont supprimés, je trouve le chiffre de 2 413. »

Voici ce qu'écrit M. de Marsilly le 22 septembre : « Le Roi n'a pas été à la promenade, mais il a envoyé promener ses ministres.

1. Depuis maréchal de France.

C'est à la fermeté de l'empereur de Russie qu'est dû le changement opéré dans le ministère. J'ai vu venir et sortir les anciens ministres. Celui qui a fermé la porte était le prince de Bénévent, qui est descendu de chez le Roi à trois heures et demie tout en clopinant. L'empereur de Russie est resté très longtemps chez le Roi; il est entré chez Mme la duchesse d'Angoulême. La visite a été très longue. Le dîner du Roi a été retardé de plus d'une demi-heure, mais cette journée fera époque heureuse dans le gouvernement. »

Cependant M. de Marsilly a, le 23 septembre, descendu sa dernière garde. Il fait ses préparatifs de départ et consacre ce qui lui reste de temps à parcourir la capitale. Il se rend avec M. de Gasville au Musée du Louvre. « C'est une confusion, une désolation. Les troupes autrichiennes sont aux portes et escortent les tableaux que l'on enlève. Les Anglais réclament au nom du roi des Pays-Bas; l'empereur d'Autriche au nom du grand-duc de Toscane, du Saint-Père le Pape; de sorte qu'il nous restera très peu de chose de l'école italienne. Les statues s'enlèvent de même. La Vénus de Médicis, l'Apollon du Belvédère, le Laocoon, Antinoüs, statues principales, retournent dans le berceau des arts, dans l'Italie, ou chez les souverains qui s'en emparent. Eh! bien, nous serons réduits à l'école française et nous serons encore plus riches que nos alliés qui nous grugent, nous pillent, et nous enlèveraient notre heureux climat s'ils le pouvaient! »

Le 26, il prend congé du duc de Mortemart et fait à cette occasion cette réflexion un peu mélancolique : « Je m'en retournerai dans l'expectative de mon sort pécuniaire. Je suis accoutumé à mâcher à vide. Je jouis des honneurs du service, je crois avoir acquis l'estime de mes camarades et, si j'avais de la fortune, je ne demanderais pas de pension. »

Le 30 septembre 1815, M. de Marsilly se réinstalle à Reims « dans sa modeste maison, caresse ses chiens, ses chats et se met au lit ». Le surlendemain 2 octobre, il assiste au rapide passage d'Alexandre Ier. Celui-ci « n'a pas trompé l'espoir des Rémois, mais il est arrivé aux flambeaux et n'a pas voulu s'arrêter malgré les cris de *vive l'empereur de Russie, le grand Alexandre!* et malgré la magnifique collation qui l'attendait chez M. Ponsardin avec un

nombreux essaim de dames très parées. Il s'est laissé conduire chez M. le Maire, mais s'apercevant de l'erreur, il a été à la poste et a pris la route de Châlons. »

M. de Marsilly s'en console aisément car, remarque-t-il, « nos alliés sont nos implacables ennemis ». Il est vrai qu'il ajoute ce correctif : « leur beau côté est de nous avoir rendu notre Roi et, pour jouir de ce bonheur, on ne peut trop souffrir ». Car en vérité, M. de Marsilly en souffre comme les autres. Il est selon son habitude « accablé de logements ». Un capitaine hessois, nommé Appelius, lui extorque des provisions. « Le commandant russe est faible; ses officiers se grisent. Les Russes courent les filles, battent les bourgeois. » Des rixes s'élèvent entre eux et la garde nationale, dont le chef, M. l'Espagnol, confie ses embarras à M. de Marsilly. Les Prussiens sont pires encore. Il en débarque 2 500 le 22 octobre. Un escadron de hussards de la mort, logé dans la ville, s'y livre à tous les excès, maltraite les habitants, rançonne les officiers de la garde nationale. Les Prussiens s'en vont enfin le 5 novembre « emmenant tous les chiens de la ville (les plus beaux, s'entend). C'est le major-commandant qui leur en a donné l'ordre parce qu'on lui a volé le sien à Versailles. Plate et bête représaille! continue M. de Marsilly. Qu'ont de commun les chiens de Reims avec ceux de Versailles? C'est le commandant lui-même qui a dit à M. l'Espagnol avoir donné cet ordre.... Cet accapareur de chiens logeait chez M. P. de V., beau-frère de M. l'Espagnol. »

« On nous a apporté, dit M. de Marsilly, le 12 novembre, la note de l'imposition du logement de la garnison russe, montant à 40 francs par mois, 20 francs payables tous les quinze jours. C'est une forte imposition pour nous parce qu'elle n'exempte pas du logement de guerre des troupes de passage. D'après le relevé fait à la préfecture, le département de la Marne a déjà payé 14 millions. »

M. de Marsilly se décide pourtant à rendre visite au colonel russe « qui commande le régiment qui est ici en garnison. Il allait sortir. J'ai jugé qu'il avait peu d'usage du monde ou qu'il faisait peu de cas des officiers français. Il était occupé à faire reconstruire un poêle et se plaignait d'avoir perdu un serin. »

De temps en temps M. de Marsilly reçoit des nouvelles de la

Cour. C'est ainsi qu'il entend parler d'un projet d'institution d'un ordre, dit de la Fidélité, « proposé à Gand par les fidèles des fidèles. Il consistera en une médaille d'argent attachée à un ruban mi-parti bleu et blanc. Mais tout le monde n'a pas pu aller à Gand? Mais qu'ont fait ceux qui ont été à Gand? Ils n'ont pas tiré un coup de fusil.... Mais si le Roi établit ce nouvel ordre pour la campagne de Gand de trois mois, que créera-t-il pour les émigrés qui ont été onze ans à l'armée de Condé, ont sacrifié et perdu leur fortune et sont pour la plupart oubliés? Ce serait la manie des décorations. Si elle a lieu je me mettrai sur les rangs, car je m'en crois digne par la journée du 25 juin 1815 », conclut M. de Marsilly d'une façon un peu inattendue.

Il apprend également qu'une ordonnance réorganise la compagnie des Cent-Suisses qui « devient la 5e compagnie des gardes du corps suisses du Roi.... Voilà ce corps qui sert le Roi depuis 1481 sur le pied le plus respectable, assimilé à une compagnie des gardes du corps. Sa conduite dans tous les temps, son ancienneté lui donnaient ce droit, mais à la Cour souvent on a le droit sans avoir raison et même ailleurs qu'à la Cour. » Mais ce qui flatte par-dessus tout M. de Marsilly c'est une lettre que M. de Rougé lui adresse le 6 mars 1816 « sur les droits de la compagnie, ou plutôt de ses officiers, pour opposer aux prétentions de MM. les officiers des gardes du corps, qui voudraient nous interdire l'entrée de la salle du trône où ils n'ont pas plus droit que nous, tout ce qui est appartement du Roi dépendant du premier gentilhomme de la Chambre, et les portes gardées par les huissiers de la Chambre ou du Cabinet. Je lui ai répondu une lettre de six pages, où je relate les faits dont j'ai été témoin pendant quinze ans avant la Révolution. Pour ne rien perdre de ces prérogatives, il faudrait avoir un chef qui sache les soutenir et s'y intéresser, mais M. le duc de Mortemart paraît peu attaché à cette partie; instruire ses Suisses, les faire manœuvrer, voilà ses seuls soins. Il ne défendra pas les droits de ses officiers, allant très peu au Château, et regardant, je crois, son service comme trop minutieux, bien différent des capitaines des gardes qui cherchent tous les jours à empiéter sur les droits de chacun. Du temps de M. le duc de Brissac, c'était la même chose; il fallait se

défendre au pavé de marbre contre les entreprises des aides-majors de Cour. »

M. de Marsilly continue son journal quelques semaines encore, mais maintenant l'intérêt en est bien diminué. La vieillesse et la maladie retiennent la plupart du temps M. de Marsilly au logis; il ne sort plus guère que dans les grandes occasions, pour présider à la réception de nouveaux chevaliers de Saint-Louis, ou pour conduire à leur dernière demeure ses amis qui l'un après l'autre s'en vont. Encore dans ce dernier cas, ses jambes lui refusent-elles parfois le service. Assistant à l'enterrement de M. Lefèvre, chevalier de Saint-Louis, « la course au cimetière m'a fatigué, dit-il, les croque-morts allaient au galop ». Le 20 avril 1816, pourtant, il se laisse aller à accepter « un très beau dîner où il eût bien figuré dans un autre temps ». Il y loue « un brochet de la plus grande beauté qu'on y servit », mais, ajoute-t-il, « je me suis peu amusé; le peut-on lorsqu'on est souffrant? »

Telle est la dernière réflexion de M. de Marsilly. Interrompu le surlendemain 22 avril, son journal ne fut point repris. M. de Marsilly vécut cependant jusqu'au mercredi 6 novembre de la même année, où il s'éteignit, âgé de soixante-quatre ans, ne laissant pas d'enfants.

Baron Hennet de Goutel.

# LA CARICATURE POLITIQUE EN FRANCE SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE

La légende napoléonienne, qui a fourni aux graveurs le thème de tant de compositions, reflet de l'enthousiasme populaire, rendait impossible en France toute manifestation satirique contre le héros d'une si glorieuse épopée. Moins indulgent que les triomphateurs romains, Napoléon ne laissa pas la voix de l'ironie s'élever jusqu'au char du vainqueur. Rares sont en France les caricatures dirigées contre lui[1]. Par contre, il s'en publie un grand nombre à l'étranger. L'empereur en saisit l'importance, et usa du même procédé pour agir sur l'opinion publique.

Ce fut une erreur de George III de traiter avec dédain les planches sarcastiques d'un puissant dessinateur comme Gillray, dont le crayon traduisait avec force et esprit la haine de John Bull contre le petit homme traîneur de sabre, symbole de la révolution armée. Pour répondre à ce mouvement patriotique d'outre-Manche, Bonaparte comprit que la caricature était une arme qu'il ne fallait pas mépriser. Mais il ne pensait pas qu'au déclin de son règne, elle serait reprise en France contre lui par le parti royaliste, avec lequel il lutta à son tour. A l'image populaire du Petit Caporal s'opposent les gravures satiriques contre le conquérant, si souvent attaqué par Metternich, Mme de Rémusat, Chateaubriand, Mme de Staël et l'abbé de Pradt[2], qui lui a prêté le mot bien connu : « Du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas. »

La tendance à tourner en dérision les grands hommes est, quoiqu'on ait soutenu la thèse contraire[3], naturelle au génie fran-

1. Champfleury, *Histoire de la caricature sous la République, l'Empire et la Restauration*, Paris, 1877. — Grand-Carteret, *Les mœurs et la caricature en France*, Paris, 1888.
2. Pradt (de), *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie*, Paris, 1815.
3. Goncourt (de), *Mme du Barry*. Paris, 1878.

çais. Une estampe célèbre sous le Consulat et intitulée les *Musards de la rue du Coq*[1] représente la devanture du libraire Martinet assiégée par une foule avide de regarder des recueils de caricatures. Les journaux de l'époque mentionnent aussi ce goût du public pour les images de Martinet dans la rue du Coq-Saint-Honoré : « Il ne se passe pas de jour, écrit la *Gazette de France*[2] le 15 vendémiaire an XI, sans qu'il paraisse dans le cabinet de nouveautés du citoyen Martinet une ou deux gravures qui représentent le ridicule du moment. » L'année précédente, le *Citoyen français*[3] du 14 ventôse an X (5 mars 1802) faisait observer que la morale en tableaux valait mieux que toutes les prédications, qu'elle parlait aux yeux et que c'était le meilleur moyen d'inspirer le ridicule. Plusieurs marchands d'estampes, à côté de Martinet, essayaient d'attirer la foule des curieux devant leurs magasins. Les principaux furent Hautecœur, le gendre de Martinet, près du Palais-Royal; Depeuille, rue des Mathurins; Basset, rue Saint-Jacques; Bonneville, rue Saint-Jacques; Michel, rue du Coq; Rolland, rue Neuve-des-Petits-Champs; Bance, rue Saint-Denis; Combe, Montagne-Sainte-Geneviève et Beaublé, rue Saint-Séverin.

Des étrangers voyageant à Paris comme Kotzebue[4] signalent la quantité considérable de caricatures qui se publient en France. Kotzebue note surtout celles dans lesquelles le roi d'Angleterre est l'objet des sarcasmes des Français, et il ajoute « qu'on le leur rend bien de l'autre côté du canal et non seulement avec plus d'abondance, mais aussi plus spirituellement ».

Les préférences de Kotzebue pour l'école anglaise, malgré les objections qui lui ont été adressées par son traducteur, ont été partagées par la plupart des iconographes[5] qui ont étudié les estampes satiriques de Napoléon Ier. Les pièces françaises ont été jusqu'à présent assez négligées, parce qu'elle sont plus souvent

1. Carnavalet, Estampes, 34 h.
2. Aulard, *Paris sous le Consulat*. Paris, 1903, t. III, p. 303.
3. Id. *ibid.*, t. II, p. 769.
4. Kotzebue (Auguste), *Souvenirs de Paris en 1804* (traduction de Pixerécourt), Paris, 1805, t. I, p. 97.
5. Broadley, *Napoleon in caricature*, London, 1911. — Ashton, *English caricature and satire on Napoleon I*, London, 1884. — Grand-Carteret, *Napoléon en images*. (estampes anglaises). Paris, 1895.

l'œuvre d'éditeurs et de marchands que d'artistes. Mais elles n'en sont pas moins empreintes d'une ironie mordante et présentent un grand intérêt pour suivre les mouvements de l'opinion publique.

Beaucoup de caricatures datent de 1803 et s'attaquent surtout à l'Angleterre. Dans la pensée du Premier Consul, elles servent à entraîner le peuple à une guerre contre elle, en excitant les haines contre de prétendues perfidies. Le 14 juin 1803, paraissent chez Martinet deux estampes relatives aux expédients d'Addington pour violer la paix d'Amiens. Elles sont intitulées l'une *Le pâté d'Amiens* et l'autre *Ce qu'on a pris il faut le rendre*[1]. La *Gazette de France*[2] les décrit en ces termes : « La première représente un monarque assis devant une table sur laquelle on vient de servir un gros pâté qu'il dévore des yeux, mais qu'il se décide difficilement à entamer, par la raison qu'en l'ébréchant, il semble devoir prendre l'engagement de le garder. Cependant un honnête serviteur qui se trouve là observe qu'en sa qualité d'Anglais il ne doit pas se faire scrupule de ces bagatelles, et là-dessus le pâté s'ouvre. Dans la deuxième, on voit le même personnage dans la situation d'un homme travaillé par une violente indigestion et qui remplit de son mieux le titre indiqué en s'écriant : « Maudit pâté, quelle colique il me donne! » Un grand homme sec, dont le costume paraît être celui d'un ministre, arrive à son secours avec une tasse de thé et semble lui dire : Sire, il y a du remède à cela. Vous n'avez pris de ce pâté qu'à votre aise, mais quel bonheur que vous n'ayez pas tout mangé! »

Ces images sont un des éléments du plan de Bonaparte d'exciter la France contre les Anglais, au lendemain de la paix d'Amiens, en lui persuadant que ses adversaires sont des ennemis déloyaux tout prêts à violer le traité qu'ils ont accueilli comme un bienfait. On se rappelle la scène violente que fit aux Tuileries le Premier Consul, le 14 mars 1803, à l'ambassadeur d'Angleterre, pour lui reprocher de ne pas respecter ses engagements. En 1803, Bonaparte a élaboré, pour réveiller le souvenir des spoliations anglaises,

1. Carnavalet, Estampes, 30 d.
2. Aulard, ouvrage cité, t. IV, p. 158.

tout un programme politique, qui aboutit à cette fièvre patriotique, exprimée dans des estampes pleines d'enthousiasme. Il déchaîne un mouvement de colère contre la Grande-Bretagne, qui refuse d'évacuer l'île de Malte, et veut prouver que la lutte entreprise contre elle est une guerre nationale.

Les caricatures contre le gouvernement d'outre-Manche répondent à ce besoin d'entretenir une ardeur belliqueuse et le combattent avec les armes qu'il affectionne. Le *Citoyen français* du 19 avril 1803 fait observer[1] que la caricature, moyen de critique si usité en Angleterre, l'a été chez nous dans les premiers jours de la Révolution et que « ce langage muet parle à tous les yeux et traduit devant le tribunal de l'opinion publique ceux qui croient pouvoir impunément la braver ». Pendant toute l'année 1803, Bonaparte songe à exploiter au profit de ses ambitions les sentiments de haine contre « le génie infernal » des Anglais, suivant l'expression du *Moniteur*. « Il ne se passe pas de jour, écrit la *Gazette de France*[2] du 30 juin 1803, sans qu'on voie paraître chez M. Martinet quelque nouvelle caricature destinée à réparer les omissions historiques qui se commettent en Angleterre. Aujourd'hui c'est « le retour du duc Cambridge à la maison paternelle ». On imagine tout ce que ce sujet a pu offrir de plaisant à l'imagination du dessinateur. Le prince arrive au sein de sa famille et chacun s'empresse de lui prodiguer les soins les plus minutieux; l'idée de lui faire remettre comme prix d'agilité par le premier ministre une cassette remplie de guinées n'est pas la moins piquante. »

C'est le moment où le Premier Consul a occupé, depuis le 16 mai 1803, le Hanovre et n'a pas craint de mettre la main sur le patrimoine du fils de George III. Quelques images représentent George III évacuant le Hanovre avec une précipitation comique : « Il a un pied à l'étrier, écrit la *Gazette de France*[3] le 14 juin 1803, et il lui tarde que l'autre y soit aussi. Ses cheveux que la peur a dressés ont fait sauter son chapeau et il ne s'occupe pas de le

1. Aulard, ouvrage cité, t. IV, p. 7.
2. Id., *ibid.*, t. IV., p, 205.
3. Id., *ibid.*, t. IV, p. 158.

ramasser. Le papier sur lequel il avait écrit le serment de mourir à son poste vient d'être employé par lui à un usage qu'il ne serait pas décent d'expliquer. Tout ce déménagement a lieu à la vue d'un jeune tambour de l'armée française âgé de douze ans et avec lequel le duc Cambridge n'ose entrer en explication. »

Bonaparte masquait ses ambitions particulières sous un besoin de vaincre et il était préoccupé d'excuser ses intrigues perpétuelles par la nécessité de rappeler ses ennemis au respect de leurs engagements. Le 3 août 1803, l'*Observateur*[1] insiste sur une caricature contre George III[2], qu'il accuse de ne pas se soumettre à la paix d'Amiens et d'accomplir des actes contraires à ce traité. Il voulait, en montrant les conséquences d'une politique hypocrite, rendre populaire son projet de descente en Angleterre. George III est représenté sautant avec lourdeur sur le traité d'Amiens. Suivant la légende qui accompagne l'image, il « gagne une descente et perd sa couronne ».

Il s'agissait de faire croire aux Français que le gouvernement de Londres allait s'émouvoir de son projet irréalisable de descente. Martinet édite une foule de gravures satiriques sur ce thème : *Aye, la descente, — Allons, la descente m'arrête, — Gare à ta couronne et défends tes côtes, — A la fin tu descendras, — Rêve de Georges, — Réveil de Georges, — L'horoscope de l'Angleterre, — les Joujoux de Georges, — Cauchemar de Georges, — Quel affreux pronostic, — Je m'empare des côtes, — le Français en Angleterre, — La munition empêche la descente, — Qui avait dit cela?, — Vents contraires ou vaillants efforts du beau sexe anglais pour empêcher la descente*[3].

Une des estampes que Kotzebue[4] juge la plus spirituelle est intitulée *Le bandagiste anglais*. C'est un bandagiste qui présente au roi un nouveau bandage, sur lequel est écrit : *Observation des traités*. Aux pieds du roi sont deux autres bandages déchirés ou

1. Aulard, ouvrage cité, t. IV. p. 282.
2. Carnavalet, Estampes, 30 e.
3. Carnavalet. Estampes 30. Pour l'*Horoscope de l'Angleterre*, voir Broadley, ouvrage cité, t. II, p. 34.
4. Kotzebue, ouvrage cité, t. I, p. 97.

*Revue des Études Napoléoniennes.* 1918, I, p. 300-301.

(Estampe anonyme. Musée Carnavalet.)

(*Estampe anonyme, Musée Carnavalet.*)

rompus, avec l'inscription *Forces morales* sur l'un et *Levée en masse* sur l'autre.

A côté de George III, son ministre Pitt est très violemment attaqué de 1803 à 1806, année de sa mort. Une caricature intitulée *La tête et la cervelle*[1], publiée à Paris chez Leysel, oppose le souverain fou et son ministre belliqueux. Dans une autre[2], il exerce ses troupes; ailleurs il se promène à cheval avec le roi et observe l'escadre française. Une estampe curieuse, intitulée l'*Épouvantail anglais*, représente Pitt sous la forme d'un mannequin symbolisant le blocus. Le dos tourné à l'aigle, il favorise le ravitaillement des trois puissances continentales, la Prusse, l'Autriche et la Russie. La plupart des pièces dirigées contre Pitt sont publiées chez Martinet : *Georges défendu par Pitt*; *Conseil de Georges III et désolation de M. Pitt*[3]; *Pitt à la découverte*; *Pitt et le roi de Suède consultant incognito le docteur Gall*[4]. Parmi ces gravures satiriques de Martinet, le *Journal de Paris*, à la date du 16 décembre 1805, en mentionne deux[5], qui excitaient la curiosité des passants. « La première, écrit le rédacteur[6], représente M. Pitt bercé par ses partisans et rêvant qu'il est directeur de marionnettes qu'il fait mouvoir à son gré. Dans la seconde, John Bull vient d'apprendre le succès de la grande armée française. Dans sa fureur, il éveille Pitt, qui aperçoit en ouvrant les yeux la liste des victoires de l'empereur Napoléon. La terreur qu'il éprouve, l'embarras de ses complices, le désordre que ces nouvelles occasionnent, font de cette scène un tableau comique et digne du pinceau de Callot[7]. »

Sous l'influence du conquérant, la gravure retraçait d'une pointe vengeresse les griefs de la France contre ses voisins et cherchait à exciter la fibre patriotique. Le Premier Consul conservait la rancune des traits satiriques lancés contre lui par les artistes anglais et il ne goûtait pas les horions de ceux que Champfleury[8]

1. Carnavalet, Estampes, 30 e.
2. *Ibid.*, 30 c.
3. *Ibid.*, 30 c.
4. *Ibid.*, 32 b.
5. *Ibid*, 32 f.
6. Aulard, *Paris sous l'Empire*, t. II, p. 355.
7. La mort de Pitt provoque de nombreuses caricatures : *La mort de Pitt.-Pitt, piteux, dépité, meurt de la pituite.* Voir Broadley, ouvrage cité, t. II (40).
8. Champfleury, ouvrage cité, p. 303.

appelle « les boxeurs du crayon ». Ces sarcasmes énormes, d'une verve aristophanesque, faisaient rire les spectateurs, mais ils pouvaient insuffler un esprit dangereux pour son autorité. Lorsque le général devint empereur, on le sentit prêt à prendre toutes les mesures contre les artistes assez hardis pour oser railler le triomphateur.

Les rapports de police montrent avec quel soin les préfets recherchaient les éditeurs des caricatures politiques et les colporteurs qui en auraient fait la vente. Le plus souvent, ces images étaient introuvables et, dès les derniers jours du Consulat, comme l'indique un observateur[1], dans un rapport du 12 décembre 1803, on ne pouvait s'en procurer que la description. Il parlait d'une image représentant un tailleur de Boulogne qui essaye un vêtement à Bonaparte. Celui-ci en admire la richesse et la broderie, mais en le mettant, il ne peut réussir à passer son bras dans la manche : « Jamais, dit la légende, je ne passerai cette manche-là. »

Sous l'Empire, les bulletins de la police secrète de Napoléon témoignent des mêmes difficultés à trouver de prétendues caricatures. Dans une note du 18 septembre 1804, Fouché écrit[2] : « C'est en vain que j'ai fait chercher le libelle intitulé *Manifeste de la Russie*. Ce n'est pas la première fois qu'on a parlé de libelles et de caricatures qui n'ont jamais existé. » Des caricatures royalistes, malgré cette assertion, circulaient dans l'empire. Le 11 septembre 1804[3], on signale une estampe qui représente « Sa Majesté tenant la tête du duc d'Enghien par les cheveux et du sang de laquelle il arrose ses frères ». Les royalistes ne pardonnaient pas à Bonaparte cette exécution d'un Bourbon, qu'il avait osé faire enlever chez un prince allemand, dans le grand-duché de Bade. Le 25 septembre 1804, la police fait surveiller à Lavaur, dans le Tarn, un émigré nommé Villeneuve, qui colporte cette estampe.

Ces manifestations sont de plus en plus rares, à mesure que Napoléon sait réduire à l'impuissance les royalistes ou les républicains. Un bureau de censure[4] empêchait les caricaturistes d'ex-

1. Aulard, *Paris sous le Consulat*, t. IV, p. 567.
2. Hauterive (Ernest), *La police secrète sous l'Empire*, Paris, 1908, t. I, p. 95.
3. Id., *ibid.*, p. 83 et 106.
4. Welschinger, *La censure sous le premier Empire*, Paris, 1882.

primer impunément leurs sentiments politiques, même par allusions. Bonaparte, décidé à interdire toutes manifestations, supprima en quelque sorte la liberté de la presse. « La liberté de la presse, disait-il [1], je n'aurais qu'à la rétablir, j'aurais de suite trente journaux royalistes et quelques journaux jacobins. Il me faudrait gouverner encore avec une minorité et recommencer la Révolution. » C'est ce qui explique l'impossibilité de publier sous l'Empire des estampes satiriques. Le 3 octobre 1804[2], le préfet de la Charente relate qu'une pièce curieuse a été envoyée de Paris à un inspecteur des eaux et forêts nommé de Bellegarde. Elle représente l'empereur et trois de ses frères accompagnés d'un ange qui apporte au pape, au lieu de la Sainte Ampoule, une fiole sur laquelle on lit : Vinaigre des quatre voleurs. Cette gravure aurait été vue chez M. de Bellegarde, à la campagne, et est également signalée [3] par un Commissaire général de police de Boulogne, suivant lequel un particulier l'aurait montrée dans un café.

Il y eut aussi, malgré les sévérités d'un régime despotique, des caricatures sur le couronnement de Napoléon. Un bulletin de police du 8 décembre 1804[4] parle d'un officier allemand, qui aurait montré une gravure, achetée sous une galerie du palais du Tribunat et représentant le pape au moment où il pose la couronne impériale sur la tête de Napoléon. Au bas est une pistache : Le vendeur explique mystérieusement le sens allégorique *Pie se tache*[5]. Le préfet de police fut chargé de faire rechercher cette image et les colporteurs qui la vendaient. Le 2 mars 1805[6], un certain Porret disait, dans un café, avoir vu des caricatures sur le couronnement. Mais d'après un bulletin de police du 14 juin 1805[7], elles n'existeraient pas.

Les seules planches satiriques qu'on rencontre sous l'Empire

1. Thibaudeau, *Mémoires*, Paris, 1875.
2. Hauterive, ouvrage cité, p. 120.
3. Id. *ibid.*, p. 200.
4. Aulard, *Paris sous l'Empire*, t. I, p. 441.
5. Masson (Frédéric), *Le sacre et le couronnement de Napoleon Ier*, Paris, 1908, p. 258. « Les limonadiers qui vendaient leurs rafraîchissements dans l'église criaient à tue-tête : orgeat, limonade, pistache! Ce *pistache* a si bien plu qu'on a mis le calembour en images ».
6. Hauterive, ouvrage cité.
7. Aulard, ouvrage cité t. II.

sont dirigées contre l'Autriche et l'Allemagne. L'éditeur Martinet, qui avait mis en vente tant de pièces contre l'Angleterre à l'époque du Consulat, en publie maintenant contre les Habsbourg. L'entrée de l'Autriche, le 9 août 1805, dans la coalition de l'Angleterre et de la Russie, lui fournit le thème d'une image qui représente François II, partant pour la guerre et recevant du peuple anglais le prix du sang de ses sujets. Quelques semaines plus tard, la capitulation de son général Mack à Ulm était tournée en ridicule dans une estampe intitulée *Mack à bout*. Les Autrichiens, que les Russes de Kutusoff n'avaient pu sauver et qui avaient dû laisser entrer la grande armée dans Vienne, sont critiqués avec verve dans deux pièces de Martinet, intitulées l'une *Honte et repentir ou la Chasse aux Autrichiens*, l'autre *le Perruquier français à Vienne*[1]. Après la victoire d'Austerlitz, l'Autriche est encore humiliée par les caricaturistes français. Rousseau compose un morceau sur la « matinée d'Austerlitz » un autre sur la *Grande armée agrandissant bien des nez*; Basset montre l'*Armée des Russes au secours des Autrichiens*, un autre met en scène *le Quartier général dirigeant le triomphe des Autrichiens et des Russes*. Martinet met en vente *François II revenant de la guerre et demandant sa solde de retraite au peuple anglais*.

Après l'Autriche, ce fut contre la Prusse que se manifesta l'hostilité des dessinateurs. Ils font le portrait-charge du prince de Hohenlohe et du duc de Brunswick et raillent « ce nouveau guerrier qui veut être un zéro ». Martinet s'en prend à la reine de Prusse Louise-Amélie qui parcourait Berlin en costume militaire pour exciter un enthousiasme belliqueux (*l'Héroïne de Berlin haranguant ses troupes*). Une estampe de Rousseau raille le tempérament exalté de la reine (*le Roi de Prusse allant à la guerre contre les Français, sa femme le suit et excite son ardeur*). Après les victoires de Napoléon à Iéna et Auerstædt, l'imagerie satirique se moque des vaincus (*les Prussiens pris en tête et en queue, la Ponction prussienne*)[2]. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III

1. Carnavalet, Estampes, 32 f.
2. *Ibid.*

était représenté comme une victime : *Le désespoir de Frédéric voyant ses espérances tombées à l'eau.* D'autres planches font allusion à *la Fuite du roi de Prusse*, aux *Remords du Prussien*, à *la Faiblesse du roi de Prusse*, à l'*Incomparable don Quichotte prussien*[1]. Ces images étaient faites pour blesser le patriotisme prussien, qui commençait à s'éveiller[2].

Mais il fallait éviter de provoquer des mouvements d'opinion publique, contraires à la politique générale. Le 22 avril 1805, Napoléon écrivait de Stupinigi à Fouché : « Je ne souffrirai jamais que les journaux disent ni fassent rien contre mes intérêts[3]. » S'imaginant respecter les principes révolutionnaires de liberté, il remarquait, quelques jours plus tard, dans une autre lettre à Fouché du 28 avril, qu'il est trop bête d'avoir des journaux qui n'ont que l'inconvénient de la liberté de la presse, sans en avoir les avantages. Le 1er juin 1805, il revient encore sur cette question dans une lettre à Fouché, écrite de Milan[4]. Il se montre hostile à la censure pour ne pas avoir la responsabilité de tout ce qui s'imprime, mais il estime qu'il faut diriger l'esprit public dans un sens déterminé. Il incite par exemple à attaquer l'Angleterre dans ses modes, ses usages, sa littérature, sa constitution.

Napoléon reprit une idée qui avait été mise en pratique sous la Révolution. Le Comité de salut public avait déjà pensé à mobiliser les caricaturistes. Le 12 septembre 1793[5], il avait arrêté que le citoyen David devrait « employer les talents et les moyens qui sont en son pouvoir à multiplier les gravures et les caricatures qui peuvent réveiller l'esprit public et faire sentir combien sont atroces et ridicules les ennemis de la liberté et de la République. » Napoléon, qui s'est peint lui-même comme le représentant des principes de la Révolution, a bien compris l'utilité de favoriser cette propagande par l'image. Mais il jugeait dangereux

1. Carnavalet, Estampes.
2. La Russie ne fut pas épargnée par les caricaturistes français (*Une partie russe. — Arrivée des Russes au secours des Prussiens*).
3. Napoléon, *Correspondance*, Paris, 1862, t. X, p. 335.
4. Id., *ibid.*, p. 466.
5. Archives nationales, AF II, 66. Cf. Blum (André), *La caricature révolutionnaire*, Paris, s. d.

d'accorder trop de liberté aux humoristes, ce qui eût favorisé une licence incompatible avec l'esprit de la nation ou plus exactement avec son autorité. Il craignait de se trouver, suivant son expression[1], « comme un cavalier sur un cheval fougueux qui veut toujours se cabrer ».

Après l'abdication de Fontainebleau, il vit le cheval se cabrer. Les royalistes exploitèrent à leur profit ces mouvements d'impatience du public à l'égard de l'empereur, et répandirent contre lui, dans l'année 1814, une foule considérable de caricatures. L'une est intitulée *Du haut en bas ou les causes et les effets*; une autre représente *Talma donnant une leçon à Napoléon*. Certaines étaient si grossières qu'à une réunion de caricâturistes elles soulevèrent des protestations[2] : « Quels reproches, s'écrie un des membres de l'assemblée, ne suis-je pas en droit de vous adresser, faiseurs de caricatures? Oui, je sens que mon indignation s'allume au souvenir de ces productions dégoûtantes, qui chaque jour tapissent nos murs, et qui font gémir à la fois le goût et le bon sens. C'en est fait, j'ose l'assurer, de l'honneur de la société, si on ne met point un frein à la famélique avidité de ces vils regrattiers de l'art de la gravure. C'est vous qui avez versé le discrédit et le mépris sur la branche des caricatures si utiles à nos productions. Les étalages des égouts et des halles ne pourraient-ils pas convenir aux caricatures dont il s'agit? »

Cette critique des estampes antinapoléoniennes est assez outrée, car, sauf quelques exceptions, la plupart, quoique d'un style médiocre, peuvent être décrites et reproduites[3]. Elles expriment quelquefois d'une manière un peu grossière la haine du peuple contre les excès du conquérant. Soit au moment du départ pour l'île d'Elbe, soit à l'époque des Cent-Jours ou de Waterloo, la France est restée prête à lui sacrifier avec résignation ses derniers

1. O'Meara, *Napoléon en exil*, 18 février 1818.

2. Séance extraordinaire du grand conseil des pamphlétaires, libellistes, faiseurs de caricatures, tenue à Paris sous la présidence de l'auteur de l'histoire secrète du cabinet de Napoléon Bonaparte le 11 août 1814 par un tachygraphe, Paris, 1814. Bibl. nat., Lb$^{45}$ 320, p. 21.

3. Broadley (ouvrage cité) a publié une cinquantaine de reproductions de ces gravures françaises relatives à cette période.

hommes et ses dernières ressources, mais elle se montre lassée, mécontente de sa conduite insensée et aspirant à une paix durable.

Lorsque l'empereur, après son abdication, se fut embarqué pour l'île d'Elbe, certaines estampes satiriques répandues par les royalistes représentèrent *le Robinson de l'île d'Elbe*, *le Nicolas Philoteck* (*sic*) *de l'île d'Elbe*, *le Sire conscrit dans l'île d'Elbe*, son départ, son voyage, son arrivée, sa revue générale dans l'île[1]. D'autres pièces se moquèrent du *Geai dépouillé de ses plumes empruntées*, *de Nicolas*, *cœur de tigre*, *du Berger*, *du Vilain enfant grondé par sa gouvernante*, *du Fabricant de cire* (*sires*) *ruiné*, *du Tyran démasqué*.

Autant que Napoléon, son archichancelier Cambacérès s'attire les rancunes de la Restauration. Le gouvernement des Bourbons ne pardonnait au jurisconsulte ni son vote dans le jugement de Louis XVI, ni sa fidélité envers l'Empereur. Les marchands d'estampes exposent à leurs étalages des caricatures[2] signées de Cari, pseudonyme de Gaudissart, dans lesquelles le second consul est raillé ainsi que ses deux commensaux, d'Aigrefeuille et de la Villevielle. On le voyait souvent se promener au Palais-Royal, chamarré de ses ordres et accompagné de ses deux acolytes. C'est ce qui donna lieu à cette série de pièces facétieuses intitulées *Promenade au Palais-Royal* et *Suite de la Promenade au Palais-Royal*. L'artiste a mis en relief l'opposition grotesque entre les deux ventres en boule de Cambacérès et d'Aigrefeuille et la maigreur de la Villevielle. Les deux gourmands entourent de leur cercle de graisse leur commensal sec et famélique. Une caricature qui eut beaucoup de succès, intitulée *Ma tante Urlurette*, représente Cambacérès travesti en femme, suivi du marquis qui porte la queue de sa robe, un poulet embroché à la main. La gourmandise est le thème des principales planches dirigées contre le jurisconsulte : *Promenade à jeun*, *Le grand Dardanus et ses capitaines de recrutement*, *Le retour de la chasse aux culs blancs ou les bons chiens d'arrêt*, *Le serment des Voraces*, *Salut au dindon*, *Loge à l'Opéra*, *La marchande de ridicules*, *Loge aux Variétés*, *A Ver-*

1. Carnavalet, Estampes, 35 d.
2. *Ibid.*, 37 h.

*sailles, La fin du monde*[1]. C'est toujours Cambacérès que les caricaturistes montrent accompagnant Napoléon, au moment de son départ, et la satire est aussi mordante pour l'ancien archi-chancelier que pour l'empereur.

Tandis que les royalistes manifestaient ainsi toutes leurs rancunes sarcastiques contre Napoléon, les bonapartistes s'organisèrent pour leur répondre. Le *Nain jaune* réunit des collaborateurs pleins d'esprit, qui combattirent sous la Restauration l'influence des Jésuites et défendirent les idées libérales du règne précédent. Inspirés par l'exemple de leurs ancêtres du XVIII^e siècle, qui sous la Régence avaient fondé ce facétieux régiment de la Calotte, ils décidèrent de créer un *Ordre des Chevaliers de l'Eteignoir*. L'idée était de signaler les partisans du retour aux doctrines politiques de l'ancien régime et du renversement des lois qui établissaient la liberté publique. « De bonnes gens, écrivait le *Nain jaune* en 1814[2], qui ont la noble ambition de léguer à leurs enfants l'héritage de préjugés qu'ils ont reçus de leurs pères, ne dissimulent pas les vœux qu'ils forment pour le rétablissement des ordres religieux en France. Comment se flatter de pouvoir élever des enfants sans le secours des Jésuites, voire même des Capucins ? » L'ordre des Chevaliers de l'Eteignoir était destiné à vaincre les idées de la Révolution, « à arrêter les progrès affligeants des lumières, à maintenir les sujets dans cette douce obscurité, dans ces ténèbres visibles où leurs pères ont vécu avec tant de gloire. » Les statuts de l'ordre de l'Eteignoir[3] renferment de curieux articles. D'après l'article 9, les chevaliers de l'ordre font vœu d'ignorance, d'impudence et de mauvaise foi. Article 10 : Ils ne doivent jamais perdre de vue les principes fondamentaux de leurs institutions, abrutir pour gouverner, persécuter pour convaincre, ramper pour parvenir. Article 12 : Ils prêteront serment

1. Carnavalet, Estampes, 37 h. Dans une autre pièce, le Gourmand est figuré avec cette légende :

Gourmandinos de son Seigneur
Ne pouvant plus piquer l'assiette
Pour mieux exprimer sa douleur
A mis un crêpe à sa fourchette.

2. *Le Nain jaune*, 25 décembre 1814.
3. *Id.*, 5 janvier 1815.

de haine à la philosophie, aux idées libérales, à la Charte constitutionnelle. Une estampe en couleurs, insérée dans un numéro du *Nain jaune*[1], représente le cérémonial de réception d'un chevalier de l'ordre de l'Eteignoir. Coiffés d'un éteignoir, les chevaliers accueillent le récipiendaire par leurs *chants des ténèbres*. D'autres gravures reproduisent des scènes analogues. Il y a comme un cycle de pièces sur l'Eteignoir[2], dans lesquelles les chevaliers de cet ordre soufflent sur les lumières des philosophes du XVIII^e siècle.

Sous l'Eteignoir prennent naissance toutes les rancunes qui s'accroîtront plus tard contre la Restauration. Les Bourbons avaient provoqué dans la bourgeoisie, le clergé et surtout dans l'armée des mécontentements dont Napoléon profitait. C'est surtout après le retour de l'île d'Elbe, pendant la période des Cent-Jours, que les satires des bonapartistes ne ménagèrent pas les partis royalistes. Landain et Marteville, éditeurs de Rennes, publièrent la *Galerie historique et pittoresque du dernier règne des Bourbons*[3]. Il y avait, dans cette série, des pièces amusantes comme l'*Arrivée en France, en 1814, de Madame, duchesse d'Angoulême, avec son cortège*. Louis XVIII, en fuyant à l'arrivée de Napoléon, servit de cible aux caricaturistes. Les pièces[4] où il était le plus attaqué furent le *Départ souhaité*, — *Et vite sortez de votre Gand*, — *Passons la Manche, voici les braves*, — *Il est arrivé, sauvons-nous*, — *Fuite précipitée ou les lièvres en campagne*. Le ventre de Louis XVIII remplace celui de Cambacérès dans la caricature. Elle raille les personnalités royalistes : *Le départ de M. de Génicourt pour l'armée royale*, — *M. de la Jobardière*, — *La famille décrépite*, — *Espoir chimérique de M. de la Flamberge*.

Le *Nain jaune* dont les spirituels rédacteurs n'osaient faire montre, sous la Restauration, de leurs opinions bonapartistes, manifeste hautement ses sentiments pendant les Cent-Jours. Le 25 mars, le lendemain du jour où est publié le décret abolissant la censure et les censeurs, il s'écrie : Vive l'empereur ! « Le *Nain*

1. *Le Nain Jaune*, 15 février 1815.
2. Carnavalet, Estampes, 37 g et 38 q, l'*Éteignoir de la Famille des Éteignoirs, la Parade, M. de Parchemins, chevalier de l'ordre de l'Eteignoir.*
3. Carnavalet, Estampes, 35 g.
4. *Ibid.*

*jaune* va reprendre, dit-il, sa gaieté. Les flèches légères ne seront plus assimilées au poignard du conspirateur. On a prétendu que nous étions des agents de l'île d'Elbe. C'est parce que nous étions Français que nous avons voulu livrer au ridicule tout ce qui tendait à nous reporter aux absurdes préjugés de vieux âges. »

Le *Nain jaune* reprit une idée qui avait déjà commencé à poindre depuis quelque temps[1]. Elle consiste à créer une décoration typographique accolée au nom des hommes politiques dont les opinions avaient varié une ou plusieurs fois. Ce fut l'*ordre de la Girouette*. Un comité avait décidé de se réunir pour voter une récompense (une, deux, trois girouettes) en faveur des membres qui s'étaient montrés les plus versatiles[2]. Les statuts de l'ordre de la Girouette sont très curieux[3]. D'après l'article 1, la grande maîtrise de l'ordre ne pourra être conférée qu'à un homme qui pendant vingt-cinq ans aura changé vingt-cinq fois de système, d'opinions et aura été universellement reconnu pour avoir trahi tous les gouvernements. L'insigne est défini dans l'article 3. « Ceux qui composeront l'ordre porteront sur le sommet de leur chapeau une girouette mobile sur laquelle sera émaillée une figure de la Variété, assise à côté du dieu Protée. De l'autre côté se trouvera un caméléon. On lira pour devise d'un côté *Tout à tous* et sur le revers *Je vole au secours du vainqueur.* » D'après l'article 12 chaque chevalier devait prêter le serment suivant : « Haine à toute espèce de fidélité, respect et soumission à toute puissance et à tout gouvernement, abnégation totale de principes et promesse de ne se croire lié par aucun, pas même par celui de l'ordre, qui ne peut être que de formule. » Deux estampes[4] attaquent les membres de cet ordre, l'une l'*Homme aux six têtes*, l'autre *la Girouette politique et littéraire*, qui représente quatre personnages politiques, tournant au souffle de la Fortune et proclamant des opinions contradictoires.

Le jour où se réunit le Comité de l'ordre[5], un huissier avait

1. *Nain jaune*, 20 février 1815.
2. *Id.*, 30 mars 1815.
3. *Id.*, 5 avril 1815.
4. Carnavalet, Estampes, 36 e.
5. *Nain jaune*, 30 mars 1815.

annoncé que l'Empereur avait fait son entrée aux Tuileries. Aussitôt les membres s'empressèrent de retourner leurs habits et leurs cocardes. Les lis firent place aux violettes. Une estampe satirique intitulée *Vive le Père la Violette ou Je te coupe la musette* fait allusion à la popularité que conservait Napoléon dit le *Père la Violette*. La fleur à la mode devint la violette. Une gravure facétieuse s'appelle *le Printemps ou le Retour de la Violette*.

Pendant que les bonapartistes faisaient une propagande pour les images ornées de violettes, le gouvernement accordait aux éditeurs une liberté presque illimitée : « Les marchands d'estampes, écrit le *Nain jaune*[1], étalent sans contrainte aux yeux du public des portraits des Bourbons et des caricatures de toute espèce. Il y en a même dans lesquelles le gouvernement n'est pas menagé. La dernière qui a paru dans ce genre est intitulée *le Gobe-mouches*[2]. Elle représente un homme dans la bouche béante duquel se précipite un essaim de mouches portant chacune une petite légende. Sur l'une on lit *Victoires du roi Murat*, sur une autre *L'excellence de la Constitution*, sur une troisième, *Paix générale*. »

Après la bataille de Waterloo et jusqu'à l'exil de Sainte-Hélène, la liberté donnée aux caricaturistes est telle qu'il n'y eut jamais de pièces plus violentes dirigées contre Napoléon[3]. Les royalistes se moquent du *Dernier effort du Nain jaune pour soutenir Nicolas* (Napoléon). La liste serait longue de toutes ces planches satiriques animées de la haine du tyran en guerre perpétuelle contre l'Europe.

1. *Nain jaune*, 15 mai 1815.
2. Carnavalet, Estampes, 36 b.
3. Bibl. nat., Estampes, Tf. 47 et Carnavalet, Estampes.
*La Justice et la Vengeance divines poursuivant le crime, Le Sabot corse en pleine déroute, Le Dernier élan d'un grand homme, Tirez-le bien, Enfin Bonaparte met à exécution son projet de descente en Angleterre, Le Jugement dernier, La grosse caisse de l'Europe, Le Miroir de la Vérité ou le Tigre écrasé, Le Sauteur impérial, Le César de 1815, Je suis venu, j'ai vu, j'ai fui, Le cruel rit des pleurs qu'il fait verser à la France, L'Enjambée impériale, Ah papa, tu t'es fait bien du mal, C'est la cravate à papa, Le Vœu des royalistes ou la seconde entrée triomphante, Le Nec plus ultra du cannibalisme, L'Origine de l'étouffoir impérial, La Consultation, Messieurs, avec quels rasoirs allez-vous me faire la barbe? Sire, rasoirs anglais, De bas en haut ou le Titan nouveau, Acte additionnel aux folies du héros, Testament de Buonaparte, Le Prométhée de l'île de Sainte-Hélène, La garde meurt et ne se rend pas, mais Bonaparte se rend et ne meurt pas, Les habitants de Sainte-Hélène se révoltent contre Napoléon, Les habitants de Sainte-Hélène prennent la fuite à la vue de leur souverain, C'est à qui n'en veut pas, même jusqu'aux rats, Proposition de constitution aux habitants de Sainte-Hélène, Le diable l'emporte, Projet de tombeau.* Une des meilleures pièces de la série est le *Sabot corse en pleine déroute*, qui par sa vigueur de coloris ressemble à celles de l'école anglaise.

La conception de Napoléon que les graveurs français exploitent est bien différente de la légende glorieuse qui s'est imposée à l'imagination d'un Charlet. Ce n'est pas le thème guerrier du conquérant qu'ils illustrent. Leurs images s'apparentent plutôt aux estampes étrangères destinées à jeter le discrédit sur l'Empereur. L'une d'elles se retrouve sous tous les formats, dans tous les pays, avec des légendes anglaises, allemandes, hollandaises, italiennes ou espagnoles et est intitulée quelquefois *la Chouette*. Le visage de Napoléon est formé de cadavres, son collet est rouge comme du sang, son vêtement est formé d'une carte géographique, la décoration de la Légion d'honneur est une toile d'araignée. La pièce originale est-elle française? Rien ne l'indique.

Le style français s'affirme au contraire avec netteté dans la plupart des pièces publiées par Martinet, Depeuille, Basset ou Bonneville. Comme les gravures de modes réunies dans le recueil de la Mésangère, le *Bon genre*, les caricatures, même lorsqu'elles représentent les costumes des Parisiennes ou des soldats étrangers, russes ou anglais, procèdent de cette influence antique que David a mise à la mode. La renaissance de la sculpture grecque et romaine, en habituant les artistes aux études académiques, a créé le goût des vêtements collants qui exagèrent parfois les formes du corps. C'est un défilé grotesque de gras et de maigres, de grands et de petits, dans un accoutrement souvent ridicule. De l'école de David sortit aussi un groupe de caricaturistes parmi lesquels se signalent, à côté de Boilly et de Vernet, des artistes comme Ruotte, Hennequin, Picot, Charon, Forestier, Chasselat, Desrais, Langlois, Tardieu, Maleuvre, Tassaert. Leur art est moins passionné que celui de leurs devanciers, qui exprimaient avec tant d'enthousiasme les idées de la Révolution, mais leurs œuvres si joliment coloriées, reflet des mœurs du temps, rappellent par leur grâce les traditions charmantes du XVIII^e^ siècle et apportent par leur verve comique une note nouvelle dans l'histoire de la gravure française [1].

ANDRÉ BLUM.

1. M. Georges Cain, dans une amusante chronique du *Temps* (4 novembre 1917), a montré l'intérêt d'actualité des caricatures du premier Empire où défilent tous les uniformes d'une Europe en guerre, comme aujourd'hui. Il montre l'engouement du public parisien pour ces gravures exposées aux vitrines des libraires, et qui commentaient avec ironie les événements du jour, en exaltant parfois le patriotisme.

# LA TERREUR BLANCHE DANS L'OUEST[1]

Il y avait un beau geste à faire, celui du prêtre qui pardonne, celui du confesseur qui absout. « Je veux l'oubli », déclara le roi en maintes circonstances; et, en maintes circonstances également, il affirma sa décision, non seulement par des paroles, mais par des actes. Malheureusement, il ne se sentait pas assez maître des hommes et des choses; son trône, secoué par les remous que produisit l'engloutissement du régime impérial, oscillait encore sur une mer démontée.

Quinze ans auparavant, au milieu d'événements torrentiels, un général avait pu dompter les éléments, brider les factions. Mais cet homme était servi puissamment par l'autorité de son passé, par la gloire de ses services militaires, par son génie. Il fit taire les tempêtes, sans s'occuper de leur orientation.

Louis XVIII écouta deux voix au fond de lui-même, celle qui plaidait la paix et celle qui prêchait le ressentiment. De son premier exil il était revenu vraiment disposé au pardon, sans réticence et sans limite : il y eut, sous la première Restauration, un minimum de sanctions. Survinrent les Cent-Jours; les défections qui se propagèrent dans son entourage, dans l'armée, dans la France entière, alourdirent ses bonnes dispositions, sans qu'il s'en doutât peut-être, d'une méfiance tyrannique.

Malgré sa volonté d'oubli, il se montra parfois dominé par ces souvenirs mauvais. Les premières années de son règne surtout, il laissa une réaction aveugle se parer des attributs de la justice. Le plus souvent ses intentions furent dépassées, par exemple lors

1. Sources. Arch. de la L.-I., série M. Police; pol. gén.; — dossiers des suspects collectifs; — suspects particuliers : Baudry, Bazile, Beilvert, Bertrand-Geslin, Boullet, Cambronne, Defermon, Frémont, Ganachaud, Gillaizeau, Goupilleau, Grandseau, Hagendorp, La Valette, Leduc, Martineau, Morand, Naud, Sauvaget Savin, Suffisant, Travot, Treillard, Ulliac, Verne, Voisin, Yart, Zévort. — Série K. corr. des préfets. — *Moniteur. Journal de Nantes.* Arch. de M.-et-L., de la Vendée, des Deux-Sèvres.

des troubles sanglants du Midi, quand le maréchal Brune périt assassiné à Avignon; quand deux autres généraux de l'Empire furent massacrés à Nîmes et à Toulouse; quand, dans tout le Gard, des bandes royalistes pillèrent les maisons des bourgeois. Mais s'il déplora la forme populaire de ces exécutions, il n'en désavoua pas le principe. « Sous le prétexte de se faire les ministres de la vindicte publique, déclara-t-il, des Français, satisfaisant leur haine et leur vengeance privées, ont versé le sang des Français.... Certes, de grands crimes ont été commis... mais la punition doit être nationale[1]. »

Dans l'Ouest, le choc en retour atteignit tous ceux qui avaient acclamé, aux Cent-Jours, Napoléon. Il ne semble pas possible, toutefois, devant les proportions réduites des faits dans cette contrée, d'employer, sans mise au point préalable, l'expression énorme de Terreur Blanche, acquise pour toute la France. Ce serait créer une confusion tout à l'avantage de la première Terreur, de celle de 1793. La Vendée alors baigna dans son sang; sous la Restauration, pas une goutte de sang n'y fut versée. On a voulu voir dans l'homme qui incarna en Loire-Inférieure la répression royaliste, Cardaillac, un bourreau [illegible] digne des plus sombres jours de la Révolution; [illegible] l'a nommé le Carrier blanc de la Restauration[2]. Ce n'[illegible] et d'est point faire preuve envers lui d'une sympathie qu'il ne mérite pas que de trouver cette appellation démesurée. Qu'aurait produit son inclination naturelle à la persécution dans une autre ambiance, dans une autre atmosphère? On ne peut le présumer. En 1815, les temps étaient révolus, son rôle s'agita sur une scène étroite qui ne lui permit pas de s'exercer librement.

Cardaillac n'inaugura point à Nantes la répression royaliste; quand il y arriva, la place était prise, et bien prise : un sieur Roger, adjoint au maire, se chargeait des fonctions de dénonciateur; il s'en acquittait à merveille. Le préfet de Brosses a reçu des ordres rigoureux, au sujet des fonctionnaires; il lui faut être renseigné. Roger renseigne abondamment. Sans cesse, il rédige, il

1. Ordon. royale du 1er sept. 1815.
2. Levot, *Biographie bretonne*, au mot Cavoleau. — Chassin, *Pacification*, III, 777-778.

écrit; sous le prétexte d'épurer l'administration, il salit les individus.

Le style vaut l'homme : Roger signale « un nombre effrayant de philosophes adolescents, de sicaires déhontés, d'hommes qui nous ont apporté des camps l'habitude et le besoin de carnage ». Il interdit les danses dans les lieux publics, parce qu'il sait « que presque toujours ces réunions sont dangereuses ». La mort de La Bédoyère le met en joie : « La juste punition du colonel La Bédoyère a produit l'effet attendu.... La faction usurpatrice a courbé en public sa coupable tête. »

Quand Cardaillac atteint Nantes[1], la voie est donc tracée; Cardaillac se contente de l'élargir. — D'où vient-il? Quel est son passé? Mystère. Il débarque; tout de suite sa réputation s'établit.

Le préfet, modéré par tempérament, se croit obligé de hurler avec les loups; il annonce l'ère rigoureuse en ces termes : « Que les ennemis incorrigibles de toute société, que les partisans obstinés d'un tyran avili et déchu perdent, il en est temps, les dernières de leurs coupables espérances. » Les partisans du tyran ne s'y trompent pas; « la terreur royale va être aussi cruelle que les proscriptions de Sylla[2] ».

Les auteurs royalistes ont vivement reproché au ministre Decazes, successeur de Fouché, de n'avoir point ménagé les Vendéens; les écrivains libéraux ont, avec tout autant de raison, flétri le même ministre pour avoir gratifié la ville de Nantes de l'odieux Cardaillac[3].

M. le vicomte de Cardaillac, chevalier de Saint-Louis et commissaire spécial de la Loire-Inférieure, peut se rendre à lui-même cette justice qu'il ne gaspille pas son temps; il est partout, il voit tout, il entend tout. Le rapport hebdomadaire du maire de Nantes ou plutôt de l'adjoint Roger, ceux journaliers, des commissaires de police, les dénonciations anonymes, le documentent suffisam-

1. Nommé par ord. roy., en date du 24 octobre 1815. Decazes à préfet, 31 octobre 1815 : « La ville de N. fournira à M. le comm. de police le logement pour lui et ses bureaux. » Arch. L.-I. Police, personnel.

2. Arch. L.-I. Pol. gén. Maire de Nantes à préfet, 11 nov. 1815.

3. Mellinet, *La commune et la milice de Nantes*, XII, 347. Crétineau Jollay, *Hist. de la V. mil.*, t. IV.

ment. Il mêle, il brasse, il amalgame ces commérages, ces racontars fielleux; il en compose un tout qu'il expédie au préfet, au ministre. Il n'attend pas les réponses pour sévir.

Les fonctionnaires établis sous l'Empire ont particulièrement l'heur de lui déplaire. Il a, d'ailleurs, en mains des armes puissantes : l'ordonnance royale du 12 juillet 1815 révoque tous les fonctionnaires de l'ordre administratif, judiciaire, de haut en bas, nommés depuis le 20 mars dernier. Il faut voir avec quelle rage Cardaillac accomplit sa mission d'exécuteur. L'épuration des percepteurs, des commissaires de police, des avoués, des notaires, des gendarmes lui fournit maintes occasions de zèle bilieux. Il trouve parfois des résistances : les avocats de Nantes refusent de s'engager « à n'avoir rien de commun avec ceux dont les sentiments ne sont point en harmonie avec les leurs ».

L'arbitraire le plus effréné pèse sur la région. Ordre est donné à tous les étrangers au département de sortir de Nantes ; le mot étranger prend un sens extensible, il englobe des catégories variées de gens honorables. Le général Dumoustier regimbe, il en appelle aux lois, il n'obéira qu'à la force. Le gouvernement refuse de valider l'arrêté de Cardaillac ; mais celui-ci s'entend si bien à persécuter, fatiguer ses victimes que Dumoustier obsédé, devenu prisonnier dans ses propres appartements, sous l'œil dur d'un gendarme, quitte la ville.

D'autres voudraient partir ; ils sont retenus. Cardaillac fait établir au bas de la Loire un bateau « stationnaire » dans le but déclaré d'une surveillance sanitaire, en réalité pour s'opposer aux départs. La ville de Paimbœuf, « qui semble être un port d'embarquement clandestin », est particulièrement surveillée. Les navires en partance subissent des fouilles méticuleuses, de la cale aux mâts de hune. Le valet de pied de Marie-Louise arrive d'Autriche, il établit sa résidence à Nantes. Grand émoi dans les sphères policières.

Malheur à ceux qui simplement ne manifestent pas, il faut faire étalage de son royalisme. « L'entêtement que le sieur Zévort a mis à ne pas crier : « Vive le roi » donne à toute la ville les plus grandes inquiétudes, écrit le commissaire spécial, on craint qu'il

ne fasse sauter le château (!). Je ne partage pas tout à fait cette crainte, mais comme elle est très répandue, je tiens à vous en prévenir. » Zévort était un fonctionnaire important du château. — Cardaillac signale sans cesse le mauvais esprit de Nantes : « L'esprit de Fouché règne ici. » Il couvre les murs d'affiches, pour menacer les semeurs de fausses nouvelles : « Aux fables de tous genres sur les projets du tyran féroce qui, désormais déchu du trône qu'il avait usurpé, est relégué sans retour dans l'île lointaine d'où il ne sortira jamais, ils joignent (ces semeurs de nouvelles fausses) des détails imaginaires sur les sentiments qu'ils prêtent à la famille royale. »

Comment, dans une ville soumise à un joug aussi intolérable, empêcher les plaintes, les rumeurs? Cardaillac fait naturellement l'objet des discours les plus hostiles; la renommée vengeresse grossit ses méfaits : un jeune homme venu de Nantes à Brest par bateau raconte en cette ville que le tyranneau nantais a fait arrêter 14 à 1 500 personnes, pour être envoyées aux îles Canaries ou à Cayenne.

Le ridicule n'effraie pas l'intrépide commissaire; il s'acharne sur le nom des morts : il débaptise les rues de Nantes. A la rigueur on pourrait comprendre que ces mots, Haxo, Desaix, Austerlitz, Iéna, lui font peur, mais Jussieu, Fontenelle, Grétry et celui-ci encore : Guttenberg, de quel principe subversif sont-ils le symbole?

Les insignes impériaux, les images, les bustes causent une sainte indignation à tous les policiers, agents et sous-agents. Le moindre aigle étendant ses ailes sur la façade d'un édifice public paraît menaçant : entre ses serres, il tient la foudre. L' « N » lauré qui s'inscrit sur les frontons semble un défi jeté à la face du gouvernement; le roi en a ordonné l'entière destruction; l'ordre s'exécute.

Mais tous ces objets représentent une idée et l'idée n'est pas morte : à Nantes, l'afficheur chargé d'apposer les prescriptions est fortement houspillé; le préfet envoie quatre gendarmes pour le soutenir. — Les soldats d'un bataillon de garde mobile s'opposent au grattage de l'aigle placé au frontispice de la préfecture.

Les membres de la Chambre de Commerce refusent de livrer les tableaux qui décorent leur monument; ils déclarent qu'ils les vont vendre aux États-Unis.

Il est entendu que celles de ces effigies reconnues objets d'art seront envoyées au ministre de l'Intérieur, pour être « déposées dans les magasins de l'État[1] ». — Le sentiment artistique ne touche point les âmes violentes. A la mairie de Bourbon, il existait un buste de l'Empereur, en marbre blanc, acheté 2 400 francs. Le préfet en réclame l'anéantissement. Le maire Tortat proteste : « Vous ne pouvez, lui dit-il, effacer l'histoire, détruire les monnaies. — Quoi, riposte le préfet, vous voulez conserver un buste que l'on a porté en triomphe, pendant les Cent-Jours? » Reproche grave. Stupidement, le buste incriminé est brisé dans la cour de la préfecture, ainsi qu'un autre buste de même matière saisi à Fontenay[2]. On purifie les registres publics souillés par l'emblème impérial. Le chevalier de la Galissonnière gratte avec un canif les papiers de l'état civil, à la mairie du Pallet. Il écrit, sans ironie, au préfet : « Cette opération a fait beaucoup rire[3]. »

Comme les monuments, les individus sont examinés des pieds à la tête. On arrête un sieur Bénard, marinier, qui montre à son gilet deux rangs de boutons à l'aigle ; arrêté également un acteur, ancien militaire, trouvé en possession d'une canne dont la poignée représente le profil de Bonaparte. Le sieur Lores récolte trois mois de prison : il porte à son cou l'image de l'usurpateur.

Il ne suffit pas de livrer à la cour prévôtale[4] les délinquants, de les faire condamner à des peines variant d'un mois de prison à dix ans de travaux forcés; il est nécessaire, pour l'édification de l'opinion, que la destruction de ces insignes s'accomplisse avec solennité. Les sous-préfets président la fête; les fonctionnaires

1. Arch. L.-I., police gén., Decazes à préfet, 24 novembre 1815; préfet à Int 17 juillet et 21 décembre 1815.

2. Arch. la Roche-sur-Yon, arrêté du maire du 2 janvier 1816. — Mémoires ms. de Tortat. Il existe, à la préfecture de la Vendée, un buste en marbre du Premier Consul échappé au naufrage. Nous avons découvert, caché derrière des rayons encombrés, aux Arch. de la L.-I., un buste de l'Empereur, aussi en marbre blanc.

3. Arch. L.-I. Pol. gén. 17 mai 1816.

4. La cour prévôtale de Nantes fondée en vertu de l'ord. du 20 décembre 1815. Cf. Arch. L.-I. Pol. gén., préfet à ministre Guerre, 6 janvier 1816.

en font l'ornement, la foule assiste. A Paimbœuf, le feu est mis simultanément au bûcher par plusieurs personnes honorées de cet emploi; cocardes tricolores, écharpes, bustes de Bonaparte brûlent ou fondent, aux cris mille fois répétés de : Vive le roi!

A Nantes, l'autodafé a lieu dans la cour du château; « tous les objets qui pouvaient rappeler les temps désastreux de la Révolution, drapeaux, bustes en plâtre et en bronze et même une statue équestre » sont la proie des flammes. Les soldats rongent leur frein, plusieurs ne peuvent s'empêcher de manifester leur colère. « Le major Vauverteix a eu la contenance la plus indécente possible; les autres officiers présents n'ont pas eu la prudence de cacher tout ce qui se passait dans leurs âmes perfides[1]. » Comment comprimer ces manifestations? Roger réclame l'éloignement du 65e. Un certain Ambroise Brou grave sur un de ses bras la « figure de Bonaparte, avec l'inscription : Vivre ou mourir pour l'Empereur. » On ne peut pourtant pas enlever par le fer rouge l'inscription séditieuse? — Et ensuite? Les soldats ne l'ont-ils pas gravée dans le cœur?

Et ce cœur bouillonnant déborde. Il se répand en manifestations de toutes sortes : chansons satiriques, épigrammes mordantes. Aux portes des maisons suspectées, la police tend l'oreille, essaie de prendre au vol ces chants ailés, malins, essaims d'abeilles aux aiguillons acérés. La gendarmerie donne une chasse continuelle aux colporteurs, marchands de livres, d'almanachs et de chansons. « L'influence de ces petites compositions, écrit Decazes au préfet, a toujours été très grande sur le peuple.... Le paysan qui n'a jamais perdu de vue le clocher de son village écoute ces marchands voyageurs comme des oracles[2]. »

Tout livre où il est question de l'Empereur, de ses campagnes, de sa gloire, de sa famille attire sur les vendeurs, libraires ou bouquinistes, l'ire de la censure. On recherche tout particulièrement les exemplaires du *Catéchisme à l'usage de toutes les églises de France*, à cause du chapitre consacré à l'enseignement des devoirs envers Napoléon.

1. Arch. L.-I. Pol. gén., lettre du 11 novembre 1815, du maire signée Roger.
2. Arch. L.-I. Pol. gén., 15 décembre 1815.

L'immense filet policier déroulé sur le pays retient dans ses mailles les moindres bruits. Non seulement malheur à qui crie : Vive l'Empereur! mais encore malheur à qui manifeste ses sentiments par des expressions anodines en elles-mêmes dont l'intention seule fait la culpabilité : Vive l'œillet rouge, vivent les violettes[1]!

Les cafés ont sans cesse braqué sur eux l'œil vigilant de la police. Le café Grandseau, qui porte comme enseigne : *Café de l'Isle d'Elbe*, est le rendez-vous des mécontents. Chaque soir, on s'y passe de main en main une tabatière sur laquelle est peint le portrait de Napoléon. « Les énergumènes embrassent cette effigie et la pressent avec idolâtrie. » Cardaillac ferme le café Grandseau. Il en ferme d'autres pour des bagatelles. Les fédérés, les bonapartistes veulent prendre leur revanche ; ils parlent d'attaquer le café Molière, où s'épanouit la fine fleur de la jeunesse royaliste. Cardaillac prie le capitaine de gendarmerie de doubler le poste du théâtre tout proche, et de se tenir prêt à secourir l'établissement menacé.

Peccadille que tout cela ; plus grave apparaît la faute d'avoir soutenu l'Empire aux Cent-Jours. Le présent importe peu : c'est surtout le passé qu'on incrimine. Des listes sont dressées de tous les fédérés, de tous les chasseurs vendéens, de tous ceux qui se rangèrent autour des aigles.

L'ordre vient de haut. Il faut punir « la trahison du 20 mars » 1815 ; l'ordonnance royale du 24 juillet indique 57 noms, des noms illustres, auréolés de gloire : Ney, Drouot, Labédoyère, Mouton-Duvernet, Lamarque.... Deux classes dans les coupables : 19 criminels doivent être saisis immédiatement, livrés aux conseils de guerre ; 38 suspects attendront chez eux que les Chambres aient départagé ceux qui méritent l'exil et ceux dont le sort sera tranché par les tribunaux. La mort de Ney, le brave des braves, marque d'une tache sombre la face de la Restauration. La faute n'était pas niable : ces hommes avaient trahi leurs serments, la sanction s'imposait. Mais le châtiment aurait dû s'arrêter à la condamnation ; une mesure de clémence, postérieure au jugement, eût satisfait

1. Cf. Loi du 9 novembre 1815, sur les cris séditieux ; art. IV : Les cours d'assises connaîtront des crimes énoncés aux art. précédents.

et le besoin de justice et l'obligation royale de générosité. Louis XVIII ne l'a pas compris.

On a voulu décharger sa mémoire en rejetant la responsabilité sur les monarques alliés. « L'Europe avait le droit d'exiger de fortes répressions; elle s'était réservé de punir le grand coupable. » C'était au gouvernement français de châtier les comparses[1]. Théorie peu honorable et inadmissible, impliquant la vassalité du roi de France envers les puissances étrangères.

Sans miséricorde et sans pitié la poursuite des coupables s'opère dans toute la France. Traqués, errants, une meute de préfets, de sous-préfets, de maires, de policiers à leurs trousses, les coupables cherchent, sous des déguisements, à échapper au supplice qui les attend. Decazes stimule l'ardeur des sbires; il mande au préfet de la Loire-Inférieure : « Le nombre des asiles ouverts à ces prévenus n'est pas infini[2]. » Le gouvernement compte sur cette circonstance pour reprendre La Valette, dont la femme, déguisée, prit la place en prison. Les impérialistes nantais « se sont applaudis de cette fuite comme d'un triomphe », s'écrie, outré, Cardaillac. Raison de plus pour découvrir le fugitif. Les ports de Nantes et de Paimbœuf sont l'objet de fouilles acharnées. Decazes a signalé que La Valette voyage avec des passeports aux noms de Jones-James et de James William; tout étranger doit être amené devant le préfet, même « s'il se prétend attaché aux troupes anglaises ». Peine perdue; La Valette, caché tranquillement dans l'une des salles du ministère des Affaires étrangères, attend le moment de gagner la Bavière.

L'ancien gouverneur de Nantes sous les Cent-Jours, Hagendorp, « aide de camp de l'homme banni par les rois de l'Europe », est l'objet de la plus odieuse surveillance. Revenu à Nantes pour s'y marier, le 29 septembre 1816, on lui donne pour escorte élégante tous les limiers de la ville. — Quant au général Treillard, ce doit être un homme bien dangereux, c'est l'opinion qu'on a de lui au ministère de la Guerre, puisqu'il lui est défendu d'habiter Paris, où il a sa famille. Sa présence en Loire-Inférieure occasionne

1. Hyde de Neuville, *Mémoires*. II, 126, 157.
2. Arch. L.-I. Pol. gén., 24 décembre 1815.

des inquiétudes; il ne fréquente que les hommes reconnus pour être ennemis du gouvernement. Qu'il s'en aille!

Le général Morand, lui, se garde de remettre les pieds dans la région; il sait l'accueil officiel qui lui est réservé. Les royalistes n'ont point oublié sa véhémente proclamation du 3 avril 1815. Il commandait l'*armée d'observation de l'Ouest*, à Nantes. Les termes exaltés de cette proclamation flagellèrent comme des lanières de cuir les chefs vendéens qui, pour une raison purement dynastique, voulaient soulever les campagnes : « Des nobles, s'écriait-il. Eh quoi! tous les Français libres et victorieux ne sont-ils pas tous également nobles? Le sang qui coule dans les veines des braves n'est-il donc pas le plus pur et le plus noble?... Prêtres de notre Religion sainte, jetez-vous entre les démons du sang et les hommes qu'ils veulent séduire. » — Cardaillac se démène sans fruit pour retrouver les traces de Morand.

Il réussit mieux avec Cambronne. Le héros de Waterloo, retenu prisonnier à Ashburton, en Angleterre, se trouvait compris sur l'ordonnance royale du 24 juillet; en vertu d'une autre ordonnance, du 2 août, il devait être jugé à Paris. Grand émoi, Decazes apprend que Cambronne parle de se présenter lui-même et de se constituer prisonnier dans la capitale. « Cette faculté ne peut lui être accordée, il faut d'autres mesures. » Les ports sont surveillés attentivement : on suppose qu'il se fera déposer à la pointe de Saint-Nazaire; les douanes forment un cordon serré. Le général descend à Calais.

Quoi retenir à l'actif de Cambronne? On ne peut l'accuser d'avoir trahi, il n'a jamais servi la Restauration : à cette époque il commandait l'île d'Elbe. Les juges l'acquittent; le préfet de Brosses et Cardaillac s'agitent : il n'est pas possible que l'acquitté revienne à Nantes, son pays natal; son influence y serait désastreuse. De Brosses ne craint pas d'écrire au ministre une lettre abominable, dans laquelle il dépeint Cambronne sous les traits d'un ivrogne crapuleux[1].

1. Arch. L.-I. Police, suspects : Cambronne; préfet 30 avril 1816; Cardaillac, même date. Cf. les lettres publiées par Brunschwig, à la fin de son *Histoire de Cambronne*.

Le ministre n'est pas convaincu, Cambronne gagne tranquillement sa petite maison blanche de la côte Saint-Sébastien, au bord de la Loire. « La joie est peinte sur les visages de tous les partisans d'une nouvelle révolution, écrit Cardaillac.... De leur côté, les honnêtes gens, depuis le premier administrateur jusqu'au dernier citoyen, regardent son retour comme une calamité. » Mais, ô surprise, à peine arrivé, Cambronne se présente en personne chez Cardaillac, il l'assure de son amour pour le roi. Cardaillac se méfie, il flaire une ruse. Il a tort; quelques jours plus tard, il se voit obligé d'avouer : « Quoique les malveillants le regardent comme un point de ralliement, il paraît ne pas s'y prêter; sa conduite jusqu'à présent a été assez réservée. » « Ce qui me déplaît le plus, c'est de le voir toujours se promener en uniforme dans les communes environnantes. »

Les jours passent; après avoir versé à la Restauration le tribut d'ennuis, de tracas que payèrent presque tous ceux qui avaient servi l'Empire, Cambronne, ayant fait amende honorable, rentre en grâce. Nommé, le 24 avril 1820, gouverneur de Lille, il reçoit, le 17 août 1822, le titre de *vicomte* dont il se montre plus fier que de celui de *baron*, obtenu sous l'Empire. Quelques mois après, la retraite sonne, Cambronne revient définitivement à Saint-Sébastien. Le respect unanime l'entoure; les Nantais ne lui ménagent point leur admiration. Le glorieux soldat termine dans le calme, dans la paix, loin des agitations politiques, le soir de sa magnifique existence.

Un sort différent, hélas! est réservé à Travot. L'homme qui pacifia la Vendée, autant par les qualités de son cœur que par la savante tactique de ses armes, va gravir le plus épouvantable calvaire. On oublie le procédé, on ne pense qu'au résultat, et, ce résultat, le parti royaliste ne le pardonne pas. Travot a semé dans sa course victorieuse les bienfaits, les actes de générosité; parmi les généraux républicains qui combattirent dans les premières guerres de Vendée, fait remarquable, il fut humain, il fut bon.

Mais la haine aveugle tout autre sentiment; ceux mêmes qui durent à Travot la sécurité de leurs biens ou de leurs personnes se hâtent de conspirer contre lui. Ils s'aperçoivent que son nom

manque sur les rôles de proscription; ils signalent cet oubli. Après le licenciement de ses troupes, Travot s'est retiré dans le Saumurois, près de Montreuil-Bellay; le lieutenant général d'Autichamps lui ordonne d'en partir. Il vient à Saumur, et demande un passeport pour Paris; on le lui refuse. Il gagne Nantes; le préfet prend peur; il y a dans la ville tant de fédérés qui ont servi sous les ordres de Travot! Il pourrait devenir un « point de mire pour tous ces gens-là ». « Allez en Vendée, fait le préfet. — J'y serai assassiné. — Retournez dans le Jura, votre pays de naissance. — Je n'y ai plus ni parent, ni propriété. » Finalement on le laisse se retirer à Lorient, où sont situés les biens de sa femme.

Courte trêve. Une dépêche télégraphique du duc de Feltre, ministre de la Guerre, enjoint au général commandant le Morbihan de faire arrêter Travot et de le conduire sous bonne escorte à Vannes. Travot est prévenu « d'avoir comprimé l'élan des fidèles sujets du roi, paralysé leurs efforts et provoqué la guerre civile, pour faire reconnaître l'autorité de l'usurpateur ».

Il ne figure point, on l'a vu, sur la liste fatale; pour comble de cynisme, l'ordre d'arrestation est daté du 12 janvier 1816, jour même où est promulguée la loi d'amnistie, dont l'article V couvre les individus contre lesquels il n'y a point de poursuites commencées à ce jour. Mme Travot court à Paris, consulte Dupin; l'illustre avocat déclare que certainement le privilège de l'amnistie doit s'appliquer à Travot. Le ministre, ajoute-t-il, a commis un véritable abus de pouvoir, en cherchant à enlever au général le bénéfice de cette loi, par l'emploi du télégraphe, en vue de devancer la date de la promulgation.

La baronne Travot se présente chez le duc de Feltre; cet homme est de marbre. « Le roi, s'écrie la malheureuse femme, laissera-t-il assassiner un général qui jouit de l'estime de toute l'Europe? — Madame, répond le ministre, l'amour, l'estime, l'amitié, tout cela n'est que de l'idéalité [1]. »

1. Cf. E.-S. Jeannin, *Le général Travot, pacificateur de la Vendée*, 51, Paris, 1862. Arch. L.-I. Suspects, Travot. Lettre de Cardaillac, disant la « grande sensation » produite à Nantes par la condamnation, 25 mars. — Arch. Vendée, Police, sous-préfet de

Seule la vengeance à assouvir est de la réalité. Travot va s'en apercevoir. Un homme qui, s'il avait eu le moindre souci de l'honneur, se serait récusé, préside le jury : Canuel. Le ci-devant abbé Canuel, général républicain en Vendée et en Bretagne où il avait commis des atrocités, lors des premières guerres, y défend le roi en 1815; parmi les autres généraux, nobles de caractère comme de titre, lui, transfuge, parvenu et vaniteux, étale ses rancœurs inapaisées. Aujourd'hui, dans ce débat dont la tête de son adversaire est l'enjeu, il ose accepter d'être juge et partie [1].

Il manque aussi de beauté, ce Rivaud, ancien capitaine d'un bataillon de volontaires, devenu sous l'Empire baron et comte de la Raffinière, qui consent à juger son ancien compagnon d'armes en Vendée. Ils manquent vraiment tous de noblesse, de dignité, d'indépendance, ces militaires qui subissent l'ordre — sous-entendu — de condamner. Voici la composition de ce jury complaisant, le général comte O'Mahony, le colonel comte Debellon, le colonel Destouches, les capitaines Vigeon et de la Grassière. Comme rapporteur, le chevalier de Jouffrey; commissaire du roi, Touplet. Le procès a lieu à Rennes. Jugement rendu d'avance. A la majorité de cinq voix contre deux, le lieutenant général Travot est condamné à la peine de mort. L'un des plus modestes en grade de ces juges nommés pour frapper fut seul courageux; seul le capitaine Vigeon défendit Travot, vota pour l'acquittement pur et simple. Rivaud-La Raffinière prit un chemin de traverse entre le droit et la crainte, il vota la déportation.

A la nouvelle de la condamnation, Rennes entre en fureur, des placards violents couvrent les murs. A Lorient, l'agitation est pire; des habitants saisissent leurs armes; leur foule roule en torrent vers Rennes, grossie en cours de route; le choc contre la troupe se produit à Carhaix; un avoué, M. Arnould, est tué. Les Lorientais se débandent.

Fontenay au préfet, 15 février 1816 : « bruit très alarmant.... Travot s'est évadé des prisons de Rennes ». *Moniteur*, art. nécrol. sur Travot, 9 janvier 1836. — Séance du cons. mun. de la Roche-sur-Yon, 25 mars 1836. — *Bul. soc. d'Emulation de la V.*, 1909, art. G. Loquet. — *Le Correspondant*, 1909, p. 667, Ernest Daudet, *Débuts de la Rest. racontés par des témoins*. Rapport du comte de Goltz. — Bibl. de V., 1085 C. 10.

1. Sur Canuel, cf. Aulard, *Les représ.*, XVII, 348; — Gén. Bigorré, *Mém.*, 39; — Maréchal de Castellane, *Mém.*, I. 374.

Travot se pourvoit en revision. Le conseil de revision se réunit le 25 mars[1]. Les nouveaux juges tiennent à se montrer aussi iniques que les premiers : ils confirment la sentence atroce. Il ne reste plus à espérer pour Travot que l'improbable clémence du roi : elle se produit, relative. A la supplication de M. de Joly, avocat à la Cour de Cassation, du maréchal Mac-Donald, de Mme de Marcilly, belle-mère du général, la peine de mort est commuée en vingt années de détention.

La mort eût mieux valu. Transféré des prisons de Rennes au fort de Ham, le soldat qui dans les combats n'avait jamais tremblé, à la pensée de terminer sa vie entre ces murs hauts et sombres, pâlit. Il devint mélancolique, taciturne; sa raison chancela. Ses amis s'émurent. Une des célébrités médicales de Paris se rendit, sur la demande de la baronne Travot, à la citadelle; son rapport ne laissa aucun doute : il fallait, à tout prix sans retard, faire sortir le prisonnier, le confier à une maison de santé. Cet avertissement ne fut pas écouté.

Mme Travot poursuivit ses démarches. Le 17 janvier 1817, le ministre de la Guerre dut charger le maire d'Amiens de nommer, officiellement cette fois, deux médecins enquêteurs. Leur rapport attesta les ravages de la maladie. On attendit cependant le mois de mai, pour conduire — toujours comme détenu — le général dans la maison de santé du docteur Puzin, à Chaillot.

En 1818, le duc d'Angoulême, pris de pitié tardive, obtint la grâce de Travot. La raison ne fut point la compagne de la liberté, elle avait sombré irrémédiablement. Cette nuit lugubre dura jusqu'au 7 janvier 1836, date de la mort de Travot[2]. Une nombreuse assistance suivit ses obsèques. M. Viennet, devant la tombe, résuma la pensée dominante de cette existence vouée au devoir : « C'était un homme de bien, dit-il, un cœur droit, une belle âme, que Dieu lui fasse la paix. »

La Vendée n'oublia pas celui qui, dans des jours douloureux, la

1. Il était ainsi composé : président le marquis de la Boissière, commandant le Morbihan; juges : le colonel vicomte Picot de Peccaduc, commandant la légion de l'Ille-et-Vilaine; Mottat, chef de bataillon; Merle de la Veaucoupet, capitaine de gendarmerie, de Cheffontaine, capitaine de cuirassiers.

2. Il mourut dans la maison du Dr Blanche, à Montmartre.

traita avec humanité, comprit les causes religieuses de ses maux, se montra le plus intelligent disciple de Hoche. Des temps réparateurs devaient venir; ils vinrent en 1837; une souscription fut ouverte pour lui élever une statue, au chef-lieu du département. Chaque paysan offrit son obole, des nobles, des prêtres souscrivirent. Le 15 août 1838, anniversaire de la fête de Napoléon, les voiles qui recouvraient l'œuvre remarquable du sculpteur Maindron tombèrent. L'image apparut. — Elle donne bien l'idée qu'on se fait de Travot; l'homme est debout, bien campé, large panache au vent : la main droite tient une proclamation aux Vendéens, un appel à la soumission; mais — ceci en cas de refus, de rebellion obstinée — la gauche s'appuie confiante sur la garde de l'épée. Ainsi vécut, souffrit, mourut celui que Napoléon, dans son testament de Sainte-Hélène, appelle « le brave et vertueux général Travot ».

Un autre général fut bon pour la Vendée, et fut persécuté, le général en chef de l'armée de l'Ouest, Lamarque. Son nom figure en bonne place sur la liste terrible. On l'accuse d'être sanguinaire, « d'avoir pris des mesures révolutionnaires contre les nobles ». Il proteste : « C'est une atroce calomnie.... C'est avec l'humanité et la modération que j'ai terminé cette guerre. » En vain, il cite les chefs qu'il a sauvés, pouvant les fusiller; en vain, il énumère les biens nobiliaires qu'il a épargnés, ayant reçu l'ordre d'y apposer les scellés, pour payer les frais de la guerre; en vain, dans un mouvement de fierté légitime et d'indignation, il s'écrie : « J'ai bien mérité de la France et surtout de ceux que j'ai combattus[1]. » Ce qu'on ne lui pardonna pas, c'est justement la pacification de la Vendée. Même puissant grief que celui formulé à l'égard de Travot; et, pourtant, dangereuse est son arrestation : d'un mot Lamarque peut soulever l'armée, dont il est le chef res-

1. Lettre de Lamarque du général Dessoles, Tours, 1er août 1815, publiée par Lasserre, *Les Cent-Jours*, 347; même ouvrage, p. 336, lettre au prince d'Eckmülh et 359, note, lettre du 22 octobre de Lamarque au ministre de la Police.
Epigramme de Lamarque sur la loi d'amnistie :

C'est bien injustement qu'on fronde
Ce bon gouvernement royal,
Quand sa clémence sans seconde
Accorde un pardon général
Dont elle excepte tout le monde.

pecté. Il se soumet, il part pour l'exil, le lendemain du jour où l'on vient de voter la loi dite d'amnistie, loi singulière dont bénéficient quelques-uns et qui, par des restrictions multiples, excepte tous les autres. Lamarque connaît un long exil à Bruxelles, à Amsterdam : les tablettes de proscription sont dures à briser; il faut attendre que le soleil de juillet 1830 en vienne fondre la cire.

Les généraux de cette armée de l'Ouest subissent tour à tour l'effet de rancunes implacables : Delaborde, inscrit sur la première liste, triomphe dans un jugement par contumace : il profite d'un vice de forme; son nom a été mal orthographié. — Brayer, réfugié à Buenos-Ayres, est condamné à mort; il se garde bien de rentrer.

La police ne dédaigne point les lieutenants de Travot, trop minces personnages pour mériter l'honneur d'une inscription sur les listes. Elle s'attache âprement à leurs pas, les harcèle, les pourchasse, leur assigne d'étroites résidences, aboie à la moindre alerte.

Elle ne méprise pas davantage les simples capitaines, les soldats fédérés, les chasseurs vendéens; elle vise particulièrement les guides, bourgeois ou paysans, dont les connaissances topographiques conduisirent sûrement les colonnes envahissantes à travers les broussailles du Bocage, les couloirs compliqués du Marais.

Disons-le, il y a souvent provocation de la part de ces persécutés. Ils furent naguère des militants; l'ardeur de leurs convictions républicaines les jeta, dès les premiers jours de la Vendée militaire, dans une lutte sans merci. Ils reçurent des coups, ils en donnèrent, et les coups qu'ils reçurent ou donnèrent furent d'autant plus sensibles que leurs ennemis étaient de leurs pays, leurs voisins, leurs parents parfois. Des inimitiés locales envenimèrent encore les discussions politiques. Travot eut beaucoup de peine à empêcher les excès.

Maintenant, ils n'ont plus de chef sage pour modérer leur tempérament batailleur; la langue est leur seule arme et ils en usent; ils en abusent. La police les accuse de toutes sortes de propos inconsidérés. Elle exagère sans doute : on ne prête qu'aux riches; Masié, capitaine fédéré, a dit, en pleine Bourse, qu'il voudrait tenir le dernier des Bourbons, l'attacher à la queue de son cheval

et le traîner par les rues, comme une vieille charogne. — Fautrat, fédéré, a commis des horreurs en contrefaisant Sa Majesté Louis XVIII. — Sara, fédéré, député de Paris, double scélérat, a dit qu'il mangerait le cœur du roi comme une sardine. — Bare, avocat fédéré, a contrefait Son Altesse Royale Mme la duchesse d'Angoulême, l'a représentée dans une comédie, un chapelet d'une main, un poignard de l'autre. — A la foire du Poiré, le sieur Landais, chasseur de la Vendée, montant un cheval vigoureux, galope par-dessus les tombes du cimetière, fait plus grave, celui-là.

Les erreurs regrettables de quelques-uns rejaillissent en pluie sur la masse. Toutes les rancunes qu'ils ont ameutées contre eux se donnent libre cours; on les dénonce, on les montre au doigt; Cardaillac leur laisse dix jours pour quitter Nantes[1]. Vigneron, de Challans, essaie de susciter sa pitié. « Vous êtes père, sans doute, lui écrit-il, vous avez peut-être été obligé de vous éloigner de votre famille, je n'ai donc point besoin de vous peindre la désolation qu'éprouve la mienne. » On n'attendrit point les tigres; il faut filer. — Le sieur Fromont demande à partir pour la Louisiane. — Ceux qui, dans le délai fixé, ne se sont pas exécutés voient les gendarmes envahir leur domicile. En prison, si les détenus réclament, s'ils bronchent, on les déporte aux bataillons coloniaux. « C'est le moyen de s'en débarrasser, déclare Cardaillac, car ils pervertissent les autres qui déjà ne sont pas trop bons[2]. »

Des personnes parfaitement honorables sont traquées comme des bêtes fauves. L'ancien maire de Nantes, baron Bertrand-Geslin, homme pacifique et serviable, apprend avec surprise que Cardaillac signale le très grand danger de sa présence. Ordre lui est donné de se retirer à sa maison de campagne; un second ordre l'expédie en Provence; un troisième le relègue finalement à la Flèche. Bertrand-Geslin, pourtant, n'est point un fauteur de révolte, il se contente d'en appeler à la justice, « aux intentions paternelles et bienfaisantes du monarque qui nous gouverne ». Le neveu de l'ancien député du Corps législatif et préfet impérial Defermon en surveillance à Châteaubriant est informé que Car-

1. Arch. L.-I. Pol. gén., Ordonnance de police du 25 décembre 1815.
2. Arch. L.-I. Pol. gén., Cardaillac à préfet, 16 mars 1816.

daillac a les yeux sur lui; quelques mois plus tard, il part pour l'exil.

Une des premières victimes de Cardaillac fut le pasteur de Joux. Six jours après son arrivée, le sbire s'attaqua à cet homme parfait, dont le tort unique était d'avoir exalté en maintes circonstances le Consulat, l'Empire. Le Premier Consul, en même temps qu'il libéra le catholicisme par l'octroi de la liberté religieuse, qu'il le raffermit par le Concordat, rendit aux protestants la faculté de leurs réunions consistoriales, leur donna des temples. De Joux fut le premier pasteur pour la Vendée et la Loire-Inférieure. La reconnaissance lui dicta des paroles de flamme. — Cardaillac le révoque[1].

Il serait oiseux d'allonger les exemples. Trois méritent plus particulièrement d'être retenus à cause des individus importants et très différents qu'ils concernent : Cavoleau, Goupilleau, Beilvert.

Cavoleau, curé de Péault, en Vendée, salua avec enthousiasme l'aube révolutionnaire. Il déserta le ministère sacré et s'enfonça jusqu'au cou dans le scandale, en épousant une ci-devant religieuse. Au reste, demeuré catholique en esprit, il s'attacha, chose singulière, à refréner les passions persécutrices, à modérer les exaltations souvent intéressées de la bourgoisie vendéenne.

Arrive le Consulat. Le préfet a besoin d'un lieutenant pour organiser le département, conformément à la Constitution nouvelle : il choisit Cavoleau. Choix judicieux. Le secrétaire général Cavoleau, dans un pays hostile au joug, sait faire aimer l'administration. Attentif à toutes les infortunes, il force la sympathie et l'estime. Combien de prêtres lui doivent d'être rentrés de l'exil! Combien de nobles revenus de l'émigration trouvent en lui un protecteur infatigable!

La reconnaissance n'est point le propre de l'homme. La roue de la fortune a tourné; avec le régime qui lui donna son autorité, Cavoleau gît à terre. Alors, les coups pleuvent; c'est à qui le dénoncera, le vilipendera. Cardaillac n'a pas besoin de ces excitations. A Cavoleau toutes les portes sont fermées; interdiction de

1. Cf. Jacques Lafon, *Une conversion au catholicisme, le pasteur Pierre de Joux*, 1914, p. 36.

lui venir en aide. A Nantes, comme aux environs de Fontenay, où il se retire, il subit la pire misère. Les secours de son vieux camarade des luttes d'antan, Cougnaud, secrétaire du département sous la Révolution, l'empêchent seuls de mourir de faim. Quand viendra 1830, une tardive réparation lui sera accordée : l'ancien préfet de Barante lui fera obtenir une modeste place au Contentieux des Contributions indirectes. Il mourra le 1er août 1840[1].

Goupilleau n'aurait pu invoquer les mêmes services : il avait joué un rôle seulement à une époque destructive, et ce rôle n'avait jamais été apaisant, modérateur, humanitaire. Cependant, c'était un homme probe, droit, quoique fermé, peu malléable.

Député plein de fougue et d'irascibilité à la Convention, puis membre des Cinq-Cents, il crie à Aréna, au 18 brumaire : « Frappe le tyran ». Retiré dans sa petite ville républicaine de Montaigu, exacerbé par les descentes policières, il rompt sans cesse des lances avec le sous-préfet Clémenceau, dont l'impérialisme vigilant l'irrite. Aux Cent-Jours, quand Napoléon donne à sa politique une orientation plus démocratique, fait appel aux anciens Jacobins écartés jusque-là, Goupilleau, de même que son ex-collègue Choudieu, du Maine-et-Loire, qui, de 1801 à 1814, vécut exilé volontaire à l'étranger, accepte de figurer sur une liste de conventionnels amadoués, susceptibles d'obtenir une fonction administrative. Waterloo empêcha la réalisation du projet, en ce qui concerne Goupilleau ; — Choudieu est nommé lieutenant de police à Dunkerque.

L'Empire sombre. Louis XVIII revient. Goupilleau ne se sent point rassuré ; à Montaigu, ses biens sont menacés, sa vie en péril. Il se réfugie à Angers, le préfet de Wismes le voit arriver sans plaisir et l'expulse. Goupilleau gagne Bourbon. La singulière loi d'amnistie du 12 janvier 1818 excepte le régicide Goupilleau. Le 29 mars, le ministre de la Police lui signifie de sortir du territoire dans un délai de quinze jours. Il reçoit un passeport pour « Liége, province prussienne ».

Mais Goupilleau est un lutteur. Il tient tête aux proconsuls et

1. Sur Cavoleau, cf. Émile Gabory, *Napoléon et la Vendée*, 104 ; — Chassin, *table* au mot Cavoleau ; — Levot, *Biographie bretonne*, au mot Cavoleau.

sous-proconsuls de l'Empire; il n'entend pas capituler devant leurs pâles successeurs. Il se rend à Nantes et probablement à Paris, proteste, fait du bruit, déclare qu'il doit être placé hors des atteintes de l'article 7 de la loi du 12 janvier : sans doute, il a voté la mort de Louis XVI, mais il n'a pas signé l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, au mois de mai dernier.

On a beau le convaincre qu'il a embrassé « avec chaleur pendant l'interrègne le parti de l'usurpateur », qu'il s'est montré « le moteur et le chef des plus ardents fauteurs de tous les désordres » et que « pendant les vingt jours (plus orageux que les cent) qui suivirent le retour du roi, il redoubla d'imprudence et d'activité », Goupilleau se contente de répondre : « L'article 7 vise les régicides signataires de l'Acte additionnel. Prouvez que j'ai signé. »

Il obtient gain de cause; la police desserre les dents, lâche sa proie. Goupilleau revient définitivement à Montaigu. En 1819, son cousin Goupilleau de Fontenay, aussi ancien Conventionnel et régicide, mais qui, ayant adhéré à l'acte damnable, dut faire le pèlerinage forcé de Liége, le rejoint. Moins obstiné que son cousin, il avait accepté sous l'Empire une place d'administrateur au Mont-de-Piété de Paris. Tous deux désormais, las des choses, désabusés des hommes, consolent leurs retraites par l'étude de la botanique. La culture des tulipes occupe leurs dernières années [1].

Cavoleau et Goupilleau mirent au service de convictions indubitables des tempéraments divers; Beilvert servit de bas instincts. Il naquit à Bouaye, au bord du lac de Grand-Lieu. Avant la Révolution, il est déjà condamné, pour faux et assassinat, à la peine de mort; un haut personnage du Parlement de Bretagne le sauve. Toute sa vie, il sera ainsi tiré de pas fâcheux par des interventions puissantes; la chance le poursuivra malgré lui.

A la Révolution, Beilvert s'offre comme éclaireur d'un bataillon de volontaires du Bas-Rhin, commandé par un soldat brave, mais forcené, Muscar, lequel est campé à Aux, tout près de là. Beilvert organise des « battues humaines ». Le viol, les pires tortures,

1. Arch. L. I. Suspects, Goupilleau. — Arch. Vendée, Police, lettres des 30 novembre 1815; 6 juin et 5 juillet 1816; 5 février 1817. — Arch. M. et L. rep. de corr., 27 mars 1816, etc.

l'assassinat sont réservés aux malheureux habitants de Bouaye, Bouguenais et autres lieux. Beilvert envoie à Muscar 270 prisonniers. Le commissaire mobile Bignon, dont le souvenir reste attaché aux plus terribles jours de la Terreur à Nantes, se transporte sur les lieux. Sans enquête, en un seul jour, 210 hommes, dont 7 vieillards de 72 à 78 ans, 4 enfants de 13 à 18 ans, sont condamnés à mort. Deux fois arrêté, sous la Révolution, Beilvert bénéficie deux fois d'un non-lieu. Tenu pour « malfaiteur dangereux » sous l'Empire, il repasse devant les juges, accusé d'avoir presque assommé son fils. Condamné à deux mois de prison et cinq ans de surveillance, il en est quitte pour quelques jours d'internement.

Le 22 septembre 1815, le maire de Nantes informe le préfet que Beilvert a résolu d'assassiner le roi. Cette fois, l'affaire est sérieuse. On se saisit de Beilvert, on l'enferme : quinze mois de prévention dans les cachots de Bouffay. Decazes, las de ses supplications, lui rend la liberté. Quoi refuser à un sujet qui vante « l'heureuse entrée du roi Louis XVIII en France »? Mais le monstre terrassé, la population se venge, l'insulte. Du vivant de Beilvert une légende s'établit, en fait une sorte d'ogre, de croquemitaine; Barbebleue ressuscité. Sur un état des « individus en surveillance », on lit : « C'est lui qui fabriqua un baudrier avec des oreilles de Vendéens ». Il vécut ainsi et mourut on ne sait où ni comment. Personne encore n'est parvenu à connaître la fin de cet homme, pourtant étroitement surveillé[1].

Si la Restauration s'était contentée de poursuivre des scélérats comme Beilvert, elle n'aurait point démérité du pays; malheureusement, la haine comme l'amour porte un bandeau sur les yeux; des personnalités inattaquables qui avaient aimé l'Empereur, et qui, fatiguées des guerres perpétuelles, eussent accepté le roi, éprouvèrent d'inoubliables méfaits. Leur influence eût été conciliatrice; elle se concentra farouche, au service de la Révolution.

La réaction ne revêtit pas le même sectarisme partout. En Maine-et-Loire et en Vendée, elle prit des formes adoucies. Le

1. Sur Beilvert, voir *Beilvert à Bouaye*, par A. Vélasque, *Annales de la Société académique de Nantes*, 1912.

sombre Cardaillac n'y régnait pas [1]. Les fonctionnaires entachés d'impérialisme naturellement y furent sacrifiés. On vit un homme qui fut modéré à une époque violente, Pervinquère, ancien membre de la Constituante, ex-président du Directoire de la Vendée, devenu conseiller à la Cour de Poitiers, on vit cet homme respecté descendre les gradins du prétoire. — L'héroïque marin sablais, Guiné, dont les Anglais se disaient entre eux : « Défiez-vous du commodore Guiné, dans le golfe de Gascogne », fut rayé des cadres de la marine. La population mobile des Sables avait bien accueilli la Restauration; « plus fidèle à la cause du malheur qu'à celle du pouvoir »; elle se refroidit, après la disgrâce de son illustre compatriote [2].

Parfois, la persécution touche au ridicule : à Fontenay, le maire fait enlever une girouette bonapartiste; aux Sables-d'Olonne, un drapeau hollandais tricolore est pris pour « le pavillon de la révolte ».

Au mois de mai 1816, le préfet trouve mieux : un complot. Un sieur Bouchet, médecin à Bourbon, « connu pour ses opinions soi-disant libérales, immorales », en est l'âme. Il entretient des affidés dans tous les bourgs. Il s'agit, avec l'aide des généraux de Bonaparte, d'un vaste mouvement ayant Bourbon comme centre, les Sables, Montaigu, la Rochelle et Nantes comme points extrêmes. La date fixée est le 25 mai. Le préfet écrit plein d'angoisse aux préfets voisins, aux ministres. Le jour fatal arrive; pas un seul impérialiste ne bouge. Les membres supposés de cette invraisemblable conjuration n'en sont pas moins mis sous verrous [3].

Toutes ces vexations mesquines, toutes ces méfiances sont beaucoup plus l'œuvre des représentants du Gouvernement que

1. Pour le M.-et-L., voir aux Arch. les registres de corr.; en particulier les lettres des 16 décembre 1815, au sujet du *Catéchisme imp.*; 21 décembre, cris séditieux; 26 décembre, port d'armes; 28 décembre, colporteurs; 29 avril 1816, signes proscrits. Pour la Vendée, Police, 1815-1816 et rég. de corr. A signaler l'expulsion de Bourbon des républicains ou impérialistes en vue, Fayau, Gilaizeau, Touzeau, Duroussy, Millet et Esgonnière; les imprimeurs muselés, le *Cabinet littéraire* de Luçon dissout....

2. Merland C., *Biographies Vendéennes*, III, 84.

3. Arch. Nat., F[1c]. III, Vendée 8, 10 avril 1816, préfet Roussy à Int. — Arch. Vendée, Rég. corr., 10 avril; 21 mai. Arch. L.-I, Suspects, Martineau.

du Gouvernement lui-même. La preuve en est le régime tout spécial appliqué à la Loire-Inférieure par Cardaillac. Le tort inexcusable des ministres est d'avoir laissé faire. On n'ignorait point ses actes; plusieurs fois il fut rappelé à la modération. Decazes qualifie d'exagérés les rapports qu'il fournit sur le général Cambronne; il prie le préfet de « calmer les craintes de M. de Cardaillac »; celui-ci avait écrit que la population était toute en rumeur de voir le général en uniforme.

Vers la fin de 1816, on sent, à la lecture de la correspondance ministérielle, que le tyranneau a cessé de plaire. A propos d'un sieur Ganachaud, ex-juge de paix à Challans, expulsé de Nantes, il reçoit un blâme certain. Quelque temps après, son nom disparaît des dossiers de la police nantaise. Que devint Cardaillac, où transporta-t-il ses qualités malfaisantes? Mystère. Il était venu sans bruit, il partit de même[1].

Son court passage laissa un sillage douloureux. Dans une ville, dans un département où l'on ressentait un besoin fiévreux de paix, il dissémina les semences de haine. Son souvenir reste exécré.

Cependant après ces premiers transports de colère, de vengeance, qui marquèrent si fâcheusement dans toute la France les premiers temps de la Restauration, celle-ci s'assagit, changea de doctrine, Louis XVIII tenta réellement la justice, l'apaisement. Les exilés revirent leur patrie. Quelques-uns s'obstinèrent sur la terre étrangère. Choudieu émigré à Bruxelles se moque des vieux montagnards qui sollicitent la grâce du retour; il les appelle les *pénitents blancs*. Il ne rentrera en France qu'à la Révolution de Juillet.

Hélas! l'esprit de l'homme est ainsi fait que les réparations tardives n'ont sur lui aucune heureuse influence; ce qui est dû n'apparaît point comme une largesse. Dès le début, la bonté s'imposait, surtout dans ces départements de l'Ouest dont peut-être un jour on aurait besoin. Il existait, dans ces régions dévouées, des adversaires irréductibles, qu'on ne pouvait espérer

1. En novembre 1816, un agent du min. de la Police, Roussel, parcourut l'Ouest; peut-être provoqua-t-il le départ de Cardaillac?... Arch. L.-I. Police. Doc. sur son organisation, 6 novembre 1816.

rallier; il fallait, tout au moins, tenter de les neutraliser, ne pas les dresser contre soi.

Les hommes honnis, persécutés, blessés par la Restauration, vont continuer par les bourgs, les campagnes, une prédication révolutionnaire incessante. La bourgeoisie monte, son crédit s'étale; et la cause religieuse, qui souleva la Vendée, n'existe plus depuis Bonaparte. Que pourra invoquer, quand viendront les jours sombres, la royauté légitime? Le séjour de Cardaillac à Nantes lui fit un tort inappréciable.

ÉMILE GABORY.

# NOTES ET NOUVELLES

## Le portrait de Fouché.

« Pour être un critique d'art, il faut, avec la vocation dont personne ne peut se passer pour faire grandement quelque chose, avoir aussi ce qui constitue, qu'on me passe le mot! un *appris* immense. Il faut avoir énormément vu et comparé. Il faut avoir, je ne dis pas la connaissance, mais l'expérience de tous les Musées du monde, et, par-dessus tout cela, posséder la science de l'Art qu'on juge, la science qui perce jusqu'au métier dans ce qu'il a de plus technique. Si, par hasard, il est des Musées qu'on n'ait pas visités, il peut y avoir là tels chefs-d'œuvre qui ne sont pas seulement telles idées de moins pour le critique d'art, mais dont l'ignorance où il en est doit compromettre l'aplomb et lui donner de terribles anxiétés de conscience. »

Ainsi s'exprime Barbey d'Aurevilly, dans un article où ayant à parler d'un illustre dessinateur, il confesse loyalement — comme nous serions ici très disposés nous-même à le faire — n'être pas un « critique d'art », encore qu'il en ait eu pour sa part presque toutes les qualités, à commencer par la plus précieuse de toutes, l'imagination poétique.

L'auteur des *Juges jugés* a, cette fois encore, grandement raison ; et personnellement nous ne pouvons que l'approuver de dire, au risque de tourner contre nous cette arme à double tranchant, qu'un critique d'art doit avoir « l'expérience » de tous les Musées du monde, faute de quoi il s'expose à ignorer tel chef-d'œuvre qui, du même coup, lui eût révélé le vrai talent du peintre.

Pareillement il est tel personnage qu'un historien ne peut se flatter de connaître s'il n'a pas *vu* l'un de ces prodigieux portraits où par la puissance expressive de son art un peintre nous révèle l'homme tout entier.

Tel est, nous semble-t-il, le cas pour Fouché, cet ancien oratorien devenu régicide, ce camarade d'enfance de Robespierre qui, l'heure venue, se hâta de le jeter tout pantelant sous le couperet de la guillotine, cet ami de Barras qui favorisa en sous-main le coup d'État de brumaire, ce ministre de Napoléon qui servit si intelligemment l'Empire, sans se priver ensuite du plaisir de précipiter sa chute, cet homme double, qui servit ou combattit tour à tour les puissants du jour, selon les chances

d'intérêt personnel qu'il y pouvait avoir, avide comme il l'était de tenir constamment entre ses mains les fils d'une destinée qui devait finalement conduire en exil cet homme d'exceptionnelle intelligence, mais si peu digne d'en avoir été doué !

Qui n'a pas vu, à Versailles, le portrait que le Musée doit à la libéralité de feu Henri Houssaye, ne connaît pas à fond le personnage, tandis qu'un rapide coup d'œil jeté sur cet étrange portrait nous y révèle aussitôt l'homme d'une saisissante façon.

Une figure sans âge, sous ses cheveux blonds à peine grisonnants; un visage glabre, à part deux courts favoris en « pattes de lapin » qui sont plutôt le prolongement d'une chevelure rare et soigneusement ramenée en avant, moins pour dissimuler une calvitie naissante que pour atténuer, dirait-on, la hauteur inquiétante du front où rayonne incontestablement une rare intelligence. Le teint est celui d'un malade ou d'un ambitieux, un teint brouillé de fiel, rayé de couperose, où par instants le sang afflue aux lèvres ou aux pommettes, en saillie dans ce visage ravagé, creusé par on ne sait quelles fièvres !

Toute la vie paraît s'être retirée dans le regard, qui émane de deux petits yeux injectés de sang et dont la vivacité échappe par une mobilité volontairement fuyante. La bouche est petite, serrée et fine; c'est celle d'un homme muet et impénétrable.

Le personnage est comme figé dans une immobilité attentive, vous dévisageant de son maigre visage engoncé dans sa haute cravate. Sous le correct habit noir du haut dignitaire qui volontairement s'efface est passé le grand cordon de la Légion d'honneur. Étrange dérision ou plutôt sinistre vision qui semble rappeler à quel sort l'habile homme a su échapper !

On attribue à David cet émouvant portrait; mais la chose est peu vraisemblable : rien n'y rappelle les procédés ni la facture du maître. L'œuvre est poussée à l'effet, avec des fonds bitumeux, comme les ont affectionnés si mal à propos nos premiers romantiques. Et puis il y a dans cette physionomie une recherche psychologique, des hésitations de palette, qui ne sont guère dans les habitudes de David, homme beaucoup plus franc le pinceau à la main.

Mais qu'importe? Pour être anonyme l'œuvre n'en est pas moins des plus intéressantes. Elle est parlante; elle est vivante, elle est de celles qui piqueront toujours la curiosité, dût-on ne jamais connaître le nom du personnage ni celui du peintre.

M. Louis Madelin, le savant historien de la Révolution, et ajoutons tout de suite celui de la *Grande Guerre* qu'il vit doublement en ce moment, n'a pas manqué de signaler un tel portrait dans la seconde édition de son *Fouché* où, sans vouloir tenter cette tâche impossible

d'une réhabilitation du « Tartuffe » ou du « Scapin de la Révolution », il a du moins essayé (et avec un plein succès) de dégager les traits de cette fuyante figure d'homme d'État, qu'il s'est plu à opposer à celle désormais légendaire du terrible proconsul de la Terreur.

C'est à ceux qui n'ont pas lu son livre d'une documentation si riche ou à ceux qui n'ont pas encore vu le tableau de Versailles que nous signalons cette manière de chef-d'œuvre, qui est, parallèlement au livre, une œuvre documentaire des plus complètes et des plus instructives.

ALBERT FRANCASTEL.

## NOTES DE LECTURES.

### LE NAPOLÉON ET WATERLOO DU CAPTAIN A. F. BECKE.

Quinze ans environ après le *1815* de Henry Houssaye, voici un très beau livre sur *Waterloo*[1]. Toute la littérature du sujet est par lui connue et commentée, aussi bien du côté des Alliés que du côté de Napoléon; pourtant le principal guide de l'auteur paraît avoir été le colonel Grouard, dont en effet la *Critique de 1815* a acquis désormais une autorité magistrale. Tous les détails de la campagne sont étudiés avec une parfaite méthode et une clarté lumineuse, facilitée encore par des appendices documentaires et d'excellentes cartes. Voici d'ailleurs tout simplement la suite des chapitres par elle-même instructive : le plan de Napoléon pour la défense de la France en 1815; le plan des Alliés pour l'invasion de la France; l'ouverture de la campagne en Belgique et les dispositions des Alliés; la première phase de la campagne en Belgique, la concentration de l'Armée du Nord (7-13 juin); la concentration autour de Beaumont, 14 juin; la deuxième phase de la campagne, le passage de la Sambre et la séparation des alliés (15 juin); l'offensive contre l'armée prussienne; l'avance de Ney et l'action à Quatre-Bras; les porteurs de dépêches à Ney le 16 juin; la bataille de Ligny, 1re phase, l'attaque française, le combat d'usure, 2 heures 30 à 5 heures; 2e phase, d'Erlon s'approche du champ de bataille, puis se retire; contre-attaque de Blücher, 5 heures à 7 heures 30; 3e phase, attaque décisive de Napoléon et défaite des Prussiens, 7 heures 30 à 9 heures; 17 juin, les arrangements pris; pour contenir et neutraliser Blücher; l'avance de Ney et de Napoléon; les allées et venues (wanderings) de Grouchy, le 17.

1. *Napoleon and Waterloo. The Emperor's Campaign with the « Armée du Nord » 1815.* A strategical and tactical study, by Captain A. F. Becke, — with eleven maps. — London, Kegan, 1914, 2 vol. in-8, XIV-361 et 335 p.

Au 2e volume, consacré à Waterloo : les plans de Napoléon pour le 18 ; les plans prussiens, Blücher et Gneisenau; les plans de Wellington, le corps détaché sur Hal et Tubize le 18[1]; la division de la bataille en ses diverses phases. — La première phase, 11 heures 30, l'attaque de Hougoumont et l'apparition des Prussiens; 2e phase, 1 heure 30, l'attaque de Drouet d'Erlon sur le centre gauche de Wellington; 3e phase, 3 heures 30, attaque du centre et du centre droit de Wellington, culminant aux grandes charges de la cavalerie française; ouverture de l'attaque de Blücher contre la droite de Napoléon (la légende du chemin creux); 4e phase, 6 heures, la prise de la Haye-Sainte par les Français; 5e phase, 7 heures, la crise, culminant à l'attaque et à l'échec de la garde impériale, et défaite de l'Armée du Nord; la poursuite après 9 heures 15, — La poursuite des Prussiens par Grouchy le 18; l'action de Wavre, le 18; la fin de l'action de Wavre le 19; Grouchy apprend le résultat de la bataille de Waterloo et ordonne aussitôt la retraite par Namur. — La marche des Alliés sur Paris.

Quant au fond il nous suffira d'en indiquer les lignes directrices, pour en manifester l'intérêt. Et d'abord l'ouvrage est « dédié (en français) à la mémoire de S. M. l'Empereur Napoléon, l'Empereur des Batailles », et l'auteur ajoute, en une belle langue anglaise que nous traduisons de notre mieux, « comme une modeste preuve que l'immortelle gloire dont il jouit en France n'est que l'ombre de la splendeur de sa renommée universelle ». Nous allons voir pourtant que, comme le colonel Grouard, le capitaine Becke garde à l'égard de cette gloire immense toute la liberté de son esprit critique.

Il fait d'abord une fort belle exposition du plan de Napoléon pour la campagne générale de 1815 : Wellington vaincu en Belgique, les Austro-Russes le seront à leur tour sur le Rhin, et une marche sur Vienne dictera aux ennemis la glorieuse paix de la France : — un plan napoléonien certes, le plus napoléonien de tous, avec des marques d'Austerlitz, mais avec une armée qui ne pouvait pas valoir la Grande Armée de Boulogne, et avec des maréchaux de moindre qualité aussi que ceux des grandes campagnes de 1805, de 1806 ou de 1809. Le génie était le même, non pas les moyens d'exécution, chez l'Empereur aussi.

Sa conception stratégique fut fondée sur la constitution de deux fortes ailes, entre lesquelles une réserve serait la masse de choc appuyant, selon l'occasion, à droite ou à gauche. Le capitaine Becke y voit une comparaison possible avec la première campagne de Bonaparte, celle de 1796, les Austro-Sardes coupés au milieu, puis les Sardes écrasés et les Autrichiens refoulés au delà du Pô. Cette comparaison est suggestive et

1. Voir là-dessus un article de J. H. Rose, Wellington dans la campagne de Waterloo, *Revue des Etudes Napoléoniennes*, juillet-août 1915, VIII, 44.

satisfaisante en beaucoup de points, sauf les réserves que naturellement elle comporte.

Le fait est que les Alliés coururent de très gros risques ; ils étaient beaucoup trop dispersés, ne croyaient pas que la campagne pût commencer avant le 1er juillet, et notre auteur est en particulier sévère pour les lenteurs et les négligences de Wellington, cantonnements trop étendus, insuffisance de renseignements sur les dispositions de l'adversaire, désarroi évident.

Et c'est ainsi que la concentration des Français à Beaumont le 14 juin et le passage de la Sambre à Charleroi le 15, surprirent les Prussiens et les Anglais en flagrant délit de mouvements préparatoires, c'est-à-dire dans les conditions les plus favorables à un désastre. Ils durent improviser leur défensive.

Mais si le plan de l'Empereur était beau, marqué de son génie, l'exécution fut moins heureuse, pour les raisons générales que nous avons rapportées. Soult, le nouveau chef d'état-major, commit des erreurs dans l'envoi des ordres. Vandamme fut trop lent sur la gauche, Grouchy sur la droite. Ney, qui ne croyait pas trouver les Anglais en force à Quatre-Bras, en fut troublé. Car si Wellington s'était laissé surprendre, son erreur avait été réparée sur le terrain par le prince d'Orange, soutenu par le prince Bernard de Saxe-Weimar, qui organisèrent fortement la résistance dans la région de Quatre-Bras. Il est vrai que par contre le retard de Bulow fut très préjudiciable à Blücher et faillit le conduire à un désastre décisif : car il s'en faut de beaucoup que tout allât pour le mieux dans le camp des Alliés. Il est vrai que les fautes des uns n'excusent pas celles des autres, et il est assuré que le commandement de Napoléon n'eut pas sa clarté et sa vigueur ordinaire : état de santé, fatigue intellectuelle, morale aussi peut-être, le colonel Grouard avait déjà noté avec une grande pénétration ces défaillances, dont les premières s'étaient manifestées dès la campagne de 1813.

Le 17, Ney commit la faute de ne pas suivre Wellington en retraite, de perdre un moment le contact, ce qui permit aux Anglais de s'installer à loisir au Mont Saint-Jean. De même Grouchy erra à la suite de Blücher, sans assurer avec lui un contact suffisamment étroit : — responsabilités partagées, peut-être avec l'Empereur aussi.

Le 18, l'erreur de Napoléon fut de ne pas croire à une intervention de Blücher, et de tout consacrer à l'écrasement de Wellington ; il s'en fallut d'ailleurs de peu qu'il n'eût raison ; Blücher en effet n'arriva que tard, trop tard si la bataille avait commencé dès l'aube, c'est-à-dire si le terrain n'avait pas été détrempé par l'orage de la veille : car en tout cela ne faut-il pas faire une part au destin? Même sans cela, la bataille, dont

Napoléon fit une bataille de choc, en plein front de l'ennemi, fut rude à soutenir pour les Anglais et la fortune resta douteuse jusqu'au soir. A six heures la prise de la Haie-Sainte ouvrait dans le centre anglais une brèche terrible, et peut-être décisive, et l'assaut de la garde impériale était destiné à achever l'ouvrage. Mais Bülow et Blücher pressaient décidément l'aile droite française, et surtout la ténacité de Wellington, splendide, immuable, fixa la victoire.

Il y a dans le livre du capitaine Becke, sur ces épisodes suprêmes, des pages admirables et qui resteront (II, 118-125).

Et sa solution, si on la voulait chercher, c'est que sans doute Napoléon montra des signes évidents de fatigue, mais que son désastre garda encore de magnifiques reflets de son génie, *lying fire*, un feu qui meurt en jetant une dernière et plus émouvante flamme.

Et l'on est heureux de traduire, de l'anglais, ces fortes et nobles conclusions (II, 213-214) : « Il n'est pas vrai que Napoléon n'ait été qu'un Titan pris de folie furieuse; on ne peut pas comparer son œuvre en Europe à la dévastation d'un formidable ouragan; il ne fut pas purement et simplement un puissant et malfaisant fléau, détruisant, indifférent et impitoyable, tout ce qu'il rencontre sur son chemin, jetant la ruine à la volée à travers tout un continent.

« Combien différente la réalité! Car Napoléon prépara l'Europe aux riches moissons qui allaient venir; il travailla comme un bon soc de charrue; il brisa le sol partout pour le rendre propre à recevoir les semences de la liberté et de la société moderne. Beaucoup de nations européennes datent leurs chartes des jours du Grand Empereur, et non seulement la France, mais toute l'Europe, porte encore et portera la marque de son génie. »

Il est bon que ces choses-là soient dites par un étranger; elles en prennent plus hautement les caractères d'un jugement scientifique.

ÉDOUARD DRIAULT.

— *Allemagne* (*Confédération du Rhin*), *Royaume de Prusse et Empire d'Autriche*, *1807-1814*, avec les variations des frontières de la France de 1789 à 1815, par Maurice FALLEX, professeur au lycée Louis-le-Grand (Paris, Forest). — Une belle carte murale et singulièrement instructive de choses que nous avons trop oubliées, du temps de la grandeur française; mais il était de règle, avant la guerre, d'éteindre toutes les étoiles de notre histoire, d'encocher les plus belles pages, comme honteuses. Il est temps de refaire toute la grandeur de tout notre passé.

La carte de M. Maurice FALLEX y apporte une remarquable contribution. Quelle difficulté jusque-là à retrouver dans les atlas, les mieux faits, la physionomie de l'Europe à l'époque napoléonienne! Lorsque nous

avons publié il y a quelques mois le bel article de M. Sagnac sur l'organisation des départements rhénans lors de la domination française [cf. t. X, 1916, II, p. 159] on n'imagine pas la peine que nous avons eue à dénicher une carte des quatre départements rhénans au fond de nos *Archives Nationales*. Nous prions M. Fallex de joindre bientôt à celle-ci une carte de la France républicaine, la grande France de 1792 à 1802; nous estimons même qu'elle était d'urgence plus immédiate que celle de l'Europe napoléonienne.

Quoi qu'il en soit, cette carte de l'Allemagne napoléonienne est bien intéressante et émouvante; nous la recommandons tout particulièrement, non seulement pour les classes de nos lycées, mais à toutes les personnes qui veulent se remettre devant les yeux les grands spectacles de la gloire napoléonienne : une Prusse mutilée après Iéna et pour un temps impuissante, des Allemagnes assez fortes pour lui faire équilibre, royaume de Saxe, royaume de Bavière, royaume de Wurtemberg, royaume de Westphalie. Il faudra demain peut-être en ressusciter les libertés pour assurer l'écrasement du militarisme prussien, pour rendre au corps germanique toute sa physionomie historique.

On verra, hélas! aussi sur cette carte si pleine de sens le retour de la France à ses frontières de 1792, et les mutilations qui même y ont été pratiquées en 1815, à Sarrelouis et Landau, par où la France fut envahie en 1870, à Philippeville et Marienbourg, par où la France fut envahie en 1914. Serons-nous enfin éclairés par de si terribles leçons, ou écouterons-nous les funestes idéologues qui, héritiers de Mme de Staël, ont tant de souci des droits de la nation allemande? Nous voudrions bien qu'ils eussent souci de la sécurité et de l'existence même de la France.

E. Driault.

— *Les dangers mortels de la Révolution russe*, par ***, Paris, Payot, 1917, 246 pages in-12.

L'auteur de ce livre a vécu en Russie, et c'est de là qu'il semble avoir envoyé son manuscrit. Il a l'intention d'y vivre encore. Il a donc dû garder un anonymat qui n'ôte rien à la valeur de son livre, puisqu'il lui permet de s'exprimer en toute sincérité. Son ouvrage présente sous un petit volume un ensemble de vues historiques fort justes sur quatre questions qui lui ont semblé résumer l'essentiel du problème russe actuel.

Trois des chapitres, la question agraire, le principe électif et la crise de l'orthodoxie ont leur point de départ ou d'aboutissement à l'époque du second Empire; le quatrième relatif au Fédéralisme ou autonomisme n'est pas sans intéresser par surcroît les temps d'Alexandre Ier et de Napoléon Ier. Cet ouvrage ne saurait donc nous être étranger.

L'auteur y montre que les tsars ont eu pour principale préoccupation

de rassembler des terres et de leur appliquer un système d'unification, de russification poussée parfois *ad absurdum* depuis le règne d'Alexandre II. Il note à ce sujet que la Pologne après 1867 a cessé d'avoir ce qui caractérise un État, c'est-à-dire une représentation nationale, des ministres, un chef d'État faisant acte de roi de Pologne et couronné à Varsovie. A dater de maintenant, il n'envisage plus la question polonaise comme rentrant dans le problème du fédéralisme ou autonomisme russe : la Pologne étant sortie de l'Empire russe définitivement, « il serait illogique et presque impertinent de la placer désormais au nombre des questions intérieures russes ».

La question polonaise est donc pour l'auteur comme pour tout le monde à l'heure présente une question internationale, ou plutôt même « nationale polonaise ». Pourtant, cette déclaration de principes une fois faite n'empêche pas qu'il subsiste en Russie une question polonaise, s'il est vrai, comme nous le croyons avec l'auteur, qu'il y ait une question lithuanienne et une question ukrainienne.

Où finit la Pologne? où commence la Lithuanie? Il faudra bien en parler, si d'aventure la Lithuanie entre dans le système fédératif russe. Où finit la Lithuanie? où commence la Russie proprement dite? Il faudra bien en parler aussi si la Lithuanie est rattachée à la Pologne ou constituée en corps d'État. L'auteur constate avec raison qu'il y a en Lithuanie 33 p. 100 de Lithuaniens seulement; 40 p. 100 de Blancs Russiens dont un certain nombre, il est vrai, sont polonisés; 15 p. 100 de Polonais, 12 p. 100 de Juifs. La Lithuanie est donc le type parfait de la Macédoine, le pays où personne n'est en majorité, pas plus les autochtones que les immigrés, un pays qui sera alternativement attiré dans l'orbite de chacun de ses voisins. Le pays qui a le plus d'intérêt à recréer cet État factice, est l'Allemagne qui s'intercalera ainsi entre la Pologne et la Russie et les affaiblira d'autant. Seuls les Lithuaniens et ceux des Juifs qui sont acquis à la propagande allemande peuvent favoriser de tels projets. Napoléon Ier a voulu réédifier une Lithuanie : les deux seuls éléments précités, sans attaches d'ailleurs avec nous, pouvaient s'accommoder de ce projet qui du reste ne les séduisit guère et qui les aurait réduits à la misère.

De l'Ukraine, « qui a quatre histoires différentes », il faut retenir que c'est Metternich qui en a fait une entité destinée à combattre en Autriche le polonisme, et que c'est Bismarck qui en a fait une arme contre le polonisme russe et contre la Moscovie même. Pour l'Ukraine, nous répétons les questions qui s'imposent avec une rigueur implacable : où finit la Pologne? où commence l'Ukraine? où finit l'Ukraine? où commence la Moskovie?

Pour l'auteur, il y a une question de Russie blanche, encore que là le

mouvement autonomiste lui paraisse manquer de vigueur. Napoléon durant son court séjour en Russie avait donné à la Russie blanche un régime différent du régime proprement lithuanien. Mais peut-être faut-il expliquer ceci par des raisons plus militaires que vraiment inspirées de l'ethnographie.

La Finlande n'a pas les sympathies de l'auteur : il constate d'abord que conquise sur la Suède en 1809, conformément à l'une des clauses du traité de Tilsit, elle fut bénévolement agrandie de la province de Viborg, arrachée aux Suédois antérieurement par Pierre le Grand et qui s'étend presque jusqu'aux portes de Pétrograd. Il ne croit pas que la Finlande ait intérêt à devenir indépendante, ni que la Suède ait intérêt à accoler à sa population homogène de 5 millions et demi de Suédois 3 millions de Finnois fort différents d'elle. La Finlande n'en vient pas moins de proclamer son indépendance.

Quant au pays balte, l'auteur croit que les Lettes y obtiendront l'autonomie, sans pouvoir dire si la bourgeoisie allemande sera résorbée dans la masse lette ou si elle la germanisera. Pour nous, il est douteux que l'Allemagne lâche de bon gré cette région : la solution probable à l'heure présente est donc l'annexion plus ou moins déguisée à l'Allemagne, et ensuite la germanisation intensive. Une réelle autonomie de la Lettonie ne s'expliquerait que par un retour offensif puissant des Russes : or, 30 000 soldats lettons, dit-on, se sont rangés du côté du défaitiste Lénine.

Le Caucase, dont la conquête totale est de peu d'années postérieure à la guerre de Crimée, ne pouvant se passer de la Russie « ni comme cliente, ni comme fournisseur » ne se séparera pas d'elle, dit l'auteur. La Sibérie connaîtra une forte décentralisation, mais les choses n'iront pas même jusqu'à l'autonomie.

Sur la question juive qui eût, au bas mot, mérité de faire l'objet d'un chapitre de ce livre, nous trouvons un exposé d'ensemble en 19 lignes. Quelques-unes contiennent la proclamation implicite de la gravité du problème que l'auteur a cru devoir esquiver : « Les Juifs ne sont-ils pas destinés, sans aucune autonomie territoriale dont ils n'ont que faire, à devenir les Varègues de la Moscovie réduite à elle-même? » C'est là poser lumineusement la question. « Ils paraissent les vrais bénéficiaires de la Révolution. » Tout cela est très clairement vu. Dès lors, pourquoi n'avoir pas laissé de côté les Blancs Russiens, et n'avoir pas abordé franchement le problème juif en Russie? C'est dans ce livre une lacune qui suffit à fausser l'ensemble d'un exposé par ailleurs si vivant, si vécu et si vrai. On peut parler de l'Allemagne sans parler du militarisme allemand, de l'Angleterre sans parler de sa marine, de l'Amérique en mentionnant à peine l'existence de New-York : cela n'empêcherait pas de dire sur ces pays des choses fort justes et fort importantes. Nous ne

retirerions de la lecture de tels livres que des notions néanmoins foncièrement inexactes. Il est de même impossible de parler des autonomies, du principe électif, de la question agraire et même de la crise de l'orthodoxie, sans aborder de front la question juive en Russie. Juifs ou philosémites, antisémites et observateurs impartiaux, tout le monde est d'accord sur ce point. Selon que telle ou telle solution sera donnée à la question juive en Russie, elle deviendra l'un des dangers mortels de la Révolution russe.

La conclusion de l'auteur est que les allogènes en Russie ne pouvaient être que défaitistes, l'État russe leur étant d'autant moins indulgent que l'Empire grandissait davantage. Une Russie débarrassée de sa ceinture d'*inorodosi* lui semble mieux préparée à jouer le rôle de champ d'expériences sociales à la Lénine que l'on prévoit pour elle. Elle lui paraît également devoir ainsi cesser d'être le terrible touche-à-tout qui brouillait les cartes en tous pays, en Corée, en Afghanistan, en Asie Mineure, dans les Balkans et jusqu'en Abyssinie; qui, par ses intrigues chez les Slaves d'Autriche, a jeté le gouvernement autrichien dans les bras de l'Allemagne; qui a « repêché la Prusse agonisante en 1762 et en 1807 »; qui « (après Dieu, télégraphiait Guillaume I^er^) a fait l'Empire allemand ». Certains historiens russes contemporains ont ajouté à ces reproches de M. X*** : beaucoup ont regardé la guerre de 1812, « la guerre Nationale », comme la faute capitale d'Alexandre I^er^; mais ils lui pardonnent moins encore d'avoir fait les campagnes de 1813 et 1814, d'avoir ainsi relevé la Prusse et préparé la constitution d'une Allemagne avant tout redoutable à la Russie. L'existence d'une France allant jusqu'au Rhin eût rendu impossible la guerre actuelle, et par suite l'affaissement de la Russie. L'un des dangers mortels de la Russie est en général sa méconnaissance absolue de ce qui est politique étrangère : la Révolution russe n'échappe pas à cette tradition, et elle travaille le plus traditionnellement et le plus naïvement du monde pour le roi de Prusse.

La Russie fédéralisée pourrait-elle résister au *Drang nach Osten?* l'auteur craint qu'elle ne le puisse. Nous voudrions croire qu'il se trompe.

ABEL MANSUY.

— EDVARD BENÈS, *Détruisez l'Autriche-Hongrie*, Paris, Delagrave, 72 p. in-12.

Cette brochure a comme sous-titre : « Le martyre des Tchéco-Slovaques à travers l'histoire ». Son auteur, privat-docent de sociologie à l'université tchèque de Prague, est actuellement secrétaire général du Conseil national tchéco-slovaque de Paris, un secrétaire point honoraire, mais actif et agissant, agissant en connaissance de cause, et dont on dira un jour qu'il a bien mérité de sa patrie.

L'histoire des Napoléon est trop étroitement liée à celle de l'Autriche pour qu'une brochure de ce genre puisse nous être indifférente. Elle groupe sous une forme concise et vibrante un certain nombre de faits historiques dont on ne prend habituellement connaissance que dans des ouvrages où ils nous sont présentés en ordre dispersé. C'est un ouvrage non seulement à lire, mais encore à répandre.

Il n'y manque guère que quelques mots précis sur Napoléon Ier et les Tchèques. M. Édouard Driault, dans son *Tilsit* récemment paru, s'est très judicieusement appliqué, non point comme l'ont fait certains historiens, à distinguer entre la politique russe de Napoléon et sa politique générale, mais à montrer quelle masse de faits lie la campagne de paix de Tilsit à l'ensemble des campagnes diplomatiques et militaires de l'Empire. Or il note que Napoléon écrit à Caulaincourt en 1809 : « Il faut marcher contre l'Autriche, la désarmer ou en séparer les trois couronnes sur la tête de trois princes de cette maison ». C'est bien le cri de guerre de la Bohême actuelle : « Détruisez l'Autriche-Hongrie »; et c'est bien la Bohême qu'il s'agissait de séparer de l'Autriche. Mais sans doute M. Benès ne pouvait tout dire dans une brochure que, visiblement, il a voulu faire courte pour la rendre plus accessible au grand public.

Il nous fait voir fort justement dans la nation tchéco-slovaque actuelle « le produit d'une réaction salutaire » contre le régime de Metternich qui, lui-même, était la négation de tout ce que « les idées issues de la Révolution française » avaient fait pénétrer en Autriche à l'époque napoléonienne. Cette réaction a entraîné le réveil de la nation. Tout d'abord, Tchèques et Allemands de Bohême prirent part en commun à la campagne révolutionnaire contre l'absolutisme de Metternich. « Depuis la chute de Napoléon, les idées basées sur le principe du droit des nationalités, les idées sur les États nationaux homogènes qui sont le fond même de la renaissance des Slaves en Autriche, étaient alors invoquées par les patriotes allemands eux-mêmes. » Mais les pangermanistes du fameux parlement réuni à Francfort en 1848 voulaient englober dans la grande Allemagne nouvelle tous les pays qui avaient été classés par le Congrès de Vienne dans la Confédération germanique, des pays qui étaient par leur histoire et leurs traditions complètement étrangers à l'Allemagne, notamment la Bohême. De là est sorti le premier conflit sérieux (au XIXe siècle) entre les Tchèques et les Allemands de Bohême et d'Allemagne.

L'auteur met en pleine lumière le rêve de domination des Habsbourg sur l'Allemagne se poursuivant sous le second Empire français jusqu'après Sadowa, et ayant comme corollaire préalable l'anéantissement des Slaves. Il montre la défaite de Sadowa ayant pour conséquence la division de la monarchie en deux États, mesure de décentralisation libérale en appa-

rence, en réalité mesure de centralisation autoritaire autour des deux noyaux germanique et magyar, avec comme programme la dénationalisation des Slaves. 1871 semble devoir réconcilier François-Joseph avec les Tchèques : « L'établissement de l'Empire allemand sous l'hégémonie de la Prusse faisait réfléchir le gouvernement autrichien ». L'intervention de Berlin et des Magyars mit aussitôt fin à ces velléités.

D'ailleurs les Tchèques s'étaient compromis de façon irrémédiable aux yeux de l'Allemagne, des Magyars et de François-Joseph lui-même. En 1869, un grand homme d'Etat tchèque, Rieger, avait adressé à la France un manifeste où il invoquait justement les affinités de cœur des deux nations et démontrait l'intérêt qu'avait la politique française à aider les Tchèques dans leur lutte contre les Allemands qui menaçaient de les étouffer. En 1871, suivant avec une immense douleur les événements militaires, c'est avec véhémence que la Bohême, par la voix de ses députés à la diète de Prague, protestait en ces termes contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine : « La nation tchèque ne peut pas ne pas exprimer sa plus ardente sympathie à cette noble et glorieuse France qui défend aujourd'hui son indépendance et le sol national, qui a si bien mérité de la civilisation et à laquelle nous sommes redevables des plus grands progrès réalisés dans les principes de liberté et d'humanité.

« La nation tchèque a la conviction qu'une telle humiliation, que le fait d'arracher un lambeau de son territoire à une nation illustre et héroïque, remplie d'une juste fierté nationale, serait une source inépuisable de nouvelles guerres et par conséquent de nouvelles blessures à l'humanité et à la civilisation.

« Le peuple tchèque est un petit peuple, mais son âme et son courage ne sont pas petits. Il rougirait de laisser croire par son silence qu'il approuve l'injustice ou qu'il n'ose pas protester contre elle, parce qu'elle a pour elle la puissance.

« Il ne veut pas laisser abaisser dans l'histoire le nom tchèque. Il entend demeurer fidèle à l'esprit de ses aïeux qui, les premiers en Europe, ont inscrit sur leurs drapeaux le principe de la liberté de conscience et, en face d'ennemis supérieurs en nombre, ont soutenu le bon combat jusqu'à l'épuisement de leurs forces. »

A. Mansuy.

— G. Pariset, *Leurs buts de guerre*. Choix de documents sur la paix allemande. Pages d'histoire, 1914-1917, n° 137. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1917, in-12 de 115 pages.

Le gouvernement allemand s'est toujours refusé à faire connaître ses buts de guerre; il est d'autant plus intéressant d'examiner ceux que poursuit la nation allemande. C'est ce que vient de faire M. Pariset,

professeur d'histoire moderne à l'Université de Nancy, connu par ses études sur l'histoire intérieure de la Prusse et de l'Allemagne. Il a recherché dans les journaux et les revues germaniques les déclarations individuelles et surtout collectives de personnages représentatifs et de groupes considérables, mémoires et manifestes de professeurs et de « sommités », des partis bourgeois ou socialiste; il les a résumés en citant leurs passages principaux d'après des traductions des journaux et des revues françaises, complétées et améliorées d'après le texte original, et a réuni ces analyses et ces extraits par des appréciations générales du plus haut intérêt. Les notes renferment toutes les références et souvent les variantes de traduction, le texte indique toujours, pour les personnages importants, leur âge et résume leur *curriculum vitae*; l'édition est si soignée que nous n'avons pas relevé, dans tout le volume, une seule faute d'impression! Une table des matières, au début, et un index alphabétique des noms propres, à la fin de l'ouvrage, permet de l'utiliser très facilement.

Ce livre est divisé en cinq chapitres correspondant à peu près aux années de la lutte. A 1914-1915 se rapportent « Les rêves du début de la guerre » (chap. I); à 1915 les « Premiers projets » et les « Contre-projets » de paix allemande (chap. II-III); à 1916 les « Discussions sur les buts de guerre » (chap. IV); à 1916-1917 « Les invites à la paix » (chap. V). Ce seul résumé suffit à montrer qu'il y a eu, sur les conditions de la paix, une véritable évolution de l'opinion publique en Allemagne, résultant des conditions mêmes de la lutte. Au début les Allemands, escomptant un succès complet et rapide, ne songeaient pas à déguiser la grossièreté de leurs appétits : persuadés de la supériorité germanique et jaloux de la prédominance anglaise, ils espèrent retirer de la guerre des résultats beaucoup plus matériels que « culturels », annexions de territoire et indemnités, après l'écrasement de leurs ennemis; un peu plus tard, quand ils entrevirent la nécessité de la paix, ils firent des projets plus précis : dans leur mémoire confidentiel au chancelier (20 mai 1915), les grandes associations économiques, déclarant que « les buts politiques, militaires et économiques » de la guerre étaient solidaires entre eux, réclamèrent l'annexion des mines de fer de l'Est et des charbonnages du Nord en insistant sur le rôle que jouaient dans la guerre actuelle la « minette » et la houille; dans les derniers temps, certains réclamèrent non seulement une « paix honorable », mais une « paix durable » et désignèrent tour à tour la Russie et l'Angleterre comme l'ennemi capital de l'Allemagne.

Depuis l'année 1915, la question de la paix paraît avoir réparti l'opinion allemande en deux camps, les *annexionnistes* et les *expansionnistes*. Les premiers, qui se recrutent surtout dans les partis militaire et conser-

vateur, voulaient écraser et démembrer la France et la Russie, incorporer la Belgique et assimiler l'Autriche-Hongrie; les autres, pacifistes et surtout socialistes, craignant pour leur pays l'excès des conquêtes et la coalition des étrangers, ne retiennent du projet précédent que les annexions en Russie et l'assimilation de l'Autriche-Hongrie, qu'ils rêvent de compléter par un « agrandissement indéfini vers l'Est », comportant un développement continu dans les Balkans et l'Empire ottoman : il y a donc, entre les uns et les autres, la différence de conquêtes terriennes immédiates et de conquêtes économiques à longue portée; les premiers réclament la domination du continent, les seconds la suprématie mondiale, mais au fond, « annexionnistes et expansionnistes sont également pangermanistes » (p. 57). L'année suivante, la seule déclaration officielle un peu nette du chancelier (5 avril 1916) fut interprétée comme promettant « garanties à l'ouest, annexions à l'est », ce qui pouvait paraître contenter les deux partis; avec le temps, les annexionnistes et les expansionnistes devinrent les « outranciers » et les « avisés », les uns voulant conquérir des territoires sur la France comme sur la Russie, rêvent de faire avec cette dernière une paix séparée, pour écraser l'Angleterre dans la guerre sous-marine; les autres, adoptant la prétendue formule du chancelier, trouvent plus facile et plus utile de démembrer la Russie que d'abattre l'Angleterre et ne demandent à celle-ci que d'assurer la liberté des mers (p. 91-93).

La paix socialiste se présente comme devant être immédiate, la paix des avisés comme devant être rapide et la paix outrancière reculée, s'il le faut, jusqu'à la victoire complète.... Toutes trois se donnent comme réalisables par le moyen de « paix séparées », d'abord avec la Russie, qui dénoueront le faisceau de la coalition ennemie, tout en maintenant « les alliances actuelles » de l'Allemagne. Quelles que soient, d'ailleurs, ces formes de paix, elles sont toutes allemandes, sinon pangermanistes; comme elles ne constituent pas la « paix du monde », elles sont, pour les alliés, inacceptables (p. 107-109). Telles sont les intéressantes conclusions de M. Pariset.

LOUIS DAVILLÉ.

# TABLE DES MATIÈRES

## ARTICLES

Auzoux (André). — La mission de l'amiral Leissègues à Alger et à Tunis. . . . . 65
Blum (André). — La caricature politique en France sous le Consulat et l'Empire, *avec deux planches hors texte*. . . 296
Doin (Jeanne). — Eugène Boudin à Trouville sous le second Empire, *avec une planche hors texte* . . . . . 201
Driault (Édouard). — Rome et Napoléon . . . . . 5
Francastel (Albert). — Les Trois Empereurs, *avec deux planches hors texte* . . . . . 241
Gabory (Émile). — La Terreur blanche dans l'Ouest. . . 313
Gachot (Edouard). — Sous l'Empire, le recrutement en Belgique . . . . . 156
Hennet de Goutel (Baron). — Les derniers jours de l'Empire racontés par un Cent-Suisse, d'après le journal inédit de M. de Marsilly (1811-1816). . . . . 175, 271
Lingelbach (William. E.). — L'Angleterre et le commerce neutre à l'époque napoléonienne et depuis. . . . . 129
Marmottan (Paul). — Napoléon à Bologne (21 au 24 juin 1805). 249
Van Tieghem (Paul). — Napoléon Ier et Ossian . . . . . 44
Weill (Georges). — Metz au temps français (1830-1870). . 211

## MÉMOIRES ET DOCUMENTS

Tromelin (J.-J.). — Itinéraire d'un voyage fait dans la Turquie d'Europe, d'après les ordres de Son Excellence le général en chef Marmont, duc de Raguse, etc., etc., par un officier d'état-major de l'armée de Dalmatie, dans l'automne de 1807, *deuxième et dernière partie*. . . . . 96

## NOTES ET NOUVELLES

A propos de l'article de M. Charles Saunier sur l'attirance de l'art français au delà du Rhin (Roger Peyre). . . . . 237
Le portrait de Fouché (Albert Francastel). . . . . 337
Notes de lectures : Captain A. F. Becke, *Napoléon et Waterloo* (Éd. Driault). — M. Fallex, Carte murale de l'Allemagne (Confédération du Rhin), Royaume de Prusse et Empire d'Autriche, 1807-1814 (id.). — ***, *Les Dangers mortels de la Révolution russe* (Abel Mansuy). — Edv. Benès, *Détruisez l'Autriche-Hongrie* (id.). — G. Pariset, *Leurs buts de guerre* (L. Davillé). . . . . 339

## CORRESPONDANCE

Sur l'œuvre de Ph.-A. Hennequin, *avec une planche de deux gravures hors texte* (Albert Francastel) . . . . . 125
Sur la séparation de l'Église et de l'État, à propos de l'article Debidour (Roger Peyre) . . . . . 127

## GRAVURES

Ph.-A. Hennequin. — La bataille des Pyramides. — Le marquis de Pérignon (musée de Versailles), *une planche hors texte* . . . 126

Eugène Boudin. — Aquarelles appartenant au Dr F. Collet, *une planche hors texte*. . . . . 206

Napoléon Ier, statuette bronze (coll. privée); François Ier d'Autriche, aquarelle de Lawrence (musée Condé). — Alexandre Ier de Russie, ébauche par Gérard (musée de Versailles). — Napoléon Ier, buste par Houdon (musée de Dijon); *deux planches de cinq gravures hors texte*. . . . . 244

L'épouvantail anglais, estampe anonyme (musée Carnavalet). — La Girouette politique et littéraire, estampe anonyme (musée Carnavalet), *deux planches hors texte* . . . . . 300

Table des matières . . . . . 351

---

*Le Gérant :* R. Lisbonne.

---

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

# Revue

des

# Études Napoléoniennes

## Les Origines de l'Europe Nouvelle

XIV

# Revue

des

# Études Napoléoniennes

## Les Origines de l'Europe Nouvelle

DIRECTEUR : ÉDOUARD DRIAULT

Sine irā et studio.
(TACITE. *Annales*, I, 1

SEPTIÈME ANNÉE

JUILLET A DÉCEMBRE 1918

Tome Quatorzième

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

## LES HISTORIENS DE NAPOLÉON

# LE GÉNÉRAL JEAN COLIN

Le 30 décembre dernier, un éclat d'obus frappait mortellement l'auteur de l'*Éducation militaire de Napoléon* et de tant d'autres ouvrages dont s'enorgueillit notre littérature militaire contemporaine. Jean Colin était jeune encore (cinquante-trois ans); il avait conservé la souplesse de son esprit, la sûreté de sa mémoire, sa puissance de travail. Il préparait de nouvelles œuvres pour lesquelles sa documentation était réunie. Sa mort est donc un événement que doivent déplorer non seulement les officiers, au premier rang desquels le mettait sa valeur professionnelle, mais encore le grand public qu'il initiait par des livres de grande vulgarisation à l'intelligence des choses de la guerre, et aussi les historiens qui goûtaient les rares qualités de son esprit, sans méconnaître pourtant ce qui l'empêchait d'être un maître, à proprement parler.

Ses insuffisances, ses défauts, par lesquels je veux commencer pour n'avoir plus à y revenir, tenaient sans doute à sa formation intellectuelle. Il n'a peut-être pas été assez psychologue; il a peut-être été trop scientifique. L'École polytechnique, par la rude discipline de laquelle il avait été marqué, lui a appris la rigueur des raisonnements, mais ne l'a pas sollicité à s'occuper des problèmes complexes et fuyants de la vie, des mystères insaisissables de l'âme. Il a souvent vu les choses en calculateur, dans la sérénité de son savoir. Car il était d'humeur placide en même temps que de caractère combatif; passionné et objectif, à la fois; désireux de justice, d'impartialité, de pondération, de mesure, et pourtant épris d'indépendance, ardent à la polémique, heureux de contredire. — « Laissez faire ces artilleurs, ce sont de mauvaises têtes »,

disait Napoléon, qui s'y connaissait, étant artilleur lui-même. Colin, qui appartenait à la même arme, était assez mauvaise tête, lui aussi; et il aimait qu'on le laissât faire. Il goûtait fort le paradoxe et l'opposition.

Ce n'était ni un outrancier, ni un révolté, ni un révolutionnaire. Il était ergoteur, discuteur, pour le plaisir de mettre en valeur sa remarquable érudition, pour faire foisonner ses connaissances étendues, pour s'amuser, je crois, à « coller » ses interlocuteurs, à « épater » ses lecteurs. Il n'avait pas la foi ardente d'un apôtre; ses convictions n'étaient pas très profondes; il n'avait rien d'extrême et restait très « juste milieu », ce qui lui permettait d'être à gauche pour les gens de droite, et à droite pour les gens de gauche. Entendez par là qu'il trouvait des objections à opposer à toutes les thèses et qu'il lui était facile de manœuvrer par les lignes intérieures, si je peux parler ainsi : occupant une position centrale, il pouvait lancer dans tous les sens des coups qui portaient. Il a ainsi détruit nombre d'erreurs.

Après être passé par l'École supérieure de guerre, il a été affecté, à plusieurs reprises, à la Section historique de l'état-major de l'armée où il a rendu de grands services. Concevant bien, il énonçait clairement, avec simplicité; son style coulait limpide, sans impureté, facile, rapide. Les idées chez lui répondaient à la forme qu'il leur donnait. Il voyait clair. Peut-être voyait-il clair même ce qui ne l'était pas et dépouillait-il un peu trop aisément les faits de cette complication dont ils sont d'ordinaire entourés et qui fait en quelque sorte partie d'eux-mêmes. Il avait un tempérament de vulgarisateur qui le poussait à écarter l'accessoire, et il a pu lui arriver d'enlever, en même temps, une partie de l'essentiel.

Ses premiers travaux furent des monographies de campagnes exécutées à la mode de la Section historique d'il y a quelque vingt-cinq ans : les officiers de ce service avaient pour tâche de publier les documents relatifs à des faits de guerre, ces textes étant accompagnés de commentaires aussi sobres que possible, ou

d'explications qui reliaient tant bien que mal les citations les unes aux autres : on avait la prétention de laisser parler celles-ci, sauf à les aider de temps en temps par une intervention discrète. Puis, on les « situait » dans le temps par une analyse de l'auteur et de son époque, ou on en résumait le sens général dans une courte préface destinée à jeter de la lumière sur l'obscurité des documents originaux.

Colin excellait à condenser en quelques pages la physionomie d'un homme ou l'atmosphère de son ambiance. Il en donnait brièvement une idée très satisfaisante. En le lisant, on éprouvait toujours l'impression d'avoir compris. Il ressemblait à ces excellents professeurs dont l'enseignement lucide et méthodique inspire à leurs auditeurs la conviction qu'ils se trouvent en présence d'une science on ne peut plus facilement accessible. Hélas! en sortant de l'amphithéâtre et en étudiant ce qui a paru si lumineux, il est fréquent qu'on se heurte à une foule d'obstacles insurmontables : on a été victime d'une illusion provoquée par l'habileté d'un prestidigitateur de qui le tour de main a escamoté les obstacles.

A son adresse, Colin joignait une largeur de vues assez rare chez les militaires professionnels. Il avait des velléités de penseur. Il montrait du penchant pour les considérations philosophiques. Loin de rétrécir les questions qu'il traitait, il leur donnait de l'ampleur et de la portée. Aussi ne se contenta-t-il pas de la besogne subalterne que lui imposaient ses fonctions. Il publia divers articles qui dénotaient une érudition de bon aloi et un véritable sens historique. Mais il ne donna sa mesure qu'en 1901.

Il fit paraître, cette année-là, son beau volume sur *L'éducation militaire de Napoléon.* L'ouvrage fit sensation, et à bon droit. Il fit aussi un peu scandale, en démolissant une légende, en sapant une idolâtrie, et ce scandale ne fut pas étranger à son succès.

## I

Un secret instinct a-t-il révélé au jeune Bonaparte les secrets de la guerre, ou s'est-il préparé par un long travail, par une application soutenue, à résoudre les problèmes d'art militaire? —

Nous tâcherons de répondre à cette question en le replaçant dans son entourage, en reconstituant son époque, en nous renseignant sur ses lectures.

Cette enquête nous montre un petit Corse intelligent, ardent, réfléchi, tellement mûri de bonne heure qu'il exerce un ascendant irrésistible partout où il passe : dans sa famille, d'abord, où ses frères, même plus âgés que lui, et ses sœurs, le considèrent comme leur étant supérieur. Il entre à Brienne où la vocation ne l'a pas conduit : des raisons de convenance sociale, de situation de fortune, l'y ont amené. Il n'y apprend pas grand'chose parce qu'on n'y enseigne pas grand'chose. En ces temps reculés et un peu primitifs, où le métier d'artilleur était extrêmement rudimentaire, on ne songeait pas à initier les futurs lieutenants ou capitaines de l'arme aux complications de la grande tactique ou aux vastes conceptions de la stratégie. On s'appliquait plutôt, ayant affaire à de jeunes gentilshommes que leur pauvreté avait éloignés de la haute culture, à compléter leurs connaissances générales, pour leur permettre de faire figure dans le monde et d'y tenir leur rang d'une manière convenable. D'ailleurs, leur âge ne mettait pas les élèves en état de réceptivité pour de profondes méditations. Bonaparte avait seize ans quand il quitta l'école.

Le voici, en novembre 1785, au régiment de la Fère-Artillerie, qui tient garnison à Valence. Là, il écrit des fragments sur la Corse, sur son histoire; il ébauche un parallèle entre l'amour de la patrie et l'amour de la gloire; il s'occupe de philosophie et de politique, de finances et d'histoire générale. Rien de militaire ne paraît attirer particulièrement l'attention de ce militaire. Quand, à la fin de 1786, il part pour son île natale, il emporte une caisse de livres, parmi lesquels Plutarque, Platon, Cicéron, Cornelius Nepos, Tite-Live, Tacite, Montaigne, Raynal, Montesquieu.

Revenu en France et envoyé à Auxonne, de juin 1788 à septembre 1789, il continue à lire et analyser de nombreux ouvrages sur les peuples de l'antiquité, sur l'histoire des Arabes, de la France, de l'Angleterre, de la Prusse, de la Suisse, de Venise. Il se passionne pour la Révolution. Pour que la Corse jouisse des bienfaits de celle-ci, il s'emploie activement à cimenter l'union toute

fraîche de ce pays avec la France, et il lutte résolument contre les tendances séparatistes qui s'y font jour. Durant les derniers mois qu'il passe au régiment, de février à septembre 1791, il parle dans les clubs, il fait de la propagande, il écrit un *Dialogue sur l'amour*, et, en réponse à une question posée par l'Académie de Lyon, il rédige une dissertation sur les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur.

En résumé, lorsqu'il quitte la vie de garnison pour la dernière fois en 1791, l'art militaire n'a tenu qu'une place tout à fait secondaire, semble-t-il, dans ses préoccupations et ses travaux de Valence et d'Auxonne.

Ses séjours au régiment ont été de dix, quinze et six mois. Ses journées étaient prises presque entièrement par le service : manœuvre le matin, séances de l'école l'après-midi. Il a appris là tout son métier d'artilleur, et à fond ; il a appris les mathématiques, dont il n'avait que des notions, la mécanique, la physique, la chimie, l'astronomie; on sait qu'il a lu plusieurs ouvrages de droit romain ; nous avons énuméré ses études d'histoire, de politique, de philosophie, ses œuvres d'imagination. Ne voilà-t-il pas déjà une somme de travail prodigieuse pour être accomplie dans les soirées, les nuits, si l'on veut, que lui laissait le service?

. . . . . .

Bref, nous ne pouvons pas prouver par un argument positif, péremptoire, que Bonaparte s'est peu occupé de questions militaires dans ses heures de loisir à Auxonne ; mais tout ce que nous savons concorde parfaitement pour en donner la conviction.

En revanche, tout ce qu'il faisait et tout ce qu'il lisait devait ramener son attention sur l'art de la guerre. On arrive donc à cette conclusion, que Bonaparte ne s'est pas adonné spécialement aux études militaires, mais qu'il s'est formé en lui une conception plus ou moins complète de ce que sont un combat, une armée, et la guerre même.

Il a puisé les éléments de cette conception dans les idées qui flottaient autour de lui. Il n'a pu se dispenser de connaître, ayant été sous la direction immédiate du maréchal de camp baron du Teil, l'*Usage de l'artillerie nouvelle*, du chevalier du Teil. On ne sait s'il a eu entre les mains l'*Essai sur l'influence de la poudre à canon*, de Mauvillon, et les *Éléments de la guerre*, de Bosroger; mais, dans les mémoires qu'il a rédigés en 1794, il a reproduit des passages entiers des œuvres de Feuquières et de Guibert (*Essai*

*général de tactique*). Il a toujours fait grand cas de ce dernier ouvrage; devenu général, il ne s'en sépara jamais; il l'emportait toujours avec lui, disant que c'était « un livre propre à former de grands généraux ». Guibert avait mis l'art militaire à la mode en y introduisant des considérations étrangères au métier des armes, ce que son rival Mesnil-Durand releva, avec ironie, en ces termes :

En s'unissant à la politique et à la philosophie, la tactique a pris la peine de se rendre plus universellement intéressante; elle a, par ce moyen, pénétré jusqu'aux cabinets des avocats et aux toilettes des femmes; notre art sublime s'est trouvé mêlé aux caquets du public.

Ce mélange de métaphysique et de technique n'était pas pour déplaire au jeune rêveur qui n'était pas encore exempt d'idéologie et qui devait ne jamais cesser d'être mégalomane. D'ailleurs, ce rêveur était un fougueux révolutionnaire, et l'œuvre du célèbre théoricien militaire renfermait des hardiesses de nature à séduire son esprit. Des hardiesses politiques d'abord : l'auteur mettait résolument la patrie au-dessus du roi; il proclamait qu'un jour viendrait où les sujets de naguère ne voudraient plus s'appeler que « citoyens », et que ce jour-là serait pour eux le « jour de gloire ». Des hardiesses militaires, aussi : car on y lisait des passages du genre de celui-ci :

Supposons, d'un côté, une armée surchargée d'embarras, malhabile à manœuvrer, telle enfin que sont les nôtres; et, de l'autre, une armée bien constituée, manœuvrière, commandée par un général qui ait médité toutes les ressources de la tactique. L'une cherchera des positions, y mettra toute sa confiance, se remuera difficilement et avec lenteur.... L'autre sera légère et maniable, capable de mouvements hardis, de marches rapides et forcées; elle sera toujours sur l'offensive, ne s'enfermera presque jamais dans ses positions, et méprisera celles qu'on voudra lui opposer.

Cette idée d'action rapide anime les écrivains de l'époque; ils souffrent visiblement de n'avoir que des armées « surchargées d'embarras » et « malhabiles à manœuvrer ». Ils souhaitent qu'elles deviennent plus souples, plus légères, plus maniables. Et ils s'y efforcent en les organisant mieux, en constituant des divisions, c'est-à-dire en fractionnant le commandement, en répartissant la

masse des troupes en éléments indépendants. Mais, si on arrive ainsi à une amélioration indéniable, que d'autres obstacles subsistent dont on ne voit pas le moyen de déblayer le terrain : ils résultent du recrutement de l'armée. Le soldat est un mercenaire qu'on n'a enrôlé qu'en lui promettant un certain bien-être; on doit tenir les engagements qu'on a pris envers lui, et on n'est jamais sûr de sa fidélité. D'où, une double nécessité : empêcher les désertions, et, pour y arriver, garder toujours tout son monde en formations denses, faciles à surveiller, éviter le voisinage des forêts propices aux évasions, s'abstenir des marches de nuit, l'obscurité rendant toute surveillance impossible; d'autre part, satisfaire aux besoins du troupier, le bien habiller, le nourrir régulièrement, l'abriter sous des tentes : on ne peut attendre de lui qu'il consente à coucher à la belle étoile, qu'il veuille bien bivouaquer; et il serait imprudent de le loger chez l'habitant.

Du jour où le mercenaire de la royauté a été remplacé par le citoyen, par le volontaire de la République, voyez comme tout se simplifie : les étapes se font rapidement, car on sait que les traînards rejoindront, et on n'est pas obligé de ralentir l'allure pour empêcher les rangs de s'égrener; on a affaire à des gens qui s'inquiètent peu de ne pas manger, et on peut donc s'éloigner de ces magasins autour desquels gravitaient les opérations sous l'ancien régime; on n'a plus besoin d'un énorme charroi pour transporter des tentes. Bref, la transformation que souhaitait Guibert s'est opérée, et le jeune génie de Bonaparte trouvera, sans s'en rendre compte, les conditions appropriées à son tempérament, à son activité, à son génie. Il se sent en main des troupes « capables de mouvements hardis, de marches rapides et forcées », qu'il pourra tenir toujours sur l'offensive. Comment n'en profiterait-il pas, surtout pour attaquer des adversaires qui, eux, n'ont pas ces mêmes raisons d'allégement et qui sont alourdis par des nécessités matérielles aussi bien que par des causes d'ordre moral?

Le capitaine Colin a eu le tort, je crois, de ne pas tenir assez compte de ces dernières. Il les a systématiquement négligées, d'abord parce qu'il trouve difficile de les analyser, et ensuite parce

qu'il préfère le palpable à l'impalpable. Quoique mathématicien, il ignore que des quantités imaginaires peuvent donner des produits réels, ou il croit que c'est un fait exclusivement vrai dans le domaine de l'algèbre, non dans les problèmes de la vie. Aussi se refuse-t-il à « faire intervenir les forces morales » si des explications d'une autre sorte suffisent, et il les cherche, ces explications, dans les perfectionnements apportés à l'armement ou au réseau routier. Il ne remarque pas que nous n'avons pas à *faire* intervenir, ou non, les forces morales : nous avons à démêler si elles interviennent, ou non. Les perfectionnements apportés au fusil et au canon, le développement du réseau routier, après 1786, n'ont pas été tels que l'armée se soit trouvée, dix ans plus tard, dans des conditions sensiblement différentes. Ces changements ont contribué à augmenter la puissance et la mobilité des troupes, soit; mais ils se sont produits petit à petit, sans constituer une modification brusque comme l'a été, après 1789, le changement de mentalité de l'armée. Et cette transformation dans le moral, au surplus, s'est traduite par des faits. La suppression des magasins, la rapidité des étapes, la substitution des bivouacs aux camps, tout cela, qui est d'ordre matériel, dérive d'une cause d'ordre moral. Et il est regrettable qu'un penseur comme Colin ait répugné à l'admettre.

La phobie qu'il éprouve pour l'intangible a donné à son œuvre une certaine infirmité; elle en est devenue boiteuse; la prédominance du physique sur le spirituel lui enlève son aplomb. Il n'y a pas équilibre dans ses parties.

Le livre, par surcroît, est médiocrement composé. Il se ressent de la facilité de travail de l'auteur. On devine que celui-ci, plein de son sujet, se fiant à la sûreté de sa mémoire et à l'étendue de son érudition, se laisse aller au plaisir d'improviser, sans se soucier des redites qui en résulteront.

Et il y a un autre plaisir auquel Colin ne résiste pas : c'est d'entamer des polémiques et de contredire. Le général Pierron fait remonter au maréchal de Maillebois l'idée maîtresse du plan de la campagne d'Italie, et il donne d'assez forts arguments en faveur de cette thèse. Divers théoriciens, dont von der Goltz,

prétendent que la Révolution a donné essor à une forme de tactique nouvelle et plus libre. Plusieurs écrivains affirment que l'étude des campagnes des grands capitaines a formé l'esprit du jeune Bonaparte. Contre ces opinions et beaucoup d'autres, Colin s'inscrit en faux. Et parfois la rigueur de sa démonstration laisse à désirer. J'en prendrai un exemple dans le débat sur lequel j'ai déjà insisté.

Certains historiens déclarent que la Révolution française a régénéré l'esprit de la guerre; ils voient un abîme entre les guerres royales, entreprises pour conquérir quelque place ou quelque province, et la guerre nationale, où l'on ne vise qu'à triompher de l'ennemi. De cette différence profonde dans l'objet des opérations résulterait, d'après eux, une différence non moins grande dans la manière de les conduire, et ils concluent que, si les guerres du XVIIIe siècle ont été lentes, et celles de Napoléon d'une rapidité foudroyante, c'est que là on avait des préoccupations mesquines, des « objectifs géographiques, et ici des passions ardentes nées de l'enthousiasme révolutionnaire ».

Ainsi présentée en termes vagues, et appuyée de quelques discours sonores sur la toute-puissance du sentiment national, cette thèse a un côté séduisant et quelque apparence de raison; mais qu'on songe aux personnages à qui elle s'applique, et on en sentira aussitôt toute l'inanité. Croira-t-on sérieusement que Louis XIV, Guillaume d'Orange, Frédéric, Marie-Thérèse, pratiquaient de parti pris un genre de guerre lent et anodin, qu'ils avaient fait l'énorme dépense de lever et armer des troupes, pour n'en rien tirer, et que, s'ils avaient su la manière d'écraser plus promptement leurs ennemis, ils auraient hésité à y recourir? Ne mettaient-ils pas assez d'acharnement dans leur politique pour dédaigner de s'attarder devant des places ou des quartiers d'hiver, s'ils avaient pu frapper au cœur, directement, les puissances rivales? La vérité, c'est que les procédés militaires du siècle les forçaient à temporiser, à surseoir à la solution décisive, et cela en raison de l'impuissance des armes, non du formalisme ou du scepticisme des généraux.

Ceux-ci formaient la plus merveilleuse pléiade de grands capitaines dont l'histoire fasse mention, et quel contraste stupéfiant, quand on dresse la liste de ces héros, des Condé et des Villars, contre la légende qui peint la guerre d'autrefois comme volontairement molle et insignifiante !

Le désir de vaincre animait les souverains, les généraux et les soldats, aussi bien que dans les moments du plus grand enthousiasme révolutionnaire. Chacun apportait à la guerre une suprême énergie, et jamais on ne

se battit avec plus de fureur que nos soldats de la vieille France : ils savaient que, à chaque rencontre, *le tiers des combattants était sacrifié.* Comment oublier Rocroy et Fribourg, et Malplaquet et Denain, et ces terribles combats de montagne des Chevert et des Givry? Ces hommes, que la France envoyait par centaines de mille aux frontières, c'était d'ailleurs souvent des recrues ou des miliciens, levés tout à coup pour la guerre, et qui, sans pain ni souliers, vêtus d'un pauvre sarrau de toile, faisaient la retraite de Prague ou l'attaque de Pierrelongue. Ceux-là sont bien les aïeux des volontaires nationaux de 1791; leurs petits-fils ont pu parler davantage de la patrie; la défendre mieux, jamais!

Quand on se bat avec une pareille énergie, on ne fait pas traîner les opérations de parti pris. Si les marches de guerre sont lentes, si on ne se lance pas à corps perdu dans la bataille, c'est qu'on y est rigoureusement forcé par l'état rudimentaire de l'armement. Les moindres obstacles arrêtent l'offensive, et obligent le soldat le plus ardent à ronger son frein.

Rejetons donc cette distinction entre la guerre *royale* et la guerre *nationale.*

J'ai tenu à reproduire ce chaleureux plaidoyer à cause de son éloquence. Il m'a semblé aussi qu'il serait déloyal de ne pas laisser à mon adversaire toute liberté pour développer sa défense. Il montre que c'est une force inéluctable qui a empêché les devanciers de Napoléon d'imprimer aux opérations la rapidité et la violence qu'il a su leur donner. Mais montre-t-il que la transformation de l'armée royale en armée nationale n'a pas contribué à le lui permettre? Ce n'est pas parce que les troupes défendaient une cause différente, parce qu'elles avaient d'autres objectifs, parce qu'elles avaient un moindre souci de leur conservation personnelle. C'est parce que, recrutées dans un autre milieu, par d'autres moyens, elles avaient moins d'exigences, plus de véritable docilité, plus d'intelligence aussi et de bonne volonté consciente. Mais il y aurait mauvaise grâce à insister, puisque la réplique n'est plus possible, hélas!

J'ai hâte de dire d'ailleurs que, en dépit des réserves que j'ai cru devoir présenter, ce gros volume se lit avec infiniment de plaisir : il est plein d'aperçus nouveaux, il nous promène à travers un passé que nous connaissons mal et qui mérite d'être connu, il émet des opinions justes et des jugements que leur modération rend sympathiques, il contient assez d'idées générales

et de pensée pour être « universellement intéressant ». Et je ne veux pas dire qu'il aurait dû pénétrer « jusqu'aux cabinets des avocats et aux toilettes des femmes » ; mais il est parvenu jusqu'au grand public, qui lui a fait bon accueil, et à bon droit.

## II

Bien plus ferme dans sa contexture me semble être le volume relatif à la campagne de 1796-1797 en Italie. Ce sont six études qui se font suite et dont la réunion donne une vue d'ensemble non pas des opérations, mais simplement du rôle de Bonaparte dans ces opérations. Il est le centre autour duquel gravite intentionnellement la narration. L'auteur, toujours[1] préoccupé de déterminer la nature du génie de ce grand homme de guerre, d'en découvrir les premières manifestations, ne s'est pas proposé, dans son exposé, de présenter un historique complet : il ne s'appesantit pas sur les plans et les mouvements des alliés ; il ne fait pas le récit des combats livrés à Montenotte, à Dego, à Saint-Michel, à Mondovi ; il s'est borné à retenir les détails capables d'expliquer et de mettre en lumière les résolutions du général en chef.

Il juge celui-ci très librement, d'ailleurs, sans cacher les fautes qu'il a commises, son inexpérience, les difficultés qu'il s'est attirées et dont lui-même a reconnu qu'il était responsable pour une part. C'est ainsi qu'il n'a pas su profiter des mauvaises manœuvres du prince Charles, qui s'est montré inférieur à Beaulieu et à Wurmser.

> Il a fait des fautes à tous les pas, et extrêmement grossières ; il lui en a coûté beaucoup, mais il lui en aurait coûté bien davantage si la réputation qu'il avait ne m'en avait imposé à un certain point et ne m'avait empêché de me convaincre de certaines fautes que j'apercevais, en les supposant dictées par des vues qui, dans la réalité, n'existaient pas. (Lettre du 25 mars 1797 au Directoire.)

En d'autres termes, il avait commis une erreur de psychologie en surévaluant son adversaire et en attribuant à ses actes des desseins qui, en fait, n'étaient pas ceux qui l'avaient fait agir.

1. Ou plutôt « déjà ». Car ces études sont antérieures au volume dont je viens de parler.

Autre défaillance, — d'ordre technique, celle-là, — dont les conséquences furent graves : si, en avril, le général en chef de l'armée d'Italie a réglé avec un soin scrupuleux les mouvements de son quartier général, si, le 9, le 10, le 11, il s'est posté à Savone et à la Madone, épiant l'ennemi, tenant sa riposte prête, si, ayant compris que, le 29, il peut en toute sécurité poursuivre Beaulieu, il s'est porté de sa personne à l'avant-garde, où il juge que sa place est marquée désormais, il se départit, en juillet, de cette rigoureuse vigilance, et toute la campagne s'en est ressentie. L'historien est à la fois sévère et juste en lui reprochant cette négligence. Bonaparte est sorti à sa gloire d'une situation des plus critiques, dit-il, « mais il n'aurait jamais dû s'y trouver. Il traite de criminel, et non de malheureux, le général qui perd sa ligne d'opérations ; celui qui risque de la perdre est donc au moins imprudent. Si, en effet, on n'est pas toujours responsable des suites d'une bataille perdue, on ne peut imputer au hasard les malheurs qui se produisent avant l'engagement. La disproportion des forces n'est pas même à invoquer, car c'est évidemment une faute que de persister dans une lutte inégale. Mais tel n'est pas le cas ici. » La comparaison des effectifs disponibles montre que Bonaparte — et il le sait — n'est pas en état d'infériorité. Sa situation n'est pas plus défavorable qu'elle ne le sera en janvier 1797, à la veille de la bataille de Rivoli. Pourquoi donc alors devient-elle subitement désespérée? C'est parce que, à l'heure de l'attaque, il n'est pas à son poste de commandement, ou que, si on préfère, son poste de commandement n'est pas là où il devrait être. Le 28 et le 29, pendant qu'on se bat aux avant-postes, il se trouve à Brescia, position excentrique où les renseignements lui arrivent difficilement, alors que, sachant l'offensive de Wurmser imminente, c'est près de Peschiera, ou tout au moins de Vérone, qu'il aurait dû s'établir.

Bien que les tours de force accomplis ensuite aient sauvé l'armée et la victoire, ils n'ont pu compenser cette négligence initiale. Wurmser, en effet, si bien battu qu'il ait été, a atteint son but essentiel : délivrer Mantoue, au moment précis où le siège tirait à sa fin.

Gouvion Saint-Cyr et Clausewitz ont déjà critiqué Bonaparte,

dans cette circonstance. Le grand théoricien prussien a fait remarquer très justement qu'il y avait deux résultats à obtenir qui n'ont été obtenus ni l'un ni l'autre : battre l'ennemi et couvrir le siège. On en vient alors à se demander si la tâche était impossible ou si une faute a été commise. Colin estime, pour sa part, que la faute a été, non pas d'abandonner Mantoue, mais de se laisser acculer à la nécessité de l'abandonner. La prise de cette place, d'après lui, n'était pas le but des opérations : elle n'était que d'un intérêt secondaire « en comparaison du salut de l'armée ; un général audacieux peut sacrifier quelques chances de succès à l'espoir d'obtenir de plus grands avantages ; mais la communication est une chose sacrée, dont la sécurité doit être rigoureusement garantie ». Or, c'est pour assurer la sienne que le commandant en chef de l'armée d'Italie s'est décidé à lever le siège. Il n'est donc pas blâmable.

Dans cet esprit d'équité qui pousse l'historien à se rendre compte des insuffisances de son héros, tout aussi bien que de ses qualités, on reconnaît la modération qui caractérisait Colin, son désir de justice, sa profonde probité : mais peut-être son amour de la contradiction le pousse-t-il à de petites querelles de mots. On a eu tort, dit-il, de prétendre que la nouvelle de l'arrivée d'une armée ennemie descendant du Tyrol en Italie et menaçant d'envelopper les troupes de Bonaparte, a plongé celui-ci dans le désespoir, l'a démoralisé. l'a décontenancé : il n'a été qu'embarrassé. « Le défaut de renseignements précis sur les forces et les emplacements des deux corps ennemis le laisse sans doute dans une perplexité qu'Augereau a pu prendre pour de l'inquiétude. » Perplexité, soit. Mais une profonde perplexité ne peut-elle pas avoir des conséquences pires qu'une inquiétude légère? Peu importe, d'ailleurs. Il me suffit d'avoir montré quels scrupules l'auteur des *Études sur la campagne de* 1796-1797 apporte dans le choix des expressions dont il se sert.

Et, pour montrer la maîtrise de son talent, la sûreté de son jugement, je n'ai qu'à reprendre les conclusions de son premier chapitre (*Montenotte et Cherasco*), d'une dialectique si forte et si convaincante.

Tout d'abord, il y est rappelé qu'une légende s'est établie qui donne une idée fausse de cette célèbre et admirable campagne. Il faut s'en dégager si on veut voir la réalité et en tirer des enseignements. L'opinion publique considère Bonaparte, alors âgé de vingt-six ans, comme un génie imparfait, agissant dans la fougue et l'inexpérience de la jeunesse, et elle attribue à son impétuosité mal réglée la rapidité, la hardiesse, la complexité apparente de ses opérations.

Erreur, nous dit Colin. Sa vivacité même est voulue et calculée. Elle est, écrivait-il dès 1795 au Comité de salut public, « le plus sûr garant du succès ». Le 11 octobre 1796, il écrira au Directoire : « Dans l'incertitude du genre de guerre que je ferai et des ennemis qui pourront m'attaquer, je n'oublie aucune hypothèse, et je fais, dès aujourd'hui, tout ce qui peut me favoriser. » C'est donc par prudence, non par impuissance à se modérer, qu'il agit avec célérité[1], avec une célérité d'ailleurs plus apparente que réelle, conformément à la théorie que Guibert a formulée et dont on a vu plus haut les difficultés d'application.

Est-ce dans l'excitation causée par l'approche de l'ennemi que, le 11 avril, après l'engagement de Monte Negino, il expédie en toute hâte les ordres de mouvement à ses divisions?

Pas le moins du monde : les Autrichiens ont beau être à Montenotte depuis huit jours, il n'a pas ébranlé son armée; il est arrivé le 9 à Savone, et il a vu venir. Le 11, dans la journée même, il n'a pas attendu les rapports des avant-postes pour prévenir Augereau de se tenir prêt à partir; mais il a attendu le soir pour le mettre en mouvement. Donc, aucune hâte : de la circonspection. Et il ne sort de son impassibilité qu'exceptionnellement, pour agir alors d'une façon foudroyante, comme lorsqu'il ordonne l'attaque du 21 pour surprendre les Sardes en flagrant délit.

1. « Lorsqu'une question grave se présentait à l'esprit de Napoléon, il l'examinait sous toutes ses faces, avec cette grande perspicacité qui, pour le génie, est le coup d'œil de l'aigle, et, dès qu'il en avait reconnu les avantages, sa décision avait la rapidité de la foudre. C'est cette promptitude dans l'exécution qui a fait croire aux observateurs superficiels qu'il se laissait aller à la fougue de ses passions, et qu'il donnait trop au hasard. » (Général GOURGAUD, *Napoléon et la Grande Armée en Russie*, livre IV, chap. IV.)

Même la victoire ne lui fait pas perdre l'entière possession de soi. Le 12, il remporte à Montenotte un succès éclatant. Son ardeur va-t-elle l'entraîner sur le théâtre de l'engagement?

Non : le combat n'est déjà pour lui qu' « une partie de très vastes combinaisons ». Il détourne ses regards de Montenotte, et suit Joubert à Carcare, bifurcation des routes de Turin et de Milan, où se concentre pour lui l'intérêt de la campagne. Là, il s'arrête cinq jours; car c'est la position centrale d'où il pourra frapper son adversaire, jusqu'à ce que Beaulieu soit contraint d'abandonner la lutte.

Le 17, il attaque Colli; mais, comme il croit nécessaire de faire encore surveiller les Impériaux par Laharpe, il garde son quartier général à Salicetto, au centre de ses divisions.

Ce n'est que le 20 qu'il se porte sur la ligne de bataille, n'ayant plus aucune préoccupation qui le retienne du côté de Savone et d'Acqui.

Donc, aucune précipitation inutile, aucune imprudence motivée par la pétulance juvénile, par la griserie du triomphe, par l'impatience de l'action. Au contraire : une vue nette du devoir, une exacte évaluation de la situation, un sentiment juste de la place à occuper, et, en même temps, une fois la décision prise et l'ère des hésitations définitivement close, un foudroyant essor sur la proie à capturer, sur le but à atteindre. J'ai dit que, à partir du 29, sa marche sur les talons de Beaulieu étant devenue une poursuite, il brûle deux étapes pour rejoindre son avant-garde, et qu'il ne quitte plus celle-ci, tant que sa présence y est nécessaire.

Tout cela, Colin, jeune officier de trente ans, débutant dans l'histoire militaire, l'a discerné avec une remarquable netteté de coup d'œil, et l'a montré avec une remarquable netteté d'expression, en apportant, lui aussi, dans ses jugements une pondération, une sagesse et une indépendance qu'on ne retrouve pas toujours chez les admirateurs de Napoléon, et qui lui font grand honneur.

Il a su reconnaître ce qui caractérise essentiellement la « manière » du maître ; il a bien vu que, dans ses grandes lignes, le plan du commandant en chef de l'armée d'Italie est fondé sur les principes mêmes qu'il appliquera lorsqu'il sera dans tout l'éclat de sa gloire, — ce qui a, d'ailleurs, donné à penser que sa doctrine de guerre était arrêtée de bonne heure et que même elle était comme innée

en lui. Une de ses idées maîtresses est que la bataille n'est qu'un épisode de la guerre, au lieu d'en être l'objet, et que la guerre n'est pas un tout, en soi, mais que c'est une partie de la politique. Clausewitz a fort bien mis en lumière cette subordination des opérations militaires à une pensée plus haute. On la trouve déjà en 1796. C'est des nécessités politiques et de la situation géographique, que Bonaparte, par des raisonnements simples et puissants, tire la détermination de ce qui doit être l'objet de la campagne. Cet objet, il ne cessera, dès lors, de l'avoir toujours sous les yeux, et toutes ses actions y tendront. Dans chaque engagement, il y aura une « pensée de la bataille » qui l'orientera vers le résultat général, dût cette orientation le conduire à un insuccès partiel comme l'échec momentané qu'il accepta de subir sur la Cursaglia, le 21 avril.

Le but qu'il poursuit est de la même nature que dans ses autres campagnes. Il menace Turin comme il menacera Vienne, Berlin, Madrid, Moscou, en devançant l'ennemi sur la route directe.

Il sépare les Sardes des Autrichiens comme il séparera ceux-ci des Russes en 1805 ou les Prussiens des Anglais en 1815.

Il ne cherche pas la victoire dans l'attaque de front : quand son ennemi est rassemblé, il le déborde, menace sa ligne d'opérations ; c'est ainsi qu'il a fait évacuer Toulon par les Anglais, Saorge par les Piémontais, qu'il retient ceux-ci à Mondovi, qu'il écarte les Autrichiens de Cairo, qu'il fait évacuer Ceva, Saint-Michel. C'est ainsi que le moindre combat fait tomber entre ses mains 3 000 prisonniers. Jamais il n'agira autrement.

Si ses ennemis sont divisés, il se jette dans une position centrale et frappe tour à tour ses deux adversaires ; à ce point de vue, Montenotte est l'analogue de Castiglione, de Rivoli, d'Austerlitz, de Montmirail et de Ligny.

Il cherche donc dans la victoire plus que la victoire même, et, dans cette première campagne, il agit cependant avec une mesure parfaite et ne cède à aucune tentation. Le jour de Montenotte, il aura 25 000 hommes sous la main jusqu'à l'heure décisive ; le lendemain, toute son armée est concentrée entre Carcare et Cairo, et reste ainsi jusqu'au 15 avril. Quand il est obligé de détacher des divisions pour surveiller Beaulieu, elles sont à 10 ou 12 kilomètres du corps de bataille. Chacune d'elles peut être rejointe par toutes les autres pour une action décisive. Son armée est toujours réunie et n'a qu'une ligne d'opérations.

Ce n'est pas seulement un acte de prudence, c'est une révolution complète dans l'art de la guerre, et son génie s'y montre tout entier.

Ces corps détachés dans les directions intéressantes ou dangereuses pour protéger ou renseigner l'armée sans s'en écarter, nul n'en avait connu l'usage, et il est déjà systématique chez Bonaparte. Il a, du premier coup, tiré tout le parti possible de l'instrument nouveau que la Révolution lui a donné[1].

Il le manie avec une perfection consommée, détachant et rappelant ses divisions à point nommé, utilisant dans une action commune deux forces en apparence contradictoires, la souplesse du principe divisionnaire et la puissance d'un commandement unique.

Il n'est pas un mouvement, pas une disposition, qui soit livré au hasard ou qui contrevienne aux principes qu'il affirmera plus tard. Il est donc en pleine possession de son génie.

Il n'est pas une partie de l'art de la guerre qu'il n'ait élucidée. Qu'il s'agisse de l'organisation des lignes d'étape, de l'emploi de la cavalerie, il a médité sur tout, s'est fait une opinion qui ne variera plus et que nul dans sa génération n'a su concevoir avant lui. Il organise sa cavalerie en divisions pour en tirer de plus grands effets dans la plaine, mais il en détache des fractions auprès des divisions d'infanterie pour le service de reconnaissance.

Enfin, il possède au suprême degré une science que nul ne partage avec lui, la science du commandement. Rien n'est plus digne d'être étudié que les emplacements choisis pour le quartier général, les mesures prises pour assurer l'arrivée opportune des renseignements et des ordres. Il règle avec un soin particulier ses mouvements personnels, de manière à se tenir à portée de toutes ses divisions, et sans tenir compte des émotions du moment. Celles-ci n'existent pas pour Bonaparte : c'est le raisonnement seul qui le guide.

Il est singulier que, faute de renseignements, on ait pensé quelquefois qu'il n'était pas au courant des détails d'organisation et de commandement de son armée[2].

On a prétendu aussi que la fortune l'avait merveilleusement servi, ainsi

1. Enregistrons cet aveu, que l'*Éducation militaire de Napoléon* semble avoir voulu retirer. Oui, la Révolution nous a donné un instrument nouveau. Et le mérite du jeune général a été de concevoir le mode d'emploi nouveau qui s'en accommodait. J'ai expliqué qu'il y était préparé par les théories des écrivains militaires novateurs, comme Guibert, dont les écrits faisaient autorité.

2. Clausewitz, en effet, a fait remarquer que, dans ses récits de Sainte-Hélène, Napoléon paraissait ignorer si c'était sous Masséna que Ménard servait à Montenotte. Mais, d'abord on sait qu'il lui arrivait de confondre les noms; d'autre part, il avait pu oublier, après plus de vingt ans, ce détail que son interlocuteur (Montholon) a cherché ensuite à se procurer. C'est, en effet, une question relative à cet objet qui a frappé défavorablement l'écrivain prussien.

que l'initiative de ses subordonnés. Or, il ne s'est pas écoulé de journée sans qu'il survînt quelque incident fâcheux. C'est une brigade envoyée malgré lui à Voltri ; c'est une armée entière hors d'état de marcher, sans armes, sans convois; c'est tout le corps de bataille manquant, le 12, au rendez-vous d'Altari; Laharpe et Dommartin n'arrivant pas à temps, le 13; les renforts envoyés à Beaulieu, puis les cinq bataillons de Wukassovitch s'établissant à Dego par hasard en faisant perdre trois jours à l'armée d'Italie; c'est l'impossibilité de se ravitailler malgré tous les ordres donnés, le pillage et le désarroi qui en sont résultés, les échecs du 15 et du 19. Si les fautes de ses ennemis l'ont souvent aidé, souvent aussi le hasard les a fait tourner contre lui, et l'on ne peut dire que la chance lui ait été constamment favorable.

Mais il a su parer à tout, et c'est surtout dans cette première campagne qu'il a mérité ce jugement, formulé plus tard par lui-même :

« Tous les plans de campagne de Bonaparte ont un caractère particulier d'audace et de prudence que les militaires ne sauraient trop admirer. »

Cette page magistrale donne la mesure de la rectitude d'esprit du jeune auteur. Nul mieux que lui n'était digne de prendre pour objet de ses études le plus grand homme de guerre que le monde ait connu. C'est autour de celui-ci que tous ses travaux ont tourné (sauf peut-être son *Annibal en Gaule*[1] : encore n'est-il pas sûr que ce ne soit pas le passage des Alpes de 1796 qui l'ait déterminé à élucider les mystères qui existent sur celui de l'an 246 avant l'ère chrétienne). Même quand il a voulu se dégager de l'emprise du dogme napoléonien pour envisager ce que serait la guerre au xx^e^ siècle, il n'a pu se libérer de la fascination qu'il avait subie, et ses conclusions en ont été viciées.

## III

Les lecteurs de la *Revue des études napoléoniennes* n'ont sans doute pas oublié les deux articles qu'elle a publiés de lui : la *Place de Napoléon dans l'histoire militaire* (livraison de janvier-février 1913), la *Bataille de Montmirail* (livraison de mai-juin 1914) où il donnait une interprétation neuve et hardie d'une énigme qui

1. Exception faite aussi pour un opuscule relatif à sa spécialité d'artilleur, un *Manuel pratique de tir de campagne.*

s'était présentée à lui lorsqu'il voulut étudier la campagne de France.

Peut-être n'a-t-on pas oublié non plus que, profitant de l'indépendance très grande dont on jouit ici, même à l'égard des plus éminents collaborateurs de la Revue, je n'ai pas caché la déception que m'avait causée la publication, dans la collection des *Grands hommes de guerre* entreprise par la librairie Chapelot, d'un *Napoléon* rédigé par mon jeune camarade. Avec une vivacité qu'explique l'estime dans laquelle je le tenais, je lui ai reproché d'avoir négligé le côté psychologique de son sujet pour n'en considérer que le côté historique. J'ai déjà dit à plusieurs reprises que, surtout quand il s'agit de lire le livre indéchiffrable de l'avenir, on risque d'y voir moins clair après qu'on a trop longtemps contemplé le passé, de même que, après avoir contemplé le soleil dans tout son éclat, l'œil promène une tache sombre, une sorte de disque opaque, sur tous les objets sur lesquels il cherche à se poser. En tout cas, le passé ne doit pas seulement nous intéresser par les faits dont il nous fournit la connaissance. Rien n'est plus passionnant, rien n'est plus instructif et plus profitable que de démêler la cause de ces faits. Et elle est dans le cœur de l'homme, cette cause : elle est dans les « forces morales » dont J. Colin avait le tort, je crois, de méconnaître l'importance. Il en écartait presque systématiquement l'examen, sous prétexte qu'il s'agit là d'un facteur vague et incertain, dont l'analyse est malaisée. Il n'a certes pas nié le rôle des impondérables ; il en a même eu nettement conscience ; mais il a reculé devant leur étude, la trouvant trop délicate et décevante. Excuse médiocre !

D'ailleurs, on professe les théories qui répondent au tempérament qu'on a, et il est bien certain que Colin, avant de proclamer qu'on a une regrettable tendance à tout expliquer par les forces morales, avait peu de goût pour céder à cette tendance. Non certes qu'il manquât de finesse ; mais, ayant plus de puissance que de finesse, il n'aimait pas s'attarder à démonter les rouages de l'âme, à se pencher, une loupe à la main, sur ses menus engrenages, et à en isoler les complexes organes moteurs. Il était mieux à son affaire, comme on dit, dans les problèmes de technique pure, dans les

questions pratiques de tir, ou lorsqu'il lui fallait interpréter un texte de Polybe, ou lorsqu'il y avait à découvrir les erreurs d'une carte de Cassini. Il était sollicité par les mystères qu'on peut appeler tangibles. C'est un érudit qui a du bon sens; c'est un homme d'archives qui a l'esprit pratique. Il n'a rien d'un rêveur, et c'est ce qui le rend peu apte à imaginer ce que sera demain. Il se plaît à ce qui est précis et certain. Son éducation scientifique et son éducation historique l'y incitent, en le détournant de bâtir sur des nuages l'édifice de la guerre future. Aussi les conclusions de ses *Transformations de la Guerre* sont-elles fort contestables, quoique traversées de lueurs éclatantes qui jettent un éclat éblouissant sur certains coins de l'obscur devenir.

Nous retrouvons les mêmes lambeaux de prophéties dans son dernier ouvrage (*Les grandes Batailles de l'Histoire*) qu'il convient de mentionner ici parce qu'il y est parlé d'Iéna, de Waterloo et de Gravelotte, et que donc il y est touché à l'histoire militaire du premier Empire et du second.

Pourquoi ces trois batailles-ci, au lieu de trente ou quarante autres qui, au cours des mêmes périodes, eurent autant de retentissement, déterminèrent d'aussi graves conséquences, ou comportent d'aussi substantielles leçons d'art militaire?

L'auteur en donne une série de raisons qui, en vérité, ne paraissent guère valables et convaincantes. La meilleure est peut-être qu'il connaissait particulièrement ces batailles, et qu'il prenait plaisir à les raconter. Au surplus, le récit qu'il en donne n'a-t-il rien d'original. Il ne cache pas que les éléments de sa narration proviennent, pour Iéna, des *Études tactiques sur la campagne de 1806*, par le capitaine Bressonnet, — pour Waterloo du très contestable « *1815* », par Henry Houssaye, du *Napoléons Untergang 1815*, par Lettow-Vorbeck, et de *The Campaign of 1815 chiefly in Flanders*, par le lieutenant-colonel James, — pour Gravelotte, de la *Manœuvre de Saint-Privat*, par le général Bonnal. Certainement, ce dernier ouvrage n'égale pas le premier, qui fait honneur à la littérature militaire contemporaine. M. Gabriel Hanotaux a dit de notre regretté collaborateur qu'il était « un écrivain militaire de premier ordre, peut-être le premier historien

militaire qui ait vécu de notre temps », cet éloge très mérité peut s'adresser à l'auteur des *Études sur la campagne de 1796-1797*, plus qu'à l'auteur des *Grandes Batailles de l'Histoire*.

Cette dernière publication a, du reste, contre soi, de dériver d'une idée préconçue due au prestige de la doctrine napoléonienne qu'il a jugée librement, ou plutôt qu'il a voulu juger librement, qu'il a cru juger librement. Malheureusement, il en était trop profondément pénétré pour rester aussi impartial qu'il le désirait et qu'il se l'imaginait. On ne vit pas pendant vingt ou vingt-cinq ans dans l'intimité d'un des plus grands fascinateurs que le monde ait connus sans céder à l'éblouissement de sa gloire. Imbu des enseignements du maître, Colin écrit :

> Il faut se le répéter sans cesse et y revenir toujours : *Rien n'a d'importance à la guerre que la bataille*. Tous les incidents, tous les succès partiels, les incursions, n'ont d'intérêt que s'ils contribuent au succès dans la bataille, car celui qui sera vainqueur dans la bataille sera maître de la situation et effacera tout d'un coup les mêmes avantages acquis par son adversaire.

« Rien n'a d'importance à la guerre que la bataille. » C'est l'auteur qui souligne cette phrase. Elle constitue la raison d'être de la série des monographies qu'il a rédigées en 1913-1914 et qu'il a réunies en volumes en 1915. Sa probité l'a empêché de modifier son texte original. Mais peut-être les faits ont-ils modifié sa conviction. Il a pu constater que, importantes ou non, les batailles sont rayées du programme de la guerre. Celles qu'on a livrées n'auraient pas dû se produire, et l'expérience acquise doit faire regretter qu'on ait accepté d'en livrer. Les *Grandes Batailles de l'Histoire* auraient donc pu, sans le moindre inconvénient, n'être pas publiées. Le volume n'a plus de raison d'être, il ne répond plus à aucun besoin. Et, comme il est de valeur relativement faible, je ne le cite que pour mémoire.

Plus utile à consulter est le volume précédent (*Les Transformations de la Guerre*, 1911) où Napoléon tient, comme il fallait s'y attendre, et à bon droit, une place considérable : un tiers est explicitement consacré à la guerre napoléonienne et à la bataille napoléonienne. Et, sans doute, on n'y trouvera rien d'essentielle-

ment différent de ce que contient l'article paru dans la *Revue des Études napoléoniennes* de janvier 1913; mais, bien entendu, les développements y sont plus copieux, et on voit plus clairement la genèse de l'ère napoléonienne et ce que celle-ci a laissé derrière soi. Le grand capitaine est situé dans le temps. Il ne reste pas à l'état de bolide isolé qui a traversé le ciel. Il fait partie d'un système où il occupe d'ailleurs la place la plus éminente : il en est le centre ou le foyer; mais il n'est pas tout. Et c'est ce qu'il est bon qu'on sache.

Si je mentionne les quatre volumes de la *Campagne de 1805 en Allemagne*, la *Surprise des ponts de Vienne en 1805* et la publication des *Mémoires et correspondances du général Leclaire*, j'aurai indiqué la contribution directe de Colin à l'histoire militaire de Napoléon.

Elle représente un labeur considérable accompli en marge des occupations professionnelles et sans que ce soit à leur détriment. Au contraire. Ces études ne pouvaient que préparer celui qui les avait faites à bien s'acquitter de son devoir, étant donné qu'il avait conservé la vigueur physique de son âge et qu'il s'était entretenu dans la connaissance des détails de son métier. Aussi, l'ayant perdu de vue depuis cette guerre, qui a amené tant de séparations, dont certaines, hélas! définitives, n'ai-je pas été étonné d'apprendre qu'il s'y était distingué, ce que prouve d'ailleurs sa rapide élévation du grade de lieutenant-colonel à celui de général.

Le général Pau l'avait choisi, dès la mobilisation, pour faire partie de son état-major à l'armée d'Alsace. Plus tard, Colin partit pour Salonique où il ne tardait pas à être universellement apprécié pour « ses hautes qualités intellectuelles, jointes à une exquise bonhomie », écrivait-on à M. Gabriel Hanotaux avec lequel il s'était lié alors qu'il tenait garnison à Laon. Et le correspondant ajoutait : « Son activité est admirable; on le rencontre partout. »

Dix jours après, une nouvelle lettre, dont voici un extrait :

Poussant à l'excès le dédain du danger, il déploya une carte au sommet d'un petit tertre criblé d'obus et que l'ennemi canonnait systématique-

ment. Il formait groupe avec deux autres officiers. Il a été aperçu, et une volée de 105 l'a abattu. La blessure parut grave, mais non désespérée. On l'étendit dans une sape située au pied du tertre. Il était près de trois heures de l'après-midi. On le transporta, à la nuit, vers six heures et demie, à l'hôpital. Il y est mort, le matin, des suites d'une hémorragie interne.

Oserai-je, malgré la réserve qui s'impose en présence d'un tel événement, oserai-je insinuer que, peut-être, ici encore, mon jeune camarade a été victime de son attachement au passé? D'aller s'installer sur une éminence, comme le faisait l'Empereur, se mettre sur un point d'où on peut embrasser le champ de bataille, mais où aussi on risque d'être aperçu par l'ennemi, c'est aujourd'hui une faute grave, d'autant plus grave que, en s'exposant inutilement, celui qui la commet expose aussi son entourage. On n'a guère le droit de blâmer la bravoure. Mais comment s'en défendre lorsqu'elle a pour résultat unique de priver l'armée d'un chef de grande valeur, de priver la science d'un historien de haut mérite? A l'âge qu'il avait, et si les faits qui se déroulent depuis 1914 ont dessillé ses yeux, il aurait pu rendre de grands services, à la paix, pour donner une bonne orientation aux études de l'armée réorganisée.

Il est vrai que j'ignore s'il avait perçu justement la nature de l'évolution par laquelle passe la guerre. Il avait, je l'ai dit, un grand désir de voir clair, et il apportait dans l'examen des choses militaires, une ferme volonté de rester probe. Mais, en dépit de son application à empêcher certaines survivances de troubler la rectitude de son regard, il a été victime d'illusions d'optique dont je crois trouver la preuve dans la publication de ses *Grandes Batailles de l'Histoire* en 1915 et dans l'imprudence qui lui a coûté la vie à la veille de 1918.

Son incontestable mérite aura été l'apostolat auquel il s'est consacré. Il n'a négligé aucune occasion de pousser les officiers à travailler. Il n'a cessé de prêcher d'exemple, estimant que c'est de la culture intellectuelle et morale de ses cadres que vit une armée. A la fin du dernier livre qu'il a publié, il écrivait :

Les plus beaux sentiments font souvent faillite sous le feu; il y faut

l'ensemble des liaisons et des habitudes contractées dans la vie militaire, qui constituent la force principale des armées. C'est avec des instincts artificiels qu'on peut lutter contre l'instinct le plus puissant, celui de la conservation. C'est à cela que sert l'*éducation* militaire, (qui serait) cent fois plus importante que l'*instruction*, si celle-ci n'y concourait pas pour une large part.

C'est à cette double tâche, c'est à l'instruction et à l'éducation de l'armée, qu'il a appliqué son persévérant effort. Et il n'a pas cru pouvoir mieux faire, pour atteindre son but, que de proposer Napoléon comme modèle. Non certes qu'il eût voulu qu'on l'imitât. Mais il souhaitait qu'on s'inspirât intelligemment de lui, qu'on s'imprégnât de ce qui, dans sa doctrine, n'est pas devenu caduc. Car il a parfaitement compris et nettement spécifié qu'il ne faut pas adopter en bloc les principes émis par le maître. Il s'est même évertué à faire le départ de ceux qui valent encore d'avec ceux qui ne valent plus. Je crois qu'il s'est montré un peu timide dans cette discrimination. Mais, cette réserve faite, on ne peut s'empêcher de rendre hommage à la judicieuse pénétration de l'historien, à l'étendue et au bon aloi de ses connaissances. Il a droit à l'estime profonde et à la gratitude de quiconque s'intéresse aux études napoléoniennes. Il a droit à la déférence et aux regrets de tous ceux qui aiment le courage tant militaire que civique, la sincérité et la bonne foi. Il était un exemplaire parfait de ces belles et rares qualités.

Lieutenant-colonel Émile Mayer.

# LES MÉDAILLONS DE DAVID D'ANGERS[1]

Fils de la Révolution et ardent patriote, David d'Angers n'a jamais fait mystère de ses convictions républicaines. Celles-ci se font jour à travers son œuvre, et l'on peut en retrouver l'écho dans ses confidences, ses lettres ou ses notes autobiographiques. Il avait néanmoins l'esprit trop large pour s'enfermer dans l'étroitesse d'un unique système, et c'est pourquoi sa vie s'est dépensée à glorifier les grands hommes quelles que fussent les idées pour lesquelles ceux-ci s'étaient acquis une enviable renommée. Son art est un art éminemment national. Ayant débuté par une statue colossale du *Grand Condé*, il a voulu être l'historiographe de toutes les gloires de son temps, un temps qui embrasse pour ainsi dire trois âges : l'époque révolutionnaire, le Consulat et l'Empire, et toute la période romantique, et c'est par là qu'il en est demeuré l'un des plus précieux confidents.

Laissons de côté ses œuvres capitales : monuments commémoratifs, statues, bustes et bas-reliefs, où s'atteste son culte pour les héros, pour ne nous occuper ici que de ce prodigieux monument qu'est à lui seul le « médailler » du grand sculpteur angevin. Toutes les célébrités européennes y sont présentes, toutes les gloires y défilent en un immense cortège où celles-ci se détachent en un vivant relief, telles les figures qui dans les frises antiques ornent le fronton des vieux temples. Poètes, femmes illustres, savants, artistes et philosophes, tous et toutes sont là, briguant la survie d'une éternelle renommée. La postérité sera peut-être moins éclectique, mais elle se rappellera sans doute que l'artiste, volontairement ou non, s'y est fait, en particulier, l'apologiste du

1. *Les Médaillons de David d'Angers*, réunis et publiés par son fils. Un album photographique, in-f°, préface par Edmond About, Paris, 1867; *David d'Angers, sa vie et son œuvre*, par Henry Jouin. 2 vol. in-f°, Paris, 1878.

premier Empire. Nulle part, voire même dans toute l'œuvre Davidienne, on ne trouverait une aussi riche moisson de documents iconographiques sur les personnages de tout ordre et de tout rang ayant leur place marquée dans l'épopée napoléonienne.

Et tout d'abord honneur aux braves, à ces preux qui furent les infatigables lieutenants de César et qui ont ainsi contribué à répandre à travers le monde la haute renommée de l'héroïsme français : les Ney, les Masséna, les Hoche et les Kléber.

Près d'eux marchent ceux qui, après avoir été à l'honneur, n'hésitèrent pas, durant les mauvais jours, à être aussi à la peine : les Gourgaud, les Bertrand et les Montholon, — sans oublier l'auteur du *Mémorial.*

Viennent ensuite les Maret, les Réal, les Rœderer, les Menneval, les Pasquier et les Pastoret : secrétaires, ministres, agents de toute sorte, qui ont été pour ainsi dire les membres obéissants de ce corps aux mille bras et aux mille têtes dont le génie ne pouvait s'empêcher de porter son activité à tout et partout, quitte à se servir d'un Fouché ou d'un Talleyrand, dont on est heureux de ne point retrouver ici l'inquiétant visage.

Par contraste, voici les gloires qui ne doivent rien qu'à elles-mêmes, ou plutôt ceux dont la gloire a rejailli sur celle du Maître : les Chateaubriand, les Cuvier, les Monge et les La Place..., magnifique cohorte qui compose l'élite de l'armée de l'intelligence.

A un rang plus modeste se pressent en un pittoresque désordre les artistes dont l'œuvre plus brillante, mais peut-être aussi moins durable, a la fragilité de la beauté même.

Et derrière eux ou plutôt s'en faisant galamment précéder viennent toutes celles qui ont jeté sur le siècle un rayon de leur beauté, de leur charme ou de leur talent : Delphine Gay, Mme Récamier, Mlle Mars et Mlle Georges, Mme Pasta, la duchesse d'Abrantès, lady Morgan, Hortense Allart et la touchante Marceline, Mme Desbordes-Valmore.

Et fermant cette marche triomphale, voici les réfractaires, tels que Mme de Staël et Benjamin Constant.

C'est donc un tableau complet du monde et de la société du premier Empire. Mais ce n'est pas le seul, puisque outre certains

personnages de la Révolution on voit aussi figurer dans ce « médailler » des personnages appartenant au monde de la Restauration et, en particulier, les physionomies éminemment pittoresques du monde des lettres et des arts de l'époque romantique.

*
* *

Bon nombre de ces médaillons ne sont pas à proprement parler des « documents », des portraits *ad vivum*. A ce point de vue strict plusieurs sont négligeables. Mais comme ils sont, d'une part, la résultante d'une méthode de travail réfléchie et très personnelle; et comme, d'autre part, l'homme qui en a fait usage était lui-même un maître, l'œuvre qui en est résultée garde pour nous un intérêt de tout premier ordre.

Né en 1788, David d'Angers n'a pu connaître la plupart des personnages de la Révolution ni même certains héros de l'Empire, car beaucoup étaient morts aux environs de 1820, et les premières médailles de l'artiste ne sont guère antérieures à cette date. Mais s'il ne les a pas connus personnellement, David n'a pas été, au cours de sa rude jeunesse, sans recueillir à leur sujet l'écho des prouesses d'une foule de ces modernes paladins; il s'est de bonne heure enthousiasmé, comme bien d'autres, pour les découvertes de Monge, de Lalande, de Lavoisier et de La Place; et pareillement il a subi le charme de toutes les brillantes renommées d'alors. De là lui est venu, plus tard, le désir de faire revivre d'une manière durable les traits de ces mille personnages, en se servant autant que possible des documents les plus dignes de foi. Ce mélange de documentation précise et de vivants souvenirs a donné lieu chez l'artiste à une sorte d'émotion rétrospective qui est bien proche de l'émotion visuelle. à quelque chose de semblable à cet état d'âme où s'est complu Michelet pour écrire cette *Histoire* qui n'était à ses yeux qu'une « résurrection ».

David d'Angers n'a pas fait autre chose, et c'est ce qui donne un extrême intérêt à son œuvre iconographique, qui offre par là toutes les garanties de véracité et de vie qu'on est en droit d'attendre d'une œuvre d'art. Croyons-le, quand il nous dit à propos de son

buste de Schiller : « Je ne l'ai point vu, qu'importe? Le buste que je lui destine n'en ressemblera que mieux. »

Sur quelques-unes de ses médailles on peut suivre aisément le travail du sculpteur, et précisément sur celles qui comptent parmi les plus célèbres : celle, par exemple, du *général Bonaparte*, qui est visiblement inspirée du *Bonaparte à Arcole* dont Gros a immortalisé les traits dans une œuvre inoubliable.

De l'œuvre originale, David d'Angers n'a conservé que l'essentiel : les traits émaciés où s'accuse cette fièvre d'ambition que rien ne pourra plus assouvir; le ferme dessin de la bouche, aux fines lèvres d'un si éloquent mutisme; le menton proéminent et d'une sécheresse si volontaire, et surtout ses yeux de flamme qui faisaient plier, dit-on, tous les regards. Ajoutez-y le débraillé du costume, porté avec une insouciance que motivent les plus hautes ambitions.

Ce n'est donc pas seulement par un heureux choix documentaire que l'œuvre de David d'Angers justifie sa haute réputation, mais par la façon même dont le sculpteur a su tirer parti de l'œuvre de son glorieux confrère, en transposant celle-ci de la toile dans le bronze. Besogne délicate où est intervenue, outre l'habileté du praticien, cette émotion personnelle sans laquelle il n'est point de véritable œuvre d'art.

Pareillement le médaillon de *Kléber* n'est qu'une interprétation de la superbe miniature du Louvre où Jean Guérin a retracé les traits de son compatriote strasbourgeois. Mais cette transposition a été faite par un homme de génie, qui a su conserver au héros sinon y ajouter une flamme qui seule suffirait à vivifier cette ardente et énergique figure du vainqueur de Fleurus, d'Aboukir et d'Héliopolis.

D'autres rapprochements pourraient être faits à l'occasion de médaillons comme ceux de *Lazare Carnot*, de *Monge* ou de *La Tour d'Auvergne*; mais quelle qu'en soit l'origine, ces œuvres n'en restent pas moins des œuvres originales, grâce au tact et à la variété des moyens par lesquels l'artiste a su faire oublier ses emprunts. Ainsi faits, ceux-ci ne sauraient plus être qualifiés de « plagiats », puisque l'emprunt s'y étale au grand jour et de la même façon que Shakespeare pillait les auteurs anciens ou italiens ou de même

encore que Molière démarquait Plaute ou Térence. Pour copier le génie, il faut avoir soi-même du génie.

*
* *

La preuve en est dans cette partie de l'œuvre du sculpteur où celui-ci s'est attaqué directement au modèle. Plus de 700 médaillons sont sortis de ses mains ; et il en est bien peu pour lesquels l'artiste ne se soit imposé la tâche d'obtenir une ou plusieurs séances du modèle, voire même, quand il l'a pu, de s'entretenir longuement avec lui, de manière à bien se pénétrer non seulement de son aspect physique, mais davantage encore de son caractère intellectuel et moral.

« Je poursuis, a-t-il écrit, ma galerie de contemporains malgré les dégoûts à essuyer. Pour obtenir de faire un portrait, il faudrait, pour ainsi dire, se mettre à genoux devant l'homme qui brûle de l'avoir. Je suis étonné que ma timidité disparaisse lorsqu'il s'agit de pareilles choses. Je ne vois plus que l'œuvre : j'oublie l'homme. Je deviens indulgent pour cette pauvre carcasse humaine, esclave des moindres accidents de l'atmosphère et des piqûres de la civilisation. Je n'envisage que le génie : c'est devant lui que je m'incline, car il est immortel. La carcasse disparaîtra bientôt, et pour toujours. Ces messieurs ne viendraient pas chez moi, mais je n'y tiens pas. On me rencontre avec une petite ardoise, courant comme si j'allais voir l'immortalité. »

Le mot paraîtra peut-être prétentieux, mais seulement à ceux qui n'ont pas lié commerce avec ce noble esprit, avec cet artiste aux très hautes visées. Que ceux-là lisent l'ouvrage que lui a consacré M. Henry Jouin : des lettres et des carnets de l'artiste l'auteur a tiré la matière de deux gros volumes où les belles pensées abondent, écrites dans une langue parfois un peu capricieuse, car cet autodidacte avait une orthographe des plus primitives, mais souvent revêtues d'une forme qu'aurait pu lui envier maint professionnel de la littérature.

Il dira, par exemple :

« Le marbre par sa blancheur a quelque chose de pur et de céleste.... Le blanc c'est la lumière du ciel. »

« Le nœud de toute vie est dans l'âme. C'est là qu'est le foyer générateur. »

« Nous portons sur nos traits l'empreinte de la destruction ; la sculpture, au contraire, porte l'image de l'éternité. »

« Il semble que toutes les productions de l'antiquité soient sorties de la même main. Les plus médiocres paraissent être échappées à l'artiste lorsqu'il était mal disposé ; ce sont ses *errata*, les écarts de son génie. »

« Un marbre fait âme est un flambeau. »

« Le génie est comme le soleil, il vivifie tout. »

L'homme dont l'esprit est hanté de telles pensées est incontestablement un artiste ; et nul n'en doutera dès qu'il aura jeté les yeux sur l'ensemble de son œuvre, dont l'abondance déconcerte, car ce fut aussi un grand travailleur. Deux ou trois fragments suffiront pour en marquer le caractère, et nous les prendrons en détachant quelques pièces de son « médailler », sans d'ailleurs nous astreindre à un choix très particulier.

*
* *

Voici *Gœthe*, qu'on s'étonnera peut-être de voir ici à pareille place. S'il fallait nous défendre d'une coupable indulgence, qui n'est en somme qu'un juste hommage à un très grand esprit, nous pourrions rappeler le mot de Gœthe prononcé par lui à Valmy où il était présent : « De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque dans l'histoire du monde. » Efforçons-nous d'être aussi impartial.

Un mot de David d'Angers nous revient en mémoire : « Il faut que devant un buste sculpté l'émotion nous saisisse et nous fasse dire : « Je ne connais pas cet homme, mais il doit avoir du génie ! » C'est le mot qui s'échappera de toutes les lèvres devant cette médaille. Elle porte le millésime de 1829, date du voyage que fit David d'Angers, en compagnie de son ami Victor Pavie, en vue d'obtenir quelques séances de l'illustre auteur de *Faust*, dans sa résidence de Weimar. « Tout immortel qu'il est, disait-il à son

Gœthe (1829), bronze, diam : $0^m,23$.

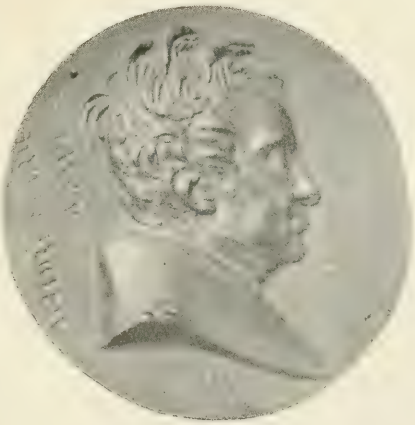

Ampère (1829), bronze, diam : $0^m,13$.

Chateaubriand (1830), bronze, diam : $0^m,14$.

Médaillons de David d'Angers, photo : Giraudon.

compagnon, Gœthe se fait vieux, hâtons-nous!... Il me faut cette tête, ou bien j'y laisserai la mienne. »

Le poète avait en effet quatre-vingts ans, mais portés avec quelle allégresse, à en juger par ce profil où respire encore tant de force et d'énergie! Le front est à lui seul un vivant poème : il s'éclaire d'une lumière qui s'élève comme une flamme, pour monter, dirait-on, jusqu'au ciel. Courte et dure, la chevelure ondule autour de ce front en lui faisant une manière d'auréole. Les traits, nobles et sévères, sont à peine déformés par l'âge, à part quelque lourdeur dans le menton. L'œil est superbe : un regard d'aigle, capable de fixer le soleil. La bouche, sarcastique et amère, implique évidemment peu de bonté; et comme l'écrit encore David : « Gœthe a l'air de quelqu'un qui a tout prévu, et, le dirai-je? il semble bien aise de l'échec d'autrui.... »

Tout l'homme est dans cette tête, avec sa haute taille, sa vigoureuse stature, sa mine orgueilleuse et hautaine.

Le modelé du visage y est d'ailleurs d'un surprenant travail. La peau recouvre sans mollesse l'ossature de cette tête si fortement construite. Rides et plis y sont pour ainsi dire marqués d'une main respectueuse, sans flatterie ni vaine insistance. La lumière joue sur ce visage, qu'elle caresse, éclaire et illumine, en s'élevant doucement vers le front, siège de cette haute intelligence. Il n'y a réellement de dureté que dans la bouche et dans le regard.

« Si dans un buste de grandes dimensions, a dit Gœthe, les sculpteurs croient devoir supprimer les détails, ils ne font plus qu'une grosse tête, effrayante par sa nullité; tandis qu'en rendant toutes les finesses, toutes les nuances de la nature, ils peuvent faire croire que leur modèle a vraiment existé avec des proportions surhumaines. »

Il semble que David d'Angers se soit souvenu de ces paroles en modelant cette tête jusqu'en ses plus menus détails, tout en sachant garder à l'ensemble une grandeur vraiment épique.

*
* *

Le contraste est grand entre Gœthe et Chateaubriand; et ce même contraste se fait sentir dans les deux médaillons sculptés par David d'Angers à une année à peine d'intervalle.

Sans connaître les personnages, l'on pourrait dire, au vu de leur médaille, que l'un des deux est une force de la nature et que l'autre est, au contraire, l'homme de race affiné par plusieurs siècles de haute culture. Chez l'un tout est puissance, chez l'autre finesse exquise.

Le médaillon de *Chateaubriand* mérite bien, lui aussi, quelque attention. Le front est beau, mais comme voilé de cette indéfinissable tristesse où s'est tant complu l'âme de René. En son pittoresque et savant désordre, la chevelure se garde bien d'en rompre la belle ligne harmonieuse. L'homme s'y révèle d'une distinction suprême, avec son nez fin aux ailes frémissantes; avec sa bouche dédaigneuse et prompte à l'épigramme; avec son menton volontaire et si admirablement dessiné. Profondément enchâssé sous l'orbite, l'œil laisse deviner cette concentration intérieure particulière à tous les visionnaires qui, trop épris d'eux-mêmes, finissent par devenir l'esclave de leurs désirs et de leurs rêves.

Bien qu'éloigné encore de l'extrême vieillesse, puisque Chateaubriand n'avait guère, à cette époque, dépassé la soixantaine, l'auteur de *René* a cependant la figure tirée, comme usée par la souffrance intérieure ou plutôt par l'amertume de tous ses rêves inassouvis sinon irréalisables. La peau est sèche, comme tendue sur ce maigre visage très soigneusement rasé et qui n'a négligé aucun artifice pour conserver une fuyante jeunesse.

Éternelle coquetterie, qui se retrouve jusque dans ce mot dit d'une voix hautaine : « Voilà un buste qui donne bien l'idée de ma tête; je puis mourir maintenant. »

Le sculpteur appréciait autrement son rôle, quand il écrivait : « Je fais le buste de Chateaubriand; pendant ce temps il dicte à son secrétaire. Ainsi l'intérieur de l'homme m'est dévoilé. Le physique s'éclaire par le moral. Lorsqu'une pièce d'or laisse

quelque doute, on la fait résonner : le son qu'elle rend donne sa valeur intime. » Ici point de doute, la pièce est de bonne frappe!

*
* *

« Le vrai savant, a écrit Sainte-Beuve à propos d'Ampère, l'*inventeur* dans les lois de l'univers et dans les choses naturelles, en venant au monde, est doué d'une organisation particulière comme le poète, le musicien. » Et c'est ce que David d'Angers a essayé de nous faire comprendre dans le médaillon qu'il a sculpté de l'illustre mathématicien.

Plus jeune d'âge que Gœthe et que Chateaubriand, *André-Marie Ampère*, lorsque David modela son visage, y apparaît déjà presque un vieillard, bien qu'il n'eût en réalité que cinquante-quatre ans. Mais les préoccupations d'un esprit constamment tendu vers « la recherche des causes et la raison des choses » exige de l'homme doué de la faculté tyrannique de l'investigation un effort qui sans doute use davantage que le travail de l'imagination. Ne voit-on pas fréquemment l'homme de pensée marcher en courbant la tête, comme si celle-ci était pour lui un poids trop lourd qu'il ne pouvait porter sans fatigue. Et chez un pareil homme il y a aussi une espèce d'insouciance de tout ce qui n'est pas sa pensée du moment qui se traduit au dehors par des négligences ou des désordres de toilette, des naïvetés ou des absences qui parfois prêtent involontairement à rire. Le visage a lui-même quelque chose d'absent, à force de tension intérieure; l'œil — un œil saillant, comme à facettes, et auquel rien n'échappe — est si attentif à ce qui l'intéresse qu'il ne voit plus autre chose ni rien du monde extérieur; il semble doué d'une sorte de fixité, pour ne pas dire d'immobilité; la bouche, avec sa lèvre inférieure un peu tombante, a une expression boudeuse qui vous tient à distance....

C'est tout cela que l'artiste, nous semble-t-il, a su exprimer et rendre à merveille dans le portrait d'Ampère. Certes le visage du savant n'est pas beau, mais il respire tant de bonhomie, une si divine et naïve candeur qu'il explique, si il ne les justifie, les *dis-*

*tractions* et les *absences* imputées au grand homme, qui fut mieux, en fin de compte, qu'un savant illustre, un homme de cœur, simple et bon.

*
* *

Que l'on prenne au hasard l'un ou l'autre des médaillons de cette merveilleuse galerie de célébrités du XIXe siècle, et l'on s'apercevra qu'il n'y en a pas un qui ne puisse se prêter à une pareille analyse. Animé et vivant, chacun d'eux nous restitue l'homme tout entier, avec son aspect physique, ses aptitudes intellectuelles et son caractère moral. Attitude, traits, relief et modelé du visage, interprétation des barbes et des chevelures, indication ou suppression du vêtement : tout cela a été pour l'artiste l'objet de longues et minutieuses observations, d'où est résultée une décision très voulue et toujours dans un rapport parfait avec le caractère individuel du modèle.

Chose curieuse, presque toutes ces médailles nous montrent le personnage vu de profil, ce qui n'a pas uniquement pour motif des raisons plastiques, mais d'autres plus profondes dont on retrouve la trace dans une note de l'artiste. « J'ai toujours été profondément remué par un profil. La face vous regarde. Le profil est en relation avec d'autres êtres; il va vous fuir, il ne vous voit même pas. La face vous montre plusieurs traits et c'est plus difficile à analyser. Le profil, c'est l'unité. »

On voit par là que David d'Angers n'était pas homme à se contenter de peu. Aussi a-t-il poussé très loin les limites de son art, qu'il considérait d'ailleurs comme un sacerdoce. Il l'a, pour sa part, exercé d'une façon supérieure, car il était bien digne d'en être l'un des meilleurs serviteurs, celui qui a écrit que « l'art est une religion » ou encore que « c'est le livre qui doit traverser les siècles ».

ALBERT FRANCASTEL.

# ZOLA HISTORIEN DU SECOND EMPIRE

Il était dans les intentions de Zola, conformément à sa théorie des milieux, de donner dans ses *Rougon-Macquart* un vaste tableau d'histoire et de faire revivre sous tous ses aspects le règne de Napoléon III. Les pages qui vont suivre ont pour but de rechercher s'il a entièrement rempli son dessein et comment il l'a fait. Mais d'abord il est nécessaire de rappeler quelles furent les circonstances, d'indiquer brièvement quelle fut la politique suivie par le second Empire.

Le 2 décembre 1851, le prince-président Louis-Napoléon, par un coup d'État brutal, disperse la représentation républicaine, emprisonne et déporte les députés qui lui sont hostiles, fait mitrailler le peuple par la troupe, et s'installe au pouvoir avec l'aide de conspirateurs dont quelques-uns ont un passé suspect. Il prend le titre d'empereur en 1852, et il est détrôné le 4 septembre 1870 après le désastre de Sedan. L'acte de force qui lui livre le gouvernement est facilité par la légende napoléonienne dont les articles principaux sont que le premier empereur, par l'éclat de ses armes, a donné à la France une puissance et une gloire incomparables, qu'il a été le champion de la liberté des peuples, le représentant en Europe de l'anticléricalisme et du libéralisme. En outre Napoléon III reprend à son compte une des idées favorites du *Mémorial de Sainte-Hélène* : Napoléon Ier, de 1804 à 1815, n'a fait la guerre que contraint et forcé, mais, au fond de lui-même, il a toujours voulu la paix; « l'empire, c'est la paix », proclame-t-il dans son discours de Bordeaux en 1852.

Or, dans l'espace de dix-huit ans, la France tirera au moins quatre fois l'épée, en Crimée, en Italie, au Mexique, et aux bords du Rhin. Au Mexique, Napoléon III viole l'indépendance d'une nation, et, s'il délivre bien un peuple sur le champ de bataille de

Solférino, c'est que, ayant longtemps et très étroitement soutenu les révolutionnaires italiens, il a été durement rappelé à ses promesses par l'attentat d'Orsini : toutes les intrigues des agents du roi de Sardaigne et leurs sollicitations les plus pressantes au palais des Tuileries n'auraient sans doute jamais décidé l'empereur à intervenir s'il n'avait senti sa vie menacée.

D'autre part, tout en se réclamant de principes démocratiques, Napoléon III est un monarque de coup d'État, c'est-à-dire qu'il s'est emparé du pouvoir par la force, et qu'il ne peut s'y maintenir que par la force, en despote. En effet, comme il n'a pas été porté au trône par le vœu unanime de la nation, il doit toujours craindre une révolution; il lui faut mettre par tous les moyens ses ennemis dans l'impossibilité de nuire, s'appuyer sur une forte police et sur une administration vigilante, en un mot agir à l'opposé d'un gouvernement libéral. Quant aux idées dont il se déclare le représentant, il ne pourra les appliquer que le jour où il jouira d'une entière sécurité, ce qui n'arrivera sans doute jamais, ou se produira seulement pendant de courtes périodes. Ne voit-on pas d'avance qu'un tel régime est destiné à accumuler les mesures contradictoires, à faire sans cesse un pas en avant, puis deux pas en arrière, à semer la défiance, et à donner en somme l'impression d'une tyrannie féroce et ombrageuse? C'est bien ce qui arriva.

A ses débuts, l'Empire, pour asseoir sa domination, est un gouvernement autoritaire, et il ne peut se permettre de réaliser aucun des espoirs qu'avait fait naître la légende napoléonienne. D'abord il pactise avec la théocratie romaine, car il a comme adversaires le parti légitimiste et le parti royaliste sur lesquels le clergé possède une grande influence. Il fait de plus appel à toutes les forces conservatrices contre les républicains qu'il a proscrits. C'est pour lui une question d'existence, quoique au fond le personnel qui se saisit des ministères en 1851, quoique tous les fauteurs du coup d'État ne brillent pas précisement par l'ardeur de leur foi religieuse. Par contre, il lui faut ménager l'anticléricalisme bourgeois, le bonapartisme de gauche qui ne veut pas voir recommencer le règne de Charles X, et cela encore est une

question d'existence. La situation est d'autant plus compliquée que les catholiques ne sont jamais satisfaits, et que Rome veut trouver dans la France le soldat du pouvoir temporel.

Il en résulte une politique de bascule qui se poursuivra jusqu'en 1870. Dans les premières années, Napoléon III fait des avances réitérées au clergé, s'appuie sur les évêques; il essaie même, mais sans succès, de se faire couronner par le pape : l'entente du moins est à peu près complète, et Veuillot, dans son journal, soutient l'Empire. Cependant le cabinet des Tuileries se déclare en 1858 pour les patriotes italiens qui, dans leurs vœux unitaires, menacent aussi les états pontificaux; il les soutient de ses armes et il est vainqueur à Magenta. Aussitôt les royalistes dessinent leur opposition, le clergé se dresse contre le régime, et les évêques lancent des mandements furieux. Alors Napoléon III va de nouveau se rapprocher du pape, et il empêche Garibaldi, en 1862, de s'emparer de Rome. Puis il s'oriente encore une fois dans la direction opposée, esquisse avec le roi Victor-Emmanuel une alliance qui provoque le *Syllabus*, manifestation par laquelle Pie IX, exaspéré, condamne tous les principes sur lesquels est fondé l'Empire. Et pourtant, en 1867, le gouvernement fait un retour à l'ultramontanisme : Garibaldi, avant d'aller prendre le commandement de ses troupes, ayant présidé à Genève le congrès de la paix, et y ayant fait des déclarations républicaines, les Tuileries décident la seconde expédition de Rome, sauvent le pape par la bataille de Mentana, et le protègent en maintenant une garnison française dans la ville éternelle. L'opposition démocratique, à l'exception de Thiers qu'effraie l'unité italienne, s'indigne de cette alliance définitive de la théocratie et de l'Empire.

La même opposition démocratique, qui n'a point pardonné le coup d'État, demeure hostile pendant toute la durée du règne. Sans doute les ouvriers, du moins pendant les premières années, sans doute les paysans, ceux-ci jusqu'en 1870, ne donneront au pouvoir aucune inquiétude. Ils sont en effet inaccessibles aux arguments des libéraux et satisfaits de leur sort, car la France traverse une période de prospérité industrielle et agricole, car les salaires s'élèvent. Le commerce lui aussi est généralement floris-

sant, et le développement du luxe, la ruée vers tous les plaisirs, la fête dépensière qui caractérisent le régime, tout cela remplit les bas de laine et fait taire bien des mécontents. Mais la bourgeoisie éclairée souffre et murmure. C'est en elle, parmi les avocats, les médecins, les professeurs, que se recrute le parti républicain décimé au Deux-Décembre, décimé encore par les déportations sans jugement de 1858, et qui se souvient toujours des cours mixtes de 1852. Libéralisme, dit la légende napoléonienne; mais ce libéralisme, qui serait dans les goûts de l'empereur, lui est impossible tant que ses adversaires n'acceptent pas le fait accompli. Et alors il défend son trône; il place les journaux sous la surveillance de ses ministres et de ses préfets; il les muselle par des lois draconiennes. La France, après le coup d'État, n'a que les apparences d'un gouvernement représentatif. Il y a bien un Corps législatif, mais il doit voter sans amendement les projets de loi que lui fait parvenir le Conseil d'État. Il est d'ailleurs élu sous une pression administrative effrénée, et ses membres ne sont par conséquent que les valets dociles du ministère. Dans la crainte de l'opinion publique, le pouvoir ne tolère aucun compte rendu détaillé des débats parlementaires, et se borne à faire imprimer un court procès-verbal officiel. L'opposition ne compte que cinq membres.

Cependant Napoléon III, devant le sourd mécontentement du peuple, et pour être fidèle aux idées que représente son nom, promulgue en 1860 le décret du 20 novembre, par lequel s'ouvre une première phase de libéralisme. A plusieurs reprises, il laisse entendre que cet acte inaugure une ère nouvelle, et que d'autres mesures vont suivre, inspirées par le même esprit. Le décret du 20 novembre établit la publicité des séances du Corps législatif, accorde aux députés la faculté de répondre tous les ans au discours du trône par une adresse, c'est-à-dire de discuter la politique du gouvernement. Mais ces concessions ne raffermissent pas le régime, et les élections de 1863 font passer trente-cinq opposants. Alors l'Empereur appelle au pouvoir Rouher, l'un des complices du coup d'État. En 1865, il riposte à Thiers, qui avait fait l'année précédente la théorie du gouvernement parlementaire, par le

discours qui ouvrent sa ession : « Maienons avec fermeté les bases de la constitution, opposons-nous aux tendances exagérées de ceux qui provoquent des changements dont le seul but est de saper ce que nous avons fondé. L'utopie est au bien ce que l'illusion est à la vérité; et le progrès n'est point la théorie plus ou moins ingénieuse, mais l'application des résultats de l'expérience consacrés par le temps et acceptés par l'opinion publique. » C'est là l'un des nombreux retours de l'Empereur. Mais en outre, lorsqu'il laisse apparaître des velléités libérales, il doit lutter contre l'hostilité de ses ministres, ceux-ci partisans de la manière forte alors même qu'ils paraissent soutenir la nouvelle politique du souverain. En 1867, Rouher se vante au Corps législatif de s'être associé depuis longtemps aux pensées de Napoléon III et revendique l'honneur d'avoir contribué aux réformes : tout le monde savait au contraire qu'il les retardait et tâchait de les faire avorter.

Ainsi l'Empire, par sa conduite hésitante, évoluant parfois vers la gauche pour revenir ensuite vers la droite, ne donne au pays qu'une impression de duplicité. L'opposition devient redoutable; elle accroît le nombre de ses représentants, et le gouvernement, qui invoque d'abord ce fait comme une preuve de son libéralisme, ne tarde pas à s'effrayer. Quand la loi de 1868 autorise les réunions publiques, réunions que la p[illegible]ce reste toutefois maîtresse d'interdire, alors même le parti républicain ne sait à l'Empire aucun gré de cette concession. Il la considère comme une victoire, s'en sert comme d'une arme, et commence une vaste campagne d'agitation. Il ne se réconcilie même pas quand Émile Ollivier, l'un des Cinq, forme un ministère. Le plébiscite sera le dernier succès du régime, un succès à la Pyrrhus.

Enfin, sous la propagande des idées avancées, les ouvriers, satisfaits pendant de longues années, se révoltent à la fin du règne. Le luxe et le bien-être de l'époque, s'ils ont produit une élévation des salaires, ont aussi amené un renchérissement de la vie, et comme ce double mouvement n'a pas toujours été simultané, les gains ont été souvent plus faibles que les besoins d'existence. Les patrons, considérés comme des exploiteurs, soutenaient l'Empire, et l'hostilité des masses vint bientôt s'ajouter à d'autres haines

déjà très fortes. L'*Association internationale des travailleurs*, fondée en 1864, détacha les ouvriers du bonapartisme à partir de 1866. En province, des grèves éclatèrent, et, malgré les stratagèmes du gouvernement, dont la police esquissait des émeutes afin d'effrayer les bourgeois et de les rallier par la peur, malgré les manifestations des blouses blanches, l'opposition républicaine et l'opposition prolétarienne se rejoignirent pour se séparer en 1871, lors de la Commune. Mais déjà le trône de Napoléon III s'était écroulé sur le champ de bataille de Sedan, le 2 septembre 1870.

## II

Tels sont les faits qu'a utilisés Zola et qu'il a transposés dans ses *Rougon-Macquart*, en les ornant des fictions nécessaires. Pourtant tous les volumes de la série ne présentent pas la même valeur documentaire, et même quelques-uns ne se rattachent nullement à l'histoire du second Empire. Il suffit de noter que *Le Docteur Pascal* répète et résume les romans qui l'ont précédé; que *La Faute de l'abbé Mouret* et *Le Rêve* sont de purs poèmes que nul régime politique ne conditionne; que *L'Œuvre* par exemple, si elle reflète dans une certaine mesure les préoccupations littéraires et artistiques qui se firent jour entre 1852 et 1870, n'en est pas moins indépendante de la lutte que se livrent l'absolutisme et le libéralisme pendant la même période; qu'enfin *La Terre* et *La Bête humaine* ne se situent sous le règne de Napoléon III que par d'insignifiants épisodes. Ces observations une fois faites, il reste pourtant que *La Curée*, *Le Ventre de Paris*, *La Fortune des Rougon*, *Son Excellence Eugène Rougon*, *Nana*, *L'Argent* et *La Débâcle* nous renvoient l'image d'une époque disparue, que ces livres sont justement ceux où Zola a condensé les résultats de son enquête historique, ceux où il a formulé son jugement sur les institutions et les hommes, sur la vie publique et la société du second Empire.

Dominant tout le tableau se dresse la silhouette de l'Empereur, silhouette effacée et fuyante, apparaissant à de rares intervalles, un portrait esquissé en quelques lignes élémentaires, suffisantes cependant pour rendre l'indécision et le mystère de

l'énigmatique personnage qui fut l'auteur du coup d'État. Ses visions d'utopiste incurable, ses contradictions de despote libéral, son mysticisme d'idéaliste impénitent sont marqués de traits inoubliables dans cette scène de *Son Excellence Eugène Rougon* où ses ministres, montés contre la presse qu'ils accusent de propager des théories subversives, veulent refuser l'estampille officielle aux mauvais livres. Rougon en particulier s'emporte contre *Les Veillées du bonhomme Jacques*, un ouvrage de vulgarisation où il s'agit de questions sociales et économiques, de méthodes de culture, d'associations ouvrières, même de l'extinction du paupérisme. Il dénonce violemment le péril communiste. Mais, à la lecture des passages incriminés, l'Empereur est séduit : « Il écoutait d'un air profond. Lui, semblait jouir des morceaux attendrissants, des pages où l'auteur avait prêté à ses paysans un parler d'une niaiserie enfantine[1]. » Tout l'homme est dans cette peinture : Napoléon III est resté sur le trône le mystique impressionnable, le révolutionnaire sentimental de ses jeunes années.

Zola laisse dans l'ombre la part personnelle que le Prince-Président a prise au 2 décembre. Il se contente de noter, par un détail symbolique, comment il a bénéficié de la légende napoléonienne qui pendant longtemps encore le couvrira de son efficace patronage : au milieu du baptême du Prince impérial, le romancier en effet arrête son œil sur une réclame monumentale dont s'orne le mur d'une maison de l'île Saint-Louis, la redingote grise géante, vide de corps, que le soleil bat d'un rayon d'apothéose[2]. Parvenu parmi les monarques, joueur heureux qui doit son trône à la violence, le second Empereur, qu'il nous soit présenté aux jours de sa prospérité, pendant le bal des Tuileries ou aux fêtes de Compiègne, ou bien au contraire qu'il nous apparaisse sur les grandes routes de la défaite, traîné comme une épave à la suite de ses troupes démoralisées, garde les allures honteuses et timides d'un criminel que guette le châtiment, l'air navré d'un homme rongé par le remords. Sous l'uniforme ou l'habit noir, Napoléon III, dans sa petite taille, manque de majesté

1. *Son Excellence Eugène Rougon*, p. 355.
2. *Id.*, p. 111.

et d'assurance. Il a des yeux rêveurs, nuageux et presque morts, un visage blafard, des paupières lourdes et plombées, une bouche molle surmontée d'une grosse moustache qu'il caresse d'une main lente, une parole pâteuse et embarrassée. Tel nous le retrouvons en août 1870, l'attitude pleine de détresse et de souffrance, le regard vitreux, la face blême et tirée, pâle fantôme qui semble le captif de sa brillante escorte. Aux dernières heures de l'Empire, la vision de Zola se teinte de quelque pitié.

Pourtant ce prince d'aventure, hissé sur le trône par un sanglant attentat, apporte au pouvoir les habitudes et les désirs que lui dicte son origine. Complice d'intrigants sans scrupules dont l'activité l'a fait Empereur, il ne pourra jamais se dégager de ces personnages compromettants qui lui sont unis par un passé commun. Longtemps inassouvis, ses appétits de jouisseur cherchent à se satisfaire dès qu'il se trouve placé à la tête du gouvernement. Il profite donc de sa puissance, et, comme ses passions sont basses, il transforme les Tuileries en un mauvais lieu. Quoique marié avec Eugénie de Montijo, dont la figure est à peine dessinée dans les *Rougon-Macquart*, il a des maîtresses nombreuses, Clorinde de Balbi, la duchesse de Sternich, et cette Mme de Jeumont dont il paie cent mille francs le déshonneur. C'est lui qui donne le ton aux débauches du régime, en souverain de sérail qui jette brutalement le mouchoir, et son exemple préside aux corruptions de la société française. Passant au milieu des dames qu'il a invitées dans ses salons, il s'arrête devant Renée Saccard, et, de sa voix terne, il laisse tomber à l'oreille du général qui l'accompagne des paroles de maquignon équivoque : « Voyez donc, général, une fleur à cueillir, un mystérieux œillet panaché blanc et noir[1]. »

Zola n'a pas négligé de nous montrer comment s'est établi le second Empire. Toutefois il n'a pas cru qu'il était nécessaire de raconter les événements par le menu, ni même d'aller les prendre sur leur théâtre principal. Il s'est borné, dans *Son Excellence Eugène Rougon*, à rappeler la propagande bonapartiste qui précéda le coup d'État, mais, au lieu de peindre les fusillades qui

1. *La Curée*, p. 116.

ensanglantèrent Paris, il a choisi une petite ville de France, Plassans[1], où s'est passé l'un des moindres actes du grand drame. Les bourgeois de Plassans, pendant la république de 1848, se sont effrayés des progrès de la démocratie. Grâce aux manœuvres actives d'un agent légitimiste, le marquis de Tarnavant, ils se sont ralliés autour d'un ambitieux, Pierre Rougon, qui centralise chez lui le mouvement conservateur. Ce Pierre Rougon, ancien commerçant demeuré pauvre, vivant avec sa femme Félicité de misérables rentes, a un fils, Eugène, qui, parti pour la capitale, se trouve en 1851 dans l'entourage du prince-président. Mis ainsi au courant des intrigues politiques, escomptant un large pourboire si la conspiration réussit, le futur maître de Plassans s'oriente vers le bonapartisme. Au 2 décembre, les paysans provençaux, fermement républicains, prennent les armes, et ils comptent dans leurs rangs un cousin des Rougon, Silvère Mouret, l'illuminé héroïque qui rêve de justice et de liberté. Sur les routes, l'insurrection passe, des hommes en sabots, qui, dans la nuit, chantent *La Marseillaise*. Mais la répression est terrible. Dans la campagne, les troupes de l'ordre déciment à Saint-Roure les révoltés et tuent Miette Chantagreil, la tendre amoureuse de Silvère, tandis que celui-ci, deux jours plus tard, est assassiné par le gendarme Rengade. Dans la ville, Pierre Rougon profite de la terreur des bourgeois, s'empare de quelques émeutiers, simule une bataille et s'installe à l'Hôtel de Ville, puis, pour se créer des titres à la reconnaissance du nouveau gouvernement, il organise un effroyable guet-apens qui amène la mort de plusieurs victimes. Meurtrier d'enfants innocents, faiseur de veuves et d'orphelins, c'est ainsi que Napoléon III a commencé son règne. Plus tard, dans *La Bête humaine*[2], Zola rappellera les fameuses Cours mixtes qui brisèrent les dernières résistances et prononcèrent la déportation des républicains.

Cependant quels personnages le coup d'État a-t-il amenés au pouvoir? Ici les *Rougon-Macquart* fourmillent de types très divers, tous représentatifs des aventuriers qui ont fondé l'Empire. Grands

1. Aix-en-Provence. C'est là que naquit Zola.
2. Et incidemment un peu partout Cf. *Son Excellence Eugène Rougon*, p. 123, etc.

seigneurs décavés, misérables mourant de faim, hommes politiques poussés par l'intérêt, la galerie est riche. Voici d'abord de Marsy, limpide pseudonyme du duc de Morny, colonel à vingt-huit ans, puis agriculteur, financier et commerçant, puis auteur de romans et de pièces de théâtre. De naissance princière, quoique illégitime, il a été l'amant d'une baronne dont il a mangé les diamants en trois mois : au Deux-Décembre, il ne vivait que d'expédients. Voici Eugène Rougon, un maigre avocat avide de domination, se précipitant sur Paris en 1849 comme un vautour sur un champ de bataille, empruntant alors les bottes de ses amis parce qu'il ne possède que des savates éculées. Voici encore les émissaires de moindre importance, un Du Poizat qui a fait élire dans les Deux-Sèvres Eugène Rougon à l'Assemblée législative, un Gilquin qui courait recruter des adhérents dans les bals de barrière. Ajoutons-y des bourgois qui veulent forcer la fortune, comme Pierre Rougon, et des hommes d'affaires qui sont toujours du côté du plus fort, comme Kahn : le tableau est complet, et les débuts de Napoléon III vont déterminer son règne : les gens avec lesquels il s'est acoquiné lui feront toujours sentir le poids de ses origines.

Tel est le personnel qui s'est emparé de la France. Après la victoire, ces hommes pendent au clou leurs défroques de conspirateurs, font disparaître leurs vieilles bottes, leurs redingotes de misère blanchies au coude et leurs pantalons rapiécés. Ils se font des figures d'honnête gens cossus et s'installent dans leur prospérité si péniblement acquise. Eugène Rougon, le seul qui soit matériellement intègre dans cette troupe, se donne une allure d'homme d'état respectable en épousant Mlle Beulin d'Orchères, la sœur d'un haut magistrat : « L'été arriva. Rougon vivait dans un calme absolu. Mme Rougon, en trois mois, avait rendu grave la maison de la rue Marbeuf, où traînait autrefois une odeur d'aventure. Maintenant les pièces, un peu froides, très propres, sentaient la vie honnête; les meubles, méthodiquement rangés, les rideaux ne laissant pénétrer qu'un filet de jour, les tapis étouffant les bruits, mettaient là l'austérité presque religieuse d'un salon de couvent; *même il semblait que ces choses étaient anciennes,*

qu'on entrait dans un antique logis tout plein d'un parfum patriarcal [1]. »

Mais d'autres, dans leur situation nouvelle, ont apporté leurs dents longues, et des appétits formidables que de longues privations ont rendus plus impérieux. C'est une meute à repaître, qui ne songe qu'au festin, et qui va se partager la France. Comme l'Empereur ne peut se séparer de ses anciens complices, appelant M. de Marsy au ministère, puis à la présidence du Corps législatif, faisant d'Eugène Rougon un sénateur, puis le nommant président du Conseil d'État et enfin premier ministre, ainsi Eugène Rougon reste également le prisonnier des individus qu'il a employés aux louches besognes d'autrefois, même quand ils sont tout à fait vils. Il lui faut caser sa « bande », par laquelle il existe, et sur laquelle il lui faut bien s'appuyer. « Histoire d'un parti, écrit Zola[2], d'une coterie poussant son chef et le dévorant.... J'entoure mon Eugène Rougon d'un groupe de gens avides.... Il travaille pour ces gens-là, se bat pour eux. S'il monte au pouvoir, c'est pour placer ces gens-là. » Gilquin, bohême débraillé et toujours ivre, est nommé commissaire central à Niort, où il va montrer une poigne terrible, mais il est bientôt prévaricateur et se fait donner de l'argent pour exempter des conscrits du service militaire, si bien qu'on est obligé de le révoquer. Kahn, député bonapartiste, finira par obtenir un chemin de fer de Niort à Angers, uniquement pour décupler la valeur des hauts fourneaux qu'il possède à Bressuire, mais non sans que M. de Marsy ne lui ait réclamé un pot-de-vin formidable d'un million en actions. Du Poizat est nommé préfet et tyrannise son département. Pierre Rougon reçoit une place de receveur particulier des Finances. La « bande » s'installe dans l'arbitraire et les abus.

En outre, tous ceux qui par quelques liens tiennent aux fauteurs du coup d'État réclament leur part du butin. Ainsi Mme Correns, une entremetteuse, la logeuse d'Eugène Rougon

1. *Son Excellence Eugène Rougon*, p. 154.
2. Ébauche de *Son Excellence Eugène Rougon*, extrait publié par S. Lemm : *Zur Entstehungsgeschichte von E. Zolas Rougon-Macquart und den Quatre Evangiles* 1913, p. 22.

avant le Deux-Décembre, et qui eut autrefois des faiblesses pour lui : elle le harcèle de demandes, obtenant des bureaux de tabac, des pensions et des faveurs pour ses protégés. Ainsi Aristide Saccard, venu de Plassans pour chercher fortune, que son frère, le tout-puissant ministre, fera entrer à l'Hôtel de Ville, et qui ensuite mettra Paris en coupe réglée. Puis d'autres encore, comme ce colonel Jobelin, un quémandeur sans vergogne, qui postule pour lui-même la cravate de commandeur et pour son fils un emploi dans les bureaux, ou comme ce Bouchard dont il faudra bien faire un chef de division et un officier de la Légion d'honneur. Naturellement tout ce monde est fort peu attaché au régime et songe à déserter aussitôt que les pourboires se font attendre : Kahn et le colonel Jobelin, dans leurs heures d'opposition, regrettent Louis-Philippe. De tous les coins du ciel accourent les oiseaux de proie : Rodriguez, un parent éloigné de l'impératrice, réclame deux millions qui lui seraient dus par le gouvernement français depuis 1808.

Donc l'Empire porte en lui des germes de faiblesse, et il n'est même pas sûr de ceux auxquels il prodigue ses bienfaits. Cependant il profite de la bêtise et de la lâcheté humaines. Du fait même qu'il existe, il est une source éventuelle de faveurs très appréciables, ce qui lui vaut au moins l'apparence de quelques dévouements. Des aristocrates légitimistes, qui soutenaient autrefois Charles X, se rallient dans l'espoir de satisfaire leurs ambitions et leurs intérêts : le marquis d'Escorailles fait sa cour à Eugène Rougon afin d'obtenir une sous-préfecture pour son fils, et le marquis de Chouard est conseiller d'État : sans aucun doute une restauration monarchique rejetterait ces nobles de l'ancien régime dans le parti royaliste. En outre de grands bourgeois soutiennent le trône de Napoléon III, parce que les honneurs officiels procurent quelques avantages : tel ce Haffner, industriel de Colmar qui siège au Corps législatif, tel surtout ce Huret, l'un des personnages de *L'Argent*, un Normand roublard que Rougon a fait élire député, et qui, prévoyant la chute de l'Empire, tire parti de sa situation pour s'enrichir. A côté d'eux prennent place quelques figures non moins caractéristiques, les Béjuin, les De Bourden,

les De Combelot, tous ceux qui se vendent pour une décoration ou pour un emploi. Enfin Zola mentionne tout spécialement les fonctionnaires, surtout les magistrats, que le souci de leur carrière et le désir d'un avancement rapide groupent autour du pouvoir. M. Beulin d'Orchères, d'abord juge royal, ayant ensuite siégé dans les tribunaux de la République, préside après le coup d'État une commission mixte et doit à son zèle de devenir conseiller à la cour de Paris, puis premier président, plus tard encore ministre de la Justice. M. de Lachesnaye, conseiller à Rouen, doit sa situation aux services qu'a rendus son père en condamnant durement les républicains emprisonnés après le Deux-Décembre. Tous ces personnages, poussés par leur intérêt, mettent le droit au service des passions politiques. Ainsi, dans *La Bête humaine*, Denizet et Gamy-Lamotte classent l'affaire Grandmorin afin d'éviter un scandale qui rejaillirait sur le régime : leur dévouement est de ceux que l'on sait récompenser.

## III

Mais il y a la nation. On la gouverne selon la méthode du bas-empire : « *panem et circences* », car il faut lui enlever toutes velléités de révolte. Les jeux du cirque, dans la France où règne Napoléon III, ce sont les embellissements de Paris, les fêtes sans cesse renouvelées, la fête tout court. La société, du moins la société parisienne, qui tremblait vers 1850 dans la peur de la démocratie, a été sauvée de ses peurs par le coup d'État. Alors, saisie d'une frénésie de jouissances, elle se lance dans une noce éhontée dont les aventuriers hissés au pouvoir, dont l'Empereur lui-même lui donnent l'exemple, car en effet la bande famélique, dans son incertitude du lendemain, veut se rassasier de sa proie et contenter ses appétits. C'est partout la chasse au luxe et à la femme; c'est une ruée vers le plaisir sous ses formes les plus diverses, formes que Zola fixe dans *La Curée*. « *La Curée*, écrit-il dans une préface ensuite supprimée, est la note de l'or et de la chair. L'artiste en moi se refusait à faire de l'ombre sur cet éclat de débauche qui a éclairé tout le règne d'un jour suspect de mauvais

lieu.... J'ai voulu montrer l'épuisement prématuré d'une race qui a vécu trop vite et qui aboutit à l'homme-femme des sociétés pourries, la spéculation furieuse d'une époque s'incarnant dans un tempérament sans scrupules, enclin aux aventures; le détraquement nerveux d'une femme dont un milieu effrène les appétits natifs[1]. »

On voit la thèse. Elle se complète par *Nana* et par *L'Argent*, et même, sous quelques rapports, par *Au Bonheur des Dames*. Il nous faut en examiner les principaux articles. La France, sous la monarchie constitutionnelle, était une nation de bourgeois probes et sérieux, qui s'enrichissaient par un travail soutenu, mais qui, dans la fortune, conservaient leurs habitudes de vie médiocre et d'économie. Au contraire le Deux-Décembre a fait sortir du peuple une aristocratie de hasard qui passe brusquement de la misère à l'abondance, qui s'épuisera vite, mais qui est insatiable dans ses besoins et pervertit par sa contagion les classes destinées, semblait-il, à offrir le plus de résistance. Aristide Saccard entraîne dans sa démence sa femme Renée Béraud du Châtel, fille d'un intègre magistrat. Il se bâtit au parc Monceau un hôtel d'une magnificence royale; des nuées de domestiques en livrée gros bleu y circulent; dans les escaliers s'élèvent des rampes dorées; dans les appartements s'étalent de moelleux tapis, tandis que les murailles sont garnies de tentures en soie mate brochée de fleurs; il y a aussi une serre chaude où des plantes étranges répandent des senteurs capiteuses. Et pourtant toutes ces richesses impudentes ont un air de mauvais aloi, qui sent le parvenu : lorsque Saccard donne un bal, l'orchestre qui fait danser les dames emprunte son indécent répertoire aux bastringues des faubourgs; ce sont des refrains canailles qui fouettent les curiosités de ce monde équivoque.

1. Cf. encore *Correspondance*, II, p. 84. « Pendant trois années, j'avais rassemblé des documents, et ce qui dominait, ce que je trouvais sans cesse devant moi, c'étaient les faits orduriers, les aventures incroyables de honte et de folie, l'argent volé et les femmes vendues. Cette note de l'or et de la chair, cette note du ruissellement des millions et du bruit grandissant des orgies, sonnait si haut et si continuellement que je me décidai à la donner. J'écrivis *La Curée*.... Il faut bien que je le dise, puisqu'on ne m'a pas compris et puisque je ne puis achever ma pensée, *La Curée*, c'est la plante malsaine poussée sur le fumier impérial, c'est l'inceste grandi dans le terreau des millions. »

Dans Paris, les femmes se livrent à des dépenses formidables pour leur ameublement et surtout pour leurs toilettes. Les grands couturiers apparaissent, ingénieux à satisfaire les caprices les plus raffinés : tel ce Worms qui habille les reines de la mode et chez qui Renée Saccard, en mourant, laisse une dette de deux cent soixante-dix mille francs. Pour trafiquer de la fièvre de ses acheteuses, pour chatouiller leurs désirs de luxe, Octave Mouret, avec la divination géniale d'un homme qui comprend son époque, fait du *Bonheur des Dames* le grand magasin moderne. Son système de réclames, ses étalages savants, ses expositions de marchandises fastueuses détraquent les bourgeoises et leur donnent une ardeur d'achat jamais satisfaite. C'est la tentation perpétuelle, le coffret aux bijoux de Marguerite toujours ouvert devant des yeux avides, la séduction irrésistible qui détruit les plus fermes volontés. Les femmes, enveloppées dans la crise, sont secouées par l'étrange délire qui est celui du second Empire tout entier.

Quant aux hommes, ils recherchent d'autres jouissances, et, dans l'universelle curée, ils ne se montrent pas moins ardents. Mariés, comme Aristide Saccard ou comme le comte Muffat de Beuville, ou bien célibataires, comme Hector de la Faloise, leur perversité ou leur bêtise les pousse à la conquête de filles pour lesquelles souvent ils se ruinent. Zola marque en des pages décisives le rôle néfaste de la femme dans la France de Napoléon III. D'une part il nous peint une aventurière italienne, Clorinde de Balbi, employée à des besognes de diplomatie louche, profitant de sa beauté pour intervenir dans la politique, épousant d'abord un ministre et devenant ensuite la maîtresse de l'Empereur. D'autre part il nous montre Paris livré à des femmes galantes qui poursuivent avec insouciance une œuvre de vice et de corruption. D'habiles industriels, comme Bordenave, le directeur des *Variétés*, les font monter sur la scène des théâtres pour les offrir aux désirs brutaux des mâles. Ou bien, dans les somptueux hôtels qu'elles habitent, elles voient venir à elles des passions malsaines qu'elles satisfont sans vergogne. Elles sont une armée innombrable, des vieilles et des jeunes, Gaga, Rose Mignon, Simone Cabiroche, Laure d'Aurigny, Irma Bécot, Clarisse Bemus, d'autres encore, et

elles se résument toutes dans Nana[1], la plus illustre d'entre elles, fille d'ouvriers alcooliques, poussée sur le pavé des rues, dont l'appétit de dépenses dévore plusieurs amants et qui règne sur l'ordure publique. Le plus célèbre des viveurs, le prince d'Écosse, passe même la Manche pour venir l'assurer de son admiration : la capitale de la France sert de rendez-vous à toutes les débauches de l'Europe.

Toutefois les courtisanes ne suffisent pas aux aventuriers du second Empire; il leur faut encore l'argent, car, selon une définition connue, l'argent est « une lettre de change sur toutes les voluptés ». C'est lui qui procure le plaisir, c'est lui qui est la condition du luxe et qui paie les femmes; mais aussi, pour des gens qui ont commencé leur fortune par la violence, il est comme une mitraille qui peut tuer, et dont on ne s'empare d'ailleurs qu'après de rudes combats. « La psychologie de mon Saccard, écrit Zola dans une de ses notes préparatoires[2]. Vouloir de l'argent. Pourquoi? Pas comme Grandet, pour l'enfouir. Saccard, qui a tripoté de tous temps, a d'abord la passion de l'agio. Plusieurs fois il a touché à la puissance par l'argent; mais jamais il ne l'a eue solide, définitive; donc, de là, un enragement. Certainement, il veut avoir de l'argent, pour l'assouvissement de ses besoins, pour les jouissances du luxe et de la femme, surtout pour être le maître de Paris, pour l'aveugler, le noyer d'une pluie d'or. Donc, des appétits; besoins de luxe; besoin de femme. Mais il y a aussi la joie pure de se battre, la conquête pour la conquête, la joie en elle-même du joueur, soit qu'il gagne, soit qu'il perde.... Enfin, cette joie de l'action se double de ce qu'il a des vengeances à exercer. »

En deux romans, *La Curée* et *L'Argent*, Zola nous dépeint l'agiotage et la passion du jeu pendant le règne de Napoléon III. Ce sont d'abord les spéculations sur les terrains, l'éventrement de la capitale, des amas de déblais et de platras qui font couler l'or,

1. Le second Empire est l'époque de la Païva, d'Elisa Parker, Cora Pearl, Blanche d'Aubigny, Anna Deslion, Léonide Leblanc, Jeanne d'Estourbit, etc.... Cf. Daniel Stern, *Mes Souvenirs*, p. 364; Castagnary, article du *Nain jaune*, 10 mars 1866; A. Dumas fils, *A propos de la Dame aux Camélias* (1867).

2. Cf. S. Lemm, *op. cit.*, p. 58, à propos de *L'Argent*.

une succession de combinaisons où les millions s'entassent pour disparaître bientôt, des duperies et des vols, des opérations immobilières aggravées de trafics douteux auxquels prennent part Aristide Saccard, Larsonneau, les entrepreneurs Charrier et Mignon. Ce sont aussi les sociétés financières, le *Crédit viticole* de Toutin-Laroche, la *Société générale des Ports du Maroc*, la *Compagnie générale des Paquebots réunis*, surtout la *Banque universelle*, que soutiennent le marquis de Bohain, Sédille, Huret, Kolb, et qui s'appuie sur deux journaux chèrement achetés. Les coups de Bourse se succèdent; on double et on quadruple le capital; on accumule les illégalités jusqu'au jour de la catastrophe. Alors Aristide Saccard, traduit en correctionnelle, est condamné à cinq ans de prison et trois mille francs d'amende.

Les Juifs aussi dépècent la France. Gundermann, qui traite avec les ambassadeurs et avec les particuliers, lutte âprement pour augmenter son milliard et ruine ses adversaires. Busch aîné, un usurier sordide, né à Nancy de parents allemands, joint à son commerce de bijoux et de pierres précieuses celui des valeurs compromises et des mauvaises créances, puis fait chanter le directeur de la *Banque universelle* et provoque sa déconfiture. Jacoby, un israélite bordelais, établi agent de change à Paris, réalise des gains énormes et devient l'intermédiaire des baissiers qui briseront la puissance de Saccard. D'autres requins encore satisfont leur voracité : un baron Gouraud, autrefois enrichi sous le premier Empereur par ses fournitures aux armées, et qui n'a point perdu le goût des affaires; un prince d'Orviedo, gentilhomme-bandit qui détrousse le pauvre monde; un Sabatani, levantin retors qui écume la Bourse et qui emplit ses poches. Comme si la frénésie du jeu manquait d'aliments, on risque en outre son argent sur les champs de courses et l'on y tente des gains déloyaux : Maréchal, un bookmaker véreux, perd cent mille francs sur la pouliche Nana, et le comte de Vandeuvres, ruiné par les filles, gagne douze cent mille francs par une manœuvre frauduleuse.

Toute cette folie de lucre, tout ce délire de jouissance, toutes ces vilenies et ces hontes se condensent dans les *Rougon-Macquart*

en des pages mémorables où Zola ramasse ses observations. « C'était l'heure, écrit-il[1], où la curée ardente emplit un coin de forêt de l'aboiement des chiens, du claquement des fouets, du flamboiement des torches. Les appétits lâchés se contentaient enfin, dans l'impudence du triomphe, au bruit des quartiers écroulés et des fortunes bâties en six mois. La ville n'était plus qu'une grande débauche de millions et de femmes. Le vice, venu de haut, coulait dans les ruisseaux, s'étalait dans les bassins, remontait dans les jets d'eau des jardins, pour retomber sur les toits, en pluie fine et pénétrante. Et il semblait, la nuit, lorsqu'on passait les ponts, que la Seine charriât, au milieu de la ville endormie, les ordures de la cité, miettes tombées de la table, nœuds de dentelles laissés sur les divans, chevelures oubliées dans les fiacres, billets de banque glissés des corsages, tout ce que la brutalité du désir et le contentement immédiat de l'instinct jettent à la rue, après l'avoir brisé et souillé. Alors, dans le sommeil fiévreux de Paris, et mieux encore que dans sa quête haletante du grand jour, on sentait le détraquement cérébral, le cauchemar doré et voluptueux d'une ville folle de son or et de sa chair. Jusqu'à minuit les violons chantaient; puis les fenêtres s'éteignaient, et les ombres descendaient sur la ville. C'était comme une alcôve colossale où l'on aurait soufflé la dernière bougie, éteint la dernière pudeur. Il n'y avait plus, au fond des ténèbres, qu'un grand râle d'amour furieux et las; tandis que les Tuileries, au bord de l'eau, allongeaient leurs bras dans le noir, comme pour une embrassade énorme. »

Cette corruption a de terribles conséquences, matérielles et morales. Matériellement, la spéculation sur les terrains, la démolition des maisons de la capitale, qui s'effondrent par centaines sous la pioche des travailleurs et que l'on doit reconstruire à grand renfort de millions pour loger les habitants de Paris, tout cela est funeste au bon état des finances publiques. Et de même l'agiotage à la Bourse, le drainage perpétuel de l'épargne engagée dans des entreprises de plus en plus véreuses, aboutissent

1. *La Curée*, p. 160.

à des désastres : la faillite de la *Banque universelle* en est la preuve. Moralement, les ravages ne sont pas moins grands. Dans *Germinal*, nous voyons le denier des mines de Montsou centupler de valeur en un siècle, mais cette richesse ne fait qu'accroître l'égoïsme bourgeois des Grégoire. Toute la France se déprave et tombe en déliquescence. Les fêtes continuelles, la fête en un mot, ne respectent pas l'Empire : la pièce où Nana se montre pour la première fois à Paris n'est-elle pas en effet une dérision de la souveraineté, et n'y voit-on pas les dieux de l'Olympe, égarés dans un bal de barrière, fraterniser dans un carnaval échevelé où il n'y a plus ni monarchie ni principes? La scène se répète encore, du moins quant à son esprit, dans *Les Amours du beau Narcisse et de la nymphe Echo*, une fantaisie poétique que l'on représente chez les Saccard : du séjour des immortels montent des bouffées de volupté; Vénus y triomphe avec Plutus sur un symbolique monceau de louis d'or.

Le plaisir renverse aussi toutes les barrières sociales, et rabaisse les femmes de la bourgeoisie au niveau des filles[1]. Certaines, comme Mme de Jeumont, se vendent pour entretenir leur luxe, quelques-unes avec le consentement de leur mari. D'autres, comme Mme Haffner et la marquise d'Espanet, ont des vices raffinés et étalent leur effronterie provocante. Le monde et le demi-monde se mêlent, car rien ne les distingue plus. Renée Saccard, poussée par une curiosité malsaine, s'en va à une soirée que Blanche Müller, une actrice, donne aux reines de la vie galante, et de là elle se fait inviter à souper dans un restaurant de nuit, en cabinet particulier. Il n'est pas étonnant que cette universelle débauche entraîne la ruine de la famille, que les enfants perdent le respect qu'ils doivent à leurs parents, que ceux-ci aient avec ceux-là des rapports de camaraderie douteuse : le beau-père et le gendre, le comte Muffat de Beuville et Daguenet, ont tous les deux Nana comme maîtresse; Mme de Chézelles, femme d'un grave magistrat, trompe son mari avec un ténor; Aristide Saccard et son fils Maxime se racontent leurs bonnes

1. La même observation se rencontre chez d'autres écrivains. Cf. Pontmartin : *Nouveaux samedis*, p. 103, et *La Vie parisienne*, préface pour l'année 1866.

fortunes et partagent les mêmes épaules; Maxime s'adjugera même sa belle-mère, devant l'indifférence cynique de son père, car il faut bien un inceste pour couronner toutes ces hontes.

Voilà ce que produit la démoralisation de l'époque impériale, et le régime couvre de ses splendeurs l'infamie de la haute société. Eugène Rougon, le puissant ministre, raffermit le crédit de son frère l'accapareur en paraissant à ses fêtes, et lui donne ainsi l'appui de sa propre autorité. Saccard, enrichi par ses vols, est acquis au bonapartisme qui lui a prodigué son indulgence, et ce n'est pas sans raison que Zola, aux dernières pages de *La Curée*, le montre au Bois de Boulogne, saluant d'un vivat retentissant Napoléon III qui passe dans son landau, précédé de ses piqueurs.

D'une façon plus audacieuse encore, *Nana* souligne les rapports de cause à effet qui relient l'Empire à la dépravation publique. La scène est trop caractéristique pour ne pas être rappelée. C'est au *Grand Hôtel*, au moment où la guerre vient d'être déclarée, devant le cadavre putréfié de la courtisane morte. Ses amies sont venues la voir une dernière fois, et l'une d'elles, la vieille Gaga, proclame que le règne a été l'âge d'or des prostituées. « Léa hochait la tête d'un air de supériorité, en femme qui répète l'opinion de personnages considérables. Et, haussant la voix. « C'est la fin. Ils sont fous, aux Tuileries. Hier, voyez-vous, la France aurait dû les chasser.... » Toutes l'interrompirent violemment. Qu'avait-elle donc, cette enragée-là, après l'Empereur? Est-ce que le monde n'était pas heureux? Est-ce que les affaires ne marchaient pas? Jamais Paris ne s'amuserait si fort. Gaga s'emportait, réveillée, indignée. « Taisez-vous! c'est idiot, vous ne savez pas ce que vous dites!... Moi, j'ai vu Louis-Philippe; une époque de panés et de grigous, ma chère. Et puis est venu 48. Ah! une jolie chose, une dégoûtation, leur République! Après février, j'ai crevé de faim, moi qui vous parle!... Mais, si vous aviez connu tout ça, vous vous mettriez à genoux devant l'Empereur, car il a été notre père, oui, notre père.... » On dut la calmer. Elle reprit, dans un élan religieux : « O mon Dieu, tâchez que

l'Empereur ait la victoire. Conservez-nous l'Empire. » Toutes répétèrent ce vœu.[1]

A quelques privilégiés qui forment les classes dirigeantes, le règne procure le vice, l'argent et les plaisirs. Il dissout et il corrompt, mais du moins l'intérêt lui attire des partisans. Toutefois la haute société parisienne, les corrompus et les agioteurs, ne composent point à eux seuls toute la population de la capitale, et il faut trouver le moyen de prévenir le mécontentement et d'empêcher l'insurrection. C'est à quoi tendent la réfection des voies communales, les créations d'utilité publique ou d'embellissement, l'élargissement et le nivellement des rues, l'achèvement des Halles : tous ces travaux donnent du pain aux ouvriers, font prospérer le commerce et l'industrie. En outre, pour étouffer les protestations du peuple, on doit veiller à ce qu'il ait la panse toujours pleine, car les gens qui digèrent ne songent pas à se battre. Telles sont les basses habiletés de l'Empire, auxquelles Zola consacre tout un roman, *Le Ventre de Paris* : il y montre les appétits de ripaille venant à bout des scrupules moraux, les époux Quenu, qui tremblent d'avoir faim, livrant au bagne leur frère Florent parce qu'il menace la quiétude de leur graisse : « L'idée générale, écrit-il[2], est la bête broyant le foin au râtelier, la bourgeoisie appuyant sourdement l'Empire, puisque l'Empire lui donne la pâtée matin et soir, la bedaine pleine et heureuse se ballonnant au soleil et roulant jusqu'au charnier de Sedan.... L'œuvre complète *La Curée* ; elle est la curée des classes moyennes, le rut à la nourriture grasse et à la belle digestion tranquille. L'héroïne, belle bouchère à la chair fraîche, au sourire honnête, est la contre-partie de Saccard, le museau de fouine fouillant dans l'or. Au fond, même avachissement, même décomposition morale et sociale. »

Reste enfin la province, où le second Empire poursuit la même besogne de perversion. Les paysans, occupés par leur avarice et

1. *Nana*, p. 520. — Cf. encore *Correspondance*, II, p. 292, à J. von Sauten Kolff : « Même hésitation dans mes souvenirs, au sujet de votre question sur *Nana*. C'est peut-être céder un peu trop au symbole en disant que le corps pourri de *Nana* est la France agonisante du second Empire. *Mais, évidemment, j'ai dû vouloir quelque chose d'approchant* ».

2. Notes préparatoires au *Ventre de Paris* dans S. Lemm, *op. cit.*, p. 13-14.

leur cupidité, ne songent qu'à arrondir leurs biens et à vendre leurs récoltes, et alors ils partagent à peu près tous les opinions du Delhomme de *La Terre*; ils sont convaincus que les changements de gouvernement sont nuisibles aux affaires : donc ils votent pour le régime. Les villes donnent plus de peine, mais là encore la corruption s'installe et elle endort les consciences : d'ailleurs le coup d'État a procédé si durement que bien souvent la terreur règne. Après le Deux-Décembre, la conquête de Plassans s'est opérée d'une façon pacifique. La fusillade initiale a brisé les résistances. La bourgeoisie, d'une exemplaire docilité, se laisse mener par quelques fonctionnaires, et défile dans le salon vert de Pierre Rougon, grassement payé de ses services. Les légitimistes sont acquis; les républicains se taisent; on désarme Rastoil, le président du tribunal, d'abord hostile, en nommant son fils substitut.

En outre, dans le pays tout entier, le gouvernement de Napoléon III, pour se maintenir, met en œuvre les instruments et les moyens les plus divers. Par eux il exerce des contraintes savantes, car cette France domestiquée et atone peut encore avoir des sursauts qu'il faut redouter, des révoltes qu'il faut prévoir. S'il en est besoin, fidèle à ses origines, il emploie la violence, et il ne craint pas, puisqu'il dispose de l'armée, de la faire servir à ses répressions : ainsi, dans *Germinal*, nous le voyons mitrailler les ouvriers comme il a mitraillé le peuple des boulevards. Pourtant, né de combinaisons ambiguës, il a une prédilection naturelle pour les négociations cauteleuses, où parfois sa main perfide se resserre pour étrangler. Il possède une redoutable police, d'abord celle qui opère au grand jour, avec son appareil de commissaires et de gendarmes, mais surtout celle qui travaille dans l'ombre, une nuée de mouchards et d'agents provocateurs, des Lebigre et des Logre qui sont les pourvoyeurs du bagne. Enfin il use du prêtre, de l'homme en soutane, qui, discret et habile, pénètre dans les familles et surveille l'opinion publique. C'est ainsi que se maintient l'Empire ; corruption d'une part, brutalités sanglantes ou espionnage de l'autre, son unique souci est de durer.

## IV

Cependant les crises politiques se succèdent. Le régime bonapartiste, à l'intérieur comme à l'extérieur, se débat dans des difficultés sans cesse croissantes. Comment les événements du règne sont-ils rappelés dans la série des *Rougon-Macquart*, et quelle interprétation en présente Zola? Il a donné place aux faits les plus importants, mais souvent avec une certaine inexactitude dans la chronologie. Les erreurs qu'il a commises sont sans doute volontaires, et s'expliquent par la nécessité où il se trouvait de faire entrer l'histoire dans le cadre de ses romans. Sur ce point, le volume le plus important à consulter, mais non le seul, est *Son Excellence Eugène Rougon*. On y trouve, dans les dernières pages, un tableau de l'Empire libéral qui soulève quelques critiques. Entre la chute d'Eugène Rougon et son retour au ministère s'écoulent trois années pendant lesquelles a lieu la guerre d'Italie. Nous sommes donc en 1861, au plus tard en 1862. Or, dans la salle du Corps législatif, Zola signale une tribune qui n'y a été rétablie qu'en 1867. De plus le discours d'Eugène Rougon, par son ton général et par les arguments qu'il contient, comme aussi bien pour des raisons précises que j'indiquerai plus loin, n'a pu être véritablement prononcé que plus tard. Je me borne à ces quelques observations et je ne m'arrête pas à de petites inadvertances, comme celle qui fait quelque part mentionner à l'auteur, avant 1870, un ambassadeur d'Allemagne. Il n'y a pas à s'étonner non plus qu'un grand nombre d'événements, et parmi les plus considérables, aient été passés sous silence. Le roman implique forcément un choix, une préférence accordée aux faits caractéristiques. Ceux que Zola a retenus, malgré quelques omissions souvent très significatives, sont pleinement suffisants pour faire revivre à nos yeux l'époque disparue et pour nous dévoiler la pensée de l'écrivain.

« L'Empire, c'est la paix », prononçait le discours de Bordeaux en reprenant ainsi l'un des articles de la légende napoléonienne. Ce thème reparaît dans *Son Excellence Eugène Rougon*; il orne le rapport du député qui demande au Corps législatif les quatre cent mille francs nécessaires pour le baptême du prince impérial : « Le

berceau du prince impérial est désormais la sécurité de l'avenir; car, en perpétuant la dynastie que nous avons tous acclamée, il assure la prospérité du pays, son repos dans la stabilité, et, par là même, celui du reste de l'Europe.... La paix est le résultat du règne sage et profond dont nous recueillons les fruits...; réunissant les forces productives des nations, elle est l'alliance des peuples autant que celle des rois[1]. » Pure phraséologie officielle, pense Zola, dont ces périodes médiocres amusent l'ironie, car le régime, vivant au jour le jour, incapable d'une politique ferme et suivie, n'a jamais voulu sérieusement ni la paix ni la guerre. Il aurait même tenu pour rien le principe de la liberté des peuples, si des causes tout extérieures ne l'avaient forcé d'intervenir en Italie. Ces causes, avec un acharnement patient, nous sont longuement expliquées. Si Napoléon III se décide, c'est que le chevalier Rusconi, Luigi Pozzo, et toute la légation sarde l'enserrent de leurs intrigues, c'est que Clorinde de Balbi, devenue sa maîtresse, use de son influence personnelle pour faire le jeu de Cavour, c'est enfin que les aventuriers, les réfugiés et les conspirateurs s'agitent : leur audace va même jusqu'à faire éclater devant l'Opéra, au passage de l'Empereur, trois bombes qui atteignent cinquante personnes et auxquelles le souverain échappe par miracle. Mais de toutes façons Napoléon III est le jouet des événements : manquant d'énergie et de volonté il ne se détermine pas, il est déterminé, et il n'est foncièrement attaché à aucune des idées dont il se réclame.

Le régime, à sa fondation, avait bénéficié du prestige militaire qui entourait le nom de Bonaparte. Puis il connut lui aussi la gloire des armes, et, avant de s'abîmer sur le champ de bataille de Sedan, il triompha en Crimée et en Italie, il intervint avec succès en Syrie et en Chine. De tous ces faits, les *Rougon-Macquart* ne parlent pas. J'y vois bien rappelée une fois, dans *La Curée*[2], l'expédition de Crimée, mais c'est seulement avec cette remarque qu'elle a eu pour résultat de jeter la société française avec plus d'emportement dans la spéculation et les filles. Il n'est pas indifférent non plus d'insister sur un autre fait. Zola, qui avait eu

1. *Son Excellence Eugène Rougon*, p. 18-19.
2. *La Curée*, p. 76.

d'abord l'intention de consacrer un roman à la campagne d'Italie, a ensuite renoncé à son projet primitif et fait choix de la guerre franco-allemande. Par conséquent, de propos délibéré, il a voulu représenter l'Empire dans la défaite, non pas dans la victoire. Mais cette campagne d'Italie elle-même, nous savons, par sa *Note à l'éditeur Lacroix*[1], datée de 1869, dans quel esprit il l'aurait racontée : il n'en aurait pas fait une glorification du régime. De cela, les quelques phrases laconiques que nous possédons ne nous permettent pas de douter : « La guerre telle qu'elle est, a-t-il écrit. Rapports de l'Empire avec l'armée. Ce que je désire surtout, c'est montrer de vrais champs de bataille, sans chauvinisme, et faire connaître les vraies souffrances du soldat. » Considérée de ce point de vue, la grandeur militaire du règne allait s'effacer devant l'horreur des hécatombes. Zola, au moment où il se mit au travail, ne se trouvait donc pas dans l'état d'enthousiasme des romantiques qui avaient chanté le premier Empereur. Plus tard les événements de 1870 lui permirent de manifester d'une façon éclatante le dessein qu'il nourrissait : son roman *La Débâcle*, paru en 1892, occupe dans son œuvre une place considérable, et possède une importance que je ferai plus loin ressortir.

D'après la légende napoléonienne, le régime impérial devait maintenir devant l'Église les droits du pouvoir civil issu de la Révolution ; il devait être anticlérical. Les *Rougon-Macquart*, pour la période qu'ils étudient, nous font voir une société à peu près détachée de toute croyance. Les prêtres convaincus, comme l'abbé Godard de *La Terre*, ou comme l'abbé Bourrette de *La Conquête de Plassans*, n'ont aucune influence morale sur leurs ouailles. Le clergé compte un petit nombre de sceptiques aimables, comme Mgr Rousselot, qui désirent vivre tranquilles, dans la quiétude de leurs fonctions administratives. Il se compose surtout d'hommes retors et violents, comme l'abbé Faujas ou l'abbé Fénil, dont l'unique désir est de dominer. Mais Zola montre bien que le catholicisme de la France est tout superficiel, et, quand il essaie de l'analyser, il n'y découvre qu'un mélange de mode et

1. Publiée par Massis : *Comment Emile Zola composait ses romans* (1906), p. 69.

d'intérêt. C'est l'intérêt politique et la mode qui font de M. de Plouguern, vieux gentilhomme dissolu, un soutien de l'Église; ce sont également l'intérêt politique et la mode qui poussent Mme Delangre, la femme du maire de Plassans, à devenir dame patronesse de l'Œuvre de la Vierge, quoiqu'elle ait abondamment trompé son mari. Berthemont, un marchand de nouveautés, exprime parfaitement son époque lorsqu'il imagine de faire bénir son magasin, *Aux quatre Saisons*, par le clergé de la Madeleine : cette heureuse inspiration de promener le bon Dieu de la soierie à la ganterie, parmi les corsets et les pantalons de femme, lui vaut mieux qu'un million de réclame, et lui attire la clientèle mondaine.

Les ministres du second Empire se trouvent en présence de cette religion toute de façade et qui n'empêche aucune dépravation. Ils reconnaissent vite qu'une très grande force est en elle, que le clergé, abstraction faite du dogme, dispose d'une énorme puissance sociale, que la bourgeoisie dévote et la noblesse lui sont acquises. Le régime, qui s'est aliéné les républicains, est trop faible pour se passer de l'aristocratie conservatrice, toujours effrayée à la pensée d'une nouvelle révolution. La crainte d'un même ennemi réunit donc l'Église et le gouvernement. La première tire de cette alliance un accroissement d'autorité; le second espère ainsi se concilier toute une partie de la nation, puisque les prêtres feront voter bourgeois et gentilhommes. C'est ici que commencent les difficultés. Le clergé est en effet insatiable et crie à la persécution dès qu'on lui refuse la moindre faveur. De son côté l'Empire veut être le maître et supporte impatiemment le joug de Rome. Les *Rougon-Macquart* racontent minutieusement l'histoire de cette lutte. Personnellement, et Zola y insiste, les hommes du coup d'Etat n'ont aucune espèce de convictions religieuses. Issus du peuple, ils nourrissent contre l'Église une défiance native, et ils s'exaspèrent de rencontrer en face d'eux un pouvoir qui limite le leur. Dans ses conversations particulières, Eugène Rougon traite le catholicisme de superstition, déclare qu'il ronge la France comme un ulcère, affirme que le devoir de l'Empereur est de mater les évêques[1]. Pourtant le régime utilise à Plassans le zèle de

1. *Son Excellence Eugène Rougon*, p. 92.

l'abbé Faujas, nomme au Sénat M. de Plougern, donne des places de choix au jeune marquis d'Escorailles, au comte de Boves, et au marquis de Chouard, lesquels seraient d'ailleurs tout disposés à le trahir pour le roi légitime. Telle fut en effet la politique suivie pendant les premières années du règne. Eugène Rougon s'y associe.

Mais bientôt, chez ce personnage, le vieux fond reparaît. Lassé des résistances qu'il rencontre, il envoie les gendarmes fouiller un couvent de religieuses compromises dans une affaire de succession : petit fait significatif dont Zola se sert pour montrer la révolte du clergé contre l'Empire, la puissance de celui-là et la faiblesse de celui-ci, la haine cordiale dont sont animés les deux alliés malgré leur entente provisoire. En effet le Sénat, rempli de gentilhommes légitimistes, s'irrite[1]; Mgr Rochart, l'évêque des religieuses chez qui l'on a perquisitionné, vient à Paris réclamer la protection de l'impératrice, inféodée au parti ultramontain; Eugène Rougon, furieux, parle de traduire les prêtres devant les tribunaux, mais, abandonné par l'Empereur, il est obligé d'envoyer une démission immédiatement acceptée : le régime capitule devant Rome.

Il capitulera une seconde fois après la guerre d'Italie, lorsqu'il s'agira de calmer les catholiques, alarmés de voir le cabinet des Tuileries prêter son appui au jeune royaume qui menace les États pontificaux. Alors Eugène Rougon, revenu au pouvoir, monte à la tribune du Corps législatif, et démentant à la fois tout son passé et tout son anticléricalisme intime, jette la France aux pieds du Saint-Siège : « On nous a accusé d'irréligion. On a menti! Nous sommes l'enfant respectueux de l'Église, et nous avons le bonheur de croire.... Oui, messieurs, la foi est notre guide et notre soutien, dans cette tâche du gouvernement, si lourde parfois à porter. Qu'adviendrait-il de nous, si nous ne nous abandonnions pas aux mains de la Providence? Nous avons la prétention d'être l'humble exécuteur de ses desseins, l'instrument docile des volontés de Dieu. C'est là ce qui nous permet de parler haut et de faire un peu de

1. Il y a même une scène caractéristique, la visite que le marquis et la marquise d'Escorailles font au ministère, pour signifier à Eugène Rougon que leur fils Jules ne peut demeurer le secrétaire d'un ennemi de la religion (*Son Excellence Eugène Rougon*, p. 409-411).

bien.... Et, messieurs, je suis heureux de cette occasion pour m'agenouiller ici, avec toute la ferveur de mon cœur de catholique, devant le souverain pontife, devant ce vieillard auguste, dont la France restera la fille vigilante et dévouée [1]. » C'est dans cette attitude finale que Zola laisse l'Empire, et nous comprenons parfaitement ce qu'il veut dire : Napoléon III a manqué à toutes ses promesses; il n'a réalisé aucune des espérances qu'on avait mises en son nom.

Le pseudo-libéralisme du régime n'est pas présenté avec des touches moins âpres, et c'est dans *Son Excellence Eugène Rougon* que se trouvent rassemblées toutes les pièces du procès. La plus grande partie du volume est consacrée aux méthodes du gouvernement autoritaire et se déroule entre 1856 et 1860; la période dite libérale n'y occupe qu'un petit nombre de pages. Les premières années du règne se sont signalées exclusivement, dans l'opinion de Zola, par une suite continue d'attentats contre la liberté, et il les énumère sans en oublier un seul. Son héros, Eugène Rougon, qui incarne toute la politique impériale, dépense en des besognes néfastes son énergie et ses très réelles qualités. Il est l'adversaire déclaré de toutes les plumes indépendantes. Gardien inattendu de la morale publique, il déteste les romanciers et soumet leurs œuvres à des corrections grotesques, poursuivant la littérature dans les colonnes des journaux où elle se réfugie. Policier infatigable, il refuse l'estampille officielle aux moindres livres, compare les publicistes aux brigands qui assassinent sur les grandes routes, et maintient que le pouvoir ne doit pas être discuté. Autant d'allusions à la loi du 17 février 1852, qui soumettait la presse à toutes sortes de vexations, telles que l'autorisation préalable, les avertissements, et les suppressions administratives.

De son cabinet de ministre, Eugène Rougon traque, persécute, et arrête les républicains. Ce sont des mesures arbitraires, qu'aucun délit ne motive, mais qui sont destinées à frapper de terreur l'opposition. Les préfets obéissent : trois arrestations dans la Haute-Marne, quinze dans la Meuse, douze dans la Somme,

1. *Son Excellence Eugène Rougon*, p. 462. Rouher, en décembre 1867, se réconcilie de même avec le parti clérical.

des avocats, des négociants, des pharmaciens, des charrette entières de suspects destinés à la déportation. La police se met, sous couleur de répression politique, au service des intérêts privés, comme dans le cas de M. Martineau, le notaire de Coulonges, dénoncé par sa sœur qui veut en hériter plus vite, saisi par les gendarmes de Gilquin, amené brutalement à Niort, et qui, déjà frappé d'une attaque de paralysie, agonisant, vient mourir en face de la préfecture des Deux-Sèvres, où la bande Rougon donne une soirée fastueuse. Ces épisodes commémorent dans les *Rougon-Macquart* le souvenir de la loi du 1er février 1858, dite « loi de Sûreté générale », qui promettait au gouvernement d'interner, par simple mesure préventive, tous les citoyens dont il se défiait. Seulement le ministre qui somma les préfets de lui livrer un certain nombre de victimes a dans l'histoire un autre nom : il s'appelle le général Espinasse.

Courbée sous le bâton des argousins, la France se tait. A peine, de temps en temps, s'échafaude-t-il un complot, comme celui du *Ventre de Paris*, qui se termine par la condamnation de Florent, et qui rappelle les conspirations réellement ourdies par les républicains entre 1853 et 1855. C'est que l'Empire autoritaire, pour prévenir toutes les protestations, fait alterner avec la violence des mesures non moins efficaces. « Il y a un malheureux garçon, raconte un personnage [1], un ancien camarade à moi, qui a osé faire campagne pour une candidature républicaine. Vous n'avez pas idée de la façon dont on l'a traqué. Le préfet, les maires, les gendarmes, toute la clique est tombée sur lui; on lacérait ses affiches, on jetait ses bulletins dans les fossés, on arrêtait les quelques pauvres diables chargés de distribuer ses circulaires; jusqu'à sa tante, une digne femme pourtant, qui l'a fait prier de ne plus mettre les pieds chez elle, parce qu'il la compromettait. Et les journaux, donc! il y était traité de brigand. Les bonnes femmes se signent maintenant, quand il passe dans un village. » Cela, c'est la candidature officielle, à laquelle Zola fait travailler les préfets qu'il met en scène, de Langlade, du Poizat, Hupel de la Noue, et qui fut

1. *Son Excellence Eugène Rougon*, p. 161.

un des moyens de gouvernement dont usa le second Empire. Des élections faites selon cette méthode donnent un mandat de député aux Kahn et aux Béjuin, aux Huret et aux Haffner, aux de Combelot et aux La Rouquette; elles produisent une assemblée de muets domestiqués, qui votent sans discussion tout ce que le pouvoir réclame de leur servilité. Le tableau par lequel débute *Son Excellence Eugène Rougon* nous renvoie l'exacte image du Corps législatif en 1856 : il suffit que les projets de loi soient approuvés par les ministres pour qu'on les adopte sans autre examen; nulle délibération, nulle critique; les scrutins révèlent une unanimité enthousiaste.

A la fin du volume, et par contraste, un autre tableau nous montre l'Empire dans ses premières velléités de libéralisme. C'est après 1860, date à laquelle Napoléon III s'est rapproché du parti démocratique. Il est donc intéressant de rechercher comment Zola juge les concessions du régime, et l'on peut se demander si son hostilité disparaît ou du moins s'atténue. Sans doute il y a bien quelque chose de changé : la tribune, supprimée en 1852, orne à nouveau la salle du Corps législatif, et cinq députés, les fameux Cinq, qui se nomment dans l'histoire Hénon, J. Favre, E. Picard, Darimon, et E. Ollivier, refusent de voter l'adresse qui doit répondre au discours du trône. Il y a aussi un ministre sans portefeuille, dont la tâche est de défendre devant les représentants du pays les mesures prises par le gouvernement. Mais justement ce ministre est Eugène Rougon, l'un des fauteurs du coup d'État, celui-là même qui organisa la répression à outrance et qui se fit le pourvoyeur de Cayenne. Nous l'avons vu plus haut endosser les actes du général Espinasse : ici il devient le pseudonyme facilement pénétrable de Rouher, l'un des hommes du Deux-Décembre, que l'Empereur appela au pouvoir pour appliquer une politique soi-disant libérale.

Car ce sont les discours de Rouher, et parmi eux les discours de 1867 (26 février et mars-juillet), que Zola utilise pour composer la réponse d'Eugène Rougon à l'opposition républicaine, et pour flétrir une fois de plus la tyrannie napoléonienne. Despotique avant le décret de 1860, le régime bonapartiste demeure despotique

même quand il a changé d'épithète : il opprimait franchement, il opprime hypocritement, mais au fond il reste semblable à lui-même. La manifestation oratoire d'Eugène Rougon possède en effet une très grande valeur historique et psychologique. Les promesses d'une liberté plus complète, promesses que Napoléon III ne ménagea pas à la France, s'y trouvent formulées. Le ministre, devant l'assemblée, s'engage à les faires aboutir. Il se félicite aussi de voir devant lui un groupe de députés opposants dont les critiques n'auront d'autre résultat que de mettre en lumière l'honnêteté du gouvernement. Il prodigue les bonnes paroles, répudie la dictature, proteste de sa déférence pour l'opinion publique, de son respect pour le suffrage universel. Mais ce ne sont là que des mots qui ne modifient en rien l'attitude essentielle de l'Empire. Aux Cinq, qui demandent l'abrogation de la loi de Sûreté générale, la sincérité des élections, la liberté de la presse, l'abolition de la dictature, Eugène Rougon répond par une fin de non-recevoir. Le gouvernement, déclare-t-il en substance, se voit dans l'obligation de recommander ses candidats, car il lui faut bien montrer au pays ses véritables intérêts : on saisit la portée de ce prétexte. D'autre part, la loi de Sûreté générale est une arme qui ne gêne personne, puisque ses articles n'atteignent que les sectaires : et cette expression, à n'en pas douter, désigne les républicains. Quant aux journaux, il faut les maintenir sous la surveillance administrative, pour les empêcher de propager des doctrines funestes et d'empoisonner la foule ; ils ont du moins le loisir de ne pas cacher ce qui est agréable au régime; alors ils sont sûrs de ne pas être inquiétés, et cela assurément s'appelle l'indépendance. Le discours se termine par le grand argument qui conserva à Napoléon III, jusqu'à sa chute, des partisans fidèles : la France du commerce et de l'industrie ne peut refuser d'approuver l'ensemble des lois qui protègent la bourgeoisie contre la Révolution et qui garantissent la sécurité des coffres-forts[1].

Alors Zola s'arrête et ne poursuit pas l'histoire des concessions législatives ou constitutionnelles du second Empire. Il passe sous

1. Argument de Rouher, 11 janvier 1864.

silence les actes de 1867, l'amélioration du régime de la presse vers la fin du règne, le droit d'interpellation aux représentants, la dernière phase de libéralisme qui s'ouvre avec l'avènement d'E. Ollivier au pouvoir. Il néglige de même, ou il se contente de signaler faiblement, l'opposition des masses parisiennes qui se manifeste un peu avant 1870. « Suivre l'historique de la politique sous l'Empire, dans le peuple, note le projet de *L'Assommoir*[1]. Le peuple laissa faire le coup d'État et l'approuva presque; les revendications ne vinrent que plus tard; ce mouvement de réveil n'arriva qu'en 1863. Je n'ai donc pas à appuyer extrêmement. Dans les commencements, rien. Plus tard, l'éveil, et je mène la chose jusqu'à l'éclat de 1869. J'indique, au dénouement, le vaste mouvement de réunions publiques qui se déclare.... Lantier sera le politique par excellence, habitué des réunions publiques. » Il s'agissait, d'après cette ébauche, de marquer les conséquences de la loi de 1868, de raconter l'effervescence des faubourgs, le duel des orateurs républicains et du régime, sans doute d'instruire une fois de plus le procès de l'absolutisme impérial. Ce dessein n'a été que très incomplètement réalisé[2]. C'est qu'en effet, pour Zola, la chose était jugée, et qu'il avait livré, aux dernières pages de *Son Excellence Eugène Rougon*, son opinion définitive touchant le pseudo-libéralisme de Napoléon III.

Pourtant il a voulu montrer comment la prospérité économique de l'époque a laissé les ouvriers dans la misère, comment leurs rancunes contre les patrons exploiteurs ont fini par se tourner en révolte politique, comment le prolétariat organisé, devant la répression gouvernementale, s'unit à l'opposition bourgeoise dans un même sentiment de haine. Alors, utilisant le drame de La Ricamarie et les grèves du Creusot, il écrit *Germinal*[3]. Nous

1. Dans Massis : *Comment E. Zola composait ses romans*, p. 113.

2. Des types également sont absents de *l'Assommoir*, par exemple le vieil ouvrier qui a pris part aux émeutes de 1848. Quant au jeune homme affilié à l'Internationale il a trouvé place dans *Germinal* (Cf. Étienne Lantier et Pluchard).

3. A propos de ce roman, on a accusé Zola d'anachronisme, et d'avoir transporté, sous l'Empire des faits qui s'étaient passés après 1870. Voici sa réponse (*Correspondance*, II, p. 253, à Francis Magnard). « Je lis ce matin l'article de M. Henry Duhamel... Il prétend que le roman n'a pas sa vraie date, que ma grève est la grève qui a éclaté l'année dernière à Anzin. C'est là une erreur profonde, et il suffit de lire : j'ai pris

sommes dans les dernières années du règne. *L'Association internationale des travailleurs*, fondée sous l'action directe de Karl Marx et d'Engels, a entamé la lutte contre le capital et répandu en France les idées socialistes. Tel est le moment choisi. Le héros du livre, Etienne Lantier, a trouvé de l'ouvrage aux mines de Montsou, juste à temps pour ne pas mourir de faim. Pour son rude labeur, il touche trente sous par jour; mais bientôt il s'exaspère en voyant des ouvriers s'épuiser afin de nourrir des actionnaires oisifs dont la fortune s'accroît sans cesse par l'effort des autres. Tout l'illuminisme révolutionnaire fermente en lui; ses lectures mal digérées lui font apercevoir avec certitude la fin prochaine de la vieille société; son ivresse de croyant lui donne une foi inébranlable dans l'avènement miraculeux de la justice. Il obtient l'affiliation des mineurs à l'Internationale, dont les tendances diverses vont entrer en lutte dans ce coin de la France du Nord, Etienne Lantier et son ancien contremaître Pluchard représentant l'esprit de Karl Marx, Souvarine celui de l'anarchiste russe Bakounine. L'agitation, d'abord purement économique, change de terrain. Les mineurs, qui refusaient d'abord de mêler la politique à la question sociale, admettent maintenant la nécessité d'une action parlementaire qui livrera le pouvoir aux travailleurs. La grève est déclarée : mais le gouvernement veille au maintien de la sécurité publique; il envoie des troupes pour réprimer le mouvement; les soldats tirent sur les ouvriers. Ainsi s'accomplit le divorce de l'Empire et du prolétariat. Pour que nul ne s'y trompe, Zola nous montre le régime du côté des patrons : indépendamment de la fusillade, l'abbé Ranvier, le prêtre démocrate, est déplacé par son évêque, et l'ingénieur Hennebeau, qui a tenu tête aux mineurs, reçoit la rosette de la Légion d'honneur.

et résumé toutes les grèves qui ont ensanglanté la fin de l'Empire, vers 1869, particulièrement celle d'Aubin et de La Ricamarie. On n'a qu'à se reporter aux journaux de l'époque. » Les critiques ont été les mêmes après *Au Bonheur des Dames*, et cependant voici ce qu'il écrivait à Frantz Jourdain (*Correspondance*, II, p. 214) : « Vos notes sont fort claires et me seront d'un grand secours. Seulement vous avez raison, et il faut que je cause avec vous. Votre rêve superbe d'un grand bazar moderne ne s'applique pas entièrement à mon magasin. Mes scènes se passent avant 1870, et je ne puis faire d'anachronisme, sans ameuter toute la critique. Ah! quel beau décor je ferais avec votre bazar, si je n'étais tenu par mes scrupules d'historien! »

## V

Récapitulons toute cette histoire. La thèse de Zola, à la bien considérer, se résume dans les traits suivants. La France, de 1852 à 1870, a comme souverain un monarque sans volonté, discrédité par ses vices, prisonnier de la faction qui lui a donné le trône, empêché d'appliquer son programe démocratique parce qu'il tient sa couronne d'un coup d'État. Autour de lui se trouvent des êtres louches, désireux de jouir, détroussant le pays; des sceptiques hypocritement transmués en défenseurs de la religion et de l'ordre; ou des gens assoiffés d'autorité, même quand ils parlent de libéralisme, et qui ne sont brutalement tyranniques que par le désir de demeurer les maîtres. En dix-huit ans, l'Empire s'est aliéné pour toujours la démocratie bourgeoise et les masses ouvrières; il a capitulé devant les exigences croissantes de l'Eglise catholique, et il a lié partie avec les légitimistes dont le dévouement n'est qu'une feinte. S'il subsiste encore, c'est grâce à ses gendarmes et à ses mouchards; c'est grâce aussi à la coalition des intérêts qui ont besoin de lui et qui le protègent; c'est grâce enfin, sans doute, à la force de l'habitude. Mais de toutes façons le bonapartisme a renié ses principes, et il aboutit politiquement à une faillite : ses jours sont comptés.

D'ailleurs, moralement, le bilan du régime n'est pas moins chargé. Sauf l'opposition, pour le moment impuissante, la foule est pervertie par l'exemple d'en haut. Eperdue de luxe, d'argent et de fête, elle subit la royauté des aventuriers et des courtisanes; elle se laisse emporter par le tourbillon des plaisirs sans voir l'abîme creusé sous ses pas. La famille est ruinée. La religion, qui aurait pu être un frein, se réduit à quelques gestes vains qui ne recouvrent aucune conviction. Le patriotisme lui-même se pourrit, devient conventionnel, et tout ce qu'il peut produire, c'est la manifestation de *Nana*, toute une multitude s'alarmant sur un champ de courses, à la pensée qu'un cheval anglais va gagner le Grand-Prix. Dans cette société frivole et dépravée passe déjà comme un avertissement la figure de Bismarck[1] : mais Mme de Joncquoy,

1. *L'Argent*, p. 284.

avec laquelle il a déjeuné, est aveugle comme le pays tout entier, et n'aperçoit en lui qu'un être stupide, grossier et mal élevé. La société française, corrompue, insouciante et bornée, court ainsi à une catastrophe qui va se produire le 2 septembre 1870 sur le champ de bataille de Sedan.

C'est ici que se place *La Débâcle*, conclusion historique des *Rougon-Macquart* comme *Le Docteur Pascal* en est la conclusion scientifique. Ce roman, je l'ai dit, n'appartenait pas au plan primitif. Zola avait eu l'audace, en 1869, de commencer son œuvre par le tableau des origines scandaleuses du régime, mais sans deviner quel événement tragique confirmerait un jour ses pressentiments. Nous savons en effet, par ses travaux préparatoires, qu'il entrevoyait, dans une échéance plus ou moins rapprochée, la ruine de l'Empire, conséquence naturelle des fautes et de la démoralisation qu'il notait. Tout d'un coup l'effondrement se produisit, plus désastreux sans doute qu'il n'aurait osé le supposer. Alors il mit en tête de son premier volume, composé avant la guerre, mais paru seulement ensuite en librairie, une importante déclaration. « Depuis trois ans, lisons-nous[1], je rassemblais les documents de ce grand ouvrage, et le présent volume était même écrit, lorsque la chute des Bonaparte, dont j'avais besoin comme artiste, et que toujours je trouvais fatalement au bout du drame, sans oser l'espérer si prochaine, est venue me donner le dénouement terrible et nécessaire de mon œuvre. Celle-ci est aujourd'hui complète. Elle s'agite dans un cercle fixe. Elle devient le tableau d'un règne mort, d'une étrange époque de folie et de honte. »

C'est *La Débâcle* qui donne leur unité aux *Rougon-Macquart* et qui les groupe derrière elle. C'est à ce livre que ramènent historiquement tous les épisodes de la série ; c'est par lui qu'ils prennent un sens. « Mon roman est double, déclare Zola dans l'ébauche de *La Curée*[2] : crise du coquin spéculateur, monde des affaires ; et inceste de Renée, monde du luxe. Les deux drames se mêlent par l'infamie de Renée acceptée par Aristide. Mon roman

1. Préface de *La Fortune des Rougon* (1871). Ici apparaît tout à plein le déterminisme naturaliste.
2. Dans S. Lemm, *op. cit.*, p. 10.

ne raconte qu'une crise; il se termine par le triomphe des coquins. Plus tard *La Débâcle* aura lieu. » Il est donc évident, d'après ces lignes, que l'auteur a de bonne heure entrevu l'avant-dernier volume de la série comme la résultante des actions combinées mises en lumière par ses précédentes études. Mais d'autres observations confirment cette manière de voir : la guerre de 1870 était le point culminant vers lequel convergeaient ses efforts. Et en effet le drame s'annonce clairement à la fin de plusieurs épisodes qui tous s'achèvent en juillet 1870. La *Terre* se termine par un coup de clairon qui va rendre à Jean Macquart son uniforme et son fusil. Aux dernières pages de *La Bête humaine*, la locomotive où Jacques Lantier et Pecqueux en viennent aux mains conduit des soldats à la frontière. Enfin la courtisane Nana meurt dans le bruit des armes, tandis que sur les boulevards de la capitale des voix crient : « A Berlin! A Berlin! »

Les dernières heures du régime sont cruelles. L'Empire a renié tous les articles de la légende napoléonienne; il a sombré dans le cléricalisme et le despotisme, et, dans la dissolution générale dont il est responsable, il a déshonoré la France. A toutes les banqueroutes accumulées, il ne lui reste plus qu'à en ajouter une seule, la banqueroute militaire. Les glorieux souvenirs, Marengo, Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland, Wagram, La Moskowa, vingt victoires, seront effacés par d'effroyables défaites, Sedan annulera Solférino[1]. Le châtiment guette Napoléon III, et il va subir la destinée la plus terrible qui soit pour un Bonaparte : il va périr par l'épée.

*La Débâcle* est donc le cinquième acte d'une tragédie qui a duré dix-huit années, et qui, commencée par un massacre, se termine dans le sang. Le trône se soutenait encore parce que sa force apparente faisait illusion. Une partie de la nation continuait de lui faire crédit, malgré l'échec du Mexique[2], parce qu'il représentait pour elle le prestige des armes, et que les succès du premier Empereur semblaient une garantie pour l'avenir. La France, éblouie, grisée par les strophes de Béranger qui chantaient tou-

1. *La Débâcle*, p. 58-60.
2. Maintes fois souligné dans *L'Argent*.

jours dans sa mémoire, n'avait pas cessé de croire à l'irrésistible troupier qui conquiert le monde, serrant d'une main la taille de sa belle et levant de l'autre son verre[1]. Le mirage s'était perpétué, nourri par la poésie et la peinture, alimenté par les faciles triomphes de la guerre d'Afrique, au cours de laquelle les Arabes avaient toujours été vaincus. En réalité le second Empire n'avait pas d'armée. Il avait énervé la défense nationale comme il avait corrompu le pays tout entier, confiant d'importants commandements à des gens dont le seul mérite était leur loyalisme bonapartiste, braves sans doute, mais qui se signalaient par une prodigieuse ignorance. Dans ces conditions il était impossible de tenir tête à un état organisé : l'événement le démontra.

Il faut bien noter avec quel soin ont été choisis tous les personnages du livre. Maurice Levasseur, l'engagé volontaire, représente le Français de l'époque, celui qui a été perverti par l'impatience de jouir et par la prospérité menteuse du règne ; sous des dehors brillants, il est léger et aveugle. Delaherche symbolise la bourgeoisie plébiscitaire, avec son patriotisme frelaté qui se complaisait aux beaux défilés de troupes, très égoïste au fond, tremblant pour sa fortune et désirant la paix dès que sa tranquillité lui semble menacée ; sa fidélité au régime disparaît lorsque le désastre se produit. Le général Bourgain-Desfeuilles, le capitaine Beaudoin et le lieutenant Rochas personnifient trois espèces différentes d'officiers : le premier est un vieux soudard incapable et borné ; le second, intelligent et correct, a perdu dans les salons, par souci de faire carrière, le temps qu'il aurait dû employer à s'instruire : le troisième, soldat de fortune, joint à un héroïsme intrépide la certitude naïve que la France est invincible. Je note encore les figures inquiétantes de Loubet et de Chouteau, fantassins au 106e de ligne, poussés dans les rues de Paris, révolutionnaires en jalousie des bourgeois, gâtés jusqu'à la moelle, et dont le second ira satisfaire dans la Commune ses appétits de ripaille.

Tous ces personnages, à des degrés divers, soit par leurs qualités, comme Rochas, soit surtout par leurs défauts, rendent sen-

1. Cf. Lemm, *op. cit.*, p. 59. Les notes préparatoires de Zola sont très intéressantes.

sibles les causes de la défaite. A eux s'opposent d'autres acteurs du même drame. C'est d'abord le colonel de Vineuil, un irréprochable officier, qui voit sombrer son autorité dans l'indiscipline croissante, et qui, blessé à Sedan, meurt de douleur en apprenant la reddition de Metz. Ce sont des humbles, Laurent et Weiss, citoyens placides qui prennent un fusil pour défendre leur sol. C'est surtout Jean Macquart, le paysan robuste, l'élément sain de la France immortelle, sur lequel ont passé, sans le corrompre, toutes les pourritures du régime, car, courbé sur la terre, il n'a songé qu'à vivre et à travailler. J'aperçois enfin deux figures de femmes, la vieille Mme Delaherche et Henriette Levasseur, que les malheurs de la guerre frappent dans leurs affections, et dont la dernière va incarner dans son deuil le deuil de la patrie.

L'intrigue qui relie toutes ces existences laisse passer dans ses fils l'empereur Napoléon III. Il ne participe pas à l'action, mais il y préside et il l'explique, car il est le grand coupable. Plus morne que jamais, pâle et les yeux troubles, miné par une maladie qui fait de lui comme une statue vivante du remords, l'homme du Deux-Décembre, qui va payer toutes ses fautes, assiste à l'agonie de sa puissance. Il n'est plus le maître respecté, le brillant souverain de Compiègne et des Tuileries. Sans commandement réel, rejeté par la capitale, repoussé par l'armée, il est devenu une triste épave ballottée dans la tourmente : « Cet empereur misérable, ce pauvre homme qui n'avait plus de place dans son empire, allait être emporté comme un paquet inutile et encombrant, parmi les bagages de ses troupes, condamné à traîner derrière lui l'ironie de sa maison impériale, ses cent-gardes, ses voitures, ses chevaux, ses cuisiniers, ses fourgons de casseroles d'argent et de vins de Champagne, toute la pompe de son manteau de cour semé d'abeilles, balayant le sang et la boue des grandes routes de la défaite[1]. » Avec les régiments qui l'entraînent à leur suite, et qui, battus à Wissembourg et à Frœschwiller, partent de Châlons pour courir à un plus grand désastre, il arrive un soir dans la petite ville des Ardennes, où va s'accomplir sa destinée. Alors, après

1. *La Débâcle*, p. 73.

avoir vainement tenté de mourir, tandis que ses soldats sont écrasés par l'artillerie ennemie, tandis que l'on brûle les drapeaux et qu'on détruit les armes, il s'en va lentement sur la route de Donchery, dans une pauvre maison de tisserand où l'attend Bismarck.

Zola n'est pas tendre pour le vainqueur. Il l'a montré sous les traits de l'espion Goliath, sous ceux encore de Otto Günther, capitaine de la garde royale prussienne, un protestant farouche qui se croit l'exécuteur des vengeances célestes, qui prétend punir en justicier les crimes et les débauches françaises, et qui brûle Paris en citant des versets de la Bible. Mais les fautes de l'Empire provoquent une dernière crise : c'est la Commune qui va séparer d'une façon définitive le bon grain de l'ivraie. Jean Macquart, dans un acte symbolique, tuera sur la barricade élevée par l'utopie révolutionnaire Maurice Levasseur, le fils de la bourgeoisie détraquée, la victime du bonapartisme vaincu. *La Débâcle* alors s'achève dans un accès d'optimisme. La France, amputée de ses membres gangrenés, douloureuse et meurtrie, va renaître à une vie nouvelle, se refaire dans l'ordre et le travail. Du bain de sang sortira une régénération, pourvu que désormais, sans s'abandonner aux illusions, on sache gouverner et prévoir.

## VI

Telle est la vision historique contenue dans les *Rougon-Macquart*. La peinture de Zola est-elle exacte, a-t-il bien interprété les faits, et ne peut-on l'accuser d'aucune passion? Un homme qui avait parfaitement connu le monde officiel et qui avait traversé les fêtes impériales, portait, à la date du 27 septembre 1870, par conséquent en pleine époque critique, un jugement sévère sur le régime. « Nous payons le long mensonge où nous avons vécu, écrivait Flaubert à Maxime Du Camp[1], car tout était faux : fausse armée, fausse politique, fausse littérature, faux crédit et même fausses courtisanes. Dire la vérité, c'était être immoral. Persigny m'a reproché tout l'hiver dernier de *manquer d'idéal*, et

1. Flaubert, *Correspondance*, IV, p. 38.

il était peut-être de bonne foi! » Cette opinion est aujourd'hui assez communément adoptée, et l'on voit que Zola se rencontre avec l'auteur de *Madame Bovary*. Pourtant la thèse qu'il soutient appelle un certain nombre de remarques; littérairement et politiquement elle présente des caractères qu'il importe de mettre en lumière, par lesquels elle se classe d'une manière précise et qui permettent de la définir : elle est la thèse des polémistes républicains.

Ceux-ci, proscrits du Deux-Décembre, membres de l'opposition parlementaire ou citoyens mécontents, ont, soit pendant les dix-huit années du règne, soit dans la suite, consigné leurs griefs dans des œuvres parfois célèbres. Nous prendrons d'abord l'une des plus illustres, et nous n'aurons pas de peine à y découvrir la même inspiration que dans les *Rougon-Macquart*. Il s'agit des *Châtiments*. Le recueil de V. Hugo n'embrasse pas toute l'histoire du second Empire, puisque les derniers poèmes qui y figurent ont été composés en 1853. Néanmoins la plupart des thèmes traités par Zola s'y rencontrent, et les accusations sont semblables. Dans les Baroche et les Troplong, si vigoureusement souffletés par les vers indignés du poète, et qui vendent la justice en la faisant servir aux vengeances du régime, nous découvrons le type réel d'autres magistrats indignes que le roman appelle Beulin d'Orchères ou de Lachesnaye, et l'imputation est identique : l'Empire a acheté la conscience des fonctionnaires. Il est d'autre part certain que la question cléricale a été la cause de la rupture entre les républicains et Napoléon III. Mais, bien avant les *Rougon-Macquart*, les *Châtiments*, avec une virulence sans pareille, ont dénoncé l'alliance de Rome et des Tuileries, et il n'est pour ainsi dire pas de poème où la même insulte n'associe Veuillot, de Falloux, et le pape, au Bonaparte couronné. Hugo montre la liberté étouffée, les monarchies européennes raffermies, les soldats fusillant les enfants, la bourgeoisie de 1852 tremblant de peur devant la République, craignant pour sa tranquillité et pour son argent, flagorneuse et lâche. Presque aucun de ces traits n'a été oublié par Zola, soit dans *La Fortune des Rougon*, soit dans *Son Excellence Eugène Rougon*.

Le poète a également esquissé le tableau par lequel débute ce

dernier roman et flétri la bassesse des députés qui composent le Corps législatif :

> O valets solennels, ô majestueux fourbes,
> Travaillant votre échine à produire des courbes,
> Bas, hautains, ravissant les Daumiers enchantés
> Par vos convexités et vos concavités[1].

Il a marqué avec insistance l'exploitation éhontée de la légende napoléonienne, et comment le nouveau souverain était infidèle aux aspirations qu'avait fait naître le souvenir du grand Empereur. Il n'a vu dans les complices du coup d'État qu'une bande de voleurs, de concussionnaires et de criminels. Il a flétri Rouher, Morny, Maupas, Saint-Arnaud, Fould, Magnan, tous ceux qui furent les complices du Deux-Décembre et qui ont servi de modèles à Zola pour Eugène Rougon ou M. de Marsy.

Le thème de *Nana* est indiqué en quatre alexandrins :

> Victoire! il était temps, prince, que tu parusses.
> Les filles d'opéra manquaient de princes russes;
> Les révolutions apportent de l'ennui
> Aux Jeannetons d'hier, Pamélas d'aujourd'hui[2].

Mais voici d'autres vers qui font prévoir *La Curée* et *L'Argent :*

> Bien! pillards, intrigants, fourbes, crétins, puissances!
> Attablez-vous en hâte autour des jouissances!
> Accourez! place à tous!
> Maîtres, buvez, mangez, car la vie est rapide.
> Tout ce peuple conquis, tout ce peuple stupide,
> Tout ce peuple est à vous.
>
> Vendez l'état! coupez les bois! coupez les bourses!
> Videz les réservoirs et tarissez les sources!
> Les temps sont arrivés...
>
> O paradis! splendeurs! versez à boire aux maîtres!
> L'orchestre rit, la fête empourpre les fenêtres,
> La table éclate et luit[3]....

Quant à Napoléon III, il n'est pas oublié. Il est le loup, le chacal, l'homme de sang, un mélange sinistre de Mandrin et de

1. *Les Châtiments* (éd. Hetzel in-18) p. 124.
2. *Ib.*, p. 17. En 1867 la royauté des courtisanes leur vaut cet avertissement d'A. Dumas fils : « Toute société où vous dominez, que vous vous appeliez Poppée, Laïs ou Dubarry, est une société qui va s'écrouler et faire place à une autre » (*Préface de l'Ami des femmes*).
3. *Ib.*, p. 129 et 132.

Cartouche, un bandit qui a enjambé des cadavres pour saisir une couronne, et qui veut jouir de son trône dans les plaisirs et la débauche :

> Prince, préside aux jeux folâtres,
> Chasse aux femmes dans les théâtres,
> Chasse aux chevreuils dans les forêts[1]....

Hugo proclame, malgré les splendeurs du règne, que le crime reste crime, et il appelle les arrêts de la justice immanente sur ceux qui ont étranglé la liberté. Cette justice immanente se manifeste dix-sept ans après qu'il a fait paraître ses *Châtiments*, et il la voit brandir son glaive sur le champ de bataille de Sedan. Alors, comme à Zola, la défaite lui semble la conséquence inévitable des turpitudes autrefois signalées, la condamnation légitime qui punit les hontes de l'Empire, et il faut aller chercher l'épilogue de son premier recueil dans la pièce qui ouvre *L'Année terrible*[2]. Nous y découvrons le thème de *La Débâcle :*

> Toulon, c'est peu; Sedan, c'est mieux. L'homme tragique,
> Saisi par le destin qui n'est que la logique,
> Captif de son forfait, livré les yeux bandés
> Aux noirs événements qui le jouaient aux dés,
> Vint s'échouer, rêveur, dans l'opprobre insondable.
> Le grand regard d'en haut, lointain et formidable
> Qui ne quitte jamais le crime, était sur lui...
> Il fallait que la fin de cet escroc fatal
> Par qui le guet-apens jusqu'à l'empire monte,
> Fut telle que la boue elle-même en eût honte,
> Et que César, flairé des chiens avec dégoût,
> Donnât, en y tombant, la nausée à l'égout.

Cependant un autre livre va retenir notre attention : c'est l'*Histoire du second Empire*, de Taxile Delord, publiée de 1868 à 1875, et que Zola avoue avoir continuellement consultée. Il n'est pas indifférent de noter qu'il va chercher ses documents dans l'ouvrage d'un républicain notoire, d'un adversaire déterminé de l'Empire, de l'un de ces opposants qui, après avoir mené la lutte dans les journaux avant 1870, firent ensuite partie de la gauche parlementaire à Bordeaux et trouvèrent un siège à l'Assemblée nationale. En outre,

1. *Ib.*, p. 135.
2. *L'Année terrible* : *Sedan*, p. 21 et 25.

ce que les *Rougon-Macquart* ont emprunté à Taxile Delord, ce ne sont pas seulement les faits matériels facilement adaptables à la forme du roman, c'est encore l'interprétation de ces faits, le système qui les rassemble, la leçon qu'il s'agit d'en dégager[1]. Donc, d'une part le souvenir assez lointain des *Châtiments* et des pamphlets antibonapartistes, de l'autre l'étude beaucoup plus directe d'un écrivain prévenu, voilà comment la thèse de Zola s'est formée et s'est nourrie. Nous n'aurons pas de peine à prouver qu'il a suivi de très près l'*Histoire du second Empire*, qu'elle a été pour lui une source très importante, qu'il y a même trouvé des cadres tout préparés qu'il lui suffisait ensuite de remplir : assurément naturelle affinité de deux passions identiques, qui notent soigneusement les mêmes circonstances et aboutissent aux mêmes conclusions.

L'*Histoire du second Empire* reprend les accusations des ennemis du régime. Elle fait voir l'Empire naissant de la légende napoléonienne et en tirant profit, affirmant qu'il est le libéralisme armé, la lutte contre l'Église, la bataille appliquée à l'émancipation des peuples, la propagande révolutionnaire par la guerre. Elle s'attache à montrer que sur tous ces points les faillites succèdent aux faillites. Zola n'a donc, dès 1868, à l'apparition du premier volume de Taxile Delord, qu'à se laisser guider par l'esprit général de l'œuvre, et même, au fur et à mesure de la publication, il y trouvera les thèmes qui lui permettront de compléter les dix épisodes tout d'abord prévus. Sa source lui fournit, avec des noms réels, les préfets et les prêtres, les mouchards et les juges, les ministres et les députés qui figurent dans les *Rougon-Macquart*. Elle lui fournit aussi les événements politiques, lois sur la presse, élections frauduleuses, arrestations arbitraires, révoltes de l'opposition, dont il forme la trame même de ses romans ou qu'il dispose à l'arrière-plan. Il adopte de Napoléon III le portrait tracé par l'*Histoire du second Empire*, portrait assez différent de celui que nous offre Hugo. L'Empereur, selon Taxile Delord, a eu moins de part à son élévation que les aventuriers dont il devint l'instrument; c'était

1. Toutes les appréciations de Taxile Delord sont éparses dans son ouvrage. On lira par exemple t. V, p. 127. Elles sont fortement résumées dans les § IX et XXI de la conclusion.

un halluciné, un indolent et un taciturne, qui, s'il n'eût été poussé par son entourage, aurait très probablement fini ses jours dans la mollesse et les plaisirs; de bonne heure il perdit toute volonté et s'égara dans une irrésolution continuelle; après Sadowa c'était un homme fini et usé : nous reconnaissons à ces traits le souverain de *Son Excellence Eugène Rougon*, de *La Curée* et de *La Débâcle.*

*Son Excellence Eugène Rougon* s'alimente des détails apportés par l'historien : la servilité du Corps législatif, les persécutions subies par les républicains et en particulier l'affaire Martineau, les manœuvres de l'Empire pour attirer à lui les royalistes, la surveillance exercée sur les journaux, le projet de chemin de fer du député Kahn, Eugène Rougon invitant le préfet de la Somme à faire saisir les citoyens suspects, tout cela est pris à Taxile Delord[1], qui voit comme Zola l'apogée du régime dans le baptême du prince impérial[2]. *Nana, La Curée, Le Ventre de Paris, Au bonheur des dames* et *L'Argent* dénoncent l'avilissement moral de la France, la chasse au plaisir et aux jouissances matérielles. Mais Taxile Delord est tout aussi sévère. C'est la cour, dit-il, qui a été la cause du luxe croissant, d'un luxe qui poussait les gens à dépenser au delà de leurs ressources; c'est le coup d'État qui a permis le règne des courtisanes et des financiers, le renversement des barrières sociales, une religion pervertie et la passion du jeu[3]. Dès 1870, il indique le thème des démolitions de la capitale[4], sur lesquelles Jules Ferry, à la fin de l'empire, avait déjà attiré l'attention; il montre la nécessité où s'est trouvé le gouvernement de donner à la classe ouvrière cette « véritable liste civile » pour lui faire oublier le Deux-Décembre : or c'est également là l'idée centrale du *Ventre de Paris*; il ne s'agit que d'une transposition, et le poème des Halles va pouvoir se dérouler.

De l'*Histoire du second Empire* découle particulièrement un

1. Sur le premier point, les détails sont dispersés. Sur les autres points, Cf., dans l'ordre, *Histoire du second Empire*, t. II, chap. II, surtout les pages 387 et suiv. — Chap. III, chap. IV, p. 285, p. 385. Les tergiversations de la politique religieuse de l'Empire sont signalées à toute occasion et jugées encore dans la conclusion, t. XVII.

2. *Ib.*, T. II, p. 10.

3. Cf., dans l'ordre, *ib.* T. I, p. 497. — T. II, p. 9 et 341, et, d'une façon générale, T. V, p. 118-124.

4. *Ib.*, T. II, p. 7, 283 et 404.

autre roman : *L'Argent*. Taxile Delord considère la spéculation comme l'une des tares essentielles du règne. Il voit dans la fièvre de l'agiotage la conséquence du coup d'État : « Un pouvoir créé par la force, écrit-il, absorbe les intrigants en disponibilité, les rebuts des régimes antérieurs;... l'amour de l'or était devenu le sentiment dominant des classes élevées de la société. » Il cite à l'appui de sa thèse un discours de Dupin, *La Bourse* de Ponsard, et *Les Manieurs d'argent* d'Oscar de Vallée. Il s'indigne contre les financiers qui écumèrent la France et dont le gouvernement autorisa les entreprises suspectes. Il raconte par le menu la grandeur et la décadence de Mirès, un juif bordelais devenu le maître de la Bourse, qui acheta des journaux pour leur faire défendre ses combinaisons et qui finit par s'écrouler[1]. En ce Mirès, arrêté et condamné à cinq années d'emprisonnement, nous n'avons aucune peine à reconnaître Aristide Saccard.

Enfin il est curieux d'examiner les réflexions de Taxile Delord à propos de la guerre de 1870[2]. Il les a consignées dans une conclusion qui est un véritable réquisitoire[3] : « L'Empire, dit-il, trompa le pays en tout, mais là où il le trompa le plus cruellement, ce fut sur l'état de l'armée. » Il montre la défense nationale minée par la routine et l'inintelligence d'une bureaucratie tyrannique. Il incrimine la faiblesse d'une intendance qui n'a réuni ni les armes, ni les munitions, ni les approvisionnements nécessaires. Enfin il fait le procès des soldats et des officiers français : les soldats se persuadaient trop facilement qu'ils étaient invincibles, qu'à moins de trahison de leurs chefs ils étaient sûrs d'être vainqueurs; les officiers n'avaient pas trouvé dans les guerres d'Afrique la préparation indispensable et ils y avaient perdu le goût du travail; les chefs, promus parfois parce qu'ils avaient une belle prestance et portaient bien l'uniforme, étalaient une redoutable ignorance et se faisaient pardonner leur incapacité auprès de leurs inférieurs par un relâchement de la discipline. On voit comment Zola a tiré parti de ces observations, comment son général Bour-

1. Sur tout ceci, *ib.*, T. II, p. 1 et suiv., p. 669. — T. III, p. 66 et suiv., et p. 100.
2. *Ib.* T. VI, p. 543.
3. *Ib.* Conclusion XL-LII.

gain-Desfeuilles, son capitaine Beaudoin et son lieutenant Rochas, pour ne parler que de ceux-là, sont directement issus du texte de Taxile Delord[1]. D'ailleurs combien de pages de *La Débâcle* ne sont-elles pas le développement de cette phrase que je cite encore : « L'Empire finit dans l'abandon le plus complet; la France se sentit soulagée de sa disparition, et sa chute lui apparut comme le commencement du salut[2]. »

La thèse des polémistes républicains, poètes, pamphlétaires, historiens ou romanciers, soulève bien des restrictions. Assurément les critiques ne seraient pas si vives et le jugement ne serait pas à ce point sévère si Napoléon III avait réussi : une victoire heureuse, un adversaire plus faible auraient fait taire bien des griefs et dissimulé bien des tares. Il est également incontestable que de nombreux princes ont été pires que le second Empereur, que d'autres souverains ont affiché des maîtresses plus honteuses que les siennes : et pourtant les nations que gouvernaient ces monarques n'ont pas subi le même sort que la France en 1870. Sans doute le coup d'État n'a pas respecté les vies humaines. Mais, depuis 1789, la plupart des gouvernements ne se sont établis qu'après une fusillade. Il est trop facile de rappeler l'insurrection du 10 août, les révolutions de 1830 et de 1848. Les partis avancés, qui avaient usé de la guillotine pendant la Terreur, ont conspiré et dressé des barricades pendant le règne de Louis-Philippe. La troisième République elle-même n'a-t-elle pas mitraillé et déporté les vaincus de la Commune?

De plus, la grande illusion des démocrates adversaires de l'Empire a été de croire qu'eux seuls étaient honnêtes, qu'eux seuls représentaient l'intégrité politique et le désintéressement. Maurice Donnay a rapporté le mot naïf que prononça Jules Simon après la chute de Napoléon III, un jour qu'il couronnait une rosière : « Le règne des voleurs et des courtisanes est passé[3]. » Erreur profonde, car les pots de vin et les scandales financiers, comme le prouve le

1. On comparera avec la conclusion de Taxile Delord l'ébauche de *La Débâcle* telle que la donne S. Lemm, *op. cit.*, p. 59-69.

2. Taxile Delord, *ib.*, T. VI, p. 543. Comme *La Débâcle*, *L'Histoire du second Empire* se termine dans un accès d'optimisme : la France va renaître.

3. M. Donnay : *Le Retour de Jérusalem*, Préface.

*Panama*, sont de tous les temps et de tous les régimes. Il n'y a pas eu au pouvoir, depuis 1870, que des gens d'un haut caractère et d'une entière probité morale. Le luxe existe toujours, avec les perversions que souvent il entraîne, même après *La Curée*. L'on spécule encore à la Bourse, même après *L'Argent*. Les courtisanes trouvent toujours des amants qu'elles ruinent, même après *Nana*. La vertu, en effet, n'est pas l'apanage de tel ou tel état constitutionnel d'un peuple; elle n'est même l'apanage d'aucun peuple, en aucune partie du monde : fait déplorable sans doute, mais qu'il nous faut bien constater.

En ce qui concerne plus spécialement les *Rougon-Macquart*, il ne semble pas que Zola ait partout gardé l'impartialité souhaitable. Son naturalisme, objectif en théorie, ne l'est pas toujours dans l'application. Systématiquement, le romancier a laissé dans l'ombre les grandeurs du règne. Il n'a point montré l'hégémonie exercée par la France après la guerre de Crimée, hégémonie marquée par le Congrès de Paris et qui s'accrut encore après la campagne d'Italie. Sébastopol, Magenta, Solférino, toute cette gloire militaire est passée sous silence, et il préfère noter les vilenies, la basse cuisine d'une politique hésitante. Il n'a rien dit, — presque rien — de l'énorme prospérité économique qui fut celle du pays entre 1852 et 1870; ou du moins il n'a retenu de ce développement industriel que les épisodes scandaleux, comme le chemin de fer du député Kahn, et les corruptions les plus révoltantes : on remarquera par exemple que l'apparition des grands magasins lui sert surtout à fortifier la thèse morale des *Rougon-Macquart*. Il a mis exclusivement au compte de l'Empire le désastre financier de *L'Argent*, qui s'est répété avec bien plus d'ampleur sous la troisième République[1]. Ayant, avec une exagération manifeste, fait de Napoléon III le seul auteur de la défaite, il a oublié que l'opposition républicaine, à partir de 1867, tournait à l'antimilitarisme et qu'elle avait résisté aux projets du gouvernement soutenus par le maréchal Niel[2]. Enfin je signale dans sa peinture une grosse

1. *L'Argent* utilise à la fois l'affaire Mirès (1861) et l'affaire de l'*Union générale* (1882).

2. Ceci cependant était indiqué par Taxile Delord. Cf. par exemple VI, p. 110.

ironie malveillante, un ton de satire assurément regrettables : n'y a-t-il pas, dans *Le Ventre de Paris*, une intention outrée à faire du souteneur Jules un bonapartiste ardent, ou, dans *Nana*, à choisir une vieille courtisane pour la constituer l'avocat du régime à l'agonie[1]?

Mais enfin l'Empire n'est pas défendable, et au surplus la nation a porté le même jugement que Zola, puisque l'Assemblée nationale de 1871, à Bordeaux, a déclaré Napoléon III seul responsable des malheurs de la France. Toutes les réserves formulées ci-dessus laissent subsister les fautes du gouvernement impérial, fautes réelles, fautes immenses. Il est exact que des hommes tarés se sont saisis du pouvoir au Deux-Décembre, qu'ils ont régné par l'arbitraire et la corruption pendant dix-huit années, et qu'ils ont ruiné la patrie. Ministres jouisseurs ou bornés, souverain sans autorité, despotisme à la fois faible et brutal, diplomatie imprévoyante, tous ces griefs sont vrais, à peine affaiblis par les erreurs d'une opposition qui d'ailleurs n'avait pas la charge des affaires. Ayant suscité la défiance de tous les partis sans réaliser l'union qui aurait assuré le salut de la France, l'Empire marchait droit à une catastrophe : aucune excuse ne suffirait à l'absoudre.

La grandeur de l'œuvre de Zola, c'est qu'elle montre précisément les causes du désastre et qu'elle les analyse. Elle est assurément parfois injuste et parfois incomplète; mais elle ne l'est ni plus ni moins que d'autres productions qui, avec des prétentions plus savantes, révèlent des partialités et des lacunes tout aussi considérables. Un monde entier circule dans ces romans si riches et si divers; des conditions, des caractères différents apparaissent; des notations exactes font revivre le langage, les mœurs, les toilettes, les goûts d'une société qui n'est plus. Ce spectacle infini, malgré la dispersion de ses lieux et de ses personnages, garde pourtant une solide unité, puisque tous ses acteurs et toutes ses scènes se rattachent à quelques idées très simples, à un dessein général toujours présent. Sous des noms imaginaires, mais quelquefois transparents, la vie d'un peuple palpite. Des criminels,

1. Cf. encore, dans *Son Excellence Eugène Rougon* (p. 319), le discours du député Kahn. Les exemples seraient nombreux.

des illuminés, des hommes d'affaires sans vergogne, des corrompus, des corrupteurs, des paysans, des ouvriers, des bourgeois et des princes sont emportés dans un tourbillon vertigineux qu'arrête tragiquement un jour la voix du canon.

Lorsque les haines politiques seront calmées et que Zola aura trouvé dans la littérature française la place qui lui revient, l'on rendra justice à la conception grandiose de ses Rougon-Macquart. Talent à part — il ne s'agit pas d'établir ici des comparaisons — on reconnaîtra à son œuvre la même valeur historique qu'à celles de La Bruyère et de Saint-Simon, de Lesage et de Beaumarchais. L'on verra en elle l'un des monuments littéraires qui sont le plus en contact avec les événements politiques, avec la réalité d'un temps. On la consultera sur le second Empire comme on consulte *Le Rouge et le Noir* de Stendhal sur la Restauration : mais on y trouvera une déposition beaucoup plus ample et des renseignements beaucoup plus riches, que seuls au XIXe siècle *La Comédie humaine* de Balzac, *Les Misérables* et les poésies de Hugo offrent avec la même abondance. Les *Rougon-Macquart*, gonflés d'indignation, bourrés de faits et d'allusions, susciteront plus tard un intérêt toujours accru : miroir véridique d'une époque, ils conserveront aux générations futures l'écho de passions éteintes et le souvenir d'un règne oublié.

GEORGES LOTE.

# LETTRES, RAPPORTS

## REÇUS OU ENVOYÉS PAR SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MARÉCHAL DUC DE MONTEBELLO A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR OU AUX AUTRES MARÉCHAUX PENDANT LE SIÈGE ET LA PRISE DE LA VILLE DE SARAGOSSE[1]

---

*A Monsieur le Maréchal Ney.*

Du 25 novembre (1808).

Vous apprenderez avec plaisir, mon cher Maréchal, que j'ai livré bataille le 23 aux deux armées combinées de *Palafox* et *Castanos*. Ces deux corps ont été mis dans une déroute complette et réduits à se jetter partie dans *Saragosse* et l'autre sur *Calatayud* pour gagner s'ils le peuvent la route de Madrid, ou celle de Valence. Si vous avez des troupes à Almazan vous feriez bien de chercher à leur couper la communication sur Madrid qui est d'après tous les rapports la direction qu'a prise Castanos.

L'on m'annonce des prisonniers à chaque moment, déjà six mille sont passés par Tudela et nous leur tenons de plus 45 pièces de canons, deux drapeaux et beaucoup de bagages qu'ils ont laissés dans les oliviers en avant de cette ville. Puissiez-vous, mon cher Maréchal, doubler ces deux premières quantités. Il est bon que vous sachiez aussi que l'ennemi a laissé au moins 4 000 tués et que nous n'en avons pas laissé cinquante, ces deux fiers castillans *Palafox* et *Castanos* à la tête de 50 000 hommes se sont laissés culbuter par 8 000 de nos soldats.

*A Sa Majesté.*

Du 26.

Sire,

L'armée de Castanos a décidément pris la route de Calatayud et se retire dans le plus grand désordre, le général Maurice Mathieu qui est à

1. Ces lettres et ces rapports ont été réunis en un fort cahier d'environ 200 feuillets dont la moitié sont couverts d'une écriture cursive qui est apparemment celle de l'un ou de l'autre des secrétaires du maréchal Lannes.

Le papier est au filigrane de 1801. Le cahier est solidement relié sous une couverture en parchemin.

On trouvera là un document très clair et très sobre sur les événements de Saragosse.

sa poursuite leur a fait hier 1 500 prisonniers. Comme je pense que Castanos cherche à se jetter sur Madrid Votre Majesté aura sans doute donné des ordres à M. le Maréchal Ney pour lui couper toute espèce de retraite sur ce point.

La tête du 25e régiment d'infanterie légère est la seule partie de ce corps et même de la division Lagrange qui ait donné, dans une charge qui s'est faite avec vigueur dans le village de *Cascante* et à la tête de laquelle était ce général qui dans cette action a fait preuve de courage et de talent, il a eu le bras percé d'une balle qui dit-on le lui a fracassé. Je regarde cet événement comme très malheureux par la perte que fait sa division de laquelle il est généralement regrèté. Dans cette affaire, Sire, plus de deux cents hommes ont été tués à la bayonnette par ce régiment.

En me rendant à Logrono j'ai rencontré M. le général Pouzet qui rejoignait l'armée. Je le priai de me suivre, cet officier général a rendu des services le jour de la bataille et a perdu un cheval dans l'action.

Je serais infiniment reconnaissant si Votre Majesté voulait annoncer, par la voie de l'ordre, qu'elle accordera des récompenses à sa première revue aux troupes qui ont combattu à Tudela. Je prie aussi Votre Majesté de vouloir bien me faire connaître le lieu dans lequel je pourrai me rendre de ma personne aussitôt que ma santé pourra me le permettre.

*A Monsieur le Maréchal Ney.*

Du 28.

J'ai reçu votre lettre, mon cher Maréchal, et je pense comme vous que M. le Maréchal Moncey a des forces au delà de celles qui lui sont nécessaires pour poursuivre l'ennemi. Je vous avais engagé à passer par *Plasencia* persuadé que cette route n'est pas plus longue que celle que vous avez le projet de tenir et cette direction offrait un avantage, en ce qu'elle vous faisait passer près du général Moncey qui dans cette circonstance n'aurait pas été faché, ainsi que ses troupes, de pouvoir être à même de communiquer avec un voisin tel que vous.

Si vous continuez mon cher Maréchal à vous rendre sur Saragosse à marche forcée je ne serais pas étonné que vous parveniez à vous emparer, à la première apparition, des ouvrages extérieurs de cette ville et peut-être même du corps de la place sans coup férir; car je ne crois pas que l'ennemi soit encore bien revenu de sa terreur du 23.

Vous trouverez, mon cher Maréchal, des vivres à Alagon que vous pourrez prendre pour votre corps d'armée, je vous serai bien obligé de me donner de vos nouvelles lorsque vous serez devant Saragosse en me disant ce que vous pensez sur la résistance qu'elle peut faire.

*A Sa Majesté.*

Du 28.

Sire,

Castanos s'est décidément retiré sur Calatayud, il paraît, Sire, d'après le rapport que vient de me faire un de mes aides de camp, que M. le Maréchal Moncey ne poursuit pas l'ennemi aussi vigoureusement qu'il pourrait le faire.

M. le Maréchal Moncey, Sire, est loin de connaître le genre que fait Votre Majesté, jamais je n'ai vu un homme plus froid, ni plus fait pour intimider le soldat français. Je pense, Sire, que Votre Majesté ferait bien de donner des ordres au corps de M. le Maréchal Victor pour qu'il manœuvrât de manière à ne pas laisser échapper Castanos, il est bien malheureux pour moi, Sire, que ma santé n'ait pas pu me permettre de me mettre moi-même à sa poursuite, il serait, à n'en point douter, ainsi que ses troupes, maintenant à notre pouvoir.

Une lettre que Votre Majesté a fait écrire à M. le Maréchal Moncey sous la date du 21, par laquelle Votre Majesté lui faisait dire de se concerter seulement avec moi a fait beaucoup de tort à l'armée, toute mon ambition, Sire, est la prospérité de vos armes.

M. le Maréchal Ney sera ce soir avec une partie de son corps d'armée devant Saragosse, et il est possible, Sire, que d'après la grande déroute de Castanos et Palafox, il parvienne à s'emparer de cette place sans qu'elle fasse beaucoup de résistance, car d'après tous les rapports, l'ennemi n'est encore pas revenu de sa frayeur du 23.

Je crois, Sire, que le succès des armes de Votre Majesté exige qu'elle donne la direction des corps de MM. les Maréchaux Ney et Moncey à un seul homme, sans cela, il est impossible de pouvoir combiner aucun mouvement avec avantage.

*A Sa Majesté.*

Du 29.

Sire,

J'ai eu l'honneur de faire part, par ma lettre d'hier, à Votre Majesté de la lenteur qu'on avait mis à poursuivre l'ennemi, il ne fallait que marcher pour prendre tout le corps de Castanos qui se retire à toutes jambes sur Valence.

Les divisions Lagrange et Musnier étaient plus que suffisantes pour combattre des fuyards, celles de Maurice Mathieu, Morlot et Grandjean, suffisaient également pour marcher sur Saragosse, et rien, Sire, n'empêchait de s'en emparer. L'ennemi a coupé le canal, l'investiture de la place se fait aujourd'hui, la division de Mole passe sur la rive gauche,

elle est renforcée par quelques bataillons qui avaient été envoyés sur la même rive, pour balayer toutes les valées, on a pris un bac à l'ennemi qui servira à passer 600 hommes à la fois.

J'ai l'honneur de répéter, Sire, à Votre Majesté, qu'il est absolument indispensable que ces deux corps d'armée soient commandés par un seul homme, alors il y aura bien plus d'ensemble dans les opérations et Votre Majesté en aura de grands résultats. Les environs de Saragosse, Sire, sont très pauvres en fourrages, je pense que 1 000 hommes de cavalerie suffiraient pour le siège, dans le cas où Votre Majesté aurait besoin du reste, je pense qu'elle pourait le retirer, à moins que Votre Majesté ne voulut pousser une tête de colonne pour dégager Barcelone. Il arrive à l'instant un convoi d'artillerie venant de Pampelune et destiné pour Saragosse.

*A Monsieur le Maréchal Moncey.*

Le 30 novembre 1808.

L'Empereur, M. le Maréchal Moncey, m'a envoyé copie de la lettre que le prince de Neufchâtel vous écrit. Comme il ne sçait pas ce qui s'est passé depuis le 24 je pense qu'il faut sur-le-champ que M. le Maréchal Ney se porte le plus vite possible à la tête de la colonne commandée par le général Maurice Mathieu et de poursuivre Castaños l'épée dans les reins partout où il se retirera.

Je pense aussi que dans le cas où M. le Maréchal Ney trouveroit que ce corps n'est pas suffisant, il peut prendre avec lui deux régiments de la division Marchand. Alors M. le Maréchal Ney auroit un corps de 16 à 18 mille hommes y compris la division Musnier qui marche avec la division Lagrange, M. le Maréchal Ney pourroit prendre également avec lui les deux tiers de votre cavalerie je crois que le reste sera suffisant pour le siège de Saragosse.

Le général Savary s'est mis en mouvement avec les fusiliers de la Garde et de la cavalerie pour poursuivre l'ennemi partout où il sera.

Sa Majesté attache le plus grand prix à la prise du corps de Castaños, il ne faut que marcher pour l'avoir.

Au reste concertez-vous bien avec M. le Maréchal Ney de manière que l'investissement de Saragosse ne soit pas retardé de même que la poursuite de Castaños.

*A Monsieur le Maréchal Ney.*

Le 30 novembre 1808.

Mon aide de camp, M. le Maréchal Ney, arrive du quartier impérial. L'Empereur étoit très inquiet de vous mon cher Maréchal; son intention

est que vous poursuiviez Castaños partout où il ira, avec votre corps d'armée. Je crois pour ne pas perdre un instant que vous feriez bien de partir le plustot possible à la tête de la colonne Maurice Mathieu qui a avec lui les divisions Lagrange et Musnier lesquelles doivent être aujourd'hui à une journée en avant de Calatayud. Dans le cas où vous croiriez que cette colonne ne fût pas suffisante vous pourriez prendre deux régiments de la division Marchand avec la moitié ou les deux tiers de la cavalerie qui se trouve devant Saragosse.

Voilà mon cher Maréchal ce que je crois qu'il faut faire pour que les troupes ne fassent pas de mouvements inutiles.

M. le Maréchal Moncey aura assez du restant de son corps d'armée de la division Dessole et des troupes que Sa Majesté lui annonce pour l'investissement de la place. J'écris à M. le Maréchal Moncey qui vous communiquera ma lettre. Concertez-vous bien de manière que Castaños n'échappe et que la place soit bien investie.

*A Sa Majesté.*

Le 30 novembre.

J'ai l'honneur de faire passer à Votre Majesté copie de deux lettres que j'ai écrites à Messieurs les Maréchaux Ney et Moncey; en leur traçant ainsi leurs mouvements il n'y aura aucun retard ni dans l'investissement de Saragosse ni dans la poursuite de Castaños. J'espère que Votre Majesté Impériale ne trouvera pas mauvais que j'aie pris sur moi de dire à Messieurs les Maréchaux ce qu'ils doivent faire. Un homme pour comander ces deux corps est de la plus haute importance, j'ai cherché en vain de pouvoir agir mais il m'est impossible, je souffre toujours cruellement; aussitôt que je pourrai me mettre en voiture je me rendrai auprès de Votre Majesté pour prendre ses ordres. D'après tous les renseignements que j'ai Castaños laisse beaucoup de monde dans les montagnes, il a avoué lui-même qu'il avoit perdu 12 000 hommes, s'il avoit été serré de près il se seroit rendu, les troupes de ligne et lui-même ne demandent pas mieux. Il prend la route de Valence.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le rapport de la bataille de Tudela. Votre Majesté y verra exactement tous les mouvements que j'ai ordonnés.

*A Monsieur le Général Laval à Tudela.*

Du 1er décembre.

Monsieur le Général,

Son Excellence M. le Maréchal duc de Montebello et lieutenant général de Sa Majesté I. et R. désire avoir pour sa garde une des compagnies

de grenadiers des troupes sous vos ordres et faisant partie de la garnison, elle sera spécialement attachée au service du quartier général de Son Excellence et de plus destinée à lui servir d'escorte, lorsqu'elle quittera cette ville. Ces deux genres de service exigent, Monsieur le Général, que la force de cette compagnie soit portée à 80 hommes au moins, présents sous les armes, officiers, sous-officiers et caporaux non compris. Le capitaine qui la commandera devra se rendre dans la matinée au quartier général pour y recevoir les ordres relatifs à son service.

RAPPORT DE LA BATAILLE DE TUDELA A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI PAR LE MARÉCHAL LANNES LE 23 NOVEMBRE 1808.

J'ai reçu l'ordre le 18 novembre de Votre Majesté Impériale de partir de Burgos pour aller prendre le comandement du corps de M. le Maréchal Moncey et de la division Lagrange. J'arrivai le 19 au soir à Logrono; je donnai des ordres sur-le-champ pour qu'on se tînt prêt à partir et que l'on confectionnât du pain afin que chaque soldat en eût au moins pour 4 jours. J'envoyai l'ordre le même soir à M. le Maréchal Moncey de réunir tout son corps d'armée à Lodosa en le prévenant que je serois moi-même près de lui le 20 au matin.

Je partis le 20 de Logrono et me rendis près de ce maréchal à Lodosa. Je donnai l'ordre à M. le Général Lagrange de partir le 21 au matin de Logrono pour se réunir le même jour au corps de M. le Maréchal Moncey à Lodosa, en passant par la rive droite de l'Ebre et de balayer sur la route toutes les vallées à partir de Nalda.

Castanos occupoit ces vallées jusques à Calahorra avec 20 à 25 000 hommes qui se replièrent tous d'après le mouvement du général Lagrange sur Calahorra où il paroissoit vouloir se défendre.

Le 21 la division Morlot passa le pont pour venir à la rencontre du général Lagrange avec ordre aussitôt qu'il l'auroit apperçu de se placer avec cette division devant Lodosa. Je me portai moi-même en même tems avec les lanciers polonais pour reconnoître Calahorra. Je trouvai l'ennemi en bataille devant la ville et je jugeai qu'il pouvoit avoir environ 10 000 hommes. Les lanciers reçurent ordre de venir bivouaquer à 1/2 lieue de là et d'observer l'ennemi la nuit par des patrouilles.

Le 21 au soir tout le corps du Maréchal Moncey et la division Lagrange étoit donc réuni devant Lodosa sur la rive droite et en ordre pour attaquer l'ennemi à Calahorra s'il vouloit y tenir.

Dans la nuit M. le Général Lefebre Dénoue qui avoit pris le comandement de toute la cavalerie me fit prévenir que l'ennemi avoit évacué Calahorra. Je partis le 22 au matin avec toutes les troupes à mes ordres

pour me mettre à sa poursuite. Je fus coucher ce même jour à Alfaro croiant joindre la queue de l'ennemi : j'arrivai à ce dernier endroit à 9 ou 10 heures du soir.

J'envoiai des reconnoissances de cavalerie sur Corella et en avant, pour savoir au juste si l'ennemi s'étoit retiré sur Tudela. Tous les rapports que je reçus dans la nuit me firent connoître que c'étoit sur ce point qu'il s'étoit rallié et qu'il vouloit se battre. J'avois apperçu le corps de Palafox venant de Caparosso allant à toutes jambes sur Tudela.

Je donnai l'ordre au corps de M. le Maréchal Moncey et à la division Lagrange de partir d'Alfaro le 23 avant le jour pour se rendre à Tudela ainsi qu'à la division Morlot qui occupoit Corella. Je me portai moi-même en avant avec la cavalerie pour reconnoitre le terrain et ne pas perdre de tems à faire mes dispositions. Je trouvai l'ennemi en bataille de la manière suivante. La droite du corps de Palafox occupoit la tour et les hauteurs en avant de Tudela appuié à l'Ebre et s'étendoit jusques à un quart de lieue de Cascante; sa gauche appuyée à la droite de Castanos qui occupoit ce dernier village s'étendoit dans la plaine dans la direction de Corella aiant l'air de vouloir manœuvrer sur ce dernier endroit.

A l'arrivée du corps de M. le Maréchal Moncey et de la division Lagrange j'étois déjà décidé sur les points que je voulois enlever. Je fis attaquer les hauteurs et la tour à droite et en avant de Tudela par une partie de la division Maurice Mathieu en colonne serrée ayant un bataillon de tirailleurs en avant de lui. Tout fut enlevé après une résistance d'environ une heure. A la tête de la colonne étoit un régiment de la Vistule suivi du 14e de ligne. Le général Maurice Mathieu et le général de brigade Habert marchoient à la tête de cette colonne.

Pendant ce temps les divisions Morellot, Musnier et Grandjean se déployaient dans la plaine devant le centre de l'ennemi, par une grande partie de notre cavalerie. La brigade Wattier (cavalerie) observoit la gauche de l'ennemi avec 2 pièces de canon. La division Lagrange arrivoit.

Je regardai la prise de la ville de Tudela et de ses hauteurs comme un point très important. Elle avoit deux avantages, celui de me permettre de manœuvrer librement et sans crainte sur le centre de l'ennemi, et celui de menacer ses communications sur Saragosse. Je me portai au centre. J'ordonnai à la division Morellot soutenue de celle de Musnier d'attaquer la gauche du corps de Palafox et j'ordonnai en même tems au général Maurice Mathieu de déboucher de Tudela et de se porter sur les derrières de l'ennemi par la route de Saragosse.

L'attaque de la division Morellot fut vigoureuse, et mes ordres furent parfaitement exécutés. Le général de brigade Augereau qui commandoit la tête de la colonne s'y est distingué.

Votre Majesté s'appercevra aisément que le corps de Palafox se trouvant débordé par ces deux mouvements ne pouvoit plus tenir dans ses positions. Aussi s'est-il mis dans une déroute comme on n'en a jamais vu, en abandonnant tous ses canons, ses fusils, se jettant pêle-mêle à travers la plaine sur la direction de Saragosse. Il étoit trois heures après-midi. J'ordonnai à M. le Maréchal Moncey de poursuivre l'ennemi avec son corps d'armée et la brigade du général Colbert commandée par le général Lefebre et de me laisser la division Musnier.

Castanos s'étant apperçu de cette déroute reserra sa gauche sur Cascante et me fit attaquer avec une division d'environ 10 mille hommes comandée par la Vena. M. le Maréchal Moncey étoit alors à la poursuite de l'ennemi sur Saragosse; je n'avois gardé avec moi que la division Musnier, et la brigade de dragons du général Dijean. L'ennemi fut arrêté et culbuté jusques sous Cascante par cette brigade qui s'est distinguée. Pendant ce tems-là la tête de colonne du général Lagrange arrivoit. Elle étoit impatiente de voir l'ennemi.

J'ordonnai à trois bataillons de la division Musnier de se porter sur une route de traverse qui conduit de Cascante à Borja pour empêcher l'ennemi de se retirer par cet endroit, et le menacer en même tems de lui couper la comunication sur Saragosse. Ce mouvement produisit l'effet que j'en attendais. Je donnai l'ordre en même tems à M. le général Lagrange de tourner Cascante par la droite. Castanos n'étoit pas encore tout à fait rallié.

Le général Lagrange attaqua ce village à la tête du 25e d'infanterie légère, l'ennemi fit une résistance vigoureuse. Mais nos soldats, fâchés de n'avoir pas pris part à l'affaire, avoient la tête tellement montée, que le 25e tombant dessus à la baïonnette en fit une boucherie et culbuta tout le corps de Castanos. Il étoit six heures du soir. Deux heures de plus de jour il n'eût pas échappé un seul homme. Le général Lagrange eut le bras traversé par une balle. Sans cet accident l'ennemi auroit beaucoup plus souffert. Il a cependant été poursuivi jusques à 2 lieues sur la route de Saragosse. On entendait les Espagnols crier dans le village : grâce Français.

Enfin, Sire, depuis que je fais la guerre, je n'ai pas encore vu de déroute aussi complète. Je suis encore à savoir pourquoi nous n'avons eu que 5 000 prisonniers dans cette journée.

L'ennemi a abandonné toute son artillerie au nombre de 45 pièces avec leurs caissons. On a pris sept drapeaux et beaucoup de bagages. Je juge qu'il y a 4 000 Espagnols tués. Notre perte a été de 150 à 200 tués et 3 à 400 blessés. Si nous eussions voulu engager une fusillade sur toute la ligne, nous aurions perdu beaucoup de monde, l'ennemi étant dans de belles positions défendues par 80 000 hommes.

Me trouvant dans l'impossibilité de monter à cheval le 24, je donnai le comandement de toutes les troupes à M. le Maréchal Moncey avec ordre de faire poursuivre le corps de Castanos avec les divisions Musnier et Lagrange commandées par le général Maurice Mathieu et la moitié de notre cavalerie. Le reste comandé par M. le Maréchal Moncey lui-même reçut ordre de se diriger sur Saragosse.

J'ai eu l'honneur de faire connoitre à Votre Majesté par une lettre particulière la conduite du général Pouzet : il s'est trouvé à la tête de toutes les colonnes qui ont donné et a rendu beaucoup de services.

M. le Maréchal Moncey aura sûrement demandé à MM. les généraux l'état des officiers qui se sont distingués et les fera connoitre à Votre Majesté.

Le général Lefevre commandant la cavalerie s'est très bien montré. C'est un officier très intelligent à qui il ne manque que de l'expérience pour comander de grands corps.

Je dois des éloges aux généraux Maurice Mathieu, Couin, Harispe, à la division Morellot, particulièrement au général Augereau qui comande la première brigade.

Mes aides de camp se sont conduits de manière à mériter la bienveillance de Votre Majesté. M. Gucheneux a été blessé et a eu un cheval tué sous lui. M. Dagusau a eu aussi un cheval tué sous lui. M. de Viry et de La Bédoyère ont pris une pièce de canon au milieu de la colonne ennemie. Le dernier a été blessé.

J'ai à me louer des Polonais, particulièrement du colonel Kosinowsky et du major Klicky.

J'ai l'honneur de faire passer à Votre Majesté le rapport de la bataille de Tudela.

D'après tous les renseignemens que m'ont donnés les officiers prisonniers, Palafox avoit le jour de la bataille 30 à 35 mille hommes sous ses ordres et Castanos au moins le même nombre et toutes troupes de ligne. On assure que ce dernier avoit 45 000 hommes, mais je ne crois pas qu'il en ait eu plus de 30 à 35 mille.

Castanos avoit reçu des renforts deux jours avant la bataille de Tudela de 10 à 12 mille hommes.

Les divisions Musnier et Lagrange comandées par le général Maurice Mathieu pouvoient faire beaucoup de mal à Castanos qui se retiroit dans le plus grand désordre. Il a abandonné toutes ses voitures à une lieue de Saragosse. Il a fait sauter son parc tout attelé dans cet endroit : plus de 200 mulets et leurs conducteurs ont péri par cette explosion. On a trouvé à Cintronigo beaucoup de bombes, des obus, et un magasin de couvertures. Tous les villages à 4 lieues aux environs de Tudela sont pleins de blessés espagnols.

M. le Maréchal Ney, conformément aux ordres de Votre Majesté, est parti pour se mettre à la poursuite de Castanos avec les troupes que Votre Majesté lui a ordonné de prendre.

Un bataillon est parti cette nuit de Tudela pour donner la chasse à tous les soldats espagnols épars dans les montagnes. On n'étoit pas en sûreté à Agreda avec 100 hommes.

M. le Maréchal Ney m'a comuniqué l'ordre de Votre Majesté. Comme je prévois d'après ce qu'il contient qu'il y a des Anglais, et qu'ils voudroient peut-être réunir à Castaños voir les troupes de Votre Majesté, quoique très souffrant je pars aujourd'hui de Tudela pour me rendre auprès de Votre Majesté. En faisant un effort, il est possible que si on se bat je puisse monter à cheval ce jour-là.

Les comunications par Soria n'étant pas libres je prends la route de Logrono et Burgos.

*A Monsieur le Maréchal Mortier, duc de Trévise, commandant le 5e corps devant Saragosse.*

Valladolid, le 9 janvier 1809.

L'Empereur vient de me donner le commandement de troupes destinées à faire le siège de Saragosse, composées des 3e et 5e corps. J'espère, mon cher Maréchal, être auprès de vous dans une quinzaine de jours au plus tard.

Il paraît que les moyens de transport manquent pour accélérer le siège de Saragosse. Je pense que vous pourriez mettre à la disposition du général commandant l'artillerie du siège tous les chevaux de l'artillerie de votre corps d'armée. Vous laisseriez seulement 3 ou 4 pièces attelées.

Le général Saint-Cyr a fait sa jonction à Barcelone avec le général Duhesme. L'ennemi a été complettement battu et a perdu son artillerie. Nous ferons en sorte d'établir une communication avec ce corps d'armée.

*A Monsieur le Général Junot, duc d'Abrantès, commandant le 3e corps devant Saragosse.*

Valladolid, le 9 janvier.

Je pars demain, mon cher Duc, pour me rendre devant Saragosse, et prendre le commandement des royaumes d'Arragon et de Navarre, ainsi que de ton corps d'armée et de celui de M. le Maréchal Mortier.

Je n'ai pas besoin de te dire le plaisir que j'aurai de t'embrasser.

En attendant mon arrivée, je pense que tu ferais bien de mettre à la disposition du général commandant l'artillerie du siège tous les chevaux

de l'artillerie de ton corps d'armée, en laissant cependant 3 ou 4 pièces attelées, de cette manière les munitions et l'artillerie arriveront en peu de tems. Sa Majesté attache le plus grand prix à la prompte reddition de cette ville.

L'armée anglaise nous a échappé de 24 heures. Elle s'est retirée dans le plus grand désordre sur la Corogne en abandonnant une grande partie de ses équipages. On avait déjà fait quelques mille prisonniers à notre départ d'Astorga. MM. les Maréchaux Soult et Ney sont à sa poursuite.

Le général Saint-Cyr fait sa jonction à Barcelone avec le général Duhesme. L'ennemi a été complettement battu et a perdu son artillerie. Nous ferons en sorte d'établir une communication avec ce corps d'armée.

*A Monsieur le général Dedon, commandant l'artillerie du siège de Saragosse.*

Valladolid, 9 janvier 1809.

Je vous préviens, M. le Général, que j'écris à MM. les ducs de Trévise et d'Abrantès pour mettre à votre disposition les chevaux d'artillerie de leurs corps d'armée, à l'exception de 4 ou 5 attelages. De cette manière vous pourrez activer l'arrivée des munitions et pièces nécessaires au siège de Saragosse.

Sa Majesté compte sur votre zèle et attache le plus grand prix à la prise de cette ville.

*Au général Lacoste, commandant le génie devant Saragosse.*

Valladolid, 9 janvier.

Je vous préviens, mon cher Général, que je viens de mettre à la disposition du général d'artillerie du siège de Saragosse les chevaux des 3e et 5e corps pour accélérer l'arrivée des munitions et pièces destinées au siège.

Poussez les ouvrages le plus vite possible. L'Empereur est impatient d'avoir quelques résultats.

Je compte être devant Saragosse le 25 au plus tard.

*A Monsieur le major Dumolard, commandant à Logrono.*

Logrono, le 17 janvier.

Il est ordonné à M. le major Dumolard de partir demain 18 de Logrono avec tous les dragons pour se rendre devant Saragosse.

M. le major Dumolard laissera à Logrono les chevaux éclopés ainsi

qu'un officier qui commandera la place jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un autre officier que doit envoyer M. le Général Gouverneur d'Armagnac.

L'officier commandant la place renverra à leurs régimens respectifs tous les hommes et chevaux aussitôt qu'ils seront rétablis. Il les dirigera sur Valladolid et marchera avec eux.

M. le Maréchal charge particulièrement l'officier commandant la place de la surveillance des malades français au nombre de 81 qui sont à l'hôpital.

L'officier de santé des dragons restera attaché à l'hôpital de Logrono jusqu'à nouvel ordre.

Le major Dumolard préviendra l'officier commandant à Logrono qu'il reste ici 28 hommes d'infanterie en état de faire le service.

Les dragons qui partiront demain matin serviront d'escorte à M. le Maréchal jusqu'à Saragosse.

L'officier commandant de la place de Logrono ne partira dans aucun cas sans un ordre nouveau de M. le Maréchal.

M. le Corregidor doit former demain la garde nationale. Le commandant de la place s'entendra avec lui pour donner la chasse aux brigands qui pourraient infester les environs de la ville.

*A Monsieur le Corregidor de Logrono,*
*Juan Ramon Ruis Paruengos.*

Le 17 janvier.

M. le Corregidor de Logrono est autorisé à armer les habitants de Logrono pour chasser les brigands qui pourraient être aux environs de cette ville.

Il est également autorisé à leur faire donner la chasse par les honnêtes habitans des vallées voisines.

Conformément aux décrets de Sa Majesté, M. l'Administrateur général des douanes laissera passer d'une province à l'autre toutes les marchandises sans exiger aucune espèce de rétribution.

*A Monsieur le Maréchal duc de Trévise à Otero.*

Le 22 janvier 1809.

Il paraît, mon cher Maréchal, qu'il se trouve un rassemblement de quelques mille paysans avec environ deux ou 3 mille hommes de troupes de ligne à 3 ou 4 lieues de la division Gazan sur la route de Lérida. Vous pourrez passer l'Ebre demain 23 au point du jour avec 3 régimens

de la division Suchet et le 21e de chasseurs à cheval. Je pense que 8 pièces d'artillerie légère suffiront pour cette expédition.

Le général Gazan vous donnera des renseignements certains sur la position de l'ennemi et vous pourrez prendre un régiment dans sa division ce qui vous fera 12 bataillons.

Vous mettrez à la disposition de M. le duc d'Abrantès le 4e régiment de la division Suchet. Vous pourrez laisser avec ce régiment tout votre parc et l'artillerie de cette division.

Après que vous aurez battu l'ennemi, je vous serai obligé, mon cher Maréchal, de m'envoyer un officier sur-le-champ pour me prévenir de l'endroit où vous serez.

Je pense que vous ne devez pas vous éloigner à plus de 12 lieues de la division Gazan. Il serait possible qu'on eût besoin de vous pour chasser une autre colonne qui a l'air de vouloir se montrer du côté de Sastago sur la route de Valence. Je vous serai obligé de me donner de vos nouvelles tous les jours deux fois, s'il est possible.

*Au même.*

Le 22 janvier.

Je vous envoie, mon cher Maréchal, une lettre du général Gazan qui ne sait pas votre arrivée, avec un rapport d'un de ses chefs de bataillon.

Vous verrez d'après ce rapport qu'il y a quelque rassemblement à Cuera. Cela ne peut être que de misérables paysans que le général Gazan aurait dû chasser. Vous ferez bien de faire passer la 1re brigade d'infanterie avant la cavalerie et de commencer le passage avant le jour s'il est possible.

Je pense que vous feriez bien de remonter le Gallego par la rive gauche jusqu'à Saint-Mathev, de manière à tourner l'ennemi et chercher à le jetter sur l'Ebre. Dans cette plaine pas un seul homme ne doit vous échapper. Faites un carnage de cette canaille.

Si vous croyez, quand vous serez de l'autre côté, n'avoir pas assez de 8 pièces, faites venir toutes celles que vous jugerez nécessaires.

Je vous renouvelle la demande, mon cher Maréchal, de m'envoyer souvent de vos nouvelles.

*Au général Gazan sur la rive gauche.*

Le 22 janvier.

J'ai reçu votre lettre, mon cher Général, avec le rapport de votre chef de bataillon.

M. le Maréchal duc de Trévise passera demain l'Ebre à la pointe du

jour avec la 1re brigade du général Suchet et le 21e de chasseurs à cheval. Un régiment de la seconde brigade passera immédiatement après.

Il faut manœuvrer l'ennemi dans la montagne de manière à le ramener dans la plaine le long de l'Ebre. Par ce moyen je ne crois pas que vous en laissiez échapper beaucoup.

*Au Maréchal Mortier à Calatayud.*

Le 23 janvier.

L'Empereur m'annonce, mon cher Maréchal, que le Maréchal duc de Bellune a défait le corps du duc de l'Infantado aux environs d'Aranjuez. La présence de votre corps d'armée devient donc plus nécessaire devant Saragosse. Partez au reçu de ma lettre pour vous rendre devant cette place où je serai. Vous pourrez laisser un bataillon à Calatayud avec un détachement de cavalerie qui pourrait servir à maintenir ce pays-là et à envoyer des vivres pour votre corps d'armée. Vous verrez s'il est nécessaire que vous y laissiez un commissaire ou un employé pour frapper les réquisitions de concert avec le commandant du bataillon.

Ordre du jour du 23 janvier.

Les armées composant le siège de Saragosse sont prévenues que M. le Maréchal duc de Bellune a complètement détruit le 13 de ce mois à Uclès le corps du duc de l'Infantado, le seul qui restât aux ennemis. Les résultats de cette bataille sont dix-huit mille prisonniers, 40 drapeaux et toute l'artillerie.

Voici le nom des régiments Espagnols qui ont été pris :

Infanterie.
- Garde wallone.
- Régiment de Burgos.
- Grenadiers provinciaux d'Andalousie.
- Régiment de navas de Tolosa.
- — de Chinchilla (milice).
- — de Murcie.
- — de volontaires de Baylen (infanterie légère).
- Tirailleurs de Castille.
- Régiment de Lorca (milice).
- — d'Afrique.
- Volontaires catalans de Gérone (infanterie légère).
- Tirailleurs d'Espagne.
- Régiment de Lorca.
- Chasseurs à pied de Carmona.
- Volontaires de Madrid (infanterie légère).
- Régiment de la Reine.
- — d'Irlande.
- — de Toro.

| | |
|---|---|
| Cavalerie. | Régiment de la Reine.<br>— de Bourbon.<br>— de Lusitanie (dragons). |
| Artillerie. | 2e bataillon de Catalogne.<br>Volontaires de Gérone. |
| | Sapeurs = 2 officiers. |

Il ne reste donc plus que la prise de Saragosse pour être entièrement maître de l'Espagne.

Le Maréchal Lannes compte sur la bravoure des soldats qu'il commande et l'intelligence de nos officiers pour réduire sous peu cette place.

*A Sa Majesté l'Empereur.*

Au Quartier Général aux Écluses devant Saragosse,
Le 24 janvier 1809 (10 heures du soir).

Je suis arrivé devant Sarragosse le 20 de ce mois.

J'avais appris en route que l'ennemi s'était rassemblé à Zuera, la Perdiguera et Pina, au nombre de 15 ou 20 mille tant paysans que troupes de ligne.

On a assuré depuis que Reding a détaché un autre corps de 10 mille hommes pour nous forcer à lever le siège de Saragosse.

J'avais envoyé l'ordre à M. le Maréchal duc de Trévise le 18 de quitter Calatayud avec ses troupes pour se rendre devant Saragosse et de laisser 400 hommes à Almunia pour contenir ce pays qui est en grande partie en insurrection.

M. le Maréchal Mortier a passé hier sur la rive gauche de l'Ebre avec les 34e, 64e et 88e pour aller attaquer l'ennemi, il s'est dirigé sur *Perdiguera* avec ses trois régiments, 10 pièces de canons, le 10e de hussards, le 21e de chasseurs. Le 48e régiment est resté ici pour appuyer le 3e corps qui est faible ou pour se porter en cas de besoin sur quelque point où il y aurait du rassemblement.

L'adjudant commandant Gasquiet avec 3 bataillons de la division Gazan a marché sur Zuera. Il a rencontré à moitié chemin 3 à 4 mille hommes qui venaient attaquer cette division devant Saragosse. Il les a culbutés, en a tué une centaine et leur a pris une pièce de canon avec son caisson, il est dans ce moment-ci à leur poursuite, il a ordre de marcher parallèlement avec M. le Maréchal duc de Trévise en le débordant néanmoins d'une ou deux lieues de manière à ce que l'ennemi qui est à la Perdiguera et environ soit coupé en pièce dans le cas qu'il veuille se retirer dans les montagnes. Je n'ai pas de nouvelles de M. le Maréchal duc de Trévise, mais d'après le bruit de la canonade il paraît qu'il a déjà repoussé et poursuivi l'ennemi. J'espère que dans cette plaine le long de l'Ebre les

régiments de cavalerie feront des prisonniers ou tueront beaucoup de monde.

Il s'est formé un rassemblement de 5 000 hommes armés à Ixar sur la route de Valence. M. le général Watier est parti pour aller disperser les paysans avec 1 200 hommes d'infanterie d'élite, 600 chevaux et 4 pièces de canons.

Votre Majesté aura appris par M. le duc d'Abrantès la prise du couvent Saint-Joseph. Ce batiment nous a beaucoup servi pour nous approcher de la ville.

Nous avons passé Huerba, nous ne sommes plus qu'à 80 toises de la place.

Il y a 51 bouches à feu en batterie qui commenceront à battre en brèche après-demain 26 et j'espère que le 27 nous pourrons nous loger dans la ville, il faut beaucoup de prudence pour s'y établir et surtout éviter les échaffourées; on aurait bientôt perdu la moitié des troupes si on voulait s'enfourner sans précautions. Je prévois que la prise totale de Saragosse durera longtems. Il faudra faire le siège de toutes les maisons et l'ennemi les deffendra avec beaucoup d'acharnement.

Le 3e corps envoye tous les jours plus de 100 malades à l'hôpital. La troupe fatigue beaucoup, elle n'a que la ration de pain, encore ne la reçoit-elle pas chaque jour, elle manque de viande, de vin et d'eau-de-vie.

Il est donc indispensable que Votre Majesté donne des ordres pour qu'il y ait un fournisseur qui nous approvisionne de viande et d'eau-de-vie, il est probable que nous serons ici au moins pour deux mois.

La nouvelle de la défaite d'une partie du corps du duc de l'Infantado a fait le plus grand plaisir à l'armée. Je pense que Votre Majesté aura donné des ordres pour faire occuper Cuenca afin que nous ne soyons pas trop inquiétés pour la continuation du siège.

L'ennemi a fait une sortie avant-hier, on lui a tué quelques hommes et pris 4 officiers. On les a questionnés, ils disent que Palafox a dans la ville 40 000 hommes dont 10 ou 12 mille en troupes de ligne, mais ils assurent qu'ils ont de 14 à 1 500 malades et qu'ils manquent de viande fraîche depuis quelques jours.

Le général Lacoste est chargé d'envoyer à Votre Majesté le bulletin du siège avec le plan d'attaque.

*A Monsieur le Général Buisson à Pampelune.*

Le 24 janvier.

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 19 de ce mois pour vous engager à vous concerter avec le vice-roi de la Navarre pour que cette province

nous fournisse par jour 20 000 rations de viande au lieu de 6 000 et de la farine pour confectionner 20 000 rations de pain. Nous n'avons encore rien reçu devant Saragosse, il y a 4 jours que la troupe n'a pas reçu de viande ce qui nous donne beaucoup de malades. Il est donc urgent, M. le général, que vous preniez toutes les mesures nécessaires pour que ces envoys ne souffrent aucun retard.

Vous aurez sans doute appris la nouvelle de la victoire qu'a remporté M. le Maréchal duc de Bellune sur le corps du duc de l'Infantado. Il a fait 18 000 prisonniers, pris 42 drapeaux et toute l'artillerie. Faites sonner les cloches dans toutes les parties de la province que nous occupons pour annoncer cette victoire.

Nous ne sommes plus qu'à 80 toises de la place. On commencera à battre en brèche le 26 et j'espère que le 27 nous nous logerons en ville, mais il faudra faire le siège de toutes les maisons, l'ennemi les deffend avec beaucoup d'acharnement, ce qui nous tiendra quelque tems ici.

*A Monsieur le Général Buget à Tudela.*

Le 24 janvier.

La lettre à l'Intendant de Soria qu'on a pris à un paysan était une réquisition de 1 000 bœufs.

Dites, M. le Général, au Commissaire de guerre que nous manquons de viande depuis 4 jours et qu'il nous envoye du vin et de l'eau-de-vie le plus possible, il y aura par ce moyen moins de malades.

Je compte sur votre activité pour les réquisitions à Tarazona et environs et donné des ordres pour que tous les détachements se conduisent de manière à ne point révolter le paysan.

Nous ne sommes qu'à 80 toises de la place. J'espère que dans quelques jours nous serons maîtres d'une partie de la ville.

*Supplément à la lettre au prince de Neuchatel.*

L'adjudant commandant Lomet est à Pampelune. Il a avec lui à peine 300 hommes, le reste a déserté.

Il est important d'envoyer une division à Cuenca, nous serons alors tranquilles du côté de Valence. J'ai beaucoup à faire ici avec peu de monde, l'ennemi ayant 40 000 hommes dans la place. Je n'ai aucune nouvelle du général Saint-Cyr.

L'hôpital d'Alagon est dans un état déplorable. Nous manquons de viande même pour les hôpitaux. Cet état de pénurie ne peut pas durer longtemps sans être très funeste. Je joins ici un rapport détaillé sur l'hôpital d'Alagon.

Il faudrait mettre quelques fonds à la disposition de l'administrateur pour payer au moins les infirmiers et le blanchissage du peu de linge que nous avons.

*A M. le Général de division Dedon, commandant l'artillerie du siège de Saragosse.*

Le 25 janvier.

L'attaque de la place commencera demain 26 à 7 heures du matin. M. le général Dedon donnera des ordres pour que le feu de toutes les batteries commence à la même heure.

On jettera des bombes de la manière suivante :

Avant l'attaque dans la nuit du 25 au 26 on tirera 10 coups par mortier, et 30 obus.

Dans la journée du 26 on jettera 200 bombes, dans la nuit du 26 au 27 à volonté 600 s'il est possible.

Le feu continuera jusqu'à 6 heures du soir, recommencera demain 27 à 6 heures du matin et continuera jusqu'à ce que la brèche soit praticable. Il serait nécessaire que les brèches fussent praticables le 27 à midi, afin que les troupes eussent assez de tems.

Le 25 janvier.

M. le commandant de l'artillerie de la division Suchet fera placer demain à 7 heures du matin toute l'artillerie qu'il a à sa disposition à 20 pas en avant du front du 40e régiment pour faire feu en cas de sortie. Il restera là jusqu'à nouvel ordre. L'attaque de la place commence demain matin.

*Au général Gazan.*

Le 25 janvier.

Je n'ai pas de nouvelles de M. le Maréchal duc de Trévise, si vous en avez, faites-les moi passer par le retour de l'ordonnance.

L'attaque de la place commence demain à 7 heures. Vous ferez tirer aussi quelques coups de canon et jetter quelques bombes pendant cette attaque pour attirer l'ennemi le plus possible de votre côté.

J'espère que le 27 à midi nous serons logés dans une portion de la ville.

ATTAQUE DE DROITE.

Pour l'attaque projetée de la ville sur notre droite la division de M. le Général Grandjean sera disposée de la manière suivante :

1° Un bataillon de huit compagnies de voltigeurs commandé par M. le chef de bataillon Stath occupera le boyau qui se prolonge en avant de la Huerba sur le front où la brèche doit être faite.

2° Un bataillon de grenadiers de six compagnies commandé par M. le chef de bataillon Hersan occupera la tranchée en avant des batteries, et en arrière de la Huerba.

3° Le 2e régiment de la Vistule occupera la gauche de Saint-Joseph, ayant ordre d'appuyer par divisions les mouvements des voltigeurs même avant les grenadiers en passant par la rampe pratiquée à la gauche et sous le pont de la Huerba.

4° A la droite de Saint-Joseph jusques à l'Ebre la 3e parallèle sera occupée par le 14e régiment de ligne dont le 1er bataillon devra être placé en arrière de la batterie n° 14 pour protéger notre droite contre les efforts que l'ennemi pourrait faire dans cette partie.

5° La partie de la 3e parallèle qui s'étend depuis la gauche de Saint-Joseph jusques au poste de droite de la division Musnier sera occupée par le 3e régiment de la Vistule et son objet sera aussi de soutenir le 2e régiment de la Vistule en cas de besoin.

6° La 2e parallèle sera occupée par un bataillon du 44e régiment. Ses deux autres bataillons seront en réserve derrière ce bataillon, à la droite et au centre de la première parallèle.

### ATTAQUE DU CENTRE.

1° La portion de la 3e parallèle qui joint la première division à la division Musnier jusques à la Huerba sera occupée par le 114e régiment.

2° Les ouvrages en avant de la Huerba, qui doivent conduire à l'attaque de Santengracia, seront occupés par le premier régiment de la Vistule ainsi que la portion de la 2e parallèle qui s'étend depuis la batterie n° 18 jusques à la batterie n° 20. Ces troupes seront placées pour cette attaque par les soins de M. le général Brun, qui recevra des ordres de détail à ce sujet.

3° Depuis la batterie n° 20 jusques à la Huerba y compris, la tête du pont sera occupée par le 115e qui sera placé par divisions en échelons pour soutenir tout ce qui sera en avant de lui.

### ATTAQUE DE GAUCHE.

1° La division Morlot appuyera jusques à la rive gauche de la Huerba et y aura la 8e compagnie d'élite de la 2e légion disponible pour appuyer la division Musnier, en cas de besoin ; tout le reste de cette division et le 40e régiment occuperont notre gauche et seront prêts à se porter soit sur une sortie, soit sur le point où leur présence deviendrait nécessaire.

Cette gauche sera de plus appuyée par le régiment de cuirassiers et les régiments provisoires des dragons.

Signé : LE DUC D'ABRANTÈS.

Au Quartier Général du 3e corps, Chartreuse-de-la-Conception, le 25 janvier 1809.

*A Monsieur le Maréchal duc de Trévise.*

Le 25 janvier.

Mon cher Maréchal, je vous fais mon compliment sur votre affaire d'hier. J'expédie un officier à Sa Majesté que vous avez complettement battu l'ennemi, tué 1 500 hommes, pris deux drapeaux et six pièces de canon.

Je désirerais beaucoup que vous donnassiez l'ordre à M. le Général Suchet quand il sera arrivé à Pina de pousser la cavalerie légère en descendant l'Ebre jusqu'à hauteur de Caspe où M. le Général Watier doit se trouver avec une colonne de 3 à 4 000 hommes. Votre cavalerie légère pourrait chercher à communiquer avec lui au moyen de quelques bateaux s'il y en a.

Recommandez bien au commandant de la cavalerie de ne pas se compromettre. Il pourrait passer de Pina à Sainte-Lucie et reconnoitre l'Almolda. Quand le commandant de la cavalerie légère aura poussé cette reconnoissance sans se compromettre en aucune manière il pourra rentrer devant Saragosse.

La division de M. le Général Suchet après avoir reconnu Pina, si l'ennemi ne s'y trouve pas, rentrera à la Perdiguera et à Lecinena et il prendra position jusqu'à nouvel ordre. Je désire que son expédition ne dure pas plus de quatre ou cinq jours.

L'adjudant commandant Gasquiet pourrait pousser une reconnoissance jusqu'à Huesca. Cette reconnoissance pourrait balayer toutes ces montagnes et ramener des bestiaux.

*A l'Empereur.*

Le 25 janvier.

J'ai eu l'honneur d'expédier hier un officier à Votre Majesté pour lui annoncer que l'adjudant commandant Gasquiet avait repoussé l'ennemi à Zuera et que M. le Maréchal duc de Trévise avait marché avec trois régiments de la division Suchet sur la Perdiguera où il a trouvé l'ennemi ainsi qu'à Lecinena, position presque inabordable. L'ennemi occupait ces deux endroits avec 12 à 15 000 hommes. M. le Maréchal duc de Trévise les a fait tourner par les montagnes de manière à rabattre l'ennemi dans

la plaine. Il a fait attaquer la position par le 64e. Ce régiment a vainement soutenu sa vieille réputation en culbutant l'ennemi à la bayonnette. Il cherchait à se retirer dans les montagnes, mais les troupes qui étaient sur les hauteurs l'ont rabattu dans la plaine où le 10e de hussards s'est trouvé pour le recevoir. Plus de 1 500 hommes sont restés sur le champ de bataille, 6 pièces de canon et deux drapeaux sont en notre pouvoir. Voici les noms des corps auxquels le duc de Trévise a eu affaire : le régiment de Savoye, 1er et 2e bataillons de voltigeurs de Huesca, un bataillon de Jaca, un détachement de Suisses, le régiment de Prado (nouvelle levée), les chasseurs de Palafox, un détachement du régiment d'Avila, le reste est composé de paysans armés. Nous avons eu 6 hommes tués et 30 blessés. Si l'adjudant commandant Gasquiet qui a trouvé l'ennemi à Zuera n'avait pas été retardé par la deffense du pont sur le Gallego et qu'il eût put se diriger sur Lecinena comme il en avait l'ordre avant que M. le duc de Trévise ne se fût montré à la Perdiguera avec la division Suchet, pas un seul ennemi n'eût échappé. Quelques fuyards s'étaient retirés dans le couvent de Nagallon, on les a fusillés et on a fait sauter le couvent avec la poudre qu'on y a trouvé.

M. le duc de Trévise se dirige avec ses troupes sur Pina en passant par Monegrillo.

L'adjudant commandant Gasquiet a ordre de reconnoitre Huesca et Barbastro, tous les paysans abandonnent leurs villages à l'approche de nos troupes, mais j'espère qu'ils rentreront quand ils verront qu'on en veut qu'à ceux qui sont armés.

J'ai des nouvelles de M. le Général Watier. Il marche sur Caspe et Alcaniz où il paraît que le corps dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Majesté se rassemble.

M. le Général Watier a ordre de bien reconnoitre ce pays-là et d'attaquer l'ennemi dans le cas où il ne serait pas en trop grande force. J'ai eu l'honneur de dire à Votre Majesté dans ma dépêche d'hier qu'il avait 1 200 hommes d'élite, 600 chevaux et 4 pièces de canon.

Dans le cas où l'ennemi serait en force à Alcaniz, je donnerais l'ordre à M. le duc de Trévise de descendre l'Ebre jusqu'à hauteur de Caspe et de chercher à passer la rivière à cet endroit pour se réunir au général Watier.

Le général de brigade Guérin a été grièvement blessé à l'attaque du faubourg de Saragosse. Le colonel du 100e M. Quiot est un des meilleurs officiers de l'armée; comme cette brigade se trouve vacante, je prierai Votre Majesté Impériale de lui accorder le grade de général de brigade, il la commande avec distinction depuis la blessure du général Guérin.

L'adjudant commandant Lomet se trouve à Pampelune avec 300 hommes

sur les 3 000 qu'il avait, tout le reste a déserté. J'ai donné l'ordre qu'il restât dans cette place pour en faire le service. Il eût été bon qu'au lieu de ces 3 000 hommes on eût pu avoir un bon régiment qui aurait deffendu son jeu. Cela aurait suffi pour contenir tout ce pays-là.

*Au général Bisson.*

J'avais donné l'ordre à M. le Maréchal duc de Trévise de marcher avec la division Suchet sur la Perdiguera et Lecinena où il a trouvé l'ennemi au nombre de 12 à 15 000 hommes. Il les a battus complettement, leur a tué 1 500 hommes, pris deux drapeaux et 4 pièces de canon.

L'attaque de la place commence ce matin à 7 heures. J'espère que demain à midi nous serons logés dans une partie de la ville.

Ne négligez rien pour nous faire arriver le plutost possible les vivres que je vous ai demandé pour l'armée.

*Même lettre au Général Buget le 26 janvier.*
*Supplément à la lettre à Sa Majesté.*

On bat en brèche dans ce moment-ci, j'espère que demain à midi nous serons logés en ville. Il faut s'attendre à une grande défense dans toutes les maisons, il faudra presque en faire le siège. Ces barbares ne sont bons que dans leurs masures qu'ils défendent avec acharnement.

J'espère que Votre Majesté aura donné des ordres pour faire occuper Cuenca afin que nous ne soyons pas trop inquiétés par les débris de l'armée du duc de l'Infantado qui paraîtraient, d'après les renseignements qui m'ont été donnés, vouloir se présenter devant nous.

*A Monsieur le Maréchal duc de Trévise sur la route de Pina.*

Le 26 janvier.

Je désire, mon cher Maréchal, que vous poussiez seulement une reconnaissance sur Pina avec un régiment d'infanterie, votre cavalerie légère et 2 pièces de canon, et que le reste prenne position à la Perdiguera. De cette manière la division Suchet se trouvera à portée de nous secourir ici, en cas de besoin.

Le régiment d'infanterie rentrera à la Perdiguera et la cavalerie légère éclairera tout le pays.

Donnez l'ordre à l'adjudant commandant Gasquiet de retourner à Cuera et de recevoir là les ordres du général Gazan en ayant soin de le prévenir de son retour.

*Au Général Gazan sur la rive gauche de l'Ebre.*

Je donne l'ordre, M. le Général, à la division Suchet de retourner à la Perdiguera, de pousser seulement une reconnaissance sur Pina avec un régiment d'infanterie et la cavalerie légère pour s'assurer si l'ennemi est sur ce point-là.

J'avais envoyé l'ordre hier à M. le Maréchal duc de Trévise d'envoyer reconnaître Huesca par l'adjudant commandant Gasquiet. Donnez l'ordre à cet officier au lieu d'aller à Huesca de se diriger sur Castjon. Ne permettez pas qu'il y ait aucun rassemblement à 10 lieues de vous. Un bataillon suffit pour chasser toute cette canaille.

Faites ramasser dans ces montagnes tous les vivres et bestiaux qu'on pourra trouver.

*Au général Lacoste.*

Le 26 janvier.

Vous avez dû voir, M. le Général, par la lettre du chef de bataillon commandant d'artillerie de la batterie du fort Saint-Engrace que la brèche est énorme. Je m'en suis assuré par moi-même en revenant. Faites faire de suite une communication, établissez-y un poste de manière qu'il soit à l'abri d'un coup de main.

Monsieur le Général Dedon a ordre de chasser avec des obus tout ce qui flanque Saint-Engrace. On m'assure aussi que toutes les autres brèches sont aussi praticables. Faites-les sonder et cherchez à y loger également quelques postes dans les maisons voisines de la brèche. L'essentiel est, M. le Général, que nous ayons le pied dans la ville.

Demain dans la journée nous verrons de cheminer dans cette place avec beaucoup de précaution.

*Au duc d'Abrantès.*

Le 26 janvier.

La brèche du couvent Saint-Engrace est absolument terminée. Il serait bon, M. le Duc, que vous fissiez surveiller la communication de manière à y établir un poste cette nuit à l'abri d'un coup de main.

Il paraît que toutes les autres brèches sont également praticables. Faites-les sonder et faites établir des postes dans la ville cette nuit, s'il y a possibilité. Je crois que nous y perdrons moins de monde que le jour. Il faut que cela se fasse avec des tirailleurs qui se logeront eux-mêmes.

Le général Lacoste a ordre d'avoir un officier du génie à chaque brèche avec quelques sapeurs.

Donnez des ordres pour que la troupe soit en mesure et à portée des officiers du génie. Je serai demain au point du jour sur le plateau où nous étions aujourd'hui.

*Au général Lacoste.*

26 janvier.

Je reçois votre lettre, M. le Général. Vos observations sont très bonnes dans le cas où l'ennemi ne rendra pas très difficile pour demain la brèche aujourd'hui très praticable. Il n'y a aucun doute qu'il ne cherche cette nuit à réparer la brèche avec des sacs de terre et vous savez combien alors il y aurait de difficultés.

Vous avez dû recevoir ma lettre, et vous devez voir que je ne veux pas d'échafourée puisque je veux faire sonder toutes les brèches et qu'on s'y établisse avec 50 hommes seulement, dans le cas où cela serait possible.

Donnez des ordres pour établir la communication de la brèche Sainte-Engrace, pour qu'au moins on puisse s'y loger demain bien à couvert, si toutefois on ne peut s'y placer aujourd'hui. Mais mon opinion est qu'on peut s'y établir cette nuit.

*A Monsieur le Maréchal Mortier.*

Je vous prie, mon cher Maréchal, de me faire savoir par le retour de mon aide de camp si vous avez des nouvelles du général Suchet. Je désire beaucoup que l'adjudant commandant Gasquiet aille occuper le plus tôt possible Cuera, et le général Suchet aussitôt que son expédition sera terminée la Perdiguera et Lecineña, toute la cavalerie légère entre Pina et la Perdiguera pour couvrir tout ce pays.

Toutes nos brèches sont praticables dans ce moment. Les ordres sont donnés pour monter à l'assaut. J'espère que dans deux heures nous serons établis dans une partie de la ville.

Le général Gazan m'a écrit hier que l'ennemi était au Castjon. La colonne de l'adjudant commandant Gasquiet sera chargée de balayer ces montagnes et de vous procurer des bestiaux.

*A Monsieur le Maréchal duc de Trévise.*

28 janvier.

Donnez des ordres, mon cher Maréchal, au 34e de passer le haut Ebre demain dans la nuit pour se rendre aux Ecluses où mon chef d'état-major lui indiquera son emplacement. M. le Général Suchet et le général de

cette brigade se rendront également ici. Avec l'autre brigade, mon cher Maréchal, vous vous placerez de manière à pouvoir secourir le général Gazan en cas de besoin, ou de passer l'Ebre aussi en cas de besoin.

Nous sommes logés en ville dans Sainte-Ingrancia, mais cela n'a pas été sans peine. Ils nous ont blessé une centaine d'hommes.

*Au Général Lacoste.*

Le 29 janvier au matin.

Je désirerais, M. le Général, qu'on ouvrît une communication à Sainte-Ingrancia pour faire en sorte de s'emparer de la place d'armes qui est à côté, alors je pourrai faire établir une ou deux batteries pour balayer tout ce qui est dans les maisons qui l'entourent.

Mon intention est que vous employiez vos sapeurs et mineurs à faire sauter toutes les maisons qui sont devant Sainte-Ingrancia et de faire de cet endroit une espèce de place forte minée de canons, je crois que de cette manière nous viendrons vite à bout de réduire Saragosse, mais pour cela il faut que tout le monde y mette beaucoup du sien.

*Au Général Dedon.*

Le 29 janvier.

J'espère, M. le Général, que la batterie que nous sommes convenus d'établir hier à Sainte-Ingracia sera en état de faire feu dans la journée.

Faites en sorte d'en établir une autre du côté de la place d'armes pour déloger l'ennemi des maisons qui l'entourent.

Mon intention est de faire une place forte du couvent de Sainte-Ingracia, de la hérisser de canons. J'ai donné l'ordre au général Lacoste de faire sauter toutes les maisons tenant à Sainte-Ingracia. Je vous prie de vous entendre avec cet Officier Général pour tirer le meilleur parti possible de cette position.

Avec huit jours d'une grande activité, j'espère que nous viendrons à bout de cette canaille; donnez des ordres pour que vos canonniers travaillent avec ardeur, c'est-à-dire qu'ils continuent à faire ce qu'ils ont fait jusqu'à présent. Faites sentir à chacun l'importance d'en finir promptement.

(*La suite dans un prochain numéro*).

---

*Le Gérant :* R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

# PARIS ET LES INVASIONS

## DE 1814-1815-1870-1914

En un siècle, Paris a vu quatre fois l'ennemi devant ses murs, sans que jamais sa défense se soit trouvée assurée d'une manière entièrement efficace.

L'intérêt capital que présente cette défense ne saurait être discuté. Paris, a écrit Vauban, est « aussi nécessaire à l'existence de la France que le cœur l'est à l'existence de l'homme ».

Et Napoléon a émis une opinion analogue : « Une grande capitale, a-t-il dit, est la patrie de l'élite de la nation ; c'est le centre de l'opinion, c'est le dépôt de tout. C'est la plus grande des inconséquences que de laisser un point aussi important sans défense immédiate. »

Paris, par sa position au point de convergence de la Seine et de la Marne, non loin du confluent de l'Oise et de la Seine, est un centre stratégique de première valeur où viennent concourir, sans parler des routes et des canaux, nos principales voies ferrées.

Comment expliquer que les Gouvernements successifs qui ont eu charge des destinées de la France aux époques des invasions n'aient pas pris toutes les mesures nécessaires pour mettre la capitale à l'abri du danger, en l'entourant de défenses sans cesse tenues à hauteur des progrès de l'artillerie et des procédés d'attaque?

C'est ce que nous nous proposons d'examiner sommairement dans cette étude.

Dès 1805, Napoléon avait voulu « faire de Paris une véritable place forte ». Mais son attention se trouva détournée de ce projet par les guerres continuelles qu'il eut à soutenir contre les coalitions européennes; il faut bien dire aussi que par ces temps de

victoires, nous conduisant dans toutes les capitales de nos adversaires, une invasion de la France ne pouvait guère paraître possible; nos frontières s'étaient de plus en plus éloignées du cœur du pays, et nous occupions les forteresses allemandes de l'Elbe, de l'Oder, de la Vistule, avec Danzig. Nos armées, comme l'Empereur, passaient pour invincibles.

Dans de telles conditions, on s'explique que Napoléon, absorbé par d'autres soins, n'ait pas donné suite à son projet de 1805.

Mais à la fin de 1813, sous la menace de l'invasion, il prescrivit les études nécessaires, et, en janvier 1814, un projet de fortification de Paris lui fut présenté par le comité du génie; il comprenait des redoutes sur les hauteurs qui commandent la ville, d'autres à l'entrée des faubourgs, avec des tranchées intermédiaires. Ce programme avait l'inconvénient d'exiger du temps et des dépenses considérables. D'autre part, Napoléon ne voulut pas alarmer les Parisiens et leur donner à entendre qu'ils étaient menacés d'un siège; il rejeta donc le projet du comité du génie et ordonna simplement la construction de barricades pour couvrir les faubourgs, celle de palissades pour combler les lacunes du mur d'octroi, les portes étant défendues par des ouvrages donnant des flanquements.

Une faible partie de ces travaux seulement était achevée au commencement de février, malgré l'insistance de l'Empereur (correspondance avec le roi Joseph), et bien qu'il eût prescrit que l'on élevât des redoutes à Montmartre, les travaux furent entièrement négligés par suite du manque d'activité et d'initiative du gouvernement de la Régence, et Paris n'était pas en état de résister lorsque les coalisés arrivèrent sous ses murs.

Par contre, la ville de Saint-Denis dont les habitants, abandonnés à eux-mêmes, avaient su organiser la défense, ne cessa la résistance qu'après la nouvelle officielle de la capitulation de Paris; cela montre ce qui aurait pu être fait si les Pouvoirs publics n'avaient pas manqué de volonté. (Houssaye — 1815.)

En 1815, redoutant toujours d'alarmer les Parisiens, l'Empereur ne donna que le 1er mai les ordres relatifs à l'organisation de la défense de Paris. Il s'agissait cette fois « d'un vaste système

de fortifications avec lignes continues, ouvrages à cornes et à couronnes, redoutes et forts croisant leurs feux ». Les généraux Haxo et Rogniat furent chargés de l'exécution des travaux.

Au moment du départ de Napoléon pour la Belgique (12 juin), ceux de la rive droite, la plus menacée en cas d'une nouvelle invasion, étaient très avancés, mais on ne faisait que commencer ceux de la rive gauche. Néanmoins, quand l'ennemi arriva devant Paris, la résistance eût été possible sans les intrigues de certains personnages, sans le mauvais vouloir et le manque de patriotisme des Chambres. (Houssaye — 1815.)

Les traités de 1815 ne firent qu'augmenter l'importance du rôle de Paris dans la défense nationale, en ouvrant une brèche dans notre frontière du nord imparfaitement couverte par la neutralité de la Belgique et séparée de la capitale par une distance de 200 kilomètres à peine (à vol d'oiseau).

Aussi le gouvernement de Louis-Philippe, M. Thiers étant président du Conseil, fit-il voter le projet de loi sur les fortifications de Paris, en dépit d'une opposition qui ne manque jamais, hélas! de se produire en France contre les mesures les plus urgentes de sécurité nationale. (Loi sur la garde mobile présentée en 1868 par le maréchal Niel — service de trois ans en 1913.)

La ville fut entourée d'une enceinte bastionnée continue et de forts détachés, le tout répondant aux conditions exigées pour une défense efficace vis-à-vis des armes en usage à cette époque.

Plus tard, les canons rayés, ceux se chargeant par la culasse firent leur apparition; la portée des bouches à feu se trouva augmentée, de même que la puissance de leurs effets destructeurs.

Ces transformations se traduisirent pour Paris par ce fait que les forts du sud et ceux du nord-ouest, qui n'avaient rien à craindre primitivement des hauteurs situées en face d'eux, se trouvèrent menacés par ces points dominants; de plus, la rive gauche pouvait être bombardée.

Le gouvernement impérial ne fit rien pour remédier à cette situation; sans vouloir l'excuser, on peut dire à sa décharge que, tout comme pendant la période triomphale du premier Empire,

l'hypothèse d'une invasion et d'un siège à Paris ne pouvait paraître admissible après nos guerres victorieuses de Crimée, d'Italie.

Il résulta de la quiétude et de la confiance exagérée où vivaient le pays et le gouvernement, qu'au moment où les Allemands arrivèrent devant Paris, le 17 septembre 1870, les fortifications qui n'avaient subi aucune transformation depuis trente ans constituaient *un véritable anachronisme.*

Le gouvernement de la Régence ordonna bien la construction de forts ou de redoutes sur les hauteurs dangereuses; malheureusement on compta sur la marche de Mac-Mahon vers l'est pour tenir l'ennemi à distance et l'on perdit un temps précieux en voulant faire de la fortification permanente, alors qu'il fallait se contenter de remuer la terre; la plupart des ouvrages inachevés tombèrent aux mains de l'ennemi sans même avoir été défendus, et quelques-uns seulement, comme la redoute des Hautes-Bruyères (un moment évacuée), purent être utilisés par nous.

Le cadre de cette étude ne saurait comporter un historique, même succinct, du siège de Paris. Nous voulons toutefois attirer l'attention sur deux points particuliers en raison de l'analogie qu'ils présentent avec les faits dont nous avons été témoins au cours de la guerre actuelle. L'idée d'une trouée qui paraissait irréalisable en face des lignes fortifiées continues et successives de l'investissement, ne cessa d'être en faveur pendant les cinq mois que dura le siège. De son côté l'ennemi, quand il procéda au bombardement de Paris, impérieusement réclamé d'ailleurs par l'opinion et par la presse d'outre-Rhin, s'imagina terrifier les Parisiens, briser leur moral, et hâter la capitulation. Or, il ne réussit qu'à les exaspérer et à fortifier leur volonté de lutter jusqu'au bout. Aujourd'hui, les Allemands commettent encore la même erreur grossière de psychologie, quand ils envoient leurs avions, après leurs Zeppelins, jeter des projectiles [1] sur la capitale. Ces gens-là sont incapables de comprendre notre mentalité!

Après la guerre de 1870-71, on reconnut qu'il était indispensable de remanier l'organisation du camp retranché de Paris,

1. Nous en dirons autant du bombardement par canon à longue portée.

et il fut décidé qu'il comprendrait, outre l'enceinte et les forts de 1840, une ligne de positions fortifiées « poussée jusqu'aux obstacles naturels du deuxième horizon » et formant, par ce fait, trois camps retranchés : celui de l'est, barrant la vallée de la Marne et les voies ferrées de Metz et de Strasbourg, celui du nord allant de la forêt de Bondy jusqu'à l'Oise, enfin celui du sud, englobant Versailles, limité par les vallées de la Bièvre et de Chevreuse.

Mais de même que l'apparition des armes rayées et se chargeant par la culasse avait rendu insuffisantes les fortifications construites en 1840, l'emploi des explosifs vint à son tour enlever toute valeur aux ouvrages élevés après la guerre franco-allemande. En même temps notre matériel d'artillerie de siège, non renouvelé en temps voulu, se démodait, si bien qu'au moment de la guerre, en 1914, il était hors d'état de soutenir la lutte contre le matériel allemand similaire, tant sous le rapport des portées que sous celui de la puissance des effets destructeurs.

Pour établir que la défense de Paris n'était pas assurée quand les armées allemandes arrivèrent jusqu'à Senlis, Meaux, etc., dans les premiers jours de septembre 1914, il n'y a qu'à produire quelques extraits des lettres de l'homme qui, le 25 août, fut investi de la redoutable mission de défendre la capitale, qui après avoir interprété avec une parfaite clairvoyance la situation créée par le mouvement de von Kluck et après avoir pris la décision d'attaquer en flanc la première armée allemande *sut faire prévaloir sa conception d'une reprise générale d'offensive entre Marne et Seine coïncidant avec l'attaque qu'il allait lancer lui-même en direction de Meaux,* à un moment où le grand quartier général, s'en tenant à l'instruction du 1er septembre et à la note secrète du 2 pour les commandants d'armées, *n'avait en vue que le repli de toutes nos forces en arrière de la Seine et de l'Aube, au sud de Bray, de Nogent, d'Arcis-sur-Aube, etc.* [1]. Et l'histoire dira qu'après avoir provoqué la manœuvre qui devait sauver la France, Gallieni sut

1. Nous publierons en temps voulu une étude qui fera ressortir la genèse de la bataille de la Marne, dans laquelle nous produirons des documents *inédits* de nature à faire la pleine lumière.

s'y associer dans des conditions de coup d'œil, d'activité et d'énergie telles que le succès remporté dans sa zone particulière d'opérations détermina la victoire sur le reste du front d'attaque.

Dès son arrivée à Paris, il s'était rendu compte de la gravité de la situation par suite de l'insuffisance des moyens de défense.

Le 2 septembre, il écrivait au Général en chef : « Je vous rappelle encore une fois ce que je vous ai déjà dit dans trois conversations téléphoniques et ce que j'ai répété, en Conseil des ministres, au Président de la République et au ministre de la Guerre : Paris, si vous ne lui donnez pas des troupes actives de renfort, au moins trois corps d'armée, est dans l'impossibilité absolue de se défendre. »

Le 3, il revenait à la charge : « Permettez-moi de vous rappeler que Paris compte un nombre considérable de troupes territoriales dont la valeur manœuvrière est très faible et qui ne sont que très incomplètement outillées comme troupes de campagne (n'ont ni T. C, ni T. R [1]; je m'emploie à leur constituer des embryons de ces trains). D'autre part ces troupes sont faiblement pourvues en artillerie et en munitions; elles n'ont ni parcs, ni convois, ni ambulances. Sauf ordre contraire de votre part, je m'efforcerai de tenir dans Paris le plus longtemps possible. »

Le 8 septembre, le Gouverneur de Paris écrivait au ministre de la Guerre : « Enfin, je vous demanderai de ne pas oublier que Paris avec ses territoriaux en nombre insuffisant, avec ses ouvrages médiocres et très exposés, avec son matériel d'artillerie démodé (nos pièces ne portent qu'à 8 kilomètres contre les pièces allemandes portant à 14) ne peut se défendre longtemps dans de bonnes conditions. »

Il y a, pensons-nous, dans cet état absolu d'impréparation où se trouvait la défense de Paris, une constatation de fait qui engage gravement la responsabilité de tous ceux qui, à des degrés différents, avaient assumé la charge de la défense nationale. L'état-major allemand était au courant de ce déplorable état de choses

1. Trains de combats — trains régimentaires.

qui ne pouvait que le confirmer dans son intention d'envahir la Belgique et de marcher rapidement, par la vallée de l'Oise, et par la région immédiatement à l'ouest, sur Paris, objectif de première valeur, mais incapable de résister longtemps.

Après la rude leçon de 1870-71, après l'odieuse mutilation qu'il nous avait fallu subir en renonçant à l'Alsace-Lorraine, après l'énorme rançon qu'il nous avait fallu payer au vainqueur, notre préoccupation première n'aurait jamais dû cesser d'être le perfectionnement de notre organisation militaire et de nos moyens de défense, *tout restant subordonné à cette tâche primordiale.* Il fut loin d'en être ainsi, et c'est avec raison que le général Trochu nous disait, peu de temps avant sa mort : « *En dernière analyse, en ce pays, rien ne sert de rien* ».

*Quinze lignes supprimées à la demande de la Censure.*

Le salut de la France dans l'avenir est à ce prix, car si l'on passait l'éponge une fois de plus, on s'exposerait à voir de nouveau les Pouvoirs publics, oublieux de ce qui constitue le premier de leurs devoirs, négliger la part qui leur revient dans l'organisation de la Défense nationale; on marcherait vers de nouvelles catastrophes!

Général H. Le Gros.

# QUELQUES MINIATURES D'ISABEY

Isabey est mort presque nonagénaire, se riant jusqu'au dernier jour de la maladie, de l'âge et des infirmités, passant comme en se jouant à travers les plus formidables bouleversements qu'ait vus notre histoire — hormis bien entendu ceux auxquels nous assistons — et poursuivant imperturbablement son œuvre, cet écrin de délicieux bijoux qui lui ont valu une renommée que pourraient lui envier des artistes d'un mérite très supérieur au sien.

Il faut, il est même bon qu'il y ait des hommes heureux, ne fût-ce que pour empêcher les autres de douter du bonheur ou pour mieux dire de cette « chance » qui peut, quelque jour, tomber sur l'un de nous ou tout au moins sur l'un de nos arrière-neveux. Isabey fut l'homme à qui tout réussit, parce qu'en somme il fit tout pour aider la chance, ayant avec de l'intelligence quelque esprit de suite, de l'entregent, de la bonne humeur et enfin du génie : génie appliqué à de petites choses, mais qu'il fit en telle perfection que dans un genre qui n'est point de si facile accès il n'a point eu d'égal.

*
* *

Nancéen[1], Isabey fut de bonne heure un « déraciné »; mais loin de souffrir de sa transplantation, il prit au contraire solidement racine dans la capitale, puisqu'au cours de sa longue carrière il y a laissé une abondante moisson de menus chefs-d'œuvre, telles ces plantes rares qui ne s'épanouissent jamais mieux que dans un terreau neuf, plus riche que celui où elles étaient nées. Isabey fut

1. Jean-Baptiste Isabey est né à Nancy, le 4 avril 1767, et mourut à Paris, le 18 avril 1855, ayant par conséquent connu dix gouvernements, sans compter la Révolution.

L'Impératrice Joséphine (1808)

Napoléon (1812)

Marie-Louise

Aquarelle et Miniatures d'Isabey : phot. Giraudon.

*Musée du Louvre.*

Le roi de Rome (1811)

Louis XVIII.

Aquarelle et Miniatures d'Isabey : phot. Giraudon.

*Musée du Louvre.*

un Parisien accompli. A défaut des anecdotes colportées par la chronique mondaine, son œuvre serait là pour l'attester sans contestation possible. Jusqu'en ses portraits les plus apprêtés, Isabey reste bien français : quoi qu'en aient pu dire certains biographes, c'est courir après le paradoxe que d'y apercevoir un reflet de ses goûts pour les artistes d'outre-Manche. L'*anglomanie* est le contraire du goût anglais ou plutôt c'en est la caricature; c'est du parisianisme tout pur.

Avant d'acquérir la vogue qu'allaient lui mériter ses fines miniatures, et particulièrement ses portraits de femmes au visage enveloppé de voiles, Isabey eut plusieurs manières. Il s'essaya même à des compositions de grande envergure dont quelques-unes visent au tableau d'histoire. Quel que soit le mérite de ces compositions, elles n'en restent pas moins des miniatures et n'en diffèrent que par un format peu ordinaire.

Le Musée de Versailles en possède deux qui sont parmi ses meilleures. Elles rappellent certaines visites faites par Napoléon, en 1804 et 1806, aux célèbres manufactures des frères Sévenne et d'Oberkampf, l'une à Rouen et l'autre à Jouy-en-Josas, d'où sont sorties ces toiles charmantes que recherchent encore si avidement les collectionneurs. En commémorant ces deux événements où s'atteste l'extrême intérêt que portait l'Empereur à la prospérité de l'industrie française, Isabey s'est surtout attaché, outre d'intéressants portraits du Premier Consul et de l'Empereur, à nous y offrir une remarquable série d'effigies des principaux personnages, hommes et femmes, qui brillèrent à la Cour Impériale, et tout l'avantage y est évidemment demeuré à l'élément féminin. Costumier émérite, Isabey drape ses femmes à ravir, et par là esquive la difficulté qu'il éprouve toujours à dessiner en pied la figure humaine. Il n'est que trop facile de le constater dans ces deux grandes sépias, comme dans cette autre du même musée, son portrait du Premier Consul dans les jardins de la Malmaison.

Hypnotisé par le fini précieux de cette œuvre éminemment populaire, on ne se donne plus la peine de la regarder : on l'admire de confiance. Avouerons-nous qu'elle nous paraît assez médiocre, n'étant qu'un dessin fait de souvenir et non pas un portrait véri-

table. Autrement on s'expliquerait mal que le Premier Consul eût l'air à la fois de marcher et d'être immobile sur ses deux pieds; qu'en tout cas il marchât les bras rivés au corps, comme l'a gauchement imaginé l'artiste : dans l'allure d'un homme en marche, on remarque un balancement général, un rythme de tout le corps qui n'est ici nullement observé. Nous passons sur cent autres détails que relèveront aisément tous ceux qui se donneront la peine d'examiner ce « chef-d'œuvre » d'un peu près.

Heureusement pour sa gloire, Isabey a laissé d'autres ouvrages auxquels on peut sans flatterie décerner ce beau qualificatif. Ce fut, dit-on, l'une des faiblesses de l'artiste que de vouloir passer pour un « peintre d'histoire ». En lui refusant à ce propos ses portes, l'Académie avait fort bien jugé; mais elle aurait pu se montrer à son tour plus clairvoyante à l'égard du portraitiste qui, à ce titre, aurait dû avoir de plein droit ses entrées sous la Coupole.

*
* *

Il suffit pour s'en convaincre de considérer quelques-uns des portraits en miniature qui sont depuis peu entrés au Louvre. Mme Rolle, amie de la propre fille du peintre, avait reçu de celle-ci les œuvres de choix que lui avait léguées son père : ce sont ces œuvres dont elle s'est à son tour dessaisie en faveur de notre musée. On y trouve la fleur de vingt années de production, car en pareil cas on ne doit s'occuper que des années de pleine activité du peintre.

C'est une mine où il n'y a qu'à glaner.

Voici d'abord une fine aquarelle, ébauchée en vue d'un portrait qui ne fut jamais exécuté de l'impératrice Joséphine, esquisse signée : *Isabey, 1808*. On n'y doit pas chercher une de ces ressemblances *frappantes* qui ne sont guère souhaitables dans un portrait de grand apparat. Ce n'est qu'une recherche, une *préparation*, mais d'un brio, d'une élégance, d'un féminisme qui sont pour satisfaire les plus délicats.

Accoudée à une colonnade de marbre que drapent de lourds rideaux de pourpre, le sourire aux lèvres, l'Impératrice s'apprête à recevoir les hommages décernés, d'une part, à sa beauté, qui se drape plus qu'elle ne se vêt dans une de ces longues robes diaprées qu'elle portait, dit-on, à ravir; et d'autre part à sa couronne, qui la casque telle qu'une fée ou une reine des Mille et une Nuits. Derrière elle est un grand miroir armorié, dans lequel se reflète sa longue et fine silhouette. A ses pieds, sur le dallage de marbre, brûle une cassolette dont l'encens voile à demi son image. L'inachevé de cette peinture ajoute encore au charme qui s'en dégage. Dans cette flatteuse évocation, l'artiste a vraiment déployé toutes les ressources et toutes les finesses de son art.

Une autre miniature, — celle-là datée de 1813 — évoque à nouveau la physionomie de l'Impératrice, mais cette fois dans cette manière d'un fini extrême où excelle surtout le peintre. En ses blanches toilettes et sous ses voiles de gaze, Joséphine apparaît quand a déjà sonné pour elle l'heure du déclin, mais sans se départir de son charme souverain. Seul, Isabey était capable de laisser ainsi transparaître, dans cette gracieuse image, ce rien de mélancolie qui poétise les yeux de l'illustre modèle.

Mais voici, dans une miniature qui fait précisément pendant à celle-ci, un portrait de Napoléon daté de 1812. Tout autre est l'expression du maître. Le divorce est consommé, le roi de Rome est né, le défi a été jeté à l'empereur Alexandre; que de raisons pour que ce visage reflète en même temps une double expression de fierté et de soucis! Front superbe d'intelligente volonté, regard altier, bouche à la fois caressante et sévère, menton déjà alourdi par une activité que rien n'a pu jusqu'ici contenir ni plier, sourire de femme ou menaces de l'adversaire. L'un des meilleurs portraits de l'Empereur, en pleine possession de tous ses moyens.

En regard de ces deux figures, combien nous apparaît fade la fille de François II d'Autriche, jusque dans l'exquise miniature connue sous le titre de *Marie-Louise aux roses!* Ici nul charme féminin ni rayonnement d'intelligence : rien qu'une figure moutonnière au regard vide d'expression, qu'a grand'peine à animer le talent du peintre, si habile soit-il à manier la palette des lys et

des roses[1]. Mais du point de vue artistique, c'est l'une des plus jolies miniatures d'Isabey, une de ces réussites qu'un peintre ne refait pas deux fois.

De cette jolie poupée naquit en mars 1811 un superbe bébé, qui fut le roi de Rome. Quels beaux rêves n'accueillirent pas celui qu'Isabey a plus d'une fois portraituré[2], et notamment dans un dessin lavé ou plutôt touché d'aquarelle, qui est, en vérité, une merveille d'invention épique!

Un casque lauré abrite la tête de l'enfant, qui sourit à l'avenir, ayant trouvé dans son berceau un titre et une couronne. Il est couché dans les plis emmêlés de deux drapeaux, celui à l'aigle de France et celui de l'aigle plus perfide aux deux têtes. Sous sa main, une épée; au-dessus de sa tête des palmes de laurier. L'auguste enfant est demi-nu, rose et potelé, tout épanoui de bonheur.

La destinée est capricieuse : à ce jeune prince, enfant du génie, elle préféra un vieillard, un monarque très imbu de la légitimité du droit divin. Il y a de ces contrastes fréquents.

Il en va pareillement dans l'œuvre d'Isabey. Ce peintre un peu mièvre sait quelquefois aussi faire preuve de force, comme en fournit la preuve cet étonnant portrait de Louis XVIII qu'a supérieurement gravé Debucourt.

Il ne nous semble pas qu'il y ait de ce monarque portrait plus vivant, plus criant de vérité psychologique. N'est-il pas là tout entier, ce roi philosophe, au physique comme au moral? Un gros homme, au corps alourdi d'une obésité précoce, et dont la main pèse lourdement sur une forte canne destinée à soutenir la chancelante démarche de deux jambes goutteuses qu'on ne nous montre

1. Comme l'a dit M. Frédéric Masson dans une page excellente, c'est « la femme blonde et rose, inconsciente et stupide comme il convient à l'émissaire du Destin ». — *Pour l'Empereur*, 2e série (page 209). 1 vol. in-18, Ollendorff.

2. Le musée de Nancy possède un autre portrait du roi de Rome, « à l'âge de quatorze mois et demi ». C'est aussi une aquarelle, dont le fond est teinté d'un bleu pâle. L'enfant, demi-nu, fait face au spectateur qu'il fixe de ses yeux bleus; une main est posée sur les genoux, l'autre sur un des accoudoires du trône; les petits pieds s'appuient sur un moelleux coussin. Le jeune roi est drapé d'une gaze claire, et porte en écharpe, sous le grand cordon de la Couronne de Fer, le cordon de la Légion d'honneur. Cette œuvre, signée : *Isabey, 6 juin 1812*, est jolie, mais n'a pas la valeur de la première.

pas, mais qu'on devine, tandis que l'autre main se cache sous l'habit bleu à boutons d'or qui sangle péniblement toute sa massive personne. Celle-ci se découpe sur un fond clair, qui met puissamment en relief cette inquiétante physionomie tour à tour cauteleuse et bonhomme, avec sa lèvre sensuelle, son regard avisé et prudent : tout ce visage où se lisent éloquemment les traits caractéristiques du royal épicurien, esprit délié et en même temps timoré, fin diplomate, mais d'intelligence plus souple que de vaste portée.

*
* *

Miniatures, croquis ou dessins, toutes les pièces qui composent le précieux legs fait par Mme Rolle, sont chacune en leur genre de petites merveilles. Beaux ou laids, mornes ou pétillants d'intelligence, les visages qu'ils évoquent demeurent toujours jolis, sympathiques ou de nature à piquer notre curiosité, car les modèles préférés du peintre appartiennent tous à cette élite où l'on compte pour peu de chose si l'on n'est point quelqu'un, une jolie femme, un prince ou une tête couronnée. L'empereur Alexandre et le prince Eugène y coudoient la princesse Bagration, Mme de Staël et Sophie Gay; ailleurs c'est le prince Frédéric-Charles, le grand-duc Alexandre et la marquise d'Osmond; et c'est le peintre David, en tenue de muscadin, c'est Horace Vernet, et c'est enfin Isabey lui-même, qui s'est représenté dans une grande miniature justement célèbre, *La Barque*, qui porte effectivement ce que l'artiste a sans doute de plus cher, sa femme et ses enfants.

Plaire à de pareils modèles n'est point trop malaisé : il y faut seulement « de la patte », avec un certain art de manier la flatterie. Satisfaire le public des connaisseurs, sans ameuter contre soi la jalousie des confrères est chose plus délicate; et c'est pourtant à quoi est parvenu Isabey au cours des soixante années de son active carrière, laquelle s'ouvre sous Marie-Antoinette pour se terminer en plein XIXe siècle, sous le second Empire. David, dont il fut l'élève, l'admirait fort. On peut se ranger à l'opinion d'un aussi bon juge.

Isabey dessine à merveille les visages ou du moins il fait mieux

que d'en copier patiemment les traits et les menues particularités : il en synthétise l'aspect général, le caractère individuel, et sans trop appuyer sur les imperfections du modèle, il anime son image d'une vie si intense qu'on en oublie la personne pour ne plus se souvenir que de l'image supérieurement spirituelle qu'il a plu à l'artiste de nous en donner. C'est évidemment un flatteur, mais il l'est à la manière des poètes qui, bien que sensibles à la réalité, ont aussi cette faculté plus rare de savoir la revêtir de toutes les séductions dont est capable de la parer leur imagination. Comme eux, Isabey découvre le trait caractéristique qui ennoblit, anime ou égaie une figure. La coupe d'un visage, l'acuité ou la morbidesse d'un regard, le sourire ou le pli particulier d'une lèvre, tout ou même un rien suffit à lui révéler dans chacun de ses modèles un attrait, un charme, une beauté qu'il est peut-être le seul à y découvrir, mais qui d'autant mieux finit par s'imposer à tous que l'artiste a mis plus d'enthousiasme et à la fois plus d'art à en faire passer l'émotion dans son œuvre. Et ainsi ses portraits valent moins par la ressemblance vulgaire que par la fine interprétation que l'artiste a su nous en donner. Ce sont des poèmes d'un art très raffiné et en même temps très savant. Si bien qu'à notre tour nous y découvrons tout un côté du personnage que nous ne soupçonnions pas et qui, par là, nous devient souvent plus intéressant que ne l'avait laissé supposer d'abord la personne même.

Cela c'est le grand art, c'est le génie ; et celui-ci est si bien à lui qu'Isabey en put faire don à l'un de ses fils, Eugène Isabey, qui, lui aussi, a fourni une longue carrière, bien digne d'une étude spéciale, car elle n'a rien à voir avec celle de son illustre père, ce qui est la marque d'une vraie originalité.

ALBERT FRANCASTEL.

# L'AVÈNEMENT DE LA NATION ARMÉE

« Les grands désastres renferment de grands enseignements. La sagesse consiste à les comprendre, le courage à en profiter.

« Loin donc de se laisser abattre par ses revers, une nation qui ne consent point à déchoir, en étudie les causes, se met hardiment à l'œuvre, réforme tout ce qui a pu l'affaiblir, et parvient à se relever, quelquefois plus puissante, après ces épreuves qu'il entre peut-être dans les desseins de la Providence d'imposer aux peuples, comme aux individus, pour mieux leur montrer leurs devoirs et rendre plus forts ceux qui savent les supporter.

« Voilà ce que vous voulez; voilà, nous en avons l'espoir, ce que fera la France[1]. »

M. de Chasseloup-Laubat, rapporteur au nom de la commission chargée de réorganiser nos forces militaires, présentait dans ces termes à l'Assemblée Nationale, le 19 août 1871, les dispositions générales d'un projet de loi sur le recrutement qui instituait le service obligatoire. Tout le document rend ce son noble et grave, presque religieux. Avec la claire conscience de leur devoir, les législateurs ont la ferme résolution de le remplir. M. Etienne Lamy qui a vécu ces heures rares dira plus tard : « Le régime qui avait rendu la science des armes étrangère à la plupart des citoyens, permis à chacun d'acheter un autre homme pour mourir à sa place, chargé l'État lui-même de vendre aux Français le droit de ne pas défendre la France, pesait sur tous comme un remords. Altérés de sacrifices, ils voulaient préparer à de grandes défaites la revanche de grandes vertus[2]. » Au cours même des débats, le général Trochu donnera cette haute leçon de dignité et de modestie : « La grande revanche que nous ayons à prendre c'est

1. *Journal Officiel*, 20 août 1871, p. 2819.
2. *Revue des Deux Mondes*, 15 juin et 15 juillet 1885. L'Armée et la Démocratie.

contre nous-mêmes, l'autre ne viendra que quand nous l'aurons méritée[1]. »

Préparer une loi de recrutement c'était forger l'armure impénétrable de la nation, mais la nation devait d'abord se relever d'une chute profonde; tout son organisme était à reconstituer. Les désastres ont emporté les institutions politiques. Épuisé par la maladie, atterré par la défaite, Napoléon III a abdiqué le pouvoir à Paris et le commandement à Metz; de l'avis de son cousin, toujours cynique, il ne lui reste qu'à passer en Belgique; sauf pour son honneur personnel, il fait pis, il va à Sedan. Le Gouvernement de la Défense Nationale ramasse le pouvoir, tombé dans la rue, et, après cinq mois d'efforts impuissants, vient le déposer à Bordeaux sur le bureau de l'Assemblée. Les institutions militaires ont disparu dans la même tourmente tragique. L'armée de métier de l'Empire, découronnée de son prestige, rentre des prisons d'Allemagne. La Nation armée s'est levée à l'appel enflammé de Gambetta, mais elle a combattu contre les obstacles d'une gigantesque improvisation autant que contre l'ennemi; à la paix, elle se disperse, avant d'avoir pu manifester sa force.

La loi nouvelle sera élaborée au milieu des préoccupations suscitées par la réalisation de cette œuvre immense et urgente : la paix à conclure, l'insurrection à réprimer, une rançon de cinq milliards à payer, l'armée à réorganiser, une constitution à fonder. La déchéance de l'Empire, solennellement proclamée, reste à liquider une succession obérée que les partis ne veulent accepter que sous bénéfice d'inventaire, avec les délais d'usage pour délibérer. Aussi, les représentants des diverses dynasties ne mettent-ils aucun empressement à assumer, en leur nom propre, des responsabilités qui, à la faveur d'un gouvernement anonyme, se diffuseront dans toute la nation. M. Thiers est moins « le Chef du pouvoir exécutif » d'un régime mal défini que « l'administrateur temporaire de l'infortune publique ».

Les défaites imposent des devoirs plus lourds que les victoires

1. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Discours du 27 mai 1872.

et « l'union sacrée » ne leur survit pas. La paix signée, l'opinion publique, oublieuse de ses propres défaillances, cherche partout des coupables. Ce ne sont que commissions d'enquête qui dressent des réquisitoires. Dans l'ordre militaire, Bazaine deviendra le bouc émissaire qui expiera, à lui tout seul, l'incapacité des Failly et des Frossard; les généraux qui ont capitulé ont à se justifier devant des juridictions indulgentes; moins heureux, les fonctionnaires de l'intendance sont malmenés par la commission des marchés. Dans l'ordre politique, les monarchistes scrutent, sans bienveillance, l'agonie du gouvernement impérial et les origines du gouvernement républicain. Napoléon III n'est pas de ces morts qu'il faut que l'on tue, mais ce serait œuvre méritoire d'étouffer la République au berceau : Gambetta, le « dictateur », est presque mis en accusation.

L'Assemblée Nationale, selon le mot de J.-J. Weiss, « passera ses années à rêver de la monarchie, tout en réalisant la République ». Mais les partisans de trois dynasties et de la République, enfermés par leur mandat dans le champ clos de Versailles, ne se contentent pas de rêver à l'objet de leurs désirs; ils exploitent âprement les événements pour assurer le succès de leurs combinaisons. Alimentées par de justes griefs, les passions sont déchaînées. Les débats révèlent la violence contenue dans les cœurs. A la séance du 22 mai 1872, toute l'Assemblée frémissante assiste au duel oratoire entre Rouher, le vice-empereur, et le duc d'Audiffret-Pasquier qui, dans une évocation fameuse, condamne implacablement la politique impériale. L'extrême-droite ne peut interdire la tribune à Gambetta; elle s'en console en félicitant le Ministre de la guerre qui « a su punir cinq étourdis qui se sont donné la distraction malsaine d'écouter et d'applaudir son patois démagogique[1] ». La défense de Belfort ne fait pas pardonner au colonel Denfert-Rochereau ses sentiments républicains. Ses discours rencontrent une obstruction systématique. « Les Prussiens vous ont donné moins de peine », lui crie Laurent Pichat. Bien plus, on tente de le déshonorer; le général Changarnier lui lance la calomnie

1. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Séance du 18 novembre 1872.

d'avoir passé tout le siège dans une casemate. Le président Jules Grévy emploie toute son autorité à obtenir le calme nécessaire aux délibérations; on lui préférera M. Buffet. M. Thiers « se jette au milieu des partis pour les empêcher de s'entre-dévorer »; il sera dévoré lui-même, le 24 mai 1873.

Divisée sur la plupart des questions, indocile à la direction de ses guides naturels, l'Assemblée a toujours une majorité prête à défendre les intérêts de la religion; quand la patrie est en cause, elle est unanime.

Pour les États et pour les individus, la guerre est une menace d'anéantissement; la perspective de la mort imminente nous oblige à mesurer la profondeur de la tombe. Les deuils publics et privés sont accompagnés d'un renouveau mystique qui profite surtout à la religion traditionnelle. L'Assemblée nationale a une tendance à se placer à un point de vue exclusivement catholique et parfois elle n'hésite pas à mettre les forces de l'État, essentiellement neutre, au service de ses croyances. Mais, dans l'atmosphère du Parlement, la religion est bientôt rapetissée à la taille des partis, et les lois catholiques appellent les lois anticatholiques. Les gouvernements sortent de leur mission lorsqu'ils font entrer dans leur programme, avoué ou occulte, soit la christianisation, soit la déchristianisation de la France.

Dans la discussion de la loi militaire, on relève des opinions qui témoignent d'une exaltation inquiétante. M. de Belcastel attribue nos désastres à une cause surnaturelle : la Providence ne devait pas une faveur spéciale aux armées françaises s'éloignant de Rome. Le général du Temple dit que la France, en châtiment de ses rébellions contre son Dieu et ses rois légitimes, a été soumise à un orateur de club. Ces expressions, malgré leur outrance, caractérisent l'état d'esprit général qui se manifeste dans les dispositions mêmes de la loi. Le principe inflexible du service obligatoire souffrira une exception. L'Assemblée offre à Dieu la dispense de ses serviteurs comme un holocauste digne d'attirer ses bénédictions sur la France. M. Paul Bethmont, au nom de la commission, met une pensée pieuse, qu'il appelle la « pensée mère », dans l'article 20 : « Nous avons voulu au début, et comme au sanctuaire

de cette loi, placer Dieu en lui créant sa place et en la lui laissant dans la nation[1]. »

Plus heureuse que la religion, la patrie ne connaîtra ni détracteurs ni serviteurs trop zélés. Gambetta est unanimement approuvé lorsqu'il donne ce conseil : « Pour faire cette loi nous devons laisser les uns et les autres de côté nos préférences politiques et ne voir que l'intérêt national, la reconstruction de la force militaire de la France[2]. » Le conseil a d'ailleurs été déjà suivi d'un commun et tacite accord : le général Billot constate que « pas un mot de politique n'est intervenu dans les débats de la commision ». Et le pacte sera fidèlement exécuté jusqu'à la réalisation intégrale du programme militaire de l'Assemblée. A la séance du 12 janvier 1875, au cours de la discussion de la loi des cadres, Gambetta pourra rendre cette justice à ses collègues : « Quelles que soient nos divisions, nos hostilités réciproques, il y a une réforme sur laquelle nous nous sommes tous entendus dès l'origine, et, si elle n'a pas été aussi pleine, aussi entière, aussi efficace jusqu'à ce jour que vous l'avez tous voulu, cela n'est imputable ni à vos désirs, ni à vos votes, ni à votre volonté; cette réforme, c'est la réforme militaire. Sur cette question, depuis le 8 février 1871, on a obtenu le concours de tous, l'unanimité dans cette enceinte. »

Ainsi, la politique des « politiciens », manifestation des rivalités des personnes et des coteries, n'a jamais perverti l'esprit de l'Assemblée quand il a fallu réorganiser nos forces militaires. Mais la politique, au sens le plus noble du mot, la politique des hommes d'État, expression des grands courants d'idées qui mènent le monde, domine les Assemblées alors même que leurs membres n'ont pas conscience de cette emprise. Le service obligatoire dans lequel Chateaubriand, à la Chambre des Pairs, le 2 mars 1818, condamnait un « principe républicain », rencontrera une opposition occulte venant d'une partie de la droite; il sera accueilli à gauche avec enthousiasme. Bien plus, dans une question exclusivement technique, comme celle du choix entre le bataillon de six compagnies et le bataillon de quatre compagnies, on verra,

1. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Discours du 12 juin 1872.
2. *Ibid.*, Assemblée Nationale. Discours du 2 juin 1872.

sans entente préalable, la gauche, en majorité, opter pour la formation qui, croit-on, favorise l'ordre dispersé, et, la droite, dans son ensemble, préférer la formation connexe de l'ordre compact. Les uns font confiance à l'homme et le libèrent du rang; les autres ne le conçoivent que soumis à une discipline extérieure à lui et toujours présente sous forme de contrainte. De même que la démocratie suppose le plus complet épanouissement de la personne humaine, le combat moderne exige le développement intensif de l'individualité du soldat.

Vainement donc le général Chanzy dira : « On ne fait pas de démocratie à propos de l'organisation de l'armée ». Les institutions militaires ne sont durables et fortes que si elles sortent naturellement des institutions sociales. La féodalité a eu une armée féodale. Le siècle de Louis XIV a connu une armée monarchique. Depuis la Révolution, l'armée tend à s'organiser conformément aux principes de la démocratie. Cette loi a été mise en évidence par Fustel de Coulanges, dans une admirable étude, écrite en 1870, dans Paris assiégé : « Il y a un lien nécessaire entre les institutions militaires et les institutions politiques. L'accord, entre elles, quel que soit d'ailleurs le gouvernement, assure la stabilité; le désaccord amène infailliblement une révolution. Si l'armée n'est pas façonnée à l'image de l'État, c'est au bout de peu de temps l'armée qui façonne l'État à la sienne[1]. »

*
* *

Le service obligatoire est sorti des délibérations de cette Assemblée, déchirée par les rivalités politiques, hostile aux idées démocratiques dont elle n'arrêtera pas le progrès, mais disposée par un ardent patriotisme à tous les sacrifices nécessaires à la grandeur de la France et à la force de l'armée. Il importe de préciser les circonstances qui entourèrent son avènement. Les adversaires du service obligatoire, au premier rang desquels M. Thiers, le méprisaient comme un de ces « courants d'idées » passagers et trom-

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1870. Les institutions militaires de la République romaine.

peurs auxquels il est sage de résister. Ses partisans, infiniment plus nombreux, lui reconnaissaient dans le passé des racines lointaines et vigoureuses, et lui prédisaient un long avenir. Par un étrange paradoxe, il fallait alors plus de courage pour s'abandonner au courant que pour le remonter. « Craignez les entraînements, quand ils viennent des fantaisies de l'esprit et d'une vaine gloriole, disait M. de Pressensé; ne craignez pas ceux qui poussent au sacrifice[1]. »

Le courant superficiel, qui seul retenait l'attention de M. Thiers, était porté par la plus formidable lame de fond qui eût soulevé la civilisation moderne : la démocratie. Elle est le fait générateur dont descendent les faits essentiels qui, dans trois directions convergentes, concourent à un même résultat : l'établissement du service obligatoire. Dans l'ordre social, la démocratie est marquée par la tendance à l'égalité des conditions, égalité qui favorise l'accroissement du nombre des personnes en pleine possession de tous leurs moyens d'action. Dans l'ordre politique, elle se manifeste par le suffrage universel qui assure la participation de tous les citoyens à l'exercice de la souveraineté. Dans l'ordre moral, en regard des droits conquis dans l'État, elle impose des devoirs nouveaux envers ce même État qui, en tant que nation, est une individualité historique, c'est-à-dire une patrie. En définitive, avec la démocratie, tous les individus sont susceptibles de devenir membres actifs de la nation, à la fois citoyens et soldats; les droits politiques impliquent des obligations militaires, et le devoir militaire devient un devoir de conscience. Nous demanderons à de Tocqueville, à Taine, à Boutroux, le développement de ces trois idées maîtresses. C'est le privilège des penseurs d'élever, au-dessus de l'obscurité des problèmes posés par l'évolution des institutions, des phares puissants qui projettent partout des lumières.

Assurément, en 1872, la démocratie n'a pas les sympathies d'une Assemblée qui désavoue « la déclaration idolâtrique des droits de l'homme ». Mais les idées démocratiques pénètrent si

1. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Discours du 12 juin 1872.

profondément dans la société moderne que la plupart des députés en sont imprégnés à leur insu. Au cours de son réquisitoire contre le pouvoir personnel de l'Empereur, le duc d'Audiffret-Pasquier soulève des applaudissements unanimes en soutenant cette thèse éminemment démocratique que tous les citoyens ont le devoir de s'intéresser aux affaires publiques : « Quand le bourgeois rentre chez lui et se croit bien sage lorsqu'il peut se dire qu'il ne s'est pas occupé de politique, c'est qu'il ne sait pas que la politique c'est notre sang, que la politique c'est notre argent, notre honneur. » Effectivement, le service obligatoire venant doubler le suffrage universel, le citoyen fera sa propre politique avec son propre sang.

Quelles qu'aient pu être les intentions de l'Assemblée, son œuvre militaire, limitée du moins à l'institution du service obligatoire, est conforme aux tendances essentielles de la démocratie. En effet, ce qui caractérise la démocratie pour de Tocqueville, c'est non seulement l'égalité des droits civils et politiques, mais encore un acheminement vers l'égalité des conditions. Malgré leur diversité intellectuelle, les hommes deviennent socialement de plus en plus semblables, et cette similitude étend son influence jusque sur l'art de la guerre. Puisque tous les hommes se ressemblent, ils se valent, pris par masses, et la supériorité d'une armée sur une autre ne peut venir que du nombre. Les petites armées doivent donc disparaître et « l'un des résultats de la révolution démocratique qui s'opère en Europe est de faire prévaloir sur tous les champs de bataille la force numérique[1] ».

Plus que la méditation des œuvres de Tocqueville, les douloureuses réalités ont éclairé les contemporains. L'Assemblée attribue les victoires de l'Allemagne à la supériorité numérique résultant du service obligatoire. Cette explication est en grande partie exacte, et, surtout, elle est la moins humiliante; aussi, est-elle adoptée avec empressement. « La France a péri, dit le général Trochu, le jour où elle a rencontré pour la première fois sur les champs de bataille l'unique instrument de guerre moderne qui

1. De Tocqueville, *La Démocratie en Amérique*. T. III, p. 457.

fût en Europe, une armée qui était une nation tout entière armée et dont les masses ont à l'instant même débordé nos masses[1]. » M. Étienne Lamy dira de même, dans une forme plus oratoire : « Pour soutenir la lutte, la France avait levé ses soldats, l'Allemagne s'était levée elle-même..., avait déployé la puissance non d'une armée qui manœuvre, mais d'un peuple qui se déplace comme si, après quinze siècles, recommençait à couler le flot des migrations germaniques[2]. »

Quand un État élève les effectifs de son armée, il oblige tous ses adversaires éventuels à l'imiter ; la démocratie est le plus contagieuse en ce qu'elle a de moins désirable. Au nombre il fallait nécessairement opposer le nombre, et l'Assemblée ne pouvait hésiter. Mais, quatre ans seulement après l'abrogation d'une loi qui avait pour objet la création d'une petite armée de soldats professionnels, une justification s'imposait. Le rapporteur essaie de la fournir. Les progrès de l'armement ont, dit-il, « modifié les valeurs relatives des hommes dans le combat ». A mesure que les armes se perfectionnent, que les voies de communications se multiplient, que les armées deviennent plus nombreuses « d'un côté, le génie, l'instruction des chefs, les préparatifs, pèsent d'un grand poids, et, de l'autre, l'importance de chaque combattant diminue ; aussi, a-t-on pu dire avec raison que le coefficient qu'il convient d'attribuer au nombre n'a fait que s'accroître avec les progrès de la civilisation, tandis que le coefficient à attribuer à la valeur de chaque unité s'est abaissé dans la même proportion. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille moins de courage et d'énergie dans le soldat, mais seulement que l'importance de chaque individualité est moindre. » M. de Chasseloup-Laubat conclut : « Autant ce serait une erreur profonde pour la formation de l'armée de ne pas apprécier à sa juste valeur la qualité des troupes, autant aussi ce serait une erreur non moins funeste de ne pas à l'avenir tenir un grand compte du nombre[3]. »

Malgré les réserves indispensables sur la nécessité du courage

1. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Discours du 27 mai 1872.
2. *Op. cit.*
3. *Journal Officiel*, 6 avril 1872, p. 2390.

et de l'énergie, l'opinion du rapporteur est entachée de l'hérésie matérialiste et intellectualiste si vigoureusement pourchassée par le colonel Montaigne; aussi longtemps que les fusils et les canons seront manœuvrés par des hommes en danger de mort, « le cœur humain sera point de départ en toutes choses de la guerre ». De plus, si les armées doivent être plus nombreuses, ce n'est pas que chaque soldat vaille moins qu'autrefois, ni que sa valeur, égale ou supérieure, ait perdu de son importance relative en raison de la prépondérance des facteurs matériels et intellectuels du succès. La vérité était dans les admirables *Études sur le combat* du colonel Ardant du Picq : « Demain, plus que jamais, sera prédominante la valeur individuelle du soldat.... Singulier retour; dans le combat à une lieue, la valeur du soldat, ainsi que dans le combat antique à deux pas, redevient l'élément essentiel du succès[1]. »

Pour apprécier la valeur d'un soldat, il faut distinguer les divers éléments de cette valeur : force physique, courage, armement, adresse technique. Or, les fatigues d'une campagne exigent autant de vigueur physique et, au cours de la bataille, la dépense nerveuse est plus intense; seule, la force musculaire a vu diminuer son importance; César n'aurait plus à déplorer l'hésitation de ses Gaulois au premier contact des géants de la Germanie. Quant au courage, il en faut davantage pour affronter la mort partout effrayante et invisible; et ce courage est plus difficile : en imposant l'éparpillement, la tactique exalte les braves mais donne aux lâches la faculté de se défiler. L'armement a considérablement accru la puissance d'anéantissement du combattant; mais les armes les plus redoutables sont inoffensives aux mains qui tremblent, d'où nécessité encore du courage, et ces armes perfectionnées n'ont toute leur efficacité qu'entre des mains expertes à les manier, d'où nécessité d'une excellente préparation technique. Au total, donc, les qualités d'ordre physique, moral et technique qui font le bon soldat ne sont pas moins indispensables qu'autrefois, et ces qualités, appliquées à un armement formidable, centuplent la valeur du soldat moderne.

1. Ardant du Picq, *Études sur le combat*, p. 109.

Puisque le soldat, considéré individuellement, a plus de valeur qu'autrefois, il en faudra donc moins pour obtenir le même résultat. La conclusion logique, contra e aux faits, serait que les armées peuvent devenir de moins en moins nombreuses. Mais la comparaison avec le passé n'est intéressante que pour déterminer le sens de l'évolution; on ne se bat pas avec les morts. La valeur de notre armée résulte de sa force réelle contre nos adversaires éventuels d'aujourd'hui. Or, nous devons supposer chez eux la même vigueur physique, le même courage, la même instruction technique; les institutions politiques et militaires, dans les sociétés démocratiques, sont de plus en plus orientées vers le développement de toutes ces qualités. Reste l'armement. Précisément, en raison des progrès simultanés de la science, l'armement devient rapidement équivalent dans les pays de même civilisation. C'est encore un effet de la tendance à l'égalité des conditions, donc de la démocratie, et une confirmation nouvelle de l'excellence des principes de Tocqueville. Tous les individus étant susceptibles d'acquérir une valeur militaire sensiblement égale, la supériorité d'une armée sur une autre viendra surtout du nombre, car la différence numérique est la seule différence irréductible.

L'Assemblée, en voulant nous donner une armée plus nombreuse, aussi nombreuse que celle de l'Allemagne, obéissait donc à une loi inéluctable. Mais sa conception du nombre portait en soi une erreur grosse de conséquences funestes : la dissociation du nombre et de la qualité. Alors que les qualités spécifiquement militaires doivent imprégner les muscles et les nerfs de chaque soldat, s'incorporer avec sa personne, le législateur, sous l'influence de la tradition des armées de métier dans lesquelles on accolait à de vieux soldats des recrues inexpérimentées, distingua deux entités, le « nombre » et la « qualité », qui, à ses yeux, avaient une vertu propre et prenaient une valeur nouvelle par leur amalgame. Tel fut le thème de toute la discussion : notre armée de métier détenait la « qualité »; il suffisait de lui adjoindre le « nombre ». La qualité, acquise uniquement par un long séjour dans les casernes, sera représentée par des soldats de trois à quatre ans de service, et, le nombre par des hommes de la dispo-

nibilité et de la réserve, nullement ou insuffisamment instruits. Par suite, sur un contingent de 210 000 hommes valides, 60 000 ne recevront aucune instruction et 40 000 autres une instruction médiocre; en revanche, 110 000 hommes auront contracté des vertus tellement insignes qu'elles rayonneront, espère-t-on, autour d'eux sur ceux qui viendront « faire nombre ». Mais, quelles que soient ses erreurs et les imperfections de son œuvre, l'Assemblée, par l'accroissement des effectifs de l'armée mobilisée, n'en est pas moins entrée dans une voie ouverte par la démocratie, et c'est tout ce qui doit être retenu pour l'instant.

La démocratie, jusqu'ici, a été envisagée comme un type de société qui provoque tous ses membres à se développer en tous sens, en un mot, comme une créatrice d'hommes dignes du nom d'homme, et dont les conditions de la guerre moderne permettent et exigent l'utilisation sur les champs de bataille; lorsque la défense nationale est en jeu, le possible devient rapidement le nécessaire. Mais les sociétés démocratiques ne sauraient être considérées indépendamment de l'organisation politique à laquelle elles sont parvenues. Or, cette organisation politique est une nouvelle manifestation de la puissance du nombre et elle implique une organisation militaire correspondante. En effet, dans tous les pays civilisés, la suprématie politique tend de plus en plus à appartenir au plus grand nombre; au lieu de se battre, on se compte. « Un pays est démocratique, dit l'éminent professeur de droit constitutionnel M. Duguit, quand les plus forts sont ceux qui sont mathématiquement les plus nombreux. » La souveraineté, expression de cette plus grande force, réside théoriquement dans le corps entier de la nation. A un roi qui pouvait dire : « L'État, c'est moi » succède la nation qui, plus qualifiée, reprend cette formule à son compte. Mais une succession est la transmission des charges aussi bien que des droits. Taine a donné un relief saisissant aux conséquences de cette substitution de la nation au roi : « On a déclaré le peuple souverain. Or, dans cette Europe divisée, où les États rivaux sont toujours proches d'un conflit, tous les souverains sont militaires; ils le sont de naissance, par éducation et profession, par nécessité; le titre

comporte et entraîne la fonction. Par suite, en s'arrogeant leurs droits, le sujet s'impose leurs devoirs; à son tour, pour sa quote-part, il est souverain ; mais, à son tour et de sa personne, il est militaire. Dorénavant, s'il naît électeur, il naît conscrit : il a contracté une obligation d'espèce nouvelle et de portée indéfinie; l'État, qui auparavant n'avait de créance que sur ses biens, en a maintenant sur ses membres. Or jamais un créancier ne laisse chômer ses créances, et l'État trouve toujours des raisons ou des prétextes pour faire valoir les siennes.... De guerre en guerre, l'institution (du service universel) s'est aggravée ; comme une contagion, elle s'est propagée d'État en État; à présent, elle a gagné toute l'Europe continentale, et elle y règne avec le compagnon naturel qui toujours la précède ou la suit, avec son frère jumeau, avec le suffrage universel, chacun des deux plus ou moins produit au jour et tirant après soi l'autre plus ou moins incomplet et déguisé, tous les deux conducteurs ou régulateurs aveugles et formidables de l'histoire future, l'un mettant dans les mains de chaque adulte un bulletin de vote, l'autre mettant sur le dos de chaque adulte un sac de soldat.... Tel est le fruit terminal du régime nouveau; l'obligation militaire y est la contre-partie et comme la rançon du droit politique[1]. »

Ainsi, parallélisme remarquable entre les institutions politiques et les institutions militaires : quand, aux termes de la constitution, « tous les pouvoirs émanent de la nation », l'armée a bientôt la même origine; la démocratie s'appuie à la fois sur le suffrage universel et sur le service universel; elle est, inséparablement, le gouvernement du peuple par le peuple et la défense du peuple par le peuple, autrement dit la « défense nationale ». Cette vue historique n'est pas purement spéculative ; elle a reçu la consécration des faits en 1792 et en 1870; elle n'a pas échappé au législateur en 1872; dans sa proclamation du 4 septembre 1870, le nouveau Gouvernement avait dit : « La nation tout entière reprend ses droits et ses armes. »

Désormais, chacun des membres de la nation répondra sur sa

1. Taine, *Les Origines de la France contemporaine. — Le Régime moderne.* T. I, p. 287-289.

tête, en tant que soldat, des décisions qu'il aura prises en tant que citoyen. Cette règle de haute moralité politique s'impose aux nations comme aux individus. En novembre 1914, au banquet du Guidhall, le premier ministre anglais, M. Asquith, adressait à ses compatriotes qui n'avaient pu encore se résigner à accepter le service obligatoire ces paroles dans lesquelles on devine un conseil et un regret : « Rien de pis ne pourrait arriver à une nation que de remporter des victoires au moyen de délégués. » Certaines circonstances historiques et géographiques peuvent retarder les conséquences inéluctables de la démocratie; elles ne les arrêtent pas.

Toutefois, la théorie de Taine, en son positivisme trop étroit, est insuffisante : dans l'énumération des fonctions de l'État, le service militaire va de pair « avec le nettoyage des rues et l'entretien d'une digue »; il est un service public « comme un autre »; rien n'empêche alors de le rabaisser au niveau d'une besogne industrielle qui s'accommode de la division du travail et d'admettre le « remplacement ». De plus, le philosophe pessimiste et chagrin paraît se complaire à opposer au « droit politique si creux » la « corvée militaire si pleine »; il semble morigéner le citoyen d'avoir osé prétendre à devenir une parcelle du souverain, et, en punition, il le charge du poids du sac. Combien Taine est mieux inspiré lorsque, distinguant les deux ressorts de l'activité humaine, l'instinct égoïste et l'instinct social, il pose en principe que les institutions doivent favoriser l'instinct social! Et il touche enfin à la vérité quand il assigne à l'homme, comme but de ses efforts, au lieu de sa propre personne, « de médiocre importance et de courte durée », d'autres objets plus vastes et plus solides : une famille, une *patrie*.

En effet, lorsque l'État correspond à une nation, produit de la nature et de l'histoire, on voit apparaître un sentiment nouveau, le patriotisme, qui, dit M. Faguet, « loin qu'il soit une association du moi au tout pour en tirer profit est une absorption du moi dans le tout, sans autre but que le sacrifice ». L'État impose par la contrainte des obligations que l'on exécute, même s'il est divinisé par les juristes allemands, sans enthousiasme et trop souvent sans

aucun scrupule. La Patrie, au contraire, inspire le dévouement et l'abnégation; le même citoyen qui se félicitait d'avoir soustrait une partie de sa fortune à l'État donnera sa vie à la Patrie dans un emportement de passion. Les esprits les plus pénétrants qui ont voulu analyser l'idée de patrie, Renan, Brunetière, M. Poincaré, ont dû s'arrêter devant son « fondement mystique ». Nous n'avons été absolument satisfaits que le jour où la philosophie bergsonnienne a démontré la solidité de ce fondement. Nous savons maintenant que l'intelligence n'est pas toute la pensée et qu'il y a des vérités d'action, des vérités d'intuition, que l'on découvre dans une pénombre mystérieuse à l'arrière-plan de la conscience. « Le patriotisme est une sorte de religion, disait déjà de Tocqueville; il ne raisonne point, il croit, il sent, il agit[1]. » Des milliers de Français, par leur mort, ont attesté la vérité et la beauté de cette religion; les survivants ne pourront la renier que s'ils désavouent ces héros et refusent, du même coup, les bienfaits de la victoire.

Devenu un devoir envers la Patrie, le service militaire est universel et obligatoire comme le devoir lui-même; il est personnel parce que le devoir parle dans toutes les consciences; l'obligation est morale avant d'être légale. M. Boutroux a excellemment déterminé la nature exceptionnellement noble du devoir militaire dans une société démocratique qui, telle la France, forme une nation homogène : « Rattaché immédiatement au devoir envers la Patrie, comme à son principe, le devoir militaire est désormais un devoir dans toute la force du terme, une obligation morale absolue engageant la conscience, et non pas seulement une contrainte imposée par l'autorité ou par les circonstances. Et, lié à l'amour de la Patrie comme au principal mobile qui nous porte à l'accomplir, il a pour auxiliaire ce qu'il y a de plus pur et de plus puissant dans le cœur humain. Il repose ainsi à la fois sur la morale et sur la nature dans ce qu'elles ont de plus intime et de plus élevé.... Désormais, le devoir militaire n'est plus spécial, conditionnel, discutable; il fait partie du devoir, dans le

1. *Op. cit.*, t. II, p. 117.

sens absolu et universel du mot. Nous ne pourrions nous en affranchir qu'en dépouillant notre qualité d'hommes. C'était un devoir d'état, c'est maintenant un devoir de conscience. Le soldat doit remplir son devoir de soldat par cela seul qu'il est homme[1]. »

Une théorie philosophique a pour critérium son efficacité sociale; inversement, une institution tire de la valeur de sa moralité et de sa rationalité. Précisément, l'Assemblée Nationale a rattaché directement le devoir militaire au devoir envers la Patrie. Sans doute, le mot ne figure pas dans le texte légal, et il est regrettable que le législateur, surtout pour marquer la fin d'un régime odieux, n'ait pas employé la belle formule de notre première loi de recrutement, celle de l'an VI : « Tout Français est soldat et se doit à la défense de la Patrie. » Telle est bien cependant, en 1872, la pensée unanime. Sur ce thème, M. de Chasseloup-Laubat a donné de l'article premier un commentaire qui est, en même temps, un hommage rendu à une autre grande idée moderne, la solidarité sociale; M. Léon Bourgeois ne se serait pas exprimé différemment : « Il faut que chacun sache, et cela dès son enfance, qu'il se doit à la défense de son pays; il faut qu'il s'y prépare et qu'il n'imagine pas pouvoir se soustraire à la part du fardeau qui lui revient. Dans quelque situation qu'il soit, la société le protège; il faut qu'à son tour, dans quelque situation qu'il soit, il l'aide et la défende dans la mesure de ses facultés et de ses forces[2]. » Le rapporteur conclut en émettant l'espoir que le service militaire « relèvera dans tous les cœurs le sentiment de la patrie ». Au cours des débats, l'accord est complet sur le sens et la portée de l'obligation nouvelle. L'opinion de M. de Pressensé est des plus caractéristiques : « Nous ne voulons plus de ce qu'on appelait le métier des armes; nous voulons simplement que notre jeunesse soit formée à l'accomplissement du devoir de servir le pays avec dévouement et résolution, ce qui est, à nos yeux, un devoir sacré[3]. »

Lorsque, pendant des années, le service militaire aura été pratiqué comme le premier devoir envers la Patrie, il y aura quelque

1. *L'Armée à travers les âges*, Conférences à Saint-Cyr, 1903.
2. *Journal Officiel*, du 6 avril 1872, p. 2384.
3. *Id.*, Assemblée Nationale. Discours du 12 juin 1872.

chose de changé dans l'esprit de tous les citoyens et même dans celui des officiers qui restent l'élément professionnel de la Nation armée. A la lecture des mémoires militaires écrits entre 1815 et 1870, on est frappé de l'indifférence patriotique de leurs auteurs; ils ont appartenu à cette armée de métier qui, au dire de Vigny, « cherchait partout son âme et ne la trouvait pas »; ils ont la religion de l'Honneur, mais paraissent ignorer l'autre terme indissoluble de la devise du drapeau. Au milieu d'un violent combat, la seule obsession de l'avancement poursuivait l'un des représentants les plus typiques de cette armée, le maréchal de Castellane : « Je m'attendais, dit-il, à être incessamment la proie d'un boulet ou possesseur d'une épaulette à torsade[1]. » La guerre de 1914 a révélé des âmes plus hautes et plus nobles. L'armée, constate M. Maurice Barrès, « ne se bat plus, comme jadis, pour des grades et des décorations, ni même pour l'honneur; elle se dévoue »; nos soldats ont un « caractère ascétique ». Voici, entre mille exemples pareils, le passage d'une lettre d'un jeune officier qui peut-être, à Saint-Cyr, avait entendu la leçon de M. Boutroux. Il écrit pendant la nuit du 24 décembre et, au souvenir des Noëls passés en famille, il cède un instant à l'émotion. Mais bien vite il se reprend : « Trêve de lamentations inutiles. Ne pensons qu'à notre France nécessaire, impérissable, éternelle. Et, par cette belle nuit de Noël, croyons plus que jamais à la victoire. »

L'Assemblée Nationale, en faisant du devoir « la base sur laquelle devait reposer tout l'édifice qu'elle voulait élever », n'avait donc pas estimé trop haut les consciences françaises. Par un labeur ingrat et sans gloire, quarante générations successivement ont justifié sa confiance jusqu'au jour décisif où les plus jeunes d'entre elles, dédaignant les avantages matériels, ont renoncé délibérément à une existence éphémère pour revivre de la vie immortelle de la Patrie.

*
* *

Les rapports que nous venons d'établir entre la démocratie et le service obligatoire sont latents et profonds. En voici un main-

1. *Journal*, t. I, p. 97.

tenant qui se révèle ouvertement et frappe les esprits les moins prévenus. Envisagée sous son aspect essentiel de l'égalité, la démocratie a imprimé à l'évolution de nos institutions militaires une direction dont rien n'a pu la faire dévier pendant quarante ans. Ce résultat était inévitable. Puisque l'égalitarisme, d'après M. Bouglé qui s'en est fait le théoricien, est « le moteur principal de notre civilisation », et que les institutions militaires suivent normalement la même courbe que l'ensemble des institutions sociales, les idées égalitaires, particulièrement agissantes et passionnantes, devaient nécessairement marquer de leur empreinte l'application du principe du service personnel.

Effectivement, l'Assemblée nationale a subi cette influence. Elle a dit, par l'organe du rapporteur, que la loi « contenait les dispositions les plus égalitaires qui eussent jamais existé dans notre pays, et que la proclamation du service obligatoire était d'abord un hommage rendu au sentiment d'égalité dont elle était bien loin de vouloir exagérer les conséquences jalouses, envieuses, qui abaissent tous les niveaux, mais dont elle voulait, au contraire, se servir pour élever toutes les âmes[1] ». Cependant, dès 1876, son œuvre sera condamnée à cause des « inégalités effroyables » qu'elle renferme; pendant trente ans, au milieu des luttes les plus ardentes, et souvent les plus stériles, le Parlement consacrera une grande part de son activité à instituer l'égalité. Il importe d'expliquer cette singulière contradiction.

Pour évaluer exactement la portée de l'idée d'égalité, il faut distinguer les conséquences de l'obligation au service militaire, en temps de guerre et en temps de paix. En temps de guerre, le devoir est de résister à l'ennemi, et ce devoir est le même pour tous. Le rapporteur envisageait cette éventualité lorsqu'il disait à l'Assemblée qu'elle faisait « la loi la plus égalitaire qui eût existé parce qu'elle amenait toutes les classes de la société à concourir également à la défense du pays[2]. » A ce point de vue, la loi de 1872 était certainement plus égalitaire que la loi de 1832 qui, dès le tirage au sort, libérait définitivement de toute obligation militaire

1. *Journal Officiel*, 6 avril 1872. Rapport de Chasseloup-Laubat, p. 2384.
2. *Id.*, Assemblée Nationale. Discours du 10 juin 1872.

les trois quarts du contingent. La loi de 1872 était encore égalitaire en ce sens que, comme le disait M. de Chasseloup-Laubat, « tous les soldats appartenaient à l'armée pendant le même temps, de vingt à quarante ans. » Ils étaient susceptibles d'être mobilisés pendant une période d'égale durée. Pour masquer une faillite humiliante, la loi du 15 juillet 1889 emploiera cette formule ambiguë qui, en 1872, aurait été exacte et sincère : « L'obligation du service militaire est égale pour tous. »

La disposition législative qui soumet également tous les Français au devoir militaire, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de quarante ans, est d'une tout autre importance que celle qui fixe la durée du service dans l'armée active, mais elle ne préoccupe pas au même degré les assujettis. Cinq ans de service dans l'armée active et deux périodes de vingt-huit jours imposent une charge plus réelle que le fait de se tenir pendant vingt ans à la disposition du Ministre de la Guerre. Le soldat est plus sensible à la certitude de perdre son temps désagréablement qu'au risque lointain de perdre la vie : ce risque est commun à tous les mortels, et, au cours d'une longue paix que d'aucuns croiront éternelle, il ne troublera pas la quiétude des citoyens. Aussi peut-on prévoir que ceux-ci, malgré la promesse d'une égalité toujours problématique, ne supporteront pas allégrement des inégalités certaines et palpables.

En temps de paix, le service militaire devrait logiquement consister en une préparation technique suffisante, condition de l'accomplissement du devoir devant l'ennemi. Le but, c'est le service du temps de guerre ; le service du temps de paix n'est qu'un moyen. Mais lorsqu'on admet la nécessité d'une armée permanente, — et ce stade de l'évolution n'est pas dépassé, — le service du temps de paix devient lui-même un but. On appelle alors des hommes sous les drapeaux, non seulement pour les former en vue de la guerre, mais encore pour contribuer, par leur simple présence au corps, à la constitution de l'armée ; l'instruction pourrait, par hypothèse, être donnée en quelques mois, tandis que le maintien de « l'effectif nécessaire » exige deux ou trois ans. Cette distinction, trop rarement faite, n'a pas échappé à l'un de nos meilleurs écrivains mili-

taires, le capitaine Gilbert : « On parle avec emphase de l'impôt du sang qui n'a rien à voir là-dedans, puisque tout le monde sera appelé en temps de guerre ; l'instruction militaire n'est pas même en cause. Ramenée à ses termes exacts, la question peut se poser ainsi : une portion de la classe doit être maintenue plusieurs années sous les drapeaux pour élever notre effectif de paix à un pied convenable. C'est là une sorte de corvée ou, si l'on veut, un service rendu à la société[1]. » M. de Chasseloup-Laubat avait déjà fort bien dit que, son instruction une fois terminée, le soldat « reste en faction ». L'erreur de l'Assemblée fut de croire qu'il « était impossible d'avoir un temps égal pour tous sous les drapeaux » et que, parmi les hommes d'un même contingent, les uns devaient « rester plus longtemps en faction ».

On conçoit, en effet, une application différente du principe d'égalité à la période d'instruction et à la période de « faction » ou de « corvée ». Si l'armée n'est qu'une école, le temps consacré à la préparation de la guerre sera variable en raison de l'arme et du grade, plus long dans la cavalerie que dans l'infanterie, plus long pour le chef que pour le simple soldat. Un État vraiment démocratique doit traiter chacun suivant ses aptitudes propres et non tous les hommes d'une manière mathématiquement égale. Mais, de 1872 à 1914, notre armée active n'a pas été uniquement une école. Le législateur a voulu qu'elle fût aussi, et surtout, une « force permanente puissamment organisée », cadre solide et nerveux dans lequel viendraient prendre place nos réserves au moment de la mobilisation. Quelques mois auraient suffi peut-être pour l'instruction individuelle et collective, mais cinq ans, trois ans, deux ans étaient indispensables pour obtenir l'effectif nécessaire à l'encadrement des réserves. Or, dans une société imbue des idées démocratiques, la contribution en journées de présence à l'entretien de l'armée permanente devait fatalement tendre à se faire dans les conditions de la plus stricte égalité.

Bien-plus, le service militaire ne pouvait rester universel qu'à la condition de devenir égal pour tous. Dès 1835, avec une pre-

1. Capitaine Gilbert, *Lois et institutions militaires*, p. 156.

science admirable, de Tocqueville avait fixé cette loi que l'histoire a confirmée : « Le service étant forcé, la charge s'en partage indistinctement et également sur tous les citoyens. Cela ressort nécessairement de la condition des peuples démocratiques et de leurs idées. Le Gouvernement y peut à peu près ce qu'il veut, pourvu qu'il s'adresse à tout le monde à la fois; c'est l'inégalité du poids et non le poids qui fait d'ordinaire qu'on lui résiste[1]. »

Cependant, l'Assemblée nationale, malgré sa volonté déclarée de satisfaire à la justice distributive, procède à la répartition de la « corvée » militaire sans aucun souci de l'égalité. Sous l'influence de la tradition persistante de l'armée de métier, une idée, encore toute-puissante en 1872, exerce une action décisive dans le sens de la prolongation de la durée du service : c'est que l'éducation est beaucoup plus importante que l'instruction, et que « l'esprit militaire » qui la caractérise est l'œuvre du temps dans un milieu clos, séparé de la nation : la caserne. Pour parachever cette éducation, il ne faut pas moins de quatre à cinq ans. Mais aussitôt on se heurte à l'obstacle infranchissable du budget qui ne permet pas d'entretenir plus de 464 000 hommes. L'Assemblée en est réduite à sacrifier soit le service de longue durée, sans lequel il n'y a pas d'armée de métier, soit le service obligatoire qui comporte un service de courte durée. Elle s'arrête à une combinaison qui mutile le service obligatoire : elle dispense de tout service 60 000 hommes et, au moyen du tirage au sort, divise le reste du contingent en deux portions, la première, 110 000 hommes en moyenne, qui fera cinq ans, la seconde, 40 000 hommes, de six mois à un an. L'Assemblée n'est pas troublée par cette profonde inégalité; elle ne se préoccupe pas de la tristesse, de l'irritation, du dégoût que pourront éprouver, lors du départ, après quelques mois, de leurs camarades favorisés par le sort, les soldats condamnés à passer encore trois ou quatre ans à la caserne; elle constate simplement que « les hommes auront à servir dans les conditions diverses qu'entraîne la force des choses », et semble vouloir rejeter sur « les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses »

1. De Tocqueville, *op. cit.* T. III, p. 457.

la responsabilité qu'elle a assumée en s'attardant à une transaction, alors que les principes nouveaux exigeaient une révolution.

Rien ne prouve mieux la force irrésistible du grand courant démocratique que la fragilité de l'œuvre du législateur lorsqu'elle lui fait obstacle. Le général Trochu, M. Keller, tous les esprits clairvoyants, pressentent les difficultés que provoquera « une trop grande inégalité entre le service de six mois et celui de cinq ans ». M. Jean Brunet porte ce diagnostic très sûr : « L'inégalité de position au corps militaire sera le ver rongeur de votre système. » Deux voies sont ouvertes à l'évolution. Si le parti monarchiste l'emporte, il consolidera la première portion du contingent en laquelle survit l'armée de métier; il autorisera la substitution de numéros, ce succédané du remplacement, entre les deux portions; déjà, deux députés de la droite, MM. de Barante et de Belcastel ont déposé une proposition dans ce sens. Si le parti républicain devient le maître du gouvernement, il inscrira, en tête de son programme, l'établissement du service militaire égal pour tous.

Les élections de 1876 sont favorables au parti républicain et immédiatement, avec la proposition Laisant, l'attaque commence contre la loi de 1872, « loi précaire, défectueuse, mal équilibrée, dit l'exposé des motifs, loi d'inégalité et de désorganisation parce que la durée du service est trop longue et trop mal répartie ». La lutte continuera pendant trente ans, interrompue un moment par une trêve, la loi avortée de 1889. Cependant, elle n'aboutira qu'à une réforme provisoire et incomplète dont la responsabilité initiale incombe à l'Assemblée nationale qui, en posant le problème, avait imposé la solution. En effet, le contraste est tel entre les deux portions du contingent que, dans un but légitime de justice sociale, l'opinion publique s'attachera uniquement à obtenir l'égalité pour tous les jeunes gens d'une même classe. Hypnotisé par la seule durée du service dans l'armée active, durée qui devient un principe au lieu d'être une conséquence, le Parlement perdra de vue la question capitale, l'organisation rationnelle de la Nation armée, et, de déception en déception, il ne pourra instituer l'égalité qu'au détriment à la fois de la nation et de l'armée.

L'égalisation des charges militaires ne sera pas le seul agent

destructeur des lois de 1872 et de 1889 : simultanément agira une autre force perturbatrice, de même origine, mais moins honorable : le désir de voir alléger ces charges. Cette tendance prendra corps dans la plupart des propositions de loi déposées de 1876 à 1904 ; elle s'insinuera dans les programmes des candidats en une formule propre à conquérir les faveurs de l'électeur : « Réduire les charges militaires en les égalisant. » Par sa simplicité, elle est à la portée de toutes les intelligences ; par la promesse d'un soulagement, elle flatte les égoïsmes ; par l'appel à la justice, elle remue toutes les passions. Sans doute, Taine a dit au citoyen : Tu es électeur, donc tu seras soldat ; mais le citoyen peut répondre : Je ne serai soldat que dans la mesure qui me plaira, car, avant d'être soldat, je suis, pour ma quote-part, souverain ; si je subis la loi comme soldat, je suis maître de la loi comme électeur, et rien de ce que j'estime injuste ou trop rigoureux ne saurait durer. M. Lamy a tiré la morale de ce dialogue : « Un pays où existent, à la fois, le service obligatoire et le suffrage universel tend à adoucir sans cesse la rigueur de la loi militaire. » Renan avait même affirmé que le service obligatoire était incompatible avec le suffrage universel.

Fort heureusement pour la France, la démocratie saura donner un démenti retentissant aux prévisions pessimistes de ses illustres contempteurs. Lorsqu'en 1913, confiante en des déclarations autorisées, la nation aura acquis la conviction qu'un effort nouveau est nécessaire à sa sécurité, elle acceptera des charges exceptionnellement lourdes avec une résolution virile ; ce sacrifice librement consenti lui vaudra une admiration unanime. D'ailleurs, même aux heures troubles où elle prêtera une oreille complaisante aux suggestions des « mauvais bergers », elle ne sera pas sans excuses. Et c'est encore à l'Assemblée nationale que doivent remonter les premières responsabilités : par son système de transaction, elle a imposé au pays le double fardeau d'une armée de métier et de la Nation armée, justifiant par là le mécontentement d'un peuple non moins sensible aux exigences de la raison qu'à celles de la justice.

La démocratie a donc exercé une action décisive sur l'évolution de nos institutions militaires : elle a suscité et façonné la Nation

armée. Elle a inspiré l'Assemblée nationale dans les parties durables d'une œuvre qui, au contraire, est devenue rapidement caduque lorsque le législateur a résisté à la passion de l'égalité. Au total, son rôle a été salutaire. Elle nous a donné une armée forte par le nombre et par le patriotisme, forte par l'identité du soldat et du citoyen, d'où résulte une entière communion avec la nation dont la volonté est exécutée librement et fièrement, forte enfin par son adaptation aux exigences de la guerre moderne qui remet le combat aux mains de chaque soldat.

Cette influence heureuse ne laissera pas d'étonner ceux qui, après Renan, voient dans la démocratie « le plus fort dissolvant de l'organisation militaire » et, dans l'individualisme, une apologie de l'égoïsme, une « négation de la discipline ». Mais les tares inévitables de la démagogie ne leur dissimulent-elles pas l'idéal démocratique? Dans la doctrine individualiste que nous tenons pour orthodoxe, celle de Renouvier, l'individu n'obtient le plein essor de sa personnalité que par l'association, la collaboration et, par conséquent, la subordination et la discipline. Et, quand bien même, dans la société politique, l'individu aurait une tendance à exagérer sa royauté particulière, la société militaire, qui repose sur le sacrifice des intérêts privés à l'intérêt général, apporterait immédiatement un correctif aux excès de la démocratie : là, il ne s'agit plus de « vivre sa vie », mais de contribuer, même par la souffrance et la mort, à la vie éternelle de la plus haute des personnes morales; l'instinct social y devient le contrepoison de l'instinct égoïste, et Brunetière a très justement défini la Nation armée : « la socialisation des moyens de défense ».

Que d'ailleurs certaines des manifestations politiques de la démocratie soient moins admirables que ses créations militaires, cela n'est pas niable. Taine a relevé un pareil contraste en 1793 : dans les clubs, les « nobles idées générales » s'étaient transformées en « prostituées sanguinaires », alors qu'à la frontière elles étaient restées des « vierges pures ». La démocratie n'en est pas moins la source commune d'où coulent des eaux d'inégale limpidité. Aussi, sur l'Acropole, Renan a pu confondre dans une même prière la Démocratie et Pallas Athéné qui, en son appareil

guerrier, avec la lance, le casque et le bouclier, lui rappelait vainement que la Raison est inséparable de l'Action en armes ; bien que sa ferveur ait été tempérée par son ironie coutumière, son invocation a été entendue ; en se prolongeant par la Nation armée, la Démocratie nous « a appris à extraire le diamant des foules impures ».

* * *

Au-dessus de cette force lointaine et profonde qui a provoqué l'avènement du service obligatoire, la démocratie, ont agi deux causes immédiates et occasionnelles dont l'influence, favorisée par le retentissement des événements récents, impressionnait davantage les esprits : c'était d'un côté l'expérience de l'Allemagne, couronnée par un succès éclatant ; de l'autre, les préoccupations d'ordre moral et social des gouvernants qui redoutaient le « péril intérieur » dont la Commune avait été, à leurs yeux, une terrible manifestation.

Dans son rapport, le marquis de Chasseloup-Laubat reconnaît qu'il est allé parfois demander des enseignements hors de nos frontières, et il se place sous le patronage des Romains qui, d'après Montesquieu, « ayant successivement combattu tous les peuples, ont toujours renoncé à leurs usages sitôt qu'ils en ont trouvé de meilleurs ». Sans chercher des précédents et des excuses, M. Raudot, président de la commission du budget, dit : « Prenons les armes qui ont servi aux Prussiens, ne prétendons pas faire mieux qu'eux ». Mais les lois de recrutement, lois civiles et politiques autant que militaires, sont si bien liées aux institutions sociales qu'il n'est pas possible de les transporter intégralement d'un pays dans un autre ; ainsi, pour des motifs politiques, nous n'avons pas adopté le recrutement régional auquel l'armée prussienne doit le meilleur de sa force. Au contraire, en matière d'organisation, les emprunts sont faciles, et effectivement ils ont été fréquents : les lois du 24 juillet 1873 et du 13 mars 1875 ont été établies sur la base d'une imitation systématique de l'Allemagne, en tout ce qui n'a pas été conservé de l'armée de métier du

second Empire. Parlant au nom de la commission, le marquis de Mornay en a fait l'aveu, au cours de la discussion de la loi de 1873 : « Ayant éprouvé, dans l'année 1870, la force de l'organisation de l'armée allemande, nous avons cherché à en tirer profit pour l'imiter dans tout ce que nous pouvions imiter. » Aussi, M. Messimy ne soupçonnait-il pas à quel point il était dans la vérité lorsque, n'étant pas encore ministre, il disait : « L'organisation de nos troupes républicaines est exclusivement inspirée de celle de deux armées monarchiques : l'armée féodale qui nous a vaincus et l'armée impériale qui a été vaincue. »

Nous avons donc subi le prestige de l'Allemagne ouvertement, délibérément, sans avoir conscience d'une humiliation. Cette suggestion a opéré dans toutes les branches de notre activité nationale. Renan s'est fait le coryphée du germanisme. Il a osé écrire : « La victoire de l'Allemagne a été la victoire de la science et de la raison » : et encore : « La Prusse est le meilleur modèle », d'où cette conclusion qu'il « nous faut une loi militaire calquée pour les lignes générales sur le système prussien[1]. » Pour expliquer ce phénomène affligeant, M. Paul Bourget a mis en cause « l'hypnotisme » de la victoire. Les défaites accablantes sont suivies d'un fléchissement de la personnalité. En revanche, les victoires sont le prélude d'une renaissance. Aujourd'hui le charme est rompu, et nous pourrons, d'un esprit libre, expurger nos institutions militaires des importations prussiennes.

Avant 1870, nous avions fait une telle provision de victoires que, malgré Waterloo, nous avions en nous une absolue confiance. Lorsqu'il était question de la Prusse, à la tribune du Parlement, c'était pour lui opposer notre propre originalité. Au cours de la discussion de la loi de 1832, Guizot déclare que « les partisans du système prussien tendent à faire de la France une vaste caserne.... ce système ne peut convenir ni à nos mœurs ni à notre civilisation ». Dans son rapport sur le projet de loi de 1848, qui ne devait pas aboutir, le baron de Préval dit : « Vouloir assimiler la nation française à la nation prussienne est chose impossible....

1. Renan, *La Réforme intellectuelle et morale*, p. 79 et 113.

Dans tous les temps, la nation française s'est montrée plus belliqueuse que militaire; elle court au camp, elle fuit la caserne. » La réforme de 1868 apporta seulement quelques modifications à la loi de 1832, « loi vraiment française », dit le marquis d'Andelarre, loi que l'on veut « prussifier », ajoute Émile de Girardin; à l'armée de métier, le projet du gouvernement adjoignit « une sorte de milice », la garde nationale mobile, qui, condition essentielle de son adoption, ne devait pas être « soumise au casernement ».

Le sentiment de notre originalité allait jusqu'à la conviction de notre supériorité et au mépris de notre adversaire éventuel. Avant que l'armée prussienne eût révélé sa force à Sadowa, il était de mode de railler cette « milice », composée de paysans et de boutiquiers; au regard de notre armée de vieux soldats professionnels, l'armée prussienne qui comptait de deux à trois ans de service et surtout qui, au moment de la mobilisation, comprenait une majorité de réservistes, était presque une milice. Dans nos écoles militaires, on enseignait que « l'armée prussienne, dans laquelle le temps de service est très court, n'est en quelque sorte qu'une école de landwehr. C'est une organisation magnifique sur le papier, mais un instrument douteux pour la défensive et qui serait fort imparfait pendant la première période d'une guerre offensive[1]. » Quel réveil cruel pour nos jeunes officiers nourris de ces illusions! A peu près seul, notre attaché militaire à Berlin, le colonel Stoffel, dans son rapport du 22 juillet 1868, devinait la supériorité de la Prusse dans le « sentiment profond et salutaire que le principe du service obligatoire répand dans l'armée qui renferme toute la partie virile, toutes les intelligences, toutes les forces vives du pays, et qui se regarde comme la nation en armes. »

Quelques batailles malheureuses suffirent pour bouleverser la mentalité d'un peuple : en 1871, le mépris fit place à l'admiration; à « l'infatuation militaire », dénoncée par Trochu, succéda une humilité non moins exagérée. Toutefois les emprunts faits à l'Allemagne n'ont eu tous ni la même origine, ni les mêmes consé-

1. *Cours d'art militaire* professé en 1864 à l'École de Metz. Citation de Trochu, *L'Armée française en 1867*, p. 24.

quences. Il importe essentiellement de distinguer le service obligatoire des diverses organisations dont il est susceptible; en ce qui concerne le principe, la guerre fut, plutôt qu'une cause immédiate, la circonstance fortuite qui libérait les forces latentes, spécifiquement françaises, difficilement contenues depuis trois quarts de siècle; au contraire, en ce qui concerne l'application, il y eut rupture complète avec notre tradition nationale et substitution d'un système étranger à un système nettement français.

En effet, le service obligatoire est d'origine française. La Révolution l'a proclamé : « tout citoyen doit être soldat et tout soldat citoyen », disait Dubois-Crancé; elle en a fait une réalité par la levée en masse, les réquisitions permanentes et enfin la loi du 19 fructidor an VI. Elle le portait en elle : la Nation souveraine devenait logiquement la Nation armée. Malheureusement Napoléon l'a discrédité en le faisant servir, par des moyens tyranniques, aux fins égoïstes de son ambition. Aussi Louis XVIII s'empressa-t-il de le supprimer pour reconstituer « l'armée royale » qui ne pouvait être qu'une petite armée de métier. Au moment même où le service obligatoire disparaissait en France, il se développait en Prusse; cet État l'avait adopté, en 1808, comme un expédient capable de le soustraire aux conditions draconiennes de paix imposées par l'Empereur. Indifférente à l'idéologie révolutionnaire, mais soutenue par un âpre désir de revanche, la Prusse avait poursuivi son travail d'organisation; ses succès de 1866 et de 1870 étaient le résultat de cinquante années d'efforts patients et méthodiques.

En instituant le service obligatoire, nous n'imitions donc pas la Prusse; nous ne faisions que rentrer dans la tradition révolutionnaire. Le rapporteur se plaisait à le constater : « Nous voulons revenir au principe du service obligatoire, revenir, disons-nous, car ce principe il y a quatre-vingts ans que nous l'avons proclamé, et d'autres nations nous l'ont emprunté quand nous l'avons abandonné[1]. » Ce qui, dans l'histoire de la Prusse, était digne de retenir notre attention, c'était d'avoir subi, sans faiblir, une épouvantable catastrophe et d'avoir accepté, pour se relever, les

1. *Journal Officiel* du 6 avril 1872. Rapport de Chasseloup-Laubat, p. 2396.

multiples sacrifices qu'entraîne le service militaire. Renan, mieux inspiré, pouvait sur ce point nous proposer son exemple : « Sa régénération, dit-il, eut une solidité que ne saurait donner la simple vanité patriotique, elle eut une base morale ; elle fut fondée sur l'idée du devoir, sur la fierté que donne le malheur noblement supporté[1]. »

Le principe du service obligatoire une fois admis, notre réorganisation militaire pouvait se faire dans deux directions divergentes : ou l'on s'efforcerait, à l'exemple de la Prusse, de concilier le service obligatoire et l'entretien permanent d'une armée encasernée, ou l'on persévérerait dans la voie où l'on était entré, en 1868, par un essai de militarisation de la garde nationale.

La garde nationale fut, à l'origine, une création spontanée des masses soulevées pour défendre à la fois les libertés publiques et l'indépendance nationale ; elle devint le berceau et le support des armées de la Révolution ; à partir de 1809, Napoléon eut recours à ses « cohortes » ; il avouait plus tard que, si l'Europe lui avait permis d'être un souverain pacifique, il aurait édifié, grâce à elle, une « nation maçonnée à chaux et à sable, capable de défier les siècles et les hommes. » Mais le rôle militaire de la garde nationale était terminé ; elle avait tiré ses dernières cartouches à la barrière de Clichy, en avril 1814. Désormais, accaparée par la bourgeoisie, elle ne fera plus usage de ses armes que contre « l'ennemi de l'intérieur » ; ses baïonnettes ne seront peut-être pas toujours intelligentes, elles seront toujours intéressées.

En effet, de 1815 à 1868, la garde nationale a été uniquement une institution politique, ou plus exactement, suivant la définition originale d'un ministre de la Restauration, « une institution civile qui a une organisation militaire ». Au temps de sa splendeur, sous le règne de Louis-Philippe, Charles Dupin disait : « Cette garde n'a rien qui fasse d'elle une armée » ; son rôle, « c'est la garde des propriétés » ; en conséquence, elle ne doit « admettre que les hommes qui ont des intérêts à défendre » ; il faut éviter « l'armement des prolétaires ». Ainsi composée, la garde natio-

1. Renan, *La Réforme intellectuelle et morale*, p. 61.

nale resta le ferme soutien de « l'ordre social »; elle se distingua par l'énergie de sa répression en juin 1848. Mais, en politique, elle était animée d'un esprit libéral et frondeur que Napoléon III n'était pas d'humeur à tolérer. Aussi, dès le coup d'État, l'Empereur s'empressa-t-il de la condamner au sommeil; le ministre de l'intérieur annonça aux préfets que les corps de sapeurs-pompiers formaient « la seule force armée nécessaire ».

Durant toute cette période, la grande préoccupation des gouvernements avait été « le danger d'armer la nation »; l'expression est du général Chanzy. Dans les circonstances critiques, la nation est cependant l'unique et suprême ressource. Après Sadowa, la menace prussienne obligea à recourir à elle. La loi de 1868 fut une tentative pour ressusciter la garde nationale et lui restituer son caractère militaire. Mais une majorité timorée enleva toute efficacité au projet du maréchal Niel. Cet embryon de Nation armée était encore trop, au gré de certains généraux, tel Ducrot, qui redoutaient une force rivale de l'armée de métier. Ils eurent un complice en la personne du nouveau ministre, le maréchal Le Bœuf, qui se refusa à appliquer la loi, disant qu' « en temps de paix la garde nationale mobile ne devait exister que sur le papier ». Aussi, lorsque la guerre éclata, on dut se débattre au milieu des difficultés inouïes d'une lamentable improvisation. On conviait la garde nationale, rétablie par la loi du 12 août, à opérer un miracle. Et ce fût un véritable prodige d'avoir pu obtenir des résultats appréciables avec des hommes sans instruction et sans cadres, mal armés et mal équipés.

Après la guerre, l'opinion publique se montrait sévère pour l'armée impériale dont l'effondrement irrémédiable et total, en cinq semaines, avait déçu les espérances de la nation; elle rendait hommage à la bonne volonté déployée par les gardes nationaux lancés sans aucune préparation dans une guerre terrible. Pour détourner le danger, les partisans de l'armée de métier prirent les devants et menèrent dans la presse et le Parlement une campagne de dénigrement contre la garde nationale. Passant sous silence cinq mois d'efforts surhumains, oubliant qu'ils étaient responsables de la déformation politique de l'institution, puis de son

annihilation militaire, ils exploitèrent un fait local mais retentissant : l'attitude de la garde nationale parisienne en mars 1871 ; le prétexte était admirablement choisi pour impressionner une assemblée qui incarnait toutes les forces de conservation sociale. Dès le 6 juillet 1871, 163 députés demandèrent la dissolution des gardes nationales parce qu'ils estimaient que « l'armement de toute la nation » n'était plus nécessaire. Malgré l'opposition du général Billot et de Henri Brisson, la loi fut votée le 25 août, « loi de rancune et de défiance », dit le général V. Pellissier. Aussi, lorsqu'en mai 1872, l'Assemblée abordera l'étude de la loi de recrutement, se trouvera-t-elle en face du fait accompli : la garde nationale supprimée sera hors de discussion.

Après la confirmation parlementaire de la condamnation déjà portée par les gouvernements soupçonneux et les généraux inquiets contre une institution dont cinquante années d'embourgeoisement n'avaient pu faire oublier les origines et les virtualités révolutionnaires, le législateur en était réduit à construire l'édifice nouveau sur les fondements mesquins et archaïques de l'armée de métier ; le secret de faire rentrer les masses du service obligatoire dans ce cadre trop étroit, il le demanderait à la Prusse.

J. Monteilhet.

(*La suite dans un prochain numéro.*)

# MÉMOIRES ET DOCUMENTS

## LETTRES, RAPPORTS

REÇUS OU ENVOYÉS PAR SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE MARÉCHAL DUC DE MONTEBELLO
A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR OU AUX AUTRES MARÉCHAUX
PENDANT LE SIÈGE
ET LA PRISE DE LA VILLE DE SARAGOSSE

(*Deuxième partie.*)

*A Sa Majesté.*

Le 29 janvier.

J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté dans ma lettre du 25 que nous ferions l'attaque de Sarragosse le 26. Le feu a donc commencé au point du jour et n'a cessé qu'hier 27 à midi. La brèche étant pratiquable, on a monté à l'assaut à Sainte-Ingracia et devant Saint-Joseph. Nous sommes parfaitement établis dans ce premier endroit, et nous sommes maîtres de 5 à 6 maisons environnantes. Nous occupons également quelques maisons devant Saint-Joseph.

Jamais, Sire, je n'ai vu autant d'acharnement comme en mettent nos ennemis à la défense de cette place. J'ai vu des femmes venir se faire tuer devant la brèche. Il faut faire le siège de chaque maison. Si on ne prenait pas de grandes précautions, nous y perdrions beaucoup de monde, l'ennemi ayant dans la ville 30 à 40 mille hommes, non compris les habitants. Nous occupons depuis Sainte-Ingracia jusqu'aux Capucins où nous avons pris 15 bouches à feu. Malgré tous les ordres que j'avais donnés pour empêcher que le soldat ne se lance trop, on n'a pas été maître de son ardeur. C'est ce qui nous a donné 200 blessés de plus que nous ne devions avoir. Il y en a 3 ou 400 et 30 tués environ. L'ennemi a perdu beaucoup de monde. On a tué 150 hommes environ à Sainte-Ingracia et autant aux Capucins et sur les remparts.

Les Polonais sont montés les premiers à la brèche. On n'est pas plus brave qu'eux. M. le colonel Chtopicki du 1er régiment de la Vistule était à leur tête. C'est un officier très distingué. Le général du génie Lacoste

s'est trouvé à toutes les attaques. On n'a pas plus d'activité que cet officier. Le corps du Génie s'est parfaitement conduit. Il y a eu 4 ou 5 officiers tués ou blessés. Je n'ai pas besoin de dire à Votre Majesté combien le général Dedon mérite d'éloges. Votre Majesté connaît le talent de cet officier.

Le général Couin a rendu aussi de grands services pendant le siège et particulièrement les deux jours de l'attaque. Le général de brigade Rostolan a été blessé. Le chef de bataillon Stath du 14e a été dangereusement blessé. C'est une perte pour le 3e corps.

Il faut s'attendre, Sire, qu'on mettra beaucoup de tems à prendre totalement Sarragosse, étant obligé, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, de faire le siège de chaque maison. L'ennemi a fait aussi une grande quantité d'ouvrages.

Le général Wattier a rencontré l'ennemi au nombre de 5 à 6 mille hommes à Alcaniz; il les attaqua dans la ville avec une telle vigueur qu'ils l'ont évacuée dans le plus grand désordre en abandonnant leurs fusils. 600 sont restés sur la place. On a trouvé dans la ville un millier de fusils anglais.

J'aurai l'honneur de faire connaître à Votre Majesté les différents officiers et soldats qui se sont distingués devant Sarragosse. Je ne saurais trop recommander à Votre Majesté le colonel Polonais. C'est un homme du plus grand mérite.

L'armée manque de viande et a peu de pain, ce qui nous donne beaucoup de malades. Plus de 120 hommes entrent chaque jour aux hôpitaux.

M. le Maréchal duc de Trévise a poussé avec la division Suchet jusqu'à Pina et la cavalerie légère jusqu'à hauteur de Caspe. L'ennemi s'était sauvé la veille dans les montagnes.

*Au Maréchal duc de Trévise sur la rive gauche.*

Le 29 janvier.

J'ai reçu votre lettre d'hier, mon cher Maréchal.

Le général Suchet me fait dire que la Perdiguera est un très mauvais endroit, où il n'y a pas même d'eau; alors vous pourriez placer la brigade qui vous reste à Villa-major et environs, de manière, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer, d'être très à portée de passer de notre côté en cas de besoin.

Vous pourrez faire frapper des réquisitions pour les subsistances le long de l'Ebre jusqu'à Pina, pays fort riche. Chargez votre cavalerie de cette opération : elle prendra en même tems tous les renseignements qu'elle pourra se procurer sur les troupes de Keding et sur le général Saint-Cyr.

Nous nous établissons solidement dans la ville. J'espère que d'ici à deux jours nos mineurs commenceront à faire sauter quelques maisons.

*Au Général Gazan sur la rive gauche.*

Le 29 janvier.

Nous nous sommes établis d'une manière solide dans la ville, mon cher Général, d'ici à deux jours nous commencerons à faire jouer la mine. J'espère que quand ces misérables verront sauter quelques maisons, ils deviendront plus raisonnables.

Le général Wattier a rencontré l'ennemi à Alcaniz, il a tué six cents hommes et trouvé dans la ville quelques milliers de fusils anglais.

J'enverrai le général Lacoste de votre côté aujourd'hui ou demain. Mon intention est de resserrer votre ligne et de faire le siège du fauxbourg : de cette manière deux régiments vous suffiront, je pourrai disposer des deux autres en cas de besoin.

*Au Maréchal duc de Trévise.*

Le 29 janvier.

Il serait possible, mon cher Maréchal, que l'ennemi quand il se trouvera très resserré dans la place et qu'il ne verra pas arriver le secours qu'il prétend attendre, cherche à sortir de votre côté ou du nôtre. Nous sommes en mesure pour le recevoir, comme vous le serez aussi chez vous.

J'envoie demain le général Lacoste de votre côté avec ordre de faire une reconnaissance sur le faubourg. Mon intention est d'en faire le siège. Le colonel Dode pourra s'entendre avec le général Foucher pour en pousser les travaux avec activité.

Cette opération accélérera la prise de Sarragosse et rétrécira extrêmement votre ligne. Alors une seule brigade de la division Gazan suffirait, en cas que nous ayons besoin des troupes ailleurs.

*Au Général Lacoste.*

Le 30 janvier.

Mon intention, M. le Général, est de faire le siège du faubourg de Sarragosse. Rendez-vous en conséquence sur la rive gauche pour faire une reconnaissance et présentez-moi un projet.

Mon intention est qu'on remue le moins de terre possible pour ne pas harasser les troupes, et qu'on s'approche du faubourg aussi promptement qu'il se pourra.

Quand le projet sera arrêté vous chargerez le colonel Dode de diriger le siège.

Le général Dedon demande un chemin de communication pour faire monter l'artillerie à Sainte-Ingracia : donnez des ordres pour que ce chemin se fasse le plus vite possible, de manière que des pièces de 24 puissent y monter.

J'ai eu l'honneur de vous écrire hier que je désirais beaucoup que l'on s'emparât de la place d'armes à côté de Sainte-Ingracia. Si on tarde plus longtems l'ennemi travaillera, et il nous en coûtera du monde pour nous y établir. La seule manière de bien attaquer le moral de nos ennemis est d'employer le moyen de la mine. Quand ils verront sauter quelques maisons, je n'ai presque pas de doute qu'ils ne demandent à se rendre, et je tiens infiniment à avoir quelques résultats.

*A Son Altesse le Prince de N.*

Le 30 janvier.

J'ai eu l'honneur d'écrire à Sa Majesté pour lui annoncer que nous étions entrés dans la ville de Sarragosse, que nous y occupions Sainte-Ingracia avec une douzaine de maisons aux environs, le couvent des Capucins et une quinzaine de maisons devant Saint-Joseph. On travaille à force à s'établir d'une manière très solide sur ces différents points. Déjà deux batteries sont placées à Sainte-Ingracia pour prendre en flanc tous les remparts jusqu'à l'Ebre.

On n'a jamais vu autant d'acharnement à défendre les maisons comme en mettent nos ennemis. Nous sommes dans le 1er étage, et ils sont dans les caves à se fusiller avec nos soldats.

Le seul moyen de réduire Sarragosse est celui de la mine. Aussi ai-je donné les ordres les plus précis au génie pour faire sauter le plus de maisons qu'on pourra; je crois qu'en attaquant le moral de ces gens-là de cette manière ils finiront par entendre raison.

Votre Altesse me recommande dans toutes ses lettres de prendre Sarragosse. Sa Majesté sait que je n'ai pas besoin d'être excité. Il faut au contraire une grande prudence sans quoi l'armée y serait bientôt fondue.

Nous avons encore un ennemi bien plus cruel à combattre : ce sont les subsistances. Nous vivons ici aussi misérablement qu'il est possible; c'est-à-dire qu'il n'y a jamais pour un jour la ration en pain assurée, pour de la viande, il n'en est pas question. Les hôpitaux sont dans un état déplorable. Il n'y a pas de médicaments pour les malades, pas de linge pour panser les blessés.

Les administrations, aux chirurgiens près, ne font rien pour les améliorer. Cette espèce d'hommes quand il n'y a rien à voler ne s'occupe nullement du soldat.

Elles m'ont écrit pour me demander de l'argent pour payer les infirmiers et blanchir le peu de linge qui existe dans les hôpitaux. Je les autorisai à prendre 5000 francs dans la caisse du payeur du 3e corps. Ce payeur n'a pu les compter, parce que d'après une loi, il faut un ordre du Ministre de la guerre. On est vraiment peiné pour le service de Sa Majesté quand on voit le vice de ces administrations.

J'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Altesse un rapport sur les hôpitaux par lequel elle se convaincra de la misère que nos pauvres malades éprouvent.

Le général Wattier a poussé une reconnaissance à plus de 3 lieues en avant d'Alcaniz. Nous n'avons eu aucune nouvelle du général Saint-Cyr. La division Suchet s'était portée sur la rive gauche de l'Ebre à hauteur de Caspe, elle n'en a pas eu plus de renseignements.

Le 3e corps a beaucoup de malades. Les régiments sont presque réduits à rien. Je pense qu'il serait bon que Sa Majesté Impériale donnât des ordres à Bayonne pour qu'on nous envoyât des hommes qui remplaceraient les pertes de ces régiments.

*Au Général Lacoste.*

Le 30 janvier.

Je reçois à l'instant votre lettre du 30, M. le Général. L'assaut dont vous parlez du côté de Saint-Joseph s'est donné mollement d'après mes ordres, parce que derrière cette brèche il se trouve un fossé énorme. Mon intention n'est pas de faire tuer des hommes misérablement comme on l'a fait jusqu'à cette heure.

Nous sommes logés dans la ville. Cela nous suffit pour faire trembler cette canaille, si vous donnez les ordres pour faire sauter tous les jours une quinzaine de maisons avec la mine.

Je vous répète encore que je ne veux pas d'échaffourée. J'aime trop les soldats que je commande pour les abandonner au hasard.

Employez tous vos mineurs et sapeurs à détruire de tous les côtés. C'est de cette manière qu'on jettera la terreur parmi nos ennemis.

*Au Prince de Neufchâtel.*

Le 30 janvier.

La division Gazan avait reçu ordre de faire le blocus de Sarragosse sur la rive gauche. Sa ligne est étendue de plus de 2 lieues. Je me suis transporté moi-même à portée du faubourg de Sarragosse et me suis convaincu qu'il était très important d'en faire le siège. Quand l'ennemi se verra pris de tous côtés, quoique très acharné, il n'y a pas de doute qu'il ne se rende.

Le général Lacoste a passé ce matin de l'autre côté pour faire une bonne reconnaissance, et me présenter un projet pour le siège. Aussitôt qu'il sera arrêté, tous les ordres seront donnés pour que cela marche avec la plus grande activité.

Je ne cesserai de dire qu'il ne faut pas traiter légèrement la prise de Sarragosse. C'est une place extrêmement difficile par l'acharnement que met l'ennemi à sa défense, et les ouvrages immenses qu'il a faits dans son intérieur. Il vaut mieux mettre un mois de plus s'il le faut que de s'exposer à des échaffourées qui finiraient par détruire le moral de nos troupes.

Personne plus que Sa Majesté ne sait que c'est une des choses les plus difficiles à conserver, surtout dans des opérations aussi pénibles que celles devant Sarragosse où il y a tous les jours malgré les grandes précautions que l'on prend quelques tués et une cinquantaine de blessés.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse une lettre du général Dedon par laquelle il m'annonce que les cent mille francs qu'on avait mis à sa disposition sont épuisés.

Il est vraiment malheureux qu'on nous laisse ici manquant de tout.

Il n'existe plus un seul cheval des équipages militaires, ce sont les chevaux d'artillerie qui font le service.

*Au Général Dedon.*

Le 30 janvier.

J'expédie un officier, M. le Général, au Prince vice-connétable pour qu'il mette le plus promptement possible à votre disposition les 50 mille francs que vous demandez.

Faites des bons que vous acquitterez aussitôt que vous aurez reçu cette somme.

*Au Général Lacoste.*

Le 30 janvier.

Donnez des ordres, M. le Général, pour bien faire retrancher le couvent des Capucins qui a été battu en brèche par l'ennemi. Je serais d'avis qu'on y établît une bonne redoute à l'abri d'un fort coup de main. Je vous prie de vous entendre avec M. le Général Dedon pour bien reconnaître l'emplacement.

Le couvent des Augustins est occupé par nos troupes. J'ai été faire une tournée à Sainte-Ingracia. J'ai vu qu'on a évacué 2 ou 3 maisons que nous avions la veille et que j'avais visitées moi-même.

*Au Général Buget à Tudela.*

Le 30 janvier.

Je reçois votre lettre M. le Général. Je vois avec plaisir toute l'activité que vous mettez à nous envoyer des vivres de Tudela. Dites au commissaire de guerre qu'au lieu de faire confectionner du pain, il envoye toute la farine qu'il pourra à Alagon.

Je vois avec peine que Messieurs les administrateurs, au lieu d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir à nous procurer des vivres, cherchent au contraire à entraver l'envoi. Heureusement que vous êtes là pour les surveiller.

Je désirerais avoir de vous l'état de ce qui part tous les jours pour mon armée. Vous pouvez dire aux incrédules que nous sommes logés dans la ville de Sarragosse. Nous avons pris aujourd'hui deux couvents de la plus haute importance. J'espère avant peu forcer la ville à se rendre.

Il est parti aujourd'hui deux barques. Une 3e sera bientôt en état de faire le service.

Je vous renouvelle la demande de vous bien entendre avec le général Bisson pour la sûreté de la route de Tudela à Pampelune. Dans le cas où les 200 hommes que je vous ai laissés pour la réquisition seraient nécessaires sur cette route, vous pourriez les y envoyer avec 100 hommes de ceux que vous avez à Tudela. Alors ce serait une colonne mobile qui, jointe aux chasseurs de la montagne, pourraient exterminer tous ces brigands.

Réunissez toute la cavalerie qui est à vos ordres et faites des colonnes mobiles pour éclairer tout le pays. Recommandez bien aux chefs de faire respecter tous les villages : c'est le seul moyen de nous faire des amis.

*Au Général Bisson à Pampelune.*

Le 30 janvier.

J'ai reçu vos différentes lettres, M. le Général. J'ai renouvelé l'ordre que j'avais donné au général Buget de bien s'entendre avec vous pour la sûreté des communications de Tudela à Pampelune. Dans le cas qu'il serait nécessaire d'envoyer 300 hommes de bonnes troupes pour balayer ce pays-là, il les a à sa disposition.

L'ennemi fait son dernier effort. Mon chef d'État-major a dû vous mander que nous étions logés dans la ville. Nous nous sommes emparés aujourd'hui de deux points très importans, et j'espère sous peu de jours être totalement maître de la ville.

Ils ont cherché à faire une tentative ce soir sur le couvent des Capucins et celui des Augustins. Partout on les a repoussés.

*Au Général Dedon.*

Le 30 janvier.

Je désire, M. le Général, qu'on fasse une bonne batterie à côté du couvent des Capucins pour détruire celle de l'ennemi qui bat cet endroit.

Je voudrais que vous missiez là trois pièces de 24 et un obusier.

J'ai écrit au général Lacoste de s'entendre avec vous pour cela. Je voudrais qu'on y mît la main sur-le-champ.

*Au Maréchal duc de Trévise, rive gauche.*

Le 31 janvier.

J'ai arrêté, mon cher Maréchal, le projet d'attaque du faubourg de Sarragosse. On doit commencer à remuer de la terre cette nuit.

Je ne saurais trop vous recommander de dire à M. le Général Foucher et à M. le Colonel Dode de bien s'entendre pour ces opérations et de remuer le moins de terre possible, c'est-à-dire d'aller droit au but.

Je suis infiniment jaloux que le 5e corps, après avoir chassé l'ennemi qui venait apporter du renfort, participe à la prise de Sarragosse en l'attaquant de son côté vigoureusement.

Il y a eu hier au soir un mouvement général des ennemis sur les positions que nous occupions dans la ville. L'ennemi a été chassé partout avec beaucoup de perte. A la suite de cette échaffourée de la part de l'ennemi nous nous sommes emparés d'un couvent très important et d'une vingtaine de maisons.

*Au Général Gazan.*

Le 31 janvier.

Les travaux pour cheminer sur le faubourg doivent commencer cette nuit. J'eusse été fâché que la prise de Sarragosse ait eu lieu sans que la division du général Gazan qui a fait le blocus pendant 40 jours n'y ait participé d'une manière marquante. Ainsi je vous recommande mon cher Général de fournir au colonel Dode et au général Foucher les travailleurs qu'ils vous demanderont.

Nous faisons des progrès dans la ville. Nous nous sommes emparés hier de quelques positions très avantageuses.

*Au Général Foucher, rive gauche.*

Le 31 janvier.

J'ai décidé, M. le Général, qu'on ferait le siège du faubourg de Sarragosse. Les travaux pour y arriver commenceront cette nuit. L'artillerie qui a attaqué Sarragosse s'est partout distinguée. J'espère que le général et les canonniers du 5e corps feront de même sur le faubourg.

Il faut beaucoup d'ensemble : je vous recommande, en conséquence, de bien vous entendre avec M. le Colonel Dode, et d'arriver au but le plutôt possible.

*Au Colonel Dode, rive gauche.*

Le 31 janvier.

Je pense, M. le Colonel, que vous avez commencé à tracer les ouvrages pour l'attaque du faubourg.

Si je vous connaissais moins, je vous recommanderais d'en activer l'approche.

J'espère que vous vous entendrez parfaitement avec M. le Général Foucher. C'est le seul moyen de faire de bonnes choses et d'aller vite.

J'ai donné des ordres pour que l'on vous fournisse les travailleurs qui vous sont nécessaires. Faites remuer le moins de terre possible pour ne pas trop fatiguer la troupe.

*A Monsieur le Général Suchet.*

Le 31 janvier.

Donnez des ordres, M. le Général, au général Dumoustier de partir sur-le-champ avec six compagnies de voltigeurs du 34e, deux pièces de 4 et 2 caissons de cartouches pour se rendre à Almunia, où il trouvera 400 hommes du 5e corps : il en prendra le commandement pour chasser quelques bandes de brigands qui rôdent dans ces environs.

Recommandez bien à M. le Général Dumoustier de faire ses dispositions de manière à ce que pas un de ces brigands n'échappe, et de faire fusiller tout ce qu'il prendra.

M. le Général de brigade Boussard a ordre de partir avec 250 chevaux pour manœuvrer de concert avec le général Dumoustier. Aussitôt qu'ils auront dispersé ou fusillé ces brigands, le général Dumoustier rejoindra aux Ecluses, ainsi que le général Boussard. Indépendamment des caissons de cartouches, vous donnerez l'ordre que chaque voltigeur ait au moins 50 cartouches.

Recommandez bien à M. le Général Dumoustier de donner une bonne chasse à toute cette canaille.

Ordonnez que tout ce pays-là soit désarmé et que l'on fusille tout paysan pris hors de son village sans passe-port des autorités françaises.

Aussitôt que le général Dumoustier sera arrivé à Almunia, il nous enverra une ordonnance pour faire connaître les renseignements qu'il aura pu se procurer.

Le général Dumoustier en revenant d'Almunia passera par Alfamen, Villa de Muel, et de là à Sarragosse.

*A l'Empereur.*

Le 1er février.

J'ai l'honneur de faire passer à Votre Majesté le rapport des 27, 28, 29 et 30.

Votre Majesté verra la conduite qu'ont tenue nos officiers et nos soldats.

Le siège de Sarragosse ne ressemble en rien à la guerre que nous avons faite jusqu'à présent. C'est un métier où il faut une grande prudence et une grande vigueur. Nous sommes obligés de prendre avec la mine ou d'assaut toutes les maisons. Ces malheureux s'y défendent avec un acharnement dont on ne peut pas se faire d'idée. Enfin, Sire, c'est une guerre qui fait horreur. Le feu est dans ce moment sur 3 ou 4 points de la ville, elle est écrasée de bombes; mais tout cela n'intimide pas nos ennemis.

On travaille à force à s'approcher du faubourg : c'est un point très important. J'espère que quand nous nous en serons rendus maîtres la ville ne tiendra pas longtemps.

Je donne la direction du siège à M. le Colonel du génie Rognat. Cet officier est déjà très au courant du genre de guerre que nous faisons ici.

Un rassemblement de quelques mille paysans est venu attaquer hier les 400 hommes laissés à Almunia. J'ai donné ordre au général Dumoustier de partir hier dans la nuit avec une colonne de 1 000 hommes, 200 chevaux et 2 pièces de 4. Je suis sûr qu'il aura tué ou dispersé toute cette canaille. Autant ils sont bons soldats derrière les murailles, autant ils sont misérables dans la plaine.

Nous sommes à la veille de manquer de pierres à feu. Il faudrait que Votre Majesté donnât des ordres pour en faire venir en poste à Pampelune. Il faudrait aussi donner des ordres pour faire arriver des poudres à Pampelune.

J'ai déjà eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté que l'artillerie et le génie manquent d'argent.

Le colonel du génie Dode, officier distingué, dirige les travaux sur la rive gauche.

Le général de brigade Wattier reçut ordre le 12 janvier de se porter avec 1 100 hommes d'infanterie, 500 hussards et 4 pièces de canon sur Alcaniz en passant par Zeila, la Puebla et Hixar.

Après avoir visité ces différents points remplis de paysans armés qu'il dispersa, avoir organisé plusieurs convois de subsistances à l'armée et procédé au désarmement des habitants, les troupes marchèrent sur Alcaniz même où s'étaient retirés 4 à 5 000 paysans, un bataillon de ligne et quelques centaines de cavaliers, sous le commandement du général Elola.

La ville est dans une position avantageuse. Elle est presque inaccessible de trois côtés par des montagnes escarpées, de l'autre elle est défendue par une muraille au pied de laquelle une rivière qui n'est guéable que dans peu d'endroits.

De plus le général Elola a fait faire des retranchements palissadés : le pont était fermé d'une herse et garni de balles de laine. Toutes les rues de la ville étaient barricadées. Un château formant une espèce de citadelle complettait ces moyens de défense.

Le pont fut enlevé d'assaut tandis qu'on faisait une fausse attaque par la droite, et que par la gauche on tournait la ville où l'on parvint à entrer.

Huit cents hommes restèrent sur la place : le reste prit la fuite dans les montagnes et fut poursuivi par le 4e régiment de hussards qui en sabra un grand nombre.

Dans cette expédition nous n'avons eu qu'un homme tué et 30 blessés. On a pris cinq drapeaux, un étendard, sept barils de poudre et une grande quantité de fusils de munition de manufacture anglaise.

On donne des éloges à l'adjudant commandant Carrion-Nizas commandant la colonne d'infanterie, au colonel Burthe, au chef de bataillon Lecamus du 28e d'infanterie légère, au capitaine Zell du 100e, au capitaine Monnot du 1er régiment d'artillerie légère, Destombes, lieutenant aide-de-camp du général Wattier, Brunadam, lieutenant au 3e régiment de la Vistule, Solouet lieutenant, Perrai adjudant major, Levarez sergent et Pichard, tous 4 du 28e d'infanterie légère.

Une lettre interceptée en date de Tortose le 8 janvier annonce que les débris de l'armée de Catalogne se réunissent dans cette ville sous le commandement du général Reding qui se trouve avoir jusqu'à 15 500 hommes.

*Au Maréchal duc de Trévise.*

2 février.

Je vous fais passer, mon cher Maréchal, deux rapports que je crois un peu exagérés, mais il paraît cependant certain qu'il y a des rassem-

blements dans les endroits indiqués, et qu'il serait possible que cette canaille cherche à faire un dernier effort pour venir de notre côté.

Faites faire quelques reconnaissances sur ces différents points avec votre cavalerie légère, et dans le cas que ces paysans marcheraient sur Sarragosse, tombez-leur dessus avec la brigade du général Girard, un régiment de la division Gazan et 10 pièces de canon. Je puis en cas de besoin vous faire passer demain dans la nuit le 34e.

Nous avons aussi des rassemblements de notre côté. J'y ai envoyé le général Dumoustier avec 600 voltigeurs pour les dissiper, 250 chevaux et les 400 hommes laissés à Almunia. Marquez-moi de suite si vous avez besoin du 34e pour que je puisse donner les ordres de le faire passer demain dans la nuit afin que l'ennemi ne s'apperçoive pas du mouvement.

Il vaut mieux que vous ayez beaucoup de monde avec vous pour les manœuvrer de manière à ce que pas un ne vous échappe. Castejon 5 000, Almudebar 2 000, Huesca 3 000, Barbastro 12 000.

*Au Général Gazan.*

Le 3 février.

Je désire, M. le Général, que vous fassiez couper le grand chemin devant la maison quarrée en avant de votre redoute par un large et profond fossé que vous ferez remplir d'eau, de cette manière vous aurez un point de moins à défendre.

Faites également beaucoup inonder votre droite. Je ne vois d'important à garder que la partie gauche où sont toutes nos batteries. Ainsi vous pouvez mettre de l'eau sur toute l'étendue du reste de votre ligne. Alors M. le Maréchal Mortier pourrait disposer de 6 ou 8 bataillons de votre division en cas de besoin.

Je vous ai écrit il y a quelques jours que j'aurais désiré qu'on eût fait battre Castejon; le pont de Cuera devrait être occupé par un bataillon. Je pense que M. le Maréchal Mortier donnera des ordres en conséquence.

*A M. le Maréchal duc de Trévise.*

Le 3 février.

Je pense, mon cher Maréchal, que les rassemblements de paysans de Barbastro, Huesca, Almudebar et Castejon, s'ils veulent venir devant Sarragosse, descendront sur Cuera et Licinena. Il serait bon de faire occuper Cuera avec un bataillon, et quand vous saurez que les rapports d'hier sont exacts, vous pourriez marcher sur cette canaille, en tuer autant que vous pourrez et disperser le reste.

J'ai eu l'honneur de vous écrire hier, mon cher Maréchal, qu'outre la

brigade du général Girard, vous pourriez prendre un régiment de la division Gazan et même deux s'il était bien nécessaire. Le 34e qui est ici pourrait aussi passer de votre côté si vous pensiez en avoir besoin.

Il faut donner une bonne et dernière leçon à tous ces misérables.

Il sera bon que vous vous fassiez éclairer par quelques petits partis de cavalerie sur Pina afin d'avoir des renseignements de ce côté. Le général Saint-Cyr devrait être à Lerida depuis quelques jours.

Je vous envoie trois ou 4 officiers de mon état-major avec quelques lanciers pour avoir de vos nouvelles tous les jours et même deux fois dans le cas qu'il y aurait quelque chose d'intéressant.

J'ai besoin de savoir où vous coucherez chaque jour afin de pouvoir vous écrire en cas qu'il y eut nécessité de faire venir vos troupes sur la rive droite.

*Au Maréchal duc de Trévise.*

Le 3 février.

Je reçois à l'instant votre lettre. Elle s'est croisée avec celle que je vous ai écrite ce matin dans laquelle je vous faisais part du mouvement que je croyais nécessaire d'exécuter.

Je suis d'avis que vous n'éparpilliez pas les troupes. Vous marcherez en masse partout où vous devez aller. L'adjudant général Delauze est peu propre pour l'expédition de Castejon. L'adjudant commandant Gasquet qui connaît le pays est mieux convenu.

Comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire ce matin, vous ferez bien de marcher vous-même avec la brigade Girard et un régiment de la division Gazan partout où sera l'ennemi. Mais je vous recommande surtout, mon cher Maréchal, de ne pas vous éparpiller.

Je ne saurais trop vous recommander de me faire donner de vos nouvelles tous les jours.

Quant au 34e je pense qu'il ne doit faire de mouvement que quand vous serez bien convaincu qu'il peut vous être nécessaire. Les marches et contre-marches de troupes nuisent toujours à leur moral. Si cependant vous désirez l'avoir, marquez-le moi, je le ferai partir sur-le-champ.

Vous pouvez demander au général Foucher toute l'artillerie qui vous sera nécessaire.

*Au Général Buget à Tudela.*

Le 3 février.

On vient de me faire le rapport, M. le Général, que les habitants de Tudela s'étaient portés à insulter nos malades et nos blessés, et qu'ils

avaient même poussé la cruauté jusqu'à en assassiner un sous prétexte que nous avions été battus devant Sarragosse.

Nous ne sommes pas battus devant Sarragosse, nous sommes dans cette ville dont nous occupons la moitié, et sous 8 ou 15 jours au plus tard, l'autre moitié sera réduite en cendres ou nous en serons les maîtres.

Rassemblez chez vous les principaux habitants de la ville de Tudela, dites-leur que mon intention est que les complices de l'assassinat commis sur le soldat français soient arrêtés et pendus dans les 24 heures. Si à l'avenir les habitants de Tudela se permettent d'insulter un de mes soldats, je les ferai tous passer au fil de l'épée, et brûler leur ville. Vous pouvez faire lecture de ma lettre aux habitants. Dites-leur aussi qu'il faut d'autres troupes que les leurs pour me battre.

Nous ne sommes pas battus devant Saragosse. Nous avons pris une partie de la ville, et si on voulait se presser, dans 3 jours nous serions les maîtres de toute la ville. Quelques mille paysans ont voulu se présenter sur les derrières, on les a taillés en pièces.

Donnez des ordres, mon cher Général, pour qu'il y ait un colonel à la tranchée qui ne sera relevé que dans les 24 heures.

Il sera chargé de bien établir les postes et sera responsable de la défense des batteries.

J'ai trouvé hier la batterie de 24 beaucoup trop éloignée pour battre le pont. Je pense qu'on l'aura portée à l'endroit que j'avais indiqué, qui la rapproche d'une cinquantaine de toises.

Je compte vous aller voir après-demain.

*Au Général Gazan.*

Le 4 février.

Les batteries destinées à battre le pont ne devraient pas être à plus de 80 toises pour produire l'effet qu'on en attend avec le peu de munitions que nous avons. Je désire donc, M. le Général, qu'on s'empare pour le moment du couvent ou de la caserne occupée par les Suisses. Une fois logés dans ce bâtiment, nous pourrons approcher nos batteries à 80 toises soit du faubourg, soit du pont, et employer de cette manière avec succès le peu de munitions que nous avons.

Nous ne pouvons guère donner pour ces opérations que 200 coups à tirer par pièce.

*Même lettre au Général Foucher, au Colonel Dode.*

RAPPORT DES 27, 28, 29 ET 30 JANVIER.
ATTAQUE SUR SARAGOSSE.

Les brèches faites devant le front du 3e corps d'armée ayant été jugées pratiquables, le 27 avant midi chaque division fut placée dans l'ordre qui lui était assigné par le plan d'attaque.

Trois cents voltigeurs et sapeurs de la division Grandjean qui devait attaquer la droite s'élancèrent aux deux brèches en avant de Saint-Joseph. L'une d'elles à droite était d'un accès très difficile. A force de travail on parvint à y arriver, et malgré le feu vif de l'ennemi et l'explosion de plusieurs fougasses, nos troupes s'y maintinrent. Par la brèche de gauche on pénétra dans la ville et on occupa une douzaine de maisons.

Les troupes se sont parfaitement conduites. Le capitaine Guethemann à la tête des travailleurs et de 36 grenadiers du 44e est monté à la brèche de gauche avec une hardiesse rare. Les voltigeurs et sapeurs ont rivalisé de courage à celle de droite qui offrait bien plus de difficultés.

Le chef de bataillon Stath du 14e, officier très distingué, a été blessé dangereusement ainsi que M. Robiesky officier de voltigeurs au 2e de la Vistule. Ce jeune homme, âgé de 17 ans, couvert de sept blessures, s'est présenté le premier à la brèche.

MM. Braye, chef de bataillon au 2e de la Vistule, Brulat, sous-lieutenant au 44e, Bonnatour et Bisson, officiers de voltigeurs au 14e, méritent des éloges pour leur conduite brillante.

La brèche du centre dont l'attaque était confiée à la division Musnier fut dirigée par le général Brun commandant la 1re brigade.

25 voltigeurs Polonais, suivis d'un détachement de sapeurs et d'un officier du génie, soutenus du bataillon de la Vistule, chassèrent les Espagnols du couvent de Sainte-Engracia et des maisons voisines. 5 bouches à feu, 200 morts et 15 prisonniers attestent la défaite de l'ennemi.

Le capitaine Nayrodelki a été blessé mortellement. Le colonel Chtopicki du 1er de la Vistule a beaucoup contribué au succès de cette opération par son intrépidité, son calme et son intelligence.

Pendant l'attaque de Sainte-Engracia, le 115e de la division Morlot, impatient d'atteindre l'ennemi, passe la Huerba, s'empare d'une partie des retranchements et de 15 pièces de canon.

La division du général Morlot était à la gauche. Tandis que le 115e s'empare d'une partie du front de défense de l'ennemi, le bataillon du 5e régiment d'infanterie légère court, sans ordre, sur une batterie d'obusiers qui l'inquiétaient, et en moins de quelques minutes chasse l'ennemi du couvent des Trinitaires appellé jusqu'à présent les Capucins.

On doit des éloges à MM. Bome commandant le 3e bataillon du 115e, Lefebure capitaine commandant le 4e bataillon, Girard capitaine aide-de-camp du général Morlot. M. Delagrange aide-de-camp du général Rostolan, le capitaine Vernina commandant le bataillon du 5e d'infanterie légère ont été blessés.

Cette attaque importante nous a coûté 186 hommes tués, et 593 blessés.

Le corps du génie s'est parfaitement conduit. 41 sous-officiers mineurs et sapeurs ont été mis hors de combat. MM. Barthélemy et Reggio ont

été tués. Les officiers Segond, Fournier, Lenoir et Valentin ont été blessés dangereusement.

Le chef de bataillon Lejeune aide-de-camp de Son Altesse le Prince de Neuchâtel a été blessé légèrement. Le chef de bataillon Haxo aussi blessé légèrement a rendu de grands services.

L'artillerie a soutenu sa bonne réputation. Un chef de bataillon a été blessé.

Le 40e de ligne qui était en réserve avec un régiment de cuirassiers était sous les armes derrière le château de l'Inquisition, soutenant la division Morlot, en cas que l'ennemi ait voulu faire une sortie de ce côté.

Dans les journées des 28 et 29, l'ennemi chercha à reprendre le couvent des Trinitaires. Dans celle du 30 il redoubla d'efforts et eut l'audace de venir jusqu'aux portes du couvent avec des haches. Mais il fut repoussé par les tirailleurs du 5e d'infanterie légère. Le général Rostolan a été blessé.

Pendant l'attaque de l'ennemi à la gauche, des dispositions étaient ordonnées à la droite pour attaquer le couvent de Sainte-Monique et des Grands-Augustins.

Le général Habert chargé de cette opération fit monter sur la brèche qu'il avait reconnue 100 hommes d'élite du 14e, des sapeurs et des mineurs. L'ennemi fut repoussé et poursuivi jusque dans deux maisons voisines du couvent de Sainte-Monique dont nous restâmes maîtres.

A la suite d'une explosion de mine nous nous sommes emparés des Grands-Augustins, point important qui assure bien notre droite.

On a pris à gauche à la sape 20 à 25 maisons qui nous approchent de la porte et de la rue Guemada.

Les sapeurs et le 14e se sont distingués. Le capitaine Hardi, le sous-lieutenant Vieillard qui a reçu trois blessures, le lieutenant Dankion, le sous-lieutenant Dessalu blessé grièvement, le capitaine Feuchère aide-de-camp du général Habert et le capitaine adjoint Fouchard méritent des éloges pour leur bonne conduite.

Nous avons eu 50 hommes tués ou blessés.

J'apprends à l'instant que le général Lacoste a reçu une balle à la tête. Ce brave et digne officier n'existera plus dans une heure. C'est une perte pour l'État et particulièrement pour Votre Majesté. On n'était pas plus dévoué que lui.

Le capitaine Lalobe adjoint à mon État-major a aussi été tué d'une balle. C'était un officier brave et de la plus grande espérance.

*Au Général Buget à Tudela.*

Le 5 février.

Je reçois à l'instant votre lettre du 4, M. le Général. Je vois avec peine que vous éparpilliez votre monde comme vous faites. Il faut faire occuper Tarasona et ne point harceler ce pays et ne point exiger plus qu'il ne peut fournir. Il faut que tout cela se fasse de concert entre vous et les Alcades sans la force armée. Il faut être vigoureux et sage. L'important est d'établir la sûreté des communications de Tudela à Pampelune et de Tudela à Soria. Il faut que ce dernier point ainsi qu'Agreda soit occupé. Les détachemens et colonnes mobiles que vous envoyez pour les vivres font plus de mal que de bien. Ils insultent les habitans, ce qui les rend mécontens.

Communiquez avec les commandans de place d'Alfaro, Calahora et Logrono, et dites-leur de faire des patrouilles avec les troupes qu'ils ont à leur disposition pour bien entretenir la communication. J'ai donné ordre à deux compagnies d'élite de la 2e légion d'être rendues demain à Tudela ainsi qu'à 200 hommes à cheval. Avec cela de la sagesse et de la surveillance. Vous avez plus qu'il ne faut pour bien assurer nos communications et la tranquillité du pays.

*A l'Empereur.*

Le 5 février.

J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté le 1er de ce mois que le général Lacoste avait reçu une balle à la tête et qu'il ne serait plus dans une heure. Il est mort dans la nuit du 1er au 2.

Le colonel du génie Rogniat qui a pris la direction du siège a été légèrement blessé. Nous perdons cependant beaucoup moins de monde depuis quelques jours. Nos officiers et soldats commencent à se faire à ce genre de guerre.

Nous touchons du côté des Grands-Augustins le long de l'Ebre au Cosso ainsi qu'en avant de Sainte-Engracia. C'est sur ce Cosso que l'ennemi a fait de grands préparatifs de défense. Nous en viendrons à bout avec du tems et de la patience.

J'ai eu l'honneur de marquer à Votre Majesté que les 400 hommes laissés à Almunia avaient été attaqués par des rassemblemens de paysans. M. le Général Suchet avait donné ordre au général Dumoustier de se porter sur ce point avec une colonne d'environ 1 000 hommes pour chasser cette canaille. A son approche elle s'est sauvée dans les montagnes.

Il se formait d'autres grands rassemblemens à Barbastro, Huesca, Almudebar et Castejon. L'adjudant commandant Gasquet a été dirigé sur Castejon pour leur donner la chasse avec deux bataillons de la division Gazan. Il a rencontré dans cet endroit un millier de paysans qu'il a chassés dans les montagnes. M. le Maréchal M. s'est porté sur Huesca avec une brigade du général Suchet. Je pense qu'il aura également dissipé les rassemblemens qui s'y étaient formés.

Le frère de Palafox court tout le pays pour le soulever. Il est en ce moment à Mequinenza. Le général Wattier est toujours à Alcaniz. Ses avant-postes ont chassé quelques patrouilles de dragons jaunes qui venaient en reconnaissance.

Nous avons eu un courrier assassiné et les dépêches prises du côté de Calahora. Tarazone et Agreda et les environs commencent aussi à remuer. Le général Buget qui commande à Tudela avait évacué ces deux points qui étaient occupés par une centaine d'hommes pour la correspondance avec Soria.

Je fais partir de Saragosse deux compagnies d'élite du 121e régiment ci-devant 2e légion avec 200 chevaux pour rejoindre le régiment qui est à Tudela afin de maintenir la tranquillité de ce pays et assurer les communications de Soria et de Pampelune.

Les travaux pour l'attaque du faubourg se poursuivent avec activité. Je pense qu'on attaquera demain ou après le couvent appelé la Cazerne des Suisses qui se trouve à 80 toises du faubourg sur le bord de l'Ebre.

Je n'ai aucune nouvelle du général Saint-Cyr. Le 3e corps est extrêmement faible : il a à peine 10 000 bayonnettes. Il faudrait donner des ordres pour faire venir des hommes qui remplaceraient les pertes.

Il serait important cependant que je susse où est ce général.

Nos troupes sont très fatiguées et Votre Majesté voit que nous avons assez à faire à repousser les rassemblemens. Tout annonce qu'ils iront en augmentant.

*Au Général Foucher.*

Le 5 février.

Je vous ai écrit, M. le Général, que mon intention n'était pas qu'on attaquât le pont : que je voulais pour le moment me borner à la prise du couvent dit Caserne des Suisses. Vous dirigerez donc en conséquence toutes vos batteries sur ce point. Je crains même que votre batterie de 2 pièces de 24 ne soit un peu trop loin. Quant au point vous en êtes au moins à 250 toises trop éloigné.

Faites-moi prévenir aussitôt que vous serez en mesure de commencer l'attaque.

*Au Général Gazan.*

Le 7 février.

Mon intention est, M. le Général, que le feu de l'artillerie commence demain 8 à 7 heures du matin sur la Cazerne des Suisses.

Quand vous jugerez le moment favorable pour faire marcher vos troupes, donnez des ordres pour que l'on s'empare de la Cazerne des Suisses sans hésitation, et que les travailleurs soient employés sur-le-champ à s'établir d'une manière solide dans ce bâtiment.

*Au Général Foucher.*

Le 7 février.

Mon intention est, M. le Général, que le feu de l'artillerie commence demain 8 à 7 heures du matin sur la Cazerne des Suisses.

Qu'il soit bien nourri et bien dirigé de manière que les troupes puissent monter aux brèches sans difficultés.

*Au Colonel Dode.*

Le 7 février.

Le feu de l'artillerie, M. le Colonel, commencera demain 8 à 7 heures du matin sur la Cazerne des Suisses.

Faites construire le plus près possible une place d'armes pour que les troupes soient très à portée de ce bâtiment.

Vous donnerez des ordres pour que les sapeurs travaillent aussitôt la prise de la Cazerne à s'y établir d'une manière solide.

*A Sa Majesté à Madrid.*

Le 7 février.

Le Major Général m'écrit que je dois correspondre directement avec Votre Majesté. Je n'ai pas besoin de lui dire le plaisir que j'éprouve d'être immédiatement sous ses ordres. Votre Majesté sait que personne ne lui est plus dévoué que moi.

Nous sommes entrés dans la ville de Sarragosse le 27 du mois dernier après avoir battu en brèche pendant 40 heures. Nous avons occupé le même jour Sainte-Engracia avec plusieurs maisons, et sur la droite le couvent des Grands-Augustins. Depuis lors nous sommes arrivés jusqu'au Cosso.

Nous avons à regretter plusieurs braves parmi lesquels se trouve le

général du génie Lacoste. L'ennemi a perdu beaucoup de monde parce que plusieurs fois il a cherché à reprendre ses positions. Il a toujours été repoussé avec grande perte.

Nous sommes obligés de faire le siège de chaque maison. C'est une guerre, Sire, qui n'a pas d'exemple. Sarragosse ne sera bientôt plus qu'une masse de ruines. Il n'y a pas de jour que le feu ne soit dans 4 à 5 endroits de la ville.

Je fais faire le siège du faubourg, point très important, et je n'ai presque point de doute que quand nous en serons maîtres, Sarragosse tombera.

L'Arragon a fait et fait encore de grands efforts pour nous inquiéter pendant le siège. Quelques douzaines de milles paysans se sont montrés sur plusieurs points, partout ils ont été foulés aux pieds.

Je n'ai aucune nouvelle de M. le Général Saint-Cyr. Je désirerais que Votre Majesté eût la bonté de me faire connaître les positions des différentes armées qu'elle commande.

*Au Colonel Rogniat.*

Le 7 février.

Je reçois votre lettre, M. le Colonel, par laquelle vous me recommandez quelques officiers de votre arme qui se sont distingués dans les différentes attaques de la place.

Ils peuvent être tranquilles, je ne laisserai échapper aucune occasion de les recommander à Sa Majesté. Vous pouvez dire, M. le Colonel, aux officiers du génie, aux sapeurs et mineurs, que j'éprouverai un grand plaisir en faisant connaître leur conduite à Sa Majesté.

*Au Général Dedon.*

Le 7 février.

Je désire, M. le Général, que les deux pièces de 16 qui sont placées en avant des Grands-Augustins fassent feu sur la tour qui se trouve devant elles sur le Cosso.

Il faudrait aussi faire placer deux pièces de 12 presque à l'extrémité de la rue Guemada. Cette batterie enfilerait une partie du Cosso.

Donnez des ordres pour que la batterie se fasse cette nuit et que les deux pièces fassent feu de suite et rasent tout ce qui se trouvera devant elles.

*A Monsieur le Général Gazan.*

Le 8 février.

Vous vous êtes emparé, M. le Général, de la Cazerne des Suisses : c'est tout ce que je voulais pour le moment. Donnez des ordres pour qu'on s'y établisse très solidement, et surtout point d'échaffourée.

Je donne l'ordre aux commandants du génie et de l'artillerie de s'entendre bien et de placer leurs batteries le plus près possible pour faire le siège du faubourg avec succès.

Vous me ferez un rapport sur la manière dont nous sommes établis dans le couvent.

*Au Général Foucher.*

Le 8 février.

Vos batteries, M. le Général, sont beaucoup trop loin non seulement du faubourg, mais même du couvent des Suisses.

Entendez-vous bien avec le colonel Dode pour en établir le plus près possible pour faire le siège du faubourg.

Faites travailler avec ardeur toute la nuit pour établir quelques batteries qui puissent faire feu demain dans la journée, s'il est possible.

Je désirerais que vous vinssiez chez moi ce soir avec le colonel du génie, et que vous m'apportassiez le plan d'attaque du faubourg.

*Au Colonel Dode.*

Le 8 février.

Les batteries, M. le Colonel, sont beaucoup trop loin du faubourg et même du couvent des Suisses.

Entendez-vous bien avec le général Foucher pour les établir le plus près possible afin de faire le siège du faubourg avec succès.

Que l'on travaille toute la nuit avec ardeur à s'établir d'une manière solide dans le couvent qui a été pris, et à l'établissement des nouvelles batteries.

Je désirerais que vous vinssiez chez moi ce soir avec le général Foucher. Apportez-moi le projet d'attaque du faubourg.

*Au Colonel Rogniat.*

Je désire, M. le Colonel, que vous cheminiez le plus possible sur le quai par la droite des Grands-Augustins et que vous retardiez l'explosion de la mine de douze heures s'il le faut pour qu'elle produise un plus grand effet.

*A Sa Majesté.*

Le février.

La division Gazan s'est emparée du couvent appelé Caserne des Suisses sur la rive gauche de l'Ebre à 100 toises du faubourg.

Je fais porter cinquante bouches à feu de l'autre côté pour attaquer ce dernier point qui nous est de la plus grande importance. Un seul bataillon suffira alors pour garder toute la rive gauche. Alors presque tout le 5e corps deviendra disponible.

Nous n'eussions pas perdu un seul homme à l'attaque du couvent si on s'en était tenu là ; mais nos soldats se sont un peu emportés sur le faubourg, ce qui nous a donné une dizaine de tués et une centaine de blessés.

Depuis que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté nous n'avons pas gagné grand'chose sur le Cosso, l'ennemi étant en force dans plusieurs couvents qui le bordent, particulièrement dans celui de Saint-François qui est énorme : c'est une vraie citadelle. J'y ai attaché les mineurs et j'espère que demain soir ou après-demain il sautera.

Voilà, Sire, la guerre que nous sommes obligés de faire. Il faut une grande prudence, sans quoi nos régimens seraient bientôt fondus. Malgré les précautions, nous avons chaque jour 100 à 120 hommes hors de combat soit en tués ou blessés, soit par les maladies.

Le frère de Palafox fait toujours de grands efforts pour soulever le pays. Il a ordonné une levée depuis 16 ans jusqu'à 40. Mais j'empêche autant que possible les réunions par des colonnes mobiles.

M. le Maréchal duc de Trévise est rentré de son expédition d'Almudebar et de Huesca. Il n'a pu joindre l'ennemi, il s'est retiré sur Barbastro où il se réunit. M. le Maréchal duc de Trévise n'a pas cru devoir marcher sur ce point parce qu'il pense qu'il sera évacué, ses troupes étaient fatiguées et manquaient de souliers.

Je n'ai aucune nouvelle de M. le Général Saint-Cyr. M. le Général Wattier qui est toujours à Alcaniz a reçu ordre d'envoyer quelques espions sur Tortose pour en avoir des renseignements, et de pousser lui-même des reconnaissances de ce côté-là.

Il m'écrit que depuis la dernière leçon qu'il a donnée aux rassemblemens, un bon nombre de communes se sont soumises.

J'ai établi le service de manière à être tranquille sur les subsistances, grâce à nos colonnes mobiles qui éloignent nos ennemis des villes et villages qui nous environnent.

La partie de Calatayud et environs aura besoin après le siège d'être châtiée.

L'acharnement que met l'ennemi à défendre ses maisons et à s'y faire engloutir ôtent tout calcul sur la reddition de Sarragosse.

Nous perdons beaucoup d'officiers du génie : sept ont été tués et 14 blessés dont plusieurs très grièvement. Mon aide-de-camp Marbot a reçu une balle à travers le corps, M. Lecoulteux aussi, mon aide-de-camp en a reçu une dans ses habits.

Je prie Votre Majesté d'accorder le grade de Chef d'escadron au 1er et la croix de la légion d'honneur à M. Lecoulteux.

L'ennemi qui était à Castejon a également fui à l'approche de la colonne de l'adjudant commandant Gasquet.

*A M. le Maréchal duc de Trévise.*

Le 10 février.

Je viens de donner des ordres, mon cher Maréchal, de mettre en batterie contre le faubourg 50 bouches à feu. Comme je désire qu'elles soyent établies le plus promptement possible, je vous prierai de donner des ordres pour que l'on fournisse à l'artillerie et au génie les travailleurs nécessaires, soit de la brigade Girard, soit de la division Gazan.

Il serait bon que 800 travailleurs de la brigade Girard fussent ce soir à l'entrée de la nuit à la maison quarrée avec leurs fusils.

Je vous prie de me faire savoir si les reconnaissances que vous avez envoyées sur Pina sont rentrées et de m'adresser les renseignemens qu'elles ont eus.

*Au même.*

Le 12.

Un espion que j'avais fait envoyer à Mequinenza me rapporte que les deux frères Palafox y ont réuni environ 20 000 hommes, paysans ou troupes de ligne, et qu'ils partent demain de cet endroit pour marcher sur nous. Mon intention est, mon cher Maréchal, que vous donniez des ordres à la brigade Girard et à la brigade commandée par le colonel Quiot de la division Gazan de partir demain matin avant le jour pour aller coucher à Villa-Franca ainsi que votre cavalerie légère.

Je passerai moi-même sur la rive gauche avec le 40e, le régiment des cuirassiers, et tout ce qui reste d'artillerie de la division Suchet. Les 6 pièces de cette division qui sont dans la brigade Girard partiront avec cette brigade.

Donnez des ordres au Général Gazan pour qu'il joigne à la brigade commandée par le colonel Quiot 4 obusiers, 2 pièces de 8 et 2 pièces de 4 de sa division.

J'irai vous demander à déjeuner demain à midi à Villamayor.

*Au Général Gazan.*

Le 12.

Faites partir, mon Général, la brigade du colonel Quiot avec 8 pièces de canon de votre division bien approvisionnées. Je désire que ce soit 4 obusiers, 2 pièces de 8 et deux de 4. Dans le cas que vous n'auriez que deux obusiers vous y suppléerez par deux autres pièces de 8 ou de 4.

Que chaque soldat ait 50 cartouches, autant dans les caissons et pour deux jours de vivres s'il est possible. Il faut que ce mouvement soit fait avant le jour afin que l'ennemi de la place ne s'en apperçoive pas.

Avec l'autre brigade vous garderez la position que vous occupez. On achèvera les redoutes commencées et on y mènera l'artillerie à mon retour seulement qui sera dans 4 ou 5 jours. Dans le cas où tout serait prêt avant mon retour et que vous vous croyez assez fort pour l'attaque du faubourg, je vous laisse le maître.

*Au Général Foucher.*

Le 12 février.

M. le Général, je compte partir demain avec une partie du 5e corps pour une expédition de 4 ou 5 jours. Toute l'artillerie de la division Suchet marche ainsi que huit pièces de celle du général Gazan avec une brigade de cette division.

Donnez vos ordres pour qu'elles soient approvisionnées.

Je donne ordre que chaque soldat ait 50 cartouches et qu'il en vienne autant dans les caissons pour à peu près environ 10 000 hommes.

Vous resterez pour faire achever les batteries afin que tout soit prêt à mon retour.

J'autorise M. le Général Gazan dans le cas qu'il se croirait assez fort avec la brigade que je lui laisse d'attaquer le faubourg avant mon retour. Mais je pense qu'il vaut mieux m'attendre.

*Au Colonel Dode.*

Le 12 février.

M. le Colonel, je vous prie de vous entendre avec M. le Général Gazan et le général Foucher pour tout ce qu'il y aura à faire concernant les travaux de l'attaque du faubourg.

Je pars demain pour une expédition et j'espère être revenu dans 4 ou 5 jours.

*Au duc d'Abrantès.*

Le 12 février.

Les rapports de M. le Général Wattier se confirment, M. le Duc.

L'adjudant C. Fabre que j'avais envoyé à Panira à la tête de 800 hommes

d'infanterie et 50 chevaux de la cavalerie qui est à Santa Fé m'écrit qu'un grand rassemblement est parti de cet endroit pour Mequinenza où il doit se réunir aux troupes commandées par les frères Palafox.

Je pars demain avec une partie du 5e corps pour aller à la rencontre de l'ennemi. Je laisse à votre disposition le 34e régiment qui a 4 bataillons. J'ai remplacé dans ses positions le 34e.

J'emmène avec moi les 4 compagnies de grenadiers. M. l'adjudant C. Fabre a ordre dans le cas où il ne trouvera aucun rassemblement de rentrer avec les 4 compagnies de voltigeurs du 34e.

Dans le cas où vous auriez quelque nouvelle intéressante, je vous prierais de m'en donner connaissance. Je serai sur Pina ou Mequinenza.

J'emmène avec moi le régiment de cuirassiers.

Je laisse ici un de mes aides-de-camp : il vous remettra toutes les lettres et rapports à mon adresse.

Je vous prie pendant mon absence de donner un coup d'œil du côté du général Gazan pour vous assurer que les travaux que j'ai ordonnés se poursuivent avec activité, afin que je trouve tout prêt pour l'attaque du faubourg à mon retour.

Je préviens les commandants du génie et d'artillerie de prendre vos ordres.

*Au Général Dedon.*

Le 12.

Je vous prie, M. le Général, de voir M. le duc d'Abrantès pour tout ce qui regarde le siège.

Je vais faire une expédition et je compte être de retour dans 4 jours. J'espère qu'à cette époque tout sera prêt pour l'attaque du faubourg.

*Au Colonel Rogniat.*

Le 12.

Étant obligé de m'absenter pour 4 jours, je vous prie, M. le Colonel, de faire votre rapport à M. le Duc d'Abrantès, et de prendre ses ordres jusqu'à mon retour.

J'aurais désiré qu'on eût attaqué les maisons sur le quai, je crois qu'il eût été plus facile de s'en emparer étant appuyé par notre artillerie de la rive gauche, et faire sauter celles où l'ennemi mettrait de la résistance.

Je désire qu'on aille avec précaution, afin de perdre le moins d'hommes possible.

La garnison est aux abois, le soldat est réduit à 6 onces de pain. Les officiers espagnols commencent à déserter, ce qui prouve leur grande détresse.

*Au Général Dedon.*

Le 15 février.

Je désire, M. le Général, que vous passiez chez moi tous les matins à 10 heures avec le colonel du génie pour convenir de ce qu'il y aura à faire dans les 24 heures, et j'espère qu'avec beaucoup d'ensemble dans toutes les armes, la chose ira beaucoup plus vite qu'elle ne va.

*Idem au Colonel du génie.*

*A Sa Majesté le Roi d'Espagne.*

Le 15 février.

J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté pour lui témoigner le plaisir que j'avais d'être sous ses ordres, et lui dire que nous étions entrés dans Sarragosse depuis le 27 du mois passé.

Il est impossible, Sire, de se faire une idée de l'acharnement que nos ennemis mettent à défendre les maisons. Il paraît que ceci durera longtemps. Nous perdons beaucoup de monde : nous avons beaucoup de malades, de manière que le 3e corps est réduit à moitié. C'est ce qui retarde beaucoup la prise de Sarragosse.

Je prie Votre Majesté de donner des ordres à la division des Polonais de se rendre devant Sarragosse. Un renfort de 4 à 6 mille hommes est indispensable.

Il déserte tous les jours quelques hommes de Sarragosse, même des officiers. Ils me rapportent que dans ce moment personne ne commande dans cette ville, que la plus grande anarchie y règne, que la canaille menace de pendre tout ce qui parle de se rendre.

Il serait à désirer que Votre Majesté envoyât un intendant pour changer les autorités qui sont contre nous. La tranquillité du pays dépend de ce changement. Que cet intendant se rende ici près de moi, je lui donnerai tous les renseignemens qu'il pourra désirer là-dessus.

Il serait aussi bon que les gazettes qui font part de nos victoires en Espagne fussent connues dans ce pays-ci.

Les deux frères Palafox ont ordonné une levée dans tout l'Arragon et sur les frontières de Catalogne de 16 à 40 ans sous peine de mort. Il se trouve dans ce moment-ci un renfort assez considérable à Mequinenza, qui doit dit-on nous faire lever le siège de Sarragosse ; je suis assez fort pour repousser toute cette canaille, mais pas assez pour cheminer dans la ville.

Je pense que le plus important dans ce moment-ci est la prise de Sarragosse, il faut donc que toutes les attentions de Votre Majesté se dirigent

sur ce point. Elle sait de quelle importance est la prise de cette ville sur toute l'Espagne. Il faudrait établir la communication de Madrid à Sarragosse par Calatayud.

Le régiment de lanciers Polonais appartient au 3e corps. M. le Maréchal Ney en partant d'ici l'a emmené sans ordre. Je prie Votre Majesté de me le renvoyer.

Je n'ai aucune nouvelle du général Saint-Cyr.

*Au même.*

Je reçois la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'envoyer par un de ses écuyers. J'ai eu l'honneur de lui écrire par un courrier extraordinaire pour lui faire part où nous en étions à Sarragosse, et je lui ai expédié aujourd'hui un de mes aides-de-camp : j'envoie à Votre Majesté par duplicata la lettre dont il est porteur.

Il est de toute nécessité que Votre Majesté envoie les troupes que je lui demande : alors je pourrai tenir un corps de 3 000 à Calatayud qui contiendrait ce pays-là qui est en pleine insurrection ainsi que tout le restant de l'Arragon. Votre Majesté pourrait envoyer de son côté jusqu'à cet endroit pour assurer nos communications avec Madrid.

Pour la prise de Sarragosse nous faisons tout ce qu'il est humainement possible de faire; mais j'ai l'honneur de répéter à Votre Majesté que ce sera une chose très longue.

*Au Maréchal Jourdan.*

Le 15 février 1809.

J'ai reçu, M. le Maréchal, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Nous sommes entrés à Sarragosse le 27 du mois dernier, après avoir battu en brèche pendant 40 heures. Nous nous sommes emparés de plusieurs couvents très considérables et depuis lors nous sommes arrivés jusqu'au Cosso.

Nous faisons ici une guerre qui n'a pas d'exemple. Il faut faire le siège de chaque maison et les habitans mettent un acharnement dont on n'a pas d'idée dans leur défense.

Les travaux que j'ai ordonnés pour l'attaque du faubourg se poussent avec ardeur, et j'espère beaucoup de la prise de ce point important.

Dans ma lettre à Sa Majesté je lui demande la division des Polonais qui est indispensable ici pour remplacer les pertes continuelles du 3e corps qui a beaucoup de malades.

D'ailleurs tout l'Arragon fait les plus grands efforts pour venir au secours de Sarragosse. Les frères Palafox ont ordonné une levée de 16 à 40 ans.

Il est très important que la communication de Sarragosse à Madrid par Calatayud soit ouverte. Je prie Sa Majesté d'envoyer des troupes en conséquence sur cette route.

*A Sa Majesté.*

Je crains, Sire, qu'on ne s'éparpille trop. On dit que nous marcherons sur le Portugal. C'est un mouvement bien prématuré. Il me semble qu'avant d'aller en Portugal et en Andalousie il faut avoir Sarragosse, parce qu'alors toutes les troupes qui sont devant cette ville et qui ne suffiront pas bientôt vont s'emporter en avant.

Je ne saurais trop répéter à Votre Majesté que c'est ici qu'elle doit apporter toutes ses attentions et toutes ses forces. Alors on est sûr d'avoir des succès. Mais en nous éparpillant comme nous faisons, nous risquons partout.

Nous sommes loin de voir la tranquillité dans ce pays-ci.

*Au Maréchal Mortier.*

Le 16 février.

Je reçois votre lettre, mon cher Maréchal, et d'après ce que vous me dites que vos reconnaissances n'ont rien rencontré, il serait possible que les renseignemens qu'on nous a donnés sur les rassemblements de Mequinenza fussent faux, puisque tout est tranquille dans le pays que vous avez fait parcourir.

Tout sera prêt pour l'attaque du faubourg après-demain 18. Le feu commencera à 7 heures du matin. Donnez des ordres au général Gazan pour désigner les troupes qui devront s'emparer du faubourg. Un bataillon suffira pour y entrer dans le 1er moment, divisé en plusieurs colonnes pour y entrer par tous les points pratiquables. Un autre bataillon sera dans les boyaux et le couvent pour soutenir et un 3e en réserve. Je pense qu'il faudrait peut-être mieux prendre ces trois bataillons dans 3 différents régimens; vous ferez là-dessus comme vous voudrez. Un autre régiment sera en réserve à la maison quarrée pour se porter partout où il sera nécessaire, d'après les ordres particuliers qui lui seront donnés.

Je serai ce jour-là à la batterie actuelle des pièces de 24 derrière le couvent : on doit établir une petite batterie de campagne à la droite du faubourg pour battre le côté opposé de l'attaque. Cette batterie servira à empêcher l'ennemi de faire aucun mouvement de ce côté-là. Il serait bon que quelques centaines de tirailleurs fissent une fausse attaque de ce côté, dans le tems que nos troupes marcheront sur le faubourg et d'y entrer de ce côté, s'il est possible.

*Au Général Foucher.*

Le 16 février.

Le feu de l'attaque du faubourg commencera après-demain 18 entre 7 et 8 heures du matin.

M. le Général de division Gazan a ordre de tenir les troupes prêtes pour marcher quand l'artillerie aura fait brèche dans toutes les maisons et ouvert les passages de tous les côtés.

Je serai ce jour-là derrière le couvent à la batterie actuelle de 24.

*Au Colonel Dode.*

Le 16 février.

Le feu de l'attaque du faubourg commencera après-demain 18 entre 7 et 8 heures du matin.

Que vos sapeurs soient prêts à marcher avec les troupes et qu'ils travaillent à se loger et s'établir dans les maisons à mesure qu'on les prend.

*Au Général Gazan.*

Le 18 février.

Je désire, M. le Général, que vous établissiez un bataillon de troupes fraîches entre la droite du faubourg et la colonne ennemie qui a filé de ce côté, pour l'empêcher d'y rentrer si elle tentait à le faire cette nuit.

Donnez des ordres pour que les soldats veillent avec exactitude et ne se grisent pas.

Faites conserver avec soin la pharmacie qui se trouve dans le grand couvent.

Envoyez-moi de suite par le pont de Justebol qui est établi tous les prisonniers que vous avez faits.

J'envoie des troupes à Tudela, j'en profiterai pour faire aller les prisonniers à Pampelune.

Je vous fais mon compliment sur la prise du faubourg.

Témoignez ma satisfaction aux canonniers et aux bataillons qui ont donné.

Envoyez-moi au point du jour l'état des pièces et munitions que vous avez trouvées, et le nombre des hommes tués et blessés. Joignez-y le nom des bataillons des régimens qui ont donné.

*Au Maréchal Mortier.*

Le 19 février.

Je savais, mon cher Maréchal, que nous avions fait 3000 et quelques prisonniers. J'avais aussi envoyé un bataillon du 34e sur la rive gauche

pour empêcher que la colonne que j'avais vu remonter l'Ebre ne forçât de ce côté-là. Jamais affaire n'est arrivée plus à propos.

Faites bien reconnaître l'ennemi, mon cher Maréchal, et aussitôt qu'on l'aura vu à Lecinena ou à la Perdiguera, nous marcherons à lui en cherchant à le faire descendre dans la plaine.

Nous pourrons avoir les 3 régimens de la division Suchet et 3 de la division Gazan, ce qui fera 10 à 11 mille hommes et 8 à 900 chevaux et toute l'artillerie de votre corps d'armée. Réunissez-la pour qu'elle soit à portée de Villa-Mayor et prête à marcher au 1er ordre.

Donnez des ordres pour qu'il n'y ait pas de détachemens : que ces six régiments soient toujours prêts à partir sans qu'il y manque un homme.

On pourra envoyer tous les hommes hors d'état de marcher dans le faubourg de Sarragosse où ils pourront servir, et s'il le faut du 4e régiment de la division Gazan on pourrait encore prendre un bataillon pour marcher à l'ennemi avec autant de monde que possible.

Ce qu'il y a d'important, c'est de bien connaître le mouvement de l'ennemi et de ne pas être surpris.

Je vous envoie un rapport du Général Wattier.

*A l'Adjudant Commandant Fabre.*

Le 19 février.

Je vous charge, M. l'Adjudant Commandant, de conduire les prisonniers pris dans la journée du 18 jusqu'à Pampelune avec 4 compagnies de voltigeurs du 34e, 50 chevaux et deux pièces de canon. Vous aurez soin qu'aucun n'échappe dans la route et de les bien serrer dans tous les gîtes.

Arrivé à Pampelune vous les mettrez entre les mains de M. le Général Bisson qui les fera filer à Bayonne par détachement.

Vous ferez séjour à Pampelune, et vous partirez ensuite pour revenir devant Sarragosse en passant par Sanguena, venir gagner le Gallego, et descendre jusqu'à Cuera et Sarragosse.

Dans votre passage dans le pays vous balayerez quelques centaines de brigands qui infestent les routes, et vous préviendrez les Alcades que je ferai fusiller et mettre le feu aux villages si les habitants ne restent tranquilles dans leurs foyers.

Je vous recommande d'être de retour devant Sarragosse le plutôt possible, et veiller à ce qu'aucun de vos soldats ne s'écarte. Vous savez que tout homme qui s'isole est autant de perdu.

J'envoie des ordres sur toute la route pour que la subsistance des prisonniers soit assurée dans tous les gîtes.

*Au Général Bisson.*

19 février.

Il part aujourd'hui des Écluses environ de 3 à 4 mille prisonniers et 150 officiers que nous avons pris hier au faubourg qui est resté en notre pouvoir, point très important pour nous.

Nous avons traversé le Cosso : c'était la chose la plus difficile dans la prise de Sarragosse. J'espère que sous peu cette ville sera en notre pouvoir.

M. l'Adjudant Commandant Fabre a ordre de laisser à Pampelune les prisonniers que vous ferez filer de là par petits détachements sur Bayonne.

Cet adjudant commandant qui a avec lui une colonne de 1 200 hommes et 2 pièces de canon reviendra à Sarragosse en passant par Sanguena, descendra le Gallego afin de nettoyer tous ces pays des brigands.

Il fera connaître en même tems à tous les Alcades nos victoires, et les préviendra que dans le cas où les villages se conduiraient mal ils seraient brûlés et les chefs fusillés.

Nous avons pris dans le faubourg 4 drapeaux et environ 30 pièces de canon avec quelques munitions.

Les prisonniers arriveront du 24 au 25 au plus tard.

*Au Colonel Dode.*

Reconnaissez, M. le Colonel, un emplacement vers la droite du faubourg pour une batterie de campagne qui empêchera l'ennemi de faire sortir et paître ses chevaux du côté du château de l'Inquisition.

Je pense que vous aurez ouvert la communication pour aller à la redoute de droite.

*A M. le Maréchal Mortier.*

Le 20 février.

Donnez l'ordre, M. le Maréchal, à M. le Général de brigade Girard de se rendre chez le général Gazan qui est malade pour prendre le commandement de sa division jusqu'à ce qu'il soit guéri.

Il faudrait savoir définitivement ce que c'est que cet ennemi qu'on a vu : je désirerais que vous y marchassiez le plutôt possible avec toutes les troupes du général Suchet et même deux régiments de la division Gazan. Ainsi je suis d'avis, mon cher Maréchal, et que vous poussiez une pointe pour chasser cette canaille. Il faut croire que l'ennemi est assez en nombre pour oser se montrer. Quand vous l'aurez battu, faites-le poursuivre par la cavalerie et une brigade. Vous ferez rentrer le reste.

La ville m'a envoyé hier un parlementaire : on sait qu'il y a des rassemblemens et, quand ils seront dissipés, la ville se rendra bientôt. Je désire donc, mon cher Maréchal, que vous partiez cette nuit ou demain matin et que vous leur donniez le second volume de la leçon de Lecinena.

Faites donner à vos troupes autant de vivres que vous le pourrez.

Il vaut mieux faire....

*Au Général Foucher.*

Le 20 février.

Je désire, M. le Général, que vous laissiez la redoute de la tête du faubourg armée de deux obusiers de l'ennemi et de deux pièces de 8 ou de 4 également de l'ennemi.

Je pense que la batterie dont nous sommes convenus hier doit être très avancée. Dépêchez-vous aussi d'armer celle de droite : celle-là battra parfaitement tout le quai, depuis la tête du pont jusqu'à l'extrémité de droite. Vous ferez mettre à celle-là six bouches à feu de 16 et de 24, dont deux mortiers de 8 pouces.

Donnez des ordres pour qu'on jette une bombe tous les quarts d'heure dans la ville, en les dirigeant 200 toises en avant de Notre-Dame-d'El-Pilar du côté du quai.

Je pense que M. le Colonel Dode aura ouvert la communication pour aller à la redoute de droite.

*A Sa Majesté.*

Le 20 février.

J'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Majesté que nous avions pris le couvent dit la Caserne des Suisses. Mon intention était par là d'attaquer le faubourg. Nous avons trouvé beaucoup d'obstacles pour ouvrir la tranchée à cause des inondations ; l'approche en a été très difficile. Je suis cependant parvenu à faire établir 50 bouches à feu sur ce point. Le 18 tout a été prêt pour cette attaque. A 7 heures du matin le feu de toute cette artillerie a commencé : il était particulièrement dirigé sur un couvent énorme dont les murs en briques étaient de 3 à 4 pieds d'épaisseur. Enfin, Sire, il y ávait 20 pièces de gros calibre sur ce point, et il était 3 heures que la brèche était à peine pratiquable. Le reste de l'artillerie était dirigé sur la tête du faubourg qui était retranchée jusqu'aux dents et hérissée de 25 à 30 pièces de canon.

J'ai ordonné au général de division Gazan de faire attaquer ce couvent par un bataillon du 28e soutenu d'un bataillon du 103. Les autres 4 bataillons de ces régimens étaient en réserve pour soutenir cette attaque. La division Gazan a fait voir qu'elle était du 5e corps. Ces troupes

sont entrées dans ce couvent par une brèche assez difficile à la baïonnette, et ont passé au fil de l'épée 3 ou 400 hommes qui le défendaient.

J'avais fait voir à l'ennemi le 21e et le 100e devant la tête du pont. Il a toujours cru que c'était par là que je voulais entrer ne pensant pas qu'il fût possible d'enlever le couvent.

Ce couvent se trouve à la tête du pont. Si la brèche était assez large pour y entrer en colonne, pas un seul homme des 7 000 qui gardaient le faubourg n'aurait échappé. Je donnai l'ordre de faire porter le bataillon du 103 en colonne à la tête du pont. Pendant ce tems le reste de ce régiment et le 28e arrivaient avec beaucoup de difficultés dans ce maudit couvent.

L'ennemi voyant nos troupes sur la tête du pont a abandonné sur-le-champ ses positions pour se jetter dans la ville. 3 mille ont forcé le passage, et 4 mille sont restés en notre pouvoir. Nos braves soldats ont écharpé une partie de ces 3 mille. Le général qui commandait a été tué.

Parmi les prisonniers se trouvent un brigadier, 7 colonels, 12 lieutenants-colonels, et 180 quelques officiers. Nous avons pris 4 drapeaux, les 25 à 30 pièces de canon avec quelques munitions, et tué un millier d'hommes dans la journée. On a trouvé quelques magasins de vin pour la troupe.

La prise du faubourg, Sire, n'a presque rien coûté. Il n'y a pas eu 100 blessés et peut-être 10 hommes tués.

Votre Majesté verra par là que cette affaire a été conduite avec sagesse et vigueur. J'avais ordonné le même jour à M. le duc d'Abrantès de faire attaquer l'Université qui se trouve de l'autre côté du Cosso.

Deux fourneaux étaient établis sous le bâtiment énorme pour faire brèche. La mine a parfaitement réussi et nos troupes ont traversé le Cosso, et s'y sont établies quoique l'ennemi ait dû traverser avec 2 ou 3 pièces de canon qui nous tiraient en flanc pour nous empêcher le passage. Nous avons eu 4 hommes tués et une douzaine légèrement blessés.

Je ne saurais trop recommander à Votre Majesté M. le Général Gazan. Quoique malade depuis quelque tems il était nuit et jour à la tranchée pour en accélérer les travaux. Le jour de l'attaque du faubourg il a voulu rester et a été légèrement blessé d'un éclat d'obus. Cet accident joint à la fièvre qu'il a le force à garder le lit depuis quelques jours. Il ne se trouve pas un seul officier général dans cette division. J'ai donné ordre au général Girard de la division Suchet d'en prendre le commandement. Le colonel Quiot qui commande la 1re brigade depuis quelque tems a fait la grande partie des prisonniers. C'est un officier très distingué. Je ne craindrais pas de lui donner une forte division à commander, on n'a pas plus d'expérience que lui. Je prie Votre Majesté de lui accorder le (grade).

J'ai été on ne peut pas plus content du colonel du génie Dode. Le capitaine Lepot de cette arme a été tué. Le capitaine Clergé était à la tête des troupes qui sont entrées dans le couvent. Il a rendu beaucoup de services. Je prie Votre Majesté de lui accorder le grade de Chef de bataillon.

Le général d'artillerie Foucher et le Colonel Nourrit ont dirigé l'artillerie avec beaucoup d'intelligence. Je crois que Votre Majesté pourrait accorder au 1er le grade de Grand-Officier de la Légion d'honneur et au second celui de Général de brigade.

J'aurai l'honneur d'adresser au Major Général l'état des officiers et soldats qui se sont distingués dans cette journée.

La prise du faubourg, Sire, a jetté la terreur dans la ville, comme je m'y attendais. Palafox m'a envoyé hier un parlementaire pour me prier de lui donner un passe-port afin d'aller s'assurer si les armées espagnoles étaient vraiment battues et qu'à son retour il se rendrait si cela était vrai. Je l'ai renvoyé en lui faisant dire qu'il devait s'en rapporter à ce que je lui avais dit, et qu'il fallait qu'il se rendît.

J'espère que dans 10 ou 15 jours nous serons maîtres de Sarragosse s'il est possible de calculer avec ces gens-là.

Il était tems, Sire, que nous prenions le faubourg. Un corps d'une vingtaine de mille hommes marchent pour venir au secours de Sarragosse. On a apperçu hier l'avant-garde forte de 3 à 4 mille sur Alcubierre. Il paraît que Reding a détaché 10 mille hommes qui font partie de ce corps.

Le parlementaire a su me dire qu'il était entré dans la ville un homme qui leur avait annoncé ce renfort. Il y avait quelques jours que je connaissais l'arrivée de ces forces. Aussi étais-je inquiet d'avoir ce maudit faubourg. Demain je marcherai à sa rencontre avec trois régiments du général Suchet, 8 de la division Gazan, 30 pièces de canon, le 10e de hussards et le 21e de chasseurs et le 13e de cuirassiers.

Il y a deux jours que d'autres rassemblemens composés de paysans de Soria, Tarazone et environs avaient l'air de venir menacer le Bocal. J'ai envoyé un millier d'hommes pour dissiper tout cela. D'autres rassemblemens s'organisaient sur la route de Pampelune. Déjà ils commençaient à nous enlever des convois de munitions escortés de 100 hommes. J'ai envoyé l'adjudant-commandant Fabre qui venait d'en dissiper un assez considérable à Penira pour escorter les prisonniers jusqu'à Pampelune avec 2 bataillons du 34e, deux pièces de canon et 50 chevaux. Il a ordre à son retour de purger ce pays-là de toute cette canaille et de se rendre devant Sarragosse en se dirigeant d'abord sur Sanguena, descendre ensuite vers le Gallego et en imposer à ce pays-là dont les habitants sont des Maures.

Votre Majesté verra que nos troupes ont beaucoup de mal. Il faut

ensuite assurer 40 mille rations de vivres par jour dans un pays qui est en pleine insurrection. Ce qui me fait plaisir, Sire, c'est que le moral des soldats est excellent.

L'adjudant commandant Fabre est un officier très intelligent. C'est lui qui est chargé en général des colonnes mobiles. J'en ai été parfaitement content. Je prierai Votre Majesté de lui accorder le grade de Général de brigade. C'est un des braves de l'ancienne armée d'Italie.

J'ai été très content de mes aides-de-camp qui se sont trouvés partout. Je demanderai à Votre Majesté la croix d'officier de la Légion d'honneur pour le colonel O'Meara.

Le général Frère, mon chef d'état-major, était sur la rive gauche à l'attaque du faubourg. Sitôt que Sarragosse sera rendu je laisserai le commandement des troupes à M. le Maréchal Mortier et je retournerai en France pour y rétablir ma santé. Je prie Votre Majesté de me faire connaître ses intentions pour les mouvements ultérieurs après la prise de Saragosse.

Nous venons de prendre une douzaine de maisons du côté de l'Université avec 2 pièces de canon.

Je suis très content, Sire, du Général de Division Grand-Jean. C'est un officier qui mérite d'être connu de Votre Majesté. Les généraux Laval et Habert sont également des officiers de mérite. Le premier a une douzaine d'années de grade de général de brigade. Sarragosse m'envoye à l'instant une députation pour se rendre. Je charge de ma lettre à Votre Majesté le chef de bataillon Lejeune.

(*La fin dans un prochain numéro.*)

# BULLETIN HISTORIQUE

## BONAPARTE ET LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

### (D'APRÈS L'OUVRAGE DE M. ALBERT PINGAUD)

Dans le groupe des ouvrages consacrés à l'influence française en Italie, les thèses que M. Albert Pingaud a écrites sur la République italienne tiendront une place de premier ordre[1]. Non seulement, M. Pingaud a voulu suivre l'histoire d'une formation politique dont l'activité a eu les répercussions les plus considérables sur l'évolution de l'Italie moderne, mais il a tenu à replacer l'histoire de cette formation dans l'ensemble de l'histoire de la France révolutionnaire, à laquelle elle est si étroitement liée, et à rechercher comment se révèlent, à propos de sa création et de ses manifestations, les idées, les sentiments, les méthodes de celui qui a jeté dans la terre italienne des semences de liberté et d'unité, qui devaient fructifier plus tard.

Pour remplir un pareil programme, il fallait ne pas craindre d'aborder une documentation étendue. Il s'agissait de connaître, dans le détail, le milieu où les innovations françaises se sont développées, le personnel qui a été chargé de les réaliser ou s'est plu à les combattre, les institutions transitoires où elles se sont intégrées. On sait comment, en matière d'histoire italienne, la dispersion des sources rend difficile l'établissement d'une documentation complète[2]. M. Pingaud s'est adressé aux archives de France, d'Autriche et d'Italie, aux dépôts centraux et locaux; si, en ce qui concerne l'Italie, il a peut-être insuffisamment consulté les archives en dehors de celles de Milan, on peut dire qu'il n'a cependant

1. Ces thèses, soutenues en 1914, viennent seulement d'être mises dans le commerce. Il n'est donc pas trop tard pour en parler ici. La grosse thèse est intitulée : *Bonaparte et la République italienne*, Paris, 1914, 2 vol. in-8. Dans la petite thèse, intitulée : *Notices et documents biographiques*, M. Pingaud a rejeté un grand nombre de renseignements et des textes qui auraient pu alourdir sa grosse thèse, déjà suffisamment volumineuse.

2. Cf. mon travail *Les études relatives à la période du Risorgimento en Italie*. Extrait de la *Revue de synthèse historique*, Paris, 1911, in-8. Nous signalons dans les notes suivantes quelques travaux postérieurs à l'ouvrage de M. Pingaud.

négligé aucune information essentielle, témoin sa belle bibliographie critique en tête du tome I, les indications bibliographiques et critiques contenues dans ses notes, et la petite thèse, où il a publié un certain nombre de renseignements et de textes qui complètent fort heureusement les données de la thèse principale [1].

Ordonné selon un plan généralement très logique et très clair, le travail de M. Pingaud se présente dans les meilleures conditions d'ensemble. Peut-être pourra-t-on lui reprocher de n'avoir pas suffisamment étudié le mode réel de vie des populations italiennes, de s'être contenté, pour le peindre, de traits trop généraux, excluant ainsi la méthode des allusions concrètes, qui arrivent d'ordinaire si bien à rendre compte du rythme véritable de l'existence sociale. Et, d'autre part, son livre parfois s'alourdit d'inutiles détails de fêtes et d'étiquette qui ajoutent vraiment bien peu de choses à son analyse des caractères individuels et des institutions.

Ces réserves faites, nous n'en serons que mieux à même de résumer les conclusions essentielles du travail de M. Pingaud.

*
* *

Les conditions qui ont permis l'établissement de la République italienne dans le nord de l'Italie sont d'ordre historique et géographique.

Si divisé qu'apparaisse, en 1796, le sol du nord de l'Italie, réparti entre les duchés de Milan et de Mantoue, qui appartiennent à l'Autriche, le Novarais, à la Sardaigne, la Valteline, aux Grisons, les territoires de Bergame, Brescia, Crême et Vérone, à Venise, le duché de Modenais, qui est autonome, et la Romagne, qui fait partie des États du Saint-Siège, il n'en est pas moins soumis à une unité organique évidente. La disposition symétrique des montagnes, des hautes plaines et des plaines a assuré un développement démographique quasi identique partout, et une certaine homogénéité dans la constitution des catégories sociales qui vivent sur ce sol. La petite propriété domine dans la montagne, la grande propriété dans la plaine, et, si les droits féodaux, sauf dans le Modenais, ont disparu, les privilèges économiques des « possidenti », très souvent confondus avec les nobles, leur assurent la prépondérance dans l'organisation sociale. Au surplus, les nobles, jouissant d'un certain nombre d'immunités civiles, fiscales ou judiciaires, en possession de distinctions honorifiques abondantes, gardent en général la gestion des affaires municipales. Les ecclésiastiques, d'autre part, maîtres du

1. Il est regrettable que pour la Lombardie et les pays de la Cisalpine, nul travail statistique et économique n'ait été encore entrepris analogue à ceux de MM. L. Einaudi et G. Prato pour le Piémont.

quart de la surface cultivée du sol, bénéficiant du droit de main morte, d'une justice d'exception et des revenus de la dîme, constituent une classe privilégiée. Ces deux classes, dominant une bourgeoisie peu éclairée et une classe paysanne, moins éclairée encore, mais satisfaite en général de son sort, — moins dur d'ailleurs que celui des paysans de France, — sont, au point de vue politique, caractérisées par un goût très poussé pour l'existence de clocher, qui se manifeste par des accès de xénophobie et de protectionnisme administratif, par de la défiance et un esprit de dénigrement à l'égard des choses et des hommes de l'étranger. Le « farniente », la « spensieratezza » de l'aristocratie se contentent d'une existence où les amusements mondains tiennent une large place, mais qui renforce cette tendance à l'immobilité intellectuelle, à l'isolement moral.

Cet état d'âme explique suffisamment qu'il soit si facile de gouverner les Italiens du Nord. Et pourtant les gouvernements, à l'exception du Modenais, aux mains d'un duc italien, et du Novarais, administré de Turin, ne sont ni nationaux, ni centralisés, et s'ils ont l'avantage de ne peser que peu sur la population, ils ont le défaut de remplir encore moins les obligations d'ordinaire exigées des organismes sociaux. En particulier, l'organisation militaire est inexistante, ce qui explique l'inaptitude et le peu de goût des Italiens pour les choses de l'armée; le paupérisme a partout donné naissance au brigandage; et, si dans les états milanais [1] et modenais, le mouvement réformiste dû aux princes éclairés a abouti à quelques réalisations heureuses, particulièrement en matière d'impôts, dans les états vénitiens et pontificaux, le régime des podestats et des gouverneurs-prêtres est un régime de stagnation et souvent même de régression.

L'absence d'esprit public et national dans le nord de l'Italie est défavorable à la genèse d'une révolution, encore que les raisons de changer l'état de choses soient assez nombreuses. Il y a même des mécontents, qui, l'occasion une fois née, seront des éléments révolutionnaires assez ardents [2] : dans la classe moyenne jalouse des privilégiés, dans les petites villes jalouses de la domination des grandes cités (Reggio contre Modène, Brescia et Bergame contre Venise), il y a des ferments révolutionnaires indéniables. Joignez-y les déclassés et les aventuriers, qui, dans tous les pays, à toutes les époques, ont été amis des changements, les intellectuels, soucieux de réaliser un ordre de choses qui assure leur magistère,

1. Quelques renseignements nouveaux sont fournis par les lettres de Ferdinand d'Autriche, qui gouverna la Lombardie de 1771 à 1796, écrites au général Colli (Pio Pecchiai, *Un carteggio dell' arciduca Ferdinando d'Austria governatore della Lombardia col generale Michele Colli*, Lucques, 1916, in-8).

2. Sur le mode de transmission des idées françaises en Italie, M. E. Rota a commencé une enquête, dont certains éléments ont paru dans le *Bolletino della Società pavese di storica patria*, 1915, et dans la *Nuova rivista storica*, 1917.

les jeunes gens épris de nouveautés, quelques aristocrates désireux de se désennuyer en s'encanaillant, quelques négociants intéressés au déplacement des fortunes. Sans esprit public ou national, l'ensemble de la population, attaché à ce qui est par peur ou ignorance des créations nouvelles et des importations étrangères, a cependant des qualités propres à assurer le triomphe d'une révolution : les clichés littéraires ont rendu commun chez elle la notion d'une Italie puissante se rattachant à l'histoire traditionnelle de Rome; il y a, dans la bourgeoisie urbaine, parmi les moins paresseux des nobles et les plus ouverts des prêtres, des administrateurs qui s'ignorent, mais qui se révèleront le moment venu, et dans la forte race des paysans, dès qu'un système militaire sera organisé, on pourra recruter d'excellents soldats.

La Révolution française, en introduisant Bonaparte en Italie, va avoir pour mission essentielle d'éveiller ces forces latentes et de créer des rudiments, désormais impérissables, de vie publique et d'esprit national.

*
* *

L'organisation de la République Cisalpine, qui est la première ébauche de la République italienne, a été traitée par M. Pingaud avec le souci très juste de n'en dégager que les faits propres à l'intelligence de son véritable sujet[1].

Jusqu'au mois d'octobre 1796, la dictature militaire, consécutive à la conquête inaugurée au mois d'avril précédent, sévit en Lombardie : réquisitions, envois de numéraire et d'œuvres d'art, pillages, avec la contre-partie des insurrections contre les Français et contre les novateurs, tant à Pavie que dans le Tortonnais. Mais tandis qu'en Lombardie, ce sont des révolutionnaires plus ou moins disqualifiés, comme le duc Serbelloni et le prêtre Lattuada, et peu suivis, qui tentent d'initier leurs compatriotes au credo révolutionnaire, au sud du Pô, avec Reggio, se développe un mouvement autonomiste assez sérieux, propre à intéresser Bonaparte, alors sur le point de faire un nouvel effort contre l'Autriche. Les quatre gouvernements locaux de Ferrare, Bologne, Reggio et Modène organisent la confédération cispadane, sur l'histoire de laquelle M. L. Rava

1. Les textes constitutionnels et parlementaires de la Cisalpine viennent d'être mis au jour par MM. Montalcini et Alberti : *R. Accademia dei Lincei. Commissione per gli atti delle Assemblee costituzionali. Assemblee della Republica Cisalpina*, éditées par MM. Montalcini et Alberti (Bologne, 1917, 2 vol. in-4). Le sénateur E. Greppi a souligné vivement l'importance des travaux de M. Montalcini et mis en lumière les principaux traits de l'histoire de la Cisalpine (*La repubblica cisalpina*, Extrait de la *Nuova Antologia*, 1917, in-8).

vient de projeter, par sa récente publication, des flots de lumière[1]; une « légion italienne » est créée, avec un drapeau tricolore. En Lombardie, également, c'est par le biais militaire que le mouvement s'affirme, lors de la création par Bonaparte de la « légion lombarde »; mais la création d'une administration centrale de 15 notables, qui remplace l'Agence militaire provisoire, indique un effort organique sérieux, et le mouvement des idées est assez fort pour assurer un intérêt au concours littéraire institué sur la question[2] : « Quel est, de tous les gouvernements libres, le mieux approprié au bonheur de l'Italie »? En Vénétie, enfin, Brescia, Bergame, Crème renvoient leurs fonctionnaires à la Sérénissime, mais les Pâques véronaises, qui éclatent au mois d'avril 1797, soulignent assez la nécessité d'un pouvoir fort capable d'assurer au nord de l'Italie les conquêtes révolutionnaires et d'y instituer, au profit de la France, une sorte de marche militaire.

Les stipulations de Leoben tenaient compte de l'existence de trois républiques : celle de Venise, diminuée de la Terre-Ferme et dédommagée par les Légations; la Lombarde, augmentée du Bergamasque; la Cispadane. Au mois de mai, les républiques lombarde et cispadane fusionnent et s'annexent les Légations : l'empereur accepte Venise, mais abandonne toute espèce de revendication touchant Brescia, Peschiera, Mantoue, qui ont manifesté le désir d'être rattachées à la Lombardie; le 10 octobre, Bonaparte annexe encore à celle-ci la Valteline[3]. Il y a dès lors, sur les rives du Pô, un système territorial auquel il n'y a plus qu'à donner une constitution et des lois pour lui permettre de faire figure d'état. C'est à quoi Bonaparte s'emploie, en démarquant pour la Cisalpine la constitution française de l'an III, en désignant les membres des conseils législatifs et les directeurs, en promulguant des lois fondamentales en matière de fidéicommis, de mainmorte, de censure, de répression pénale.

Au demeurant, ce n'est pas par le fonctionnement de ces institutions importées que la Cisalpine est remarquable, et, de fait, son existence a été agitée et stérile; mais cette existence même pose des problèmes et

1. *Il primo parlamento elettivo in Italia. Il parlamento della Repubblica cispadana a Bologna (Aprile-Maggio 1797).* Memoria presentata nella seduta dell 2 Maggio 1915 alla classe di scienze morali della R. Accademia delle scienze dell' Instituto di Bologna. Bologne, 1916, in-4.

2. Sur Lancetti, qui prit part à ce concours, cf. Ottolini, *Note per la biografia di Vicenzo Lancetti*, dans l'*Archivio storico Lombardo*, 30 juin 1916, et la note complémentaire de S. Pivano, *ibid.*, mars 1917.

3. Sur cette grande question de la Valteline, posée dès le XVIe siècle à l'attention des diplomates, cf. les documents, précédés d'une introduction, publiés par Alfred Rufer, *Der Freistaat der III Bünde und die Frage des Veltlino, Korrespondenzen und Aktenstücke aus den Jahre 1797 und 1797*, dans les *Quellen zur schweizerische Geschichte*, Bâle, 1916-1917, 2 vol. in-8.

aboutit à un mouvement d'idées qui sera un facteur d'évolution. Milan est devenu un pôle d'attraction pour les philosophes, les politiciens, les rêveurs de l'Italie entière : le goût des idées politiques s'affirme, l'idéal de l'indépendance et de l'unité nationales, conçu plus nettement que naguère par des hommes comme Gioja, se précise[1]. Et il se précise au contact de la domination française, qui pèse lourdement : intendants ou généraux, les Haller, les Miollis, les Delmas continuent à commettre d'odieuses extorsions. Le traité d'alliance franco-cisalpin préparé par Talleyrand sur un projet de Bonaparte n'est accepté qu'avec difficulté par les Cisalpins : Berthier et Brune doivent, entre janvier et mai 1798, opérer des épurations dans les conseils. Trouvé, qui représente à Milan le Directoire, propose des réformes, la diminution du nombre des fonctionnaires par une réduction du nombre des départements, la transformation du Corps législatif. Mais Trouvé se heurte aux démagogues candidats fonctionnaires ou candidats députés, qui s'appuient sur Lucien Bonaparte et sur Barras. Fouché, puis Rivaud, remplacent Trouvé : la Cisalpine n'est qu'un jouet aux mains de ses protecteurs, et quand les Russes entrent à Milan, le 28 avril 1799, son budget se solde par un déficit de 24 millions.

La réaction des « Treize mois » fit cependant regretter la République, si durement les administrateurs autrichiens sévirent contre les fonctionnaires cisalpins, les acheteurs de biens nationaux, si âprement ils imposèrent leurs réquisitions à une population épuisée[2] : les rancunes des Italiens brimés par leurs anciens maîtres devaient nourrir leur nationalisme débutant, et quand, après Marengo, Bonaparte rentra à Milan, le 17 juin 1800, ce fut au milieu de l'enthousiasme populaire. Tous les espoirs étaient permis.

Mais Bonaparte n'installa qu'un simple gouvernement provisoire : consulte législative de 50 membres, commission gouvernementale de 9 membres, et un agent de la France, — qui fut l'honnête Petiet, — pour surveiller l'administration et veiller au paiement de la contribution militaire. Puis, le 25 septembre, l'autorité fut concentrée entre les mains de trois personnages, dont les deux derniers étaient sans moralité; Visconti, Ruga, Sommariva, qui devaient spécialement s'occuper des questions financières, — non sans bénéficier personnellement de la situation qui leur était assurée. Les charges qui pesèrent sur la seconde Cisalpine du fait de l'occupation française et de l'exploitation du triumvirat

1. Cf. l'étude de R. Soriga, *Il giornalismo italiano, rassegna storica, giornali e spirito pubblico in Milano nella fine del secolo XVIII*, dans *Rivista storica*, t. XIX, fasc. 9, et surtout celle de G. Natali, *La letteratura italiana del periodo napoleonico*, *ibid.*, t. XIX, fasc. 2; du même G. Natali, cf. *Idee, costumi, uomini del settecento*, Turin, 1916, in-8 (la dernière étude est consacrée à Lomonaco).

2. Voir l'étude récente de L. Rava, *Le prime persecuzioni austriache in Italia. I deportati politici cisalpini del dipartimento del Rubicone ai lavori forzati in Ungheria (1799-1800)*. Bologne, 1916, in-16.

furent écrasantes. Pour compenser la dépense de 82 millions, avouée en octobre 1800, il fallut mettre en vente 15 millions de biens nationaux, sous la forme d' « actions forcées » dont les grands propriétaires fonciers devaient charger leurs portefeuilles, établir des impôts sur le sel, le tabac, le papier timbré, les poudres et salpêtres, organiser la loterie, les douanes, les octrois.

D'autre part, si la Cisalpine incorporait décidément le Novarais, si, lors du traité de Lunéville, elle obtenait le Véronais et la Polésine de Rovigo, le décret sur la route de Simplon mettait en lumière les intentions réelles de Bonaparte à son endroit : l'Italie du Nord restait contre l'Autriche une marche militaire, où le Premier Consul, organisant, avec Lechi et Pino, deux divisions lombardes, venait chercher de nouveaux soldats.

Sans doute, on tentait des réformes administratives, dont la principale consistait à réduire le nombre des circonscriptions départementales (10 pour la Lombardie, 1 pour le Novarais, 4 pour le Mantouan, 4 pour les provinces de Bergame, Brescia, Reggio et Modène, 3 pour les Légations). Mais Bonaparte, préoccupé de la situation de l'Europe à la mort du tsar Paul Ier, ajournait l'examen du projet de constitution reçu de Cisalpine le 11 avril 1801. L'opinion publique, désorientée, inquiète de la gravité des problèmes nouveaux qui se posaient à elle, excitée par les luttes de parti entre les révolutionnaires groupés autour du triumvirat et les réactionnaires du clergé et des petites cités nobiliaires, s'exaspérait contre l'occupation française : celle-ci coûtait 33 millions par an, et il y fallait joindre les réquisitions, estimées à 115 millions en argent et 45 en denrées par Melzi et Marescalchi; il y fallait joindre aussi les violences ou les amabilités, également répréhensibles, des officiers et des soldats, les mépris affichés des chefs, Brune, Moncey, Murat.

L'occupation française aggrave, si elle ne le détermine, le déficit, qu'on essaie d'atténuer par les emprunts forcés, les achats obligatoires de biens nationaux, la responsabilité pécuniaire des six plus fort imposés de chaque département. La conséquence, c'est le paupérisme, la mortalité, les désertions, la criminalité, les échauffourées locales, durement réprimées. Dans cette anarchie, que nulle tradition administrative chez les fonctionnaires nouveaux ou mal choisis ne permet de contre-balancer, l'esprit particulariste trouve des éléments : contre Milan, capitale nominale de la Cisalpine, Bologne se dresse, avec la prétention de devenir le chef-lieu d'un état au sud du Pô.

Quand, en juillet 1801, Aldini et Serbelloni viennent exposer à Bonaparte la situation du pays, au nom des triumvirs, le Premier Consul les accueille fort mal, comme s'il n'avait pas lui-même sa part de responsabilité dans cette situation. Mais s'il la laisse se développer, au grand dam des Cisalpins, c'est peut-être pour obéir à un plan politique. C'est sans

doute pour se proposer et s'affirmer comme un sauveur aux Italiens, débarrassés de l'ancien régime, apeurés par l'esprit révolutionnaire, en quête d'un régime qui réalise leurs aspirations encore vagues. Ainsi, les deux Cisalpines ont servi de préambule à la création de la République italienne.

*
* *

A l'époque de la Consulte de Lyon, Bonaparte ne voit pas dans l'Italie ce que plus tard, avec ses vastes conceptions impériales, il y pourra voir. Le chapitre où M. Pingaud étudie les conceptions italiennes de Bonaparte est l'un des plus intéressants de son travail. Il y montre très justement combien il serait dangereux de s'appuyer sur les textes de Sainte-Hélène, — Antommarchi, Montholon, Las Cases, — pour construire une théorie napoléonienne de l'Italie. Napoléon lui-même, en un moment de sincérité, a déclaré qu'à l'égard de l'Italie il a été gouverné par les circonstances : la seule idée maîtresse qui l'a toujours guidé a été celle de la grandeur de la France, à laquelle il subordonnait toutes les questions. Sans doute, il a témoigné d'une certaine sympathie pour l'Italie, en vertu d'obscures affinités de race; il a créé la Cisalpine contre les vues du Directoire, il a cherché à étendre la frontière du royaume d'Italie, il a nommé son fils roi de Rome; son frère Lucien a affirmé à Rœderer que l'empereur aurait songé à se ménager au delà des monts une retraite, au cas où la France lui aurait fait défaut, et le ministre toscan Fossombroni prétend que Napoléon aurait été favorable à l'Italie si les ministres français l'eussent permis. Mais tout cela ne l'empêche pas d'être très sévère pour les Italiens, « peuple avare, superstitieux, pantalon », « efféminé et corrompu, aussi lâche qu'hypocrite », et de considérer l'Italie comme un réservoir d'hommes et d'argent. Il est si peu favorable à l'unité italienne qu'il n'a jamais employé en corps l'armée italienne, dont les formations ont combattu isolément sur les théâtres les plus variés, et où il n'a jamais songé à incorporer les recrues des autres régions de la péninsule. Les agrandissements mêmes du territoire cisalpin ont été conditionnés par des raisons spéciales : en 1800, le Novarais lui est adjoint pour assurer la liberté de communication par le Simplon; en 1801, le Véronais, pour renforcer la ligne stratégique de l'Adige; en 1806, la Terre-Ferme vénitienne et la principauté de Guastalla, pour permettre la création de douze nouveaux duchés à distribuer à la Cour; en 1808, les Marches, pour permettre les communications entre les armées d'Italie et le royaume de Naples; en 1810, le Tyrol méridional, parce que la Bavière s'est montrée incapable de l'administrer. Mais Napoléon obéit si peu à une conception unitaire qu'il refusera, malgré des sollicitations pressantes, d'y réunir la Sar-

daigne, la Toscane, le Parmesan, qu'en 1806, il enlèvera au royaume la province de Massa-Carrare, son seul débouché sur la Méditerranée, qu'en 1809, il lui interdira la possession de l'Istrie et de la Dalmatie, clés de l'Adriatique. C'est que la force de la France est en partie faite, selon lui, de la faiblesse des états avoisinants, dont la seule cohésion doit être assurée par la protection de son bras puissant, mais auxquels il dénie le droit de se développer selon leur volonté propre. L'histoire de la République italienne et du royaume qui succède à celle-ci fournit des preuves surabondantes de cette conception. .

Il semble que ce soit la mort de Paul Ier, remettant l'équilibre européen en question, qui ait amené Bonaparte à envisager l'organisation définitive des pays de la vallée du Pô. A Rœderer, il confie le soin d'élaborer une constitution, où ses propres idées ventileront les propositions de la Consulte milanaise, les conceptions de Melzi, les anciens projets de Talleyrand, de Jullien, d'autres encore. La souveraineté n'est reconnue au peuple qu'en principe : en fait, la constitution établit le régime des notables installé par la constitution française de l'an X. Trois collèges électoraux sont prévus, qui, afin de briser le particularisme, n'ont pas une assiette régionale, mais professionnelle, ce qui correspond bien à la notion, chère à Bonaparte, de la représentation des intérêts : ce sont les « possidenti », propriétaires fonciers, — 300, — d'un revenu minimum de 6 000 livres, les « commercianti », — 200, — les « dotti », — 200 également. Convoqués tous les deux ans pendant quinze jours, les premiers à Milan, les seconds à Brescia, les derniers à Bologne, ils doivent délibérer sans discussion et voter au scrutin secret; leurs attributions sont limitées presque exclusivement au soin de désigner les individualités propres à combler les vides survenant dans le Corps législatif, renouvelé par tiers tous les deux ans, dans la Consulte d'État, nommée à vie, dans le Tribunal de Cassation et dans la Commission de comptabilité nationale. Le Corps législatif comprend 75 députés, répartis entre les départements au prorata de leur population : c'est un tribunal muet, écoutant, sur chaque affaire, les plaidoyers de deux orateurs du Conseil législatif et de deux représentants pris dans un groupe désigné au débat de chaque session et qu'on qualifie de « Chambre des orateurs ». Si le législatif, dans cette organisation constitutionnelle, est réduit à sa plus simple expression, l'exécutif est solidement installé : un président élu par la Consulte pour dix ans et indéfiniment rééligible, un vice-président, un secrétaire d'état, des ministres révocables, puis deux corps : le Conseil législatif, dont les 10 membres sont nommés pour trois ans par le président, et qui a pour mission d'examiner les projets de l'exécutif, de les rédiger et de les soutenir devant le Corps législatif; la Consulte d'État, dont les 10 membres assument le contrôle des affaires extérieures et le maintien de la sûreté publique.

Au début d'octobre 1801, le texte arrêté à Paris était approuvé à Milan. Il n'y avait plus qu'à le promulguer. Sur l'avis de Melzi, qu'il avait peut-être inspiré, et pour éviter que cet acte ne fût discrédité, si la promulgation avait lieu à Milan, sous les auspices du triumvirat disqualifié, Bonaparte décida la réunion à Lyon d'une « Consulte extraordinaire » de 500 notables cisalpins.

Il était temps : les esprits s'agitaient à propos de la question du clergé. Brimés depuis 1796, soutenus par les campagnards, curés et moines commençaient à relever la tête, encouragés par les allures conciliantes de quelques fonctionnaires imbus d' « esprit nouveau » ; les anciens révolutionnaires voyaient cette évolution d'un mauvais œil, et le Premier Consul dut faire dresser par Portalis un questionnaire propre à diriger ses conciliabules avec les députés ecclésiastiques de la Consulte prochaine.

Les élections à la Consulte furent surveillées de près par Murat et ses généraux. La convocation pour Lyon avait fixé la date du 11 décembre. Toutes les classes, tous les groupes fournirent des députés : la noblesse élut Serbelloni, Borromeo, Belgiojoso, Montecuccoli; la politique fut représentée par Melzi, Aldini, Marescalchi, Paradisi; la science par Oriani, Volta, Cagnoli; la littérature par Cicognara, Costa, Savioli. Mais, au lieu de 491 députés, il n'y en eut que 484 d'élus, dont 442 seulement, après un pénible voyage, arrivèrent à Lyon. L'ouverture de la Consulte ne se fit que le 29 décembre. Talleyrand arriva la veille, avec mission d'amuser les députés par des assemblées régionales, de façon à exaspérer les rivalités particularistes et à développer le besoin, déjà senti et exprimé, d'un pouvoir central fort : 128 Lombards, 20 Pontificaux, 105 Vénitiens, 45 Modenais, 42 Piémontais et Valtelins se groupèrent pour examiner, en autant de petits parlements, les textes constitutionnels et organiques et pour dresser les « listes de confiance », où l'on devait choisir fonctionnaires, électeurs et députés. Le 11 janvier 1802, Bonaparte, à son tour, faisait son entrée à Lyon : il s'était convaincu, à Paris, devant les hésitations de Joseph, qui, pour accepter d'être président de la République, exigeait que la Cisalpine fût agrandie du Piémont, et l'impossibilité de désigner Melzi ou Lucien à ce poste, que lui seul pouvait assumer cette nouvelle charge. Le but de son voyage à Lyon était d'éliminer toute résistance de la part des Cisalpins.

Pendant une semaine, il procède, selon sa méthode habituelle, à une enquête personnelle auprès des principales personnalités, aborde l'examen des « réflexions élaborées » par les sections, accepte les modifications proposées à la loi constitutionnelle et tendant à renforcer le pouvoir exécutif, élabore les moyens d'imposer au clergé italien les trois titres de la loi organique. Puis, le 21, le programme qu'il a donné à Talleyrand le soin de dresser se réalise : 30 députés sont désignés, qui sont chargés de

proposer le nom d'un président. Melzi et Aldini, qu'ils désignent successivement, se récusent; Talleyrand vient exposer la situation lamentable de la Cisalpine, la nécessité d'un pouvoir fort; le 24, malgré certaines résistances, dont celle de Cicognara, Bonaparte est désigné, et les assemblées générales des 25 et 26 sanctionnent ce choix, assemblées « générales » où l'on compte de nombreux abstentionnistes et absents. Le 26, le Premier Consul, pour des raisons d'ordre moral qui valent tant pour lui que pour l'Italie, change le qualificatif de la République d'au delà des monts : ce n'est plus la Cisalpine; désormais, c'est la République italienne. Melzi est désigné pour la vice-présidence, les hauts fonctionnaires sont nommés, l'installation du nouveau gouvernement fixée au 9 février 1802. Parodie de consultation populaire, la Consulte de Lyon eut le mérite de ne pas s'opposer au programme de Bonaparte, qui, dans les circonstances où se trouvait la Cisalpine, était le seul capable d'y assurer, par sa réalisation, un régime régulier.

*
* *

Ce régime n'a pas été parfait, et son principal défaut a consisté dans la valeur des hommes qui y furent employés. Et tout d'abord Melzi. En 1801, Melzi n'a que quarante-huit ans, mais il est malade, désenchanté; intelligent et cultivé, d'ailleurs, il est indécis et obstiné, capable de duplicité, — témoin les relations, qu'il faut bien qualifier de suspectes, avec un agent autrichien, le baron Moll, — distingué de manières, hostile aux idées et au personnel révolutionnaire, favorable à la politique consulaire par son désir d'associer la « volonté générale » au gouvernement du pays, mais sans confiance ni dans le programme français, ni dans le programme unitaire. Marescalchi, ministre des relations extérieures, en résidence à Paris, est intelligent, mais peu appliqué, et c'est un bonheur pour lui, et pour son pays, qu'il soit en relations suivies avec un chef de division de Talleyrand, Jacob, très spécialisé dans les choses italiennes. Au secrétariat d'état, en un an, passeront trois fonctionnaires : Guicciardi, Nobili et Vaccari. A la justice, Spanocchi est un ministre décrépit; à la guerre, le général Trivulzi, intègre, mais médiocre, et pourtant Pino, plus tard, le fera regretter; aux cultes, l'ex-oblat Bovara veut appliquer les principes du joséphisme : aux finances, le Piémontais Prina, instruit en économie politique et en administration, apporte un programme, et la volonté d'y introduire de l'intelligence et de la constance. Si Bonaparte a fait les désignations gouvernementales, c'est Melzi qui a choisi les fonctionnaires préfectoraux : son peu de goût pour les politiciens l'a amené à nommer des préfets honnêtes, mais médiocres, peu actifs. Quant au personnel subalterne, Melzi et Prina en poursuivent

avec plus de décision la sélection, et, en particulier, on se débarrasse des ecclésiastiques sécularisés, qui sont un sujet de scandale.

C'est avec ce personnel qu'il faut résoudre les questions de toute espèce qui se posent au gouvernement dès son installation, le 9 février 1802. Un rapport d'ensemble, établi par Melzi, énumère les éléments de la situation : mécontentement universel et profond, administration lamentable, déficit formidable : sur les 200 millions de biens nationaux saisis entre 1796 à 1806, il n'en reste plus que 20 millions disponibles; les caisses publiques renferment 3 millions et demi, et l'armée française coûte 25 millions par an; il faut 17 millions pour les services civils, 14 pour les services militaires. L'avenir, Melzi le formule dans sa proclamation du 15 février : la République doit « devenir une nation forte par son union, heureuse par sa sagesse, indépendante par un véritable sentiment national ».

Ce sentiment national trouve un élément dans la reconnaissance du nouvel état par les puissances. A la circulaire diplomatique de Talleyrand, du 13 février 1802, tous les petits états européens adhèrent. La Prusse attendra jusqu'à l'automne, hésitant entre l'entente avec la France et l'alliance anglo-russe, et prétendant que la création de la République est une violation du traité de Lunéville. Vienne, où l'influence quasi francophile de l'archiduc Charles s'est substituée à celle de Thugut, a reconnu le nouvel état dès le mois de mars; mais Cobengl a déjà en tête le plan de détacher la République de la France par une politique de prévenances, dont Melzi ne saura pas toujours se dégager. Quant à la Russie, Alexandre I^er^ subordonne son adhésion au règlement de la question des princes piémontais, et pour l'Angleterre, qui s'est indignée de la Consulte de Lyon, elle est sur le point de rompre avec la France, et n'a donc pas à reconnaître la République.

Théoriquement indépendante de la France, à qui elle est unie par une union personnelle, la République italienne ne peut avoir d'autre politique extérieure que celle du Premier Consul. Melzi essaiera bien d'agir auprès de Marescalchi pour obtenir une plus grande autonomie, propre à développer l'esprit national, et proposera d'étendre la représentation diplomatique italienne à l'étranger. Mais Bonaparte, qui veut se servir de l'Italie comme d'un pion sur l'échiquier européen, se refuse à desserrer les liens qui l'attachent à sa fortune; par là même, il condamne Melzi, et quelques autres, à la diplomatie secrète, aux intrigues occultes, sources de dangers et de déboires.

Si, en matière de politique extérieure, Melzi a échoué, il a à peu près réussi en ce qui touche la politique intérieure. Du moins, en vue d'assurer le fonctionnement régulier des institutions nouvelles, il s'est efforcé d'apaiser les ressentiments que le régime antérieur avait suscités :

ralliant les propriétaires fonciers, privilégiés à rebours sur qui pesait perpétuellement la menace des impôts forcés, le clergé, que brimaient les anticléricaux, par une politique d'égards, pour ceux-ci, de justice fiscale, pour ceux-là, diminuant le poids de l'occupation militaire par une réduction du tribut, qui passe de 35 à 25 millions, et par la suppression du logement des troupes françaises chez l'habitant, il a préparé un terrain favorable au fonctionnement du régime.

*
* *

Ce n'est pas que les corps de l'état, recrutés par Melzi selon les principes de l' « amalgame », qui étaient si chers à Bonaparte, aient rempli exactement le rôle que la théorie leur assignait. L' « amalgame » n'abolit point l'opposition régionale des « Oltrepadani » ou Émiliens, avec Marescalchi et Aldini à leur tête, contre les « Olonistes » ou Milanais, dont Melzi, malgré tout, fut le chef. La Consulte d'État se révéla inutile, Bonaparte dirigeant en fait la politique extérieure de la République, et certains de ses membres, dont Paradisi, occupèrent leur temps à des intrigues occultes; le Conseil législatif gêna les initiatives du vice-président, et Aldini y fut un perpétuel rival de Melzi; les Collèges électoraux des *possidenti* et des *commercianti*, peu intéressés par les affaires publiques, bâclèrent rapidement leur besogne, tandis que les *dotti* faisaient d'interminables discours; au Corps législatif, réuni à la fin de juin, quelques exaltés arrivèrent vite à dominer la masse des indifférents et entreprirent de modifier dans un sens inconstitutionnel la procédure parlementaire.

Les institutions locales, calquées en partie sur les institutions françaises, comportaient des fonctionnaires, appelés chanceliers, et des assemblées délibérantes dans les districts ou cantons, mais il n'y avait pas de conseils d'arrondissement, et les communes étaient organisées assez fortement, avec un conseil et une municipalité de 3 à 9 personnes. Ces institutions pouvaient satisfaire la Lombardie; elles suscitèrent des récriminations en Vénétie et en Émilie, et partout on leur reprocha de révéler une défiance véritablement trop grande de l'opinion publique.

En matière judiciaire, la loi du 22 juillet 1802 posa la base des institutions, mais jusqu'au moment où les Codes français furent adoptés, — en 1806, — il y régna une certaine confusion causée par les différences des textes juridiques en application et des tribunaux en fonction, les uns et les autres meilleurs en Lombardie que partout ailleurs, ce qui fit sans doute que Melzi ne se rendit pas immédiatement compte de la nécessité de réaliser sur ce point l'uniformité.

Ce n'est également que plus tard, par application de la loi du

27 mars 1804, et lorsque le corps des ponts et chaussées sera créé, en 1806, que les travaux publics prendront leur essor. Toutefois, la route du Simplon s'acheva, sous l'impulsion de l'ingénieur français Céard.

L'enseignement, en revanche, se développa immédiatement, en dépit des rivalités locales. La loi du 17 août 1802 fonda à Bologne un Institut national, et celle du 4 septembre 1802 jeta les linéaments d'une organisation générale de l'instruction publique, qui ne prit corps qu'en matière d'enseignement supérieur : les Universités de Pavie et de Bologne reconstituées, les Académies des Beaux-Arts de Milan et de Bologne mises sur pied, la bibliothèque et la pinacothèque de Brera refondues, les archives publiques organisées indiquèrent les préoccupations d'un gouvernement éclairé; celui-ci subventionna, d'autre part, les sociétés scientifiques, les artistes et les savants, les éditeurs qui avaient entrepris de publier les œuvres de Parini et les traités des économistes italiens. Il y eut dans le nord de l'Italie un réveil intellecuel, dont, jadis, M. Hazard a étudié les principales manifestations, et les noms de Monti, de Foscolo, de Pindemonte brillèrent d'un éclat qu'on peut dire italien.

Il y eut aussi un réveil de l'activité économique, et, sans doute, M. Albert Pingaud n'a peut-être pas, à mon sens, suffisamment étudié comment le déplacement de la richesse, par la vente de biens nationaux et le développement du commerce, les relations douanières avec la France, les transformations des procédés culturaux ont pu bouleverser l'assiette ancienne de la société. Du moins, il note que l'installation d'écoles vétérinaires et de chaires d'agriculture servit au développement de la production agricole, tandis que les *luoghi pii* mieux surveillés limitaient les effets du paupérisme, qu'une campagne énergique pour la vaccination, l'institution de Commissions de santé départementales, la création d'une « Magistrature centrale de santé » réduisaient ceux des épidémies.

C'est à des causes sociales que se rattache la criminalité intensive qui reste une des plaies de l'Italie du Nord, puisque, parmi les brigands, à côté des déserteurs et des aventuriers, on trouve des paysans ruinés et des *balossi*, ou ouvriers agricoles en chômage. Pour réduire le brigandage, la création d'une préfecture de police ne suffisant pas, il fallut recourir à des colonnes mobiles et à des tribunaux criminels spéciaux, et organiser, pour remplacer les « sbires » de l'ancienne police, une gendarmerie. En juillet 1802, un mouvement trouble, où se décèlent des éléments de séparatisme et l'influence de la société secrète des *stilettanti*, éclate à Bologne, avec des répercussions à Ferrare, Ravenne, Brescia, Vérone et Novare : il fallut que Melzi se décidât à imposer l'ordre en envoyant une division française sous les ordres du général Verdier et en faisant fonctionner une commission militaire, du 2 août au 26 octobre. En 1804 encore, plus de 7 000 personnes furent jugées au criminel.

Un peu avant, la conclusion du Concordat italien avait éliminé une des causes du déséquilibre moral dont Melzi se plaignait tant dans l'état qu'il dirigeait. La loi organique de Lyon ne pouvait ramener le clergé italien au gouvernement nouveau. Pie VII était peu disposé à sanctionner l'incorporation des Légations à la République, non plus que l'inaliénabilité des domaines nationaux, la réduction du nombre des diocèses, la nomination des évêques par le pouvoir civil, la tolérance des cultes dissidents ; Bonaparte ne pouvait, d'autre part, renoncer à ces thèses du droit ecclésiastique révolutionnaire, et il trouvait chez les fonctionnaires du Milanais, terre d'élection du joséphisme, des partisans souvent gênants. Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, les négociations, commencées en février 1807, aient traîné vingt mois. Rompues, ou à peu près, en octobre 1802, reprises personnellement par Bonaparte, qui se montra le moins intransigeant de tous les négociateurs, elles aboutirent le 16 septembre 1803. Le Concordat italien supprimait les diocèses de Sarsina et de Bertinoro, rattachait les vingt-quatre autres aux sièges archiépiscopaux de Milan, de Bologne, de Ravenne et de Ferrare, maintenait en faveur du pape l'institution canonique, mais, pour le reste, affirmait les prérogatives du pouvoir civil.

En possession d'institutions modernes, dont certaines apparaissaient embryonnaires encore, mais dont la plupart étaient susceptibles de développements ultérieurs, assurée, par le Concordat et la gendarmerie, de la paix sociale, il ne manque à la République italienne, pour faire figure d'état, qu'un budget, une diplomatie, une armée.

Prina essaya de la doter du premier. La chose était difficile. Pour couvrir les 75 millions de lires de dépenses incompressibles, il opéra quelques économies, assura des restitutions, pratiqua quelques ventes de biens nationaux, organisa un système cohérent de contributions. Dès 1803, il réalisait l'équilibre, — sur le papier, — et, au surplus, au cours de son active carrière, ses prévisions ne cesseront jamais d'être bousculées par les dépenses militaires ; en 1804, les dépenses monteront déjà au chiffre de 107 millions. La grande idée de Prina a été d'augmenter le rendement des contributions indirectes, afin d'alléger la propriété foncière, source essentielle de la richesse dans la Lombardie et l'Émilie agricoles, et de stabiliser la dette publique, unifiée au chiffre de 217 millions à la fin de 1804. En ce qui touche le régime monétaire, ce n'est qu'en 1806 qu'il arrivera à un système correct, et, quant aux réserves assurées à la République par les biens nationaux invendus, elles disparaîtront peu à peu, absorbées par les nécessités financières de l'heure ; de 1802 à 1814, Prina en vendra pour 150 millions, au moyen desquels il pourra boucler ses budgets.

Ce qui choquait le plus Melzi, c'est que cet argent italien était loin

d'être dépensé en faveur d'intérêts exclusivement italiens. L'on sait que Bonaparte était fort loin de vouloir accorder l'autonomie diplomatique à la République italienne. Qu'il la défendît contre les revendications tacites ou non de l'Autriche, du Saint-Siège, de Gênes ou de l'administration piémontaise, qui portaient respectivement les yeux sur Milan, Bologne, Massa et Novare, cela était conforme à sa politique générale, en même temps qu'utile à l'état vassal. Mais rien de plus, et il ne tint nullement compte des désirs plus ou moins précis des administrateurs milanais, des espoirs plus ou moins formulés des unitaires, qui entrevoyaient, dans un avenir quelconque, une grande Italie, tels Lomonaco, Cuoco, Compagni. Lorsque le sénatus-consulte du 11 septembre 1802 réunit à la France les territoires piémontais, il y eut à Milan une véritable déception. Ce ne fut pas la seule, car, de même, on y songea à l'incorporation de la République ligurienne, où le parti Boccardi était favorable à la solution entrevue, à celle du duché de Parme, lors de la mort du roi d'Étrurie (27 mai 1803), à celle enfin du Tessin, où les chefs d'un mouvement, à l'automne de 1802, demandèrent l'union à la République italienne; certains Milanais auraient au moins voulu pour leur patrie les limites de l'ancienne Lombardie, avec Alexandrie, Tortone, Novi, Pontremoli, etc.; d'autres jetèrent les yeux sur la Toscane, sur Lucques, sur le Tyrol, sur la Vénétie. Bonaparte ne modifia rien des frontières essentielles de la République italienne, et maintint en Italie la poussière d'états qui favorisait sa politique, et tandis qu'à Paris, Marescalchi tremblait à l'idée de formuler devant le Premier Consul quelque proposition concrète, Melzi, à Milan, élaborant son plan, — une fédération des états de la vallée du Pô, indépendants de la France et de l'Autriche, — perdait son temps et le reste de ses illusions dans des négociations occultes qui n'avaient aucune chance d'aboutir, et plus tard, Lechi entamait avec Acton une obscure intrigue unitaire, dirigée tant contre la France que contre l'Autriche.

Melzi aurait d'autant plus désiré assurer à son pays l'autonomie totale qu'il percevait plus directement les inconvénients de l'occupation militaire : Berthier, qui aurait toujours voulu disposer en maître des ressources de l'Italie, Murat surtout, exagérèrent par leur attitude les abus de celle-ci. Violent et double, froissé par les quolibets du peuple et par la froideur de la noblesse, entouré d'intrigants français et italiens, du type des généraux Digonnet et Lechi, Murat ne cessa pas de dénigrer l'administration lombarde et ne fit rien pour atténuer les conflits entre les citoyens des deux pays. S'étant créé une espèce de police, il essaya d'en justifier les services en faisant une affaire politique d'une petite histoire de satire publiée par le capitaine Ceroni, et il fallut que Bonaparte intervînt en personne, après cette aventure odieuse et ridicule, pour réconcilier Melzi et Murat.

La création d'une armée italienne devait servir à atténuer les inconvénients de l'occupation. Ce fut la conséquence de la guerre avec l'Angleterre, dont on fut très préoccupé dans la vallée du Pô, par peur d'une démonstration des Autrichiens contre la Lombardie ou d'un soulèvement des cléricaux dans les Légations. La République italienne décida la construction immédiate de deux frégates et de douze chaloupes-canonnières portant les noms des départements, ainsi que la formation d'un bataillon de canonniers gardes-côtes. Quant à l'armée proprement dite, elle n'était constituée, en 1802, que des restes des légions lombarde et cispadane. Augmentée un peu plus tard, elle comprit cinq demi-brigades à deux bataillons, deux régiments de cavalerie, un corps d'artillerie et un du génie; mais les volontaires indisciplinés, — et d'origine étrangère, — Niçois, Corses ou Français indignes, dont elle était formée, s'absentaient, désertaient, ou intriguaient dans les deux grandes coteries entre lesquelles elle se divisait, celle de Lechi et celle de Teulié. Melzi fit reviser les grades et organisa à Modène une École militaire sur le type de l'École polytechnique. Toutefois la crise des effectifs subsista même après le vote de la loi établissant la conscription (13 août 1802). Les Italiens n'avaient ou se figuraient n'avoir pas de traditions militaires, l'administration était peu favorable au régime militaire importé de France, le clergé très hostile, et c'était du clergé, en possession des registres de l'état civil, que dépendait une bonne assiette de la conscription.

Avec la guerre anglaise, trois mesures importantes furent prises, du 13 au 18 mai, qui orientèrent décidément les Italiens vers les choses de l'armée : la création de la légion italienne, la constitution de la garde présidentielle, l'appel de la classe sous les drapeaux. Les patriotes et les fonctionnaires, qui pensaient que, dès que la République aurait une force militaire, la France l'évacuerait, firent tous leurs efforts pour persuader la population de la bonté de la conscription : il y eut pourtant un certain nombre de réfractaires qui passèrent dans les Grisons ou dans les états pontificaux, et l'on dut installer chez les parents des déserteurs des garnisaires, on fit ramasser les déserteurs par des colonnes mobiles, on les fit passer devant des commissions militaires. Finalement, on enrôla les cinq sixièmes des appelés, environ 22 000 hommes.

C'était un succès, étant donné les circonstances, et, pour l'avenir, c'était un présage. En créant une armée, en s'imposant l'obligation militaire, coûteuse, pénible, glorieuse, les Italiens accomplissaient un acte de foi dans leurs destinées. L'armée introduisait dans la vie italienne un principe d'ordre tangible; par l'amalgame des recrues, elle atténuait les particularismes, enfin elle faisait pénétrer dans les basses classes du peuple le sentiment national, symbolisé par le drapeau tricolore. Et c'est ainsi que, par un détour inattendu, le militarisme bonapartiste servit la cause des nationalités.

Il va de soi que la plupart des contemporains ne se rendirent pas compte de tout cela. Ils virent avec plaisir, en revanche, le général Chasseloup organiser les défenses Pizzighettone sur l'Adda, de Mantoue sur le Mincio, Pino, puis Teulié, mener en France trois régiments italiens qui devaient assister à la cérémonie de Boulogne. La levée des recrues, en 1804, se fit avec beaucoup moins de difficulté que l'année précédente.

Ce n'est pas qu'il n'y eût point de mécontents dans la République. Autour des anciens triumvirs, s'agitaient les jacobins non « nantis »; quelques partisans des gouvernements déchus, surtout dans les hautes vallées brescianes ou bergamasques, ou dans la Valteline, où l'on criait : « Aux galères, le Corse! » leur prêtaient main-forte à l'aile droite; dans le département du Rubicon, les prêtres faisaient campagne pour le retour de la domination papaline, et les cléricaux de Lombardie pour une action en faveur des pieux princes de Sardaigne. Mais toutes ces agitations, tous ces mécontentements étaient peu de choses. Plus grave était l'attitude du Corps législatif, refusant, en janvier 1804, de voter les douzièmes provisoires, et forçant le Premier Consul à confier à Jacob une mission d'étude en Italie. Encore plus grave, l'état d'esprit des hauts fonctionnaires, — celui de Melzi, d'abord, perpétuellement abattu, en dépit de la confiance de Bonaparte, qui songea un instant à lui faire épouser sa sœur Paulette, veuve du général Leclerc, la démission toujours prête, sans foi dans les destinées de la République, — celui des ministres, sceptiques, parfois négligents, celui des commis; le peuple, le plus souvent passif, grognant, pourtant, contre les impôts et la conscription; tout le monde inquiet, craignant des bouleversements nouveaux, créant ou accueillant les multiples bruits absurdes qui nourrissaient l'imagination d'une population sans éducation politique et sans expérience, éminemment suggestible, et sur laquelle l'effort de propagande organisée du gouvernement se borna à quelques brochures et au *Giornale italiano* de V. Cuoco. Mais il y avait pourtant, chez ces Italiens du début du XIXe siècle, un sentiment assez net, c'était l'aversion pour les Français, insolemment dominateurs, fiers d'eux-mêmes au point de mépriser les formes de pensée étrangères, et refusant aux autres peuples la liberté qu'ils revendiquaient pour eux-mêmes. Cette aversion était incapable d'aboutir à la révolte, mais, en dépit de sa nature négative, elle était la source d'un certain goût d'indépendance nationale et d'un sentiment unitaire qui s'affirmaient surtout chez les plus intelligents des fonctionnaires, chez les plus conscients des soldats ou des officiers.

*
* *

Bonaparte se trouvait, en 1801, dans l'impossibilité à la fois de donner à l'état qu'il avait créé la liberté complète et de l'annexer complètement à la France. Devenu empereur, la même impossibilité se dressait devant son esprit, mais il y avait lieu, dès lors, d'harmoniser les institutions italiennes et les nouvelles institutions françaises, d'autant plus que les souvenirs carolingiens commençaient à hanter l'esprit de Napoléon Ier. La transformation de la République italienne en Royaume d'Italie se fit dans des conditions qui rappellent singulièrement l'établissement de la première. A l'audience du 7 mai 1804, Bonaparte exposa le problème à Marescalchi; Melzi se rallia à la solution proposée, et la Consulte, dans sa séance secrète du 28 mai, rédigea un projet dans ce sens : Napoléon serait roi d'Italie, mais les deux couronnnes seraient à jamais séparées, les seuls nationaux admis aux emplois publics, la mensualité payée à la France supprimée ou diminuée, un traité d'alliance avec elle signé, ainsi qu'un traité de garantie avec l'Autriche, la constitution modifiée, et, en particulier, on étendrait le rôle de la Consulte, devenue « magistrat conservateur ». Bonaparte fit bon accueil à ce projet, puis ajourna sa réponse; sa méthode habituelle se dessinait : insinuer l'idée, accepter une proposition, violenter l'hésitation, réaliser finalement sa conception propre.

A Mayence, le 2 octobre, il exprimait à Marescalchi son désir d'être sollicité à ceindre la couronne d'Italie par une députation déléguée par les grands corps de l'État. Le 13 novembre, Melzi partait pour Paris avec dix-neuf personnalités de la République italienne. C'était le moment où l'Autriche commençait de manifester une hostilité certaine au projet en cours, et, sous prétexte d'organiser un cordon sanitaire, renforçait ses garnisons vénitiennes. Napoléon hésitait, ou faisait semblant, et envisageait la possibilité de recourir à son frère Joseph; de fait, devant les députés italiens, reçus le 30 décembre, il n'excluait pas l'hypothèse d'un prince de sa famille établi sur le trône d'Italie, à condition qu'après sa mort, il y eût séparation complète entre les deux couronnes, et le 1er janvier 1805, il écrivait à l'empereur d'Autriche que la désignation de Joseph était un fait accompli. On jeta les bases d'une pragmatique, on dessina la frontière du nouveau royaume, désigné sous le nom de Lombardie, et qui englobait le territoire de Parme, Plaisance, Guastella, une partie de la rivière de Gênes avec la Spezia; Joseph exigeait cependant que son choix fût ratifié ultérieurement par les collèges électoraux et obtenait la réduction des forces françaises d'occupation. Puis, finalement, tout croula, Joseph refusant de renoncer à la succession éventuelle au

trône de France (27 janvier 1805). Napoléon songea alors à l'un des fils de Louis, qui n'accepta pas, et, la solution Lucien étant inacceptable, dut revenir à son projet primitif, en le modifiant par une utilisation de la famille de sa femme, sa famille propre s'obstinant à ne le point servir dans les circonstances présentes. Le conseil extraordinaire de cabinet du 5 février, connu uniquement par une information de la correspondante parisienne du comte d'Antraigues, et où figurèrent dix-neuf personnes, dont Melzi et cinq députés italiens, permit à l'empereur d'exposer ses vues définitives ; il prendrait la couronne d'Italie, et le prince Eugène serait adopté par lui comme héritier de cette couronne.

Le 11 février, un projet d'ensemble était dressé, et les députés italiens s'occupèrent de rédiger les codicilles constitutionnels, qui portèrent essentiellement sur la transformation de la Consulte en Sénat, du Conseil législatif en Conseil d'État. Le 15 mars, la Consulte votait le projet : la couronne d'Italie était offerte à Napoléon, et elle devait être transmise par lui à un successeur naturel ou adoptif, dès que « les armées étrangères auraient évacué les États de Naples, les îles ioniennes et l'île de Malte ». L'empereur écrivit à Vienne pour expliquer les raisons de son acceptation, insistant beaucoup sur l'idée que la cession éventuelle de la couronne d'Italie à un héritier dépendait principalement de l'Autriche.

Le 16 mars, le prince Eugène arrivait à Milan : l'accueil fut froid, malgré les efforts du cardinal Caprara, car on critiquait une solution qui cadrait mal avec les espérances d'indépendance nationale. Puis le 8 mai, c'était Napoléon à son tour, étonnant tout le monde par son activité, tour à tour rude et aimable. Le 26, il était, dans une fête superbe au Dôme de Milan, couronné roi d'Italie avec la couronne de fer des rois lombards conservée à Monza.

*
* *

Organisme de transition entre la Cisalpine, secouée de coups d'état et étroitement assujettie à la France, et le Royaume d'Italie, dont il faut maintenant que M. Pingaud nous écrive l'histoire, qui est celle d'un véritable état organisé, la République italienne a eu le double mérite d'adapter aux régions politiquement dissemblables de la vallée du Pô les institutions modernes issues de la Révolution française, et relevant des trois concepts essentiels de démocratie, de centralisation et d'égalité, suscitant ainsi dans les populations appelées à la vie politique la conscience d'un idéal politique, national et unitaire. A ce titre, l'action de la France dans l'Italie du début du XIXe siècle est capitale, car elle constitue un des facteurs essentiels du *Risorgimento*.

Sans doute, des erreurs ont été commises par les hommes qui ont été associés à la fortune de la jeune République, tant en France qu'en Italie, Bonaparte en tête, si participant qu'il pût être à la psychologie de l'un et de l'autre pays, mais il faut bien avouer que leur tâche n'a pas été facilitée par l'état d'esprit des populations, sur lesquelles les idées nouvelles n'offraient guère d'attraction, ainsi que par la situation générale de l'Europe, hérissée d'armes, hostile aux conceptions politiques ou diplomatiques françaises. Malgré ces erreurs et ces difficultés, au moment où Napoléon ceignait la couronne des rois lombards, on pouvait distinguer un certain nombre d'avantages acquis au profit des territoires jadis soumis à des gouvernements étrangers, appauvris par des administrations désuètes, anémiés par une vie sans idéal et sans foi, dissociés par de perpétuelles rivalités particularistes. Au point de vue matériel, désormais c'en était fait de l'exploitation systématique : une économie nouvelle surgissait, et si les chiffres des impôts étaient plus gros qu'autrefois, ceux-ci ne pesaient pas plus lourdement sur les populations enrichies par le travail, car une bonne partie en était employée à des améliorations nationales ou reversée dans le pays sous forme de traitements et de soldes ; le goût du bien-être se répandait partout et la joie de vivre n'était plus le privilège de l'aristocratie. Au point de vue social, c'en était fait de l'autorité exclusive des nobles et des prêtres ; la classe moyenne affirmait son pouvoir, et désormais, en droit, il n'était interdit à personne de prétendre aux plus hautes fonctions. Au point de vue politique, à la domination étrangère, à l'inégalité, à l'absolutisme, se substituait un gouvernement national, en dépit de la tutelle française, unitaire et de forme constitutionnelle. Au point de vue administratif, les anciennes organisations, compliquées et lâches, étaient remplacées par un système centralisé et une hiérarchie régulière : l'état absorbait et uniformisait les grands services publics ; une armée nationale était l'expression péremptoire du nouvel état.

Mais c'est au point de vue moral que l'établissement et le maintien de la République italienne avait le plus de valeur. Les Italiens commençaient de sentir que leur pays était une chose à eux, et le contact des Français ne faisait que développer ce sentiment. Hostiles, ou, tout au moins indifférents à l'égard des anciens gouvernements, ils pouvaient reprocher au nouveau régime ses charges financières, ils y voyaient cependant des perspectives de développement national. Aussi, dans la République, s'il pouvait exister des mécontents, on n'y comptait pas de partis, ou, du moins, il n'y avait qu'un parti, le parti gouvernemental : fonctionnaires, candidats, jacobins plus ou moins assagis, jeunes gens et bourgeois, tous désireux, sans doute, de dégager leur patrie de la tutelle française, mais comprenant que dans l'état de choses tel qu'il existait dans l'Europe

de 1801 et de 1804, il n'y avait pas d'autre solution, tant pour la France que pour l'Italie, que celle imaginée par Bonaparte.

Ainsi, à l'aube du XIX^e siècle, commençait entre ces deux nations latines, une collaboration que cinquante-cinq ans plus tard un autre Bonaparte allait faire revivre, que cent dix ans plus tard la grande guerre ferait ressurgir, plus intime, plus complète, et grâce à laquelle la France et l'Italie tenteraient, avec l'aide d'autres démocraties, d'installer dans les relations internationales la justice intégrale.

GEORGES BOURGIN.

# LES ÉTUDES NAPOLÉONIENNES EN SUISSE

## (1917)

Dans un important ouvrage qu'il consacre à *Genève de 1788 à 1792*[1], M. Henry Fazy étudie les derniers jours du régime aristocratique dans la patrie de Rousseau. Les révolutions de Genève, pour s'être débattues sur un territoire infiniment restreint et pour avoir ressemblé parfois à une tempête dans un verre d'eau, revêtirent cependant une grande importance dans l'histoire du développement des idées.

Du point de vue national, elles eurent des conséquences nombreuses dont la plus évidente fut de faire passer la « mère des républiques » sous la domination française en 1798 et de l'inféoder à l'Empire jusqu'au 31 décembre 1813.

Après la révolution de 1792, qui destitua le Conseil coupable d'avoir résisté, de longues années durant, au courant démocratique, et, en dernier lieu, d'avoir augmenté le prix du pain et renvoyé une actrice plaisant au peuple, Genève fut livrée à la démagogie. A l'instigation d'un émule de Robespierre, l'ex-abbé Soulavie, résident de France, Genève connut en 1794 une véritable Terreur. Quatre années plus tard, les armées du Directoire envahissaient sans rencontrer de résistance une cité dont les habitants étaient désunis et il fallut cette leçon de servitude pour leur donner les forces nécessaires à l'usage de la liberté.

Avant qu'ils la puissent reconquérir, les Genevois, hier souverains, furent sujets de l'Empereur. A vrai dire, ils n'eurent guère à se plaindre des préfets qu'il leur envoya. Après Ange-Marie d'Eymar — qui avait redemandé le transfert des cendres de Rousseau au Panthéon — la préfecture du Léman fut gérée par M. de Barante, père de l'historien, une belle figure d'honnête homme. Trop honnête, au gré de la Police : elle ne put obtenir de lui qu'il se fît espion et délateur. Le baron Capelle, plus habile — il devait parvenir au ministère sous Charles X — réussit à capter momentanément l'indulgence de Napoléon sans froisser les Genevois. Ceux-ci s'en montrèrent reconnaissants : lorsqu'ils décidèrent de restaurer leur République, ils prirent vis-à-vis de Capelle la

1. Genève, Kundig, 1917, 560 pages.

manière douce. J'entends bien que cela valut à l'ex-préfet un bon procès en haute trahison de la part de l'Empereur. Encore n'est-il pas sans intérêt, du double point de vue historique et psychologique, de suivre les péripéties par lesquelles passèrent les fonctions de Capelle avant l'abandon de la place[1].

Capelle parti, Genève restait avec ses traditions, et, surtout, son indépendance. On s'aperçut alors que Genève, qui, pendant ses quinze années de servitude avait perdu le tiers de sa population et se trouvait ruinée par le fait du blocus continental, pouvait toutefois encore réagir. M. Alfred Cartier vient de nous donner une preuve de cette utile réaction dans une luxueuse publication sur les arts à Genève de la fin du XVIII^e siècle à l'époque de la Restauration[2]. Non seulement les Genevois s'adonnèrent dès 1814 à la reconstitution de leur État, mais ils poursuivirent dans le domaine des arts les efforts de leurs devanciers, qui s'étaient affirmés surtout comme paysagistes et animaliers. Il serait injuste de ne pas reconnaître que l'Empire, loin d'étouffer l'école genevoise, l'avait parfois favorisée. Adam Töpffer n'avait-il pas obtenu une médaille d'or à l'effigie de Napoléon? Soiron ne fut-il pas happé par Sèvres? Tant d'autres, émailleurs notoires, voire même célèbres, ne furent-ils pas appelés à reproduire les traits des personnages les plus augustes de la cour du « tyran »?

Ces faveurs n'effaçaient pas les souvenirs douloureux. La conscription, véritable spectre, se dressa pendant de longues années devant la mémoire des anciens sujets de l'Empereur. Leurs fils n'étaient-ils pas tombés sur de lointains champs de bataille pour la cause de celui dont ils aspiraient à secouer le joug? Dans son volume sur *Un coin de terre genevoise, Jussy-l'Évêque*[3], M. André Corbaz donne à ce sujet des précisions. Pourtant, écrit-il, la campagne prospérait. Sous l'impulsion du génie qui présidait aux destinées de l'Europe, l'agriculture fit des pas de géant. Des cultures nouvelles, rémunératrices, furent introduites. La chimie para à certains inconvénients du blocus; elle ne réussit pas à remplir les caisses de l'État, épuisées par les réquisitions.

Dans son étude sur les *Emprunts et impôts de guerre à Genève pendant la Restauration (1814-1816)*[4], M. le professeur William Rappard examine

1. Nous avons tenté cette étude dans notre ouvrage *Propos du Temps passé* (Genève, Kundig, 1917, 282 p.). Dans le même volume nous donnons des extraits du *Journal* de Charles de Constant, importants par leurs précisions sur les nombreuses personnalités européennes qu'il fréquenta de 1811 à 1816.

2. *Coup d'œil sur les Arts à Genève de la fin du XVIII^e siècle à l'époque de la Restauration*, 36 pages avec nombreuses illustrations, extrait de *Nos anciens et leurs Œuvres*, par Alfred Cartier, président de la Commission de l'exposition du Centenaire.

3. Genève, Atar, 1917, 378 pages illustrées.

4. Extrait du *Journal de statistique et revue économique suisse*, Berne, 1917, 2^e fascicule, 89 pages.

de quelle manière s'y prit le gouvernement genevois pour remettre sur pied des finances délabrées. Ce gouvernement réussit dans sa tâche grâce à l'appui que lui prêta la Société économique, institution dont l'histoire devrait tenter la plume d'un érudit. Durant toute la domination française, cette société géra avec une admirable prudence le patrimoine de l'ancienne République réservé par le Traité de réunion. Après avoir soutenu pendant seize années de troubles et de guerres l'instruction publique et les cultes de la cité captive, et administré — au profit de ses marchands et de ses industriels — une Caisse d'Escompte, la Société économique, sitôt le préfet impérial éloigné, put présenter intact le dépôt qui lui avait été confié en 1798. Peut-être, comme M. Paul Pictet, en trouvera-t-on la raison dans le fait que Genève, constamment, fidèlement, s'est considérée comme la capitale d'une idée[1], idée de libéralisme qui lui faisait, hier, revendiquer sa liberté, et qui, aujourd'hui, la fait sympathiser de toute son âme ardente avec les peuples qui luttent pour défendre la leur.

Du point de vue juridique et politique, la Suisse se meut dans le cadre des traités de Vienne, de Paris et de Turin, cadre que nous avons essayé de fixer dans notre étude sur *La Suisse et les traités de 1815*[2], à laquelle nous nous permettons de renvoyer le lecteur qu'intéressent les questions d'histoire diplomatique et militaire. C'est aussi d'histoire diplomatique que traitent les *Lettres de J.-G. Eynard relatives à la Grèce (1841-1843)*[3], singulièrement actuelles encore qu'elles nous reportent au milieu du dernier siècle, aux heures où l'Europe moderne, à peine constituée, voyait déjà ses plans traversés par le « bavaroisisme ».

Cette Europe moderne a noué des rapports étroits avec l'Amérique en général et les États-Unis en particulier. La Suisse, à vrai dire, grâce à une communauté de sentiments politique et religieux, entretenait dès longtemps envers eux des relations spirituelles de véritable parenté. M. William Rappard en a souligné l'importance dans sa brochure *Notre grande République sœur*[4]. La déclaration de l'indépendance du 4 juillet 1776 est une charte démocratique que n'eût pas désavoué Rousseau. Il y a plus : si la Suisse et les États-Unis se retrouvaient et se retrouvent encore sur le terrain des droits populaires, ils ont aussi des principes semblables touchant le fédéralisme. En 1848, la Suisse emprunte aux États-Unis le système bicaméral assurant la représentation

1. Genève, capitale d'une idée, extrait du *Mémorial du Grand Conseil de Genève*, 13 octobre 1917, 14 pages.
2. Genève, Atar, 1917, 97 pages.
3. Publiées avec une introduction et des notes par Ed. Ch. (extrait du *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IV, livraison 3), 86 pages.
4. Genève, Sonor, 1917, 52 pages.

des États souverains et la complétant par une représentation basée sur le chiffre et la population. En 1898, nouvel échange d'idées, mais, cette fois, ce sont des États de l'Union américaine qui s'inspirent de la constitution de la Suisse pour introduire dans les leurs le principe de la démocratie directe, tel qu'il se manifeste dans les droits de referendum et d'initiative, assurant la participation des citoyens à la confection des lois.

La politique extérieure de la Suisse, sûre de la sympathie des États-Unis, avait, avant la guerre mondiale, quelque peu négligé les démarches qui contribuent à l'entretenir. Les légations seules s'étaient chargées, à Berne et à Washington, de maintenir le contact et ce n'est que tout récemment que, la question économique étant entrée en jeu, les deux démocraties — la plus ancienne et la plus grande — consolidaient une amitié plus que séculaire. Il faut le reconnaître, d'ailleurs, la Suisse, avant la guerre, n'avait pas de politique extérieure précise. Les ministres qu'elle accréditait à l'étranger avaient bien plus pour mission de sauvegarder les intérêts de ses nationaux que de faire valoir telle ou telle prétention. Dans cette Europe moderne, dont les origines préoccupent à juste titre notre *Revue*, elle apparaissait comme la Cendrillon, présentant à la flamme du foyer d'un chalet perdu dans les Alpes ses petites mains laborieuses. On savait, à n'en pas douter, que cette Cendrillon avait de la race, que sa gens avait d'assez beaux états de service dans l'histoire de la liberté des peuples, que cette famille de pâtres avait, la première, seule au monde et sans appui, chassé définitivement de ses vallées, en 1315, l'Autrichien, et qu'aujourd'hui encore elle eût été prête — disons : est prête — à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour sauvegarder son indépendance, — on ignorait que Cendrillon eût des ressources. Du moins feignit-on de l'ignorer. Comment aurait-il pu en être autrement? Elle n'avait pas songé à les faire valoir par sa diplomatie. Celle-ci, le plus souvent, était apparue débile et semblait avoir pris pour devise celle du grillon de la fable.

Le bouleversement des valeurs politiques a attiré de nouveau l'attention du peuple suisse sur sa diplomatie. Un auteur, M. Edouard Georg, a publié, à cette occasion, une étude intitulée *Le Contrôle du peuple sur la politique extérieure* (*essai d'histoire des institutions politiques suisses et de droit public fédéral*)[1]. Avant 1798, chacun des États de la Confédération possédait le droit de traiter. L'invasion française de 1798 modifia complètement ce droit. Pendant l'époque napoléonienne, les constitutions présentent à l'étranger une Suisse juridiquement unie, investissant le pouvoir central des relations avec l'extérieur. Pourtant l'Acte de médiation, donné à la Suisse par le Premier Consul, tient compte du fédéralisme à la base de la formation de ce pays. Le Pacte de 1815 reprit l'an-

1. Genève, Durr, 1917, 356 pages.

cienne tradition : les cantons demeurèrent compétents pour négocier directement certains traités avec l'étranger, sous réserve de ratification par la Diète helvétique. Trois d'entre eux, Zurich, Berne et Lucerne, se partagèrent alternativement l'honneur de présider, comme cantons directeurs, aux destinées du pays. La constitution de 1848 rendit les pouvoirs fédéraux maîtres des affaires extérieures du pays. L'avenir dira si le peuple suisse, comme cela vient d'être proposé, sera appelé à décider lui-même de la conclusion de tout traité dont la durée dépasserait quinze années.

Nous ne terminerons pas ce bulletin bibliographique sans signaler le recueil fort utile de M. I. Grunberg. Sous ce titre : *La Suisse neutre et vigilante*, M. Grunberg a groupé en un premier volume les documents officiels relatifs au maintien de la neutralité de la Suisse et à sa sécurité, du 30 juillet au 31 décembre 1914. Cet ouvrage ne sera pas seulement un instrument précieux de consultation pour les hommes politiques : l'historien y cherchera les rapports existant entre la conception de la neutralité et les manifestations si diverses nécessaires pour en assurer le fonctionnement loyal.

Édouard Chapuisat.

# NOTES ET NOUVELLES

## Une comédie de Nicolô Bonaparte.

« Sa Majesté l'Empereur, sur une note qui lui avait été présentée relativement à une comédie publiée dans le XVI^e siècle par Nicolô Bonaparte, noble Florentin, a demandé qu'on la traduisît en français. La traduction ci-jointe a été faite par M. Auger, employé au ministère de l'Intérieur, jeune homme d'un talent très distingué qui a obtenu le prix pour l'éloge de Boileau. La pièce est pleine d'esprit, de sel et d'originalité, mais quelques efforts que le traducteur ait faits pour voiler les libertés vraiment extraordinaires de l'original, elle est beaucoup trop libre encore pour pouvoir être publiée. Le traducteur l'a senti; il n'en a pas mis moins de soin à son travail; il n'a ambitionné d'autre récompense que d'être agréable à Sa Majesté. » — Milan, le 13 prairial an XIII.

Cette comédie, intitulée *la Vedova*, *la Veuve*, fut publiée à Florence en 1568 et en 1592. Il serait intéressant de savoir pourquoi Claude Molini, libraire à Paris, jugea à propos, en 1803, de l'exhumer et d'en donner une nouvelle édition : sa préface et son prologue n'en disent rien.

Il est certain que ce Nicolô Bonaparte appartenait, mais par une filiation lointaine, à la famille de Napoléon, dont on retrouve des membres à Pistoie et à Florence.

La traduction de *la Vedova*, « *commedia facetissima* », ne parut jamais. En effet, dans cette pièce, dont la scène est à Venise, il y a des détails, des personnages, et entre autres, celui d'une courtisane, dont la licence est extrême, comme d'ailleurs dans les comédies représentées en Italie au XVI^e siècle.

On savait qu'une traduction en existait ou devait en exister. Hœfer, dans son dictionnaire, dit qu'on a fait de cette pièce une version dont il ne retrouve pas le titre ; il ajoute que la Bibliothèque en conserve le manuscrit autographe; or, celui-ci ne figure pas sur les catalogues. Ozanam, dans la Biographie Michaud, attribue cette traduction à Daillaut de la Touche, ce qui, comme on le voit, est inexact, puisqu'elle est d'Auger, couronné en 1805 pour un éloge de Boileau, et futur secrétaire perpétuel de l'Académie française.

G. V.

## Notes de lecture.

A. Schalck de la Faverie. *Napoléon et l'Amérique* (*Histoire des relations franco-américaines, spécialement envisagée au point de vue de l'influence napoléonienne, 1688-1815*). — Paris, Payot, 1917, in-8, 310 pages.

Il serait injuste de juger ce livre sur l'impression défavorable que l'on ne peut manquer d'éprouver au premier abord. A coup sûr M. Schalck de la Faverie ne sait pas ce que c'est que d'écrire en français : sa langue est extraordinairement lourde et pénible, surchargée comme à plaisir d'expressions vulgaires (la première phrase de l'introduction n'évoque-t-elle pas, fort désagréablement, les pieds de Napoléon?), de solécismes (p. 7, 12, etc.) et même de barbarismes (p. 296, « négociations difficultueuses »??). Les fautes abondent, qu'eût évitées la connaissance la plus élémentaire des règles principales de la grammaire; on ne peut insister : il faudrait rappeler à M. Schalck de la Faverie que le mot « épiderme » est du masculin (p. 51) et que le mot « épithète » est du féminin (p. 113). Les phrases ont facilement une dizaine de lignes (dès la première page, le 4e paragr.). Il y a des répétitions fâcheuses (p. 143, 234, 258, etc.), des images qui choquent (voyez, p. 12, la « corde sensible » qui rendait un son différent suivant qu'on la pinçait — et non « pinçât » (?) — à Paris ou à Londres). A des tournures d'une élégance douteuse (que dire, p. 19, de cette inversion où l'on évoque la civilisation « par des régimes surannés menacée de la tombe »?) succèdent des expressions dont le mauvais goût n'est pas douteux (quelle est cette allusion de la p. 130 aux « ébats hygiéniques » auxquels se livre Napoléon, dans sa baignoire, en recevant des visites?). On a mille fois la tentation de fermer le volume. On regrette un moment d'avoir fait sauter la bande rouge qui protégeait le livre contre notre indiscrétion et qui portait en quelques lignes le témoignage de la plus complète ignorance de la langue française : « Ce livre retrace l'évolution des États-Unis parvenus, *ensuite de* la rivalité franco-anglaise du XVIIIe siècle, et surtout sous l'influence de Napoléon, à la complète indépendance, point de départ d'une politique mondiale qui aboutit à leur intervention actuelle dans la grande guerre ».

Ce qui est plus grave, c'est que l'auteur paraît manquer complètement de méthode et de critique. M. Schalck de la Faverie n'aime pas « l'orgueilleuse prétention » de *Je sais tout* : c'est une opinion, mais elle n'a rien à voir ni avec Napoléon ni avec l'Amérique. A la fin du volume, une liste d'une soixantaine de titres ne constitue qu'une apparence de bibliographie : les documents de première main, les travaux modernes se succèdent pêle-mêle, généralement sans indication de date, sans aucune référence précise. D'autre part on ne peut se défendre d'une certaine inquiétude en relevant certaines expressions où semblent se révéler des

idées *a priori* qui pourraient fausser l'appréciation des réalités : « Napoléon instrument au service du principe de causalité..., la fatalité des lois historiques... ». Mais les mots ici ne couvrent que des idées bien flottantes. « Continuateur *inconscient* de la politique de Richelieu et de Louis XIV, Napoléon *veut* parfaire l'œuvre commencée au XVII^e siècle. » Il suffit à notre auteur de deux lignes pour enfermer deux idées qui se contredisent, et il le fait avec une sérénité qui nous rassure....

Enfin l'on glanera de-ci de-là quelques erreurs de détail. S'il est exact que la Méditerranée fit au Moyen Age la grandeur des petites républiques italiennes (p. 21), il paraît exagéré d'appliquer la même formule aux villes hanséatiques allemandes. L'expression dépasse fréquemment la pensée. Evidemment il était tentant d'écrire que Napoléon commença d'*américaniser* l'Europe; tout de même, si par ce mot on désigne — c'est la juste définition de M. Schalck de la Faverie lui-même — « cette fièvre de vie, intense et pratique, souvent dénuée de délicatesse et de poésie, mais qui répond à des nécessités sociales de plus en plus impérieuses », il ne faut, au temps de Napoléon, ni prononcer le mot ni désigner la chose. Mais ici nous touchons au fond même de l'ouvrage : il contient une thèse, appuyée sur des faits, et l'exposé de cette thèse comporte le plus vif intérêt. On ne peut plus abandonner le volume qui nous irritait par tant de taches. Quelle est donc cette thèse et que faut-il en penser?

M. Schalck de la Faverie a entendu étudier l'influence de Napoléon sur les destinées des États-Unis et, inversement, « l'influence des États-Unis sur la destinée de Napoléon ou de l'Europe sous l'hégémonie de Napoléon ». Car il y eut d'un monde à l'autre des actions et des réactions réciproques qui ont été jusqu'à présent fort peu étudiées et que l'on trouvera ici mises en pleine lumière. On connaît le mot de Macaulay parlant de l'invasion de la Silésie par Frédéric : « Afin que ce roi pût dépouiller un voisin qu'il avait promis de défendre, des hommes noirs se battirent sur la côte de Coromandel et des hommes rouges se scalpèrent mutuellement auprès des grands lacs de l'Amérique du Nord. » Réflexion pittoresque et juste, qui trouve son application dans le livre de M. Schalck de la Faverie. Le terme de « Nouveau Monde » ne doit pas nous faire illusion : il ne s'applique vraiment qu'aux conditions matérielles du pays qui, pour tout le reste, porte en lui l'expérience et le passé de la vieille Angleterre. « Qu'ils le voulussent ou non, les Américains, même à leur insu, furent mêlés de tout temps aux querelles internationales qui bouleversaient l'Europe. » Cela s'est précisé en 1688, point de départ du duel gigantesque qui devait jusqu'en 1815 mettre aux prises l'Angleterre et la France. Les traités de Ryswick, d'Utrecht, d'Aix-la-Chapelle, de Paris, qui mettent fin à des contestations en Europe, renferment aussi des clauses relatives à des territoires situés en Amérique. La guerre de

Sept Ans a débuté en Amérique, par un fait d'armes du colonel George Washington. En combattant pour l'indépendance, les fondateurs de la République américaine mirent de nouveau face à face les peuples rivaux qui s'observaient de chaque côté de la Manche.

Il n'est pas indifférent de noter que cette guerre d'indépendance est contemporaine de la jeunesse de Bonaparte. elle a éveillé ses sympathies et provoqué ses réflexions. De bonne heure il comprit de quel poids pourrait être l'Amérique si elle intervenait, au jour fixé par lui, dans sa querelle avec l'Angleterre. Mais il y a plus, il vit plus grand encore et une expédition en Amérique put un moment le séduire : il forma ce rêve de travailler en grand dans un continent neuf, encore en voie de formation. Rêve grandiose, mais non point extravagant! Avec ses vétérans, — les vainqueurs de Marengo et de Hohenlinden, — avec sa flotte encore intacte, il aurait pu fonder un empire français en Amérique, « réplique à l'empire qu'il n'avait pu établir en Orient ». Mais la résistance de Toussaint Louverture à Saint-Domingue, les efforts opiniâtres de l'Angleterre le détournèrent de ces projets trop lointains. Il écouta Jefferson, dont la politique était pacifique et s'inclinait vers l'alliance française, il chargea Barbé-Marbois de s'aboucher avec Livingston et Monroë (avril 1803) : il céda la Louisiane aux États-Unis.

Nous voici au point capital. Cet acte de *Louisianicide* était dirigé contre l'Angleterre, qui perdait ainsi les derniers débris de ses colonies américaines : mais elle sauvait en même temps les États-Unis des dangers de l'ambition napoléonienne. Et par là il n'est pas exagéré de dire que l'annexion de la Louisiane a fondé la grandeur des États-Unis. D'une part elle inaugurait pour eux la série des relations internationales leur permettant de devenir une puissance mondiale. D'autre part elle allait soulever, à l'intérieur du pays, les plus graves questions constitutionnelles. Le traité de cession spécifiait que les habitants du nouveau territoire seraient incorporés dans l'Union ; mais la constitution exigeait le consentement de chaque État : la vieille querelle des Républicains et des Fédéralistes allait renaître. Dans cette crise, la politique de Jefferson fut nettement annexionniste, préparant ainsi la grandeur future des États-Unis, en même temps que le « retrait » de Napoléon et de l'Angleterre libérait la grande personnalité nationale qui s'affirmera plus tard dans la célèbre formule de Monroë. Dès l'affaire de la Louisiane il est avéré que l'Amérique ne sera ni aux Anglais ni aux Français : l'Amérique sera aux Américains.

La destinée de Napoléon en fut également modifiée : il put désormais concentrer ses forces en Europe pour mieux atteindre l'Angleterre. Il fit le blocus continental, il désira dominer en Espagne. Alors intervint la question de la Floride : Jefferson la désirait, Napoléon s'en servit comme

d'une sorte d'appât dont il était décidé à jouer suivant les besoins de sa cause : « La politique de Jefferson était à la merci des batailles qui allaient se livrer dans un coin perdu de l'Allemagne ». Or, ne pouvant réussir à Madrid, l'empereur donne à Madison libre carrière dans l'Amérique espagnole et il tourne lui-même ses regards vers Moscou et Saint-Pétersbourg. On peut trouver toutes ces indications — et M. Schalck de la Faverie les discerne avec beaucoup de finesse — dans les instructions de Napoléon à Cadore et à Sérurier qui avait remplacé Tureau à Washington. Mais les États-Unis vont trouver moyen d'éluder la tyrannie du blocus continental en aidant l'empire moscovite à s'en affranchir à son tour. Ils ont des intérêts commerciaux dans la mer Baltique, leurs navires y font la contrebande et J. Q. Adams, envoyé en mission à Saint-Pétersbourg, provoque par ses agissements une irritation qui finira par jeter le trouble dans l'esprit de Napoléon et d'Alexandre et sera le point de départ de froissements plus graves. En fin de compte — et c'est une des parties les plus neuves du livre que nous analysons — le commerce américain apparaît comme la cause, « lointaine encore, mais de plus en plus inévitable, qui allait mettre fin à l'amitié des deux empereurs, mener la Grande Armée dans les steppes glacés de la Russie et assigner un terme à la marche ascendante de la magnifique épopée ».

Libérés, du côté de la Russie, des restrictions commerciales imposées par Napoléon, les États-Unis s'apprêtent à régler un dernier compte avec l'Angleterre. C'est la deuxième guerre de l'indépendance américaine. Elle se termine, le 8 janvier 1815, par la victoire du général Jackson qui bat les Anglais à la Nouvelle-Orléans. Maîtres de la vallée du Mississipi, les États-Unis vont pouvoir s'étendre vers l'Ouest immense et mystérieux et relier aux grands lacs les plages du golfe du Mexique.... Quelques semaines après, Napoléon jouait sa dernière carte dans la plaine de Waterloo, et l'Amérique, désormais hors des atteintes de la France aussi bien que de l'Angleterre, peut marcher sans entraves vers la constitution de sa nationalité et le développement de sa grandeur.

Et finalement les conclusions de M. Schalck de la Faverie s'imposent à nous. De tous les faits qu'il a présentés et discutés — lourdement, solidement, — il ressort que l'Amérique, d'une façon directe ou d'une façon indirecte, a toujours exercé une action sur la politique de Napoléon ou sur l'évolution de la politique de l'Europe bouleversée et dominée par Napoléon. Inversement, c'est la politique de Napoléon qui permet aujourd'hui aux descendants des Pères Pèlerins « de revenir en Europe pour y défendre le droit de l'individu et des collectivités, conformément aux principes si magistralement définis par le président Wilson ».

LOUIS VILLAT.

---

*Le Gérant :* R. LISBONNE.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

# LES LIGNES DE TORRÈS VÉDRAS

Une guerre qui prend l'appui des tranchées, où les pionniers besognent entre les artilleurs et l'infanterie, fit évoquer par nos ennemis, en septembre 1914, le souvenir des retranchements de Torrès Védras. Illusion d'optique. L'Allemand n'a pu faire, même pour les lignes Hindenburg, l'œuvre de Wellington surpassant, en fortifications de campagne, ce que Polybe a décrit quant aux grandes guerres de l'antiquité.

Les hommes qui ont marqué, dès 1812, au compte de Masséna, un échec en Lusitanie, leurs critiques visant à déconsidérer le terrible Niçois, ne virent qu'à très lointaine distance les remparts qui dressaient des barrières infranchissables devant l'armée qu'une course pénible, suivant des sièges et des combats, amenait, considérablement réduite, sur la rive droite du Tage inférieur. Ces censeurs disaient : « Si Napoléon avait dirigé, on eût passé.... » Assertion que Wellington devait controuver quand, le 18 juin 1815, l'Empereur voulut forcer les avenues du mont Saint-Jean.

Napoléon, qu'aveuglait la passion d'étendre toujours ses conquêtes, n'avait que difficilement obtenu de son plus actif collaborateur à Wagram qu'il prît le commandement d'une armée dont les deux corps principaux obéissaient : l'un à Junot, favori du Corse et quelque peu déconsidéré par la convention de Cintra ; l'autre à ce Ney intrépide autant que mauvais caractère et qui répugnait à exécuter tout ordre que Bonaparte n'avait pas dicté. Reynier, un Suisse, militaire de petites capacités, dirigeait le troisième corps, entraînait des auxiliaires hanovriens, gens peu disposés à se faire, pour actions d'éclat, couronner de lauriers.

Masséna, au lieu des 80 000 hommes bien pourvus — affirmation du ministre Clarke — qu'il devait trouver échelonnés autour de Salamanque, récupérait seulement 57 000 combattants, en

juin 1810. Chargé d'expulser du Portugal les 40 000 Anglais de Wellington et de désarmer 60 000 nationaux, valeureux auxiliaires du généralissime britannique, sa ténacité devait réussir les trois quarts de la tâche imposée. Parfois, sa férule brutalisa les colonels et quelques aides de camp faisant les beaux garçons autour de son panache. Foy et Marbot s'en vengeront singulièrement à donner sur lui, plus tard, des histoires aussi malséantes qu'invraisemblables. Un moment, la duchesse d'Abrantès tiendra sa petite cour dissolue à la bordure des camps et voudra critiquer aussi.

Tout en grognant, et très fort, Ney emporte à l'assaut, le 10 juillet, la place formidable qu'était Ciudad-Rodrigo, ville espagnole. Près de là, sous des chênes rabougris, les dragons de Montbrun passent la frontière du Portugal, sabrent quelques lanciers et découvrent, Fuentès dépassé, la longue vallée bleue de la Coa qui va se rétrécir au défilé ouvert derrière Almeida, en direction de Pinhel. Loison investit Almeida le 24 juillet, tient en échec les contingents du général Craufurd, et une bombe bien dirigée fait sauter la poudrière ; accident qui va ouvrir aux Français un chemin à travers les ruines d'une cité jadis opulente.

Bientôt informé de ces succès, Napoléon exulte. Duroc écrit à un ami : « Marie-Louise divertit le souverain et Masséna lui donne de fières satisfactions. » Chaque matin, à Saint-Cloud ou à Fontainebleau, l'empereur marque sur une carte que tient Bacler d'Albe les étapes de l'armée. Il peut la suivre jusqu'à Fornos. Mais un courrier va remettre les mauvaises nouvelles. La montagne de Busaco, située entre Viseu et Porto, n'a pu être franchie. A quelles causes attribuer cet échec? Aux mauvaises dispositions prises par Masséna? Non. Reynier, manœuvrant à gauche, s'est montré inhabile et mou; et Ney, toujours grognant, s'est mis trop tard en bataille. Masséna doit porter tout le poids des responsabilités encourues par ses lieutenants. Berthier, major général, suggère à Napoléon de nommer le duc d'Elchingen à sa place ou d'envoyer Marmont en Portugal. L'Empereur veut réfléchir avant de décider. Avant que soit prise une décision, qu'apprendra-t-il? Masséna, point découragé par un échec pourtant très sanglant, a tourné la serra d'Alcoba, déterminé la fuite plutôt que la retraite

des Anglo-Portugais, occupé Coïmbre et précipité sa cavalerie sur la route de Santarem. — Je savais, dit-il à Borghèse, que le maréchal ne manquerait pas de se frayer un chemin vers le sud. — Il va le faire complimenter; mais à toutes les demandes de renforts, à la nécessité d'obliger Soult à marcher de Badajoz vers Lisbonne, Napoléon n'agit pas avec cette autorité qui tournait ordinairement toutes les difficultés.

Dévalant des platèaux de Santarem, l'armée française, réduite à quarante mille combattants, va briser les résistances opposées devant Alcoentre et Alemquer, et rouler, en cheminements parfaitement combinés, dans les vallées de l'Arruinada et de Lizandra. Elle débouche, le 10 octobre, devant une ligne de collines hautes de cinquante à cent quarante mètres, et abruptes, lesquelles ne sont traversées que par trois défilés aboutissant à Arruda, Sobral et Torrès Védras. A gauche, c'est, devant Alhandra, le Tage, large de 600 mètres, très profond et couvert de canonnières. A droite, c'est l'Océan aux rivages surveillés par les escadres britanniques. Que pouvait faire, contre ces défenses, une armée qui vient de parcourir trois cents kilomètres en pays montagneux, qui doit éviter le gaspillage des munitions, qui se trouve forcée de maintenir à l'arrière ses communications plusieurs fois coupées par les guérillas du colonel Trant?

Masséna consulte ses lieutenants. Ney veut foncer sur l'ennemi. Junot crie casse-cou. Reynier redoute les effets d'un échec. Circonspect, le prince d'Essling décide de rester en expectative, d'attendre, derrière son canon, les renforts demandés et l'intervention du duc de Dalmatie.

Est-ce à dire qu'il fut surpris en voyant l'immense fortification? Point. Un chanoine de Viseu avait, le 22 septembre, signalé les travaux. Mais ils étaient supérieurs à ce qu'avait pu s'imaginer le maréchal. D'abord, il fallait se retrancher afin d'arrêter au besoin une armée de manœuvre, organiser le service des subsistances, car l'Espagne était trop loin pour en tirer quelque chose, chercher dans la digue des points faibles; et s'ils ne se découvraient pas manœuvrer vers Abrantès.

Qui avait porté Wellington à élever ces remparts?

On sait qu'à la bataille de Talaveyra, le corps anglais fut décimé, mais non vaincu (25, 26, 27 juillet 1809) par les troupes du maréchal Victor, que Jourdan, conseiller militaire du roi Joseph, conduisait assez mal. Cuesta, général espagnol, point engagé, ose accuser Wellington de mollesse. Indigné, Wellington se promit de consacrer ses forces à la seule défense du Portugal; et voulant couvrir Lisbonne contre les dangers d'une invasion, il décida de lui donner des Thermopyles. Dictateur en cette contrée, le prince régent s'étant réfugié au Brésil, obligé de s'assurer une base navale au sud-ouest du Continent, Sir Arthur Wellesley, ses troupes cantonnées aux bords de la Guadania, partait le 6 octobre en reconnaissance. Il était accompagné du quartier-maître colonel Muray, du major Flechter, chef des ingénieurs, et de plusieurs officiers du génie.

En première étape, fut Villa Franca de Xira, où l'on quittait la canonnière. A l'auberge du *Pelican* « ces messieurs déjeunaient si copieusement que le capitaine Dickinson allait rester couché sous la table; effets du vin de Porto ». Montant des mulets, les autres explorateurs se rendent aux ruines d'un ancien fort qui avait couvert Alhandra, afin de former la tête d'une ligne de fortifications. Après avoir touché à Castanheira, Arruda, Monte Agraça de Sobral, Ribaldeira, Runa, on arrivait, la nuit tombée, et par une pluie diluvienne, à Torrès Védras[1], vieille ville d'architecture mauresque, les maisons blanches serrées entre des remparts à machicoulis. Le lendemain, l'inspection continuait le long du Lizandra, atteignait la mer, et se repliait vers Mafra, où le beau couvent allait abriter les voyageurs.

Rentré à Lisbonne, introduit auprès d'un gouvernement timide, Wellington annonçait ses projets et demandait : « Une énorme corvée. » Deux membres de la junte portugaise osèrent discuter les projets du généralissime. Il se leva et répondit : « Quoi, messieurs, vous voudriez livrer vos compatriotes pieds et poings liés au Minotaure du Continent? J'ai reçu des ordres de Londres. Si vous osez les traverser, je saurai vous rappeler brutalement

1. Papiers de Dolès, de Torrès Védras. (Nous avons visité toute cette région en 1908.)

aux devoirs imposés par notre alliance. » Aussitôt, il fixa le contingent des travailleurs et l'imposition extraordinaire qui paierait le coût des ouvrages.

Les travaux commencèrent le 16 octobre et se poursuivirent, sans interruption, jusqu'au début de février 1810[1], nous indique l'ingénieur John Jones[2], — pendant que l'armée anglo-portugaise, bien disciplinée, prête à se montrer vaillante, s'échelonnait sur la Coa, y manœuvrait afin d'opposer les plus grandes résistances aux corps français que Napoléon allait diriger vers le Tage, corps alors estimés à 110 000 hommes.

On a employé à la construction des lignes les habitants du pays et deux régiments de milice. On obtenait les premiers au moyen de réquisitions, et on les relevait toutes les semaines; le service des autres était permanent. On accordait aux paysans soixante-quinze centimes par jour[3], comme terrassiers, et un franc cinquante comme ouvriers. La milice ne touchait qu'un tiers de ces prix. Plus tard, l'accroissement et la durée des travaux les ayant rendus presque permanents, le prix de la journée fut porté à un franc vingt-cinq pour les terrassiers et à deux francs pour les ouvriers. Le contremaître ou surveillant touchait la solde des ouvriers[4].

Au mois d'août 1810, plus de 2 500 hommes, réunis en un seul corps, étaient employés à fortifier Alhandra. Les ressources de la ville ne pouvant fournir aux besoins d'un si grand nombre d'individus, les officiers du génie prirent sur eux de frapper des réquisitions dans les districts voisins afin de se procurer le pain nécessaire pour en distribuer journellement à chaque travailleur une livre, dont le prix était prélevé sur sa solde à la fin de la semaine.

Dans l'hiver de 1810-1811, les ressources du pays se trouvant entièrement épuisées, on convertit ce système en une distribution régulière d'une livre de biscuit par homme, qui était fournie par le commissariat anglais, et pour le remboursement de laquelle on déduisait trois vintems par jour sur la solde des paysans.

Il n'y eut jamais plus de dix-sept officiers du génie employés à la fois sur les lignes. Savoir : onze Anglais, deux Hanovriens et quatre Portu-

1. Les ouvrages qui devaient relever l'ancien fort Saint-Julien furent commencés le 3 novembre par le capitaine Wedekind. Ceux d'Agraca, par le capitaine Williams, le 11, et ceux de Torrès Védras, par le capitaine Mulcaster, le 8 du même mois.
2. *Mémoires sur les lignes de Torrès Védras*, par John Jones.
3. Six vintems, en monnaie portugaise.
4. Notes du maréchal de camp Chife.

gais [1], et le nombre des soldats de leur arme dont ils pouvaient disposer n'excéda jamais 1 800 hommes; mais ils étaient aidés par 150 soldats de la ligne, la plupart artificiers, choisis dans les régiments qui étaient à Lisbonne. Ces derniers se trouvaient sous les ordres d'un capitaine établi à Mafra, et d'un officier subalterne qui se tenait à Alhandra. On les avait groupés en escouades de deux ou trois hommes chacune, et répartis sur toute l'étendue du pays à retrancher.

Dans quelques-uns des districts, un officier subalterne des ingénieurs, assisté seulement de ce petit nombre de soldats anglais, n'ayant aucune connaissance de la langue du pays, dirigeait et contrôlait les travaux de mille ou quinze cents paysans forcés de travailler, la plupart à quarante milles de leurs habitations, tandis que leurs propres terres restaient sans culture, et aucun atelier portugais n'était commandé par un surveillant plus élevé en grade qu'un « Cabot » qu'on peut assimiler pour le grade à un sergent. Néanmoins, pendant toute l'année que dura ce travail forcé, on ne releva pas un seul exemple d'insubordination ni de querelle; et l'on doit aux Portugais la justice de reconnaître que c'est bien plus à leurs habitudes régulières et à leur zèle soutenu que l'on doit attribuer l'immense travail qui a été exécuté, qu'à l'efficacité de la surveillance exercée sur eux.

Au début des travaux, les officiers du génie devinrent des comptables publics, contrairement aux règles du service qui prohibent strictement cet état de choses, et l'on mit en conséquence à leur disposition des sommes considérables en numéraire, et tout en argent, pour opérer les paiements hebdomadaires des travailleurs.

Tous les instants dont les ingénieurs devaient disposer étant réclamés par l'exécution des ouvrages, et aucun d'eux n'ayant un lieu sûr pour placer la caisse, ni aucune personne responsable pour tenir les comptes, ces occupations leur firent perdre beaucoup de temps. Le plus ancien officier de chaque district se vit contraint de prendre un jour par semaine, sur son service actif, pour réunir et payer les travailleurs, qui touchaient individuellement, et dont chacun signait en triple exemplaire une quittance; formalité inutile qui exigeait plusieurs heures pour le paiement de quinze cents à deux mille hommes.

Au bout de quelques mois, on sentit ce qu'avait d'impolitique et d'injuste la mesure de faire des ingénieurs des quartiers-maîtres. Alors on désigna un officier du commissariat, aidé d'un nombre suffisant de commis, pour remplir ces fonctions, faire une inspection régulière des

1. Les capitaines Jones, Holloway, Williams, Dickinson, les lieutenants Stanway, Thomson, Forster, Trench, Piper, Tapp, Reid et Hulme, anglais. — Deux Hanovriens servant dans la légion royale allemande, capitaine Wedekind et lieutenant Meinecke. Il n'y eut que trois Portugais, les lieutenants Lorenzo Homen, Souza et Britto (*Reg. T. V.* Bibliothèque nationale de Lisbonne).

districts, et payer les travailleurs sur des états préparés à l'avance et certifiés par les ingénieurs. Ce fut de la même manière que durant les dernières périodes de la guerre, lorsque les ingénieurs étaient occupés à fortifier des positions isolées, on les déchargea de la responsabilité d'être des comptables publics, et qu'on donna les fonctions de payeur à un commis de l'artillerie ou à un conducteur des équipages, qui recevait une somme d'argent du commissaire-général, pour pourvoir aux besoins présumés du service, et effectuer les paiements sur l'ordre de l'ingénieur chargé de diriger le travail.

Il fallut ouvrir des carrières à proximité, abattre le bois, dans les forêts voisines, assurer les transports au moyen de ces chariots antiques, toujours en usage au Portugal. Le Tage aussi servit de voie. Tous les pêcheurs y gagnèrent de bons appointements. Plusieurs s'enrichirent, jusqu'à faire bâtir des villas. A l'un deux, Pernès, le maréchal Beresford demandait : — Es-tu du parti anglais? — Oui, votre seigneurie, tant qu'il pleuvra, sur notre terre, des livres sterling. — Et si Bonaparte venait et te payait mieux? — Dame, on pèserait les avantages. — Jones, qui rapporte ce dialogue, mentionne l'étonnement suivi d'une belle colère du maréchal.

Le rapport général indique :

Tous les matériaux, approvisionnements et outils, étaient achetés par le commissaire-général, sur la demande du commandant des ingénieurs, et les officiers chargés de la direction des districts donnaient seulement un récépissé des quantités qui leur étaient délivrées; ils n'étaient point consultés sur le prix des objets, et aucune responsabilité ne retombait sur eux, relativement à leur acquisition.

Le lieutenant-colonel Fletcher avait reçu de Wellington l'autorisation d'adresser ses demandes au commissaire-général, et lorsqu'il chargea le capitaine Jones de compléter les lignes, et le rendit responsable des consommations ultérieures des approvisionnements, il lui transmit l'autorisation de requérir les matériaux. La poudre qu'on employait, et dont on consomma une quantité considérable, soit pour faire sauter les rochers pendant la formation des escarpements des lignes, soit pour miner les ponts et les routes, était envoyée par le commissaire de l'artillerie, à Lisbonne, au fur et à mesure des besoins, sur une réquisition adressée au commandant en chef de cette arme.

Si Wellington voyait, en mai 1810, Lisbonne bien couverte par

les lignes de Torrès Védras, Jones ne partageait pas son optimisme, car il écrivait quelques années plus tard :

On supposait que l'armée d'invasion serait presque double en nombre de l'armée défensive, et que, partagée en deux corps égaux et formidables, elle agirait à la fois sur la rive droite et sur la rive gauche du Tage, de manière à refouler rapidement ses adversaires sur Lisbonne, ou, s'ils résistaient, qu'elle tenterait probablement de les anéantir par des combats successifs et sanglants. On ne pouvait donc admettre la probabilité d'une résistance couronnée par le succès. Aussi, le premier objet qu'on dut se proposer fut d'assurer les points d'embarquement [1], soit pour le cas où l'armée éprouverait quelque désastre, soit pour celui où l'ennemi se présenterait devant les lignes avant qu'elles eussent acquis assez de force pour qu'on pût les occuper sans danger.

Le second objet, qui méritait une sérieuse attention, était l'établissement de forts ouvrages fermés, destinés à défendre les défilés [2], et qui pussent permettre, avec des troupes peu aguerries, de repousser ou d'arrêter une colonne ennemie dans les tentatives qu'elle ferait pour troubler la retraite de l'armée régulière. Ce double but, dont l'importance ne pouvait être mise en doute, une fois atteint, on s'occuperait exclusivement de fortifier, autant que le permettrait le temps dont on pouvait disposer, les chaînes de hauteurs sur lesquelles devait passer la ligne des retranchements.

Fletcher, obligé de suivre Wellington sur la Coa, faisait entière confiance à Jones chargé de continuer les grands travaux défensifs, car, derrière la première ligne, déjà formidable en mai 1810, une deuxième série d'ouvrages était tracée entre Povoa, bourg qui domine le Tage, et San Lorenço sur l'Océan, en passant par Bucellas, Montachique, l'avancé nord de Mafra et Bocheira. Enfin, une troisième ligne de redans devait couvrir les ports d'embarquement, jusqu'au vieux fort Saint-Julien, du bas Tage.

Aiguillonné par Wellington, Fletcher multiplie les ordres. Il mande à son subordonné, d'Alverca da Beira, le 17 juillet 1810 : « Le commandant de l'armée a exprimé le désir que l'on donnât toute la force possible à la position d'Alhandra, soit au moyen d'escarpements, soit en y établissant des ouvrages. » Du même lieu,

1. A Cascaès.

2. Alhanda est à dix-sept milles de Lisbonne; Sobral à vingt-trois milles; Torrès Védras à trente-sept milles, en passant par Mafra.

23 juillet : « J'ai reçu dans la matinée vos trois lettres datées du 18. C'est avec bien du regret que je reçois le rapport défavorable que vous m'adressez sur les postes de signaux. Nous avions supposé que les ballons seraient bien visibles d'une station à la plus prochaine. Je suis porté à croire que le principal inconvénient provient des lunettes, et je suis persuadé qu'on ne mettrait aucun empêchement à ce que vous en achetassiez d'autres d'une meilleure construction, s'il vous était possible d'en trouver. »

Masséna entré en Portugal, Wellington doit organiser sa retraite. Il questionne Fletcher le 29 juillet; et celui-ci s'adresse, de Celerico, à Jones :

Comme nous sommes sur le point de commencer notre marche vers la partie du Portugal où vous vous trouvez, je crois convenable de vous en instruire, afin que tous les ouvrages que nous devons occuper soient prêts à l'être prochainement. Quant aux ouvrages dernièrement entrepris [1], je compte que vous les mettrez dans un état tel qu'ils puissent au moins nous procurer un couvert contre la mousqueterie, et si les fossés ne présentent pas un obstacle suffisant à l'ennemi, je crois que l'on devrait, si la chose est possible, en palissader le fond. Je suis persuadé d'ailleurs que vous aurez généralement recours à ce moyen de défense, lorsque les localités vous permettront de l'employer.

Je suppose que vous pourrez mettre ces ouvrages dans un premier état de défense sans interrompre les travaux destinés à les perfectionner progressivement. Vous pouvez en fermer l'entrée par une double rangée de nos chevaux de frise, à moins que vous ne croyez devoir donner la préférence à quelque moyen plus avantageux. Vous préparerez les magasins pour la réception des munitions.

Le commandant des forces britanniques ne pense pas qu'il soit nécessaire d'abattre les arbres destinés à former des abatis sur la droite de la Serra de Servès, ni dans les autres lieux où ils ne sauraient avoir une utilité prochaine. Néanmoins, je vous recommande d'examiner les dépôts de haches à main et de bien reconnaître l'état de ces outils....

Vingt recommandations suivent, à quelques jours d'intervalle. Nerveux, lord Wellington veut pouvoir assurer à ses troupes, « en cas de malheur, » le bon refuge des lignes de Torrès Védras. Il faut miner les routes sur lesquelles se précipiteront les Français;

1. Secteur de Mafra.

il faut assurer Lisbonne d'une parfaite sécurité; il faut bien se garder contre les espions. La lettre envoyée de Coïmbre, le 30 septembre, débute ainsi : « Les circonstances puissantes semblent prescrire de prendre toutes les précautions nécessaires, dans nos ouvrages et autour d'eux, afin que l'on puisse, sur-le-champ, les occuper et les défendre.... Je ne voudrais voir charger les mines qu'à la dernière extrémité.... » Enfin, Fletcher retrouvait Jones à Arruda, dans la soirée du 10 octobre.

Jones, qui était bon ingénieur et officier très actif, se dépense à exécuter les instructions de Fletcher. Il écrit souvent. Après avoir redouté une rapide invasion de Français, il témoigne, le 3 août, à Via Longa, de sa tranquillité : « Votre lettre, datée de Colorico, le 31 juillet, m'a procuré un grand soulagement, parce qu'elle semble m'annoncer que nous aurons le temps nécessaire pour terminer les ouvrages entrepris depuis votre départ, si l'on en excepte la position d'Alhandra, qui elle-même se trouvera dans un meilleur état. »

Quelques défections se sont produites parmi les terrassiers. Un déserteur rejoint a répondu au commissaire qui le ramène : « Il fait trop chaud pour travailler au service de l'Angleterre. » On veut le punir. L'autorité civile le prend sous sa protection. Jones écrit, le 3 août, à son chef : « Je vous prie d'avoir la bonté de demander à lord Wellington d'écrire à Don Miguel Forjas[1] pour qu'il nous fournisse tous les hommes que l'on pourra trouver dans le pays. Il serait à désirer que Sa Seigneurie engageât le gouvernement portugais à faire en général plus d'attention à nos représentations. Je me suis plaint à ce sujet à Don Miguel et à Don Antonio Sourès de Norouha, capitaine général de la province; et ils ont sévèrement réprimandé les divers capitaines, particulièrement ceux dont je leur avais indiqué les noms. Mais chacun proteste que tous les gardes nationaux d'âge moyen leur ont été enlevés par la milice, et qu'il ne leur reste plus que des enfants et des vieillards. »

Le 6 octobre, Jones va rassurer Wellington en faisant à Fletcher ce rapport qui partit d'Alhandra :

1. Ministre de la Guerre du Portugal.

Monsieur. — J'ai reçu exactement votre lettre de Leira, et je puis maintenant vous assurer sans crainte que tous les préparatifs pour une défense prochaine des lignes sont maintenant terminés. Vous ne devez donc avoir aucune inquiétude touchant notre responsabilité, lors même que l'ennemi attaquerait au moment où la division d'arrière-garde prendrait possession des ouvrages.

Au moment même où j'appris que l'armée avait commencé son mouvement rétrograde, je me suis occupé de nos dernières dispositions. Nous n'avons épargné ni maisons, ni jardins, ni vignobles, ni oliviers, ni bois, ni propriétés particulières d'aucune espèce. Le seul obstacle au feu des ouvrages qui existe maintenant est cette magnifique avenue de vieux arbres que l'on voit dans le défilé de Torrès Védras. L'administration de Fora et les habitants m'ont demandé avec des instances si vives de les conserver jusqu'au dernier moment, de peur qu'ils ne soient inutilement coupés, que j'ai cru devoir consentir à en différer la destruction jusqu'au jour qui précédera l'entrée des troupes dans ce défilé, et comme j'ai des hommes de confiance et un approvisionnement de haches sur les lieux, il ne reste aucun doute qu'ils seront abattus à temps. Les bois de pins qui existaient sur les hauteurs de Torrès ont été abattus et disposés en abatis.

Les abatis ont été également terminés à Via Longa [1], en sorte que les communications s'y trouvent interrompues. La coupure et les salines sont remplies d'eau, et le lieutenant Stanway finira ce soir d'aplanir les bords du fleuve. Toutes les redoutes ont été approvisionnées de caisses à eau et de grenades à main. La poudre est dans les coffres des fourneaux de mines, et les officiers, chacun dans son district spécial, sont prêts à rejoindre les divisions. Les télégraphes destinés aux postes de la ligne avancée ont été envoyés hier de Lisbonne.

Il est heureux que nous ayons commencé de si bonne heure à perfectionner nos ouvrages, car maintenant tout est en confusion. Le peuple se sauve dans toutes les directions, et une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants, les uns en voiture, les autres sur des bêtes de somme ou à pied, encombrent les routes qui conduisent à Lisbonne. Personne ne veut croire que l'armée fasse halte avant d'être parvenue à Saint-Julien, et l'on ne reconnaît plus aucune autorité....

Vous avez bien lu : les Portugais ne faisaient plus confiance au génie de Wellington. A Lisbonne, les émigrants, parqués sur les places, réclamaient à grands cris l'éloignement des troupes britanniques « causes du conflit ». La junte se montrait inquiète. On

1. Deuxième ligne de défense.

prêtait à Forjas ces propos : « Eh bien, nous verrons à nous entendre, si cela devient nécessaire, avec le maréchal Masséna. Son lieutenant Junot n'a pas laissé ici un si mauvais souvenir. » Le général d'artillerie Da Rosa disait au secrétaire du maréchal Beresford : « On ne peut refuser aux Français des sentiments d'humanité. Ils ne veulent qu'éloigner vos troupes de Lisbonne. Eh bien, vous irez vous battre en Espagne. » Mais Charles Stuart, ministre d'Angleterre, demandait les plus rudes sanctions contre tout propos jugé séditieux. Il s'en prend à des moines accusés d'espionnage, et taxés de « jacobinisme », à quelques fonctionnaires ayant déploré, publiquement, les malheurs dont souffrait leur patrie[1].

Wellington avait, quant à la sûreté des lignes de Torrès Védras et au renforcement demandé de l'armée anglaise, écrit à Forjas, de Viseu, le 8 mars 1810[2] :

Je crois vraiment que si nous pouvons faire continuer la guerre sur la péninsule portugaise et espagnole, l'Europe n'est pas perdue, et je crois aussi que si nous pouvons nous maintenir en Portugal, la guerre ne finira pas dans la Péninsule. Je suis aussi d'opinion que la position que j'ai choisie pour vuider la lutte est bonne, qu'elle est calculée à défendre l'âme (il m'est permis de l'appeler ainsi) du Portugal; mais aussi que si l'ennemi ne peut pas nous forcer ou nous faire rétrograder de cette position[3], il sera obligé de faire une retraite dans laquelle il courra grand risque d'être perdu, et il sera forcé en tout cas d'abandonner tout le territoire portugais. S'il nous force à abandonner cette position, nous aurons toujours le moyen de nous embarquer dans le Tage, surtout s'il nous attaque dans la belle saison.

Mais pour soutenir cette attaque de l'ennemi qui sera sûrement faite par des forces aussi grandes que l'ennemi peut amener dans ce pays, il est nécessaire de concentrer nos forces, surtout l'infanterie, au point d'attaque principal. Ce point sera sûrement à la droite du Tage, malgré que je m'attends qu'il y aura un corps ennemi, probablement assez considérable, sur la rive gauche de la rivière, qui s'emparera des hauteurs qui s'étendent depuis Almada jusqu'à Traffaria.

Je conviens que cette position de l'ennemi peut avoir des inconvénients, dont le plus grand est celui d'exciter des tumultes dans la ville

1. Notes inédites du commandant da Silva.
2. Lettre inédite de Wellington (Carton I. Dossier 44. Arch. Guerre de Lisbonne).
3. Les lignes de Torrès Védras.

de Lisbonne, ce qui donnerait de l'inquiétude pour les derrières de l'armée, dans sa position sur la rive droite du Tage.

Je ne crois pas qu'ils pourraient (les Français) ou passer la rivière dans ces parties-là, ou empêcher la navigation, ou faire du mal à la ville de Lisbonne, surtout si on ôte tous les canons de gros calibre qui y sont.

Quand j'ai estimé qu'il y aurait 30 000 hommes de troupes portugaises pour la position sur la droite du Tage, j'ai compté sur une armée de 50 000 hommes, dont 10 000 seraient dans les garnisons ou employés autre part, 10 000 malades et manquant au complet et 3 000 pour le service. Sur les derniers États que j'ai vus, il y avait 5 000 malades et hors de service et de 9 à 10 000 manquants, et je crois que je devais compter sur 20 000 plutôt que sur 30 000 troupes portugaises réglées dans les positions.

Malgré ces défalcations, je n'ai pas abandonné mon plan. Après que j'avais eu l'honneur de voir les Gouverneurs du royaume à Lisbonne, j'ai changé un peu les plans des positions que j'avais arrangées — après avoir fait une reconnaissance plus parfaite du terrain — et les positions qu'on prépare à présent pourront être défendues par des troupes nombreuses. Mais il vaudrait mieux avoir 60 000 hommes que 40 000 pour ces positions, et sûrement, il n'y aurait rien à donner à la rive gauche du Tage.

Vous dites que l'Angleterre qui est si intéressée (et de sa gloire et de sa politique) à supporter la lutte sur la Péninsule, devrait renforcer son armée encore de 10 à 15 000 hommes, non seulement pour tenir la rive gauche du Tage, mais encore pour avoir en réserve un corps qui pourrait être jeté de l'un ou de l'autre côté de la rivière, comme il paraîtrait convenable. En vous écrivant en confidence, je n'ai pas de scrupule à vous dire que je ne crois pas que l'Angleterre a les 10 ou 15 000 hommes qu'il faudrait avoir pour cet objet.

Si elle les avait, vous connaissez aussi bien que moi les difficultés qui existent de finances et de subsistances pour le maintien de l'armée que nous avons à présent en Portugal, et pour donner au Gouvernement portugais l'assistance qu'il lui faut. L'Angleterre n'a pas le numéraire qui est nécessaire pour le maintien d'une armée plus grande sur la Péninsule, et vous sçavez aussi bien que moi que tout le numéraire qui peut se trouver à Lisbonne et dans la Péninsule est appliqué aux dépenses des armées alliées portugaises et anglaises. Dans l'état d'épuisement où sont les ressources du pays, nous ne pouvons pas tenter d'augmenter nos armées, sans avoir le moyen de les payer, et de payer pour leurs subsistances.

Je vous avouerai enfin qu'il me paraît n'être pas convenable de

demander à Sa Majesté d'augmenter ses forces en Portugal quand, en même temps, je serais obligé de lui dire que l'armée portugaise n'est pas au complet, que grande partie même de ces soldats qui sont dans les rangs et sur lesquels il faut compter ne sont que de nouvelles levées, à cause que les magistrats du pays n'ont fait que dernièrement les efforts qu'il fallait faire pour avoir des recrues pour l'armée qui n'est même pas encore au complet.

Wellington, sa retraite menée précipitamment depuis l'évacuation de Coïmbre, passant à Alhandra, recevait l'assurance, des officiers-ingénieurs, que les lignes résisteraient, leurs garnisons formées au complet, à tous les assauts des Français, et il courut à Lisbonne, afin de rassurer les peureux, aussi pour ordonner les plus sévères mesures de police, nécessaires envers une population qui allait bientôt souffrir les pires épreuves de la faim.

Il serait fastidieux de décrire ici le profil des ouvrages, de nombrer la quantité des télégraphes, de situer les chemins d'approche. Indiquons, en résumé, que la première ligne des défenses mesurait en fronts 47 kilomètres. Les troupes chargées d'en assurer la défense, camp de Mafra compris, formaient un corps de 44 965 hommes et l'artillerie armait 728 canons, deux tiers de gros calibre et obusiers. En arrière, l'armée de manœuvre était de 25 000 combattants, et on travaillait à armer 52 000 miliciens. Au total : 122 000 hommes, animés du désir, les Portugais de défendre à outrance leurs foyers en basse Estramadure, les Anglais de garder coûte que coûte un pied sur le continent.

Masséna, la route de Lisbonne fermée par des forteresses inexpugnables, contraint à garder ses communications avec l'Espagne, attaqué chaque jour par les guérillas, dut placer son armée en camps d'observation qui furent des camps d'hiver. Sans ravitaillement assuré, il organisa la maraude qui, portée à dix ou quinze lieues en arrière, déterrait les subsistances prudemment enfouies par les Portugais. Manœuvrant, au début de 1811, sur la rive gauche du Tage, menaçant Abrantès, il eût peut-être forcé Wellington à se rembarquer si Soult n'avait pas prolongé son inaction en Andalousie. Enfin, voyant ses troupes au moment d'être affamées, Napoléon ne lui faisant passer aucun renfort important,

ses généraux presque découragés, le prince d'Essling ordonna, le 5 mars, une retraite qu'il conduisit si habilement que toutes les attaques des Anglo-Portugais ne purent entamer ses divisions. Même, il aurait écrasé ses ennemis à Fuentès de Oñoro si Bessières n'avait refusé, au milieu de la bataille, le concours de ses troupes. On le payait d'une disgrâce, et Marmont allait le remplacer.

En somme, Wellington avait eu un projet génial en fermant la presqu'île du Tage. Son succès, dans cette campagne, ne lui fut point assuré par les troupes qu'il entraînait, mais par la digue que Masséna ne pouvait franchir d'un bond, quoiqu'il eut l'audace de Labienus et les premiers soldats du monde à sa suite.

ÉDOUARD GACHOT.

# LES SOLDATS ANGLAIS EN FRANCE

## EN 1814 ET 1816

Les Anglo-Portugais qui, sous le commandement de Beresford, occupèrent Bordeaux en mars 1814, demeurèrent dans la ville jusque vers le milieu du mois de juillet. D'une façon générale leur tenue paraît avoir été bonne. Une question monte aux lèvres : que pensaient-ils de l'Empereur, de ses armées héroïques, de Louis XVIII et de son gouvernement? Rien, dans les documents que nous avons dépouillés, ne permet de répondre. On est en droit de supposer que sur ce point leur attitude fut correcte, puisqu'elle ne paraît avoir provoqué aucune critique. Ils devaient éprouver une certaine gratitude envers les royalistes qui les avaient appelés dans cette grande ville après une longue campagne en Espagne. En outre, ils ignoraient encore ce que valait le nouveau gouvernement et ce que ferait Louis XVIII. Chose curieuse : ces Anglais devaient deux ans après[1] se faire en France les avocats de l'Empereur.

C'était en 1816, l'armée anglaise occupait les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Le 6 janvier 1816, le préfet de ce dernier département écrit au ministre de l'Intérieur que « la conduite des alliés et des Anglais surtout afflige les royalistes ». Les Anglais montrent au public des journaux de leur pays « remplis du fastueux détail des honneurs rendus à Napoléon et de tout ce qu'on fait en Angleterre pour embellir son existence à Sainte-Hélène. On répète et l'on cite comme dignes d'admiration les moindres expressions qui lui échappent, et en commentant ces infamies on va *jusqu'à reprocher aux Français de l'avoir abandonné.* » Les militaires

1. Archives du ministère des Affaires étrangères, documents France, 702.

anglais racontent qu'ils ramèneront l'Empereur en France. « Les officiers surtout recherchent avec affectation les gravures, les portraits de Buonaparte; ils achètent toutes les tabatières où se trouve ce portrait et ne se servent pour écrire que du papier à son effigie. Le colonel Campbell, ce héros de l'île d'Elbe et qui a été en cantonnement pendant six semaines dans les environs d'Arras, montrait plus ouvertement que les autres son attachement à Buonaparte, et en s'embarquant à Calais, il avait une caisse pleine d'effigies du héros français. » Le procureur général de Douai proteste à son tour, le 6 mars 1816, parce que les officiers anglais « prennent à tâche de préconiser les faits militaires de Buonaparte. Plusieurs d'entre eux portent son effigie sur leurs tabatières; d'autres l'ont en plâtre dans leur chambre. » Et s'ils vantent les exploits de l'Empereur, ils parlent fort mal du roi. L'un d'eux, raconte l'officier commandant la gendarmerie de Douai, se disposait à payer une marchande ; tenant dans la main plusieurs pièces de monnaie, il lui demanda : « Que préférez-vous, un louis ou un napoléon? » Elle répondit : « J'aime mieux un louis. » — « Et moi, dit l'Anglais, j'aime mieux Napoléon. C'est un grand capitaine, tandis que votre roi ne sait pas gouverner. »

L'attitude de l'armée anglaise est telle que le gouvernement royal s'inquiète et s'irrite. Le 19 avril 1816 le duc de Feltre, ministre de la Guerre, signale des faits de cette nature au duc de Richelieu. Mais le scandale continue car le 23 février 1817 c'est Decazes, ministre de la Police générale, qui informe le ministre des Affaires étrangères que les Anglais cantonnés à Bapaume font circuler des bruits alarmants; ils disent que l'usurpateur a quitté Sainte-Hélène et va, à la tête de l'armée turque, marcher contre la Russie; ils représentent l'Angleterre comme dévouée à ses projets.

Pourquoi vis-à-vis du nouveau gouvernement de la France en 1816 et 1817, les Anglais montrent-ils une hostilité que rien ne faisait prévoir en 1814? On trouve des explications plausibles de ce changement d'attitude pour peu que l'on parcoure la correspondance du duc d'Osmond, notre ambassadeur en Angleterre. En 1816-1817, l'Angleterre doute que Louis XVIII puisse se maintenir

en France. Elle croit son gouvernement très fragile. Les excès de la Terreur blanche, les sévices dont les protestants ont été victimes, ont très profondément et très défavorablement impressionné les Anglais. Et puis, ces officiers qui ont joué un rôle si important dans la défaite de l'Empereur comprennent mieux sa grandeur et mieux ils la comprennent, moins a de prestige à leurs yeux celui qui fut le roi de Gand. En exaltant l'Empereur, ils s'exaltent eux-mêmes. Mais en 1814, à Bordeaux, ils ne songent qu'à se reposer, se distraire et dépenser dans l'une des villes les plus agréables de France.

Ils dépensent : les négociants voient renaître leur commerce, les boutiquiers écoulent leurs marchandises : les Bordelais devraient être enchantés du séjour des Anglais parmi eux. Cependant ils se plaignent, ils sont mécontents et les autorités locales demandent au gouvernement de hâter le départ des étrangers. C'est que les Bordelais sont patriotes et ne peuvent oublier que l'armée anglaise quelques mois auparavant combattait contre leur pays. Ils saisissent toutes les occasions de révéler leurs véritables sentiments. Les rixes sont nombreuses. Elles éclatent souvent au théâtre. Un incident significatif s'est produit au théâtre et il a si vivement ému les autorités que celles-ci croient devoir le signaler au gouvernement : « Avant-hier au Grand-Théâtre on donnait : *Les deux Pages*. Dans cette pièce le maître ayant dit qu'il avait renvoyé son domestique anglais, des applaudissements universels sont partis de toute la salle, malgré la présence de beaucoup d'officiers anglais. »

Les critiques se multiplient contre les Anglais : on s'aperçoit bien qu'ils sont en pays conquis. A Blanquefort, ils ont établi un camp dans lequel on leur reproche de ne prendre pour les débris de boucherie aucune des mesures qu'exige l'hygiène. Les autorités locales ont envoyé sur les lieux un vétérinaire qui déclare, dans son rapport, que si on retarde les mesures sanitaires nécessaires en pareil cas « des maladies pestilentielles » sont à redouter. Enfin, les autorités vivent dans une crainte perpétuelle de batailles entre les militaires français et les militaires anglais. C'est au point qu'on a dû interdire l'entrée de la ville aux troupes qui viennent

du midi et se dirigent vers le nord. Les troupes qui doivent constituer la garnison de Bordeaux ont été cantonnées jusqu'à nouvel ordre à la Réole. Dans ces conditions, les autorités locales prient avec insistance le gouvernement de faire partir le plus vite possible les troupes anglaises; mais celles-ci se plaisent en France, aussi ne quittent-elles la ville que très lentement sous le prétexte que les transports font défaut. Enfin, quatre mois après leur arrivée, Bordeaux voit s'éloigner les derniers de ces étrangers.

André Vovard.

# L'ŒUVRE DE PRUD'HON

## (1758-1823)

---

Dans notre école française moderne, Prud'hon occupe une place à part. Il côtoie deux siècles. Il est encore de par sa naissance, son éducation, ses goûts et ses idées, un homme du XVIII^e siècle; et d'autre part il devance son temps par la hardiesse et la fraîcheur de son imagination. C'est un novateur, l'un des peintres les plus captivants du XIX^e siècle.

Tandis que David se trouve à l'aise au milieu des bouleversements qui agitent la société d'alors, Prud'hon s'y sent comme dépaysé : il est tout cœur, il souffre, et se voit contraint de se replier sur soi-même. Ses débuts restent obscurs; rares sont ses œuvres de jeunesse. Prud'hon est de ceux qui se cherchent longuement ou plutôt qui attendent que les ailes leur soient poussées avant de s'aventurer en plein ciel où, d'instinct, ils se savent appeler à vivre.

Jusqu'à son retour de Rome, en 1789, on ignore presque tout de Prud'hon; pour le public c'est un inconnu. Les difficultés premières ne lui ont pas manqué : orphelin de bonne heure, très tôt son âme s'est affinée, ce qui lui a valu de précieuses amitiés; lui-même eut la fidélité du cœur. Des travaux de seconde main l'aident d'abord à vivre; puis d'importantes commandes lui viennent par ses protecteurs. Il se fait connaître. Au salon de 1808 il expose *La Justice divine poursuivant le Crime* et l'*Enlèvement de Psyché*; le voilà célèbre. Peintre de l'impératrice Marie-Louise, membre de l'Institut, Prud'hon paraît enfin s'acheminer vers une vie tranquille et plus riante, quand le 26 mai 1821 survient autour de lui un horrible drame, le suicide de mademoiselle Mayer, dont la tragique horreur brise à la fois son cœur et sa vie. Un an plus

tard, il peint pour la cathédrale de Metz l'admirable *Crucifixion* qui est revenue au Louvre, et le 16 février 1823 il meurt inconsolé.

Voilà toute sa vie : elle est douloureuse, elle est sombre, presque sans nul sourire. Son œuvre, au contraire, est suave, pure, toute rayonnante de divine beauté. Juge difficile, Prud'hon l'a longuement méditée, caressée ; elle se compose presque uniquement de chefs-d'œuvre.

***

Au musée du Louvre, un précieux dessin nous fait connaître Prud'hon tel qu'il était ou pour mieux dire tel qu'en sa jeunesse il se voyait. Ce n'est qu'un croquis, touché légèrement du bout de la plume, mais si révélateur de l'homme même et du caractère de voluptueuse intimité qu'on découvre dans son œuvre! Ce profil délicat s'enveloppe d'une chevelure frisante; l'œil mi-clos, voilé d'ombre, semble retenir à soi le rêve intérieur. Et puis sur cette physionomie si douce apparaît un imperceptible sourire, qui se glisse comme à la dérobée à travers ce masque de mélancolique gravité. On y devine une timidité mêlée d'une tenace douceur, et avec cela une séduction qui, pour être discrète, n'en est sans doute que plus mystérieuse et plus attirante. « Dans le monde — dit un de ses biographes — il était timide, habituellement silencieux, presque sauvage et d'apparence modeste. Chez lui, et en petit comité, il s'animait, parlait avec facilité, une grande élévation, une sorte d'éloquence qui frappait vivement. » Ajoutons que, comme beaucoup de voluptueux, il était d'une candeur singulière, on en rapporte des traits dignes de La Fontaine.

Sa *correspondance* achève de nous le faire connaître. Une fois mis en confiance, ce silencieux écrivait volontiers. Ses lettres à ses amis, ceux de Cluny, de Dijon ou de Paris, sont toutes chaudes d'affection et pleines d'enthousiasme pour son art. A Rome la solitude lui pèse ; il écrit d'abondance, d'une plume facile, mais qui toujours va au grand. Il parle de Raphaël et de Michel-Ange. Mais c'est ailleurs qu'il trouve son chemin de Damas. Au cours d'un voyage dans le nord de l'Italie, il s'arrête à Parme et à

Milan : la *Cène*, de Sainte-Marie-des-Grâces le laisse « immobile d'admiration » ; il est conquis : c'est par Corrège et Léonard que son propre génie lui est enfin révélé.

***

Le moule où le génie antique avait jadis coulé ses pensées, Prud'hon sut à son tour le faire sien : non pas pour en tirer à nouveau des formes désormais vides de sens, mais pour en faire un langage personnel, vraiment approprié à des pensers nouveaux. A travers l'antique fiction son œuvre a gardé un charme poétique qui est comme la jeunesse et la vie éternelle des chefs-d'œuvre.

Il reste peu de chose des obscurs travaux que Prud'hon dut accepter pour vivre. Ceux qui nous sont parvenus : en-têtes de lettres, adresses de marchands, vignettes administratives, emblèmes révolutionnaires, suffisent à justifier le regret de ceux qui se sont perdus.

L'un d'eux est le beau dessin gravé par Copia et destiné à perpétuer le souvenir de la *Constitution de l'an III*, « fondée — dit la légende — par la sagesse sur les bases immuables des droits de l'Homme et du Citoyen ». Admirable utopie qui ne pouvait trouver pour germer meilleur sol que dans cette âme d'artiste éprise d'un bonheur impossible. Quatre grandes figures en occupent le centre : Minerve ou la *Sagesse*, qui sert de trait d'union entre la *Loi* et la *Liberté*, laquelle conduit par la main la *Nature* avec tous ses enfants. A leurs pieds, le lion, emblème de la *Force*, le chat, emblème de l'*Indépendance*, et l'agneau, celui de la *Douceur*. Tel est le prestige du génie qu'à travers toute cette allégorie bien conventionnelle le charme subsiste, et l'on reste conquis, en particulier, par la figure de la *Nature*, qui est, en vérité, d'une grâce toute corrégienne.

Une autre composition symbolise la *Paix* que Bonaparte venait de conquérir par sa glorieuse campagne d'Italie. Pareille à quelque bas-relief antique, cette admirable composition nous montre le jeune héros debout à l'avant d'un quadrige attelé de quatre chevaux blancs, tandis qu'à ses côtés se tiennent la Victoire et la Paix.

A l'entour marchent le cortège des Muses et la troupe joyeuse de petits génies personnifiant les plaisirs, les jeux et les ris. Le rameau d'olivier, la palme et la couronne de laurier, rien ne manque des emprunts faits à la vieille défroque archaïque, mais tout cela s'y trouve rajeuni par un sentiment si naïf et si pur de la grâce antique qu'aussitôt l'œuvre s'anime et prend vie de façon à garder à jamais cette fleur de jeunesse qui est de tous les temps.

Enfin il reste quelques illustrations pour cette édition des « classiques » que vers 1794 entreprirent les Didot et encore si avidement recherchée de nos jours. Prud'hon qui jusqu'alors n'avait dû qu'à ses crayons de ne pas mourir de faim fut appelé à collaborer à cette entreprise; mais il ne tarda pas à se voir écarté d'un milieu où David régnait en maître ou pour le seul profit de ses élèves. Il n'en subsiste pas moins une vingtaine de planches ou vignettes où, là encore, Prud'hon atteste ses dons d'originalité. Mais rien ne vaut, dans cette série, ses illustrations de *La Nouvelle Héloïse* et, en particulier, ce « premier baiser de l'amour » où, sous les yeux complaisants de Claire, l'on voit Julie défaillir dans les bras de Saint-Preux, avec un émoi si sincère, un tel don de soi-même qu'on oublie presque ce que, dans une pareille scène, il pourrait y avoir d'un peu vif ou de trop choquant.

« Quelque agités que soient les temps où l'on vit — a dit Sainte-Beuve, — quelque corrompus et quelque avides qu'on les puisse juger, il est toujours certains livres exquis ou rares qui trouvent moyens de naître; il est toujours des cœurs de choix pour les produire délicieusement dans l'ombre, et d'autres cœurs épars çà et là pour les recueillir. »

***

Cette pensée de Sainte-Beuve s'applique merveilleusement à Prud'hon, dont les premières œuvres furent conçues sinon exécutées durant les jours les plus sombres de la Révolution.

*Sagesse et Vérité*, qui parut au Salon de 1799, ouvre la série

des grandes compositions plafonnantes de Prud'hon. C'est essentiellement une œuvre de poète, celle d'une âme exaltée que ses désirs emportent loin des réalités ou plutôt qui s'y reflètent, mais comme à travers le prisme d'une sensibilité plus fine et plus belle que celle de l'ordinaire humanité.

Sous l'effet de la main puissante qui chassait devant elle les éléments de trouble apportés par la Révolution, les ténèbres qui jusque-là obscurcissaient la Terre se sont tout à coup dissipées, mais nulle part avec cette suavité, cette douceur qui enveloppe la figure que l'artiste a donnée à la Vérité. Celle-ci n'est point tout à fait pareille à celle de l'Histoire; et il y a aussi moins d'ombres dans le tableau. Et sans doute est-ce pour cela, pour tout ce qu'il nous verse d'illusion, que celui-ci nous enchante si délicieusement.

Il existe un magnifique dessin de cette composition, une esquisse très supérieure à la composition elle-même. Dans l'œuvre définitive, la Vérité a plutôt l'air de tomber du ciel que d'en descendre, tandis que dans l'esquisse les deux figures volent avec légèreté, en même temps qu'une heureuse pénombre enveloppe la nudité de la Vérité.

Le *Génie de la Paix*, destiné primitivement à la décoration de l'Hôtel de la rue Chantereine — et dont le Louvre possède une merveilleuse esquisse — est encore une œuvre du même genre : c'est une paix idéale, telle que nous la souhaitons tous à présent; mais elle est encore lointaine, en plein ciel, où quelques gros nuages nous la voilent momentanément, nous empêchant ainsi de la voir dans tout l'éclat de sa rayonnante beauté.

***

Prud'hon fit à la même époque quelques portraits qui sont marqués d'un suprême cachet d'originalité. Une sorte de spiritualité s'en dégage qui émeut, qui captive : devant eux l'on s'arrête, comme si l'on éprouvait le besoin de les interroger. Des hommes et des femmes que l'artiste a peints l'on ne saurait dire quels sont à première vue les traits du visage; ceux-ci disparaissent dans

PORTRAIT DE L'ARTISTE.

*Musée du Louvre.*

GEORGES ANTHONY.

*Musée de Dijon.*

Œuvres de Prud'hon

*Photo. Girandon.*

L'Enlèvement de Psyché.
*Musée du Louvre.*

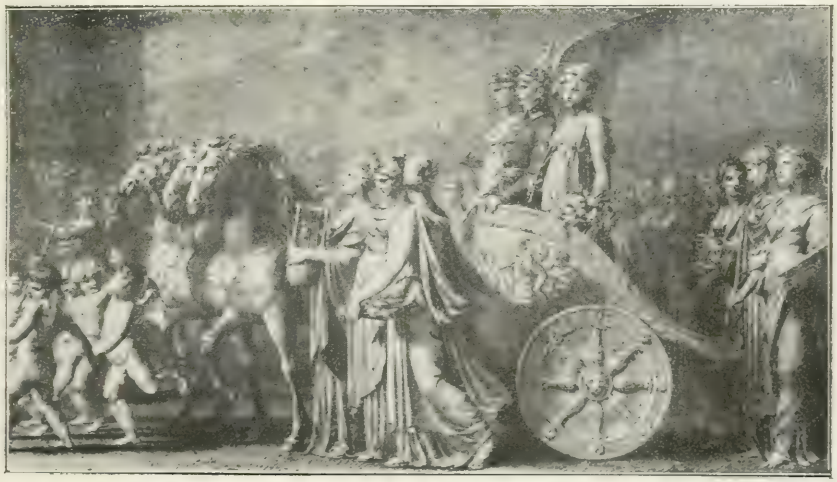

Triomphe de Bonaparte ou la Paix.
*Musée de Chantilly*

Œuvres de Prud'hon

*Photo : Giraudon.*

l'expression générale de bonté, d'intelligence, de grâce ou de mélancolie dont l'artiste a su marquer leur physionomie. Pareillement l'on distingue mal les traits des personnes très aimées ou avec qui l'on vit en intime familiarité.

C'est qu'il y a deux façons de peindre les visages. Par une claire vue d'abord du modèle dans son aspect extérieur, lequel, une fois saisi, laisse d'autant plus de liberté à la main du peintre que celui-ci ne tente guère autre chose que d'en traduire exactement le modelé et les formes : et c'est, comme l'on sait, à quoi se sont le plus souvent bornés nombre de peintres; — ou bien par une lente pénétration psychologique du modèle, lequel suggestionne si fortement le peintre que celui-ci n'a plus ensuite qu'à s'abandonner au plaisir de traduire à nos yeux l'image un moment entrevue sous le coup d'une émotion propice à l'éveil de ses facultés créatrices. Cette dernière méthode, la plus noble de toutes, est celle qui convenait à un homme comme Prud'hon, disciple fervent de ces artistes de haute spiritualité qui s'appellent Corrège et Vinci; et il s'en est servi avec un bonheur dont nous avons heureusement maint exemple.

Tel, au musée de Dijon, ce portrait de Georges Anthony, ami du peintre, chez qui l'artiste, de 1794 à 1796, c'est-à-dire en ses jours les plus sombres, reçut la plus large hospitalité. En costume Directoire, habit bleu, gilet rouge, culotte blanche, le personnage se tient debout auprès de son cheval, dont le doux regard étonné paraît se confondre avec celui de son maître. Même air de bonté, chez ce jeune cavalier de physionomie si expressive avec un peu de cette affabilité dont l'homme fit preuve vis-à-vis du peintre. Et cette image d'un coloris si doux, d'une disposition pittoresque si nouvelle, captive l'attention, nous laissant dans l'esprit un souvenir d'exquise bonté, tel qu'il avait dû se fixer au cœur de l'artiste reconnaissant. Que de fois, au cours de sa vie douloureuse, celui-ci dut en effet revivre avec joie ces précieuses heures de tranquillité où il lui fut donné de travailler sans souci du lendemain, loin des fureurs jalouses d'une femme acariâtre qui dès sa jeunesse avait empoisonné ses jours!

Pour achever de marquer sa reconnaissance, l'artiste fit un autre

portrait, lequel par parenthèse devrait bien avoir sa place auprès du premier, celui de Mme Anthony avec ses enfants, portrait dont s'enorgueillit à bon droit le musée de Lyon. Ce frais tableau familial, d'un coloris si nuancé et si tendre, est mieux qu'un portrait, c'est presque une confidence. Il nous apporte une note d'intimité assez rare chez ce peintre d'ordinaire peu communicatif, comme sont tous les délicats. Presque toujours sa tendresse se cache sous le voile plus ou moins transparent de l'allégorie, qui laisse parfois deviner des élans ou des froissements secrets, mais ne les trahit pas. Ici s'exprime ouvertement un rêve de bonheur, celui dont a joui le ménage où l'artiste s'est senti accueilli avec la plus touchante sympathie : bonheur qui brille dans les yeux de ce joli trio, dans le geste si affectueusement maternel de la jeune mère, sur les lèvres diversement épanouies de tous ces jeunes visages, et qui contraignit sans doute le peintre à faire sur soi-même un amer retour.

A cet intérêt psychologique vient s'en ajouter un autre, et celui-là tout esthétique, à savoir que Prud'hon n'est pas le peintre d'un seul visage : la preuve est là qu'il sait fort bien voir la nature, quitte à lui sacrifier la conception qu'il a de la beauté. David, ce grand réaliste, n'eût pas mieux fait, mais peut-être y eût-il mis moins de grâce?

Bien qu'il ait peint d'admirables portraits, comme ceux de Mme Jarre (plus tard Mme Elleviou), de la princesse Élisa Bonaparte, de Talleyrand, de son ami Vallet et du baron Denon, Prud'hon n'était guère fait pour se plier aux exigences du genre; il y mettait trop de lui-même, n'admettant qu'une sorte de portrait, l'image idéale où toute marge serait laissée à l'imagination et à la création poétique. Ainsi fut conçu le portrait de l'impératrice Joséphine, qui compte assurément parmi ses meilleurs.

Femme plutôt qu'impératrice, telle nous apparaît, en cette inoubliable image, l'épouse du Premier Consul devenu Empereur et Roi. Portée au faîte, elle triomphe, sourit à tous. Déchue, à mauvaise fortune elle fera bon visage, continuera de tenir une cour, à briller et à plaire. Toujours il lui faudra du luxe, du bruit et des fêtes. Ainsi l'a vue Prud'hon, en un coin solitaire des jardins de

Malmaison, rêvant frivolité ou jouet elle-même de quelque caprice, mais toujours élégante en ses souples vêtements, qui, sous le clair de lune que tamise l'ombre des grands arbres, la drape comme une statue et lui donne l'air de quelque nymphe antique.

***

Après le divorce, l'Empereur fit appel à Prud'hon pour être le professeur de dessin de la nouvelle impératrice. Tâche bien lourde, dont l'artiste se consolait par un mot de douce méchanceté :

« Êtes-vous content de votre royale élève? demandait-on un jour à Prud'hon.

— C'est une bonne personne, répondit le maître.

— Et ses progrès?

— Oh! ses progrès laissent à désirer. Sa Majesté trouve que le dessin lui salit les doigts, et elle évite de toucher à ses crayons.

— Alors que fait-elle pendant vos leçons?

— Elle dort, soupira Prud'hon. »

***

Prud'hon avait payé largement sa dette à l'Empereur par les travaux qu'il fit pour le roi de Rome (qu'on se rappelle le merveilleux berceau composé pour le jeune prince), sans compter une œuvre historique qui reste l'unique tentative que l'artiste ait faite en ce genre. Ce tableau, l'*Entrevue de Napoléon et de l'empereur François II, après Austerlitz*, a été jugé avec beaucoup de sévérité; et tout en reconnaissant qu'il n'est pas de ses meilleurs, nous contestons l'équité d'un jugement qui ne nous paraît pas sans appel.

Les adversaires sont face à face : l'un, sûr de sa force, dicte ses volontés avec une calme énergie qui ne laisse point de doute sur l'intention qu'il a de se tailler la part du lion; — l'autre, brebis égarée dans la jungle, se voit contraint d'accepter les conditions draconiennes du vainqueur, ce qu'il fait avec une résignation qui n'est pas sans grandeur. Un grand silence plane autour de cette scène; dans le lointain se devine l'agitation un moment suspendue

des camps. Le décor est à souhait, avec son paysage de brume matinale, pâle et froid comme pour un jour d'exécution.

*
* *

Mais là n'est point le domaine du peintre. C'est ailleurs que s'affirme la force de son génie, qui va du domaine de la fantaisie et du rêve jusqu'à ces hautes régions de la pensée où ne règne plus que l'idée dans toute la force impressionnante de sa puissance dramatique et de sa grandeur morale. Nulle part chez les modernes, si ce n'est plus tard chez Delacroix, on ne trouverait composition pareille à sa *Justice poursuivant le Crime :* elle porte avec soi le témoignage d'une œuvre d'inspiration en même temps que de réflexion, comme l'attesteraient, s'il en était besoin, les documents écrits et dessinés que l'on possède de la main du maître.

Ce fut en 1804, à la fin d'un dîner chez le préfet de police Frochot, ami du peintre, que fut suggérée à Prud'hon la première pensée de cette composition. Il en fit aussitôt une rapide esquisse, très différente de la composition que nous admirons maintenant. Des huit figures imaginées d'abord, l'artiste ne laissa subsister en 1808, lors de l'achèvement, que les quatre figures essentielles à la compréhension du drame : le Criminel, la Victime, le Remords et la Justice, encore qu'il n'y en ait véritablement qu'une seule, celle de l'Assassin, sur qui doit se concentrer toute l'attention.

L'acte est consommé; l'homme fuit, mais dès ses premiers pas le remords le hante, le contraignant à se retourner vers sa victime qui, dans sa candeur, l'a suivi jusqu'au lieu désolé où s'est accompli le crime abominable. La nuit enveloppe ce drame qu'éclairent les lueurs blafardes de la lune, dont la lumière argentée épand sur le cadavre de l'infortuné comme une dernière caresse. Caïn verra toujours ainsi son frère : le remords a levé la main sur lui, n'attendant plus pour le toucher de sa flamme vengeresse que la voix implacable de la Justice. Le vol des deux figures vengeresses est si rapide qu'emportées par le vent leurs draperies flottent au-dessous d'elles comme un gros nuage qui, de son voile de crêpe, couvre cette lugubre scène.

Par l'effort de la volonté et la puissance du génie, il est donné à quelques-uns d'atteindre jusqu'au sublime; mais la grâce, c'est le don de Dieu. Prud'hon eut cette divine faveur. En même temps qu'il exposait ce tableau de la *Justice*, il envoyait à ce même Salon de 1808 le chef-d'œuvre de grâce qui s'appelle l'*Enlèvement de Psyché*. Depuis Corrège l'on n'avait pas revu pareil élan vers la beauté. Prud'hon a renouvelé ce miracle par l'ardeur de son incomparable génie poétique.

Le sujet est l'un des plus beaux qui se puisse concevoir. C'est la fable de Psyché, mythe merveilleux, où se trouve exprimée la double aspiration de l'âme et du corps vers une vie supérieure, vers l'amour, car y aspirer c'est renaître par la volupté, en dépit de la souffrance et de la mort.

Cette légende ne cessa pour ainsi dire jamais de préoccuper l'artiste, qui a laissé sur ce sujet plusieurs compositions merveilleuses, une notamment au musée de Chantilly et une autre à Londres, dans la collection Wallace. La toile du Louvre est la plus belle de toutes. Pendant son sommeil Psyché est comme soulevée par Zéphyre, à qui d'autres petits génies apportent leur aide pour l'emporter par-dessus monts et vallées dans l'enchanteresse demeure de l'Amour. Mollement couchée sur une draperie d'un jaune safran, enveloppée d'une écharpe violette qui la voile comme d'une gaze, Psyché poursuit son délicieux sommeil; et au milieu de cette vaporeuse atmosphère, de cette gamme de tons exquisement discrète, sa jeune chair nacrée brille de la plus idéale lumière. Depuis les maîtres de jadis, personne n'a su comme Prud'hon jeter avec cette aisance des figures nues dans l'espace. Il y a là quelque chose de vraiment aérien; c'est le souffle qu'à travers sa voluptueuse aspiration vers la beauté exhale l'âme ardente d'un poète.

*
* *

Ame voluptueuse, Prud'hon était peu accessible à la sérénité du sentiment religieux ou du moins au pur mysticisme. Vers la fin de sa vie, il s'aventura pourtant une ou deux fois dans les régions

du pur idéalisme. Son *Assomption* et sa *Crucifixion* du Louvre en sont d'émouvants témoignages.

Le premier de ces tableaux ne fut achevé qu'en 1819, trois ans après que le peintre en eut reçu la commande, ayant subi quantité de remaniements dont ses dessins nous ont laissé de bien précieux témoignages. Dans l'entourage de Louis XVIII, qui destinait cette œuvre à sa chapelle des Tuileries, les premiers projets ne plurent pas. Et cependant les esquisses sont supérieures au tableau définitif, auquel tant de transformations n'ont laissé que les plus graves défauts, quelque chose d'ambigu qui n'appartient tout à fait ni à l'art mystique, ni à l'art païen. Telle qu'elle est, cette *Assomption* a encore bien du charme : le souffle corrégien y est toujours présent.

Le *Christ en croix* auquel le peintre travailla après la mort tragique de Mlle Mayer est donc une œuvre des toutes dernières années. Enfanté l'on peut dire dans la douleur, c'est de tout point un chef-d'œuvre. On ne trouve dans ce tableau, pour incomplet ou plutôt inachevé qu'il soit, rien à reprendre, ni pour le sentiment, ni pour l'intensité dramatique ou la suavité d'un coloris qui touche au pathétique. C'est le chant du cygne du poète, un mot qui revient obstinément aux lèvres ou sous la plume dès qu'on veut parler de Prud'hon.

***

Œuvres achevées ou rapides ébauches, voire même simples croquis, toute œuvre de Prud'hon a pour nous l'intérêt d'un merveilleux poème, tant est vif le sentiment poétique chez cet homme unique dans toute notre école de peinture française. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer par exemple quelques-uns des dessins de cet incomparable créateur de beauté. On y peut voir combien Prud'hon est loin de ce style tendu, impérieux, volontaire, qu'on aperçoit partout et toujours chez David, son peu bienveillant rival. Chez le peintre de *Psyché*, rien de pareil. Prud'hon n'est point hanté par la préoccupation du modèle, ni par les formules empruntées ou apprises des maîtres : il les invente. Quand

l'idée s'est imposée à lui, son imagination se met en travail, il n'a plus qu'à laisser sa main errer sur le papier où, en traits incertains d'abord, elle crayonne les vagues linéaments de la composision ou de la figure qui l'obsède. Bientôt la lumière joue à travers le brouillard; les formes se précisent, et finalement l'on voit poindre des groupes délicieusement passionnés d'où émergent des figures d'une grâce immortelle. Le rêve s'est mué en réalité, réalité charmante, qui reste mystérieuse et troublante.

De tels dessins perdent malheureusement beaucoup à la reproduction : le velouté, la fleur s'en évapore, et avec elle une partie de leur charme. Qui pourrait néanmoins demeurer insensible à la poétique beauté de cette *première pensée* de la « Psyché » qui est au Louvre? Merveille que ce dessin tracé à la pierre noire, d'une main à la fois si souple et si sûre, sur un papier bleuté légèrement grenu où des rehauts de blanc viennent donner à la composition une apparence d'apparition lunaire! Tout le génie de Prud'hon s'impose ici à nous, dans ce dessin vaporeux et léger où apparaissent avec toute sa grâce l'homme, le dessinateur et le peintre; car cette grâce ne relève point ici uniquement de la virtuosité, mais de quelque chose de plus rare : l'union parfaite de l'imagination et du chœur!

***

David et Prud'hon n'étaient point faits pour se comprendre, bien que ce dernier ait su rendre justice aux éminentes qualités de l'auteur des *Sabines* et du *Sacre*; mais celui-ci n'était guère accessible à ce qu'il y a de poésie native dans toute l'œuvre de son charmant rival : il le dédaignait. « C'est — disait-il — le Boucher, le Watteau de notre temps; il faut le laisser faire, cela ne peut produire aucun mauvais effet aujourd'hui, dans l'état où est l'école. Il se trompe, mais il n'est pas donné à tout le monde de se tromper comme lui. »

Plaisante boutade dont la postérité se rit. Celle-ci ne craint point d'affirmer que c'est David qui se « trompe »; et là seulement où il dit vrai, c'est quand il proclame ingénument que

Prud'hon fut quelque chose comme le « Watteau de son temps ». A l'égal de ce maître prestigieux, Prud'hon fut en effet un poète; comme lui il a le charme et il a la grâce. Et après cela David peut bien nous dire, en parlant de son ton doctoral : « Ce que je ne lui pardonne pas (à Prud'hon), c'est de faire toujours les mêmes têtes, les mêmes bras et les mêmes mains. Toutes ses figures ont la même expression et cette expression est toujours la même grimace. Ce n'est pas ainsi que nous devons envisager la nature, nous autres disciples et admirateurs des anciens. » Nous ne l'écouterons pas ou plutôt nous pourrions aisément lui répondre : qu'il y a bien des manières d'admirer les anciens, dont l'une, qui est la sienne, consiste à leur emprunter des formules et des formes plus ou moins surannées, sans se préoccuper assez de les animer d'une vie propre, d'une âme vivante, semblable à ce que fut autrefois celle des anciens, en un mot à les pasticher; — et dont l'autre, la seule qui puisse se justifier, relève non pas seulement d'un travail de la main, mais surtout d'un travail de l'esprit, lequel après avoir admiré, compris, pénétré le secret des maîtres, met l'artiste en mesure de marcher sur leurs pas.

Et telle fut la manière de Prud'hon. Nul n'a mieux compris que lui l'enseignement des maîtres, et notamment de Corrège et du Vinci, « l'inimitable Léonard de Vinci — comme il l'appelle — le père, le prince et le premier de tous les peintres ». Comme eux, l'auteur de *Psyché* et de tant d'autres œuvres merveilleuses a inventé un sourire, un type de femme d'une séduction particulière. A travers toute son œuvre, son visage d'ombre et de lumière nous sourit d'un air de mystère où nous lisons tout l'élan d'un cœur d'artiste vers une beauté nuancée d'une exquise mélancolie. Par là, Prud'hon est assuré de vivre; et quand depuis longtemps on aura cessé de s'intéresser aux *Horaces* ou au *Léonidas*, des œuvres comme l'*Enlèvement de Psyché*, *Vénus et Adonis* ou *La Justice divine* trouveront encore des admirateurs parmi ceux qui auront su garder un cœur accessible au charme de la grâce et de la beauté.

ALBERT FRANCASTEL.

# LA MINIATURE SUR ÉMAIL
## A L'ÉPOQUE IMPÉRIALE

L'art charmant du portrait en couleurs vitrifiables, après avoir brillé en France d'un éclat sans pareil sous le pinceau de Petitot, traverse encore au XVIII^e siècle une glorieuse période, avec Rouquet, Hall, Thouron, Weyler, Pasquier, Courtois et d'autres talents de premier et de second ordre. Mais la Révolution éteint les fours des émaillistes. La miniature sur émail partage la mauvaise fortune de sa rivale sur ivoire.

La tourmente passée, quand revient la vogue des médaillons, des tabatières et des boîtes enrichies de portraits, la technique du feu est oubliée. Si l'on rencontre encore en émail de beaux artistes et de belles œuvres, c'est que la miniature est tellement à la mode pendant ces guerres impériales qui séparent si longtemps amants et époux, que dans l'avalanche des gouaches, il ne peut manquer de se glisser quelques émaux. Les virtuoses de l'ivoire, d'ailleurs, s'entraînent de temps à autre à peindre au feu, en manière de tour de force et pour se donner une supériorité sur leurs rivaux.

Des deux grands miniaturistes de l'époque impériale, l'un, Isabey (1767-1865) a fort peu travaillé en émail et nous n'avons à citer que le portrait de femme du musée de Genève, œuvre de jeunesse, semble-t-il. Augustin (1759-1832) a plus produit, mais la douzaine d'émaux que nous lui connaissons se perd dans l'abondance de son œuvre sur ivoire. Au salon de 1810, il expose le portrait de *Nadermann*; en 1814, celui de *Vivant-Denon*; en 1831 celui de l'impératrice *Joséphine*, qui fait partie en 1839 de sa vente après décès, avec le portrait de l'artiste par lui-même (1809), une tête de *Bacchus*, en camaïeu, et un portrait d'*Hortense Mancini*, d'après Ph. de Champagne, sur une tabatière. On cite aussi

de sa main des portraits de la *comtesse de Saint-Leu* (la reine Hortense), du *roi de Hollande*, de *Louis XVIII*, de *William Bentinck*, gouverneur des Indes. Le musée du Louvre possède le portrait d'*Augustin* par lui-même, M. du Hamel du Breuil, celui de *Vivant-Denon* daté de 1810; M. de Coincy, le *Napoléon* et l'*Impératrice Joséphine* qui servaient de modèles à l'artiste; M. Pierpont Morgan, une copie du portrait de *Raphaël* du Louvre. « Ressemblance, coloris, exécution précieuse, toutes les qualités » se retrouvent dans ces émaux, au dire de Ch. Paillet, préfacier du catalogue de la vente après décès. « Mais c'est particulièrement dans le portrait du *baron Denon* qu'il s'est surpassé. Il a reculé les bornes de son art dans cet émail de trois pouces de diamètre, dimensions qui jusqu'alors n'avaient pas été dépassées. Jouissant d'une réputation assurée et pouvant avec quelque raison marcher hardiment dans une carrière qui lui était parfaitement connue, M. Augustin n'a pas été rebuté par les difficultés énormes auxquelles ce mode de peinture l'exposait, et peu content d'une gloire où d'autres auraient borné leur ambition, il a tenté avec succès de transporter le charme de ses couleurs de la fragilité de l'ivoire à l'incorruptibilité de l'émail. »

Sur un point, Ch. Paillet se trompe. Son admiration pour Augustin l'égare. Charles Boit, Liotard, Bone et bien d'autres ont dépassé les dimensions du portrait de *Vivant-Denon*. On a même vu, aux salons de la fin du XVIII^e siècle, s'engager la lutte pour le super-format, entre des émailleurs plus ou moins artistes mais à coup sûr singulièrement adroits dans leur métier. Les plaques d'un demi-pied, d'un pied, ne sont pas inconnues. Un ingénieur de la marine, élève de Vernet, Genillon, expose même une *Vue de la Seine au Pont-Neuf*, d'un demi-mètre, que les visiteurs prennent pour un tableau à l'huile. Ce goût fâcheux pour les grands ouvrages va d'ailleurs porter un coup funeste à la peinture sur émail. Les peintres trouveront plus commode et moins coûteux d'employer des plaques de porcelaine dure, faciles à obtenir en toute dimension. La mode va s'engouer des copies de tableaux célèbres et des portraits sur porcelaine aux dépens des précieuses et lilliputiennes miniatures des successeurs de Petitot.

Si les maîtres ne se livrent plus à l'émail, sous le premier Empire, que par caprice, et si les médiocres l'abandonnent tout à fait pour la peinture sur porcelaine, il ne s'ensuit pas qu'on n'y dépense aucun talent. Voilà par exemple une inconnue, Élisa Faure, qui paraît d'une jolie force, à en juger par le portrait de l'impératrice *Joséphine*, adjugé 1 800 francs à la vente Mimerel en 1910, et Louise Bourdon, la veuve très consolable du célèbre Weyler, qui, bien que remariée à un sieur Kugler, imagine en 1804 de continuer le panthéon historique de son premier mari. Elle a l'adresse d'insérer sa réclame dans le livret de l'an XII : « Madame Kugler, encouragée par la protection que le gouvernement daigne lui accorder, a suivi le même plan (que Weyler) et soumet à l'indulgence du public ses premiers travaux en ce genre; elle possède la collection d'ébauches en pastel faite par M. Weyler, et qu'il avait eu l'avantage de puiser dans les cabinets des amateurs. Elle ose réclamer le même service de ceux qui pourraient lui en confier : ils contribueront à porter aux siècles les plus reculés la ressemblance inaltérable des hommes qui ont illustré leur patrie. »

Malgré cette pompeuse annonce, le panthéon Weyler ne s'achève point et l'œuvre d'émail de Louise Bourdon se borne à une tête de *Jeune personne* et une tête de *Vieillard* d'après nature, exposées en 1806, à plusieurs portraits de souverains et de grands hommes au salon de 1810, et quelques autres au salon de 1812, parmi lesquels celui du *docteur Gall*. Le Louvre possède deux émaux de sa façon.

En somme le bilan de l'école française d'émaillerie est maigre. Mais, comme au XVIII^e siècle, l'école suisse lui apporte un précieux renfort. Tandis que l'art du feu se voit totalement délaissé chez nous pendant la tourmente révolutionnaire, la fabrique genevoise ne cesse d'y faire appel pour le décor de la montre et du bijou. De nombreux ateliers entretiennent une activité incessante dans l'émail et, parmi ces artisans d'art qui peignent pour l'industrie, il n'est pas rare de rencontrer de véritables artistes. En outre, il faut bien le dire, la technique délicate et minutieuse du feu convient mieux à l'application persévérante et à la patience du

génie genevois qu'à la fantaisie, à la vivacité, à la versatilité du génie français. Le triomphe des Suisses à la cour impériale n'a rien de surprenant. Soiron arrive en 1800, Counis et Constantin en 1806. Sans égaler leurs devanciers de l'ancien régime, les nouveaux venus sont d'une belle maîtrise, le premier surtout.

Jean-François Soiron (1756-1812), peintre en miniature et sur émail, est le fils d'un réfugié du Dauphiné. Il apprend l'émail à Genève chez Jacques Teulon et travaille pour la fabrique avec des associés qui tous ont laissé une certaine réputation, David Frainet, Étienne Frégent, le Hollandais Grand, Louis-André Fabre. De cette période genevoise de sa carrière, datent un *portrait d'homme* (1784), au musée des Arts décoratifs de Genève, une boîte de montre à Mme Jules du Pan, *Aubert Rey*, signé et daté de 1799, et un *portrait d'homme* au musée des Beaux-Arts, *Pictet de Richemont* et *J.-A. Tronchin*, 1799 (collection Henry Tronchin). En juin 1800 il vient s'établir à Paris et travaille pour la manufacture de Sèvres, en même temps qu'il peint des émaux pour la bijouterie et des portraits d'après Isabey. Dès la première année, il expose au salon trois portraits et un vase de fleurs; en 1804, d'autres portraits; en 1806, un *Napoléon* équestre, et *Vivant-Denon*, directeur des musées; en 1808, son envoi qui comprend, au milieu de plusieurs émaux, *Napoléon* et l'*Impératrice Joséphine*, lui vaut une médaille d'or de première classe. En 1810, il expose encore plusieurs portraits et sujets en émail.

On a de lui, pour cette période, un portrait de *Pierre le Grand*, daté de 1809 (vente Allègre, 1872, 3 000 fr.), de la *duchesse d'Orléans*, femme de Philippe-Égalité, d'après Mme Vigée-Lebrun; *Napoléon et Joséphine* (collection Lenoir, au musée du Louvre); le *Général Montesquiou*, offert à la bibliothèque de Genève par l'artiste en 1811; un *Napoléon Ier* signé Soiron père (collection du duc de Portland).

Soiron est un bel émailleur, quoique fort loin de Touron, et même de Weyler. Rigaud, qui lui reproche de se laisser souvent distraire de son travail, ne se compromet pas beaucoup en disant que ses émaux peuvent rivaliser avec ceux des meilleurs peintres en ce genre. Il fait en tout cas de bons élèves. Son second fils, Phi-

lippe, tiendra une place honorable dans la peinture sur émail à l'âge suivant, et on a vu adjuger 460 francs à la vente Mimerel en 1910, un émail du *Cardinal Mazarin*, étiqueté au revers « 3e peinture de Dalila Labarchède, élève de M. Soiron, Paris, 1811 ».

Salomon-Guillaume Counis (1785-1859) est aussi expert que Soiron dans la technique, mais il dessine mieux. Dès 1806, il a quitté Genève et est entré dans l'atelier de Girodet. Il expose souvent des dessins. Il exécute des reproductions lithographiques d'après les compositions de son maître. Mais sa carrière est traversée de catastrophes qui l'empêchent d'arriver à la fortune et à la célébrité, malgré la médaille d'or qu'il obtient en 1812. Rigaud l'oublie dans ses *Essais*. Le plus beau moment de sa destinée est en 1810 quand Élisa Bacciochi, grande-duchesse de Toscane, l'emmène à Florence, avec le titre de peintre en émail de la cour (brevet du 1er janvier 1811). Il peint la grande-duchesse sur une boîte de montre émaillée, et c'est son compatriote Coteau, le vieil émailleur orfèvre, qui est chargé de l'émaillage. L'objet renferme des cheveux de la princesse.

En 1814, il rentre à Genève pour faire ensuite un nouveau séjour à Paris de 1815 à 1830. Louis XVIII le salue du titre de « Petitot de son règne ». Il obtient une médaille d'or en 1817. Une foule de grands personnages viennent se confier à ses pinceaux. Mais devant la vogue croissante de la peinture sur porcelaine et la désaffection des amateurs pour l'émail, il prend le parti de retourner à Florence où il écrit ses *Souvenirs* (1831) et d'où il ne sort plus jusqu'à sa mort en 1859.

Counis a beaucoup produit d'émaux. On le voit figurer au salon de 1812 avec le *roi de Westphalie*, d'après Gérard, à celui de 1819 avec le *roi Louis XVIII*, d'après Gérard, *Mme de Staël* d'après le même, *Trioson*, beau-père de Girodet, son maître (musée des Arts décoratifs de Genève) et une tête de *Christ* d'après Raphaël (musée des Beaux-Arts). En 1822, il envoie le *maréchal S.*, d'après Paulin Guérin, le *maréchal L.*, d'après Gérard, la *duchesse de M.*, d'après Prudhon, enfin *Pygmalion et Galathée* d'après Girodet, sur une plaque de quatorze centimètres de hauteur. Citons aussi un portrait de *J.-B. Counis*, monteur de boîtes à Genève (collection

H. Lienne), et un bracelet composé de quatorze médaillons d'émail, où des jeunes filles en buste figurent les différents cantons de la Suisse, et que M. Paul Marmottan a vu entre les mains d'un « particulier » en Toscane.

Counis, — et c'est peut-être à en croire certaines pages de ses *Souvenirs*, le regret de ses dernières années, — n'a jamais voulu sacrifier au caprice du jour, la peinture sur porcelaine. Son rival Abraham Constantin (1785-1855) n'a pas le même scrupule, et a tout lieu de s'en applaudir. Ses débuts à Genève sont difficiles. Il gagne sa vie péniblement en travaillant pour la fabrique. Mais il débarque à Paris en 1806 et son compatriote le graveur C.-S. Pradier le met en relation avec le baron Desnoyers, Gérard, Vivant-Denon et d'autres potentats du monde des arts. La bonne Joséphine lui achète une copie de la *Vierge à la chaise* et lui fait reproduire son portrait par Gérard. Au salon de 1810, il expose l'*Amour et Psyché* et *Bélisaire*, d'après Gérard, accompagnés d'un cortège de grands personnages : la *reine de Westphalie*, le *prince et la princesse Eugène*, la jeune *princesse Napoléon*, fille d'Élisa. En 1812 il envoie le *roi de Rome*, le *roi d'Espagne*, le *roi des Deux-Siciles*, d'après Gérard ; en 1814, *Mlle Mars*. Bien que récompensé de la médaille d'or, en 1811, la chute de l'Empire, en le privant de ses commandes princières de portraits, lui fait chercher une autre voie. Il accepte de travailler pour Sèvres et commence bientôt ses célèbres copies dans les musées d'Italie, qui lui donnent une gloire que la postérité a quelque peine à confirmer. L'engouement général pour ses tableaux sur porcelaine lui fait totalement délaisser l'émail, après son exposition de 1817, où il envoie un *Louis XVIII* et un *Alexandre Ier*. Il a réuni des souvenirs artistiques sous le titre de *Notes sur ma vie de peintre* (1835-1855) et publié à Florence en 1840 un médiocre opuscule : *Idées italiennes sur quelques tableaux célèbres*. Titulaire de la médaille d'or au salon de 1819, Louis XVIII le décore de la Légion d'honneur en 1828. A la vente Mimerel un portrait de *Vivant-Denon*, daté de 1809, a atteint 1 110 francs.

Loin derrière Constantin, Counis et Soiron père, rangeons leur compatriote Thomas Seguin, de Genève, qui expose en 1806 un

cadre de plusieurs émaux, et même Henri-Louis Baup, de Nyon (1776-1855), à la fois peintre sur émail et sur porcelaine. Bien que le musée Arlaud, à Lausanne, possède plusieurs émaux de ce dernier artiste, et qu'il ait exposé en émail en 1831, *Mlle de Rambouillet* et en 1834, *Mlle de Nemours*, d'après Largillière, c'est surtout comme peintre de la manufacture de Sèvres qu'il se fait connaître. Dès 1810, sous le nom de Dill ou Dilh, il seconde les recherches de Brongniart notamment dans ses applications du vert de chrome aux couleurs vitrifiables. En 1812, il expose sur porcelaine *Valentine de Milan*, d'après Richard, et en 1819, *Louis XVIII*, grandeur nature. Il revient finir ses jours en Suisse.

Philippe-David Soiron, fils du peintre impérial (1783-après 1857), se fait un renom d'émailliste à côté de celui de son père. Il reproduit la *Cène* de Vinci sur un calice de la chapelle de l'Empereur. Pour la duchesse de Montebello, il assemble en collier cinq plaques d'émail représentant ses enfants sous la forme de têtes de chérubins. Il peint plusieurs fois le *roi de Westphalie Jérôme*, qui le nomme en 1810 peintre de la cour et le retient à Cassel. Après la Restauration, il retourne à Paris, où, comme ses émules, il sacrifie au goût du jour en se livrant à la peinture sur porcelaine.

Pour contre-balancer cet afflux d'étrangers en France, nous n'avons guère à citer qu'un seul de nos compatriotes établi à l'étranger. Le temps n'est plus où toutes les cours de l'Europe s'attachaient un peintre sur émail français. Louis-Socrate Fouquet (1795-1830) est appelé de Paris à Berlin en 1815, à la manufacture royale de porcelaine, puis il passe à celle de Nymphenbourg, en Bavière. C'est dans cette dernière ville qu'il se met à faire des copies d'après les tableaux de la galerie de Munich. Le roi de Prusse, la princesse royale, le prince de Hardenborg, le duc de Saxe-Gotha, le roi de Bavière Maximilien, la reine douairière de Bavière, le duc de Leuchtenberg, lui commandent des peintures sur porcelaine. En 1821 le duc de Saxe-Gotha le nomme professeur-peintre sur émail. Le musée de Gotha possède un portrait de femme sur émail portant sa signature.

La Restauration et le Gouvernement de Juillet voient le triomphe

de la peinture sur porcelaine. Devant sa redoutable rivale et l'invention plus néfaste encore de Daguerre, l'art de Petitot s'efface de plus en plus. Le miniaturiste J.-B.-Joseph Duchesne dit de Gisors ou des Argilliers (1770-1855), peintre favori de Louis XVIII et de la famille royale, expose en émail, en 1819, *Monsieur*, frère du roi; en 1822, *Monsieur*, puis la *duchesse de Berry*; en 1824, le *duc de Berry* et les *Enfants de France*. Grande médaille d'honneur en 1821, il n'en reprend pas moins sous Louis-Philippe les sujets impériaux, et en 1834, il envoie au salon un portrait de *Napoléon*. En 1835 il expose la *reine des Belges* et un groupe d'*un Enfant et un chien*, mais les commandes se faisant rares, il parcourt les cours de l'Europe et se fait confier par la reine Victoria l'exécution d'une série d'émaux d'après William Ross. A son retour en 1840, il est chargé par le gouvernement de continuer pour le Louvre la collection d'émaux de Petitot, mais sans pouvoir, plus que Weyler, mener à bien son panthéon inaltérable de grands hommes. La Révolution de 1848, puis la mort de l'artiste, arrêtent ce beau projet. On a relativement peu d'émaux de Duchesne de Gisors. La collection de Mme Rolle renferme un portrait de *Corvisart* signé et daté de 1819. L'œuvre est belle mais justifie mal l'enthousiasme admiratif de Maze-Sencier qui fait de Duchesne le rival d'Augustin.

L'émail s'attache de plus en plus à la minutie du détail, et, comme la porcelaine, il devient le domaine des talents féminins. C'est à Adèle Chavassieu d'Haudebert (1781-18..), fort admirée pour ses émaux au salon de 1812, que le comte de Sommariva demande de reproduire en émail les principales toiles de sa galerie. En 1822 elle expose le portrait de *Giorgione* par lui-même; une tête de femme, par Rembrandt; le *Repos de la sainte Famille*, par Pésarize; *Vénus et Ascagne*, par Boisfremont; l'*Amour et Psyché*, par David, et *Zéphir* par Prudhon. On lui doit encore : *la Sagesse préservant l'Adolescence des traits de l'Amour*, d'après Meynier; *Psyché enlevée par les Zéphirs*, d'après Prudhon; *Cléopâtre et Jules César*, d'après Angelica Kaufman; *Belisaïre*, d'après Gérard; *Vénus qui caresse l'Amour*, et la *Colère d'Achille*, d'après Appiani; la *Vierge à la Chaise*, d'après Raphaël.

Il n'est pas certain, quoi qu'en dise Molinier, que Fanny Charrin, miniaturiste et peintre céramiste à Sèvres, ait exécuté des émaux d'après Petitot. Mais Angélique Lambert, veuve Bouillet, envoie fréquemment des émaux aux salons : en 1840, le *président de Lamoignon*, d'après Nanteuil ; *Van Dyck*, par lui-même ; en 1841, *Charles Ier*, d'après Van Dyck et le *père Quesnel*, prêtre de l'Oratoire, d'après Koëts ; en 1851, *Corneille*, d'après Lebrun, une jeune fille d'après Greuze, et un médaillon de fleurs.

Tout cela ne pèse pas lourd, si on le compare à la belle période de Louis XVI et de l'Empire. Citons cependant un dernier émailliste, C. Kanz fils, élève de son père, qui expose en 1835 des portraits, des paysages et des sujets sur émail. En 1836, il renouvelle son envoi, et Alfred de Musset écrit dans son compte rendu du salon : « M. Kanz doit à son père l'héritage d'un vrai talent. Il devra, je n'en doute pas, à sa rare persévérance de se faire un nom dans l'art de Petitot. » L'année suivante, Kanz présente un sujet d'après Beaume, des portraits de *Mme de B.*, de *Mme V. de R.* et de *Paul de Musset*. Il ne pouvait moins faire.

Henri Clouzot.

# L'AVÈNEMENT DE LA NATION ARMÉE

(*DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE*)

---

Sous le régime de la loi de 1832, la fonction militaire était le monopole de l'armée, corps artificiel et autonome, dont on entretenait la substance au moyen d'un prélèvement brutal sur l'organisme social. L'armée puisait bien ses éléments dans le milieu national; mais, ces éléments, elle les absorbait définitivement, et, au lieu de restituer à la nation des défenseurs instruits et vigoureux, elle lui rendait des hommes usés et décrépits; au flux des recrues succédait, à un long intervalle, le reflux des invalides. On devenait soldat par l'effet d'une désignation aveugle du sort, impitoyable aux seuls malheureux qui ne pouvaient acheter un homme pour servir à leur place. Dans les casernes, tout concourait ensuite, depuis la crainte des punitions rigoureuses jusqu'au prestige des brillants uniformes, à inculquer le goût du métier des armes à des paysans et à des ouvriers au préalable déracinés et séquestrés. Mais, dans la société moderne, où les professions sont libres, on ne peut en définitive retenir des hommes au régiment au delà du temps légal que moyennant un contrat avantageux. Effectivement, en 1866, sur 400 000 soldats, l'armée en comptait près de 300 000 qui ne provenaient pas des appels et servaient en vue d'un pécule; elle était devenue une armée de mercenaires, et Trochu pouvait dire : « Le prolétariat le plus misérable était chargé de garder la richesse. »

Au point de vue militaire, l'armée de métier était surtout un corps expéditionnaire, apte aux offensives rapides et courtes; ses exploits se bornent à des expéditions à l'étranger : Espagne, Morée, Afrique, Crimée, Italie, Mexique. Cependant, en 1859, elle était à bout de souffle après deux mois de campagne, et Napoléon III dut signer précipitamment la paix; de formation

lente, elle était incapable de se reconstituer au cours d'une campagne; bien plus, malgré la permanence théorique de sa préparation, la guerre la surprenait toujours dans le désarroi de l'improvisation; le colonel Paixhans l'accusait avec raison de « vivre dans les chambrées et de penser dans les bureaux ». Ses défaites irréparables de 1870 démontrèrent qu'elle était radicalement impropre à la défense du territoire; entraînant la France dans sa ruine, elle périssait victime de la rupture qu'elle avait rendue chaque jour plus complète entre elle et la nation; pour conserver jalousement ses caractères distinctifs, elle avait toujours répugné à s'implanter dans tout le pays par l'essaimage annuel des réservistes. La réserve ne se composait guère que d'hommes en congé parce qu'un « militaire en congé se sent toujours militaire ». Le maréchal Soult avait refusé une véritable réserve qui, disait-il, « aurait été souvent embarrassante ». Au moment de la mobilisation, on renforçait les effectifs avec les hommes de la deuxième portion laissés dans leurs foyers sans instruction et avec les conscrits des nouvelles levées absolument inexpérimentées.

En France, donc, hors la caserne, pas de soldats. Le système prussien qui, grâce au service personnel faisait passer successivement tous les hommes valides par le régiment et ne les abandonnait plus, même rendus à la vie civile, marquait incontestablement un progrès. L'armée débordait les murs de la caserne, et, en temps de guerre, par un développement soudain et formidable, elle devenait la nation en armes. La caserne n'en constituait pas moins la pièce maîtresse du système. Dans un État de proie qui absorbait sans répit les lambeaux arrachés aux nations voisines, l'armée permanente inculquait aux recrues le sens de l'unité et le dévouement à la dynastie. Dans un État despotique, elle écrasait la personnalité du soldat sous le poids d'une discipline brutale et préparait des sujets dociles en même temps que des soldats obéissants.

En attribuant ce double rôle d'instruction militaire et d'éducation politique à l'armée permanente, en laquelle se survivrait l'armée de métier, l'Assemblée nationale espérait s'approprier les

avantages du système prussien. Les deux causes de l'établissement du service obligatoire, l'imitation de la Prusse et l'émotion produite par les mouvements révolutionnaires de 1871, font ici leur jonction; désormais, elles associeront leur action et convergeront vers un même but. « Vous allez, disait Trochu, reconstituer la discipline militaire avec la pensée et dans l'espoir que la discipline sociale en sera la conséquence. » Pour guérir un mal français, nous empruntions un remède à la Prusse. Le mal paraissait même si grave que, en vue d'augmenter l'efficacité du régime prussien, on conserverait, dans la mesure compatible avec le service obligatoire, le régime de l'armée de métier que M. Étienne Lamy a ainsi caractérisé : « La grande œuvre, selon le mot qu'on répétait sans en sentir la cruauté, était de briser les hommes. » M. Thiers en a fait l'aveu dans une lettre au comte de Saint-Vallier : « Nous avons un caractère indocile qu'on ne peut dompter que par la discipline des armées de métier. » Aussi, alors que deux et trois ans de caserne ont paru suffisants en Allemagne pour assouplir les corps et les caractères, cinq ans seront exigés en France. M. Sarrette, au nom de la commission, l'a déclaré sans ambages : « La Prusse a affaire à des populations où la discipline sociale existe partout. Les jeunes soldats en arrivant au régiment y apportent des dispositions précieuses à l'obéissance et à la discipline. En France, il n'en est malheureusement pas de même, et l'éducation militaire rencontre chez nous des difficultés qu'elle ne rencontre pas ailleurs[1]. »

La pensée et l'espoir de restaurer la discipline sociale par la discipline militaire subie entre les murs de la caserne ont donc contribué à l'apparition du service obligatoire à ce moment précis. Il y a si bien là une conséquence inattendue de la Commune qu'elle apparaît, pour la première fois, dans le rapport de M. Martial Delpit sur les causes de l'insurrection du 18 mars : « Votre commission se rallie tout entière au principe du service obligatoire et fonde les plus grandes espérances pour la régénération de la France sur l'obligation imposée à chacun de ses enfants de passer quelques

1. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Discours du 6 juin 1872.

années sous les drapeaux. L'armée sera toujours la meilleure école de courage, d'abnégation et de dévouement; l'habitude de se soumettre à la discipline militaire fortifiera parmi nous le respect du principe d'autorité. »

Cette manière de voir, commune dans l'Assemblée, était partagée par les publicistes. « Le service obligatoire n'est qu'un moyen, disait M. de Mazade; ce qu'il nous faut avant tout, c'est la sève morale pour nous rendre des générations dévouées et intelligentes, formées à l'amour de la patrie, au respect des lois, à la dignité de l'esprit et des mœurs.... Ce n'est pas seulement un intérêt militaire, c'est un intérêt social, un intérêt de patriotisme et de discipline universelle[1]. »

Dans tout le rapport de M. de Chasseloup-Laubat, les préoccupations d'ordre politique et social reviennent comme une obsession. Il insiste sur l'action que la loi militaire peut exercer sur les sentiments, sur les mœurs même de la nation : « Plus les institutions d'une société sont fondées sur les principes de la démocratie, plus il lui faut l'obéissance au supérieur qui est la discipline militaire, la soumission à la loi qui est la discipline civile, enfin, plus il lui faut, osons le lui dire, la sévérité pour tout ce qui viole les règles qu'elle s'est elle-même imposées; l'ordre et la liberté ne sont qu'à ce prix. Eh bien ! une loi de recrutement ne peut-elle pas contribuer dans une large mesure à inspirer ces sentiments, à faire naître ces habitudes? Votre commission l'a cru, et nous devons l'avouer, cette pensée a présidé en quelque sorte à tous ses travaux. »

Il signale l'action des partis qui cherchent « à renverser l'ordre social lui-même et à jeter toute une classe d'individus sur les autres » ; les « passions subversives » auxquelles le pays est en butte; les « funestes doctrines » que l'on répand dans les populations; enfin, les « excitations » que l'on adresse aux soldats.

Le rapporteur indique très nettement les deux mobiles auxquels a obéi la commission : « C'est tout à la fois, devant la situation extérieure qui nous est faite, et en présence du *péril intérieur* qui

1. *Revue des Deux Mondes*, Chronique politique, 1er mars 1872.

nous menace, qu'apparaît dans tout son jour l'indispensable nécessité d'élargir singulièrement les bases sur lesquelles doit reposer désormais ce que nous devrions appeler l'organisation armée du pays. » Le plus important, aux yeux de la commission, n'est pas le mobile militaire. « La pensée qui nous a constamment dirigés dans notre travail, vous la connaissez : c'est surtout notre situation intérieure qui nous l'a inspirée. » Bien plus, l'intérêt militaire aurait pu ne pas exister; l'intérêt social était assez grand pour justifier, à lui seul, le service obligatoire : « C'est là selon nous une nécessité sociale qui s'impose à notre pays, alors même que la défense de notre sol ne nous le commanderait pas impérieusement. »

Tel était sur ce point le programme, plus politique que militaire, de l'Assemblée; la réalisation en serait poursuivie par les procédés suivants mis en œuvre simultanément dans les casernes : la « régénération morale » des jeunes gens demandée à la religion; — le « rétablissement des principes d'autorité » au moyen d'une discipline sévère; — « le rapprochement des classes par la confusion dans l'armée de tous les rangs de la société ».

La plupart des membres de l'Assemblée nationale étaient animés de sentiments profondément religieux, et, avec une absolue sincérité, ils pensaient, comme l'un d'eux, M. Sarrette, que, « pour être capable de faire sans hésitation le sacrifice de sa vie, il faut avoir la foi, il faut croire à Dieu ». Or, les religions reconnues par l'État avaient leurs propagandistes attitrés, leurs ministres indispensables, auxquels on allait réserver dans les casernes une place privilégiée. L'article 70 de la loi de recrutement garantissait bien aux militaires « le temps et la liberté nécessaires à l'accomplissement de leurs devoirs religieux », mais on voulait organiser le service religieux dans l'armée elle-même.

Ce fut l'objet de la proposition Chaurand, déposée le 17 juillet 1871, et qui devint la loi du 29 mai 1874 instituant les aumôniers militaires. Le baron Chaurand justifiait ainsi sa proposition : « Les moyens matériels ne peuvent produire qu'un résultat incertain et éphémère si l'on ne s'occupe pas, en même temps, de développer l'intelligence et de former le cœur du

soldat. L'instruction religieuse et morale doit donc être la base essentielle de toute réorganisation militaire, le respect de l'autorité des chefs ne pouvant être solidement fondé que sur le respect de l'autorité de Dieu. » Au cours de la discussion de la loi, Mgr Dupanloup, qui en fut l'éloquent protagoniste, disait : « Il est impossible d'admettre que nous puissions laisser 5 à 600 000 hommes, l'élite de la jeunesse française, sous les armes pendant quatre ou cinq années, sans Dieu, sans religion, sans sacrifices et sans autels. Les vertus militaires et les vertus religieuses viennent d'une même source, qui est Dieu.... Les mères veulent bien vous donner le sang de leur fils, c'est-à-dire le sang de leur cœur, mais elles ne veulent pas vous donner leur âme. »

Le gouvernement n'avait pas attendu le vote de la loi pour s'inspirer de son esprit. Le général du Barail, ministre de la Guerre, déclarait que « l'exercice du culte était non seulement permis, mais encouragé partout. » En effet, les officiers avaient reçu l'ordre de se faire les collaborateurs de cette croisade à l'intérieur. Le décret du 10 août 1872 avait ajouté à l'article Ier de l'ordonnance du 2 novembre 1833 le paragraphe suivant : « Le colonel porte une attention particulière sur l'*état moral* de ses subordonnés et ne néglige rien pour les diriger dans la voie du bien. Il doit laisser aux militaires de tous les cultes le temps et la liberté nécessaires pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux. »

Cette immixtion du Gouvernement dans le domaine de la conscience était solidaire de la politique dite de « l'ordre moral » qui prit fin en 1878. Les aumôniers militaires furent supprimés par la loi du 8 juillet 1880. Les principes de neutralité de l'État imposaient cette solution pour le temps de paix. Les mêmes principes commandaient plus de réserve aux ministres qui, parlant au nom du gouvernement, exposèrent par la suite leurs vues philosophiques personnelles, fort diverses, mais souvent contraires aux sentiments intimes d'un grand nombre de soldats. Infiniment plus sage, en ces matières délicates, est la discrétion que professait Sully-Prudhomme : « A supposer que je pusse réussir, par des raisons de mon cru, à détacher un conscrit breton de sa naïve croyance qui, sous le feu de l'ennemi, lui fait accepter bravement la mort pour le

salut ou l'honneur de son pays et la sécurité de nos méditations, je me tairais humblement, je croirais en le détrompant trahir la patrie[1]. »

La religion, même enseignée par la bouche officielle des aumôniers, procédait par les voies de la persuasion. Or, l'autorité militaire doit au besoin forcer l'obéissance; là où l'Évangile avait échoué, le Code de justice militaire entrait en scène. Sur les intentions du législateur, nous avons le témoignage de Trochu : « Dans l'Assemblée, dans nos conversations de députés, on me dit toujours : Nous allons faire à l'armée des règlements de fer en vue de la discipline. » Et Trochu, avec sa clairvoyance habituelle, ajoutait aussitôt : « Croyez-vous qu'on fasse la discipline avec des règlements? » On le croyait, et la majorité partageait l'avis de la commission exprimé par Horace de Choiseul : « En un an, on peut apprendre au soldat à se servir d'une arme, mais on ne brise pas sa volonté, on ne lui apprend pas l'obéissance passive. » Un homme se leva cependant sur les bancs de l'Assemblée pour condamner cette forme d'obéissance; on ne pouvait suspecter son patriotisme ou discuter ses titres, c'était le colonel Denfert-Rochereau : « La pratique de l'obéissance passive prolongée n'aboutit qu'à tuer l'initiative individuelle... à abrutir les hommes.... Ce sont les relations de professeur à élève qui expriment le caractère normal de la discipline[2]. » Pendant le siège de Belfort, il avait pu obtenir de ses collaborateurs « un concours libre, intelligent et actif ». Ce discours souleva une tempête et valut à son auteur une provocation en duel du général Changarnier qui répliqua : « L'obéissance doit être passive, ou elle n'existe pas.... L'officier est la loi vivante pour le soldat, sans cela il n'y a pas d'armée. » Un député bonapartiste souligna la portée politique de cette thèse équivoque par cette affirmation audacieuse : « L'armée est au-dessus des institutions actuelles. »

En se proposant de former les citoyens par une discipline draconienne et aveugle, l'Assemblée risquait de les déformer. Elle n'avait en vue que la discipline coercitive qui éveille des idées de

1. *Revue des Deux Mondes.* Sully-Prudhomme, *Patrie, Armée, Discipline*, 15 juin 1898.
2. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Discours du 28 mai 1871.

rigidité, d'automatisme, de brutalité, discipline toute extérieure, discipline des gestes non du cœur, discipline tatillonne qui, dit M. E. Lamy, « éloigne le sentiment des vrais devoirs par la superstition des petites pratiques »; inefficace, en temps de guerre, elle obtient du soldat, en temps de paix, une soumission tempérée de ruse. Lorsqu'elle n'est plus qu'un instrument grossier de répression, la discipline perd toute valeur éducative; son idéal est d'amener les hommes à se discipliner eux-mêmes pour ne pas être disciplinés du dehors et par force. Mais, en 1872, on en restait à la conception prussienne dans laquelle, M. Bergson l'a démontré, tout est mécanisme; « mes machines sont prêtes », c'est dans ces termes que le capitaine annonçait au colonel que le dressage des recrues était terminé. Il était dans le génie français de transformer l'armée en un organisme immense dont les cellules seraient conscientes et volontaires, organisme qui vivrait de la vie même de la nation. Le colonel Ardant du Picq, auquel il faut toujours en revenir, avait deviné le secret de cette transformation : « la discipline est d'institution sociale », pensée que le commandant Pavlovitch développe ainsi : « Le service militaire obligatoire et sa courte durée empêchent que la discipline soit encore quelque chose comme la fabrication d'une morale particulière par des procédés spécialement usités dans les casernes[1]. »

En troisième lieu, le service militaire universel devait servir au rapprochement des classes : « Lorsque, dit M. de Chasseloup-Laubat, dans une réunion d'hommes, dans une armée surtout où règne la discipline, toutes les classes de la société sont confondues, soyez certains que ce sont les nobles sentiments qui l'emportent, les bons exemples qui sont suivis, et que le niveau moral s'élève; soyez certains encore que, soumises aux mêmes devoirs, aux mêmes règles, partageant, dans un grand intérêt commun, les mêmes privations, les mêmes dangers, toutes les classes rapprochées voient disparaître bien des préventions qui peuvent les diviser; enfin, soyez certains qu'elles s'apprécient

1. Commandant Th. Pavlovitch, *L'idéal démocratique et la discipline militaire*, p. 188.

mieux les unes les autres, et que, par leur estime, leur sympathie réciproques, la différence des situations, cette hiérarchie que la force des choses amène dans toute société, loin d'être un perpétuel objet de jalousie et d'attaques, fait naître, au contraire, de véritables respects[1]. »

Ces derniers mots nous éclairent sur le but poursuivi par l'Assemblée. La bourgeoisie, dont la supériorité intellectuelle et morale n'est pas contestée, honore et grandit l'armée en y entrant; le peuple, agité par des « passions subversives », recevra d'elle des leçons de patience et de sagesse; s'étant incliné devant la hiérarchie militaire, il se résignera à accepter la « différence des situations ». Par leur présence, « les classes aisées » contribueront à l'œuvre essentielle de conservation sociale. Leur absence, au contraire, aurait été néfaste. Sur la route de Sedan, des officiers avaient entendu les soldats récriminer : « Pourquoi nous battre pour les riches qui restent en arrière? »

L'armée rendra donc sensible la solidarité nationale. Mais, dans les conditions anormales de la vie de garnison, le rapprochement des classes sera surtout physique et matériel : contact des coudes dans le rang, voisinage des lits dans la chambrée; il n'y aura que bien rarement pénétration des âmes; chaque soir, les portes de la caserne franchies, les affinités sociales reprendront leur empire. De plus, les leçons de civisme et de patriotisme ne viendront pas toujours d'où les attendait l'Assemblée. En 1899, poursuivant les « intellectuels » de sa forte ironie, Brunetière dira : « Le premier service qu'on leur rende à la caserne, c'est de dégonfler leur vanité. »

Au total, le programme d'éducation politique et sociale imposé à l'armée par le législateur n'a pas eu une fortune durable. Dès 1877, le gouvernement laissera le service obligatoire porter naturellement les fruits dont l'Assemblée n'avait admiré que les fleurs. La religion redeviendra l'affaire de l'Église. Quant à la discipline, avec des officiers pénétrés de leur « rôle social », à l'école des Lyautey et des Art Roe, elle prendra un caractère nouveau mieux

1. *Journal Officiel* du 6 avril 1872. Rapport de Chasseloup-Laubat, p. 2384.

approprié aux exigences de l'âme française. L'armée sera toujours la ressource suprême pour maintenir « l'ordre établi », mais on renoncera de bonne heure à vouloir transformer chaque soldat en un agent conscient de « conservation sociale ». L'esprit qui avait inspiré ce programme provenait d'une situation politique éphémère. Seule, la vie de caserne continuera automatiquement à produire ses effets inégalement heureux. Cependant l'Assemblée elle-même n'avait pas une entière confiance dans l'instrument choisi pour notre régénération morale. Le général Chareton faisait sortir de la caserne les enfants de troupe afin de les soustraire à son influence « pernicieuse », et Mgr Dupanloup protestait contre l'incorporation hâtive des volontaires, car ç'aurait été un « désastre moral » d'ouvrir la caserne à des jeunes gens de dix-huit ans. Malgré son admiration pour l'Allemagne, Renan partageait cette suspicion : « Une seule chose, disait-il, n'a jamais élevé personne : c'est la caserne[1]. » De fait, jusqu'en 1872, la caserne avait été uniquement en France, le conservatoire de « l'esprit militaire » professionnel, en Prusse, le laboratoire du militarisme. La Nation armée ne respirera jamais à son aise dans son atmosphère confinée, contaminée encore par l'ambiance urbaine. Vainement le général Poilloue de Saint-Mars lui ouvrira des horizons plus larges par son ordre du jour fameux : « L'armée sommeille dans les casernes; réveillons-la. La guerre se fait dans les champs, sortons des villes. »

Assurément, le service obligatoire a une valeur éducative même dans l'ordre politique; il écrase les égoïsmes, il donne la sensation intense de la solidarité; si partout ailleurs on vaut par soi-même, sur le champ de bataille, on ne vaut que par la coordination des efforts. Ces résultats bienfaisants, il les produit spontanément pourvu qu'il fonctionne normalement, c'est-à-dire en vue de la préparation de la guerre; qu'on les exige de lui par des procédés étrangers à son objet essentiel, il perd son efficacité politique et, du même coup, une partie de son efficacité militaire. L'erreur de l'Assemblée nationale fut de vouloir faire tenir toute

1. Renan, *op. cit.*, p. 334.

l'éducation militaire dans la caserne et de demander à celle-ci plus qu'elle ne pouvait donner. La caserne était parfaitement adaptée à la formation du soldat de métier; elle ne rendait plus ce qu'elle avait pris. Mais, pour faire de chaque citoyen un soldat, il ne suffisait pas de le tremper une fois pour toutes, même pendant plusieurs années, dans le bain militaire préparé selon une formule archaïque. Les qualités physiques et morales indispensables au soldat doivent être acquises dès la jeunesse, développées chez l'adulte, maintenues soigneusement jusqu'aux avenues de la vieillesse. « Le régiment est impuissant à les faire naître, dira le général de Négrier; l'esprit de sacrifice ne s'acquiert pas avec des théories dans les chambrées.... C'est donc au développement des forces morales de la nation qu'il faut surtout travailler[1]. » Presque seul, en 1872, le général Trochu avait compris l'impossibilité de conserver une médiocre armée de métier et d'obtenir, au contact de ce foyer peu rayonnant, la militarisation constante et intensive de la nation sans laquelle la Nation armée n'est qu'une apparence trompeuse de force. Alors que l'Assemblée nationale, infidèle au principe du service obligatoire, s'efforçait de régénérer le pays au moyen d'un système militaire périmé, il avait proclamé cette vérité salutaire : « Pour refaire une armée, il faut refaire la nation. »

***

Les circonstances politiques et militaires qui ont provoqué et accompagné l'avènement du service obligatoire étant connues, il sera intéressant d'examiner l'accueil qui lui a été réservé par la nation et par ses représentants responsables. On constatera que les Français sont bien restés tels que les dépeignait Mirabeau : ils agissent « par des mouvements toujours brusques, toujours passionnés »; mais, à cette heure décisive, ils furent servis par ce défaut de leur tempérament impressionnable et qui est, comme le disait M. Faguet de Mme de Staël, « d'envoyer leurs passions à la conquête de leurs idées ».

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1901. Quelques enseignements de la guerre sud-africaine.

Le Gouvernement demandait le service obligatoire au pays, et le pays en ressentait la nécessité tant la leçon des événements avait été implacable. Mais, si l'expérience éclaire les intelligences, elle ne dispose pas, à elle seule, les volontés au sacrifice; l'abnégation des citoyens va rarement jusqu'à réclamer des charges nouvelles. Or, le service obligatoire lèse des intérêts considérables; il implique, dès le temps de paix, une amputation de la liberté qui ne peut être opérée à froid. Il ne suffit donc pas que la lumière ait pénétré dans les esprits, il faut encore que la flamme du sentiment vienne réchauffer les cœurs. Selon l'observation très fine de M. Lamy « les Français voulurent cette loi, non seulement parce qu'ils la croyaient nécessaire, mais parce qu'elle était généreuse ».

C'était la fatalité qui, en 1870, avait frappé au cœur le citoyen pour en faire un soldat; le législateur n'eut qu'à tirer parti de la situation. Les démocraties qui éprouvent le besoin du service universel ont seules, dit de Tocqueville, un pouvoir assez fort pour l'imposer. Encore faut-il une condition : les démocraties, naturellement pacifiques, n'acceptent cette charge, même reconnue nécessaire, que sous l'effet des émotions qui raniment les couches profondes de la conscience. Sinon, comment expliquer l'insuccès, en 1867, du gouvernement impérial qui était bien, en apparence tout au moins, le gouvernement le plus fort que puisse supporter une démocratie? En apparence, disons-nous; car, à en croire Thiers, l'Empire était « une monarchie à genoux devant la démocratie ». Et, précisément à propros de l'échec subi par l'Empereur lui-même, E. Ollivier dit qu' « aucun fait ne montre mieux l'agonie de son pouvoir personnel ».

En 1867, le facteur émotionnel faisait défaut. On se convaincra de l'importance de « la force motrice de l'émotion », dont William James avait bien tort de redouter la disparition, en comparant le langage du gouvernement et l'attitude du pays à un intervalle d cinq ans.

L'Empire paraissait au faîte de sa puissance. Sadowa avait bien jeté une ombre sur cette gloire d'apparat, mais nous n'avions pas été touchés directement, et le danger semblait éloigné et incertain. Seuls, quelques esprits comprirent que la victoire prussienne com-

portait pour nous la nécessité immédiate de modifier notre organisation militaire dans le sens du service obligatoire. Napoléon III, il faut lui rendre cette justice, était au premier rang. Mais, dans son entourage, il rencontra une résistance invincible : les ministres redoutaient pour le régime l'impopularité de la loi; les députés officiels craignaient pour leur réélection; les généraux voyaient dans la garde nationale mobile une menace possible pour l'armée de métier. Par une étrange anomalie, à l'encontre de cette opposition unanime, ce furent deux grands organes du libéralisme qui défendirent, sans entente assurément, les idées personnelles de l'Empereur. M. de Forcade, bientôt approuvé par Nefftzer dans *Le Temps*, écrivait dans la *Revue des Deux Mondes* : « On entrerait pleinement dans la loi de notre révolution démocratique en rendant le service militaire obligatoire pour tous[1]. » Ainsi s'affirmait, dès le premier jour, la relation essentielle que nous avons essayée d'établir entre la démocratie et le service obligatoire.

Ces efforts étaient isolés, et l'opinion ne leur était pas favorable. Avec une tristesse presciente des prochains désastres, Napoléon III se résigna. Il eut l'énergie de se séparer de son ministre Randon, adversaire de ses projets; mais le maréchal Niel qui partageait ses convictions, lassé par la résistance passive des commissions parlementaires, dut entrer dans la voie des transactions. Nous lisons dans l'exposé des motifs du projet de loi sur le recrutement : « Nous n'hésitons pas à déclarer impraticable dans notre pays toute mesure législative qui tendrait à rendre obligatoire le service militaire personnel. Que cette obligation soit un devoir strict aux époques critiques où, comme en 1792 et 1793, les armées étrangères envahissent le territoire, cela est incontestable; car alors tout homme est soldat, et l'obligation est écrite dans le cœur avant de l'être dans la loi. Mais c'est là une exception que les circonstances seules justifient. Hors de là, la loi, tout en maintenant l'égalité des charges, est tenue à de certains tempéraments. »

Au Sénat et au Corps législatif, on n'avait pas de termes assez sévères et assez violents pour qualifier le service personnel.

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1866.

M. Rouland disait au Sénat : « On universalise la corvée militaire quatre-vingt-douze ans après l'abolition de la corvée ordinaire. » Le Corps législatif n'accepta la garde mobile que sur cette promesse déconcertante du rapporteur M. Gressier : « La plupart du temps, laissez-moi le dire, c'est une espérance en même temps qu'une réalité, les jeunes gens qui en feront partie rendront certainement de vrais services mais ne courront aucun danger[1]. » Trochu, considéré comme un audacieux réformateur, disait du service obligatoire : « Ce système serait le meilleur. Mais l'application, dans les circonstances présentes, en serait impossible. Elle jetterait les esprits, la coutume et notre institution militaire elle-même dans un trouble profond. »

Le projet fut écatré malgré la résistance de l'opposition républicaine qui réussit à sauver le principe du service obligatoire en obtenant la suppression du remplacement dans la garde mobile. Le peu qui en restait fut réduit à rien par l'inertie systématique du maréchal Le Bœuf. Ministre et législateurs ont leur part de responsabilité dans cette faillite de l'énergie nationale qui conduira logiquement les Prussiens de Sadowa à Sedan. Mais le véritable coupable était le pays qui se refusait à une solution troublante pour sa quiétude. Encore, par « pays » faut-il entendre non pas le peuple qui, depuis des siècles, était habitué à supporter tout le poids des charges militaires, mais les classes dirigeantes dont dépend l'opinion. P. Mérimée, chroniqueur impitoyable du régime, disait dans sa correspondance : « A force de prêcher que l'argent est le souverain bien, on a profondément altéré les sentiments belliqueux de la France, je ne dis pas dans le peuple, mais dans les classes élevées. L'idée de risquer sa vie est devenue très répugnante et ceux qui s'appellent les honnêtes gens disent que cela est bas et grossier[2] ». Au cours de sa campagne électorale de 1869, Renan avait constaté « une totale indifférence à la gloire du pays, la volonté arrêtée de ne faire aucun sacrifice à des intérêts non palpables.... Le pays s'enfonçait dans un matérialisme hideux »[3].

1. *Moniteur universel* du 13 janvier 1868, p. 63.
2. P. Mérimée, *Lettres à Panizzi*, 27 décembre 1866, p. 265.
3. Renan, *op. cit.*, p. 23.

M. A. Mézières, témoin survivant de cette époque, en a conservé la même impression : « Ce fut la bourgeoisie, même la plus éclairée et la plus libérale, qui fit échouer tous les projets de réorganisation de l'armée française.... Je me rappelle encore les protestations des bourgeois, la véhémence avec laquelle ils s'indignaient à la pensée que leurs fils, des jeunes gens si bien élevés, trouveraient à la caserne la promiscuité des fils d'ouvriers et des fils de paysans. Les mères surtout craignaient qu'ils ne perdissent à ce contact l'élégance et la distinction de leurs manières[1]. »

A ne considérer que le cours ordinaire des choses, il était donc impossible de prévoir, en 1867, l'établissement prochain du service obligatoire. Cochut, qui l'appelait de ses vœux, disait dans une excellente étude sur la réforme militaire : « A moins de ces grandes explosions qui illuminent soudainement les esprits, il faut que les réformes de cet ordre soient préparées par de longues controverses, que la foule ait le temps de les comprendre et de les accepter[2]. » Les controverses des publicistes n'auraient pas avancé son avènement. La vérité était à la portée de tous les esprits; mais il fallait la rendre acceptable aux individus dont le concours était indispensable pour réaliser le service personnel. La solution appartenait au domaine des sentiments, non au domaine des idées. Une de ces fortes secousses qui ébranlent les âmes renversa tous les obstacles.

En 1867, le service obligatoire est « impraticable ». En 1872, il est une nécessité militaire et sociale. En 1873, il est pratiqué. Une guerre malheureuse a opéré cette métamorphose. Inutile même de ménager des transitions pour l'acclimater. « Aujourd'hui, dit Trochu, cette transition est toute faite. Ne voyez-vous pas que cette transition c'est l'invasion? Ne voyez-vous pas qu'elle a fait mûrir le service obligatoire en quelques jours? Ne voyez-vous pas que la nation y est prête, et que, plus vous vous éloignerez de ce moment, plus vous en rendrez difficile l'acclimatation[3]? »

1. *Le Temps*, 4 février 1913.
2. *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1867. Le problème de l'armée dans les temps modernes.
3. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Discours du 7 juin 1872.

L'année qui a suivi la guerre était « le moment psychologique » du service obligatoire. Cette expression, malgré sa banalité, prend ici une force singulière. « Le monde obéit à des lois promulguées par des hasards. » L'évolution des institutions est commandée par des lois impérieuses; mais ce sont des « accidents » qui, le plus souvent, déterminent l'explosion des forces latentes; ces accidents, la science ne peut les prévoir; ils sont à la discrétion du « maître de l'heure ».

A l'Assemblée nationale, aucune objection n'est soulevée contre le service obligatoire; il y a vers lui un véritable entraînement. Tous les orateurs saluent ce « principe salutaire ». M. Keller, qui incarne dans l'Assemblée la protestation permanente de l'Alsace, y voit « non un retour à la barbarie, mais un retour à la patrie et aux devoirs du patriotisme ».

« C'est le sacrifice qui grandit le citoyen, dit le général Billot, et c'est parce que c'est par le sacrifice seulement que l'homme s'élève au-dessus des intérêts matériels que je veux que tous les citoyens français soient astreints au service militaire.... L'armée de la France doit être la reproduction de tout ce qu'il y a de plus exquis dans la nation[1]. »

Le général Guillemaut réclame « le service personnel aussi nécessaire au point de vue social qu'indispensable au point de vue militaire.... C'est un devoir de défendre son pays; or, un devoir ne se délègue pas, ne s'aliène pas, ne se vend pas.... Dans une société aussi avide d'égalité que la nôtre, l'armée ne doit pas former une institution à part dans le pays; elle doit s'identifier avec la nation, elle doit représenter la nation tout entière[2]. »

« Pour déraciner tout espoir du retour du remplacement, dit le duc d'Aumale, il faut accepter l'incorporation de la classe tout entière. » Et Gambetta insiste : « Le remplacement est définitivement condamné au point de vue moral, militaire et social. »

Rouher lui-même n'a rien gardé de sa belle assurance du 16 juillet 1870 lorsque, président du Sénat, il allait à Saint-Cloud dire à l'Empereur : « Sire, grâce à vos soins, la France est prête. »

1. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Discours du 29 mai 1872.
2. *Id.*, Assemblée Nationale. Discours du 28 mai 1872.

Il est d'autant plus résolu à refaire la France forte que, personnellement, il est tombé de plus haut : « Le principe du service obligatoire est à la fois un acte de virilité, une doctrine, une discipline sociale et un sacrifice qui prépare la rédemption de notre pays[1]. »

A l'exception de M. Thiers, aucune voix discordante ne trouble cette approbation universelle. C'est à peine si Mgr Dupanloup esquisse une timide restriction : « Je ne veux point parler contre le service obligatoire ; c'est une question décidée, c'est un entraînement, une conviction profonde et éclairée. Je comprends la nécessité, je ne l'admire pas ; c'est là, il faut l'avouer, un progrès étrange de la civilisation[2] ».

Dans la circonstance, conformément à l'idéal du gouvernement représentatif, les membres de l'Assemblée étaient les mandataires fidèles de la nation dont ils réalisaient les vœux authentiques. La première manifestation des conseils généraux, reconstitués par la loi de 1871, fut de demander le service personnel. Les journaux de l'époque sont aussi des témoins précieux de l'état de l'opinion. Or, les protestations sont très rares. Les journaux républicains s'inspiraient du discours de Gambetta, à Bordeaux, le 26 juin 1871 : « Que, pour tout le monde, il soit bien entendu que, lorsqu'en France un citoyen est né, il est né un soldat ; et que quiconque se dérobe à ce double devoir d'instruction civile et militaire est impitoyablement privé de ses droits de citoyen et d'électeur. »

Nous produirons de préférence le témoignage plus reposé, plus réfléchi, des grandes revues. M. de Mazade écrivait dans la *Revue des Deux Mondes* : « Le service militaire personnel et obligatoire peut être considéré désormais comme le principe de notre organisation militaire ; il ne reste qu'à l'appliquer et à le régulariser. C'est un progrès acquis[3]. » M. Paixhans mettait dans ses déclarations une fougue belliqueuse : « Après de tels désastres, on ne pleure pas, non ; on mord son frein en silence, on se recueille, on réfléchit sur les causes de sa défaite, on se prépare et on attend l'occasion. L'une des causes de la supériorité allemande a été le service obli-

1. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Discours du 21 mai 1872.
2. *Id.*, Assemblée Nationale. Discours du 29 mai 1872.
3. *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1872, *Chronique*.

gatoire; il faut donc qu'il soit établi en France dans des conditions conformes à nos mœurs et à notre état social[1]. »

L'opinion publique était donc très favorable au service obligatoire, mais l'opinion n'est pas toujours, tant s'en faut, la volonté générale. M. Faguet, qui éclaire l'histoire par la psychologie, les a distinguées subtilement. L'opinion est ce qu'on dit, donc ce qu'on ose et ce qu'on peut avouer; ce qu'il y a de mauvais, de malsain ou d'odieux dans la volonté populaire, l'opinion ne l'exprime pas. Ce que la volonté générale a de mauvais, elle le mettra dans les bulletins de vote « qui sont les lettres anonymes de la vie sociale[2] ».

L'égoïsme et la lâcheté qui font obstacle au service obligatoire ne devaient donc pas normalement se manifester par l'opinion publique. Mais les députés, dont la sensibilité électorale est très développée, sont doués d'un sens spécial qui leur permet de deviner la volonté vraie des électeurs et d'éviter l'exécution sournoise perpétrée dans l'ombre des urnes. Or, en 1872, l'opinion était sincère; elle ne recevra pas un démenti lorsque, aux élections de 1876, la Nation aura, mieux que la parole qui ment, la décision muette et souveraine qui exprime ses plus secrètes pensées.

Ainsi, les bonnes dispositions du pays ont facilité la tâche ingrate de l'Assemblée nationale. Le général Chanzy pouvait dire : conservons le service de cinq ans, établi par la loi de 1868, « puisque la nation ne réclame pas ». C'est une rare fortune pour un Parlement de servir l'intérêt général sans provoquer des récriminations. Réellement, la nation ne réclamait pas; instruite par l'expérience, elle mettait en balance, avec les ennuis du service militaire, les douleurs publiques et privées dont il est fait pour nous protéger. Le rapporteur a parfaitement exprimé ces dispositions concordantes du pays et de l'Assemblée : « Dans ces cruelles circonstances, on comprend mieux tout ce qu'exigent la sécurité et l'indépendance du territoire. Les esprits ne se laissent point égarer par les vaines théories de la paix universelle ou de la

1. *Le Correspondant*, novembre 1871. *Le service obligatoire.*
2. Faguet, *Politiques et moralistes du XIX^e siècle*, Guizot, p. 322.

puissance irrésistible des masses et des armements improvisés; on ne traite plus de chimériques les craintes que fait naître ce qui peut affaiblir le pays, et on accepte tout ce qu'impose le sentiment de sa conservation et de sa grandeur[1]. »

Quand bien même d'ailleurs la volonté d'une partie du pays aurait été vacillante ou hostile, les législateurs avaient assez le sentiment du devoir pour voter une loi qu'ils jugeaient nécessaire. L'heure n'était pas de promettre des « adoucissements » aux populations, selon la formule de la déclaration royale du 23 juin 1789, ou de mériter leur « reconnaissance », selon la formule ministérielle de 1832, ou de « donner des satisfactions aux familles », selon la formule impériale de 1869. « On répète que cette loi est dure, disait M. de Pressensé, mais les temps sont durs, et les conditions de relèvement ne peuvent qu'être austères[2]. » Et le marquis de Chasseloup-Laubat répondait aux quelques députés qui demandaient la substitution de numéros pour acclimater le principe nouveau : « Cette loi deviendra peut-être impopulaire. Mais qu'importe! Est-ce que lorsque nous avons été envoyés dans cette Assemblée, au mois de février 1871, nous avions quelque mission qui pût nous rendre populaires?... Quant à moi, que pourrait me faire une vaine popularité! Il y a quelque chose que j'ai plus à cœur que cela : c'est de faire mon devoir et de servir mon pays[3]. »

Les députés étaient sincères. Ils ne chercheront pas, dans l'application, à diminuer les rigueurs du principe. En 1868, la loi qui instituait la garde mobile avait été votée avec de telles atténuations qu'elle était dépourvue de toute efficacité. « Nous sommes obligés de voter cette loi, disait un député dont le propos est rapporté par M. Mézières, mais nous l'arrangerons de telle façon qu'elle ne pourra pas servir. » Rien de pareil en 1872; les députés ne votèrent pas à contre-cœur, ils donnèrent leur adhésion de toute leur âme. Sans doute, l'organisation de l'armée sera telle que le quart du contingent annuel sera exonéré de tout

1. *Journal Officiel* du 6 avril 1872. Rapport de Chasseloup-Laubat, p. 2381.
2. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Discours du 12 juin 1872.
3. *Id.*, Assemblée Nationale. Discours du 14 juin 1872.

service. Mais cette mutilation ne proviendra pas d'un désir inavoué d'alléger une lourde charge; elle aura pour cause la conception insuffisante que l'on avait de l'armée, conception qui obligeait à laisser inutilisée une forte partie des effectifs.

Les Allemands considéraient ironiquement nos tentatives de relèvement. On lisait dans un article de la *Gazette d'Augsbourg* : « Peu de principes moraux et peu de principes politiques, voilà le bilan de la France, et, avec cela le service obligatoire devient impossible. Un corps social malade ne peut enfanter une armée saine. » C'étaient là des sarcasmes dignes de « parvenus de la victoire » jouissant de leur fortune sans ménagement. L'âme française avait assez de ressort et de vitalité pour supporter, sans faiblir, cette redoutable épreuve; elle en sortira trempée et magnifiée. Le *Journal d'un volontaire d'un an* de M. Vallery-Radot nous renseigne sur l'entrain, la générosité, l'abnégation joyeuse des premiers soldats du régime nouveau. Aussi, lorsqu'en 1914, les Allemands, dont la psychologie à courte vue nous dépréciera plus encore qu'en 1872, nous déclareront la guerre, ils trouveront toutes nos forces matérielles et morales dressées contre eux, unanimes. Grâce au service obligatoire, l'armée sera devenue, suivant la belle expression de M. Poincaré, la « synthèse vivante de l'énergie nationale[1] ».

***

Seul, M. Thiers, avec son autorité personnelle accrue encore par sa haute situation, s'efforçait d'arrêter le cours irrésistible de l'évolution. « Sans être, disait-il, un esprit de contradiction », il croyait de son devoir de « s'obstiner quelquefois contre la volonté de la majorité ». Mettant un esprit toujours jeune au service de vieilles idées, il réédita ses discours de 1849 et de 1868 contre la Nation armée. Son idéal de « vieux routinier, connu pour tel », comme il se qualifiait lui-même avec une bonhomie qui désarmait les colères, était « la loi de 1832 renforcée ». Il écrivait au comte

1. *Félicitations aux armées*, 6 octobre 1914.

de Saint-Vallier : « Je ne veux pas du service obligatoire qui mettrait toutes les têtes en combustion et mettrait un fusil à l'épaule de tous les socialistes; je veux une armée de métier, ferme, disciplinée, capable de nous faire respecter au dehors et au dedans, très limitée en nombre mais supérieure en qualité[1]. »

Aux élections de février 1871, les candidats n'avaient pas eu à montrer leur drapeau politique ; il avait suffi, dit M. Hanotaux, « qu'ils arborassent le fanion blanc des parlementaires ». Et comme, pour le suffrage universel, les idées doivent s'incarner dans des personnes, le pays avait eu à choisir entre Gambetta, le « fou furieux », l'homme de la guerre à outrance, et Thiers qui, le 15 juillet 1870, avait résisté à l'entraînement belliqueux de la majorité du Corps législatif et qui, après les défaites irrémédiables, avait parcouru l'Europe en quête de médiateurs bienveillants. L'Alsace avait désigné Gambetta; la France, sous le coup de la plus dure nécessité, lui avait préféré M. Thiers. Élu député par vingt-six départements, Thiers obtint l'unanimité dans l'Assemblée; sous un titre d'abord modeste, il se vit conférer une véritable dictature qu'il ne voulut exercer que par la persuasion. Sur ce terrain, il était un maître sans égal : par la clarté de la démonstration et la vigueur des affirmations, il emportait la conviction de son auditoire. Mais parfois ses idées trop contraires à l'opinion commune offusquaient la majorité, et, pour enlever un vote, l'orateur devait appeler le Chef de l'État à son secours. Lorsqu'il avait soulevé des protestations violentes, il les calmait d'un mot : « Je sais ce qu'il faut faire quand on a tort », et l'Assemblée qui tenait à le conserver s'inclinait avec tristesse devant la menace de sa démission.

Au prestige de l'orateur, de l'historien, de l'homme d'État, s'était ajouté celui de la victoire sur l'insurrection de la Commune, « une des plus grandes victoires que l'ordre ait jamais remportées, la plus grande peut-être », disait le vainqueur lui-même sans humilité. M. Thiers était aussi fier d'avoir forcé les fortifications de Paris en 1871 que de les avoir établies en 1841; à plusieurs

1. *Occupation et libération du territoire.* Correspondance publiée en 1903.

reprises, il s'attribua ce double mérite sans s'apercevoir que M. Thiers avait eu raison de M. Thiers. Désormais, il s'attachera plus encore aux questions militaires pour lesquelles, dès sa jeunesse, il se passionnait. Vers 1825, il avait demandé des leçons à Jomini; à Vincennes, il avait travaillé avec des officiers d'artillerie; à ses amis qui le raillaient sur ses goûts militaires, il répondait que Carnot avait gagné des batailles dans son cabinet. En 1871, l'armée était près de lui à Versailles, et il la visitait presque chaque jour; il l'avait isolée et la faisait vivre sous la tente, au camp de Satory, pour la soustraire à la « propagande démagogique ». Au ministère de la Guerre il ne se faisait rien sans lui; il avait dans le général de Cissey un docile collaborateur, et, lorsqu'il disait à l'Assemblée : « M. le Ministre de la Guerre veut bien me faire l'honneur de m'admettre à partager ses travaux », le *Journal Officiel* enregistre de « l'hilarité » et des « chuchotements ».

Avec de tels titres et de telles prétentions, on peut imaginer l'empressement qu'il mit à saisir l'occasion que lui offrait la loi de recrutement d'exposer sa doctrine sur la réorganisation de l'armée. Pendant toute la séance du 8 juin 1872, de trois heures à six heures, sans une minute de repos, ce vieillard de soixante-quinze ans tint l'Assemblée entière sous le charme de sa parole claire, aisée et spirituelle. Il émerveilla ses auditeurs; pour une fois, il ne réussit pas à les convaincre, car il ne s'était pas mis à l'unisson des circonstances. En ce qui concerne tout au moins le service obligatoire, il était resté, — l'expression est de lui, — un « petit bourgeois » du temps de Louis-Philippe, de cette époque où, dit de Tocqueville, « il se fit une sorte de rapetissement de toutes choses ». En 1870, il a plus que tout autre subi nos humiliations, partagé nos tristesses, mais il n'en a pas été transformé; il n'a pas voulu voir dans le service personnel la condition de notre régénération; sur ce point, il n'a pas eu le sens de la grandeur et du sacrifice, et il a mérité le reproche que lui adressait Trochu de « refuser l'offre que la France lui faisait de tous ses enfants et d'elle-même ».

L'abîme moral que les événements avaient creusé entre lui et la

nation, M. Thiers ne fit rien pour le combler. L'opinion presque unanime du pays et de l'Assemblée contrariait ses projets; c'était l'opinion qui avait tort. Il voulait que la postérité, qui entrait en compte dans ses calculs, lui rendît ce témoignage qu'il avait « suffisamment résisté au mauvais courant du temps ». Il obéissait surtout à son tempérament et il justifiait cette critique de Taine qui, dans sa correspondance, a noté « son caractère impérieux, impatient, sa conviction qu'il a toujours raison ». Lui-même avouait que « cela lui coûtait infiniment quand il lui fallait cacher sa pensée ».

Bien loin de la cacher, il l'opposait énergiquement aux opinions en cours. Contre ceux qui allaient chercher des exemples au delà du Rhin, il jouait habilement de l'amour-propre national en raillant ce « sentiment qui consiste à vouloir emprunter le système par lequel on a été battu ». A l'encontre de ceux qui voulaient adopter le service obligatoire dans un intérêt social, contre « le péril intérieur », il voyait dans l'extension du service militaire un remède paradoxal et dangereux; on s'exposait à développer l'esprit d'insubordination des « mauvais citoyens ». Lors de la discussion de la loi relative à la dissolution des gardes nationales, il disait : « La garde de la cité ne peut pas appartenir à tous indistinctement, et l'erreur, c'est d'avoir voulu donner des armes à tout le monde. Je conçois que tout le monde vote, je ne conçois pas que tout le monde soit armé. La majorité est le correctif des mauvais votes dans le suffrage universel, mais il n'y a pas de correctif pour les armes mal placées dans les mains qui ne sont pas dignes de les porter[1]. » A ceux qui consentaient volontiers des sacrifices en hommes et en argent pour relever nos forces militaires mais aussi pour maintenir toujours ouverte l'action imprescriptible de la « justice immanente », il adressait ces paroles qui nous sont pénibles aujourd'hui, après l'ordre du jour à l'Alsace du général Joffre : « Ce n'est pas pour la guerre, ce n'est pas pour la revanche dont je vois le mot imprudemment écrit, imprudemment prononcé par beaucoup de gens.... Nous

1. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Discours du 25 août 1871.

dépensons pour l'armée, mais ce n'est pas pour la guerre. J'engage ma parole d'honneur et celle de mon pays[1]. »

Tout son discours du 8 juin n'est qu'une longue diatribe contre le service obligatoire et la Nation armée. Il tend à prouver que la supériorité du nombre du côté de l'Allemagne n'a pas été la cause vraie de nos malheurs : « Il n'y a rien de nouveau dans la guerre, que les armes qui peuvent nécessiter dans la tactique un changement très secondaire; et quand on a dit qu'on a fait une découverte : celle du nombre, nous qui avons vu, dans notre jeunesse, les immenses masses que remuait Napoléon, nous disons : Non, on n'a pas fait là une découverte; non, c'est une fable, une pure utopie. Ce qui est vrai, c'est que les nations sensées doivent se procurer des armées proportionnées à la situation qu'elles peuvent avoir, des armées bien disciplinées; mais la loi du nombre est une invention sans consistance; il n'y a rien de nouveau dans les vrais principes de la guerre. » Nous avons commis une faute politique : une guerre déclarée, commencée en huit jours, sans alliances, et trois fautes militaires : au début, l'inertie devant l'ennemi sur des positions trop étendues, notre droite complètement compromise, l'hésitation à nous porter en arrière ce qui permit à l'ennemi de nous envelopper, enfin vingt-cinq jours de perdus à former une armée de réserve qui, au lieu de débloquer Bazaine, nous donne deux capitulés pour un. Ces quatre grandes fautes expliquent tout : « Ce n'est pas le système prussien qui a vaincu le système français, c'est le gouvernement prussien qui a vaincu le gouvernement français. »

Il poursuit la Nation armée de son ironie : « La Nation armée! Mais quand y a-t-il eu la Nation armée? Les peuples barbares ont la nation armée, ils n'ont pas à s'en louer beaucoup. » Il ne connaît qu'un exemple, dans l'histoire, de la nation armée, « dans les premiers jours de la monarchie romaine, quand les Romains étaient une troupe d'hommes de proie qui enlevaient à leurs voisins non seulement le bétail mais même les épouses.... Partout, voici la grande loi, — ce n'est pas la loi des légendes, mais c'est

1. *Journal Officiel*, Assemblée Nationale. Discours du 15 mars 1872.

la loi de l'humanité — partout, c'est une portion de la nation qu'on met sous les armes. »

Cependant M. Thiers daignait se prêter à une concession; il consentait à rendre le service obligatoire « en temps de guerre ». Il ne voulait pas voir que c'était le condamner à rester une fiction, car il n'est possible en temps de guerre que par une préparation méthodique dès le temps de paix. Sinon, ou les recrues sans instruction seront inutilisables et le principe du service obligatoire ne recevra pas d'application, ou on les enverra devant l'ennemi avec tous les inconvénients de l'improvisation. Les partisans des armées de métier aboutissent ainsi à une levée en masse désordonnée. M. Thiers en acceptait tous les risques sans inquiétude. Bien plus, lors de la discussion de la loi du 1er février 1868, il avait érigé l'improvisation en système avantageux et essentiellement français : « Au moment de la guerre, grâce à la nature de notre pays, il s'allume sur le champ une vive ardeur de tous les cœurs, et je suis convaincu qu'en se servant de cette disposition, sans l'avoir fatiguée par des exercices puérils et inutiles, vous trouveriez un zèle dont vous pourriez tirer grand parti.... C'est un feu qu'il ne faut pas user d'avance. » Le service militaire du temps de paix est « une vexation inutile pour les citoyens ». Aucune théorie ne pouvait être plus dangereuse pour la sécurité nationale, car elle favorisait à la fois l'inertie du Gouvernement et l'indifférence des particuliers. Cependant l'histoire a réservé ses rigueurs à une boutade d'Eugène Pelletan et à une phrase de Jules Favre qui en réalité est de Guizot.

Malgré les lamentables improvisations auxquelles Gambetta en avait été réduit par l'insuffisance de l'armée de métier, M. Thiers n'avait pas modifié ses idées. Il semblerait que l'historien, habitué à baser sa conviction sur les documents d'archives, ne fût pas touché par les événements contemporains les plus sensationnels. Avec beaucoup de bon sens, M. Raudot lui faisait remarquer que son étalage d'érudition, appuyé sur les opinions de César et de Frédéric, était inopérant quand les cœurs étaient encore meurtris. Par sa haute adhésion, M. Thiers consacrait un système définitivement, et désormais ses yeux étaient fermés même à

l'évidence des faits. Alors qu'il était établi que plus d'un million d'Allemands avaient envahi la France, il ne voulait voir qu'un effectif utile de 400 000 hommes : pour lui, les réservistes n'avaient pas de valeur militaire, il les éliminait de ses calculs. Il était réfractaire à l'expérience même lorsqu'il avait été directement en cause. En 1840, il étudiait sur la carte, d'après les principes de son maître Jomini, la marche de nos armées au delà du Rhin; déjà, il avait fixé le point qui serait son Marengo. Mais, quand il voulut concentrer ses troupes, il constata que nous n'avions pas d'armée capable de soutenir la lutte : sur 135 000 hommes dont se composait la réserve, 237 hommes seulement avaient passé sous les drapeaux. Il emporta ses préventions jusque dans la tombe. Quelques jours avant sa mort, il prônait encore le remplacement devant la commission de l'armée, et à un jeune député, M. de Mun, qui doutait que les mêmes hommes fussent toujours destinés à se faire tuer, il répondit : « C'est affaire de goût. »

Mais M. Thiers était aussi souple dans l'action que ferme dans ses idées; s'il ne modifia jamais ses théories militaires, il sut adapter aux circonstances sa tactique parlementaire. Au cours des travaux préparatoires, « résolu à ne pas se montrer trop susceptible dans l'intérêt du pays seul », il avait opéré des retraites successives. Dans son Message du 7 décembre 1871, il se refusait à l'application intégrale du service obligatoire; il proposait de lever un contingent annuel de 90 000 hommes qui aurait passé cinq ans sous les drapeaux et trois ans en congé renouvelable; les hommes désignés par le sort auraient eu la faculté de substitution d'un numéro à un autre; il projetait de « choisir l'armée territoriale parmi les hommes seuls qui ont à l'ordre un intérêt véritable ». Le 6 avril 1872, le rapporteur constatait qu'il y avait encore divergence d'opinion entre le Chef du pouvoir exécutif et la commission, relativement au remplacement. Enfin M. Thiers se rendit aux désirs de la commission. Le 8 juin, le sacrifice était consommé : « La commission a loyalement fait ce qu'elle a pu pour rendre le service obligatoire — qu'on me permette le mot au point de vue de mes convictions — le moins dangereux possible. Elle en a, à mon avis, corrigé les plus grands inconvénients en accor-

dant une longue durée de service. Je l'en remercie hautement. » Il avoua qu'il avait cédé : « Si j'avais pu vaincre le courant d'idées qui existe à cette heure, j'aurais élargi la loi de 1832. » Sa volonté n'avait pas été maîtresse : « J'aurais préféré ne pas faire d'expérience, mais on l'a voulu. »

Toutefois, la défaite de M. Thiers n'était pas complète, et elle réservait l'avenir. Il consentait à ce que le principe du service obligatoire figurât en tête de la loi, mais il l'accompagnait de restrictions qui en diminuaient l'efficacité. Il faisait des concessions sur le principe, mais l'Assemblée lui en faisait sur l'application : sur la durée du service en temps de paix. Au service de trois ans, éloquemment défendu par le général Trochu, au service de quatre ans proposé par les généraux Guillemaut et Chareton, l'Assemblée, sous le coup d'une menace de démission qui produisit la plus vive émotion et ne lui laissa plus sa liberté de décision, préféra le service de cinq ans. M. Thiers voyait dans cette « transaction » un succès personnel; en possession de cet élément indispensable, le service de longue durée, il espérait reconstituer une véritable armée de métier; il y aurait peut-être réussi s'il était resté au pouvoir; les dispositions de la loi étaient assez souples pour permettre toutes les combinaisons. Mais, moins d'un an après, il dut abandonner la direction du gouvernement, et l'élasticité de la loi ne fut mise à profit que pour réduire successivement la durée du service militaire à quatre ans, à quarante mois, à trois ans. Lui parti, la porte dérobée ouverte vers le passé, et dont il s'était réservé l'usage, était définitivement close. Bientôt d'ailleurs il put constater que l'œuvre tout entière de l'Assemblée, dont ses projets mort-nés étaient solidaires, serait éphémère dans la mesure où elle n'avait pas été progressive. Par une ironie du sort, il lui fut donné de présider, en 1877, les travaux de la commission parlementaire chargée d'examiner la première proposition de loi tendant à instituer le service de trois ans.

Ainsi, le seul avantage de M. Thiers fut d'enlever, par le jeu de considérations politiques étrangères à la question, le vote du service nominal de cinq ans qui ne devait jamais passer dans la réalité et devait même s'en éloigner de plus en plus. A vrai dire, il

n'obtint pas un succès mais la simple possibilité d'un succès qui lui fut refusé par les événements. Quant à la question fondamentale de l'obligation au service militaire, il a été emporté par ce « courant d'idées » qu'il avait la prétention de faire remonter au pays. S'il a été vaincu, malgré sa haute et légitime influence, c'est que l'effort d'un homme, quel qu'il soit, est impuissant contre la force de l'opinion et la logique des institutions. A d'autres titres, le restaurateur de nos finances, le libérateur du territoire, l'introducteur de la France républicaine dans les cercles diplomatiques de l'Europe monarchique, a droit à la reconnaissance du pays. En ce qui concerne la réorganisation de l'armée, nous devons nous louer de l'échec de son action tenace et autoritaire; elle ne nous a pas été funeste mais pour cette seule raison, dont le mérite revient à d'autres, qu'elle a été inefficace; et, si le pouvoir ne lui avait pas échappé, il aurait tenté d'arrêter le développement normal du principe salutaire dont il n'avait pu empêcher la consécration légale. Par une rencontre qui n'a rien de fortuit, dont Taine aurait même admiré la fatalité inéluctable, lui qui voit dans l'obligation militaire la contre-partie du droit politique, M. Thiers a combattu à la fois le service obligatoire et le suffrage universel : lorsqu'on a condamné dans l'exercice de la souveraineté nationale par le vote de tous les citoyens le moyen de domination de la « vile multitude », on est naturellement conduit à dire : « La Nation armée est une armée qui décampe au premier coup de canon[1]. »

***

Là où un homme, et le premier dans l'État, avait échoué, la force des choses devait réussir partiellement et momentanément, tant il est difficile de passer de l'idée nouvelle à sa réalisation dans des formes inédites. Le tempérament national aggravait cette infirmité de l'esprit humain. Très audacieux dans le domaine des idées, très généreux dans le domaine des sentiments, le Français est timide et routinier lorsqu'il faut soumettre les faits aux exi-

1. *Procès-verbaux de la Commission de l'armée*, 1877. *Journal Officiel* du 13 juin 1881. Chambre des Députés.

gences d'une conception préétablie. « France, la première à suivre la vérité nouvelle, la dernière à abandonner les vieilles vérités », nous a dit Rudyard Kipling. Les membres de l'Assemblée nationale avaient pu résister aux objurgations pressantes de M. Thiers qui tenait pour non avenues toutes les leçons de la guerre, en cela semblable au vieillard agressif, *laudator temporis acti*, dont les conseils reçus respectueusement ne sont pas suivis; ils étaient eux-mêmes incapables de rompre les liens ténus formés par « les insensibles mains de la lente habitude », et de modifier instantanément leur constitution mentale, plus lourde de passé que grosse d'avenir.

Un principe révolutionnaire, le service obligatoire, a suscité la réforme de 1872; logiquement, sous l'action de ce ferment rénovateur, l'armée de métier, issue de la loi de 1832, aurait dû se transformer radicalement pour devenir la Nation armée. La transformation s'est produite; mais elle a été lente, progressive, et elle restait encore incomplète en 1914. A l'origine, quelques-unes des dispositions de la loi même de recrutement, bien davantage les lois d'organisation de 1873 et de 1875, allèrent à l'encontre de l'application intégrale du principe du service obligatoire. Le général Billot a parfaitement défini l'opinion moyenne de ses collègues : « Nous croyons devoir prudemment faire une loi que j'appellerai une loi de transition. »

L'organisation immédiate de la Nation armée aurait exigé des esprits singulièrement novateurs et audacieux. Si toutes les institutions emportent dans leur évolution des résidus du passé, combien plus stables sont les institutions militaires qui seules, en l'état actuel de la civilisation, rendent possible l'existence de toutes les autres; aussi, l'instinct de conservation nous fait nous attacher à elles jusqu'à ce qu'une absolue nécessité, venant le plus souvent de l'extérieur, nous oblige à les modifier. Par-dessus tout, les principaux artisans de la réforme étaient prédisposés à jouer un rôle conservateur. L'Assemblée nationale, au cours des débats, ne fit guère qu'homologuer les propositions de sa commission qui comptait dans son sein dix-neuf officiers dont quatorze généraux et amiraux. M. de Lasteyrie put dire du projet de loi devenu la loi avec quelques modifications d'importance secondaire : « Ce

travail est dû aux officiers qui appartiennent à cette Assemblée. » Or, fatalement, ces officiers, arrivés à la fin de leur carrière, avaient contracté un pli professionnel; ils représentaient la tradition, célébraient les qualités de l'armée de métier, de cette armée qui, aux termes des règlements, leur avait « procuré leurs succès et préparé leur gloire ». Ils ne firent que les concessions indispensables, souvent plus verbales que réelles, aux idées nouvelles apportées même inconsciemment par les députés civils en communion plus intime avec l'opinion. Ils acceptèrent le principe révolutionnaire du service obligatoire; mais, pour l'instant, dans l'application, ils en restreignirent l'efficacité en coulant la Nation armée, au préalable mutilée, dans le moule étriqué de l'armée de métier du second Empire; le moule, bientôt insuffisant, craquera de toutes parts sous l'afflux répété des forts contingents du service universel; il conservera malheureusement assez de fixité et de rigidité pour ralentir et déformer le développement irrésistible de la Nation armée.

Les représentants les plus qualifiés de l'ancienne armée, admis dans l'Assemblée nationale même en activité de service, avaient pu s'arroger la paternité de la loi de recrutement. Ce furent encore les officiers de l'armée de métier, de cette armée dont le député Jean Brunet avait bien inutilement osé demander le licenciement, qui, depuis les bureaux du Ministère jusqu'au plus humble commandement, reçurent la mission de veiller à son exécution. Le passé pesait sur eux de tout son poids mort; ils n'en furent pas moins le cerveau et l'âme de l'armée nouvelle qui n'était plus un corps fermé de professionnels mais jetait ses racines dans toute la nation. L'adaptation à des conditions légales d'existence toutes différentes ne se fit pas sans heurts, sans tâtonnements, voire sans résistance.

Enfin, la force d'inertie avait son point d'application sur le moteur même d'où aurait dû venir l'impulsion : le Ministère de la Guerre. L'armée, en temps de paix, est plus administrée que commandée. Or, ces administrateurs, comme tous les bureaucrates, détenaient la tradition, ils avaient le culte des précédents, ils étaient d'instinct réfractaires aux innovations qui troublaient leurs

habitudes. Sous leur direction, la latitude que les dispositions souples et larges de la loi accordaient au Ministre ne fut mise à profit que pour multiplier les obstacles sur la voie du progrès; l'évolution normale du service obligatoire en fut longtemps compromise. Notamment, les crédits destinés à l'instruction des hommes de la seconde portion du contingent étaient consacrés à maintenir le plus longtemps possible sous les drapeaux les hommes de la première portion; les dispensés n'étaient pas exercés. Au cours de la séance du 18 décembre 1873, le marquis de Castellane, rapporteur du budget de la guerre, dut protester contre les déformations déjà apportées par le Ministre à l'œuvre de l'Assemblée : « Les Ministres ont passé, et les bureaux sont restés. Lorsque au lendemain du vote de la nouvelle loi d'organisation, M. le général du Barail s'est présenté à son ministère, armé des projets que vous aviez adoptés, il y a été reçu par cette triste conseillère, compagne inséparable d'un grand nombre de nos administrations publiques, qui s'appelle la routine. La routine lui a ouvert la porte, et, lorsqu'il a été entré, elle l'a soigneusement refermée.... Aidons M. le Ministre de la Guerre par nos efforts à se soustraire de plus en plus à ce joug bureaucratique auquel la fatalité semble l'avoir condamné. »

Sous l'action combinée d'une conception initiale trop étroite et d'une exécution nettement rétrograde, nous assistons, tant dans l'organisation du temps de paix que dans celle du temps de guerre, non pas à une utilisation méthodique mais à une élimination systématique des ressources considérables mises à la disposition du Ministre par le service universel.

L'Assemblée nationale désirait très sincèrement instaurer le service personnel, mais elle voulait non moins énergiquement, selon l'expression du rapporteur, conserver en temps de paix une « force permanente puissamment organisée », et, dans ce but, « avoir et garder dans l'armée active des hommes complètement formés et rompus au métier des armes ». De plus, elle ne concevait pas que la puissance de cette force pût être produite autrement que par une présence de longue durée dans les casernes, seules génératrices de l' « esprit militaire » entendu selon la for-

mule du jour. Ainsi posé, le problème était insoluble, car les deux termes en étaient contradictoires. Si l'Assemblée adoptait intégralement le service personnel dès le temps de paix, tous serviraient dans l'armée active, mais tous ne feraient qu'un service court, incapable de développer l' « esprit militaire ». Si elle imposait un service de longue durée, ce ne pourrait être qu'à une partie du contingent, à cause des ressources limitées du budget; dans ce cas, une forte portion du contingent, n'ayant reçu aucune instruction, serait inutilisable au début d'une guerre et ne pourrait pas, en fait, accomplir son devoir patriotique. Finalement, l'Assemblée dut se ranger à une transaction qui portait une grave atteinte au principe du service obligatoire : sur un contingent annuel de 210 000 hommes valides, 60 000 ne feront pas de service en temps de paix, et les autres, classés dans deux catégories, serviront dans des conditions d'inégalité telles que la surcharge des uns pourra dépasser de plus de quatre ans la charge allégée de ceux qui devront cette faveur, non à leur valeur militaire ou aux exigences de la haute culture intellectuelle, mais au sort aveugle. Il faudra attendre 1889 pour établir le service personnel dès le temps de paix, et 1905 pour réaliser l'égalité du service militaire. A cette date seulement, on pourra dire que « la République a donné à l'armée de la France à la fois la puissance matérielle du nombre et la puissance morale de l'égalité ».

Même en vue de la mobilisation, la Nation armée fut brisée en fragments dont plusieurs, considérés comme inutilisables, furent rejetés dédaigneusement. Son organisation intégrale aurait dû comporter l'encadrement de tous les hommes valides de vingt à quarante ans, alors soumis au service militaire, soit plus de trois millions d'hommes. Or, les plans de mobilisation ne prévoyaient que l'emploi de 780 000 hommes pour les opérations décisives. Les six classes de la réserve de l'armée territoriale étaient jetées pardessus bord, purement et simplement. Quant à l'armée territoriale, « elle se rapprochera davantage, disait le Ministre, du caractère d'une garde nationale militairement organisée ». Comme on venait de condamner solennellement la garde nationale, c'était rejeter sur elle un peu de cette défaveur. Effectivement, l'armée

territoriale était destinée à un rôle absolument secondaire. N'oublions pas que ces hommes de vingt-neuf à trente-quatre ans qui disparaissaient presque du champ de bataille correspondent à nos réservistes actuels; on appréciera mieux alors l'importance de cette cassure des forces vives de la Nation au point où leur résistance a atteint le maximum. De même, les 1 650 000 hommes que l'armée active et sa réserve offraient au Ministre furent réduits de plus de moitié par des coupes non moins vigoureuses. Ce sont d'abord les 450 000 dispensés qui, n'ayant reçu aucune instruction en temps de paix, resteront dans les dépôts pendant les premiers mois de la guerre. Les 400 000 hommes de la deuxième portion, qui auront fait en moyenne dix mois de service, rejoindront les dépôts; ils seront le « magasin d'hommes » dans lequel on puisera au fur et à mesure des besoins. Pour constituer les dix-neuf corps de l'armée de combat, on emploiera uniquement les 780 000 hommes qui auront fait de 40 à 48 mois de service en moyenne ou seront sous les drapeaux en train de les faire. C'est ce qu'avait déclaré le général Chareton, rapporteur de la loi de 1873 : pour former l'armée de première ligne, il avait « *fait un choix* », et, dans l'exercice de ce choix, il avait cru ne devoir retenir que les hommes faisant ou ayant fait cinq ans de service. Aucun changement n'était donc apporté à la constitution de l'armée issue de la loi de 1832-68, armée qui mobilisait également ses cinq classes de l'armée active avec ses quatre classes de réservistes; il y avait accroissement numérique en raison du prélèvement plus fort sur le contingent annuel, non modification organique. Le général de Cissey, ministre de la Guerre, estimait que ces dix-neuf corps d'armée étaient capables de faire face à toutes les éventualités; il se serait même contenté de 600 000 hommes : « Ces nombres, disait-il, paraîtront mesquins à certains esprits; c'est autant qu'il faut et peut-être même plus qu'il ne faut, quelles que soient les circonstances. » Ses successeurs élèveront leurs prétentions, mais seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à l'effort apparent de l'Allemagne; aucun ne soupçonnera l'effort réel de notre adversaire éventuel, tant sera exclusive l'obsession des effectifs permanents, « les seuls qui se battent bien »,

au dire de M. Thiers, dont l'appréciation prévaudra en 1913, lui procurant un succès posthume.

Le principe du service obligatoire, proclamé en 1872, n'a pu triompher complètement de ce préjugé persistant qui en a limité la force et en a contrarié les effets : le pays ne peut compter sûrement que sur son armée « active », en laquelle, croit-on, continuent à se développer les qualités incomparables d'une armée de professionnels. De 1873 à 1875, on s'est contenté de procéder à un second tirage sur le cliché type de 1832. Tandis que, dans sa structure interne, elle revêtait peu à peu tous les caractères distinctifs de la Nation armée, que son centre de gravité passait au plein milieu des réserves, l'armée restait immuable, dans sa forme et dans l'esprit qui présidait à sa direction. Alors que, pour faire du service obligatoire une réalité vivante et puissante, il fallait, selon l'heureuse formule de Jaurès, rendre « la nation permanente dans sa fonction d'armée », la Nation armée fut rapetissée à la contenance des casernes.

L'hypertrophie de l'armée « active », demeurée une « armée de caserne », a rendu impossible l'instruction militaire de la jeunesse, et elle a fait obstacle à l'entraînement méthodique des réserves et à leur organisation. En dehors des cadres des troupes de premier choc, on a laissé un million de soldats instruits et vigoureux. Les « formations de réserve » sont restées dans l'ombre ou tout au plus dans la pénombre, et, lorsqu'en août 1914, l'armée active, « dédaigneuse des réserves », conformément au programme exposé devant le Parlement par un écrivain militaire réputé, a plié sous le nombre, elles étaient encore à l'état de nébuleuse qui tend à prendre consistance. Pendant ce temps, dans le Nord, des divisions territoriales étaient improvisées troupes de première ligne. Mais la guerre est l'épreuve décisive à laquelle ne survivent pas les conceptions surannées; en quelques semaines, elle a dissipé les brumes venues du passé, dans lesquelles rôdait le fantôme étriqué de l'armée impériale, et le généralissime Joffre a pu supprimer les classifications arbitraires qui s'opposaient encore à ce que l'armée, comme la République, fût une et indivisible.

***

Tel est l'acte de naissance de la Nation armée qui, depuis, a reçu vaillamment le baptême du feu en défendant ses droits à l'existence dans un monde encore barbare soumis à cette sentence implacable formulée au nom de l'Allemagne par le juriste Ihering : « L'absence de force est le péché mortel de l'État pour lequel il n'y a aucune absolution[1]. » Lorsque, dans la soirée du 1er août 1914, les cloches séculaires ont, par la France entière, simultanément sonné le tocsin annonçant que la Patrie était en danger, la Nation en armes n'a pas surgi du sol, par une sorte de miracle; elles ont déterminé la prodigieuse détente des forces profondes dont le service militaire obligatoire, pratiqué avec une intensité croissante pendant quarante-deux ans, avait déposé le principe dans le cœur de chaque citoyen. Aussi, plus rapide encore que la mobilisation matérielle, la mobilisation des âmes fut instantanée.

Les jours tragiques qui ont suivi la défaite de 1870 présagent donc et expliquent les jours glorieux de 1914. Les passions généreuses de la génération vaincue, mais non abattue et désespérée, fixées dans les nouvelles institutions militaires, y conservèrent assez de flamme pour éclairer la voie ardue du progrès, assez de chaleur pour entretenir les énergies des générations successives tendant leur effort vers les réparations du droit. Les Français, d'un cœur unanime et fervent, avaient répondu à l'appel ardent de Gambetta : ils « avaient élevé leurs âmes et leurs résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondaient sur la Patrie »; à l'unisson de leurs nobles représentants à l'Assemblée nationale, ils avaient eu la sagesse de se soumettre aux « grands enseignements que renferment les grands désastres », mieux encore, ils avaient eu le courage d'en profiter. Puis, de 1872 à 1914, le pays tout entier a été capable, par l'accomplissement des plus humbles fonctions militaires du temps de paix, d'obéir, sans défaillance, à une pensée de sacrifice, se pénétrant chaque jour davantage de l'idée que l'armée est l'autel d'airain sur lequel tous les citoyens doivent, au besoin,

1. Ihering, *La lutte pour le droit*, p. 246.

immoler leurs biens périssables pour conserver à la Patrie les biens immortels. Ainsi, il a honoré ses malheurs, racheté ses fautes, mérité la Victoire. Où l'observateur superficiel ne voit qu'un retour de la fortune, l'historien constate bien souvent un retour de la justice.

Le service militaire, devenu universel comme le devoir patriotique dont il est la consécration légale, n'a pas eu pour seul effet de revêtir tout Français de la beauté morale du sacrifice, d'ouvrir à chacun, non plus comme au temps de Napoléon, la carrière brillante des honneurs où se déchaînent les ambitions égoïstes, mais les perspectives austères des héroïsmes obscurs où l'individualisme n'atteint son paroxysme que dans son anéantissement pour des fins supérieures. N'est-ce pas cet individualiste effréné de Stendhal qui a dit de la guerre : « Là un homme prend d'emblée le rang que lui assigne sa manière d'envisager la mort. » Le service militaire personnel est de plus, dans une démocratie républicaine, — Victor Hugo aurait dit : « dans une nation qui s'est déclarée majeure », — l'expression décisive de la dignité morale du citoyen apte dorénavant à assumer, les armes à la main, la responsabilité de ses actes politiques.

Avant l'établissement corrélatif, quoique non simultané, du suffrage universel et du service universel, la société politique était l'image renversée de la société militaire : aux 300 000 électeurs censitaires du « pays légal », qui avaient payé pour ne pas être soldats, les droits faciles et fructueux; aux 300 000 prolétaires, que le sort et la pauvreté avaient contraints à embrasser la profession des armes, les devoirs pénibles et ingrats, parfois la mort, sous le régime de l'obéissance passive. Il en était de la gloire comme des affaires : elles étaient respectivement le sang et l'argent des autres. La loi de 1832 n'était pas l'œuvre du maréchal Soult mais celle d'un Joseph Prudhomme. La loi de 1872 a conféré au citoyen le titre de noblesse qui lui manquait depuis 1848; en restaurant la justice sociale, elle a rendu sensible et éclatante la solidarité nationale : quand tous les membres de la nation exercent les mêmes droits, ils doivent en retour remplir les mêmes devoirs. Les paroles iniques de Renan disant, en 1869, que « des classes entières

doivent vivre de la gloire et de la jouissance des autres », appartiennent à un monde définitivement condamné par les deuils et par les sublimités de 1914 auxquels ont eu part toutes les classes de la société. Désormais, la Nation n'est plus la simple spectatrice des exploits d'une armée, distincte du pays, dont elle se contentait de partager l'orgueil ou les humiliations ; elle n'est même plus au rang subalterne d'une figurante de second plan où certains, récemment encore, avaient la prétention de la reléguer ; elle occupe elle-même la scène ; dans le drame sanglant, elle est maintenant l'actrice unique et l'ouvrière formidable de son propre destin.

J. Monteilhet.

# MÉMOIRES ET DOCUMENTS

## LETTRES, RAPPORTS

REÇUS OU ENVOYÉS PAR SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE MARÉCHAL DUC DE MONTEBELLO
A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR OU AUX AUTRES MARÉCHAUX
PENDANT LE SIÈGE
ET LA PRISE DE LA VILLE DE SARAGOSSE

(*Troisième et dernière partie.*)

*Au Général Bisson.*

Le 20 février.

M. le Général, Sarragosse s'est rendu ce soir à 7 heures. Demain à midi nos troupes entreront dans le château et occuperont toutes les portes de la ville ainsi que le Cosso.

Il paraît qu'il y a 22 mille hommes de troupes de ligne. Vous annoncerez cette nouvelle à Tudela par 100 coups de canon. Toutes les cloches de la ville sonneront pendant deux heures.

Vous ordonnerez de faire chanter un *Te Deum* dans chaque ville et village de votre arrondissement.

*Même lettre au Général....*

Le 20 février.

J'ai fait sortir le comte Fuentès, l'ancien capitaine général Gulierni et ses deux neveux des cachots de Sarragosse, où ils languissaient depuis 8 mois.

*A Monsieur le Général Laval.*

Le 21 février.

Je vous nomme, M. le Général, gouverneur de Sarragosse. Vous serez en conséquence chargé de faire maintenir le plus grand ordre dans cette ville, soit de la part des habitans, soit de la part de nos soldats.

A midi toutes les portes de la ville doivent être occupées par nos troupes ainsi que le château et le Cosso.

On dit que M. le Général espagnol Saint-Marcq était particulièrement chargé du commandement de la place. On le dit honnête homme. Voyez-le de ma part, il pourra vous donner tous les renseignements dont vous aurez besoin.

Vous ferez mettre des postes aux principaux édifices et particulièrement aux églises.

*A M. le Duc d'Abrantès.*

Je nomme M. le Général Laval gouverneur de Sarragosse. Il se rendra en conséquence dans cette ville pour prendre connaissance de tous les postes que nous allons occuper. Le général espagnol Saint-Marcq était chargé du commandement de cette place. Le général Laval pourra le voir et lui demander les divers renseignements dont il pourrait avoir besoin.

Je pense, M. le Duc, que vous aurez envoyé aux malades de la ville les deux cents moutons dont je vous ai parlé.

Je désire que les deux bataillons du 34e soient aussi sous les armes avec votre corps d'armée, excepté quelques hommes pour garder les postes.

*Aux soldats de l'armée de Sarragosse.*

Ordre du jour, le 21 février.

Soldats, vous avez donné l'exemple de la constance et de la bravoure dans toutes les différentes affaires qui ont eu lieu devant et dans Sarragosse.

Soldats, j'exige de vous que vous donniez l'exemple de l'ordre et de la discipline. Le pillage déshonore, fait des ennemis et nous expose à mourir de faim.

En conséquence le premier de vous qui commettra le moindre désordre sera arrêté, traduit devant une commission militaire et fusillé sur-le-champ.

Les colonels mettront sous les armes leur régiment, et après avoir fait battre un ban, ils liront le présent ordre. Ils seront particulièrement responsables des désordres qui pourraient se commettre.

*A Sa Majesté Catholique le Roi des Espagnes.*

Le 21 février.

J'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Majesté par le retour de son écuyer la prise du faubourg de Sarragosse. Cette prise nous a valu la reddition de la place.

Nos troupes y sont entrées aujourd'hui à midi.

J'ai l'honneur de faire passer ci-joint à Votre Majesté le pardon que j'ai accordé aux habitants de Sarragosse au nom de Sa Majesté Impériale.

Après la bataille de Tudela il était entré 36 mille hommes de troupes réglées. 12 mille ont péri par les maladies ou par le feu, 14 mille se trouvent en ce moment dans les hôpitaux, et 10 mille sont bien portants.

16 mille habitants ou paysans du dehors étaient armés dans la plaine, et valaient au moins la troupe de ligne pour la guerre de maisons que nous faisions.

Votre Majesté verra par là que Sarragosse était défendue par 52 mille hommes et attaquée par environ 20 mille. Aussi a-t-il fallu toute la prudence et la vigueur de nos troupes pour vaincre.

Il paraît qu'il y a beaucoup d'artillerie dans la place et de grands magasins de bled. Aussitôt que j'en aurai l'état exact, j'aurai l'honneur de l'adresser à Votre Majesté.

Votre Majesté trouvera ci-joint le rapport des différens mouvemens des troupes que je commande avant et pendant la prise du faubourg.

Palafox est à toute extrémité. On dit qu'il n'en reviendra pas. Cet homme a fait bien du mal dans l'Arragon, particulièrement à Sarragosse qui est aux 2/3 réduite en cendres.

Je prie Votre Majesté de me faire connaître le plutôt possible ses intentions sur les mouvements ultérieurs des troupes que je commande. Je la prie aussi de m'autoriser à retourner en France y rétablir ma santé totalement délabrée. Votre Majesté pourrait donner le commandement des troupes à M. le Maréchal duc de Trévise.

L'officier qui remettra à Votre Majesté mes dépêches est neveu de M. le Général Frère, mon chef d'État-major : c'est un très joli sujet que je recommande à la bienveillance de Votre Majesté.

Je désirerais aussi que Votre Majesté envoyât le plutôt possible un intendant général comme j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Majesté pour changer ces Alcades qui sont contre les intérêts de Votre Majesté et organiser cette province qui est une des plus intéressantes par ses richesses et le caractère de ses habitants.

*A Sa Majesté I. et R.*

Le 21 février.

J'ai eu l'honneur d'envoyer hier à Votre Majesté le rapport de l'attaque du faubourg par M. le chef de bataillon Lejeune et de lui faire part de la reddition de Sarragosse.

J'ai l'honneur de lui faire passer ce que j'ai accordé à ces gens-là. Nos troupes occupent dans ce moment toute la ville.

8 mille hommes d'infanterie environ viennent de sortir : ils ont déposé

les armes à la porte de Portilio. Il y a 2 mille cavaliers, mais les chevaux sont en si mauvais état qu'il ne sera guère possible d'en (*le mot manque*). On s'occupe également de désarmer les habitans. Il régnait dans cette ville le plus grand désordre : c'étaient les moines qui commandaient la troupe et les paysans.

On s'occupe de ramasser le restant des troupes qui est éparpillé dans la ville. Je pense que cela pourra aller de 4 à 5 mille hommes bien portants. 16 mille sont dans les hôpitaux. Il en meurt jusqu'à 400 par jour. On a pris 100 drapeaux.

Nous avons pris dans les différentes affaires 50 à 60 bouches à feu, je pense que nous en trouverons encore une centaine dans la ville. On s'occupe à les réunir et à en faire l'état : aussitôt que je l'aurai, j'aurai l'honneur de l'adresser à Votre Majesté.

On a trouvé une immense quantité de bled. La ville fait horreur à voir. On trouve des cadavres à chaque pas, des maisons renversées, enfin cette ville est aux 2/3 détruite.

Je ferai conduire tous les prisonniers à Pampelune. Palafox est à toute extrémité. Il paraît qu'il n'en reviendra pas.

M. le Maréchal M. est parti avec 3 régiments de la division Suchet et deux de la division Gazan pour venir à la rencontre des troupes qui venaient au secours de Sarragosse. Il a ordre de pousser jusqu'à Mequinenza.

Le 3e corps va se reposer ici en attendant les ordres de Votre Majesté.

Je prie Votre Majesté I. de m'autoriser à rentrer en France pour rétablir ma santé qui est totalement délabrée.

La prise de Sarragosse était d'une grande influence sur l'Espagne, puisque tout ce pays croyait qu'on n'en viendrait jamais à bout, et comptait toujours que Notre-Dame d'El-Pilar les sauverait.

J'ai nommé le général Laval gouverneur de la ville. Nous aurons beaucoup d'arrestations à faire. Il paraît qu'il y a beaucoup de mauvais sujets. Je vais donner des ordres pour faire prêter serment à tous les principaux de la ville et au clergé et lui envoyer une députation des plus marquantes.

J'ai écrit à Sa Majesté Catholique le Roi pour lui demander d'envoyer ici un intendant, qui sera chargé de l'administration du pays.

J'attends avec impatience les ordres de Votre Majesté.

Je désirerais savoir ce que Votre Majesté veut faire du général Dedon, commandant l'artillerie du siège, ainsi que du génie chargé du siège.

Je ne saurais trop recommander à Votre Majesté le général de division Grandjean et les généraux de brigade Laval et Habert. Ce sont des officiers très distingués.

Le général Haupe est un officier de mérite qui est digne d'avoir de l'avancement.

Je prie Votre Majesté de donner quelques croix à chaque régiment.

*A M. Buhot, ordonnateur du 5e corps.*

Le 22 février.

Je vous ai désigné, M. l'Ordonnateur, pour être chargé de prendre l'état de toutes les caisses civiles et militaires qui sont à Sarragosse, et celui également de tous les magasins appartenant à l'armée ou au Roi.

On assure que des généraux espagnols se sont partagés les ornements de la Madone et quelques magasins et caisses appartenant à l'armée : prenez des informations pour savoir ce que c'est devenu et faites réintégrer en leur place les objets qui auront été distraits.

Vous dresserez un procès-verbal qui sera remis à l'intendant qu'enverra Sa Majesté Catholique et vous m'en donnerez un double.

Rendez-vous sur-le-champ à Sarragosse pour vous occuper avec activité de ces différens détails et faites-moi un rapport le plutôt possible sur l'opération dont je vous charge.

Vous vous entendrez à cet effet avec le gouverneur de Sarragosse le général Laval, et vous prendrez de la Junte tous les renseignemens dont vous aurez besoin.

Faites une réquisition des médicamens qui sont nécessaires dans nos hôpitaux et du linge pour les blessés et les malades.

*Au Général Dedon.*

Le 22 février.

Je désire, M. le Général, que vous m'envoyiez le plutôt possible l'état exact de toutes les pièces d'artillerie, munitions, et de tout le matériel concernant votre arme qu'on a trouvé à Sarragosse. Vous y joindrez l'état de toutes les pièces qui ont été prises pendant le siège.

*Au Général Laval.*

Le 22 février.

Mon intention est, M. le Général, que la Junte donne l'ordre à tous les commandans des Places et Forts de l'Arragon de se rendre auprès d'elle à Sarragosse. Dans l'ordre que donnera la Junte aux différents commandans elle les préviendra que Palafox et toute la garnison de Sarragosse sont prisonniers de guerre et que la Junte a pris la direction des affaires d'après mes ordres. Elle donnera l'ordre aux commandans de se rendre de suite sous peine de mort.

La Junte fera une proclamation par laquelle elle préviendra les habitans de l'Arragon que le 1er homme, de quelque condition qu'il soit, qui sera trouvé les armes à la main, sera traité comme rebelle et fusillé sur-le-champ.

Entendez-vous avec la Junte pour que tous les Corregidors de l'Arragon se rendent près de vous pour prêter serment de fidélité au Roi.

Faites donner des ordres par la Junte pour que tous les moulins de la ville et des environs soient réparés de suite. C'est un objet très pressant.

*Au Gouverneur de Sarragosse.*

Le 24 février.

M. le Général, dites à la Junte que j'ai donné un pardon général aux habitans de Sarragosse. D'après les lois de la guerre, tous les paysans et étrangers qui ont pris les armes devraient être punis de mort, mais je veux seulement que ceux-là soient conduits à Pampelune où ils resteront jusqu'à ce qu'une parfaite tranquillité règne dans tout le pays de l'Arragon.

En conséquence vous donnerez les ordres les plus sévères pour qu'ils soient tous ramassés et conduits à la maison blanche dans la journée.

Faites arrêter toute la canaille sans aveu qui se trouve dans Sarragosse. Il faut une grande fermeté et ne rien épargner dans le 1er moment. La tranquillité pour l'avenir dépend de cela.

Prenez des renseignemens sur les chefs soit parmi les moines, les prêtres, soit parmi les bourgeois ou autres qui ont commis des crimes dans ces affaires. Vous les ferez arrêter et juger comme les deux de la nuit dernière.

Je désire savoir si mes ordres ont été donnés concernant les commandans des places et forts de l'Arragon. Tenez la main à ce qu'ils soient tous ponctuellement exécutés.

Je désire aussi que la Gazette paraisse sur-le-champ, qu'on y insère d'abord le pardon que j'ai accordé aux habitans.

Donnez des ordres pour que tout soit préparé avec magnificence à Notre-Dame d'El-Pilar où tout le clergé de Sarragosse et de l'arrondissement doit prêter son serment de dimanche en huit.

Il faudra faire orner les rues par lesquelles nous passerons pour nous rendre de la porte de la ville à Notre-Dame.

La Junte, l'Alcade Major, tous les Alcades et tous les employés se trouveront ce jour-là à Notre-Dame pour prêter leur serment au pied de l'autel.

*A Sa Majesté.*

Le 25 février.

J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté que M. le Maréchal M. était parti à la tête de 3 régiments de la division Suchet, 2 de la division Gazan et la cavalerie légère pour aller à la rencontre de l'ennemi qui marchait sur Sarragosse.

Arrivé à la Perdiguera le 19 il avait appris que le faubourg était tombé en notre pouvoir : il avait cru prudent de se retirer. M. le Maréchal M. a attrappé la queue à Valamiez. Il a lâché le 10e de hussards qui en a sabré 2 ou 300 et le reste de ce qui faisait l'arrière-garde s'est éparpillé dans les montagnes.

J'avais envoyé l'ordre à M. le Maréchal M. de poursuivre jusqu'à Lérida pour avoir des nouvelles de M. le Général Saint-Cyr. Mais l'ordonnance qui portait l'ordre a été assassiné, et M. le Maréchal M. est rentré à Villa-Mayor devant Sarragosse avec ses troupes : il avait cependant poussé jusqu'à Barbastro où tous les Alcades lui ont dit que l'ennemi s'était dispersé et que les paysans et soldats étaient rentrés chez eux.

La troupe est absolument sans souliers. Je la laisserai reposer, chaque régiment en attend. Mais l'artillerie occupant tous les transports il était impossible que rien n'arrivât aux corps. Aujourd'hui que tout est fini les ordres sont donnés pour qu'on fournisse les transports nécessaires à la troupe.

Il est étonnant, Sire, comme la prise de Sarragosse a calmé le pays, tous les Alcades viennent de toutes parts faire leur soumission.

J'ai ordonné à la Junte de prescrire à tous les Commandants des citadelles et forts de l'Arragon de se rendre à Sarragosse pour y recevoir des ordres. Je ne sais pas s'ils voudront venir, mais je l'espère.

La ville de Sarragosse fait peine à voir. Il n'y a pas de maison qui n'ait été touchée par nos bombes ou obus. On a trouvé des potences sur chaque place : on pendait toutes les personnes qui parlaient de se rendre.

Certains prêtres, Basilio et Sass, conseillers intimes de Palafox auteurs de tous les libelles qui ont paru et qui s'étaient couverts de crimes pendant le siège en faisant assassiner nos blessés, s'étaient cachés lors de notre entrée en ville. Ils ont cherché à s'évader dans la nuit du 23 au 24, ils ont été fusillés dans les champs par une de nos patrouilles. Cela a fait le plus grand plaisir à tous les habitants de Sarragosse. Palafox cherchait à se faire nommer Roi d'Arragon.

Le général espagnol Oneil est mort il y a deux jours. Palafox est à toute extrémité. On a trouvé chez ce dernier quelques habits d'officiers et soldats français, il récompensait les soldats qui lui apportaient ces dépouilles comme preuves de leurs crimes.

Demain en huit je me rendrai à Notre-Dame d'El-Pilar avec tout l'État-

major des deux corps d'armée pour assister à un Te Deum qui doit y être chanté. Tout le clergé et les autorités prêteront ce jour-là serment de fidélité au Roi. Cette cérémonie se fera avec la plus grande pompe.

La plus grande tranquillité règne dans la ville : les ordres les plus sévères avaient été donnés pour empêcher le moindre excès. Je n'ai qu'à me louer de la conduite des troupes et de leur bonne discipline.

On a ramassé jusqu'à présent 80 à 100 mille fusils, une grande partie sont anglais. Nous avons aussi 147 pièces de canon de tout calibre trouvées ou prises dans les différentes affaires du siège. Ainsi que le rapport du général Dedon je lui fais passer également l'état nominatif des généraux et officiers composant la garnison de Sarragosse ainsi que des régiments et bataillons.

J'adresse au Major Général le plan d'attaque de Sarragosse. Le génie s'occupe d'en faire un plus grand et plus détaillé avec des observations qui indiqueront toutes les affaires qui ont eu lieu.

Il est sorti de Sarragosse 10 à 12 mille prisonniers que j'ai fait diriger en 4 colonnes sur Pampelune et de là sur Bayonne. Ils sont escortés par la division Morillot. J'ai donné l'ordre que le bataillon du 5e régiment d'infanterie légère qui fait partie de cette division reste à la disposition de M. le Général Bisson pour occuper Sanguessa et les environs. Les miquelets, conformément aux ordres de Votre Majesté, rentreront en France.

La division Morillot a ordre de rentrer devant Sarragosse après avoir escorté les prisonniers, à moins que Votre Majesté n'en dispose. Je n'ai pas encore l'état de l'artillerie et de la cavalerie, mais je sais qu'il y a 2 mille cavaliers et je pense qu'il y avait un peu d'artillerie. Il reste dans les hôpitaux de Sarragosse de 14 à 15 mille hommes qui meurent comme des mouches. Sarragosse est une ville immense plus grande peut-être que Toulouse. On n'a pu avoir encore l'état des munitions.

*A Son Altesse le Prince de Neuchâtel.*

J'ai l'honneur de faire passer à Votre Altesse le plan des attaques qui ont eu lieu devant Sarragosse ainsi que le rapport du général Dedon. Je lui fais passer également l'état nominatif des généraux et officiers espagnols des régimens et bataillons composant la garnison de Sarragosse.

Votre Altesse trouvera aussi les différents états de demande des régimens.

Chaque habitant sent vivement tout le mal que lui a fait Palafox. Aussi est-il abhorré de tout le monde. Si une garde n'était à sa porte, il serait massacré par le peuple.

*Au Général Bisson.*

Le 25 février.

Je vous préviens, M. le Général, que j'ai donné ordre que le bataillon du 5e régiment d'infanterie légère faisant partie de la division Morellot qui escorte les prisonniers soit mis à votre disposition à son passage à Pampelune.

Vous l'emploierez à garder Sanguessa et les environs.

Dans le cas que vous n'auriez pas reçu la lettre que mon chef d'État-major vous a écrite, je vous annonce que la colonne de prisonniers conduite par l'adjudant C. Fabre doit être partagée dans celles escortées par la division Morellot qui a ordre de les conduire jusqu'à Bayonne.

*Au Maréchal Mortier.*

Le 25 février.

Donnez l'ordre, mon cher Maréchal, au 13e régiment de cuirassiers de passer l'Ebre et d'aller à Fuentès. Il y trouvera peut-être plus de quoi vivre que là où il est. Le général Boussard partira avec lui.

*Au Maréchal Mortier.*

Je désire, mon cher Maréchal, que la cavalerie légère soit particulièrement chargée des découvertes et que les cuirassiers ne bougent de leur (*mot effacé*).

Faites des réquisitions jusqu'à Barbastro et Mequinenza en envoyant des paysans pour avoir de l'orge pour la cavalerie. Envoyez vos lettres par des paysans.

Ordonnez également à tous les villages à 10 lieues aux environs pour avoir tout ce qui est nécessaire pour la troupe. Dans le cas où tout n'arriverait pas en quantité suffisante, écrivez-le moi; vous pourriez alors occuper Mequinenza avec tout votre corps d'armée.

Aussitôt que vous m'aurez écrit que vous ne pouvez pas subsister, je vous enverrai occuper Barbastro et Mequinenza. Donnez le commandedement de votre cavalerie à M. le Général Boussard.

*A Sa Majesté Catholique.*

Le 26 février.

M. le Général Suchet remettra ma lettre à Votre Majesté. Il était impatient depuis longtems d'aller lui présenter ses respects, mais les différens mouvemens de la division contre l'ennemi l'en ont privé jusqu'à ce moment.

Je charge M. le Général Suchet d'ouvrir la communication avec Sarragosse et Madrid par Calatayud avec le 34e régiment.

M. le Général Suchet fera part à Votre Majesté du mal que les troupes que je commande ont eu et du dévouement qu'elles lui portent. Je ne parlerai pas du mien à Votre Majesté, il est sans bornes.

M. le Général Suchet dira aussi à Votre Majesté combien la ville de Sarragosse a été respectée par nos troupes : il ne s'y est pas commis le moindre excès, aussi les habitans qui croyaient tous être passés au fil de l'épée ne reviennent pas de la bonne discipline de nos troupes.

Sarragosse est horrible à voir. Les rues sont jonchées journellement de cadavres, il meurt 2 à 300 personnes par jour.

Les deux ennemis les plus acharnés que Votre Majesté pouvait avoir dans Sarragosse, Basilio et Sass, tous deux moines, ont été pris dans les champs dans la nuit du 24 au 25 par une de nos patrouilles. Ces misérables couverts de crimes cherchaient à 's'échapper. Ils ont été fusillés.

*Proclamation.*

La Junte de Sarragosse, composée des membres dont les noms suivent : D. Pedro Maria, vice-président, D. Juan de Butler, le duc de Villa-Hermosa, le marquis de Fuente Olivar, le baron de Purroy, Mañano Dominguess, D. Joachim Ignacio Cescala, Michel Dolz secrétaire, D. Mariano Ceneso, D. Manuel Forecès, s'est présentée le 20 février à 4 heures après-midi au Quartier Général de S. E. Monseigneur le Maréchal duc de Montebello pour lui offrir de rendre la ville de Sarragosse.

M. le Maréchal a toujours manifesté ses intentions, et ses sentiments ont toujours été pour sauver cette ville.

Il accorde, en conséquence, au nom de Sa Majesté l'Empereur et Roi Napoléon Ier et de Sa Majesté C. le Roi Joseph-Napoléon Ier un pardon général à tous les habitants de Sarragosse aux conditions suivantes :

Art. 1er. La garnison de Sarragosse sortira demain 21 à midi de la ville avec ses armes par la porte de Portilio, et les déposera à cent pas de la dite porte.

Art. 2. Tous les officiers et soldats des troupes espagnoles prêteront serment de fidélité à Sa Majesté C. le Roi Joseph-Napoléon Ier.

Art. 3. Tous les officiers et soldats espagnols qui auront prêté serment de fidélité seront libres de prendre du service pour la défense de Sa Majesté C.

Art. 4. Ceux d'entr'eux qui ne voudraient pas prendre du service seront prisonniers de guerre en France.

Art. 5. Tous les habitants de Sarragosse et les étrangers s'il s'en

trouve seront désarmés par les Alcades, et les armes déposées à la porte de Portilio, demain 21 à midi.

Art. 6. Les personnes et les propriétés seront respectées par les troupes de Sa Majesté l'Empereur et Roi.

Art. 7. La religion et ses ministres seront respectés. Des gardes seront placées aux portes des principaux édifices.

Art. 8. Les troupes françaises occuperont demain à midi toutes les portes de la ville, le château et le Cosso.

Art. 9. Toute l'artillerie et les munitions de toute espèce seront mises au pouvoir de Sa Majesté l'Empereur et Roi demain à midi.

Art 10. Toutes les caisses militaires et civiles seront mises à la disposition de Sa Majesté C.

Art. 11. Toutes les administrations civiles et toute espèce d'employés prêteront serment de fidélité à Sa Majesté C. La justice sera la même et se rendra au nom de Sa Majesté C. le Roi Joseph-Napoléon Ier.

Fait double au Quartier Général devant Sarragosse, le 20 février 1809.

(*Suivent les signatures.*)

*A M. le Général Commandant en chef les troupes dans Sarragosse.*

Le 23 janvier 1809.

M. le Général, le bien de l'humanité me commande, avant de réduire en cendres la ville de Sarragosse, de vous sommer de rendre la place.

Vous devez vous appercevoir que j'ai quatre fois plus de monde qu'il n'en faut pour m'emparer de la ville de vive force.

Je vais vous faire, en deux mots, le tableau de la position où vous vous trouvez.

L'armée anglaise a été complettement battue et forcée de s'embarquer à la Corogne : elle a laissé en notre pouvoir 7 000 prisonniers, toute son artillerie, ses bagages et 3 000 chevaux.

Les troupes du marquis de La Romana se sont rendues avec leurs généraux à leur tête. Ce général s'est embarqué seul avec les Anglais.

M. le Maréchal duc de Bellune a fait 18 mille prisonniers, toutes troupes de ligne, à M. le Duc de l'Infantado, le 13 de ce mois à Uclès. Il a pris en outre 42 drapeaux et toute l'artillerie.

Vous aviez armé quelques mille paysans du côté de Pina et de Jaca qui ont été écrasés par nos troupes. Très peu se sont échappés dans les montagnes : le reste a été tué ou pris.

J'engage ma parole d'honneur, M. le Général, que tout ce que contient ma lettre est la pure vérité.

D'après ce tableau, si vous persistiez à défendre la place, vous seriez

bien coupable. Réfléchissez bien que 100 mille habitants qu'elle renferme seraient victimes d'un acharnement mal entendu.

*Au même.*

A la tranchée, le 19 février.

Je reçois à l'instant votre lettre, M. le Général.

Les propositions que vous me faites me fâchent. Quand un homme d'honneur comme moi dit une chose, je vous prie de regarder ma parole comme sacrée et jamais je n'y ai manqué.

J'ai à ajouter à ma première lettre la capitulation de la Corogne et du Ferrol.

Pour du renfort j'engage encore ma parole d'honneur que vous ne pouvez pas en avoir. Toutes vos armées en Espagne sont détruites. Le Roi est entré à Madrid. Toutes les grandes villes du royaume lui ont envoyé des députations, enfin la plus grande tranquillité règne en Espagne.

Plusieurs régimens nationaux espagnols sont au service du roi Joseph-Napoléon. Toutes les gardes nationales des principales villes sont armées pour sa défense.

Voilà, M. le Général, la pure vérité. Quant à la loyauté et à la générosité, les sentimens de la nation française sont connus de l'univers.

Un pardon général sera accordé à tous les habitans de la ville. Ils seront tous respectés ainsi que leurs propriétés.

Le 28 février.

Je suis très fâché, M. le Général, que vous ayez permis qu'il soit parlé de capitulation dans le pardon général que j'ai accordé.

Je veux que la note ci-jointe soit mise sur la Gazette avec le pardon général que j'ai accordé aux habitans de Sarragosse : que rien ne soit soustrait, que tout soit imprimé comme cela a été signé par moi et la Junte, sans aucune observation de la part de ses chefs.

Vous deffendrez expressément que rien ne soit mis sur la Gazette sans vos ordres, et tout me sera communiqué avant l'impression.

Je défends expressément que le mot capitulation ne soit prononcé dans aucun état. Il sera fait mention au contraire que la ville de Sarragosse s'est rendue à discrétion et que....

Donnez les ordres les plus sévères pour que les rues soient dans la plus grande propreté : que chaque habitant fasse jetter de l'eau devant sa porte. Le bien de leur santé dépend de cette mesure.

Vous défendrez également que les cadavres à compter de ce jour ne soient plus mis à la porte des églises : vous ordonnerez qu'ils soient

portés soit des hôpitaux soit des maisons particulières dans un endroit que vous indiquerez sur la rive gauche et loin du faubourg, où ils seront enterrés. Vous ne souffrirez pas qu'une seule ligne soit imprimée sans votre aveu.

*Au Gouverneur.*

Aucun habitant de Sarragosse ne devra sortir de la ville que pour prendre l'air et sur une permission de vous, laquelle vous me ferez connaître.

En conséquence vous donnerez l'ordre qu'aucune voiture ne sorte, excepté celles qui sont employées au service.

J'apprends que les habitants n'apportent pas les armes. Renouvellez mes ordres à la Junte pour que le désarmement s'effectue le plus promptement, sous peine de punition sévère.

*A l'Intendant.*

Je désire, M. l'Intendant, que conformément à l'ordre que vous en avez reçu vous fassiez approvisionner la citadelle sur-le-champ et d'y attacher un employé qui sera responsable des subsistances.

Vous doublerez l'approvisionnement de la citadelle, c'est-à-dire qu'il y ait des vivres pour 2 mille hommes pendant six mois. Donnez des ordres pour que cet approvisionnement soit fait dans 2 fois 24 heures.

*Au Colonel Rogniat.*

Le 28 février.

Donnez des ordres, M. le Colonel, pour que les ouvrages faits à Sarragosse par l'ennemi soient détruits promptement, et employez pour cela le plus de monde possible.

*Au Duc d'Abrantès.*

Le 28 février.

Je pense, M. le Duc, que vous avez fait partir un régiment de la Vistule de la division Grandjean pour être sous les ordres du général Wattier à Alcaniz et relever les compagnies d'élite qui y sont.

Je vous prie d'écrire à M. le Général Wattier dans le cas où il aurait besoin de ces compagnies d'élite pour pousser des reconnaissances avec le régiment de la Vistule aussi avant que possible à 2 ou 3 lieues et plus s'il le croit nécessaire en avant de lui sur la route de Valence et de Tortose, il peut les garder, et d'aller jusqu'à Caspè en marchant toujours

en masse avec ses troupes ; que le général Wattier nous fasse part de ce qu'il verra et ce qui paraîtra raisonnable, et qu'il cherche à avoir des nouvelles du général Saint-Cyr.

Écrivez-lui que ses espions, s'il les envoie, sont des gueux qui font des rapports qui n'ont pas le sens commun en nous disant qu'il débarque des Anglais, des Portugais et des Africains.

Il n'y a pas ombre de ces gens-là.

Je vous prie, M. le Duc, d'engager le général Wattier à faire des rapports qui ayent le sens commun, jusqu'à présent il n'a rien dit qui ait l'ombre du bon sens. S'il paye cher ses espions, il emploie bien misérablement l'argent.

*A l'Intendant.*

Le 1er mars.

Je désire, M. l'Intendant, que vous me fassiez connaître le plutôt possible le nombre de rations de pain qui sortent chaque jour des magasins de Sarragosse, soit pour nos troupes, soit pour les hôpitaux espagnols.

Mon intention est qu'il n'y ait que la garnison qui prenne ses subsistances dans les magasins de la ville.

Le 3 mars.

Monsieur le Curé, je reçois votre lettre du 2 mars.

Notre entrée en Espagne n'a rien changé aux usages de ce royaume. Au contraire nous sommes ici pour faire respecter votre religion qui est aussi la nôtre.

Ainsi M. le Curé vous pouvez former comme avant vos matricules, pour connaître le nombre des communions qui existent dans votre paroisse.

*A M. le Maréchal duc de Trévise.*

Le 4 mars.

Je désire, mon cher Maréchal, que vous partiez après-demain 6 avec la division du général Gazan, la brigade du général Girard, toute la cavalerie et toute l'artillerie pour vous rendre à Mequinenza.

Vous ferez en sorte de joindre tous les rassemblemens commandés par les Palafox et Perena qui pourraient exister dans ce pays-là.

Vous ferez également désarmer tout le pays, et vous dirigerez les armes sur Sarragosse.

Arrivé à Mequinenza vous pousserez la division Gazan sur Lérida pour sommer le commandant de cette place de se rendre et chercher à avoir des nouvelles du général Saint-Cyr. Vous ferez aussi sommer le commandant de Monzon.

Envoyez la moitié de l'artillerie de la division Suchet aux Écluses sous les ordres du général Dumoutier qui reste ici avec le 34e et le 40e.

Vous m'enverrez, mon cher Maréchal, de vos nouvelles tous les jours. Vous établirez votre communication de Mequinenza à Caspe. M. le Général Wattier a ordre de l'établir de son côté d'Alcanitz à cet endroit. C'est par là que vos dépêches me parviendront à Sarragosse.

*Au duc d'Abrantès.*

Le 4 mars.

M. le Maréchal duc de Trévise a ordre de partir après-demain 6 avec 6 régimens du 5e corps et toute la cavalerie pour se rendre à Mequinenza et Lérida. Je désire que vous donniez l'ordre à M. le Général Wattier d'établir la communication d'Alcanitz à Caspe. M. le Maréchal Mortier a ordre de son côté de l'établir de Mequinenza à ce dernier endroit. Par ce moyen toutes les dépêches de M. le Maréchal M. pourront m'être adressées à Sarragosse par la rive droite de l'Ebre.

Recommandez très particulièrement à M. le Générel Wattier que cette communication soit bien établie et bien sûre de manière que ma correspondance avec M. le Maréchal Mortier n'éprouve aucun retard.

*Au duc d'Abrantès.*

Le 6 mars.

Je désire, M. le Duc, que vous fassiez partir sur-le-champ et conduire par un officier supérieur les régimens et détachemens provisoires pour Valladolid où ils prendront les ordres de M. le Maréchal duc d'Istrie.

Si parmi ces détachemens il s'en trouve dont les régimens ne soient pas en Espagne, vous ferez diriger ceux-là sur Bayonne.

Pour ne pas toucher aux régimens de cavalerie qui restent vous pourrez laisser aux généraux les ordonnances qu'ils peuvent avoir des régimens provisoires.

*Au duc d'Abrantès.*

Le 6 mars.

Je désire, M. le Duc, que le second régiment de la Vistule de la division Grandjean et le 14e ou le 44e à votre choix partent demain au point du jour pour se rendre à Alcanitz afin de faire en sorte de couper les rassemblemens conduits par Palafox qui se sont jettés sur la rive droite de l'Ebre d'après le rapport que vous venez de m'envoier.

M. le Général de division Grandjean partira avec ces deux régimens et prendra le commandement de la cavalerie du général Wattier, il emmènera avec lui toute l'artillerie de sa division.

Recommandez bien à M. le Général Grandjean de ne pas laisser un seul rassemblement à dix lieues aux environs de lui et de faire désarmer tout le pays et de nous donner de ses nouvelles le plus souvent possible.

Il seroit bon qu'il communiquât aussi souvent qu'il pourra avec M. le Maréchal Mortier qui sera à Mequinenza jeudi au soir.

N'oubliez pas, M. le Duc, que M. le Maréchal Mortier doit correspondre avec moi par Caspe et que cet endroit doit toujours être occupé par les troupes de Votre Excellence. Recommandez bien que les dépêches qui me viendroient de M. le Maréchal n'éprouvent aucun retard.

Quand M. le Général Grandjean sera arrivé à Alcanitz, s'il croit avoir besoin de son 4e régiment, vous pourrez le lui envoyer.

*Au Prince de Neuchâtel.*

Le 7 mars.

Le dimanche 5 mars, à 10 heures du matin, je me suis rendu à Notre-Dame del Pilar pour assister à une grand'messe et à un *Te Deum* qui ont été chantés en l'honneur de la prise de Sarragosse. Entre la messe et le *Te Deum* toutes les autorités et le clergé ont prêté serment de fidélité à Sa Majesté le roi Joseph-Napoléon.

L'évêque auxiliaire, digne et respectable homme, admirateur de Sa Majesté l'Empereur et Roi, a prononcé le discours que Votre Altesse trouvera ci-joint. Elle trouvera également le récit de la fête. Cela a produit la plus grande sensation sur les habitants de Sarragosse.

Je ferai imprimer ce discours au nombre de plusieurs milliers d'exemplaires que je ferai répandre dans tout l'Arragon.

Sa Majesté m'écrit de Madrid que la prise de Sarragosse a fait une sensation extrêmement vive dans tout le pays.

Palafox partira aujourd'hui bien escorté pour la France avec la femme d'un de ses frères, la mère et un enfant.

M. le Maréchal M. est parti pour Mequinenza hier 6 avec six régiments du 5e corps pour se mettre à la poursuite des deux Palafox qui sont à la tête d'un rassemblement d'une quinzaine de mille hommes, troupes de ligne et paysans.

Beaucoup se sont retirés à la nouvelle de la prise de Sarragosse, il paraît qu'avant ils étaient beaucoup plus nombreux.

La division Grandjean part aujourd'hui pour Alcanitz pour se mettre également à la poursuite de ces rassemblemens dans le cas que les Palafox voudraient passer l'Ebre à Mequinenza pour se jetter sur Valence. Je pense que la marche de M. le Maréchal M. les forcera à ce mouvement.

Toute la partie de l'Arragon qui n'est pas occupée par ces brigands est fort tranquille.

Il est possible que le départ de la femme, d'un enfant d'un de ces Palafox et leur mère les forcera à venir se soumettre et à faire dissiper tous ces rassemblemens.

J'attends avec impatience les ordres de Sa Majesté.

*Au Général Bisson.*

Le 7 mars.

J'ai reçu, M. le Général, vos lettres du 27 février. J'ai mis à votre disposition le bataillon du 5e régiment d'infanterie légère pour relever la garnison de Sanguessa et tous les postes occupés par les chasseurs des montagnes commandés par le général W.

Je pense que la moitié de ce bataillon suffira, et l'autre moitié restera pour faire le service de la place jusqu'à ce que les troupes que vous avez envoyées pour escorter la 1re colonne de prisonniers à Bayonne soient rentrées.

La prise de Sarragosse a dissipé tous les petits rassemblemens qui se trouvaient sur les frontières de l'Arragon et de la Navarre du côté de Sanguessa.

L'adjudant C. Fabre qui a traversé tout ce pays avec le 34e l'a trouvé parfaitement tranquille.

Faites prendre toutes les mesures nécessaires pour faire ramasser tous les soldats espagnols qui se trouvent à Sarragosse. Il en passe sur les routes toute la journée par douzaines, et j'apprends qu'ils vont se réunir aux rassemblemens commandés par les Palafox.

Faites bien prévenir que tout soldat espagnol qui sera pris en se sauvant sans permission sera fusillé. Occupez-vous très sérieusement de l'exécution de cet ordre.

Vous ferez partir pour Madrid un courrier de la Junte et vous enverrez au gouverneur de cette capitale plusieurs exemplaires du discours prononcé dimanche par l'évêque de Sarragosse. Vous en donnerez au courrier pour qu'il les répande sur tout son passage.

Je veux avoir dans la journée l'état de situation des hôpitaux espagnols ainsi que l'état des soldats qui se trouveraient dans les maisons.

*A M. le Général Dumoustier.*

Le 9 mars.

J'ai reçu, M. le Général, votre lettre par laquelle vous m'annoncez un assassinat commis sur un soldat du 34e et en même tems la punition de ce crime.

J'approuve que vous ayez sévi sur-le-champ contre le coupable, et on ne doit pas souffrir qu'aucun Français soit insulté impunément. Mais nos soldats souvent provoquent la fureur des paysans par leur mauvaise conduite, et je sais que plusieurs d'eux ont volé et dépouillé de leurs vêtemens des Espagnols qui retournaient dans leurs foyers.

Prenez les mesures nécessaires pour que de pareils désordres ne se renouvellent plus à l'avenir, et faites punir sévèrement le 1er qui s'en rendra coupable.

*A Son Excellence M. Osarit, Ministre à Madrid.*

Le 9 mars.

J'ai l'honneur de recommander à Votre Excellence Mrs Guillelin, neveux du général de ce nom, vieillard respectable qui vient de terminer sa carrière à Sarragosse. A la prise de cette ville je l'ai fait sortir de la prison où Palafox l'avait retenu pendant 8 mois, mais il n'a pu soutenir ce changement subit, et il est mort quelques jours après avoir été rendu à la liberté.

Ses deux neveux aussi victimes de Palafox ont été également enfermés. L'un d'eux a servi dans l'artillerie et désire rentrer dans son corps; l'autre est en état d'occuper une place dans l'administration et sollicite d'être employé. Je prie Votre Excellence de mettre sous les yeux de Sa Majesté C. ma demande en faveur de ces deux jeunes gens qui ne forment d'autre vœu que de se rendre utiles et de bien servir le Roi.

*Au Général Laval.*

Le 10 mars.

Je vous envoie, M. le Gouverneur, des demandes que vient de m'adresser la Junte pour paiement d'appointements à des officiers espagnols pendant les mois de janvier et de février.

Faites réunir la Junte, et dites-lui que ces demandes ne sont nullement fondées : que ces officiers réclament leur traitement à ceux qui les ont employés. D'ailleurs on ne doit reconnaître comme officiers que ceux qui ont été brevetés par le Roi.

Demandez à la Junte ce que c'est que ce trésor dont elle parle qui était destiné à la solde des troupes et ce qu'il est devenu.

Donnez des ordres pour que les officiers espagnols malades soient réunis dans un même local, et qu'on leur fournisse la ration.

*Au Maréchal Mortier à Mequinenza.*

Le 12 mars.

Je reçois votre lettre, mon cher Maréchal, il est 8 heures du matin. Ainsi votre courrier n'a pas mis plus de 20 heures pour venir de Mequinenza à Sarragosse.

Je m'attendais à ce qu'aucune place ni fort de l'Arragon ne se rendrait sur les lettres que Palafox a écrites aux différents commandants et Jaca a fait la même réponse que celle que vous m'avez adressée de Mequinenza.

Nous nous occuperons de suite à faire le siège des forts de Mequinenza et de Monçon. Faites faire une bonne reconnaissance de ces deux forts par les officiers du génie avec un rapport et le plan s'il est possible, et envoyez-moi tout cela le plutôt que vous pourrez.

Il est important, mon cher Maréchal, que vous poussiez une forte avant-garde en avant de Lerida pour chercher à communiquer avec le général Saint-Cyr. Écrivez-lui que vous êtes à Mequinenza avec un corps de 40 mille hommes, qu'il vous fasse part de la position qu'occupe son armée et de ses intentions. Annoncez-lui la prise de Sarragosse.

Le commandant de l'avant-garde qui se portera en avant de Lerida pour communiquer avec le général Saint-Cyr pourrait sommer cette place en passant et s'informer de la force de la garnison.

La division Grandjean occupe Alcanitz et a un fort détachement à Caspe; vous pourriez m'envoyer par ce dernier endroit et par duplicata toutes vos dépêches, et vous pourrez en même tems communiquer avec moi par la même route qu'a suivie le courrier qui m'a apporté votre lettre.

Faites venir près de vous tous les Alcades des villes et villages des environs et les curés s'il est possible, et faites-leur prêter serment de fidélité au Roi. Vous pourriez changer les Alcades qui se seraient mal conduits.

Occupez-vous aussi, mon cher Maréchal, de faire désarmer tout le pays.

Je désirerais que vous fissiez part à M. le Général Grandjean qui est à Alcanitz de tous les renseignemens que vous pourriez vous procurer et qui peuvent intéresser la partie qu'il occupe.

Dans le cas où les habitans de quelques villes et villages se conduiraient mal envers nos soldats, faites faire de grands exemples.

Renouvellez toutes les commissions des Alcades au nom de Sa Majesté C. le Roi Joseph et défendez sous peine de mort de rien fournir à nos ennemis.

Dites au commandant de Mequinenza qu'il faut qu'il rende la place sous peine de mort, que tous ses efforts seraient inutiles puisque Sarragosse défendue par 40 mille hommes n'a pu résister à nos forces, que les deux tiers de ses habitans ont péri, et que d'ailleurs toute l'Espagne est soumise.

Tous les renseignemens que je reçois me portent à croire que le général Saint-Cyr doit être devant Tortose.

Je vous envoie la Gazette de Sarragosse et plusieurs exemplaires du

discours prononcé par l'évêque qu'il sera bon de répandre dans le pays ; il conviendra aussi d'en donner au commandant de l'avant-garde.

Dans le cas où Mequinenza ne se rendrait pas, vous ordonnerez au commandant du Génie et de l'artillerie de votre corps d'armée de s'approcher autant que possible de la place, de faire faire sur-le-champ les redoutes pour l'attaque de la place. Dites au général Foucher de m'envoyer le plutôt possible l'état des bouches à feu qu'il croit nécessaires pour cette opération.

*Au Duc d'Abrantès.*

Le 12 mars.

J'ai reçu, M. le Duc, le rapport que vous m'avez adressé de M. le Général Grandjean. Je désire, comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire dans ma dernière lettre, qu'il dissipe tous les rassemblemens qui se trouveraient à 10 lieues à la ronde d'Alcanitz, et qu'il porte particulièrement son attention sur les Palafox.

Il est donc important que M. le Général Grandjean fasse reconnoître Batea et Gandejar et se rapproche sans se compromettre autant que possible de Tortose pour savoir ce qui se passe et avoir des nouvelles de M. le Général Saint-Cyr.

Recommandez bien, M. le Duc, à M. le Général Grandjean de faire désarmer tout le pays, de changer tous les Alcades qui se seraient mal conduits ; il donnera de nouvelles commissions au nom de Sa Majesté C. le Roi Joseph.

M. le Général Grandjean donnera de ses nouvelles le plus souvent possible en envoyant tous les renseignemens qu'il aura pu se procurer.

Envoyez-lui autant d'exemplaires que vous le pourrez des Gazettes de Sarragosse depuis notre entrée dans cette ville, et surtout un grand nombre de celle qui contient le discours de l'évêque.

*Au Maréchal Mortier.*

Vous enverrez, mon cher Maréchal, cette forte avant-garde sur Lerida dans le cas que vous seriez sûr que le général Saint-Cyr n'est pas devant Tortose ; dans le cas où les renseignemens que vous aurez vous diraient qu'il est de ce côté-là, vous y dirigeriez votre avant-garde pour avoir de ses nouvelles et alors vous enverriez une avant-garde sur Lerida seulement pour sommer cette place.

*Au Duc d'Abrantès.*

Le 13 mars.

Envoyez l'ordre, M. le Duc, à M. le Général Morellot de se rendre avec sa division par Sanguessa à Jaca pour faire le blocus de cette place

et disperser tous les rassemblemens qui pourraient se trouver dans cette partie de l'Arragon, et enfin ouvrir parfaitement les communications de ce côté avec la France.

M. le Général Morellot sera également chargé de faire désarmer tout le pays et changer les Alcades qui se seraient mal conduits. Il renouvellera les commissions de tous au nom de Sa Majesté C.

Je désire, M. le Duc, que vous fassiez porter l'ordre par un officier d'état-major à M. le Général Morellot qui doit être avec sa division de Bayonne à Pampelune.

Comme je n'ai pas encore reçu des ordres de Sa Majesté, M. le Général Morellot correspondra avec M. le Général Bisson à Pampelune. Ce dernier sera instruit dans le cas que je serais obligé de faire quelque mouvement. Il me fera passer les dépêches de M. le Général Morellot.

Dans le cas où il n'aurait pas d'officier du génie vous pourriez lui en envoyer un qui sera chargé de lever le plan de la place de Jaca et me faire un rapport sur les moyens de faire le siège et un mémoire sur les communications de Jaca à Huesca, et de Sanguessa à Jaca pour faire arriver les moyens nécessaires au siège.

*Au Général Bisson.*

Le 13 mars.

Je donne l'ordre, M. le Général, à M. le Général de division Morellot de se rendre par Sanguessa devant Jaca pour faire le blocus de cette place. Entendez-vous avec M. le Général Morellot pour tous les mouvemens qu'il y aurait à faire soit dans la partie de la Navarre, soit dans celle de l'Arragon du côté de Jaca, pour chasser les rassemblemens qui pourraient s'y trouver et y faire régner le plus grand ordre.

M. le Général Morellot a ordre de correspondre avec vous. Je vous charge de me faire passer toutes les nouvelles qu'il vous donnera devant Sarragosse. Dans le cas que je serais obligé de faire un mouvement, je vous en instruirai.

*Au Prince de Neuchâtel.*

Le 13 mars.

Les Palafox se sont retirés sur Tortose avec 15 mille hommes. Ils ont laissé une garnison de 2 mille hommes à Mequinenza qu'ils ont fortement retranché.

M. le Maréchal duc de Trévise est devant cette place. Nous nous occupons à en faire le siège. Le général Dedon a reçu ordre d'y envoyer l'artillerie nécessaire.

M. le Maréchal Mortier a ordre d'envoyer une forte avant-garde sur Lerida, et de chercher à communiquer avec M. le Général Saint-Cyr.

M. le Général Grandjean est parti d'Alcanitz avant-hier pour poursuivre les Palafox sur Tortose et faire désarmer tout le pays.

J'envoie l'ordre à la division Morellot qui doit être en marche sur la route de Bayonne à Pampelune de se rendre devant Jaca pour faire le blocus de cette place, désarmer toute cette partie de l'Arragon et changer les Alcades qui se seraient mal conduits. Il a ordre aussi d'ouvrir les communications de ce côté avec la France.

J'ai reçu aujourd'hui la lettre de Votre Altesse en date du 28.

*Au Duc d'Abrantès.*

Le 13 mars.

Donnez l'ordre, M. le Duc, à M. le Général Musnier d'envoyer un bataillon du 114e au château où il tiendra garnison.

Le chef de ce bataillon sera commandant du château.

Il aura à sa disposition les employés nécessaires à l'approvisionnement de siège et aux hôpitaux.

Les ordres sont donnés pour qu'il y ait dans le fort pour une année de vivres en pain, vin, viande salée, légumes secs, etc.

On ne touchera à ces subsistances que par un ordre particulier.

Le bataillon du château recevra ses vivres comme à l'ordinaire.

*Au Ministre de la Guerre.*

Le 14 mars.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence avec un ordre pour le chef de bataillon Guillot du 40e de se rendre sur-le-champ en poste à Strasbourg.

J'ordonne à l'instant à ce chef de bataillon de partir de suite et de se conformer aux intentions de Sa Majesté.

*Au Colonel du 40e.*

Le 14 mars.

Pour lui envoyer l'ordre de faire partir son chef de bataillon Guillot.

*Au Ministre de la Guerre.*

Le 14 mars.

J'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que M. Daguzan qui a été nommé chef de bataillon par décret de Sa Majesté en date du 9 janvier 1809 était aide-de-camp de M. le Général Verdier, et que le général étant malade, M. Daguzan a été employé à mon état-major.

Depuis sa nomination au grade de chef de bataillon ayant été remplacé

auprès de M. le Général Verdier, je prie Votre Excellence d'expédier à cet officier une commission d'aide-de-camp près de M. le Général de division Frère mon chef d'état-major, dont je joins ici la demande en faveur de M. Daguzan.

*A l'Adjudant Fabre.*

Le 16 mars.

Il est ordonné à M. l'adjudant C. Fabre de partir demain matin 17 avec le 34e (2 bataillons) et les deux pièces d'artillerie qui y sont attachées pour se rendre devant Jaca.

M. l'adjudant C. Fabre est prévenu que la division Morellot a ordre de faire le blocus de cette place : elle doit y être rendue le 15 ou le 20 au plus tard. Cette division vient de Pampelune à Sanguessa et de là devant Jaca.

Je donne l'ordre à un officier du génie de se rendre près de vous : il sera chargé de me faire un rapport sur la communication de Sarragosse à Jaca.

M. l'adjudant C. Fabre prendra des informations sur tous les Alcades des villes et villages sur la route et environs. Il changera ceux qui se seraient mal conduits, et renouvellera les commissions de tous au nom du roi Joseph. Il fera désarmer tout le pays. Les armes seront dirigées sur Sarragosse.

Quand le blocus de Jaca sera fait par la division Morellot, M. l'adjudant C. Fabre rentrera avec le 34e, dans le cas où cette division sera assez forte pour contenir le pays et la garnison.

M. l'adjudant C. Fabre me donnera de ses nouvelles aussi souvent que possible par des paysans ou des détachemens.

M. l'adjudant C. Fabre préviendra de ce mouvement M. le Général Dumoustier.

*Au Colonel Rogniat.*

Le 16 mars.

Mon intention, M. le Colonel, étant de faire le siège de Jaca, j'ai donné ordre à la division Morellot de se rendre devant cette place pour en faire le blocus. Je donne également l'ordre à M. Fabre de partir demain 17 avec le 34e pour se joindre à la division Morellot.

Je désire, M. le Colonel, que vous envoyez avec cette colonne un officier du génie pour me faire un rapport sur les communications de Sarragosse à Jaca Il me le fera connaître le plutôt possible si cette route est praticable pour l'artillerie de siège.

Que l'officier du génie que vous désignerez se rende près de M. l'adjudant Fabre.

*A M. le Maréchal duc de Trévise.*

Le 16 mars.

Je reçois votre lettre du 12 mon cher Maréchal. Vos hussards ont mis 4 jours.

Je désire que vous mettiez une cinquantaine d'éclopés commandés par un officier à Monzon avec des vivres pour deux mois, jusqu'à ce que nous ayons pris un parti sur ce petit fort, soit pour le désarmer entièrement, soit pour le conserver.

Je vous ai écrit par mon aide-de-camp qu'il était parti hier 15 un équipage de siège pour Mequinenza. Faites en sorte de nous avoir le plutôt possible cette misérable place; il faudra faire un grand exemple si vous la prenez de force, pour déshabituer ces gens-là de se retrancher dans chaque ville.

J'ai envoyé 2 bataillons du 34e à Jaca pour se réunir à la division Morellot qui est chargée de faire le blocus de cette place. Mon intention est d'en faire le siège.

Le général Girard a bien fait de donner des autorités à Barbastro. Faites changer toutes celles qui se seraient mal conduites, et renouvellez les commissions du reste au nom du Roi.

Dites aux habitans que j'ai eu de la peine à sauver Palafox de la fureur du peuple de Sarragosse qui avait été trompé par ce misérable.

N'oubliez pas de faire établir une communication de votre quartier général à Sarragosse; 4 ou 6 hommes à cheval suffisent dans chaque endroit que vous désignerez. Par ce moyen je pourrai avoir de vos nouvelles en moins de 24 heures.

Il faut faire retirer l'artillerie du fort Monzon et le faire sauter.

*A D. Joachim de Broto, Prieur à Barbastro.*

Le 17 mars.

J'ai reçu, M. le Prieur, votre lettre du 15 mars.

Je donne l'ordre à l'Intendant de Sarragosse de prendre connaissance des dépenses que vous avez faites pour l'hôpital de Barbastro, et de vous rembourser les 20 000 réaux que vous réclamez.

*A l'Intendant, adressé au Gouverneur pour être renvoyé à l'Intendant Espagnol.*

Le 17.

Je vous envoie, M. l'Intendant, une lettre du Prieur de Barbastro qui réclame le paiement de 20 000 réaux qu'il a payés pour l'hôpital de Barbastro. Prenez des informations sur ces dépenses, et rendez-m'en compte dès le plutôt possible.

*Au Prince de Neuchâtel.*

Le 18.

J'ai eu l'honneur de marquer à Votre Altesse par ma lettre du 13 de ce mois que M. le Général de division Morellot avait reçu l'ordre de se porter devant le fort de Jaca pour en faire le blocus.

J'ai envoyé un officier du génie pour reconnaître ce fort. Aussitôt que j'aurai son rapport je ferai partir le général Dedon avec le nombre d'artillerie nécessaire pour en faire le siège.

On ne peut pas faire le siège du fort de Mequinenza : il se trouve situé sur un plateau environné de rochers où il est impossible de pratiquer de chemin pour en approcher. J'en suis fâché parce que cette garnison nous gênera un peu. Ce sont les seules troupes qui se trouvent dans l'Arragon : j'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Altesse que les Palafox s'étaient retirés avec le reste sur Tortose.

Le pays est parfaitement tranquille. Je pense que le 3e corps suffirait pour maintenir cette tranquillité dans l'Arragon et faire le siège de Jaca, et que le 5e corps qui se trouve en ce moment à Fraga, Mequinenza et devant Lerida pourrait faire le siège de cette dernière place. J'ai envoyé une forte reconnaissance sur Monblanch pour avoir des nouvelles de M. le Général Saint-Cyr qui, dit-on, a eu une affaire de ce côté-là.

J'avais fait approcher quelques tirailleurs assez près de Lerida pour que l'ennemi tirât dessus afin que M. le Général Saint-Cyr sût que nous étions par-là.

La division Grandjean s'est portée d'Alcanitz à Morella, frontière de Valence, pour empêcher que l'ennemi ne fasse des levées de ce côté-là.

Je n'ai reçu d'autre lettre de Votre Altesse que celle du 28 du mois passé. Je suis cependant très impatient de recevoir l'ordre de rentrer en France pour y soigner ma santé qui est totalement délabrée comme j'ai eu l'honneur de le marquer dans plusieurs lettres à Sa Majesté.

J'attends donc le plutôt possible des ordres pour mon départ et pour les mouvemens à ordonner aux 3e et 5e corps, dans le cas que ce que j'ai l'honneur de vous proposer s'accorderait avec les intentions de Sa Majesté.

J'ai fait faire un relevé des personnes mortes dans Sarragosse depuis le 21 décembre jusqu'au jour que nous sommes entrés dans la place. Votre Altesse verra par l'état ci-joint qu'il y est mort 54 mille et tant de personnes, c'est inconcevable. Depuis notre entrée il en est bien mort de 8 à 10 mille, de manière que cette ville est réduite en ce moment à environ 12 ou 15 mille habitants.

Je joins également une lettre que Palafox m'a écrite avant son départ ainsi qu'une de ses proclamations. Votre Altesse verra que ce pauvre misérable prêtait seulement son nom aux moines et autres intrigans. Ces

premiers sont presque tous morts. On n'en compte que très peu par couvent avec des figures absolument cadavéreuses. Il est impossible que cette ville se relève; elle fait horreur à voir.

Je suis on ne peut pas plus content de l'évêque auxiliaire. C'est un homme qui a beaucoup contribué à la tranquillité du pays. Il serait bon que Sa Majesté le fît nommer évêque ou même archevêque de Sarragosse. C'est un homme extrêmement considéré.

Je pense que Sa Majesté ne ferait pas mal de lui envoyer son portrait.

Je ne dois pas taire à Votre Altesse que je suis extrêmement peiné de ce qu'on n'a pas donné l'autorisation d'aller soigner ma santé. Sa Majesté doit bien penser que je dois en avoir un grand besoin puisque je le demande.

*A M. le Maréchal duc de Trévise à Fraga.*

Le 18 mars.

J'ai reçu votre lettre, mon cher Maréchal, ainsi que le rapport que m'a apporté l'aide-de-camp du général Foucher. Je suis bien fâché de n'avoir pas su plutôt qu'il était impossible de pratiquer de chemin pour l'approche du fort de Mequinenza.

Vous avez deux bateaux devant Caspe : vous pourriez en prendre un et faire reconnaître la rive droite pour voir si on ne pourrait pas assiéger le fort de ce côté-là. Il serait possible que si vous aviez pu placer un mortier et jetter quelques bombes dans la ville ils se fussent rendus.

Je donne l'ordre à l'aide-de-camp de M. le Général Foucher de sommer le commandant de M. Je pense que si vous pouviez le voir aux avant-postes il entendrait raison en lui faisant bien sentir que cette bicoque ne sert qu'à faire dévaster le pays, et que s'il voulait lui et ses officiers pourraient rentrer chez eux ou prendre du service et que tous les paysans rentreraient également dans leurs foyers.

J'écris à l'Empereur pour lui demander si son intention est de faire le siège de Lerida. Je pense qu'en attendant sa réponse vous pourriez y envoyer la brigade du général Girard pour empêcher que rien n'y entre.

*A M. le Duc d'Abrantès.*

Le 20 mars.

L'Empereur a autorisé Sa Majesté le roi d'Espagne à incorporer dans sa garde le bataillon du 50e qui se trouve à Soria. Il a reçu l'ordre de partir pour Madrid. Il est important, M. le Duc, que ce bataillon soit remplacé par un de votre corps d'armée.

Donnez des ordres en conséquence pour que le bataillon du 70e parte sur-le-champ pour Soria où il sera aux ordres de l'officier général qui commande cette province.

*Au même.*

Le 21 mars.

M. le Duc, il se forme des rassemblemens à Molina. Je donne l'ordre à M. le Général Suchet de partir demain matin avec le 40e régiment du 5e corps pour aller dissiper ces rassemblemens et faire un exemple frappant. Cette expédition durera une dizaine de jours. Je désire que vous mettiez à la disposition de M. le Général Suchet 6 compagnies de voltigeurs de la division Musnier et 4 obusiers de 6 pouces pris dans cette division et dans celle du général Morellot, chaque pièce approvisionnée à 100 coups, et la cavalerie de Santa-Fé. Dans le cas que ces 4 obusiers ne se trouveraient pas dans ces deux divisions, M. le Général Couin pourra les demander à M. le Général Dedon.

Le mouvement que va faire M. le Général Suchet fera rentrer également dans l'ordre tout le pays qui se trouve à la droite de M. le Général Grandjean.

*Au Roi d'Espagne.*

Le 21 mars.

M. Miot m'a remis le port des deux lettres que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire. Les expressions qu'elles contiennent, ainsi que le portrait de Votre Majesté, sont gravés dans mon cœur. J'eusse désiré, Sire, pouvoir faire cent fois plus pour prouver à Votre Majesté qu'elle n'a pas de meilleur et dévoué ami que moi.

Je reçois l'ordre à l'instant de l'Empereur pour me rendre à Paris.

*Au Roi d'Espagne.*

Le 20 mars.

M. le Général Suchet m'a assuré qu'il se formait des rassemblemens assez considérables à Molina. Je lui donne ordre de partir avec 3 mille hommes d'infanterie, 8 pièces de canon et 100 chevaux pour se rendre sur ce point, et y écraser ces rassemblemens et faire un exemple frappant.

La division Morellot fait le blocus de Jaca. Il part demain un équipage de siège pour attaquer cette forteresse.

La division Grandjean est partie d'Alcanitz pour Morella où se trouvaient 3 à 4 mille paysans avec quelques déserteurs. Je pense qu'il aura mis tout ce pays-là à la raison.

Le 5e corps se trouve à Fraga et devant Lerida. Il a poussé une forte reconnaissance sur Momblanch pour avoir des nouvelles de M. le Général Saint-Cyr.

La division Musnier se trouve devant Sarragosse.

Tout l'Arragon, Sire, est parfaitement tranquille. Après la prise de Jaca, 2 mille hommes suffiront pour Sarragosse et tout le pays.

*Au Général Dedon.*

Le 21 mars.

L'intention de l'Empereur, M. le Général, est qu'on fasse le plutôt possible le siège de Jaca.

Faites partir de suite le nombre de bouches à feu que je suis convenu avec M. le Colonel Camar. D'après tous les renseignemens les chemins sont pratiquables.

Les 3e et 5e corps ont ordre de vous fournir les chevaux nécessaires pour conduire l'artillerie devant Jaca. Faites une réquisition des voitures du pays pour le transport des munitions.

L'intention de l'Empereur est qu'après la prise de Jaca vous organisiez un fort équipage de siège pour Valence et que vous fassiez filer tout le reste sur Pampelune, et de là sur Bayonne, à l'exception de l'armement du château de Sarragosse.

Donnez des ordres pour retirer les pièces qui sont dans le Moncon ainsi que celles qu'on a trouvées à l'embouchure de la Sègre.

Je pense que vous auriez pu mettre cette artillerie dont une partie est en fer pour l'armement du château et le reste sera également dirigé sur Pampelune.

L'Empereur, M. le Général, attache le plus grand prix à la prise de Jaca.

M. le Duc d'Abrantès est nommé commandant en chef de l'Arragon. Vous prendrez en conséquence ses ordres pour tout ce qui aura rapport au siège de Jaca, et autres mouvemens à faire.

*Au Duc d'Abrantès.*

Le 21 mars.

Je reçois à l'instant l'ordre de Sa Majesté de me rendre en France. L'Empereur me charge de vous dire, M. le Duc, qu'il attache le plus grand prix à la prise de Jaca.

La division de M. le Général Morellot doit être devant cette place en ce moment.

M. le Général Dedon a reçu l'ordre d'y envoyer l'artillerie nécessaire pour en faire le siège. Je préviens cet officier général de prendre vos ordres.

L'intention de Sa Majesté l'Empereur est que le 13e régiment de cuirassiers et le 4e de hussards restent définitivement attachés au 3e corps et

que tout le reste soit dirigé dans les endroits mentionnés dans l'état ci-joint.

*A M. le Maréchal duc de Trévise.*

Le 21 mars

Je pense, mon cher Maréchal, que Sa Majesté vous aura écrit pour vous prévenir de mon départ pour la France. Elle vous aura dit que vous devez prendre le commandement de toutes les troupes qui étaient sous mes ordres. Je pense aussi qu'elle vous aura donné des instructions.

Il paraît d'après ce que le vice-connétable m'écrit que le 5e corps sera chargé du siège de Valence après la prise de Jaca.

La division Morellot se trouve en ce moment devant cette place avec deux bataillons du 34e.

M. le Général Dedon a ordre de faire conduire devant Jaca l'artillerie nécessaire pour en faire le siège et d'organiser après un fort équipage pour celui de Valence.

M. le Général de division Suchet part demain matin pour Molina avec le 40e et le reste du 34e pour aller dissiper des rassemblemens qui se forment dans ce pays qui a besoin d'un grand exemple.

M. le Général Suchet sera de retour de cette expédition du 1er au 2 avril.

Il faut, mon cher Maréchal, que vous donniez des ordres à M. le Général Foucher de faire conduire à Sarragosse l'artillerie et les boulets trouvés à Moncon ainsi que les pièces que vous avez trouvées à l'embouchure de la Sègre.

Je compte me mettre en route le 23 ou le 24 au plus tard.

*A M. l'Intendant.*

Le 21.

J'ai l'honneur de vous prévenir, M. l'Intendant, que le Roi a envoyé une personne qui est particulièrement chargée de l'administration de l'Arragon. Aussitôt son arrivée vous lui donnerez les renseignemens qui pourraient lui être nécessaires, et vous pourrez rentrer ensuite au 5e corps.

*A Sa Majesté I.*

Pampelune, le 24 mars.

J'ai eu l'honneur de faire part à Votre Majesté par ma lettre du 19 que la division Morellot avait reçu l'ordre de se rendre devant Jaca, et que deux bataillons du 34e commandés par l'adjudant commandant Fabre devaient se joindre à cette division jusqu'à ce que l'artillerie de siège fût arrivée.

La division Morellot par la maladie de ce général était restée quelques jours de plus qu'elle n'en avait l'ordre à Bayonne et n'avait pu par conséquent se trouver devant Jaca aussitôt que l'adjudant commandant Fabre.

M. Fabre avec les deux bataillons du 34e est arrivé le 21 au soir devant Jaca : il est entré dans le fort et dans la ville. Il paraît que l'ennemi avait été épouvanté et s'était sauvé.

La garde du fort avait été remise aux habitans qui ont été désarmés par l'adjudant commandant Fabre.

Deux jours avant mon départ de Sarragosse M. le Général de division Suchet qui avait été chargé d'établir les communications avec Madrid m'avait assuré qu'on avait envoyé 400 hommes avec deux pièces de canon de la garnison de Guadalaxara à Molina dans la Vieille Castille pour disperser un grand rassemblement qui était dans cet endroit, et à la tête duquel était une Junte nommée par une centaine de villes et villages des environs, que ces 400 hommes avaient trouvé de la résistance et qu'ils étaient rentrés.

J'ai donné de suite l'ordre à M. le Général Suchet de partir avec 3 mille hommes d'infanterie, 6 obusiers de 6 pouces, 2 pièces de 8 et deux pièces de quatre.

M. le Général Suchet avait ordre étant à portée de Molina de faire une marche forcée de nuit, de cerner cette ville et de faire un grand exemple.

Comme j'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Majesté l'Arragon est parfaitement tranquille.

M. le général Grandjean avait marché sur Morella où étaient aussi 3 à 4 mille paysans commandés par le général anglais qui était à la bataille de Tudela.

Le 5e corps occupait Fraga : la brigade Girard était devant Lerida et on avait poussé une forte reconnaissance sur Momblanch pour avoir des nouvelles de M. le Général Saint-Cyr.

FIN

# NOTES ET NOUVELLES

## Notes de lectures.

J. Rougé. *Les combats de Mâcon en 1814 et 1815.* Mâcon, Protat, 1918, in-8, 95 pages.

L'Académie de Mâcon s'est honorée en publiant l'étude d'un de ses membres associés, le capitaine Joseph Rougé, tué à l'ennemi le 1er octobre 1914 dans la forêt d'Apremont. Il s'agit des opérations de la division de Bubna, chargée de protéger en 1814 la gauche de l'armée d'invasion. Le général autrichien, maître de Bourg le 11 janvier, ne pouvait poursuivre sa marche vers Lyon avant d'avoir assuré sa liaison avec le gros de l'armée opérant en Franche-Comté et en Champagne : il lui fallait donc tenir les ponts de la Saône, qui se trouvaient à Chalon, à Tournus et à Mâcon. Pendant les trois premiers mois de 1814, Français et Autrichiens se disputèrent la possession de ces ponts. Ceux de Chalon et de Tournus, vaillamment défendus par la population civile, ne tombèrent aux mains des Alliés que dans les premiers jours de février. Celui de Mâcon — le plus important, parce que le plus rapproché de Lyon, — fut pris dès le 12 janvier.

L'intervention des Tournusiens força les Alliés à évacuer la ville le 23, mais ils la reprirent le 26. Le 19 février, la division Pannetier, de Lyon, les en chassa de nouveau. Ils la réoccupèrent enfin le 8 mars et s'y maintinrent à la suite d'un succès remporté le 11 sur la division Musnier qui, envoyée par Augereau, venait pour dégager la ville.

A coup sûr cet épisode ne fait pas grand honneur aux Mâconnais de 1814, mais la plus lourde faute retombe sur leurs chefs, militaires ou civils. Nul n'était plus incapable que le préfet, baron de Roujoux; nul n'était plus impopulaire que le général Legrand, qui commandait le département. Le plus coupable est sans doute le maire, Louis Bonne, ce négociant en vins dont l'absence totale de caractère frisait la lâcheté.... Quand Napoléon reviendra de l'île d'Elbe, il entendra être mieux servi : il donnera à la ville de Mâcon un maire énergique et probe, Bigonnet, celui-là même qui, dans l'Assemblée des Cinq-Cents, avait résisté avec le plus de force au coup d'État de brumaire en enjoignant à Bonaparte et à ses grenadiers de se retirer parce qu'ils « violaient le sanctuaire des

lois ». Avec lui la ville fit, en 1815, tout son devoir et si elle ne put, malgré l'héroïque résistance manifestée au combat du 11 juillet, empêcher une nouvelle occupation, elle sauva du moins l'honneur et les Alliés n'y trouvèrent pas le même accueil qu'en 1814.

Sans doute ils en étaient en partie responsables, car ils avaient laissé les plus déplorables souvenirs. Très vite les habitants avaient frémi de cette « avilissante oppression » dans laquelle les avaient tenus « des soldats qui, après avoir ravagé nos plus belles contrées, osent encore proclamer les bienfaits de *leur* paix ». Cette expression si caractéristique et qui pourrait être reprise aujourd'hui est du général Legrand. Mesures rigoureuses de police, réquisitions impitoyables, rien ne fut épargné à une population déjà épuisée par deux mauvaises récoltes et par l'absence des jeunes agriculteurs appelés aux Armées. La docilité du début n'avait servi de rien. Partout « les alliés pillent, violent, volent, brisent, brûlent ». M. Rougé a extrait les témoignages les plus précis et les plus douloureux des dossiers de la Préfecture où les réclamations arrivaient en foule.

Non seulement il a fouillé les dépôts officiels — Archives municipales et départementales, Archives de la Guerre, — mais il a fait de nombreuses recherches dans les fonds particuliers. Signalons notamment, au sujet des événements du 23 au 26 janvier 1814, un curieux passage du Journal intime de Mme de Lamartine (p. 47-48) : l'examen du texte autographe, qui appartient à Mme de Parseval, arrière-petite-fille de Mme de Lamartine, montre avec quelle infidélité le poète a publié le manuscrit de sa mère.

Huit planches hors texte augmentent l'attrait de cette brochure, très élégamment éditée et où semblait se révéler un tempérament très distingué d'érudit et de conteur.

LOUIS VILLAT.

# TABLE DES MATIÈRES

## ARTICLES


Clouzot (Henri). — La miniature sur émail à l'époque impériale . 257
Francastel (Albert). — Les médaillons de David d'Angers, *avec une planche hors texte* . . . . . 29
— Quelques miniatures d'Isabey, *avec deux planches de gravures hors texte* . . . . . 120
— L'Œuvre de Prud'hon (1758-1823), *avec deux planches de gravures hors texte* . . . . . 244
Gachot (Édouard). — Les lignes de Torrès Védras. . . . . 225
Le Gros (Général H.). — Paris et les invasions de 1814, 1815, 1870, 1914 . . . . . 113
Lote (Georges). — Zola historien du second Empire . . . . . 39
Mayer (Émile). — Les historiens de Napoléon : le général Jean Colin . . . . . 5
J. Monteilhet. — L'Avènement de la nation armée. . . . 127, 266
Vovard (André). — Les soldats anglais en France en 1814 et 1816. 240


## MÉMOIRES ET DOCUMENTS


Le Maréchal Lannes. — Lettres, Rapports, reçus ou envoyés par Son Excellence le Maréchal duc de Montebello à Sa Majesté l'Empereur ou aux autres maréchaux pendant le siège et la prise de la ville de Saragosse. . . . . 88, 158, 303


## BULLETIN HISTORIQUE


Bourgin (Georges). — Bonaparte et la République italienne, d'après l'ouvrage de M. Albert Pingaud. . . . . 193
Chapuisat (Édouard). — Les Études Napoléoniennes en Suisse, 1917 . . . . . 215

## NOTES ET NOUVELLES

Une comédie de Nicolò Bonaparte (G. Vauthier) . . . . . 220
Notes de lectures : A. Schalck de la Faverie, *Napoléon et l'Amérique. (Histoire des relations franco-américaines, spécialement envisagée au point de vue de l'influence napoléonienne, 1688-1815* (L. Villat). . . . . 221
— J. Rougé, *Les combats de Mâcon en 1814 et 1815* (L. Villat). 333

## GRAVURES

David d'Angers. — Médaillons : Gœthe, Ampère, Chateaubriand, *une planche hors texte* . . . . . 34
Isabey. — Aquarelle et Miniatures : L'impératrice Joséphine (1808) — Napoléon (1812). — Marie-Louise. — Le roi de Rome (1811). — Louis XVIII (Musée du Louvre), *deux planches de cinq gravures hors texte*. . . . . 120
Prud'hon. — Portrait de l'artiste (Musée du Louvre). — Georges Anthony (Musée de Dijon). — L'enlèvement de Psyché (Musée du Louvre). — Triomphe de Bonaparte ou la Paix (Musée de Chantilly), *deux planches de quatre gravures hors texte*. . 248, 249

*Le Gérant :* R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.